



HAL
open science

La gestualité co-verbale en interprétation dans les services publics : analyse contextualisée d'un corpus multimodal

Monika Chwalczuk

► **To cite this version:**

Monika Chwalczuk. La gestualité co-verbale en interprétation dans les services publics : analyse contextualisée d'un corpus multimodal. Linguistique. Université Paris Cité, 2021. Français. NNT : 2021UNIP7020 . tel-03509754

HAL Id: tel-03509754

<https://theses.hal.science/tel-03509754v1>

Submitted on 4 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris
École doctorale 622 Sciences du Langage
Laboratoire CLILLAC-ARP

La gestualité co-verbale
en interprétation dans les services publics.

Analyse contextualisée d'un corpus multimodal.

Par Monika Chwalczuk

Thèse de doctorat de Sciences de la traduction

Dirigée par Professeur Jean-Michel Benayoun

Présentée et soutenue publiquement le 5 mars 2021

Devant un jury composé de :

Natalie Kübler, Professeure, Université de Paris, Présidente du jury
Jean-Michel Benayoun, Professeur, Université de Paris, Directeur de thèse
Sotaro Kita, Professor, University of Warwick, Rapporteur
Gaëlle Ferré, Professeure, Université de Poitiers, Rapporteur
Marko Miletich, Assistant Professor, State University of New York, Examinateur
Marion Tellier, Professeure, Université Aix-Marseille, Examinatrice
Elisabeth Navarro, Maître de conférences HDR, Université de Paris, Examinatrice



Titre : La gestualité co-verbale en interprétation dans les services publics.
Analyse contextualisée d'un corpus multimodal.

Résumé : L'analyse scientifique des unités non-verbales occupe une place encore marginale au sein des études d'interprétation. Or, le contexte éminemment interculturel des interactions exolingues interprétées exige de reconnaître le caractère multimodal des énoncés-sources pour en analyser les paramètres d'influence. Interdisciplinaire, le présent travail se propose d'examiner les modalités de prise en compte de la gestualité co-verbale dans la pratique professionnelle des interprètes en service public (ISP). Sur le plan théorique, cette recherche se donne pour objectif de tracer le chemin d'évolution du paradigme d'interprète allant d'un être transparent, jusqu'au médiateur interculturel. Elle s'articule par ailleurs autour de l'analyse du non-verbal au travers du prisme des modèles de la communication et de celui des études des propriétés sémiotiques des unités de sens du système visuel. Ces opérations mènent à élaborer une typologie des gestes observables en ISP, inspirée des classements avancés par des gestualistes tels que D. McNeill, J. Cosnier et F. Poyatos. La méthode adoptée repose sur une triangulation de données, impliquant d'abord une enquête menée auprès de 60 interprètes professionnels, des entretiens individuels ensuite, et enfin un corpus multimodal. L'analyse qui en découle permet de révéler des différences fondamentales entre la production d'une part et les perspectives de la perception des gestes co-verbaux d'autre part. Le corpus audiovisuel réunit ici des interactions authentiques et d'autres semi-contrôlées, en contexte médical, social et policier, impliquant 16 langues de travail différentes. L'analyse des séquences vidéo d'une durée totale de 13015 secondes, annotées à l'aide du logiciel ELAN, permet d'établir les profils gestuels des acteurs et d'examiner les schémas et les contextes de reproduction des gestes par les interprètes, pour en déduire des récurrences. Les résultats de l'étude suggèrent ainsi que la gestualité co-verbale participe aux processus de co-construction et de négociation du sens, facilite la médiation interculturelle et contribue à l'élaboration des relations de confiance dans des situations d'asymétrie de pouvoir. C'est pourquoi, la sensibilisation à la place inhérente du non-verbal dans les interactions en service public devrait faire partie de la formation des interprètes dont la mission essentielle consiste à assurer une médiation efficace, non seulement entre des systèmes linguistiques différents mais aussi entre des univers culturels distincts.

Mots clefs :

gestualité co-verbale, interprétation en service public, médiation interculturelle, dimension non-verbale de la communication, productions non-verbales signifiantes, corpus multimodal

Title:

Co-speech Gestures in Public Service Interpreting.
Contextualised Analysis of Multimodal Corpora.

Abstract: Despite the growing interest in multimodal approach applied to language sciences, the role of nonverbal cues is yet considered as marginal within the field of interpreting studies. Nevertheless, the highly intercultural context of interpreter-mediated exolingual interactions requires the recognition of the multimodal features of source-utterances in order to determine and define the main influencing parameters. Thus, the goal of the present interdisciplinary work is to examine how public service interpreters (PSI) combine multiple modalities to cope with interactants' co-speech gestures. On a theoretical level, this research aims at tracing an evolutionary pattern of the interpreter's paradigm, ranging from a transparent third-party, to an intercultural mediator. Furthermore, this dissertation investigates the nonverbal cues through the lenses of various communication models and an array of semiotic schemes applied to describe the units of the visual system. These preliminary considerations lead to the establishment of a typology of gestures observable in PSI, based on the classifications introduced by gesture studies specialists, such as D. McNeill, J. Cosnier or F. Poyatos. The applied methodology implements a data triangulation that includes first a questionnaire conducted on a sample of 60 professional interpreters, followed by individual interviews and finally multimodal corpora. The analysis gradually reveals major differences between the production of co-speech gestures and their perception in PSI. The audio-visual corpora encompass authentic and semi-controlled interactions taking place in healthcare, social and police settings, involving 16 different working languages. The analysis of video sequences of a total duration of 13015 seconds, and annotated in ELAN software helps to elaborate the interactants' gestural profiles, and to determine whether different contexts alter the recurrent patterns of gestures' reproduction by the interpreters. The results of the study thereby suggest that co-speech gestures intervene in the processes of co-construction and negotiation of meaning, facilitate intercultural mediation and foster trust-building within power-asymmetry situations. Therefore, a reasoned sensitisation to the inherent place of nonverbal elements in PSI ought to be implemented in the interpreters' training, since the paramount purpose of their work consists in providing effective but subtle mediation not only between linguistic systems, but above all, between distinct cultural spheres.

Keywords:

co-speech gestures, public service interpreting, intercultural mediation, nonverbal dimension of communication, multimodal corpora

Remerciements

Le long chemin de ma recherche doctorale aboutit aujourd'hui à destination. A cette occasion, j'ai le plaisir d'adresser mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'avancement de mon travail.

Dans un premier temps, je souhaite remercier mon directeur de thèse, Professeur Jean-Michel Benayoun, de m'avoir encouragée à plonger dans l'univers de recherche scientifique et de m'avoir offert la possibilité de poursuivre mes études dans le cadre d'une formation doctorale à l'Université de Paris. Je reconnais avoir eu une chance exceptionnelle d'être guidée et accompagnée tout le long de ce voyage intellectuel et d'avoir pu compter sur la présence et le soutien d'un directeur de thèse impliqué et encourageant, à chacune de ses nombreuses étapes. C'est grâce à sa patience, sa disponibilité et ses remarques claires et pertinentes que j'ai pu mener cette thèse à son terme. Professeur Jean-Michel Benayoun a su soigner l'équilibre entre le conseil et l'encadrement, d'un côté, et une confiance et une liberté de l'autre côté, ce qui m'a aidée à trouver mon propre chemin académique. Je l'en remercie grandement.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance à Professeure Natalie Kübler, Directrice du laboratoire CLILLAC-ARP, et à Professeure Ioana Chitoran, Directrice de l'École Doctorale, pour la confiance qu'elles m'ont accordée en acceptant ma candidature au sein des membres de l'équipe. Ce fut grâce au soutien constant du laboratoire et de l'ED que j'ai pu présenter cette recherche dans le cadre de plusieurs conférences en France et à l'étranger. J'adresse également tous mes remerciements à Elisabeth Navarro, Maître de conférences, responsable du Master LISI et du DU MISP à l'Université de Paris, et à Marko Miletich, Assistant Professor à State University of New York, pour leur participation active dans mon Comité de Suivi de thèse veillant à l'avancement de cette recherche et assurant des remarques enrichissantes qui m'ont permis de considérer ma problématique d'interprétation en service public sous différents angles. De surcroît, je tiens à remercier Professeur Sotaro Kita de l'Université de Warwick, Professeure Gaëlle Ferré de l'Université de Poitiers et Professeure Marion Tellier de l'Université Aix-Marseille, spécialistes en études gestuelles, qui me font l'honneur de participer à mon jury de soutenance de thèse et celui d'apporter leur expertise pour évaluer les résultats de ce travail.

Cette recherche ne pourrait pas être effectuée sans le support inestimable de l'Association ISM Interprétariat, et surtout de son Directeur Général Aziz Tabouri et de sa Présidente

Stéphanie Larchanché qui m'ont permis de solliciter les interprètes rassemblés au sein de leur organisation pour participer aux enquêtes, aux entretiens et aux études de terrain. A ce propos, je tiens également à exprimer ma reconnaissance à Samantha Dallman et à Sabine Sauvêtre, Responsable et Assistante Formation et Qualité chez ISM, pour leur détermination et leur persévérance afin de faciliter la collecte de données écologiques et leur immense travail d'organisation des séances enregistrées, indispensables pour la construction de mon corpus. Ce dernier a pu être recueilli essentiellement dans deux institutions de service public, le Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Massy et le centre Solidarité et Jalons pour le Travail de Torcy, qui ont accueilli ma recherche et auxquels je souhaite adresser mes remerciements.

Il m'est impossible d'oublier que cette thèse est aussi le fruit d'une collaboration avec plusieurs interprètes professionnels, tant associés à ISM qu'autoentrepreneurs, qui m'ont confié leurs récits et m'ont éclairée sur une multitude de contraintes et de défis de cet exceptionnel métier. Sans leur ouverture d'esprit, leur disponibilité et leur volonté de partage, ce travail n'aurait jamais pu être réalisé. Je les en remercie. A ce propos, je souhaite également exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à l'expérience sur les gestes iconiques et l'imagerie mentale, permettant ainsi d'approfondir ce travail de recherche.

Je tiens également à remercier tous les chercheurs qui m'ont apporté de l'aide au cours de ce travail : Fernando Poyatos de l'Université de New Brunswick – pour les échanges enrichissants et l'encouragement à toujours voir plus loin ; Christian Chanard de l'INALCO et Loïc Liégeois de l'Université de Paris – pour leurs conseils portant sur la récolte de données audiovisuelles et sur le traitement de mon corpus multimodal ; Sophie Pointurier de l'ESIT et Elizabeth Laurencin-Sender – pour m'avoir accueillie lors de leurs formations chez ISM et m'avoir consacré de leur temps lors de nos discussions ; Hiwa Asadpour de Goethe-Universität Frankfurt am Main – pour l'aide apportée à l'identification de certaines langues orientales présentes dans les enregistrements-vidéo ; Katarzyna Chwalczuk-Rogala de l'Université de Varsovie – pour avoir joué le rôle d'une deuxième annotatrice d'un extrait de mon corpus ; et Charles-Édouard Bellance – pour sa patience infinie et son assistance dans le calcul du Kappa de Cohen, indispensable pour valider la fiabilité de mon système d'annotation.

Je souhaite enfin exprimer ma gratitude à ma famille, pour leur compréhension et l'intérêt sincère porté à mon travail ; à mes co-doctorants, pour leur soutien moral et nos discussions stimulantes ; et à mes collègues du département LANSAD ainsi qu'à tout le personnel de l'Université de Paris qui m'ont encouragée au cours de ce travail.

Sans vous tous, cette thèse n'aurait jamais vu le jour. Je vous en remercie grandement.

Liste des sigles et d'abréviations

BAT	Battement
CECRL	Cadre européen commun de référence pour les langues
CMPP	Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CNDA	Cour nationale du droit d'asile
CON	Geste conceptuel
DEI	Geste déictique
DU	Diplôme universitaire
EMB	Emblème
FLI	Français Langue d'Intégration
HAU	Haussement d'épaules
HOCH	Hochement de tête
ICON	Geste iconique
ICON ABS	Geste iconique abstrait
ISM	Inter Service Migrants
ISP	Interprétation en service public
LSF	Langue des Signes Française
OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
OP	Officier de protection
PHAT	Geste phatique
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PNVS	Productions non-verbales significantes
SEC	Secouement de tête

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
LISTE DES SIGLES ET D'ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	17
PREMIERE PARTIE.....	29
LA COMMUNICATION ET SES DIMENSIONS NON-VERBALES	31
.....	32
1. LA MULTIMODALITE ET LES MODELES DE COMMUNICATION	33
1.1. ÉVOLUTION DES MODELES DE LA COMMUNICATION	34
1.2. MULTIMODALITE	41
1.3. LES CANAUX SENSORIELS ET LES SYSTEMES DE LA COMMUNICATION MULTIMODALE	44
2. DE LA DIMENSION NON-VERBALE AU GESTE.....	46
2.1. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU NON-VERBAL	48
2.2. GESTICULATION, GESTUALITE, GESTUELLE, GESTIQUE – UNE APPROCHE TERMINOLOGIQUE	52
2.3. DEFINIR LE GESTE	55
3. LES GESTES ET LES CLASSIFICATIONS DE REFERENCE	63
3.1. LE CONTINUUM DE KENDON.....	64
3.1.1. EMBLEMES – ANALYSE SEMIOTIQUE ET IMPLICATIONS INTERCULTURELLES	70
3.2. DIMENSIONS GESTUELLES SELON D. McNEILL	80
3.2.1. LES GESTES DEICTIQUES ET CONSTRUCTION DE L'ESPACE REFERENTIEL	81
3.2.2. LES GESTES ICONIQUES	87
3.2.2.1. Les gestes iconiques à la lumière de l'hypothèse Sapir-Whorf et de la théorie du prototype	
90	
3.2.2.2. L'impact de l'imagerie mentale sur les gestes iconiques.....	93
3.2.3. LES GESTES METAPHORIQUES.....	100
3.2.4. LES BATTEMENTS.....	100

3.3.	LA GESTUALITE CONVERSATIONNELLE DE COSNIER	101
3.4.	LES GESTES EN INTERPRETATION SELON POYATOS.....	107
4.	<u>VERS UNE CATEGORISATION DES PRODUCTIONS PROTEIFORMES.....</u>	111
4.1.	GESTES ET AUTRES PRODUCTIONS NON-VERBALES SIGNIFIANTES	115
4.2.	DE LA TYPOLOGIE DES PRODUCTIONS NON-VERBALES A LEUR ANALYSE SEMANTIQUE.....	117
4.2.1.	LES GESTES SYMBOLIQUES	118
4.2.1.1.	Hochement et secouement de tête, haussement d'épaules.....	118
4.2.1.2.	Les emblèmes	119
4.2.2.	LES GESTES ILLUSTRATEURS	122
4.2.2.1.	Les gestes iconiques.....	122
4.2.2.2.	Les gestes conceptuels.....	124
4.2.3.	LES GESTES REGULATEURS D'ÉCHANGE	125
4.2.3.1.	Les gestes phatiques	125
4.2.3.2.	Les battements.....	126
4.2.3.3.	Les gestes déictiques	127
4.3.	LES UNITES DE SENS DU SYSTEME VISUEL	129
4.3.1.	DEFINIR L'UNITE DE SENS	130
4.3.1.1.	Le signe linguistique saussurien.....	130
4.3.1.2.	Différentes représentations du triangle sémiotique	134
4.3.1.3.	Le signe visuel selon le Groupe μ	136
4.3.1.4.	La sémantique des langues des signes.....	139
4.3.2.	LE PRAXEME COMME OUTIL D'ANALYSE DES PRODUCTIONS NON-VERBALES	140
4.3.2.1.	Le gestème dans les sciences de l'action motrice et en langue des signes	143
4.3.2.2.	Le gestème comme unité de sens dans le système visuel.....	145
4.4.	LES GESTEMES ET LA NEGOCIATION DE L'ESPACE SEMANTIQUE	147
4.4.1.	UNE CONCEPTION PRAGMATIQUE DU SENS	147
4.4.2.	LA RECEPTION DES GESTEMES : DECODAGE, LECTURE OU INTERPRETATION ?.....	148
4.4.3.	LE SENS DES GESTEMES ET SES PARAMETRES D'INFLUENCE	150
4.4.3.1.	Les contextes.....	151
4.4.3.2.	Les variables culturelles, sociales et individuelles	151
4.4.3.3.	Les participants à l'échange.....	153
4.4.3.4.	L'interprète	153
4.4.3.5.	Les caractéristiques du geste	154

4.4.4. PLACER LES GESTEMES AU CŒUR DE L'ISP	156
<u>DEUXIEME PARTIE</u>	159
<u>LA DIMENSION NON-VERBALE EN INTERPRETATION DANS LES SERVICES PUBLICS</u>	161
<u>.....</u>	162
<u>1. LA PLACE DU NON-VERBAL EN ISP</u>	163
1.1. PLURALITE ET INSTABILITE	163
1.2. LES COMPETENCES REQUISES EN ISP	165
1.3. ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME OU LE PARADOXE DE LA NEUTRALITE	167
1.4. DE LA CO-CONSTRUCTION A LA MEDIATION	175
1.5. NOMMER UN METIER EN CONSTANT MOUVEMENT	180
1.6. LA NORMALISATION DU METIER.....	182
<u>2. LE NON-VERBAL EN ISP – NAISSANCE D'UNE CURIOSITE</u>	185
2.1. LES VALEURS COMMUNICATIONNELLES DU CORPS EN ISP	187
2.2. ETHOS ET ROLE DES PREMIERES IMPRESSIONS.....	188
<u>3. LES GESTES EN ISP A LA LUMIERE DES ETUDES GESTUELLES.....</u>	190
3.1. L'USAGE DES GESTES FACE AUX SUJETS TABOUS	190
3.2. LA DEVERBALISATION AU PRISME DES ETUDES COGNITIVES	191
3.3. LA CLE DE LA CONFIANCE.....	193
3.4. L'EVOLUTION DU PARADIGME	194
<u>4. ÉTUDIER LA DIMENSION NON-VERBALE DE LA ISP</u>	195
4.1. CARACTERISTIQUE DE L'ORGANISME PARTENAIRE DE L'ETUDE	196
4.2. L'INSTABILITE DU PAYSAGE LINGUISTIQUE ET SES IMPLICATIONS SUR LES SERVICES D'ISM.....	199
4.3. LE CHOIX D'ISM POUR L'ORGANISME PARTENAIRE	201
<u>5. LA CONSTRUCTION DU QUESTIONNAIRE</u>	201
5.1. LES HYPOTHESES ET LES QUESTIONS DE RECHERCHE	204

5.2.	LA STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE	206
6.	<u>LES RESULTATS DU QUESTIONNAIRE</u>	<u>207</u>
6.1.	LES CARACTERISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON	209
6.1.1.	LES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES.....	209
6.1.2.	L'ORIGINE DES INTERPRETES	209
6.1.3.	LA DIVERSITE LINGUISTIQUE DES PARTICIPANTS	213
6.2.	LE CADRE PROFESSIONNEL	217
6.2.1.	LES LANGUES DE TRAVAIL	217
6.2.2.	LE PROFIL LINGUISTIQUE DES INTERPRETES COMME REFLEXION DES FLUX MIGRATOIRES	219
6.2.3.	L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DES INTERPRETES	221
6.3.	LE ROLE ET COMPETENCES DE L'INTERPRETE EN SERVICE PUBLIC	225
6.3.1.	NE TRADUIRE QUE DES MOTS ? – LE CARACTERE MULTIMODAL DE L'ISP.....	234
6.3.2.	UN INTERPRETE INVISIBLE OU UN PARTENAIRE ACTIF DE L'ÉCHANGE ?.....	237
6.4.	L'USAGE ET L'UTILISATION DU NON-VERBAL.....	242
6.4.1.	LES PROFILS GESTUELS DES USAGERS	242
6.4.2.	LES PROFILS GESTUELS DES INSTITUTIONNELS.....	244
6.4.3.	LES FONCTIONS DES GESTES PAR RAPPORT A LA PAROLE.....	246
6.4.4.	LES FONCTIONS DES GESTES DANS L'INTERACTION	249
6.4.5.	REPRODUCTION, EXPLICATION, OMISSION. LES STRATEGIES DE LA PRISE EN CHARGE DES GESTES.....	253
6.4.6.	LA RECHERCHE DES SUJETS. VERS UN CORPUS MULTIMODAL	257
6.5.	LES ENTRETIENS INDIVIDUELS – COMPRENDRE L'AVIS DES INTERPRETES.....	258
6.5.1.	ILLETTRISME, NOTIONS TABOU ET MEDIATION AU TRAVERS DES GESTES.....	259
6.5.2.	ETHOS, CONFIANCE ET SECURITE DE L'INTERPRETE	262
6.6.	DES ETUDES DE PERCEPTION A L'ANALYSE DE LA PRODUCTION MULTIMODALE EN ISP.....	267
	<u>TROISIEME PARTIE</u>	<u>269</u>
	<u>LA THEORIE A L'ÉPREUVE D'UN CORPUS MULTIMODAL</u>	<u>271</u>
1.	<u>CONSTRUIRE ET ANALYSER UN CORPUS MULTIMODAL.....</u>	<u>273</u>
1.1.	CREATION DU CORPUS ÉCOLOGIQUE – ACCESSIBILITE DES DONNEES.....	277
1.2.	METADONNEES ET CONTEXTE DES INTERACTIONS AUTHENTIQUES	281
1.3.	ACCES A L'ENREGISTREMENT VIDEO – CHEMIN DE MEDIATION	283
1.4.	LA DISPOSITION SPATIALE ET SON IMPACT SUR L'ENREGISTREMENT.....	284

2. ELAN – ARCHITECTURE DU LOGICIEL ET SON IMPACT SUR LA METHODOLOGIE D’ANALYSE..	285
2.1. ANNOTATION DE LA DIMENSION AUDIO	296
2.1.1. TRANSCRIPTION DE LA PAROLE	296
2.1.2. TRANSCRIPTION DES VOCALISATIONS.....	300
2.2. ANNOTATION DE LA DIMENSION VISUELLE	301
2.2.1. FRONTIERES DE L’UNITE GESTUELLE.....	302
2.2.2. LA TEMPORALITE DU GESTE	304
2.2.3. CODER LES GESTES : L’APPLICATION D’UN VOCABULAIRE CONTROLE	304
2.2.4. ANNOTATION DES BATTEMENTS	310
2.2.5. DOUBLE NATURE DES GESTES ICONIQUES	310
2.2.6. L’ACCORD DES INTERCODEURS	312
2.2.7. LES MECANISMES DE RECHERCHE ASSISTEE PAR ORDINATEUR	316
3. LA DIMENSION NON-VERBALE EN CHIFFRES DANS <i>CORPUS MASSY</i>.....	320
3.1. CONTRIBUTIONS VERBALES DES PARTICIPANTS.....	321
3.1.1. LE RATIO <i>GESTE / PAROLE</i> CHEZ LES ACTEURS DU <i>CORPUS MASSY</i>	323
3.1.2. LE PAYSAGE GESTUEL DE L’ECHANGE EN PEDOPSYCHIATRIE.....	325
3.2. DES OBSTACLES A LA RECHERCHE AUTOMATIQUE : DIALOGUER AVEC LA MACHINE	335
4. LES PHENOMENES MULTIMODAUX OBSERVABLES DANS <i>CORPUS MASSY</i>.....	338
4.1.1. LA REPRODUCTION DES GESTES PAR INTERPRETE	338
4.1.2. LA NEGOCIATION DU SENS DES GESTES ICONIQUES.....	344
4.1.3. LE <i>TRIANGLE GESTUEL</i> : LA CO-CONSTRUCTION MULTIMODALE DU DISCOURS	350
4.1.4. LA REPONSE NON-VERBALE – OMISSION DE L’INTERPRETE DANS LA CHAINE COMMUNICATIONNELLE	354
5. <i>CORPUS TORCY</i>, SON CADRE, SES PARTICIPANTS	357
5.1.1. LA DISPOSITION SPATIALE DE LA SEANCE ET SON IMPACT SUR L’ENREGISTREMENT	363
6. LA DIMENSION NON-VERBALE EN CHIFFRES DANS <i>CORPUS TORCY</i>	367
6.1.1. LE RATIO <i>GESTE / PAROLE</i> CHEZ LES ACTEURS DE <i>CORPUS TORCY</i>	371

6.1.2.	LE PAYSAGE GESTUEL D'ÉCHANGE EN FORMATION CIVIQUE	379
6.1.3.	PROFILS GESTUELS ET ANALYSE CROISEE DES PRESTATIONS DES INTERPRETES	391
6.1.4.	LES GESTES DEICTIQUES : DES POINTS DE CONVERGENCE.....	394
6.1.5.	DIFFERENTES PRISES EN CHARGE DU MEME DISCOURS-SOURCE	395
6.1.6.	EUPHEMISMES NON-VERBAUX, LES GESTES COMME OUTIL DE MEDIATION	397
7.	<u>CONSTRUCTION ET COMPOSITION DU CORPUS LIBRE ACCES</u>	398
7.1.1.	LES DEFIS DE L'ANNOTATION DU CORPUS MULTILINGUE.....	412
7.1.2.	L'AMENAGEMENT DU VOCABULAIRE CONTROLE	414
8.	<u>LA DIMENSION NON-VERBALE EN CHIFFRES DANS CORPUS LIBRE ACCES.....</u>	415
8.1.	LE RATIO GESTE / PAROLE.....	419
8.1.1.	LE PAYSAGE GESTUEL DE <i>CORPUS LIBRE ACCES</i>	421
8.1.2.	LE PAYSAGE GESTUEL DES INTERACTIONS MEDICALES	424
8.1.3.	LE PAYSAGE GESTUEL DES INTERACTIONS EN MILIEU SOCIAL.....	429
8.1.4.	LE PAYSAGE GESTUEL LIE A L'INTERACTION A LA POLICE.....	435
8.1.5.	LES PROFILS GESTUELS DES INTERPRETES	439
8.2.	LES PHENOMENES MULTIMODAUX OBSERVABLES DANS <i>CORPUS LIBRE ACCES</i>	444
8.3.	LA REPRODUCTION DES GESTES.....	444
8.3.1.	LE <i>TRIANGLE GESTUEL</i>	451
8.3.2.	REPOSE NON-VERBALE	454
8.3.3.	CONCLUSIONS DE L'ANALYSE DU CORPUS MULTIMODAL	456
	<u>CONCLUSION.....</u>	462
	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	475
	<u>TABLE DES ILLUSTRATIONS</u>	502

*Tout se passe comme si l'intention d'autrui habitait mon corps
ou comme si mes intentions habitaient le sien.
Le geste dont je suis témoin dessine en pointillé un objet intentionnel.
Cet objet devient actuel et il est pleinement compris
lorsque les pouvoirs de mon corps s'ajustent à lui et le recouvrent.
Le geste est devant moi comme une question,
il m'indique certains points sensibles du monde, il m'invite à l'y rejoindre.
La communication s'accomplit
lorsque ma conduite trouve dans ce chemin son propre chemin.
Il a confirmation d'autrui par moi et de moi par autrui.*

Maurice Merleau-Ponty

(Phénoménologie de la perception, 1945, pp. 215-16)

Introduction

Le présent travail s'inscrit dans deux axes de recherche majeurs qui connaissent depuis près de deux décennies un essor considérable : celui des l'interprétation en service public, relevant des études en traductologie, et celui des études gestuelles, ou *Gesture Studies*, situées à la frontière des domaines de la linguistique, de la psychologie et des sciences cognitives. Avec pour but d'exposer clairement les objets et la portée de cette étude, nous nous pencherons dans un premier temps sur l'analyse épistémologique du titre adapté, qui, à travers ses éléments-clés, nous permettra de désigner un terrain de recherche interdisciplinaire. Dans un second temps, nous présenterons ici les principales motivations de ce travail académique et nous introduirons les questions de recherche qui ont guidé nos choix méthodologiques dans la première partie de ce travail. Puis nous détaillerons les caractéristiques de notre corpus multimodal, les défis liés à sa construction et à son annotation, ainsi que les résultats de vérification des hypothèses analysées à travers ce jeu de données spécifique. Nous concluons enfin ce préambule introductif en abordant la problématique du positionnement de ce travail dans le monde scientifique et en ouvrant notre réflexion à ses applications dans le contexte professionnel d'interprétation dans les services publics.

L'interprétation, qui consiste à restituer oralement des énoncés-sources en langue-cible, implique deux terrains d'application prépondérants. Le premier englobe l'univers des congrès scientifiques, des événements diplomatiques variés et des délibérations à l'échelle internationale ou mondiale, d'où son nom d'interprétation de conférence. Le deuxième, constitue un des fondements d'un fonctionnement efficace des sociétés interculturelles modernes, dans la mesure où les interprètes interviennent dans un éventail d'institutions publiques : les hôpitaux, les écoles, la police ou encore des instances administratives ou juridiques diverses. Ces interventions qui assurent une communication entre les usagers allophones et les fonctionnaires du pays d'accueil, relèvent de l'interprétation en service public, qui constitue le contexte de la présente recherche (Angelelli, 2008) (Navarro & Benayoun, 2015). Réalisée principalement en mode consécutif, avec un décalage temporel par rapport à la parole de l'orateur, cette forme d'interprétation implique un cadre communicationnel bien particulier, qui la distingue à plusieurs égards de l'interprétation de conférence, qui, elle, est surtout réalisée en mode simultané.

Dans ce contexte éminemment interculturel, où la compréhension mutuelle repose sur l'intervention d'un *tiers traduisant*, les éléments non-verbaux, ceux qui ne sont pas soumis au

code linguistique, gagnent en valeur. Pourtant, le rôle des signaux acheminés à travers le système visuel a initialement été marginalisé dans le cadre des études en interprétation dans les services publics (Miletich, 2015) (Krystallidou, 2020). En effet, ce domaine, à l'époque moderne, restait toujours dans l'ombre de l'interprétation de conférence, qui bénéficiait d'un cadre plus stable, privilégiant dès lors des recherches de plus ample envergure. Aussi le milieu scientifique était-il tenté d'en transposer les règles déontologiques au métier de l'interprétation de service public, en conceptualisant l'interprète comme un être *invisible*, restituant de manière transparente les propos des orateurs, incapable d'utiliser sa *propre* voix, et *a fortiori*, son *corps* (Angelelli, 2001). Grâce aux efforts, intensifiés au cours des deux dernières décennies pour institutionnaliser ce métier et professionnaliser ses praticiens, cet ancien paradigme inadapté au cadre d'interprétation dans les services publics a progressivement été effacé au profit d'une conception de l'interprète, partenaire actif de l'échange, dont les compétences interculturelles (Navarro, 2020b) et interpersonnelles contribuent à l'établissement d'une entente mutuelle, à parts égales avec ses compétences linguistiques (Pöchhacker, 2008). Une croissance des chiffres de migrations, constante et dynamique, met de nos jours en contact des cultures très éloignées sur le plan géographique, qui ne partagent pas de code linguistique, et ne disposent pas d'un cadre commun de références extralinguistiques. Face à des visions du monde fondamentalement différentes, qui se manifestent au travers de conceptions variées du temps et de l'espace, du corps humain et de ses maladies, de la vie familiale ou des rapports à l'appareil administratif, l'interprète est tenu de dépasser son rôle initial d'intermédiaire linguistique pour devenir un véritable médiateur interculturel, tissant le lien entre différents systèmes linguistiques, mais également entre des univers conceptuels.

Le travail d'interprète consiste à rendre le sens de l'énoncé-source en langue-cible de manière aussi fidèle et complète que possible. Or, à l'instar des recherches en linguistique cognitive, nous savons que l'énoncé mis en place dans l'échange communicationnel en face-à-face ne se résume pas au message verbal, mais présente plutôt un caractère multimodal (Ferré, 2019). Le principe de multimodalité met en avance une relation de complémentarité entre la parole et les éléments non-verbaux, seuls capables de rendre visibles les représentations visuelles de la pensée humaine, stockées dans l'imagerie mentale des sujets parlants. Si le non-verbal constitue ainsi une partie inhérente du message-source, comment peut-on donc ignorer son rôle dans le processus d'interprétation, focalisé sur la restitution de *l'intégrité* de ce même message ?

Le contexte de l'interprétation en service public rend donc la dimension non-verbale de la communication particulièrement importante pour plusieurs raisons. Compte tenu, tout d'abord, de l'instantanéité d'émission-réception des signaux visuels, les productions non-verbales mises en œuvre dans l'échange communicationnel se montrent immédiatement accessibles à tous les participants, en temps réel, ce qui les oppose au traitement différé des signes verbaux, soumis au décalage dû à l'interprétation (Bouvet, 1997). Par ailleurs, le contact des usagers issus de cultures éloignées augmente considérablement l'importance du respect des règles de bienveillance et de politesse régulant tout échange social, dont une partie essentielle repose sur les normes du comportement non-verbal (Goffman, 1967). De surcroît, les interactions interprétées en service public impliquent une asymétrie de pouvoir inhérente, opposant d'un côté des migrants dont le cours de vie peut être déterminé par le résultat d'un entretien administratif, et de l'autre côté, des juges, des médecins, des travailleurs sociaux ou des fonctionnaires de police aux frontières, face à une importante quantité de dossiers à traiter. Soumis qu'ils sont à la pression permanente des contraintes temporelles, les institutionnels risquent d'être tentés de faire des économies de temps en coupant court à des explications des interprètes qu'ils jugent non essentielles de prime abord. Pourtant, les premières impressions, reposant essentiellement sur des éléments non-verbales qui constituent l'ethos de la personne, peuvent induire des interactants en erreur, surtout si elles ne sont pas accompagnées des commentaires appropriés de la part des interprètes, explicitant les valeurs culturelles mises en place à travers le comportement des acteurs (Collados Aís, 2003) (García Becerra, 2012). En effet, regarder droit dans les yeux de l'interlocuteur, considéré comme signe de respect dans certaines cultures, constituera un mépris dans d'autres ; éclater de rire représentera dans certaines aires géographiques un signe d'amusement, tandis que dans d'autres il sera plutôt symptomatique d'une gêne ou d'une détresse émotionnelle. Face à de telles contradictions d'usage des productions non-verbales, l'absence des commentaires de la part de l'interprète, médiateur interculturel, risque de s'avérer lourde de conséquences pour l'utilisateur dont le dossier sera refusé à cause d'une attitude, en apparence, inadaptée. Enfin, les gestes manuels spontanés font partie inhérente du processus multimodal de représentation des idées et de récupération des souvenirs stockés dans la mémoire des énonciateurs (Goldin-Meadow, 2003). Leur production n'est pourtant pas entièrement soumise au contrôle volontaire dans la mesure où ils mettent en place un lien direct entre le mouvement des mains et la dimension imagée de la pensée humaine s'appuyant sur un répertoire conceptuel marqué par la culture et les expériences de l'orateur. Il se peut donc que les gestes produits par l'utilisateur et l'interprète, correspondant

au même concept-clé, présenteront des formes complètement différentes puisqu'ils illustreront des images mentales prototypes dissemblables. Une telle divergence entre les productions gestuelles observables dans l'énoncé original et leur interprétation risqueront, à leur tour, d'impliquer une baisse de confiance envers l'interprète, suspecté d'avoir fourni une traduction erronée ou déformée. La prise en compte de telles situations potentielles nous incite à formuler une hypothèse selon laquelle les productions non-verbales participeraient au processus de co-construction du sens et influenceraient les relations de confiance entre l'interprète et les acteurs des interactions en service public.

Afin de saisir pleinement le rôle des éléments non-verbaux au sein des interactions interprétées, nous traçons dans ce travail un chemin de réflexion partant d'un contexte prépondérant de communication, pour ensuite circonscrire progressivement la portée de notre recherche, jusqu'à la recentrer sur la *gestualité co-verbale*. Nous commençons ainsi par une analyse synthétique et diachronique de différents modèles de la communication qui nous conduit à adopter une perspective multimodale, au sein de laquelle nous nous focalisons sur ses aspects non-verbaux, ceux qui requièrent principalement le canal visuel. Pour autant, traiter tous les signaux non-verbaux dans le cadre d'un seul travail de recherche constituerait une tâche trop ambitieuse pour mener une étude empirique méthodologiquement fiable et rigoureuse. C'est pourquoi, afin d'assurer la faisabilité de ce projet, nous choisissons d'axer nos recherches sur l'analyse des gestes co-verbaux, notamment manuels et céphaliques, réalisés spontanément lors de la production de parole. Nous nous appuyons dans cette analyse sur deux termes auxiliaires : celui de *geste* lui-même, représentant l'unité délimitable et étudiable, et celui de *gestualité* correspondant l'ensemble du répertoire gestuel et aux phénomènes l'impliquant dans un contexte donné, qui, dans notre cas, renvoie à l'interprétation en service public. En visant la précision terminologique d'un côté et en tenant compte du caractère polyvalent et protéiforme des gestes de l'autre côté, nous procédons en trois étapes pour rendre le concept de *geste* opérationnel. Dans un premier temps, nous définissons le geste par le prisme de ses caractéristiques physiques telles que le mouvement des mains et de la tête, et nous tâchons de tracer ses limites afin de pouvoir distinguer des productions gestuelles discrètes, quantifiables et codifiables à l'aide des outils informatiques (Kita, van Gijn, & van der Hulst, 1998). Dans un second temps, nous nous intéressons à différentes classifications gestuelles, dans l'objectif de constituer un recueil de catégories prédéfinies représentant le plus pertinemment les occurrences observables dans notre corpus. Nos recherches se focalisent à cette étape sur les typologies avancées par A. Kendon (2004) et D. McNeill (1992) – tous deux reconnus par la

communauté internationale des chercheurs en études gestuelles ; par J. Cosnier (1982) – dont les écrits impactent considérablement la littérature francophone sur le sujet ; et finalement par F. Poyatos (1997), présentant le premier classement des gestes observables en situation d'interprétation, attirant ainsi, comme pionnier, l'attention sur cette problématique dans le domaine d'interprétation. Une analyse croisée de ces typologies de référence nous permet d'élaborer notre propre classement gestuel pour rendre compte de toutes les occurrences des gestes observables dans notre corpus bien particulier.

Construit sur deux niveaux de granularité, notre classement divise les gestes co-verbaux en trois catégories prépondérantes, chacune englobant quelques types gestuels plus détaillés. Nous distinguons au sein de ce système les gestes *symboliques* tels que le *hochement* ou *secouement de la tête*, ou bien le *haussement des épaules*, ainsi que d'autres *emblèmes* ayant principalement une réalisation manuelle. La deuxième catégorie comprend les gestes *illustateurs*, divisés en deux types distincts, notamment les gestes *iconiques* et les gestes *conceptuels*. Ce répertoire est complété par la catégorie des gestes *régulateurs d'échange*, tels que les gestes *déictiques*, les gestes *phatiques* et les *battements*. Puis, afin de reconnaître formellement le rôle non négligeable que d'autres éléments extralinguistiques, tels que le regard, les postures ou les mimiques faciales exercent dans l'échange communicationnel, nous ajoutons au sein de ce classement une quatrième catégorie, vaste et hétérogène, englobant toutes les autres *productions non-verbales signifiantes* (Benayoun, 2018). Même si, au cours de ce travail, elles ne sont pas soumises à un traitement qualitatif détaillé, leur présence explicitée dans le corpus permet de reconnaître leur fort potentiel de modification du sens des expressions multimodales au sein des échanges interprétés.

Nous nous intéressons enfin aux gestes en tant qu'unités de sens du système visuel, en les soumettant à l'analyse sémiotique par le prisme des modèles dyadiques, triadiques et tétraédriques du signe (Hébert, 2010), tels qu'ils sont proposés pour décrire le signe linguistique, les différentes variations du triangle sémiotique, le signe visuel et le signe véhiculant les messages en langues de signes. Cette réflexion théorique nous amène à constater qu'en réalité, les *gestes* ne correspondent pleinement à aucun de ces modèles, mais s'approchent plutôt du concept de *praxème* élaboré dans le cadre d'une approche pragmatique du sens (Détrie, Siblot, & Verine, 2001). Afin de rendre compte de ce décalage conceptuel, nous créons la notion du *praxème gestuel*, le *gestème*, permettant non seulement de désigner les gestes comme action physique signifiante, pouvant être traitée par la perception visuelle de chaque personne, mais surtout pour comprendre comment les gestes, combinés à d'autres productions

non-verbales, participent au processus multimodal de co-construction (Azaoui & Tellier, 2020) et de négociation du sens dans le cadre des interactions interculturelles que sont les séances d'interprétation dans le service public.

En poursuivant l'objectif d'explorer le rôle que joue le non-verbal dans ce contexte, nous analysons une triangulation de données, englobant une enquête par questionnaire, des entretiens individuels et un corpus multimodal constitué d'enregistrements audiovisuels. La première étape de la partie empirique de cette étude consiste ainsi à mettre en place un questionnaire mixte adressé aux interprètes d'une des plus grandes agences de traduction opérant dans la région parisienne, l'association ISM Interprétariat. L'enquête permet de recueillir des réponses et des commentaires auprès de 60 interprètes professionnels. L'échantillon compte des hommes et des femmes âgés de 23 à 65 ans, dont l'expérience professionnelle peut atteindre 20 ans, qui assurent l'interprétation en 43 différentes langues de travail au sein de plus de 20 institutions de service public : des organismes dédiés aux migrants et réfugiés, notamment l'OFII, l'OFPRA, et la CNDA ; des contextes médicaux variés, allant de la Protection Maternelle et Infantile, en passant par la psychiatrie, pour arriver aux diagnostics de maladies graves et aux soins palliatifs ; mais aussi les tribunaux, les écoles, les institutions publiques d'aide au logement, la police et la police aux frontières. Ces premières données empiriques permettent d'examiner notre problématique en adoptant la perspective de *perception*, c'est-à-dire, l'image que les interprètes eux-mêmes ont du rôle des gestes dans leur pratique professionnelle. Les données obtenues grâce au questionnaire permettent également de reconstruire le répertoire gestuel mis en place lors des séances interprétées variées et les principales difficultés interculturelles liées à l'usage des gestes. Les résultats du questionnaire font émerger l'image d'un interprète qui porte toujours les traces de théories préconisant son invisibilité et son effacement lors des interactions. Le concept d'un interprète transparent se montre encore fortement présent et profondément enraciné dans l'imaginaire collectif de plusieurs professionnels du métier, ce qui se traduit par conséquent par une réticence globale à consciemment analyser les productions non-verbales des usagers et, surtout, à admettre la production gestuelle des interprètes, considérée comme signe de manque de professionnalisme. Cependant, les interprètes mentionnent spontanément de nombreux exemples de situations où ils ont été amenés à expliquer des gestes des acteurs pour éviter des malentendus entre les usagers et les institutionnels, ce qui souligne le fait que la médiation interculturelle ne se limite pas à la parole mais se déroule au niveau multimodal.

Afin d'explorer plus profondément les différents exemples de l'usage particulier des gestes dans la pratique d'interprétation, nous poursuivons l'enquête avec des entretiens individuels menés auprès d'une douzaine de professionnels assurant l'interprétation en 14 différentes langues de travail. Leurs témoignages permettent non seulement d'apporter l'éclairage culturel précieux sur des phénomènes non-verbaux potentiellement conflictuels en échange interculturel avec l'occident, mais également de mettre en lumière certaines difficultés du travail du terrain, liées plus globalement au non-verbal, telles que le manque de reconnaissance immédiate du statut de l'interprète, en l'absence de signes d'appartenance professionnelle visibles. Par ailleurs, parmi les éléments mentionnés de manière récurrente, nous pouvons citer des préjugés fondés sur l'ethos des interprètes, étant à l'origine des amalgames confondant les interprètes avec les migrants dans l'esprit de certains fonctionnaires du secteur public. Un objectif complémentaire atteint au travers de ces entretiens est de solliciter des participants pour des études de terrain, impliquant l'accompagnement des interprètes en déplacement professionnel afin de pouvoir filmer leur travail, ce qui nous fournirait ainsi un matériel vidéo nécessaire pour construire le premier corpus multimodal authentique relevant des interactions interprétées en service public.

Cette étape s'avère une tâche ardue à cause des contraintes éthiques et légales qui entravent l'enregistrement audiovisuel des échanges dans de nombreuses institutions publiques. C'est pourquoi, afin d'assurer la faisabilité de cette étude, nous décidons de compléter le matériel vidéo écologique, filmé sur le terrain par l'auteure de ce travail, avec des enregistrements des sessions d'interprétation conçues dans le cadre de la formation des interprètes, et disponibles en libre accès. Nous avons pleinement conscience que la valeur de ces deux volets de notre corpus multimodal n'est pas similaire. Par conséquent, afin d'assurer une comparabilité de données, lors de la sélection des séquences vidéo pour le corpus, nous prenons toutes les précautions pour éliminer des interactions se montrant trop artificielles, n'impliquant pas une véritable interprétation, mais faisant plutôt preuve d'un échange des répliques bilingues apprises par cœur. Nous admettons en revanche des échanges qui certes, sont fondés sur un scénario rudimentaire, mais au cours desquels l'interprétation est assurée en temps réel et la production gestuelle se montre spontanée, ne résultant donc pas d'une mise en scène. Une sélection rigoureuse des séquences adaptées à nos critères permet de passer de plus de 12 heures du matériel brut, comprenant quatre séances filmées sur le terrain et 23 interactions semi-contrôlées, à un corpus mixte de 13015 secondes. Ainsi conçu, le Corpus Multimodal compte 126 séquences vidéo constituant deux volets : Corpus Écologique, de durée totale de 5292

secondes, présentant des interactions en pédopsychiatrie et en formation civique ; et Corpus Libre Accès, comptant 7723 secondes d'enregistrements annotés, illustrant des interactions en trois contextes majeurs : médical, social et policier.

Les enregistrements vidéo sont analysés à l'aide d'un logiciel d'annotation des corpus multimodaux, ELAN, largement utilisé dans les recherches en études gestuelles (Rohlfing, et al., 2006). L'outil choisi permet d'annoter, c'est-à-dire de lister manuellement, toutes les occurrences des gestes et des *productions non-verbales significantes* en les associant temporellement à la parole adjacente. Le corpus compte les interactions en 16 langues, assurées par 27 interprètes, et est codé à travers 12880 annotations dont 5504 impliquent des *gestes*. Sachant qu'il s'agit des interactions interprétées, nous tenons ici à préciser que nous ne transcrivons que des répliques en deux langues de référence – en français et en anglais. En revanche, dans le cas des langues tierces, nous nous limitons à l'annotation des *segments* de parole, et non pas des mots exacts dont l'inclusion exigerait une traduction multilingue. Ce choix méthodologique est dicté par le fait que dans le cadre de cette recherche, la parole est considérée avant tout comme vecteur du *sens*, contrairement à des études d'interprétation au niveau verbal ou à des recherches consacrées à la coordination temporelle *geste / parole* qui exigerait, en effet, une annotation rigoureuse des mots séparés.

Les solutions méthodologiques mises en place permettent de répondre aux questions de recherche suivantes. Quel est le répertoire ou le *paysage* gestuel, des interactions interprétées en service public et dans quelle mesure varie-t-il selon le contexte ? Peut-on parler d'un *profil* gestuel particulier de l'interprète, marqué par une abondance systématique de certains types gestuels, ou bien l'usage des gestes reste régulé par des habitudes communicationnelles idiosyncratiques ? Les professionnels de ce domaine, se refrenent-ils de produire des gestes, conformément à ce qu'ils ont exprimé au cours des questionnaires et des entretiens ; ou bien la faible reconnaissance du rôle des productions non-verbales en interprétation découle-t-elle plutôt du caractère subconscient et intuitif de leur usage ? Enfin, quelles sont les stratégies de prise en compte de la dimension non-verbale de l'énoncé-source par les interprètes ? Quels sont les paramètres influençant le choix de différentes stratégies, telles que l'explication verbale, l'omission ou la reproduction des gestes, et comment ces stratégies impactent-elles la dynamique et l'efficacité de l'échange communicationnel interprété ? Notamment, les interprètes, présentent-ils une tendance systématique à reproduire les gestes originaux des orateurs et si cela se confirme, quelles sont les régularités d'application d'une telle stratégie multimodale ? Les réponses à toutes ces questions de recherche permettent d'examiner le non-

verbal en interprétation à travers les caractéristiques de *production*, ce qui nous donne l'opportunité unique de comparer la vision que les interprètes ont de leurs pratiques multimodales, avec l'usage des gestes qu'ils mettent en place réellement, sur le terrain.

La vérification des premières hypothèses est possible grâce à l'analyse quantitative des données annotées sur ELAN, permettant le calcul des *profils* gestuels des acteurs, renseignant la fréquence d'usage de différents types gestuels, et le *paysage* gestuel correspondant à l'ensemble des profils de tous les acteurs des échanges dans un contexte donné, par exemple dans le milieu médical ou à la police. À l'aide des statistiques sur les annotations, nous sommes également en mesure de calculer le ratio *geste / parole* exprimant quel pourcentage du temps total de parole des participants donnés est accompagné de gestes, et permettant ainsi d'examiner avec précision l'abondance des productions gestuelles des interprètes. De surcroît, afin de saisir le rôle du non-verbal dans la dynamique interactionnelle des échanges en service public, nous nous penchons également sur l'analyse qualitative des exemples concrets où l'usage particulier des gestes modifie le déroulement de l'interaction. Dans ces cas-là, les gestes ne sont pas uniquement traités comme des mouvements signifiants mais acquièrent, grâce au contexte, une valeur sémantique importante, les élevant au rang de *gestèmes*. En effet, des variables externes telles que l'ethos et les relations des participants, le rapport des forces, le niveau de stress et les contraintes sociales et spatiales de différents lieux d'intervention, ont ici un impact primordial sur l'interprétation des gestes particuliers produits au cours des interactions, d'où la notion d'analyse *contextualisée* annoncée dans le titre du présent travail. Seul le traitement complexe des unités gestuelles en tant que *gestèmes* permet d'examiner le rôle qu'ils jouent dans le processus multimodal de co-construction et de négociation du sens en interprétation de service public.

Les résultats de cette recherche confirment que le rôle de la *gestualité co-verbale* était jusqu'à présent marginalisé dans le domaine d'interprétation dans les services publics et que la sous-représentation de cette problématique dans les études académiques commence à peine à être étudiée ces dernières années avec de plus en plus de publications mentionnant sa position incontournable, qui aujourd'hui voient le jour. Notre travail permet de fournir des preuves tangibles de la forte présence et de l'importance primordiale des gestes en interactions interprétées. En effet, grâce à l'analyse statistique du corpus multimodal, nous savons désormais que les *gestes* et autres *productions non-verbales signifiantes* ont constitué 43% de tous les segments annotés, ce qui témoigne de leur usage fréquent lors des échanges interprétés en service public. Quant au ratio *geste / parole* chez de l'interprète, l'index calculé à base des

productions multimodales de 27 interprètes enregistrés permet de savoir que ces professionnels gesticulent en moyenne lors de 47% de leur temps de parole. Cette donnée confirme notre hypothèse selon laquelle, malgré la tentative de limiter sa production gestuelle, déclarée par les interprètes dans le questionnaire et les interviews, la *gestualité co-verbale* joue dans l'expression multimodale de ces professionnels un rôle plus important qu'ils ne le pensent, ce qui peut s'expliquer par le caractère intuitif et spontané des productions non-verbales. En ce qui concerne le profil gestuel calculé de manière jointe pour tous les interprètes, il est dominé par l'usage des gestes *conceptuels*, *déictiques* et des *hochements de tête*, représentant respectivement 30%, 18% et 17% de toute production gestuelle de ces acteurs. L'abondance des gestes *conceptuels* témoigne d'un effort cognitif important lié à l'interprétation et aux processus mentaux engagés, et confirme ainsi que la mise en place des gestes facilite la conceptualisation et la production de parole. Les gestes *déictiques*, fortement représentés chez les interprètes, assurent avant tout une importante fonction de désambiguïsation des pronoms utilisés en discours, en permettant ainsi d'identifier sans faute les objets et les personnes désignés. Enfin, pour ce qui relève des *hochements de tête*, leur usage garantit aux acteurs la possibilité d'exprimer le feedback non-verbal immédiat, de marquer l'écoute active et de coordonner, de manière discrète, la distribution des tours de parole, primordiale lors des interactions interprétées. En ce qui concerne les *paysages gestuels* des interactions interprétées, malgré nos prévisions, ils s'avèrent relativement stables au sein des contextes analysés, dominés globalement par les gestes *conceptuels*, les *hochements de tête* et les gestes *déictiques* des acteurs, correspondant respectivement à 22%, 21% et 15% de tous les segments annotés.

Pour aller plus loin, au-delà de la production gestuelle idiosyncratique, propre à chacun des participants, nous nous penchons sur l'analyse qualitative des phénomènes multimodaux observables dans notre corpus, révélant une dynamique interactionnelle complexe. Premièrement, les 109 occurrences de reproduction des gestes par les interprètes, retrouvées dans les enregistrements audiovisuels de tous les sous-corpus, suggèrent l'usage systématique de cette stratégie en interprétation consécutive de service public. Ce phénomène concerne avant tout les gestes *iconiques*, *déictiques* et certains *emblèmes*, tels que celui de représenter des chiffres avec ses doigts. Intuitive et naturelle du point de vue des études cognitives, la reproduction des gestes semble dynamiser l'échange communicationnel exolingue grâce au double codage de la même unité sémantique, les rendant immédiatement accessible à tous les participants, indépendamment de leur maîtrise de langue impliquée. Ce processus multimodal s'avère toutefois à double tranchant, puisque les situations capturées dans le corpus permettent

d'observer qu'une divergence entre la forme des productions non-verbales correspondant au même concept-clé entraîne une consternation visible chez les acteurs et provoque des demandes d'explications supplémentaires de la part de l'interprète. Cet exemple permet de confirmer le caractère indispensable d'un commentaire approprié face à des situations d'incompréhension ou à des malentendus, soulignant ainsi le rôle de l'interprète comme médiateur interculturel. De surcroît, sachant qu'une telle mésentente peut être engendrée par une incohérence d'usage des gestes, nous pouvons constater que les productions non-verbales participent non seulement à la co-construction et à la négociation du sens mises en place par les acteurs, mais également à l'élaboration d'une relation de confiance entre eux, dans la mesure où la similitude de la production non-verbale de l'orateur et de l'interprète sert en quelque sorte de garantie de la fidélité de l'interprétation. Enfin, une fois le sens d'un geste récurrent établi, ce geste peut entrer dans le répertoire non-verbal commun des participants de l'échange, contribuant ainsi à la construction d'un certain code non-verbal partagé et disponible pour tous les acteurs impliqués, facilitant une communication au-delà des mots soumis aux barrières linguistiques.

Pour conclure, une recherche bibliographique effectuée à partir des publications relevant de domaines différents, une réflexion critique sur les solutions méthodologiques existantes et l'analyse du corpus multimodal riche et hétérogène nous permettent d'élaborer un outillage théorique et une méthodologie sur mesure, transférables à d'autres études liant communication et *gestualité co-verbale* en interprétation en service public. Le présent travail poursuit ainsi l'objectif, modeste, de contribuer au développement de l'approche multimodale et des études gestuelles dans le contexte d'interprétation en service public.

Première partie

**La communication
et ses dimensions non-verbales**

1. La multimodalité et les modèles de communication

Le présent travail s'inscrivant dans plusieurs axes de recherche interdisciplinaire, l'objectif de ce premier chapitre sera non seulement de désigner précisément l'objet de notre étude en le situant à la frontière de différents courants de pensée scientifique, mais également de tracer les limites de ce travail en détaillant quels éléments liés au sujet principal se retrouveront hors de sa portée. Nous commencerons par la réflexion sur la communication humaine au sens large, en interrogeant différentes définitions de ce phénomène au travers de l'étude de modèles mis en place pour illustrer la conceptualisation de son fonctionnement. L'évolution de ces derniers nous permettra d'observer le décalage de l'intérêt principal portant initialement sur l'information, dont la transmission était imaginée comme un processus linéaire, vers les schémas et les conceptions plus complexes, incluant de plus en plus pleinement le caractère bidirectionnel et circulaire ainsi que le contexte de l'interaction, les enjeux et les caractéristiques représentés par chacun des acteurs au sein d'une situation communicationnelle. La prise en compte de ces variables, ainsi que l'analyse de différentes formes que peuvent adopter les signaux lors des échanges communicationnels en face-à-face, nous mènera ensuite vers l'exploration du principe de multimodalité. L'approche multimodale nous incitera ainsi à mettre l'accent sur la dimension non-verbale de la communication et à nous intéresser aux différents canaux et types de signaux qui y sont impliqués. La multitude des productions non-verbales placées au cœur de recherches variées en linguistique, en psychologie, en éthologie et en sciences de la communication nous poussera dès lors à circonscrire l'étendue de cette recherche aux seules productions non-verbales relevant du système visuel. La tâche suivante consistera donc à définir les unités de sens mises en place au sein de ce système, en tenant compte de certains schémas récurrents observables parmi leurs traits formels et fonctionnels, mais en étudiant également les nombreuses variables contextuelles qui influencent de manière capitale leur valeur sémantique. Cette réflexion menée à l'instar des travaux en praxématique sera prolongée par une brève recherche terminologique organisée autour de la nomenclature des productions non-verbales dynamiques, examinées à travers des termes tels que *geste*, *gestème*, *gestualité* ou *gestique*. Enfin, ayant adopté la notion *gestème* comme unité de sens du système visuel, et *geste* désignant la production non-verbale, surtout de réalisation manuelle ou céphalique, dynamique et visible dans les interactions verbales en face-à-face, nous nous pencherons sur différentes typologies de gestes communément citées dans la littérature pour enfin en élaborer une, répondant aux contraintes de cette recherche et prenant en compte la spécificité et le contexte de notre corpus. Après la présentation de ce chemin de réflexion, nous

menant à la construction de notre propre typologie gestuelle qui reposera désormais sur deux niveaux de granulation, nous fournirons une description détaillée de chaque type destiné à être codé lors de la phase d'annotation du matériel vidéo relevant des interactions interprétées en service public, ce qui sera particulièrement détaillée dans les suivantes parties de ce mémoire.

1.1. Évolution des modèles de la communication

La communication humaine est sans doute un phénomène complexe et multidimensionnel qui attire invariablement l'intérêt des chercheurs. Les fruits de la réflexion axée autour des échanges communicationnels montrent que les langues sont communément considérées comme la forme la plus sophistiquée de la communication. Pourtant elles ne sont pas sa forme unique. La problématique principale de notre recherche étant l'analyse des variables non-verbales des interactions, nous nous proposons d'examiner la structure globale de la transmission des informations en processus communicationnel en regardant de près les différentes conceptions de leur modélisation. Une telle analyse synthétique permettant de comprendre l'intérêt croissant pour la dimension non-verbale de la communication est proposée dans l'ouvrage de J. Cosnier *et al.* (Cosnier, Berrendonner, Coulon, & Orecchioni, 1982), offrant un regard croisé sur les *Communications verbales, gestuelles et animales*. Les auteurs nous incitent à explorer plusieurs sources externes permettant de construire un panorama des approches à la communication, inspirées des recherches en télécommunication, en psychologie, en linguistique et en études des médias de masse.

Plus un concept est vaste et globalement connu, plus il s'avère difficile d'élaborer une définition qui le saisisse dans toute sa complexité. Il existe par conséquent des différences fondamentales dans les définitions de communication adoptées par des chercheurs de différents domaines. Pour témoigner de ce phénomène, regardons par exemple les deux définitions de ce terme proposées dans le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois & al., 2012, pp. 94-95), qui les renseigne de manière suivante :

1. La communication est l'échange verbal entre le sujet parlant, qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite ou implicite (selon le type d'énoncé).
2. La communication est le fait qu'une information est transmise d'un point à un autre (lieu ou personne). Le transfert de cette information est fait au moyen d'un message qui a reçu une certaine forme, qui a été codé.

Les deux citations présentent une divergence importante tant du point de vue de la portée du phénomène désigné, que de celui des termes principaux utilisés pour le décrire. Ainsi, la première définition réduit la communication à une seule modalité, celle d'échange verbal entre un sujet parlant et son interlocuteur. Nous pouvons en déduire que la conception prototypique de la communication suppose que le contact entre les interactants s'établit par le biais du code constitué de signes linguistiques. En revanche, la deuxième définition dresse un cadre plus large, désignant la communication avant tout comme le transfert d'information, et impliquant explicitement des termes-clés tels qu'un message ou un code. Cette conception correspond donc parfaitement à l'approche formelle recherchant un modèle général de fonctionnement de différents éléments de la communication, mis en place par les théoriciens de télécommunication et donnant naissance au *schéma canonique linéaire de la théorie de l'information* (Moles & Mathien, 2009, p. 105), appelé également le modèle de Shannon et Weaver.

En 1948, C. Shannon, inspiré par les travaux de son maître N. Wiener et travaillant à l'époque pour l'entreprise de télécommunication Bell, publie un article révolutionnaire *Une théorie mathématique de la communication* (1948) étant à l'origine du modèle de communication élaboré en collaboration avec le philosophe et mathématicien W. Weaver (Shannon & Weaver, 1949), organisé de manière suivante :

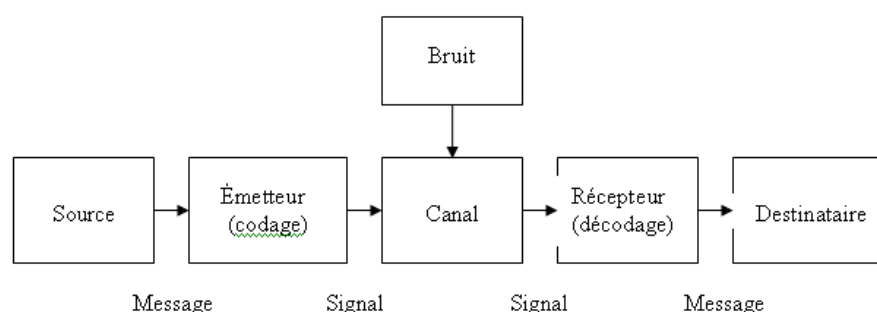


Figure 1 : Modèle de communication de Shannon et Weaver (1948)¹

Comme l'indique le schéma de la Figure 1, les chercheurs présentent la communication comme un acte essentiellement verbal, impliquant qu'une *source* émet intentionnellement un *message*, qui est ensuite codé par l'*émetteur* lui attribuant la forme d'un *signal*. Ce signal est acheminé à travers un *canal* qui peut subir certaines perturbations nommés les *bruits* (*noises*), tels que des erreurs dans la transmission, provoquées par des interférences parasites sur une

¹ Source : Modèle de Shannon et Weaver, Docteurs en communication, page consultée le 06/07/2017, URL : <http://cmn3509 eklablog.com/modele-de-shannon-et-weaver-a5884039>

ligne téléphonique. Le *récepteur* *décode* enfin le *signal* pour le livrer au *destinataire* sous forme de *message*. Ce modèle, conçu initialement pour les renseignements militaires, implique donc un transfert linéaire et unidirectionnel d'informations, où les seules sources de défaillance sont attribuées à des problèmes techniques. Le contexte de travail dans une entreprise de télécommunication en période de guerre justifie ici la focalisation sur la transmission d'information et par conséquent, l'absence du facteur humain sur le schéma, qui reçoit par conséquent des critiques le jugeant « simpliste et mécaniciste » (Charaudeau & Mainguenu, 2002, p. 110). Cette dernière imperfection sera par la suite rectifiée par ces auteurs par l'ajout de deux éléments complémentaires : du *bruit sémantique* et du *récepteur sémantique*, placés symboliquement sur le schéma au niveau de transmission du message, respectivement entre la source et l'émetteur et entre le récepteur et le destinataire. Ils représentent l'écart entre l'intention de l'émetteur et l'interprétation du message par le récepteur.

Malgré les imperfections et le caractère non universel du schéma Shannon-Weaver, sa construction a permis de mettre en lumière la distinction entre le *message*, représentant le sens ou bien le contenu de ce que l'on souhaite transmettre, et le *signal* qui désigne la forme attribuée. Cette représentation duelle ouvre ainsi la voie à la réflexion que le même message peut être acheminé par des signaux de différentes natures, non seulement verbaux mais aussi visuels ou corporels (Charaudeau & Maingueneau, 2002). Autrement dit, les signaux peuvent relever de différents canaux, comme dans le cas du message *Arrêtez-vous !* transmis verbalement, par un feu rouge, par un panneau routier ou par un geste manuel (Cosnier, Berrendonner, Coulon, & Orecchioni, 1982). Le choix parmi ces différentes formes sera à l'origine du fait que le message reçu, soumis aux contraintes du canal choisi et potentiellement endommagé par le bruit lors de sa transmission, sera difficilement analogue au message émis. La déformation du message peut être due également à d'autres facteurs invisibles sur le schéma initial de Shannon-Weaver conçu pour la communication entre les machines, ceux qui ne sont pas liés à l'aspect technique de la communication, mais à sa dimension humaine. Ainsi, en imaginant le chemin de transfert d'information entre les humains, il faut prendre en compte les *contraintes cognitives*, telles que la maîtrise du code par l'émetteur et le récepteur, et les *contraintes idéologiques* impliquant les règles socioculturelles, tels que les tabous ou les préjugés, qui limitent le choix et l'usage de ce code (Cosnier, Berrendonner, Coulon, & Orecchioni, 1982, p. 5). Tous ces facteurs peuvent donc contribuer à la distorsion du message et provoquer des situations dans lesquelles le sens attribué par l'émetteur ne correspond pas à celui saisi par le récepteur. Il est pourtant impossible de confronter cette divergence dans le

cadre d'un schéma linéaire unidirectionnel, qui ne prévoit pas d'espace susceptible de rendre compte de la réaction du destinataire au message reçu. Cette observation est à la base de l'introduction de la notion du *feedback*, ou *rétroaction* dans la littérature francophone, proposée par N. Wiener (1948), mathématicien américain et père de la cybernétique. Professeur au MIT² et maître de C. Shannon, il poursuit l'objectif dépassant la théorie mathématique et unifiant plusieurs disciplines autour des quelques notions-clés telles que la communication, l'information, et le rétrocontrôle (Segal, 2011). Publiant ses travaux en parallèle avec l'article de son jeune disciple (Shannon, 1948), N. Wiener rejette la conception linéaire au profit d'un modèle circulaire, liant le récepteur à nouveau avec l'émetteur par le concept de *feedback*, comme l'illustre l'image ci-dessous.

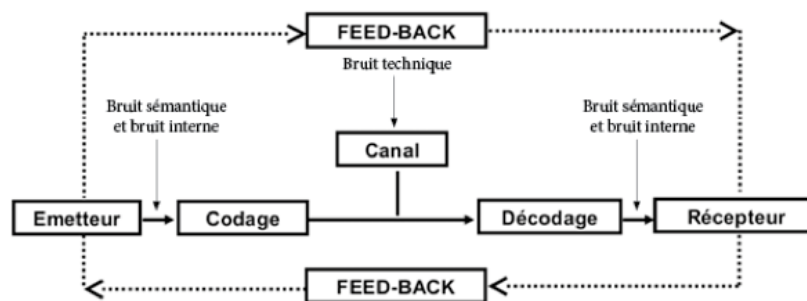


Figure 2 : Modèle cybernétique de Wiener (1948)³

En mettant en valeur l'importance de réaction du destinataire au message reçu, le modèle cybernétique de N. Wiener permet de représenter le caractère bidirectionnel des échanges humains, qui impliquent le changement dynamique des rôles entre l'émetteur et le récepteur. Il s'agit donc ici non seulement de transférer une information à une autre instance, mais surtout d'engager un *échange*, permettant d'augmenter le capital *commun*, partagé entre le destinataire et le destinataire (Amado & Guittet, 2012). Nous pouvons retrouver cette dimension sociale de communication en retraçant ses origines au terme *communicatio* emprunté, entre XIIIe et XIVe siècle, au latin classique où il englobe les notions de *mise en commun*, *échange de propos*, *action de faire part*, comme nous renseigne le dictionnaire Le Robert (Rey, 1992). L'idée d'enrichissement mutuel provenant de la communication avec d'autres communicateurs intègre les définitions élaborées dans des publications plus récentes,

² Massachusetts Institute of Technology.

³ Source : Communication, page consultée le 15/09/2020, Modèle cybernétique de Wiener
URL: http://www.meta-doc.fr/wp-content/uploads/2017/09/Fiche_Communication.pdf

évoquant *la circulation de la pensée* (Mousseau, 1973, p. 96), *le transfert d'expérience* (Moles, 1973, p. 82) ou le processus dans lequel [*l'ensemble des signaux peut*] *modifier de façon non énergétique l'environnement d'un autre être ou d'un autre organisme et par là changer d'une façon quelconque leur comportement* (Moles, 2018, p. 7). Si la théorie de l'information mettait l'accent sur le *transfert*, inspirée des schémas de transmission de l'énergie développés par la physique (Charaudeau & Mainguenu, 2002, p. 109), les approches plus récentes parlent en revanche de la *circulation* des éléments subjectifs tels que la *pensée* ou *l'expérience*, jusqu'à constater que ces signaux impliqués dans le processus de communication peuvent influencer le destinataire. Le rôle de l'information n'est donc pas seulement de renseigner, mais également de *modifier* l'état du récepteur. L'observation que la fonction référentielle n'était pas la seule réalisée dans l'échange communicationnel a incité R. Jakobson à introduire six fonctions du langage, décrites initialement dans son essai sur *Linguistique et Poétique* (1963).

La recherche de R. Jakobson s'inspire du modèle triadique de K. Bühler, publié pour la première fois en 1934, distinguant trois fonctions de l'activité langagière : celle d'expression, d'appel et de représentation (Bühler, 2009). Dans son modèle destiné également à décrire la communication verbale, Jakobson renomme ces trois éléments initiaux, en les appelant respectivement la fonction expressive (ou émotive), la fonction phatique et la fonction référentielle, et y ajoute trois fonctions supplémentaires : la fonction conative, la fonction poétique et la fonction métacommunicative. Chacune correspond à un élément du schéma d'interaction verbale comprenant l'émetteur, le récepteur, le message, le code, le contact et le contexte, désigné par Jakobson de manière suivante :

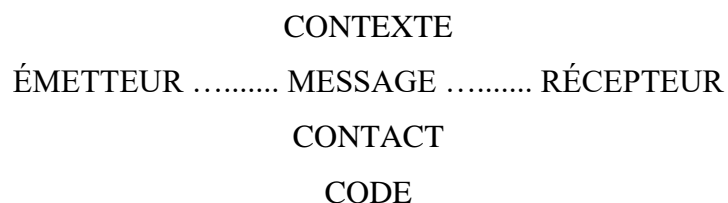


Figure 3 : Schéma de communication selon R. Jakobson (1963)

A l'instar des écrits de R. Jakobson, nous pouvons ainsi décrire l'échange verbal. L'émetteur envoie un message au récepteur. Ce message ne fonctionne pas dans le vide, mais renvoie à un certain contexte. Ensuite, le message requiert un contact, c'est-à-dire un certain canal physique ou une connexion psychologique entre l'émetteur et le récepteur permettant d'établir et de maintenir la communication. Enfin, le message ainsi acheminé relève d'un code

commun, maîtrisé en tout ou en partie, par le destinataire et le destinataire, appelés pour cette raison également l'encodeur et le décodeur (Jakobson, 1963, p. 140). Malgré la conception de ce schéma pour représenter l'activité langagière, la présence de multiples fonctions, chacune focalisée sur un des éléments du langage, le rend aussi pertinent pour décrire la communication au sens large, y compris la communication non-verbale (Cosnier, Berrendonner, Coulon, & Orecchioni, 1982, p. 5).

En effet, il faut noter que pendant des siècles, l'approche prédominante en recherche sur la communication était axée autour du langage qu'on a considéré comme le moyen le plus sophistiqué parmi tous les outils développés par l'homme pour communiquer. Cette suprématie de la langue peut être observée entre autres dans les textes religieux tels que la Bible, selon laquelle le monde a été créé au moyen de la *parole* : *le seigneur parle, et l'Univers sort du néant* (Amman, 1779, p. 225)⁴. La conceptualisation du langage comme un cadeau divin différenciant les humains des animaux servait à valoriser notre espèce, ce qui a permis d'enraciner ce concept dans la culture, ayant pour conséquence la mise à l'écart d'autres modalités de communication traitées comme secondaires (Morris, 1967). Cette disproportion entre la perception de l'importance de la dimension verbale et d'autres modalités communicationnelles, évoquée par de nombreux chercheurs en gestes, découle du fait que les gestes sont souvent associés à une incapacité de trouver les mots justes ou de contrôler son corps en parlant. Cela, à son tour, contribue à la fossilisation de l'image négative de la gestualité (Kendon, 2009), c'est pourquoi « la *communication explicite* reste aux yeux de beaucoup le privilège de la communication verbale, seule censée véhiculer le message noble, officiel, qui constitue le *texte* » (Cosnier, 1977, p. 2035). De surcroît, il faut observer que pendant des siècles les linguistes ne disposaient pas de moyens techniques suffisants pour enregistrer et examiner les productions orales dans toute leur complexité, ce qui a contribué à la concentration des études sur les textes écrits, intensifiées particulièrement par le développement des technologies d'impression du texte au XIXe siècle (Kendon, 2009). Le texte écrit est ainsi devenu, dans l'esprit collectif, un idéal vers lequel il fallait tendre, ce qui a largement influencé le courant des études en linguistique (Harris, 1987) (Linell, 2005) (Kendon, 2009). Le caractère linéaire du texte écrit, imposé par la structure des langues que l'on note phrase par phrase, mot par mot, lettre par lettre a à son tour influencé la manière dont ils étaient analysés. Pourtant, il est largement démontré que la langue parlée est loin d'être égale à la transcription des énoncés

⁴ Cité par A. Maynard (2002, p. 101) dans son ouvrage consacré au langage gestuel chez les sourds-muets.

(Wadensjö, 1992) (Kerbrat-Orecchioni, 1997) (Selting, et al., 1998) (Traverso, 1999) (Ayaß, 2015) mais comprend une riche dimension au-delà des mots. C'était justement cette dimension non-verbale qui à partir de la moitié du XXe siècle a progressivement attiré l'intérêt des chercheurs de différents domaines, tels que l'anthropologie, l'éthologie, la psychologie, la sociologie et enfin la linguistique dans ses multiples formes.

Le nouveau point de vue a émergé des travaux sur la communication animale (Morris, 1967) (Morris, 1977) (Coulon, 1982). L'observation des interactions entre les représentants de la même espèce animale a amené les chercheurs à constater que, même s'ils ne sont pas capables de produire des paroles ou de développer un langage au sens propre, ils mettent en œuvre tout un éventail de manières de communication. Ces recherches, combinées avec le savoir sur les modèles existants destinés à représenter la communication humaine, ont inspiré la réflexion que la communication peut ne pas se dérouler de manière linéaire, mais qu'elle exploite, chez toutes les espèces, y compris l'homme, différents canaux à la fois. *Autrement dit, [l]es communications animales sont donc à multicanaux (ou multiviatiques) et nous sommes mieux disposés après le détour éthologique à admettre qu'il en est de même pour l'animal humain* (Cosnier, 1977, p. 2034). L'emplacement de l'homme à nouveau parmi les espèces animales a engendré le succès du livre de vulgarisation scientifique de D. Morris (*The Naked Ape*, 1967) qui a provoqué un nouveau tournant dans les sciences de la communication. L'année 1972 a été marquée par la publication de deux ouvrages à grande portée qui ont pavé le chemin pour les études modernes de la communication non-verbale (Mehrabian, 1972)⁵ (Watzlawick, Helmick Beavin, & Jackson, 1972). Ce dernier, fruit de la réflexion des théoriciens californiens de l'École Palo Alto, développée autour du monde animal, propose l'analyse des interactions humaines fondée sur le principe que le langage n'est pas l'unique moyen de communication chez les hommes, mais ne constitue qu'une partie d'un système multidimensionnel incluant toutes les actions et même l'absence d'action des personnes en contact : autrement dit, dans la communication humaine, tout geste ou comportement ayant un sens, *on ne peut pas ne pas communiquer* (Watzlawick, Helmick Beavin, & Jackson, 1972, p. 46)

⁵ Il faut préciser que la recherche de Mehrabian, étant à la base de la fameuse règle attribuant 7 % de la communication aux signes verbaux, 38 % de la communication aux éléments vocaux et enfin 55 % de la communication aux productions visuelles, a été largement critiquée par la communauté scientifique. En effet, les résultats correspondent à une expérience axée autour de la perception des autres, telle que l'appréciation ou le rejet d'une personne lors des interactions sociales quotidiennes, et ne peuvent absolument pas être généralisés pour toutes les situations communicationnelles.

Si l'on admet que, dans une interaction, tout comportement a la valeur d'un message, c'est-à-dire qu'il est une communication, il suit qu'on ne peut pas ne pas communiquer, qu'on le veuille ou non. Activité ou inactivité, parole ou silence, tout a valeur de message. De tels comportements influencent les autres, et les autres, en retour, ne peuvent ne pas réagir à ces communications, et de ce fait eux-mêmes communiquer.

Dans ses travaux sur les effets pragmatiques de la communication humaine, Watzlawick souligne donc non seulement le fait que, dès que deux personnes établissent un contact, intentionnellement ou non, tout comportement est significatif et apporte des informations co-construisant la communication, mais également que les participants de l'échange communiquent à tout moment, même si les messages qu'ils émettent ne sont pas intentionnels ou s'ils ne sont pas mutuellement compris. Ces caractéristiques permettent de différencier clairement la communication du langage, ce dernier étant mis en place volontairement, manifestant l'intention de communiquer avec le destinataire (Cosnier, 1977, p. 2035). Le langage n'est donc qu'une de multiples formes que peut adopter la communication, dans laquelle les signes visuels et corporels interagissent ensemble dans la transmission des messages.

1.2. Multimodalité

La communication fait partie des besoins essentiels de l'homme, tellement vitaux pour son fonctionnement que certains chercheurs le décrivent sous terme de *pulsion communicative* (Lafont, 1978) (Gardès-Madray, 1984) (Lafont, 1994) (Détrie, Siblot, & Verine, 2001). Dans le processus communicationnel, les humains mobilisent donc toutes les ressources à leur disposition afin de transmettre le message et de réaliser leurs visées discursives. Le glissement de perspective apporté par les recherches sur la communication animale a permis de remplacer l'approche verbocentrique dominant jadis les sciences du langage, par le concept de *multimodalité* de la communication largement décrit par A. Kendon (1972) (1980) (2000) (2004) (2009) et D. McNeill (1992) (2005) pour qui les mots et les gestes appartiennent au même système cognitif mis en place au cours de la communication. Selon A. Kendon, la séparation du langage d'autres modalités d'expression telles que l'usage dynamique des mains, n'est pas une démarche naturelle, mais a été dictée par le fait que les signes linguistiques étaient pendant longtemps les seuls qui pouvaient être notés. La négligence des éléments kinésiques mis en place lors de la production de la parole semble, à ce chercheur, inadaptée à l'étude des

phénomènes communicationnels, recevant ainsi l'étiquette de *modèle autonome du langage*⁶ (Kendon, 2009, p. 49) qui souligne le caractère artificiel du choix de l'étudier de manière isolée. En effet, selon A. Kendon l'expression verbale et gestuelle simultanée est seule naturelle et adaptée aux processus cognitifs de l'homme qui perçoit le monde de manière non-linéaire, comme le décrit ce chercheur (Kendon, 2009, p. 44) :

(...) for the speakers the meaning of what they want to say is present "all at once" and a problem they face, if they are to express this in spoken language, is to organize the material so that it can be presented in the linear manner that speech requires.⁷

La difficulté d'expression orale découle donc du fait qu'une pensée, un sens conceptualisé de manière multidimensionnelle, doit être rendu à l'aide d'un seul articulateur imposant la production linéaire des sons. Les éléments kinésiques, tels que les gestes, permettent justement d'ajouter plusieurs articulateurs comme les deux mains et la tête, rendant ainsi possible d'indiquer par exemple le nom, la forme et l'emplacement d'objets dans l'espace au sein d'un seul énoncé multimodal (Kendon, 2009). Ce principe de coopération de multiples articulateurs pour transmettre différents éléments du même contenu sémantique est abondamment utilisé dans les langues des signes (Liddell, 2003) (Wilcox, 2004) (Woll, 2007), dont l'observation apporte selon A. Kendon une nouvelle perspective qui pourrait être adaptée à l'étude de la production multimodale de parole en langues vocaux.

La représentation mentale du sens comme un système complexe mélangeant les éléments verbaux, vocaux et visuels constitue également la pierre angulaire de la recherche de D. McNeill qui souligne l'interdépendance et le caractère inséparable des productions verbales et non-verbales (2005, p. 16), « [l]anguage is inseparable from imagery [...]. The imagery in question is embodied in the gestures that universally and automatically occur with speech. »⁸ Dans cette optique, les gestes servent à restituer la dimension visuelle ou physique⁹ des référents imaginés, évoqués par la parole, ce qui explique la coordination temporelle étroite entre ces deux types de productions et la difficulté à s'exprimer à l'oral sans l'usage des gestes. La fonction de représentation, ou d'illustration des traits visuels est loin d'être la seule réalisée par les

⁶ *Ang. autonomy model of language.*

⁷ « Le sens de ce qu'un orateur souhaite dire se présente à lui tout entier, et la difficulté que l'orateur rencontre, s'il doit l'exprimer à travers la langue parlée, est d'organiser ce matériel de façon qui permet de le présenter de manière linéaire qu'exige la parole. » [*Nous traduisons.*]

⁸ « Les productions langagières sont inséparables de l'imagerie mentale incarnée par les gestes qui accompagnent la parole de manière universelle et automatique. » [*Nous traduisons.*]

⁹ En effet, les gestes peuvent servir à représenter la qualité ou la dynamique d'un mouvement, le poids, la densité ou le toucher des objets.

productions kinésiques. En effet, la mise en place d'un énoncé multimodal permet à la fois *d'informer* le destinataire par le biais des éléments verbaux, de lui communiquer le *feedback* immédiat à travers les mimiques faciales, de *structurer* les éléments du message en les représentant symboliquement par les gestes et d'en *souligner* l'élément-clé en l'accentuant avec la voix et la force du mouvement des mains, comme le résume J-M. Colletta et coll. (2010, p. 5) :

(...) la communication humaine est multimodale car elle s'appuie sur l'échange de signaux linguistiques ET non linguistiques de nature auditive, visuelle et kinésique. Les gestualistes, en France comme ailleurs, ont par leurs observations montré la force des relations séquentielles, fonctionnelles et sémiotiques entre la parole linguistiquement organisée et la gestualité coverbale (gestes, mimiques, postures et regards attachés à la parole).

L'usage de plusieurs articulateurs présente donc l'avantage de pouvoir transmettre un message complexe et de remplir de multiples fonctions discursives plus rapidement qu'à travers la voix seule, ce qui contribue à l'efficacité de la communication. Des preuves de cette interdépendance entre les productions gestuelles et langagières peuvent être facilement retrouvées dans les publications étudiant de telles corrélations dans la production du discours chez des locuteurs adultes (McNeill, 1992) (Calbris, 2001) (Kendon, 2004) (Ferré, 2019), aussi bien que dans le cadre développemental chez les enfants (Colletta, 2004) (Colletta, Millet, & Pellenq, 2010) (Goldin-Meadow, 2000) (Goldin-Meadow, 2003). Dans sa thèse de doctorat consacrée à ce dernier sujet, A. Batista (2012, p. 78) complète cet argument en mettant en valeur la perception audio-visuelle du monde qui nous entoure.

Ensuite, la vision est le sens qui nous met en contact avec le monde qui nous entoure. Ce contact visuel avec les éléments composant notre contexte de vie nous pousse à analyser le monde en passant par l'imagerie mentale (*imagery*). L'universalité des pratiques bimodales serait donc due à notre utilisation de la vision. Ainsi, nos actes communicationnels seraient conditionnés par notre perception audio-visuelle du monde et l'utilisation des gestes en association à la parole nous permettrait de reproduire des représentations iconiques mémorisées au préalable lors de la communication.

La production des gestes accompagnant la parole serait donc une récréation des *stimuli* visuels connus et mémorisés lors des interactions et des expériences préalables. Dans cette optique, les productions gestuelles se montrent comme les seules adaptées à rendre compte du caractère visuel et kinésique de la perception humaine, ce qui les rend indispensable à la communication. L'appartenance des gestes et de la parole au même système cognitif est également examinée par M. Tellier (2014b, p. 4), qui argumente cette théorie par l'observation

de la synchronie temporelle de la production des gestes et de la parole, le caractère complémentaire des deux modalités dans les descriptions d'espace, de la forme des objets ou bien des qualités de mouvement (Goldin-Meadow, 2003) (Kendon, 2009), l'harmonie du développement langagier de l'enfant qui commence par la production des gestes (Goldin-Meadow, 2000) (Colletta, 2004) et enfin la perte de certaines capacités communicationnelles tant au niveau gestuel que verbal à la suite de certaines pathologies telles que l'aphasie ou la schizophrénie (McNeill, 1992) (Ruiter & de Beer, 2013). Toutes ces recherches contribuent à marquer la position de l'approche multimodale en regard de la communication qui est aujourd'hui une de fortes tendances en sciences du langage qui permet d'effectuer des analyses croisées des variables linguistiques, prosodiques et gestuelles (Regenbogen, et al., 2012).

Si l'énoncé multimodal implique la mobilisation des productions de différentes natures, il se doit d'expliquer quels comportements physiques y interagissent et quels genres d'informations ils peuvent transmettre ou révéler aux interactants. Afin de structurer cette multitude de signaux, nous nous servons de publications de J. Cosnier (1977) (1982) (1984) (1996) et de F. Poyatos (1987) (1997) (2002) (2002), dont chacun offre une interprétation légèrement différente des signaux corporels mis en place en situation de communication.

1.3. Les canaux sensoriels et les systèmes de la communication multimodale

En étudiant les productions multimodales, J. Cosnier (1977) (1996) fournit une brève description des principaux canaux sensoriels de l'homme, mettant en avant la valeur communicationnelle des signaux transmis à travers chacun d'entre eux. Il aborde ainsi le fonctionnement des canaux auditif, visuel, olfactif, thermique et tactile, en commentant l'importance qu'on leur attribue respectivement dans les échanges communicationnels.

Le canal auditif englobe deux modalités d'expression, la *verbalité* et la *vocalité* (Cosnier & Vayasse, 1997) (Kerbrat-Orecchioni, 1997). La verbalité comprend la parole codée selon la langue et le matériel incluant les composants morphosyntaxiques, lexicaux et phonologiques. La vocalité, quant à elle, représente le paralangage, c'est-à-dire des éléments vocaux et prosodiques tels que les intonations, les pauses, l'intensité articulatoire, le débit de parole, les différentes particularités de la voix et de la prononciation.

Le canal visuel comprend des signes corpo-visuels, de nature non-verbale. Dans les écrits de J. Cosnier (1977) (1982) (1984) (1996), il est divisé également en deux catégories incluant les productions *statiques*, telles que les postures et les attitudes des énonciateurs, ainsi que les

éléments *cinétiques* utilisant la mimogestualité. Les productions statiques englobent avant tout les éléments constitutifs de l'apparence physique, regroupés en trois sous-catégories : les caractères *naturels*, comme la physionomie, le morphotype ou la stature ; les éléments *acquis* tels que les cicatrices, les rides ou le bronzage ; et les caractères *surajoutés*, parmi lesquels nous pouvons classer les vêtements, le maquillage, les bijoux ou les décorations. Quant aux *cinétiques rapides*, ils représentent le jeu des gestes, des mimiques faciales et des regards. Ce sont donc surtout les expressions du visage mises en place par les interlocuteurs et les mouvements produits lors des interactions. Cette dernière sous-catégorie comprend essentiellement les gestes qui se situeront au cœur de notre analyse dans le présent travail de recherche.

Les trois dernières modalités d'expression englobent les canaux olfactif, thermique et tactile, dont le rôle est souvent déprécié dans les études de la communication humaine (Cosnier & Brossard, 1984, p. 5). Le canal olfactif est lié à la perception des odeurs, le canal thermique est responsable des sensations de température et le canal tactile implique le toucher. Une distance physique très proche, indispensable pour que ces signaux puissent être perçus, limite considérablement le nombre de contextes dans lesquels ils sont mis en place, impliquant surtout les interactions amoureuses ou, de l'autre côté, les interventions médicales. Malgré une grande importance de ces *stimuli* chez la plupart des espèces animales (Morris, 1967) (Morris, 1977), leur caractère intime chez les humains détermine, d'un côté, la place marginale qui leur est attribuée au sein des recherches en communication et, de l'autre côté, la concentration de l'intérêt sur les signaux passant par le canal auditif et visuel.

Ces deux *systèmes* sensoriels principaux sont également au cœur de la recherche de F. Poyatos (1997) (2002) qui applique l'approche multimodale aux interactions interprétées, au sein desquelles il explore la structure triadique des énoncés impliquant le *langage*, le *paralangage* et la *kinésique*. Son analyse, placée dans un contexte bien défini, offre une classification particulière des signaux auditifs et visuels qui peuvent intervenir dans ce genre de situations. Le système audible englobe le langage verbal et le *paralangage*, ce dernier regroupant différentes catégories de comportements perceptibles à l'ouïe, excluant bien évidemment les mots au sens propre. Les signes vocaux sont ici divisés en *qualificateurs*, *différenciateurs* et *alternateurs*¹⁰. Les premiers impliquent la modulation de la voix mise en place pour marquer l'émotion adjacente, comme la voix de fausset utilisé pour souligner la

¹⁰ Ang. *Qualifiers, differentiators and alternants*.

surprise dans l'exclamation *quoi !?* Les *différenciateurs* permettent de distinguer par exemple l'ironie, la blague ou la désapprobation grâce à l'usage d'une intonation spécifique. Enfin les *alternateurs* englobent une palette de sons produits avec la bouche tels que les soupirs signifiant l'hésitation, les clicks labiaux exprimant le mécontentement ou les diverses vocalisations ayant pour but la représentation d'un trait du référent, comme dans l'énoncé *c'était looooooong*. A part ces productions vocales, F. Poyatos place dans la même catégorie des signaux audibles, les éléments tels que les *silences*, désignés simplement comme l'absence de production du son, habituellement complétée en revanche par une expression significative du visage. Parmi les signes audibles, nous retrouvons également les *kinésiques audibles* tels que claquement des doigts ou lorsqu'ils tapotent sur la table.

En ce qui concerne les signes faisant partie du système visuel, F. Poyatos distingue, d'un côté, des réactions corporelles *chimiques*, telles que les larmes ou la sueur, ou les réactions *dermiques*, comme le rougissement ; et, de l'autre côté, il mentionne les *immobilités*, désignant l'absence du mouvement, et les *kinésiques*. Ces derniers englobent les *gestes*, les *manières*, telles que la manière culturellement codée de saluer, et des *postures*, désignant la façon dont l'énonciateur tient son corps.

A l'instar de ces deux classements des signaux corpo-visuels, divisés en fonction de l'articulateur et du canal sensoriel impliqué dans leur transmission, nous pouvons observer que la communication multimodale englobe la manière dont ces éléments s'entremêlent et interagissent pour transmettre des messages sémantiquement complexes ou remplissant de multiples fonctions dans un seul énoncé. C'est pourquoi, depuis la naissance d'intérêt pour les moyens de communication en dehors du langage, nous pouvons entendre parler de la *communication non-verbale*, dans le sens où elle porte sur tous les éléments autres que les signes linguistiques essentiellement vocaux. Ce terme, amplement utilisé dans la littérature des sciences du langage, mais aussi en psychologie, sociologie et sciences cognitives, mérite quelques précisions puisque sa portée n'est pas la même pour les différents auteurs qui l'emploient.

2. De la dimension non-verbale au geste

Certes, la communication dite non-verbale implique divers signaux ne relevant pas du langage, néanmoins les éléments étudiés diffèrent d'une approche à l'autre. Dans la littérature francophone (Neveu, 2011, p. 235) nous lisons que :

Le terme *non-verbal* sert à désigner l'ensemble des phénomènes non linguistiques entrant dans les mécanismes communicationnels, et susceptibles, lorsqu'ils accompagnent l'interaction verbale, d'agir de manière significative sur cette interaction.

Cette définition large confirme le caractère *non linguistique* des phénomènes désignés, néanmoins elle manque de précision par rapport aux modalités mobilisées au sein du *non-verbal*. Autrement dit, l'indication qu'il s'agit des phénomènes *accompagnant l'interaction verbale* peut signifier que l'auteur y implique tous les signaux extra linguistiques, alors relevant des canaux *visuel, olfactif, thermique, tactile et auditif*, dans la mesure où celui englobe la *vocalité*. Afin de limiter la confusion, dans le présent travail nous appliquons à cette dernière l'étiquette du *paraverbal*, soulignant le fait qu'il n'englobe pas les phénomènes linguistiques, mais porte sur les signaux relevant du même canal sensoriel : le canal auditif.

Les auteurs américains, les précurseurs de la recherche sur le non-verbal, définissent ses frontières à travers des critères différents. Comme le décrit M. Knapp (1972, pp. 11-12) :

The theory and research associated with nonverbal communication focus on three primary units: the environmental structures and conditions within which communication takes place, the physical characteristics of the communicators themselves, and the various behaviors manifested by the communicators.¹¹

Les phénomènes rassemblés sous l'étiquette de la communication non-verbale impliquent donc premièrement les *paramètres non humains*, tels que l'environnement physique de l'homme impliquant l'architecture, la disposition spatiale des objets ou la distance imposée aux interactants par ce deux derniers facteurs. Deuxièmement, l'auteur distingue les caractéristiques physiques des interlocuteurs qui restent inchangées au cours de l'interaction, comme par exemple la couleur des cheveux ou de la peau, la taille et la silhouette, ou les accessoires tels que les lunettes, les bijoux ou les faux angles, ce qui correspond donc aux éléments *statiques* chez J. Cosnier. Enfin, M. Knapp mentionne les éléments du comportement physique de l'homme, comme la position et le mouvement du corps impliquant les gestes, les postures, les mimiques faciales et le regard, mais aussi le toucher et les traits vocaux de la parole. Nous nous devons de préciser que cet auteur alterne le terme communication *non-verbale* avec celui de

¹¹ « La théorie et la recherche associées avec la communication non-verbale sont axées autour de trois éléments principaux : les structures environnementales et les conditions dans lesquelles a lieu la communication, les caractéristiques physiques des communicateurs et les divers comportements qu'ils manifestent. » [Nous traduisons.]

*comportement non-verbal*¹², les envisageant visiblement comme deux approches terminologiques du même phénomène.

Par ailleurs, il faut observer que, tandis que M. Knapp utilise délibérément le terme *communication non-verbale*, F. Neveu (2011), lui, se limite à définir le *non-verbal*. Cette différence subtile renvoie aux recherches de A. Kendon (2004) (2009) et de D. McNeill (1992) (2005) selon lesquelles la communication humaine est *multimodale*, dans le sens où elle met en place des signes utilisant différents canaux sensoriels pour transmettre le même message élaboré par un système cognitif multidimensionnel. Par conséquent, vu le caractère inséparable de différentes modalités, il semble préférable de parler de la *dimension non-verbale de la communication*, dans le sens où elle se focalise uniquement sur un côté du système communicationnel, que d'évoquer *la communication non-verbale* laissant imaginer qu'il s'agit d'un système indépendant.

2.1. Les éléments constitutifs du non-verbal

La recherche sur cette *dimension non-verbale de la communication*, fleurissant à partir des années 70 (Kendon, 1972) (Knapp, Hall, & Horgan, 1972) (Mehrabian, 1972) (Morris, 1977) a donc créé un courant scientifique englobant une richesse d'études portant sur les phénomènes communicationnels, psychologiques et sociaux impliquant, sans prétendre à l'exhaustivité, les travaux portant sur les éléments non-verbaux suivants.

Les études de *proxémique*, inaugurés par l'anthropologue américain E.T. Hall (1959) (1960) (1966) (1974) désignent la manière dont l'espace physique et la distance entre les interactants déterminent le comportement des personnes dans leur environnement socioculturel. Les travaux de E. T. Hall ont popularisé ce courant de recherche, qui implique également des travaux portant sur la distance sociale et l'espace personnel (Bogardus, 1959) (Baldassare & Feller, 1975) (Rapp & Gutzmann, 2000) (Sommer, 2002) (Beaulieu, 2004) (Sorokowska, et al., 2017) ou le comportement dans les espaces publics (Goffman, 1963) (Mazur, 1977) (Evans, Lepore, & Allen, 2000). Les travaux consacrés à la *proxémique* sont souvent liés aux études de la communication tactile axées autour de leurs différentes fonctions et interprétations parmi les contextes, les genres et les cultures (Frank, Lawrence, 1958) (Burgoon, 1991) (Remland, Jones, & Brinkman, 1995) (McDaniel & Andersen, 1998) (Kraus, Huang, & Keltner, 2010) (Hertenstein & Keltner, 2011). Les études sur les *stimuli* thermiques examinent la corrélation

¹² Ang. *Nonverbal behaviour*.

entre la température extérieure et les schémas comportementaux de l'homme (Williams & Bargh, 2008) (IJzerman & Semin, 2010) (Fischer & Van de Vliert, 2011) (Sorokowski, Sorokowska, Onyishi, & Szarota, 2013) (Van de Vliert, 2013). Les recherches consacrées aux *stimuli* olfactifs explorent l'univers des odeurs et leur valeur communicationnel, souvent dans le cadre des interactions commerciales (Doty, 1981) (Vettraino-Soulard, 1992) (Olsson, et al., 2014) (Maille, 2001) (Roberts, Havlíček, & Schaal, 2020).

Les études focalisées sur le regard examinent ses fonctions dans différents contextes d'interaction sociale et parmi les groupes spécifiques de population tels que les personnes autistes (Argyle & Dean, 1965) (Argyle & Cook, 1976) (Cummins, 2012) (Böckler, Timmermans, Sebanz, Vogeley, & Schilbach, 2014) (Cañigüeral & Hamilton, 2019). Les publications consacrées aux postures et attitudes analysent leur changement au cours de l'interaction, ainsi que leur rôle dans la manifestation d'émotions (Schefflen, 1964) (Rossberg-Gempton & Poole, 1993) (Brinol, Petty, & Wagner, 2009) (Arnette & Pettijohn II, 2012) (Zabetipour, Pishghadam, & Ghonsooly, 2015). La recherche sur les mimiques faciales, largement représentées par les travaux de P. Ekman et de ses collaborateurs, explorent leur variation parmi les cultures (Ekman, 1972), leur rôle dans le décodage d'émotions et leur potentiel à trahir des comportements pathologiques (1988), mais élaborent également des systèmes de codage des expressions du visage, en commençant par les solutions analogues impliquant la notation sur le papier (Birdwhistell, 1969), jusqu'aux outils numériques avancés (Ekman, Friesen, & Hager, 2002) (Cohn & Ekman, 2005) (Cohn & Kanade, 2007).

Un nombre important des publications se focalise sur de la manière dont les apparences physiques ou les vêtements sont impliqués dans le processus communicationnel (Coursey, 1973) (Buckley & Roach, 1974) (Rosenfeld & Plax, 1977) (Holman, 1980) (Roach-Higgins & Eicher, 1992) (Johnson, Lennon, & Rudd, 2014). L'analyse de ces éléments *statiques* est particulièrement pertinente pour notre recherche dans la mesure où elle participe à l'élaboration de l'*ethos* des interactants, qui constitue un élément inhérent de l'interaction sociale, également dans le contexte d'interprétation dans le service public.

En effet, les caractéristiques statiques visibles lors des interactions constituent l'*ethos* des participants à l'interaction, c'est-à-dire leur représentation, l'image sociale, qui s'installe au-dessus de tous ces éléments visuels propres à une personne. Le concept provient du grec où ce mot signifie étymologiquement *coutume, usage, habitude*. En rhétorique antique, il désigne « l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire » (Charaudeau & Mainguenu, 2002, p. 238) ou « l'image que l'orateur donne de

lui-même à travers son comportement verbal, sa tenue et son élocution » (Détrie, Siblot, & Verine, 2001, p. 112). Les définitions provenant de ces deux dictionnaires d'analyse du discours soulignent le fait que la *manière* de s'exprimer, construite en grande partie par les caractéristiques vocales, et non seulement verbales, ainsi que *l'apparence* de l'orateur servent à élaborer son image sociale qui peut être utilisée délibérément pour influencer les destinataires. Le rôle des traits physiques dans ce processus est également mis en valeur dans la définition d'ethos proposée par J-M. Benayoun (2017) postulant que, « ce sont tous les signes apparents d'un individu qui nous permettent de construire un être social »¹³, ce qui englobe de multiples signes visuels inhérents à un énonciateur engagé dans un échange social.

La problématique évoquée par le terme aristotélicien d'ethos a été retravaillée par E. Goffman qui l'évoque à travers les notions de *face* et de *tenue* (Winkin, 2005). La *face* chez E. Goffman (1967, p. 9) représente « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers une ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier ». Il s'agit donc ici encore une fois d'une image positive de soi qu'une personne élabore et tâche à préserver au cours des interactions, ce qui a été abondamment décrit dans la Théorie de la Politesse présentée par P. Brown et S. Levinson (1978). La *tenue*, en revanche, est chez E. Goffman associée précisément au comportement *physique* et l'apparence de l'énonciateur dans la mesure où elle désigne (Goffman, 1967, p. 65) :

(...) cet élément du comportement cérémoniel qui se révèle typiquement à travers le maintien, le vêtement et l'allure, et qui sert à montrer à l'entourage que l'on est une personne douée de certaines qualités, favorables ou défavorables.

Cette définition met donc en valeur le rôle que les traits physiques d'une personne, tant naturels qu'acquis, jouent dans l'élaboration de son image sociale dans l'esprit de ses interlocuteurs, ce qui témoigne d'une grande importance des signes *corpo-visuels statiques* dans l'échange communicationnel. L'*ethos* et les termes goffmaniens partagent par ailleurs quelques similarités avec la notion d'*habitus* introduite par P. Bourdieu (1980) et désignant *l'ensemble de dispositions acquises d'habitudes enregistrées de manière inconsciente guidant les conduites* (Détrie, Siblot, & Verine, 2001, p. 113).

¹³ Définition proposée par J-M. Benayoun lors d'un entretien à l'Université Paris Diderot le 26 janvier 2017. Le concept a été évoqué dans l'article : Navarro, E., & Benayoun, J.-M. (2016). Interprétation-médiation : Une étude pragmatique de la désignation d'un nouveau métier. Dans P. M. Phillips-Batoma, & F. Xiangyun Zhang, Translation as Innovation. Bridging the Sciences and the Humanities (pp. 169-186). Victoria, TX: Dalkey Archive Press.

Pour résumer, la notion d'*ethos*, évoquée sous différents noms, désigne la vision d'un individu que les membres de la société élaborent à partir de son apparence, son statut social et son comportement verbal et non-verbal au moment donné. La construction de l'*ethos* de la personne dans l'esprit de son interlocuteur se fait donc non seulement à partir des traits visuels, mais également en prenant en compte le contexte de l'interaction qui joue un rôle essentiel dans ce processus.

Enfin, d'innombrables publications relevant du non-verbal sont consacrées aux *gestes* ce qui témoigne de la fascination du milieu scientifique pour ces productions de nature non linguistique, mais, comme montré précédemment, inséparables de la parole. Le succès des études gestuelles se traduit par leur présence dans plusieurs contextes, tels que la recherche sur les gestes dans la communication d'entreprise (Hofstede, 2001) (Bonaccio, O'Reilly, O'Sullivan, & Chiochio, 2016), en politique (Calbris, 2003) (Streeck, 2008), dans le contexte interculturel (Andersen, 1988), dans le développement de parole (Colletta, 2004), en apprentissage des langues (Gullberg, 2010) (Macedonia & Kriegstein, 2012) (Tellier, 2006) (2010) (2014a), en psychologie et psychothérapie (Ekman & Friesen, 1968), en neurosciences (Lausberg, Zaidel, Cruz, & Ptitoe, 2007), en anthropologie et éthologie (Morris, 1967) (Morris, 1977). Récemment l'intérêt y apporté s'étend également sur les études de l'interprétation (Poyatos, 1987) (1997) (Zagar Galvao, 2020) (Miletich, 2015) (Krystallidou, 2020), l'axe dans lequel s'inscrit le présent travail.

Il faut préciser que, malgré la focalisation principale sur les gestes dans ce travail, le caractère multidimensionnel des phénomènes non-verbaux rend impossible l'étude de ce paramètre en l'isolant d'autres éléments du système visuel. Notre analyse sera donc axée autour des gestes manuels et céphaliques, qui seront donc l'objet direct d'annotation et, par conséquent, d'analyse quantitative et qualitative menée à l'aide du logiciel ELAN, décrite dans la troisième partie de ce travail. Néanmoins, même si les autres *productions non-verbales signifiantes*, abordées plus amplement dans les sections suivantes, ne seront pas quantifiées dans ce travail, leur impact en tant que variables contextuelles sera pris en compte lors de l'analyse qualitative des exemples précis provenant de notre corpus multimodal. En effet, étudier les corrélations parmi tous les éléments non-verbaux des interactions interprétées serait une tâche irréalisable au sein d'un seul travail de recherche. Notre solution intermédiaire, limitant le cœur d'analyse aux gestes, mais incluant les autres éléments non-verbaux dans l'analyse qualitative comme variables adjacentes, permet de rendre compte de leur impact ponctuel, tout en assurant la faisabilité du projet par sa concision.

2.2. Gesticulation, gestualité, gestuelle, gestique – une approche terminologique

Ayant pour objectif de placer les gestes au cœur de ce travail, nous tenons à fournir un bref panorama des termes utilisés pour les désigner, tels que la *gesticulation*, la *gestualité*, la *gestique*, la *gestuelle* et le *geste* lui-même. La comparaison de ces définitions permettra de prendre en compte les nuances de leurs significations assurant ainsi la clarté terminologique de ce mémoire.

Le terme *gesticulation*, présent avant tout dans la littérature anglophone, est introduit dans le discours scientifique par les publications de A. Kendon (1975) (1980) et D. McNeill (1992) (2005). Ce dernier auteur formule ce qu'il appelle le *Continuum de Kendon*, nommé en hommage au premier chercheur, organisant les gestes en fonction de leur degré de conventionalité et leur co-dépendance avec la parole. La *gesticulation* est donc le premier élément du Continuum en partant de la gauche, ce qui signifie la présence obligatoire de parole lors de sa mise en place dans la communication ainsi que son caractère spontané, idiosyncratique et non codifié. Elle est respectivement suivie par la *pantomime*, les *emblèmes* et la *langue des signes*, qui seront brièvement abordés dans les sections suivantes. D. McNeill, dans son article destiné à l'Encyclopédie du langage et de la linguistique¹⁴, ainsi définit la *gesticulation* (2005a) :

Gesticulation is motion that embodies a meaning relatable to the accompanying speech. Gesticulation is by far the most frequent type of gesture in daily use and it covers many variants and usages. It is made chiefly with the arms and hands but is not restricted to these body parts – the head can take over as a kind of third hand if the anatomical hands are immobilized or otherwise engaged, and legs and feet too can move in a gesture mode.¹⁵

La *gesticulation* au sens macneillien implique donc les mouvements produits lors de la parole et étroitement liés avec son contenu sémantique. Comme le souligne l'auteur, cette forme des gestes domine les interactions quotidiennes, correspondant dans certains contextes, comme

¹⁴ The Encyclopedia of Language and Linguistics.

URL: https://mcneillab.uchicago.edu/pdfs/gesture.a_psycholinguistic_approach.cambridge.encyclop.pdf

¹⁵ « La gesticulation est le mouvement qui incarne la signification présentant des liens avec la parole l'accompagnant. La gesticulation est le type du geste de loin le plus fréquent dans l'usage quotidien et qui englobe diverses formes et usages. Il est produit principalement avec les bras et les mains mais il n'est pas réservé à ces membres du corps – la tête peut également prendre le relais, agissant comme une sorte de troisième main si les véritables mains sont immobilisées ou prises ; certains mouvements des jambes et des pieds peuvent également être considérés comme gestes. » [Nous traduisons.]

il le précise dans un autre article (2006), à environ 90% de tous les gestes utilisés. Le caractère non codifié, abondant et spontané de ces productions gestuelles est également évoqué dans le terme *gesticulation* existant dans la langue française. Son image renvoyée dans l'espace francophone est pourtant loin d'être neutre. En effet, la *gesticulation* au sens français implique un caractère chaotique, abondant et exagéré des gestes, comme nous pouvons l'observer dans la définition proposée chez Larousse (2017), qui définit ce terme comme « [l]action de gesticuler, de faire beaucoup ou trop de gestes », ou bien dans la définition fournie par le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL, 2017) mentionnant l'« action de gesticuler, de faire beaucoup de (grands) gestes ». Le caractère particulier de ce terme dans la littérature francophone, c'est-à-dire la mise en valeur de la taille et la dynamique exagérée des gestes, limitent la portée de son application le disqualifiant ainsi d'usage dans le présent travail pour éviter la confusion.

Les ouvrages des auteurs français privilégient en effet un autre terme relatif à l'usage des gestes, celui de *gestualité*, abondamment employé dans la recherche de J. Cosnier (1977) (1982) et G. Ferré (2011) (2019). Ce premier chercheur le définit de manière suivante dans son entrée du *Dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 258) :

La gestualité communicative comprend tout mouvement corporel (geste à proprement parler mais aussi posture, regard ou mimique) souvenant au cours d'une interaction et perceptible par le partenaire de celui qui le produit (que le geste soit ou non intentionnel).

Cette définition large implique non seulement les mouvements des mains, ou même d'autres membres, mais s'étend aux signaux *mimogestuels* impliquant également le contact visuel et les expressions du visage, et inclut les différentes postures du corps. La gestualité ainsi désignée englobe donc l'activité des articulateurs variés, délibérée et involontaire, surtout observable par l'interlocuteur. La citation n'insiste pourtant pas sur le lien de ces mouvements avec le contenu sémantique de la parole adjacente. Cet aspect essentiel sera désigné dans les écrits de J. Cosnier par le terme plus spécifique *gestualité co-verbale* défini entre autres dans le dictionnaire des *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (Détrie, Siblot, & Verine, 2001, pp. 63-64) :

[Le terme co-verbal] recouvre l'ensemble des phénomènes non-verbaux (gestes, mimiques, échanges de regards) qui accompagnent le message verbal et sont tout aussi constitutifs que lui de l'acte de communication. La gestualité co-verbale est parfois appelée également gestualité discursive.

A l'instar de cette définition, nous notons que ce type de gestualité est produit avec la parole et participe à part égal à l'échange communicationnel. Comme le précise la suite de cette entrée, le terme englobe les phénomènes cognitifs liés à la production de la parole et les phénomènes de *copilotage interactionnel* impliquant entre autres la coordination des tours de parole. En revanche, il exclut les éléments paraverbaux ainsi que les postures corporelles adoptées lors de l'interaction, qui sont ici désignées comme *le non-verbal contextuel*. Le terme *gestualité co-verbale* est largement présent dans la littérature scientifique francophone et parfois utilisé de manière interchangeable avec les *gestes co-verbaux*, descripteur qui présente l'avantage fondamental d'avoir un équivalent anglais également répandu, celui de *co-speech gestures*.

Le terme *gestualité co-verbale* est pour certains chercheurs francophones remplacé par la notion de *gestuelle*, utilisé entre autres dans les travaux de M. Tellier (2006) (2014b). La *gestuelle*, selon la définition fournie par le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL, 2017) désigne « [l']ensemble des gestes propres à une personne ou à une activité donnée » ou bien « [l']ensemble de gestes expressifs considérés comme des signes ». La première de ces citations montre des similarités avec la définition proposée dans le dictionnaire Larousse évoquant « [la] façon de se mouvoir caractéristique d'un acteur ou d'un style de jeu. » L'accent est donc mis ici sur le caractère idiosyncratique des gestes impliqués et leur association potentielle avec un type d'activité particulier. La désignation des gestes *comme signes*, de son côté, limite considérablement les types gestuels impliqués, ce qui rend ce terme inapproprié ici.

Enfin, certains auteurs francophones (Joly, 1994) emploient le terme *gestique* emprunté à la musique, où il désigne la technique utilisée par les chefs d'orchestre pour diriger les musiciens avec un baguette, pratique soumise à des conventions générales mais devant être adaptée à chaque partition (Larousse, 2017). L'idée de sa forte variabilité est reprise dans les définitions plus générales, décrivant ce terme comme « [l']ensemble de gestes propres à une personne » (Encyclopædia Universalis, 2017) ou « [le] mouvement extérieur du corps (ou de l'une de ses parties), perçu comme exprimant une manière d'être ou de faire (de quelqu'un) » (CNRTL, 2017). Toutes ces définitions soulignent le caractère individuel des gestes ou mouvements, ce qui les rapproche de la notion de *gestuelle*. Le présent travail étant destiné à analyser les schémas d'usage des gestes chez plusieurs énonciateurs-gesticulateurs, ce terme est jugé peu pertinent pour notre étude.

Il convient maintenant d'étudier les définitions avancées par rapport au terme générique *geste* qui présente des différences considérables d'un auteur à l'autre.

2.3. Définir le geste

Le *geste* ou les *gestes* étant le sujet principal de la présente recherche, nous tenons à fournir quelques définitions de ce terme couramment utilisé dans la vie quotidienne. En parlant des gestes, nous imaginons essentiellement des mouvements extérieurs des bras, des mains et parfois d'autres membres, accompagnant le discours oral. L'application de cette notion à la recherche scientifique demande pourtant de dresser des limites plus fermes entre ce qui peut ou ne pas peut porter le nom de geste. Les questions définitoires qui s'imposent, seront donc axées autour des problèmes tels que les articulateurs impliqués dans la production gestuelle, le rapport des gestes à la parole, la valeur communicationnelle et l'intentionnalité des gestes, ainsi que les frontières des unités gestuelles.

Pour commencer par une image répandue, regardons dans un premier temps la définition du terme *geste* fournie par un dictionnaire non spécialisé. A savoir, chez Larousse (2017) le geste est défini comme « [le] mouvement du corps, principalement de la main, des bras, de la tête, porteur ou non de signification » ou bien « [la] manière de mouvoir le corps, les membres et, en particulier, manière de mouvoir les mains dans un but de préhension, de manipulation. » Ces deux citations renvoient visiblement aux usages différents du terme, la première désignant des gestes communicatifs, et la deuxième introduisant les gestes pragmatiques consistant à manipuler des objets, n'ayant donc *a priori* pas de valeur communicationnelle en soi. Ce dernier type d'actions, qui dans la majorité des cas n'a pas de rapport direct avec le contenu sémantique du discours oral adjacent, sera exclu de notre analyse, comme il a été exclu des études de la plupart des chercheurs examinant les gestes. En effet, si nous revenons aux théories de la communication, le but de celles-ci est de modifier de façon *non énergétique* l'état du destinataire (Moles, 2018, p. 7). La transformation *physique* d'une personne ou d'un objet ne répond donc pas à ce critère et, en tant que telle, ne sera pas considérée comme *geste* dans le présent travail.

La valeur communicationnelle des gestes, non mentionnée explicitement dans les citations ci-dessus, est en effet placée au cœur de la définition adoptée par A. Kendon (2004, p. 15) qui insiste sur le but expressif des productions gestuelles :

'Gesture' we suggest, then, is a label for actions that have the features of manifest deliberate expressiveness. They are those actions or those aspects of another's actions that, having these features, tend to be directly

perceived as being under guidance of the observed person's voluntary control and being done for the purposes of the expression rather than in the service of some practical aim. Participants in interaction readily recognize such actions and they tend to be accorded the status of actions for which the participants are held responsible.¹⁶

Pour A. Kendon, seules les productions gestuelles mises en place délibérément dans l'objectif d'exprimer quelque chose peuvent être rassemblées sous terme *gestes*. Placées sous contrôle de volonté humaine, elles ne constituent pas un langage secret mais sont intentionnellement mises en place au service de la communication. L'auteur exclut donc ici les actions à but pratique, même si elles sont souvent réalisées par les mêmes parties du corps. Il faut observer que le chercheur ne précise pas par quels moyens cette volonté expressive doit se manifester. En effet, la définition des *gestes* fournie par A. Kendon se montre relativement large et inclusive, dans le sens où l'étiquette du *geste* chez ce chercheur englobe les productions spontanées et synchronisées à la parole, mais aussi les gestes plus élaborés, permettant de compléter des lacunes linguistiques, les productions pantomimiques ou même emblématiques. Les travaux de A. Kendon permettent donc de retrouver l'idée de continuité et d'évolution des gestes qui peuvent prendre des formes plus ou moins spontanées ou conventionnelles et manifestant différents degrés d'interdépendance avec la parole (Müller, 2018). Cette vision n'est pourtant pas partagée par d'autres chercheurs du domaine qui optent souvent pour des définitions plus restreintes des gestes. C'est pourquoi, en poursuivant le but d'établir une clarté terminologique A. Kendon renonce dans ses travaux à l'étiquette du *geste* en soi en la remplaçant par celle d'*action visible d'énonciation*¹⁷ (2004) mettant en valeur la conception selon laquelle « les gestes et la parole constituent deux aspects du processus d'énonciation » (Kendon, 1983).

Une vision plus restreinte des *gestes* émerge également des publications de D. McNeill qui écarte le prisme d'expressivité délibéré et insiste plutôt sur la spontanéité et le caractère inséparable du geste et de la parole liés, selon lui, à un seul système cognitif. Ce concept est l'élément fondamental d'une nouvelle théorie du langage, comme le décrit D. McNeill (2005, p. 2) :

¹⁶ « Nous proposons que l'étiquette « geste » soit réservée aux actions qui se manifestent comme délibérément expressives. Ce sont ces actions ou certains de leurs aspects qui sont fréquemment perçues comme volontaires et réalisées dans le but d'exprimer plutôt que pour servir un objectif pratique quelconque. Les participants des interactions reconnaissent aisément de telles actions qui sont par conséquent considérées comme étant sous leur responsabilité. » [Nous traduisons.]

¹⁷ Ang. *Utterance visible action*.

[It] presents a new conception of language: language as an imagery-language dialectic in which the role of gestures is to provide imagery for the dialectic. Gesture is an integral component of language in this conception, not merely an accompaniment or ornament. Such gestures are synchronous and co-expressive with speech, not redundant, and not signs, salutes, or emblems. (...) They synchronize with speech at the point where speech and gesture co-expressively embody a single underlying meaning, a meaning that is the point of highest communicative dynamism at the moment of speaking.¹⁸

Cette nouvelle approche du langage l'imagine comme une dialectique entre le verbal et le visuel, ce dernier fournissant *l'imagerie* capable de transmettre certaines informations qui ne peuvent pas être émises à travers la parole. Dans cette optique les gestes ne sont pas uniquement un moyen d'illustrer le contenu sémantique, mais l'enrichissent par le biais des productions acheminées par le canal visuel. Un des arguments en faveur de cette théorie est la synchronisation temporelle entre l'apogée de la parole et du geste qui agissent ensemble pour souligner les éléments-clés de l'énoncé. Le terme *geste* chez D. McNeill se restreint donc aux productions non conventionnelles, agissant *avec* la parole, mais non pas *à sa place*, ce qui exclut des gestes emblématiques. Les *gestes*, ainsi conçus, correspondent donc à la catégorie de *gesticulation* au sens anglo-saxon, ou bien de *gestualité co-verbale* décrite plus haut. A l'instar de la définition de D. McNeill, le *geste* est donc inhérent à la production de parole et en tant que tel peut remplir différentes fonctions adjacentes à celles qui sont prises en charge par les signes verbaux.

Une brève analyse fonctionnelle des *gestes* accompagnant la parole est fournie dans la définition du terme proposée par G. Calbris (2001, p. 129) :

On appelle *geste* tout mouvement du corps révélant un état psychologique ou visant à exprimer, à exécuter quelque chose. Le geste est un moyen d'action ou d'expression. Il s'agit de faire ou de dire par le faire, de signifier une chose en la reproduisant, en la figurant. Dans une interaction en face-à-face, le corps bouge pour diverses raisons. Le mouvement corporel compense le stress, sert l'interaction même, exprime une émotion, se substitue à la parole ou l'accompagne. Le mouvement corporel accompagnant la parole sert à battre le rythme, ou à désigner le référent, ou à figurer un référent concret en reproduisant son mouvement, sa forme ; il peut aussi référer à l'abstrait en figurant de façon très stylisée le percept qui sous-tend la notion abstraite considérée.

¹⁸ « Il s'agit d'un nouveau concept de langage conçu comme une dialectique de ce dernier avec l'imagerie, où le rôle des gestes est de fournir l'imagerie pour cette dialectique. Le geste est dans ce concept une partie intégrale du langage, et non pas son attribut ou décoration. De tels gestes sont synchronisés et co-expressifs à la parole, il ne s'agit donc pas de productions redondantes, des signes, des salutations ou des emblèmes. (...) Ils sont synchronisés avec la parole au moment où la parole et le geste incarnent la même signification, dont évocation implique le point l'apogée de la dynamique communicationnelle lors de la production de parole. » [Nous traduisons.]

L'auteure propose ici une vision plus large de gestes que celle adoptée par D. McNeill. En effet, les gestes chez G. Calbris englobent non seulement les productions corporelles accompagnant la parole, mais servent également à transmettre les émotions ou à réaliser des tâches physiques. Ces trois éléments définitoires nous renvoient, chez d'autres auteurs aux catégories gestuelles différentes, nommées respectivement les *gestes co-verbaux*, la *mimogestualité*, et les *gestes pragmatiques*. Comme nous l'avons évoqué, ces derniers ne seront pourtant pas pris en compte dans le présent travail de recherche. La chercheuse souligne ainsi non seulement les fonctions de représentation ou de désignation d'un référent à travers les gestes mais également de souligner le rythme de la parole ou d'exprimer ou améliorer l'état psychique du gesticulateur respectivement par l'usage des mimiques faciales ou l'ajustement de la position.

Il faut préciser que le lien entre l'état psychologique de l'énonciateur-gesticulateur et son usage du corps est souvent examiné dans le cadre des études en psychologie ou en sciences cognitives. Les sciences du langage privilégient en revanche la focalisation sur les corrélations entre la production de *parole* et l'usage de gestes, en mettant souvent de côté l'aspect émotionnel du comportement des sujets. Le choix de la portée de la définition attribuée aux gestes dépend donc de la spécificité des phénomènes non-verbaux précis que l'on souhaite examiner. Cette modulabilité de la définition des gestes ouvre à son tour la voie à l'établissement de frontières du geste, très variées chez les chercheurs.

G. Ferré par exemple, dans le cadre de son travail de recherche sur la multimodalité de la parole dans le contexte de rééducation orthophonique adopte une définition large, comprenant les gestes comme le mouvement des articulateurs variés, incluant non seulement les mains et les bras, au cœur de la recherche internationale, mais également des sourcils, de la tête, du visage, de la bouche, des épaules et du buste (2011, p. 73) :

La définition qui est adoptée ici se veut la plus large possible : par geste, nous entendons tout mouvement de la face/tête, du buste, des bras/mains ou des épaules réalisés en dehors des changements de posture. (...) Nous limitons les gestes à la partie supérieure du corps car ces mouvements sont plus susceptibles d'être en lien avec la dimension verbale et vocale de la communication.

Cette définition limite donc la notion du geste à l'activité des articulateurs réservés à la partie supérieure du corps dans la mesure où ils sont étroitement liés à la dimension verbale et vocale de la communication, ce qui peut ne pas être le cas par exemple pour le mouvement des pieds, traités par conséquent uniquement dans le cadre de certaines études particulières

(Felberbaum & Lanir, 2018). G. Ferré considère donc gestes également des mimiques faciales et des mouvements de la bouche, souvent écartés chez différents auteurs. Sa définition exclut pourtant de son analyse les changements de posture qui faisaient partie des éléments traités dans la recherche de G. Calbris.

En résumé, l'analyse de ces quelques définitions permet de constater une très forte variabilité parmi le choix des paramètres renseignés et le degré de précision du concept. Cette multitude d'approches, chacune orientée vers une conception de gestes et une portée d'étude très différente, est notée par M. Andrén (2010, pp. 11-14), qui dans sa thèse de doctorat tente de récapituler les différentes définitions des gestes à travers le concept des *limites supérieures et inférieures des gestes*¹⁹. Dans un premier temps, il évoque deux tendances primordiales dans la conception des définitions gestuelles. La première se montre large et inclusive, désignant les gestes comme tout sorte de symptômes et de mouvements du corps, et englobant ainsi un éventail de productions allant du regard et des mimiques faciales, à travers les réactions dermiques ou chimiques telles que le rougissement ou les larmes, jusqu'à la posture du corps, la proxémique et les gestes manuels. Cette conception correspond donc assez précisément aux définitions du *non-verbal* présentées dans la section précédente. En revanche, la deuxième perspective est plus restreinte et sélective, limitant l'étiquette des gestes à des actions intentionnellement mises en place pour remplir des objectifs communicationnels, coordonnées avec la parole et si elle est produite simultanément. Les *gestes* selon cette description peuvent être produits indépendamment de la parole, le critère primordial étant leur valeur communicationnelle. La définition exclut ainsi les actions corporelles mises en place dans un but pratique.

La distinction de ces deux approches amène M. Andrén à formuler le concept des limites supérieure et inférieure des gestes en fonction de la présence d'une valeur communicationnelle explicite et le degré de complexité sur le plan sémiotique. Le schéma des productions non-verbales qui peuvent se trouver en en dehors de ces limites est fourni dans la dissertation (Andrén, 2010, p. 13) :

¹⁹ Ang. *Upper and lower limit of the concept of gesture.*

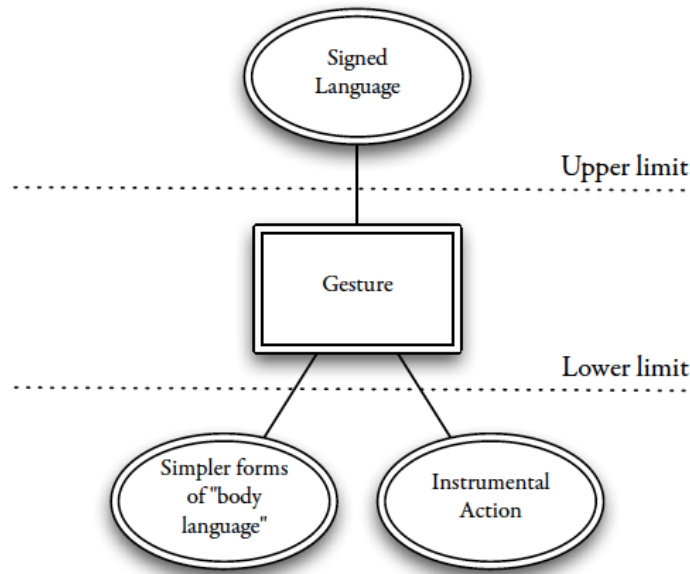


Figure 4 : La limite supérieure et inférieure des gestes selon Andrén²⁰

La limite inférieure sépare les *gestes* des productions non-verbales typiquement jugées trop simples pour mériter cette étiquette. Il s'agit ici de deux types d'actions, qui englobent, d'un côté, des actions majoritairement involontaires, telles que le rougissement, qui ne sont pas entièrement contrôlées par le gesticulateur, ou bien des actions considérées comme trop simples du point de vue sémiotique, comme celle de prendre un objet offert par une autre personne. Sur le schéma de M. Andrén ces éléments sont désignés comme *des formes plus simples du langage corporel*²¹, malgré la réticence explicite de l'auteur pour ce dernier terme. D'un autre côté, nous voyons des *actions instrumentales*²², qui ne peuvent pas être qualifiées comme gestes par manque de caractère communicationnel explicite ou par leur niveau insuffisant de complexité sémiotique. Cette dernière catégorie inclut des actions pratiques variées, liées majoritairement au changement de posture ou à la locomotion. Quant à la limite supérieure des gestes, elle est imposée par le degré trop élevé de codification et de complexité sémiotique, rendant les productions non-verbales trop proches des signes linguistiques. Ce cas implique typiquement les langues de signes disposant de leur propre grammaire qui rend compte de multiples articulateurs utilisant des canaux kinésiques variés, dont l'interaction est codifiée. Selon cet

²⁰ Source: Andrén, M. (2010). Children's Gestures from 18 to 30 Months, thèse de doctorat, Centre for Languages and Literature, Lund University, p. 13.

²¹ Ang. *Simpler forms of "body language"*.

²² Ang. *Instrumental actions*.

auteur, un tel niveau de complexité sémiotique dépasse la portée des productions regroupées sous le nom des gestes.

La description des gestes chez M. Andrén permet de rendre compte des différences fondamentales en désignation des productions non-verbales dans la littérature. En effet, le recueil des quelques termes impliquant l'activité non-verbale des sujets parlants, qui se manifeste par les mouvements des membres, traduit l'intérêt scientifique. Cette multitude d'expressions renvoyant, à quelques différences près, au même phénomène communicationnel, nous pousse à réfléchir sur la différence entre la *gestualité*, ou la *gesticulation* au sens anglo-saxon, et le *geste*. En effet, malgré leur usage interchangeable dans les publications du domaine, il semble possible de les différencier sur le plan sémantique et pragmatique. En effet, l'analyse des définitions respectives permet d'observer que les deux premiers termes présentent l'action d'utiliser ses mains, ou généralement son corps, pour communiquer lors des interactions verbales en face-à-face plutôt comme un *phénomène*, une récurrence de certains schémas comportementaux et communicationnels chez l'homme, ce que M. Andrén désigne à travers les définitions *larges* de l'activité gestuelle. Le terme *geste*, en revanche traduit une tentative de diviser les productions gestuelles en *unités* distinctes, ce qui est un processus nécessaire pour pouvoir les soumettre à l'analyse quantitative mise en place à l'aide des outils informatiques. Cette tentative est chez Andrén évoquée dans le cadre des études plus restreintes sur le geste. Nous pouvons ainsi observer, que le passage de l'usage fréquent des termes désignant le *phénomène* à l'application courante du terme désignant ses *manifestations concrètes*, plus ou moins quantifiables, témoigne du développement des études gestuelles qui passent du stade de recherche théorique et majoritairement descriptive à la recherche quantitative fine rendue possible par la conception des outils informatiques permettant l'analyse des corpus multimodaux.

La question des limites d'un geste, sur le plan formel et temporel, a été largement étudiée par D. McNeill (1992) et S. Kita (1998) qui ont proposé la désignation des unités gestuelles à travers les différentes phases de leur production. Une *unité gestuelle* est définie par ce premier (McNeill, 2005a, p. 7) comme l'*intervalle entre les repos successifs des membres*²³, alors toute action ou mouvement produite entre les périodes d'inactivité où les mains, ou un autre articulateur concerné, se trouvent en position de repos. Cet intervalle est caractérisé par le passage incluant jusqu'à cinq phases formant une séquence complète. Dans un premier temps,

²³ Ang. *A gesture unit is the interval between successive rests of the limbs.* (McNeill, 2005a, p. 7)

D. McNeill (1992) a observé que les unités gestuelles sont constituées typiquement de trois phases comptant la préparation, le *stroke* et la rétraction. Lors de la phase de préparation, les mains s'éloignent de la position de repos pour arriver à un point dans l'espace où sera produit le geste. Cette action se manifeste normalement lorsque le gesticulateur commence à imaginer le référent, ce qui a lieu souvent avant son évocation à l'oral. La première phase est suivie par le *stroke*, ce qui pourrait être traduit par la *frappe* ou le *coup*, le moment où l'énergie est la plus intense. Cette phase est essentiellement dotée d'une valeur significative, par opposition à d'autres qui jouent plutôt un rôle auxiliaire. Si le mouvement continu des mains n'est pas doté d'un *stroke*, la détermination de son sens devient impossible. Après cette apogée, les mains se relâchent et retrouvent la position de repos, ce qui est nommé *phase de rétraction*. Les recherches postérieures de S. Kita (1998) ont permis de décrire deux phases additionnelles, appelées *pre-stroke* and *post-stroke hold*. Il s'agit ici de retenir les mains dans la position du *stroke* directement avant ou après son occurrence. Ces actions permettent une meilleure synchronisation temporelle entre le geste et la parole dans la mesure où elles servent à prolonger la partie essentielle du geste en gardant la valeur sémantique adjacente *activée* tout au long d'un énoncé verbal.

Ayant à l'esprit les critères évoqués dans toutes les définitions ci-dessous, nous décidons de limiter l'usage des notions telles que la *gesticulation*, la *gestuelle* ou la *gestique*, au profit des termes *gestualité*, désignant les productions gestuelles dans leur ensemble, et *geste*, portant sur leurs occurrences discrètes, ce qui permet non seulement d'appliquer une approche descriptive adaptée au vaste *phénomène* d'usage des gestes, mais également de traiter ses éléments constitutifs concrets. Pour répondre aux besoins du présent travail de recherche, nous réservons l'étiquette *geste* aux articulateurs de la partie supérieure du corps, notamment les mains, la tête et les épaules, ces deux derniers impliqués surtout dans les productions telles que le hochement ou le secouement de tête ou bien le haussement d'épaules. En ce qui concerne l'activité des mains, nous excluons les actions à visée pragmatique, consistant par exemple à ouvrir la porte ou prendre un objet, ainsi que les mouvements ayant pour but d'assurer le confort physique de l'orateur, tels que dégager les cheveux du visage ou ajuster sa chemise. De surcroît, nous nous intéressons uniquement à des gestes produits lors des interactions verbales, en excluant toute sorte de langages gestuels tels que les systèmes de salutations militaires ou la langue des signes. Les gestes examinés dans le cadre de ce travail seront donc produits spontanément, ne résultant d'une convention fixe ou d'un scénario préétabli. Ils seront plus ou moins intentionnels, certains produits dans le but de transmettre un message ou de fournir

l'imagerie accompagnant l'information verbale, d'autres mis en place instinctivement pour faciliter la production de la parole et l'accès au lexique problématique ou oublié. Enfin, les limites d'un geste seront définies comme le départ et le retour à la position de repos, ou, le cas échéant, par la préparation immédiate à un autre geste enchaîné sans rétraction des mains jusqu'à une position neutre.

Ayant établi la définition des gestes propre à ce travail, examinons comment différents chercheurs ont catégorisé les productions gestuelles que l'homme a mis en place dans le processus de communication.

3. Les gestes et les classifications de référence

A l'instar des définitions fournies ci-dessus, nous observons que les gestes couvrent diverses formes d'activité du corps humain et peuvent remplir une multitude de fonctions dans un échange communicationnel. Leur caractère protéiforme et polyvalent ouvre ainsi la voie à de nombreuses tentatives de catégorisation dont quelques-unes seront présentées dans les paragraphes à venir. Des classements divers, que nous reprenons ici sans prétendre à l'exhaustivité, ont été proposés par D. Efron (1941), P. Ekman and W. Friesen (1969), A. Greimas (1968), G. Mahl (1968), J. Cosnier (1977), D. Morris (1977), F. Poyatos (1987), A. Kendon (2004) ou D. McNeill (1992). Nous présenterons ici trois classements fonctionnels²⁴, largement repris dans la littérature scientifique. Nous commencerons par une typologie, ou plutôt un ensemble de *dimensions* des gestes, proposée dans les travaux de A. Kendon et D. McNeill, ayant un succès sans pareil parmi les publications en études gestuelles. Ensuite, avec pour objectif d'équilibrer cette contribution des chercheurs américains, nous introduirons le classement des productions gestuelles élaboré par J. Cosnier, abondamment cité dans la littérature francophone. Enfin, nous présenterons le répertoire de catégories gestuelles proposé par F. Poyatos, indispensable à cette dissertation dans la mesure où il constitue le premier essai de classification des gestes en situation d'interprétation. Ces trois classements existants nous serviront de point de départ pour construire notre propre typologie gestuelle tenant compte des gestes observables dans notre corpus multimodal. Par ailleurs, il convient de préciser que malgré notre choix de privilégier ici le terme générique *geste*, renvoyant à des unités gestuelles distinctes, nous ferons occasionnellement référence à des notions telles que *gestualité* ou

²⁴ Tout en les complétant par des références à d'autres typologies existantes moins pertinentes pour ce travail.

gesticulation, évoquées sous ces formes dans les publications originales des chercheurs cités. Leurs choix terminologiques seront ainsi respectés dans les sections y consacrées.

3.1. Le Continuum de Kendon

En cherchant à classer les différentes productions non-verbales mises en place au cours de l'échange communicationnel, nous nous pencherons dans un premier temps sur les travaux des chercheurs américains A. Kendon (1988) et D. McNeill (1992) (2005) qui constituent une référence incontournable en études gestuelles et représentent le fondement d'innombrables recherches empiriques, *s'imposant ainsi comme une véritable norme scientifique* (Boutet, Sallandre, & Fusellier-Souza, 2010, p. 55). Dans un premier temps, la réflexion sur l'usage des gestes a amené A. Kendon à distinguer cinq catégories distinctes de productions gestuelles : la *gesticulation*²⁵, la *gestuelle*²⁶, la *pantomime*, les *emblèmes* et les *signes constituant les langues des signes*. Ces mêmes catégories ont été reprises par un disciple de A. Kendon, D. McNeill, qui les a classées en fonction de deux paramètres : la présence ou l'absence de parole, et le degré de conventionalité. Pour rendre hommage à A. Kendon, D. McNeill (1992) a nommé ce classement le *Continuum de Kendon* (2005a, p. 1).

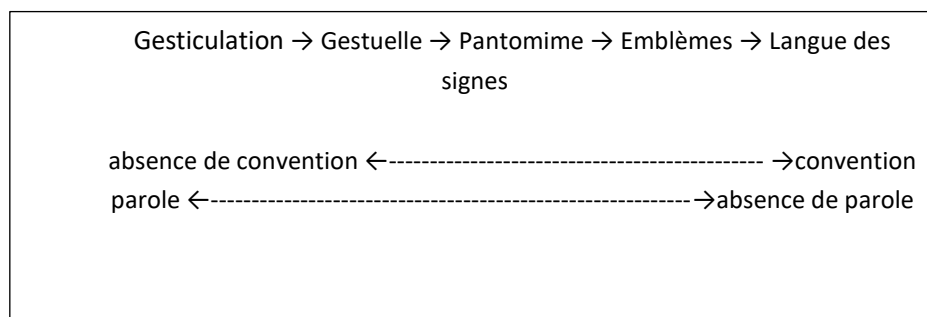


Figure 5 : Continuum de Kendon selon McNeill (1992)

Lorsque l'on part du premier élément du Continuum vers la droite, nous observons que les catégories suivantes présentent un lien de plus en plus faible avec les énoncés verbaux et le

²⁵ Le terme *gesticulation* en anglais est utilisé dans les écrits originaux de A. Kendon et les travaux de D. McNeill les reprenant. Nous conservons cette étiquette en français le long de cette section pour éviter une confusion, néanmoins, nous invitons le lecteur à consulter toutes les précautions terminologiques mentionnées plus haut.

²⁶ Nous appliquons ici le terme *gestuelle* suite à son usage dans la traduction française du Continuum fournie dans l'article de D. Boutet et coll. (2010, p. 56). Les termes originaux utilisés dans la littérature anglophone sont ceux de *language-slotted gestures* ou *language-like gestures* qui pourraient être traduits de manière descriptive par les *gestes remplaçant de longs segments de parole*. Les particularités de chacun des termes utilisés dans le continuum sont expliquées dans le corps du texte.

degré de conventionalité devient progressivement plus important. Ainsi, nous commençons par *gesticulation*, au sens anglais de ce terme qui pourrait ici être remplacé par l'étiquette de *gestualité* largement plus répandue dans la littérature francophone. Comme l'explique D. McNeill (2005a, p. 3), il s'agit ici des gestes spontanés et non conventionnels, produits obligatoirement avec la parole et participant à la construction de l'énoncé multimodal sur le plan sémantique à travers la co-expression. Ces productions gestuelles, comme expliqué dans les sections précédentes sont synchronisées avec la parole pour faciliter la transmission des mêmes unités sémantiques que celles évoquées verbalement.

En revanche, la deuxième catégorie, dans la littérature francophone appelée *gestuelle* faute d'un terme mieux adapté, correspond aux gestes également mis en place lors des échanges verbaux, mais placés lors des pauses dans le discours dans l'objectif de compléter les bouts de phrases qui ne sont pas transmis oralement, mettant en œuvre le phénomène désigné comme la *syntaxe mixte*²⁷ (Müller, 2018, p. 5). Par opposition à la première catégorie, ils ne transmettent pas les mêmes unités sémantiques que les énoncés verbaux, mais remplacent des éléments nouveaux, absents dans le discours. Il s'agit donc de substitution, et non pas de coordination ou de co-expression. Comme l'explique D. McNeill, ces gestes constituent également un type de *gesticulation* ou *gestualité*, leur relation syntaxique et temporelle avec la parole est toutefois légèrement différente.

La catégorie suivante est la *pantomime*, telle qu'elle peut être utilisée dans le théâtre, mais également dans les situations de la vie quotidienne où ses formes moins élaborées permettent parfois de lever les difficultés communicationnelles par l'incarnation et le mimétisme des actions difficiles à décrire verbalement. Elle se caractérise par l'absence totale de parole et un fort degré d'iconicité. Il ne s'agit donc pas encore des signes conventionnels, mais plutôt de la représentation d'une réalité extérieure, absente en moment de la communication.

Un fort degré de conventionalité caractérise en revanche la catégorie suivante, celle des *emblèmes*, c'est-à-dire des gestes majoritairement arbitraires, élaborés sur le fondement d'une convention sociale et pouvant être produits en silence. La capacité des *emblèmes* à remplacer le message verbal et leur production fréquente en absence de parole se traduisent par leur désignation comme gestes *autonomes* ou *quotable gestures* dans certains anciens travaux de Kendon (1983). En raison de leur caractère non redondant par rapport au discours verbal et leur fort degré de variabilité parmi les aires géographiques, nous y consacrerons une section

²⁷ Ang. *Mixed syntax*.

indépendante pour mettre en évidence le caractère spécial des *emblèmes* sur le plan sémiotique et en examinant les possibles répercussions de leur production dans un contexte multiculturel tel que l'interprétation dans les services publics.

Enfin, à l'extrémité droite du Continuum nous voyons les signes constituant les langues des signes. Conventionnels, ayant leur propre grammaire et syntaxe, ils présentent une structure très proche de celle des langues vocales (Kendon, 2004) (Kendon, 2008) (Kendon, 2014) (Steinbach, Pfau, & Woll, 2012) (Goldin-Meadow & Brentari, 2017) (Müller, 2018). Reconnus en tant que langues, ces signes exigent la maîtrise du code adjacent nécessaire pour déchiffrer leur signification, ce qui les rend très différents des productions gestuelles idiosyncratiques et spontanées placées à l'autre extrémité de ce schéma.

Afin d'apporter plus de précision sur les paramètres différenciant les productions gestuelles, D. McNeill publie en (2000) une version étendue du Continuum incluant quatre axes, chacun correspondant à une propriété spécifique prise en compte lors de l'analyse, telle que les relations à la parole, aux propriétés linguistiques, à la convention et à la sémiose (Boutet, Sallandre, & Fusellier-Souza, 2010). Une version adaptée de ce Continuum à quatre dimensions est rappelée par C. Müller (2018, p. 14) sous la forme suivante :

	gesticulation	pantomime	emblems	sign language
1	obligatory presence of speech	obligatory absence of speech	optional presence of speech	obligatory absence of speech
2	linguistic properties absent	linguistic properties absent	some linguistic properties present	linguistic properties present
3	not conventionalized	not conventionalized	partly conv.	fully conventionalized
4	global and synthetic	global and analytic	segmented and synthetic	segmented and analytic

Figure 6 : Version étendue du Continuum publiée par D. McNeill en 2000 et adaptée par C. Müller (2018, p. 12)²⁸

²⁸ Nous optons ici pour la version du Continuum utilisée par C. Müller car elle explicite le degré de présence de chaque paramètre par rapport aux éléments respectifs du schéma. La traduction française des éléments de du Continuum ainsi présenté est fournie dans le corps du texte.

Les quatre axes permettent d'illustrer non seulement la présence ou non de la parole simultanée (axe1)²⁹ et le degré de la conventionalité (axe 3), mais intègrent également l'occurrence des propriétés linguistiques (axe 2) et interprètent les différentes productions gestuelles sur le plan sémiotique (axe 4). Les *propriétés linguistiques* sont ici décrites comme le degré de segmentation, restant très flou dans le cas des productions spontanées et idiosyncratiques regroupées sous l'étiquette de *gesticulation*, et étant en revanche très clair dans les distincts signes des langues gestuelles. Les gestes appartenant à cette première catégorie, à l'instar du Continuum, sont conçus comme des éléments tout entiers, n'ayant pas de structure morphologique complexe et n'exhibant donc pas de potentiel de combinaison syntaxique. Le passage de la *gesticulation* à la *langue des signes* sur cet axe représente donc les processus de *lexicalisation* et de *grammaticalisation* que l'on décrit historiquement comme le chemin de formation des signes des LS à partir des gestes co-verbaux (Janzen, 2012) (Müller, 2018). L'absence des propriétés combinatoires caractérise toutes les productions jusqu'aux *emblèmes* inclus, qui, malgré leur caractère quasi-lexical qui les rapproche des signes linguistiques, restent figés sur le plan formel et n'ouvrent pas de possibilités d'altérer leurs éléments pour construire des nouveaux sens voisins, ni de se combiner facilement entre autres. Ces deux traits traduisent justement l'absence de structure morphologique complexe et de grammaire, caractérisant uniquement les *langues* à proprement parler, tant vocales que signées. La différence entre les gestes spontanés constituant la *gesticulation* et les *signes* se reflète également dans la relation des productions gestuelles à la sémiose. D. McNeill y souligne le caractère global et synthétique des gestes rangés dans la première catégorie de gauche du Continuum, et les oppose aux productions segmentées et analytiques présentes dans les langues des signes qui se trouvent à l'autre extrémité.

Une lecture approfondie des travaux de D. McNeill permet d'apercevoir une certaine contradiction (Müller, 2018). En effet, les productions gestuelles désignées à l'instar des travaux de A. Kendon sont ici ordonnées sur un schéma appelle *Continuum*, toutefois, contrairement à la vision de ce dernier, la description-même du schéma introduit par D. McNeill transmet plutôt l'idée de discontinuité exprimée par de nombreuses oppositions entre les *gestes* rangés au sein de la *gesticulation* et les *signes* de la *langue des signes* (Müller, 2018). D'un côté, l'auteur postule donc que les gestes sont *verbaux* (McNeill, So you think gestures are

²⁹ Il faut préciser que dans les écrits de D. McNeill la pantomime et les emblèmes échangent de place sur le premier axe, dans la mesure où ces derniers peuvent être produits avec leurs équivalents verbaux, tandis que la pantomime exige par définition l'absence de parole.

nonverbal?, 1985) dans la mesure où ils constituent une partie inhérente du *langage*, mais de l'autre côté, il les considère comme fondamentalement différents du langage, comme nous pouvions l'observer à travers les paramètres inclus dans le Continuum. Selon C. Müller (2018, p. 6), cette contradiction apparente, peut se justifier par la définition étroite du geste adoptée chez D. McNeill, qui concentre ses études explicitement sur les productions appartenant à la *gesticulation*, les gestes spontanés, idiosyncratiques, non conventionnels et obligatoirement accompagnés de la parole. La décision de limiter la portée de ses travaux à la *gestualité co-verbale*, comme la désignent les auteurs francophones, découle à son tour de l'approche psychologique appliquée par D. McNeill qui, à l'origine de sa recherche, considère les gestes comme la fenêtre de la pensée humaine³⁰.

Dans cette optique, il s'intéresse particulièrement à la représentation de l'imagerie interne des gesticulateurs par leur productions gestuelles visibles pour les interlocuteurs, et garantissant ainsi l'accès à la dimension visuelle de la pensée humaine qui n'est pas perceptible à travers la parole. En effet, pour D. McNeill la pensée humaine est constituée d'un mélange de la *pensée imagée* et *propositionnelle*³¹ (Müller, 2018). La focalisation sur l'étude de la gestualité ainsi conçue permet de comprendre la mise à l'écart d'autres productions gestuelles plus conventionnelles, telles que les *emblèmes*, dans la mesure où ils perdent leurs origines iconiques au profit d'une représentation fondée en vertu d'une convention collective, et ainsi ne permettent pas l'accès à la pensée et à la conceptualisation individuelle des gesticulateurs. Comme le résume C. Müller (2018, p. 6), selon D. McNeill :

Only those forms of gesture that show an obligatory presence of speech, that have no linguistic properties, that are conventionalized and whose meaning is constituted in global and synthetic manner (...) are able to reveal the imagistic side of thought.

Cette optique justifie pourquoi les études suivantes de D. McNeill sont axées sur seule l'extrémité gauche du Continuum³², ce dont témoigne la division des gestes en productions correspondant à quatre *dimensions* prépondérantes que nous nous proposons d'étudier dans les chapitres suivants. Pourtant, même si la communauté internationale de chercheurs en études

³⁰ En effet, dans son article consacré aux gestes iconiques (1986, p. 108) McNeill explique son intérêt aux gestes spontanés par leur capacité *d'enrichir la vision des processus mentaux internes des énonciateurs* (ang. "an enriched view of the internal mental processes of speakers").

³¹ Ang. *Imagistic and propositional*.

³² En effet, la gesticulation dans les travaux de A. Kendon, réaménagés par D. McNeill, comprend les gestes spontanés et la pantomime qui peuvent tous les deux être utilisés sous forme de *language-like gestures* complétant des énoncés verbaux. Nous pouvons donc constater que tous les deux éléments placés à l'extrémité gauche du Continuum sont par A. Kendon considérés comme *gestes*.

gestuelles utilise abondamment le terme *geste* en s'appuyant justement sur les recherches de D. McNeill, l'usage de ce terme n'est pas toujours rigoureux et tous les scientifiques ne l'utilise pas forcément au sens macneillien ; en revanche, chaque chercheur du domaine tend plutôt à adopter sa propre définition de *gestes*, en prenant des décisions individuelles quant à l'inclusion ou l'exclusion des gestes *pratiques* ou *centrés sur les corps*, ou bien des *emblèmes* dans les répertoires de productions non-verbales désignés par ce terme (Müller, 2018, p. 6).

La stricte séparation de productions conventionnelles, telles que des *emblèmes* et des *signes des LS* de la *gestualité co-verbale* spontanée sont évoqués dans la littérature sous nom de *cataclysmic break* introduit initialement comme titre d'un chapitre de J. Singleton (1995) et soutenu dans les travaux d'autres chercheurs s'intéressant tant à la gestualité, qu'à la langue des singes (Goldin-Meadow & Brentari, 2017). Un des arguments soutenant cette approche est lié aux conditions de suppression de la parole. En effet, des études expérimentales récentes suggèrent que les sujets entendants, demandés de retransmettre une histoire sans utiliser les mots, manifestent une tendance à produire des gestes plus codifiés, traités même de *signes spontanés*³³, ce qui ne semble pas être le cas lorsqu'ils recréent un récit en utilisant tant la parole que les gestes (Goldin-Meadow & Brentari, 2017). Les résultats de cette expérience auraient comme conclusion que l'indisponibilité du canal verbal entraîne automatiquement le remplacement des gestes spontanés par des *signes*, témoignant du fait que l'étude de ces derniers devrait être séparée des recherches focalisées sur la *gestualité co-verbale*.

Cette division découlant de la définition étroite du geste adoptée par D. McNeill a constitué depuis les années 1990 le fondement des études gestuelles en désignant les frontières de leur portée. L'exclusion des productions non-verbales conventionnelles et la réticence à prendre en compte des résultats provenant des recherches consacrées aux langues des signes présentent pourtant d'importantes conséquences pour l'étude de la gestualité conversationnelle dans son ensemble (Müller, 2018, p. 10):

As a consequence, what cannot come into view is a dynamic process of gesture change in which spontaneously created gestural forms may increasingly stabilize, and in which hybrid forms may emerge, such as is the case in recurrent gestures regularly employed by speakers across different discourse types.³⁴

³³ Ang. *Spontaneous signs*.

³⁴ « Par conséquent, ce qui ne peut pas voir le jour c'est le processus dynamique de changement de gestes, le long duquel les formes gestuelles créées spontanément peuvent subir une stabilisation progressive, et qui peut donner naissance à des formes hybrides, comme c'est le cas pour les gestes récurrents, régulièrement employés par les énonciateurs dans différents types de discours. » [Nous traduisons.]

La réflexion autour de ce passage dynamique des gestes spontanés, par des formes hybrides, vers des gestes dotés d'une stabilité formelle incite de plus en plus de chercheurs (Gullberg, 1998) (Sonesson, 2014) (Müller, 2018) à revenir à l'idée initiale de continuité de différentes productions gestuelles qui peuvent présenter un degré de spontanéité et de conventionalité plus ou moins élevé. Cette approche holistique et inclusive, à son tour, invite les scientifiques à intégrer, dans les études de la *gestualité co-verbale*, l'analyse des productions conventionnelles, telles que les *emblèmes* qui constituent « un élément extrêmement répandu de la construction multimodale des énoncés »³⁵ (Müller, 2018, p. 9). A la lumière de ces arguments et en tenant compte de la place importante que les *emblèmes* occupent dans les échanges interculturels, nous décidons de les intégrer dans notre analyse de la *gestualité co-verbale* et de montrer leurs propriétés sémiotiques les situant justement à la frontière des *gestes* et *signes* et analysant leurs implications potentielles dans le contexte interculturel.

3.1.1. Emblèmes – analyse sémiotique et implications interculturelles

Le terme *emblème*, introduit par D. Efron (1941) (1972) et popularisé par P. Ekman et W. Friesen (1968), est répandu non seulement chez les auteurs américains comme A. Kendon ou D. McNeill, mais également largement appliqué par des chercheurs européens tels que F. Poyatos (1997), G. Barrier (2006), T. Kida (2006), M. Tellier (2006), M. Gullberg (2008), ou B. Azaoui (2014).

Pour certains *emblèmes*, il est possible de retracer des racines iconiques, remontant souvent à l'antiquité (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979), néanmoins leur forme contemporaine figée et codifiée ne montre pas de liens évidents avec les référents ou les messages correspondants. Comme le résume D. Efron (1972, p. 96), ce sont donc les gestes « [r]eprésentant un objet visuel ou logique par le biais d'une forme picturale ou non picturale qui n'entretient pas de relation morphologique avec la chose représentée. »³⁶ Le trait distinctif principal désigné par Efron est donc le lien conventionnel entre la forme et la signification des gestes de ce type. Ce manque de *relation morphologique* évoqué par l'auteur découle des processus de *lexicalisation* (Müller, 2018) qui consistent à augmenter progressivement la

³⁵“(…) recurrent and emblematic gestures, which are, nevertheless, extremely widespread aspects of multimodal utterance construction.” [Nous traduisons.]

³⁶ “[Gestures] representing either a visual or a logical object by means of a pictorial or non-pictorial form which has no morphological relationship to the thing represented.” [Nous traduisons.]

stabilité formelle en simplifiant les traits iconiques jusqu'à ce que le geste atteigne une forme symbolique qui ne montre aucune ressemblance ou lien logique avec la chose signifiée.

Certains chercheurs (Kendon, 2004) (Sonesson, 2014) (Müller, 2018) interprètent ce passage depuis la *représentation* jusqu'à la *symbolisation* comme un processus dynamique qui peut aboutir à l'évolution des gestes *co-verbaux* en *signes* quasi-lexicaux, tels que les *emblèmes*. En effet, ces derniers, contrairement aux productions non-verbales appartenant à la *gesticulation* (au sens macneillien) ou à la *gestualité* (au sens cosnierien), peuvent être comparés aux signes linguistiques³⁷ puisque leur forme définitive est stable et arbitraire par rapport au signifié et leur *signification* change peu parmi les contextes d'usage³⁸. Ce lien arbitraire, ou arbitraire qu'en apparence, entre le signifiant et le signifié (De Saussure, 1972) des *emblèmes* est également à l'origine de leur classification en tant que *symboles* selon la nomenclature de C. S. Peirce (Écrits sur le signe, 1978) (Savan, 1980) (Sonesson, 2014).

Le caractère symbolique des *emblèmes* se manifeste par le fait qu'ils peuvent se substituer aux messages verbaux précis et figés. Ces gestes remplacent non seulement des mots isolés, mais également des concepts ou des expressions verbales entières, comme par exemple *mon œil*, comme le décrivent P. Ekman et W. Friesen (1968, p. 63) :

Emblems are those nonverbal acts which have direct verbal translations, well known to all members of a group, class or culture. (...) An emblem may repeat, substitute, contradict some part of the concomitant verbal behavior; a crucial question in detecting the emblem is whether it could be replaced by a word or two without changing the information conveyed.³⁹

Les signes gestuels appartenant à cette catégorie ont donc des équivalents verbaux bien définis, renvoyant à des significations immuables. Le commentaire selon lequel un *emblème* peut être remplacé par *un mot ou deux* signifie que sa *mise en mots* ne relève pas d'une simple description ou d'une interprétation mais permet de trouver justement des équivalents fonctionnels précis, comme dans un dictionnaire joignant les expressions visuelles et verbales

³⁷ Il faut préciser que malgré leur caractère visuel et kinesthésique, du point de vue de morphologie les emblèmes se situent plus proche des signes linguistiques des langues vocales, que des signes des langues des signes. Cette observation découle du fait que ces dernières présentent des traits combinatoires permettant de modifier le sens en en ajoutant plusieurs couches à travers le travail de différents articulateurs (Bouvet, 1997) (Müller, 2018). Les emblèmes restent en revanche immuables, leur forme étant *finie* et considérée comme canonique.

³⁸ Certains emblèmes peuvent être polysémiques ou avoir des significations différentes selon les cultures, néanmoins l'ensemble de leurs dénotations est stable et figé en vertu d'une convention sociale.

³⁹ « Les emblèmes sont ceux actions non-verbales qui ont des traductions verbales directes, bien connues par tous les membres d'un groupe, d'une classe ou d'une culture. (...) Un emblème peut répéter, substituer ou contredire une partie du comportement verbal concomitant ; la question essentielle pour la détection d'un emblème est à savoir s'il pourrait être remplacé par un mot ou deux sans changer l'information transmise. » [Nous traduisons.]

des mêmes idées-clés. Comme l'évoquent ces auteurs, les emblèmes peuvent être mis en place pour répéter, substituer ou contredire certaines parties d'énoncés verbaux. Leur présence est donc parfois redondante, parfois indispensable pour saisir le message. Le fait qu'ils possèdent des *traductions verbales* stables et bien définies est également un des éléments les rapprochant des signes linguistiques. Tout comme ces derniers, certains *emblèmes* peuvent montrer des valeurs polysémiques ou renvoyer à différentes significations en fonction de langue-culture qui les utilise (Ekman P. , 2004, p. 39) :

Emblems are the only true 'body language', in that these movements have a set of precise meanings, which are understood by all members of a culture or subculture. The term 'emblem' I borrowed from Efron (1968), the pioneer in studying cultural differences in body movements. Emblems are socially learned and thus, like language, culturally variable. A message may have an emblem in one culture, and no emblem in another cultural setting. Or the same movement pattern may have quite different meanings in different cultural settings.⁴⁰

La ressemblance des *emblèmes* aux signes linguistiques est résumée par P. Ekman à travers leur désignation comme *le seul vrai langage corporel*. En effet, ces signes gestuels fonctionnent en vertu d'une convention sociale qui doit être apprise et maîtrisée par les membres d'une communauté pour qu'un tel signe devienne opérationnel ; tout comme dans le cas des mots issus de différentes langues, où leur caractère arbitraire rend leur signification impossible à deviner si l'on ne parle pas la langue en question ou une langue étymologiquement proche, appartenant à la même famille. C'est pourquoi, même si les mêmes *emblèmes* peuvent exister dans différentes cultures, leur affinité formelle ne veut pas forcément dire qu'ils renvoient à une même signification. En l'occurrence, il est assez fréquent que le même geste emblématique transmette des messages différents, voire opposés d'un pays à l'autre.

Les origines et la distribution de ces gestes symboliques, notamment ceux utilisés sur l'ancien continent, ont été largement décrites par D. Morris et coll. (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979) qui explorent le processus de la validation des *emblèmes* par des conventions locales en traçant des limites géographiques de différents usages de ces gestes. Comme l'annoncent les auteurs, (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979, p. XVII) :

⁴⁰ « Les emblèmes sont le seul véritable langage corporel, c'est parce que ces mouvements représentent un ensemble de significations précises, compréhensibles par tous les membres d'une culture ou d'une subculture. J'emprunte le terme « emblème » à David Efron (1968), pionner des études examinant les différences culturelles dans les mouvements corporels. Les emblèmes sont appris socialement et par conséquent, comme le langage, ils varient d'une culture à l'autre. Un message peut avoir un emblème correspondant dans une culture et ne pas en avoir dans une autre. Autrement dit, le même mouvement peut renvoyer à des significations différentes selon la culture. » [*Nous traduisons.*]

(...) in our present project we have concentrated on the symbolic [gestures]. We did this because they have the most interesting histories and the most clear-cut regional restrictions. Anyone can mimic the act of drinking, if he is thirsty, and he will be understood almost anywhere in the world. But a symbolic gesture involves a process of abstraction requiring the acceptance of a local convention, and it is this that makes such gestures particularly useful for the preparation of distribution maps⁴¹.

Le processus d'abstraction, comme l'appelle D. Morris, consistant en passage d'une relation naturelle à la relation symbolique, peut emprunter différents chemins, aboutissant justement à des significations diverses rattachés au même signe gestuel. Afin d'examiner le produit final de ce processus, les chercheurs évoqués ont conduit de vastes études sur le terrain⁴² examinant l'usage de 20 emblèmes les plus répandus sur le territoire d'Europe de l'Ouest, du Sud et de la Méditerranée, dont le répertoire illustré est présenté dans la Figure 7.



Figure 7 : Emblèmes étudiés par Morris et coll. (1979)⁴³

⁴¹ « Les emblèmes sont les gestes essentiellement symboliques. Il existe d'autres types de gestes, comme les gestes imitateurs qui imitent manuellement des objets ou des actions spécifiques, mais ce n'est pas ici le lieu pour présenter une classification complète des types gestuels, puisque dans le présent projet nous nous sommes concentrés sur les gestes symboliques. Nous avons choisi ces gestes parce qu'ils ont les histoires les plus intéressantes et ils sont présents dans les régions bien définies. Tout le monde peut imiter l'action de boire, quand on a soif, et on sera compris presque partout dans le monde. Mais un geste symbolique implique un processus d'abstraction qui exige l'acceptation d'une convention locale, ce qui fait que les gestes symboliques sont particulièrement utiles pour la préparation des cartes de distribution. » [Nous traduisons.]

⁴² Au cours d'une étude menée dans les années 1975-1977, Morris et son équipe ont examiné l'usage des emblèmes dans 40 localisations situées dans 25 pays européens qui correspondaient à 15 langues différentes. Le corpus des interviews a été recueilli parmi 1,200 sujets, 30 hommes adultes choisis au hasard dans les endroits publics. Leur tâche était d'attribuer une signification à chacun de 20 gestes emblèmes présentés sous forme d'images. La recherche a permis non seulement de créer une carte d'usage des emblèmes couvrant une partie importante d'Europe, mais également d'examiner l'évolution et les schémas de propagation de certains gestes.

⁴³ Les emblèmes étudiés par D. Morris sont dans la version originale de son livre nommés de manière suivante : 1. The Fingertips Kiss, 2. The Fingers Cross, 3. The Nose Thumb, 4. The Hand Purse, 5. The Cheek Screw, 6. The

La liste des gestes englobés dans cette recherche inclut entre autres ceux de *croiser les doigts* (2), *pied de nez* (3), *mon œil* (6), *bras d'honneur* (7), *OK* (9) ou *pouce levé* (16) connus également sur le territoire français. L'existence du même emblème dans différentes aires géographiques risque pourtant d'entraver la compréhension mutuelle dans un contexte multiculturel. En effet, certains gestes symboliques dont la signification est parfaitement inoffensive, voire amicale, dans une culture, peuvent constituer de graves insultes dans l'autre. Ceci est le cas par exemple pour les gestes *OK* et *pouce levé* dont les origines, telles quelles ont été tracées dans les recherches de D. Morris (1979, pp. 100-105), nous présenterons brièvement ci-dessous.

Dans la culture européenne et anglo-saxonne, l'emblème *OK* fonctionne comme l'équivalent de l'expression verbale⁴⁴ qui signifie l'accord, l'approbation ou l'éloge. La forme visuelle de ce signe est donc souvent interprétée comme l'illustration de sa forme graphique, le pouce et l'index formant un cercle correspondant à la lettre *o* et les autres trois doigts tendus représentant le *k*. L'idée que cet *emblème* est dérivé d'une expression argotique n'est pourtant pas la seule. D'autres sources (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979, p. 103) citent une première référence à ce geste dans l'ouvrage de Quintilian, rhéteur et pédagogue latin du I^{er} siècle. Dans son *Institutio Oratoria*, il décrit ce signe comme une marque d'approbation. Ce même sens est également attribué au geste *OK* par Bulwer qui a décrit ses études sur les gestes dans son ouvrage *Chirologia* (1644).

Quelle que soit l'origine de l'expression verbale, sa signification reste toujours invariable. Lorsqu'il s'agit pourtant de la forme visuelle du signe, elle présente des genèses et des interprétations différentes d'une région géographique à l'autre. Le fait de joindre les bouts du pouce et de l'index est dit *symbole de précision*, sa forme faisant penser à l'action de tenir un

Eyelid Pull, 7. The Forearm Jerk, 8. The Flat-hand Flick, 9. The Ring, 10. The Vertical Horn-sign, 11. The Horizontal Horn-sign, 12. The Fig, 13. The Head Toss, 14. The Chin Flick, 15. The Cheek Stroke, 16. The Thumb Up, 17. The Teeth Flick, 18. The Ear Touch, 19. The Nose Tap, 20. The Palm-back V-sign

⁴⁴ Il existe de nombreuses théories sur l'étymologie de cette expression argotique. Selon une (Axtell, 1993, p. 57), l'expression est née en 1840 aux États-Unis où les lettres OK étaient les initiales d'un homme politique bostonien, Martin Van Buren, surnommé *Old Kinderhook*. D'où un raccourci qui est devenu un slogan politique encourageant à élire *O.K Van Buren*. Selon une autre théorie avancée par Read (1963), le sigle *O.K.*, publié pour la première fois en 1839 dans le journal *Boston Morning Post*, était censé substituer l'expression *all correct* et représentait un exemple de jeux de mots basés sur les fautes d'orthographe intentionnelles, ce qui était une pratique répandue pendant cette période dans cette région des États-Unis. D'autres chercheurs (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979, p. 101) soutiennent que l'expression était le contraire du terme *K.O.* (ang. *knocked out*) provenant de la boxe. Il faut noter que toutes ces origines possibles proviennent des États-Unis, ce qui explique le fait que le signe gestuel est souvent nommé *le O.K. américain* (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979, p. 101).

objet de très petite taille. Ce sens a été préservé dans l'usage du geste par les chefs cuisiniers français qui tendent à embrasser les bouts des deux doigts pour signaler que le goût du plat est parfait. Le cercle formé par le pouce et l'index peut néanmoins renvoyer à un champ sémantique très éloigné des notions d'approbation ou de précision. Au Japon, ce même geste signifie *argent*, la forme ovale faisant référence à des pièces de monnaie. Dans certaines régions d'Europe, ce signe est également interprété comme synonyme du *zéro* en raison de sa ressemblance visuelle avec chiffre arabe. Enfin, dans les pays de l'ex-Union soviétique aussi bien qu'au Brésil, ce même geste est considéré comme extrêmement grossier, représentant l'orifice du corps humain (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979, p. 105). L'ignorance de cette connotation vulgaire fut à l'origine d'un scandale politique dans les années cinquante lors d'une visite de Richard Nixon au Brésil. A l'époque des relations diplomatiques tendues entre les États-Unis et le Brésil, le vice-président américain lança ce geste pour accueillir la foule en descendant d'un avion à l'aéroport de Sao Paulo. Son message, intentionnellement amical, fit le lendemain la une de journaux publiant d'énormes photographies de ce geste insultant (Axtell, 1993, p. 57).



Figure 8 : Richard Nixon produisant l'emblème O.K.⁴⁵

Un autre faux ami gestuel susceptible d'engendrer de graves malentendus est le *pouce levé*. Ses origines remontent le plus probablement à la Rome antique lorsque la foule conseillait à l'empereur de sauver ou d'achever les gladiateurs par des signes de pouce. Comme l'explique Morris (1979, p. 187), il ne s'agissait pourtant pas de tourner le pouce tendu vers le haut pour laisser le combattant en vie et de faire le contraire pour le destiner à la mort. Cette interprétation vient d'une mauvaise traduction des expressions latines décrivant la tradition dans les textes

⁴⁵ Source : Politico, page consultée le 20/05/2017, U.S. Presidents at ballparks
URL : <http://www.politico.com/gallery/2014/10/us-presidents-at-the-ballpark-196820?slide=0>

antiques. En fait, il s'agissait de tendre son pouce et d'effectuer un mouvement ascendant pour tuer le gladiateur, ce geste symbolisant le mouvement d'enfoncer l'épée dans le corps. Au contraire, pour sauver le guerrier, on cachait le pouce dans la paume de la main que l'on tendait vers le bas, comme si l'on mettait le doigt à l'abri. Au fil des siècles, ces explications ont été déformées et les seuls éléments qui ont survécu sont le pouce et le haut (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979, p. 103).

Pour comprendre comment ce geste, incitant initialement au meurtre, a pu gagner une signification positive, D. Morris renvoie aux connotations générales des gestes *hauts* et *bas*. Or, comme le signalent également G. Lakoff et M. Johnson (1980) ou D. Bouvet (1997), les représentations désignant les référents physiques, comme *plus*, *moins*, *haut*, *bas*, sont donc transposées sur les concepts abstraits provenant des représentations métaphoriques suivantes : *le bonheur est en haut, la tristesse en en bas*. Ils s'élaborent à partir d'une réalité physique conformément à laquelle « la position penchée est habituellement associée à la tristesse et à la dépression, la position droite avec un état affectif positif » (Lakoff & Johnson, 1980, p. 25). Ce concept est à l'origine des métaphores d'orientation présentes également dans les langues vocales, telles qu'*être au sommet de sa forme* ou *tomber malade* motivées par l'existence des idées générales selon lesquelles : *la santé et la vie sont en haut, la maladie et la mort sont en bas*, ces projections ayant pour fondement physique le fait « [qu']une maladie grave nous force à nous coucher et que les morts gisent à terre » (Bouvet, 1997, p. 71).

La symbolique positive des gestes *haut* explique donc pourquoi le *pouce levé* est actuellement associé le plus souvent à l'appréciation et porte le message *d'accord, O.K., tout va bien* dans la majorité des pays européens et anglo-saxons. Largement utilisé également par les auto-stoppeurs, pour demander le transport, ou les plongeurs, pour signaler l'intention de monter, il est pourtant parfaitement outrageant dans des pays tels que le Nigeria, l'Iran, l'Afghanistan, la Nouvelle Zélande et même dans quelques régions d'Italie et Grèce, où cet emblème est interprété comme un symbole phallique est en tant que tel considéré comme extrêmement vulgaire.

Les emblèmes présentés ci-dessus démontrent à quel point certains signes gestuels sont enracinés dans les cultures et prouvent que leur compréhension ne peut pas être prise pour acquise. Partant du principe que chaque geste possède sa propre étymologie et toute une gamme de significations en fonction de la région où il est utilisé, il semble extrêmement difficile d'éviter des malentendus gestuels. Pourtant, en analysant des insultes gestuelles nous pouvons

observer quelques schémas récurrents au niveau de leur formation, ce qui peut expliquer une certaine facilité à reconnaître leurs significations outrageantes.

Morris distingue trois tendances dominantes dans la création des injures gestuelles, à savoir des signes faisant référence au corps humain, des gestes s'inspirant du monde animal, et ceux provenant des événements historiques ou culturels. En ce qui concerne cette première catégorie, en effet, les gestes injurieux ou obscènes sont les plus souvent des symboles phalliques, ce qui explique la ressemblance au niveau de forme et leur caractère offensant⁴⁶. Parmi ces injures gestuelles les plus répandues on retrouvera entre autres le majeur dressé, ou bien le *digitus impudicus* (le doigt obscène), qui est un geste dont les origines remontent à l'Empire Romain⁴⁷ ; *regarder sous la queue du chat* qui est une forme modifiée de ce geste utilisée en ex-Union soviétique ; ou *le bras d'honneur* – présent aussi bien au Brésil qu'aux pays de l'ex-Yougoslavie, et dont des variantes sont répandues également en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique Latine.

Le deuxième ensemble facile à distinguer parmi les insultes gestuelles regroupe des signes désignant la stupidité, la folie ou les troubles mentaux, la majorité d'entre eux consistant à tourner ou à taper son index vers la tempe ou le front (Axtell, 1993), ce qui témoigne du fait que nous associons intuitivement certaines parties du corps avec des actions, des traits de caractère ou des émotions (Bouvet, 1997, p. 73). Le cœur est alors dit le siège des sentiments, la tête (surtout le front et les tempes) – le siège de la pensée et de l'intelligence, les mains – le centre de l'action et le nez – le siège de la perspicacité. Par le seul emplacement sur telle ou telle partie du corps, les signes abstraits peuvent révéler alors des représentations symboliques liées à l'expérience corporelle. Les traits de cette identification sont visibles non seulement dans les gestes, mais également dans les unités de la langue des signes ou dans les expressions verbales comme *perdre la tête*, *ça sent mauvais*. Il faut noter que ce genre d'expressions, ayant pour base des parties du corps, ont souvent des équivalents dans plusieurs langues, ce qui prouve leur caractère universel découlant du fait que l'homme a l'habitude de conceptualiser les référents non-physiques en termes physiques qui correspondent à « certaines corrélations systématiques à l'intérieur de notre expérience » (Lakoff & Johnson, 1980, p. 122). Comme le précise M. Johnson (1987, p. XX) :

⁴⁶ Nous pouvons constater que la référence à des parties intimes du corps est souvent utilisée également dans des insultes verbales qui évoquent fréquemment des organes génitaux ou présentent des connotations sexuelles, renvoyant ainsi à des sujets tabous.

⁴⁷ Selon Axtell (1993, p. 42), « l'empereur romain Caligula présentait parfois ce seul majeur tendu en guise de main à baiser, pour choquer délibérément ».

(...) la mise en évidence du fait que par notre seule présence corporelle au monde au sein d'un univers culturel donné, nous créons des modèles récurrents producteurs de schémas-images à partir desquels nous élaborons les métaphores qui structurent notre pensée.

Le caractère récurrent des métaphores corporelles proviendrait ainsi des schémas de transposition des phénomènes externes sur le corps humain, restant le même chez les représentants de différentes cultures. Le fait que l'homme tend à filtrer le monde qui l'entoure par ses expériences corporelles est également évoqué par D. Bouvet (1997, p. 107), selon laquelle l'usage que nous faisons des gestes peut témoigner de notre manière de percevoir l'entourage :

Le signe gestuel peut révéler la façon dont la pensée s'élabore par et dans notre présence corporelle au monde puisqu'il est dans la nature de l'homme de rejouer avec son corps les actions du monde qui l'entoure, dans un processus de connaissance et d'appropriation de l'univers.

Le corps humain est dans cette optique un outil important servant à traiter et à ordonner les *stimuli* qu'il reçoit depuis le monde extérieur, devenant ainsi un point de repère pour parler des phénomènes ou des référents qui ne montrent pas de lien physique avec lui. Ceci est également le cas pour la deuxième catégorie des gestes injurieux distinguée chez Morris, celle regroupant les insultes qui s'inspirent du monde animal et qui transposent des traits négatifs attribués à certains animaux au destinataire du message. Dans ce groupe, on retrouvera par exemple les *oreilles d'âne* qui sont probablement censés imiter « les longues oreilles plus ou moins ballantes de l'âne, animal que l'on dit paresseux et imbécile » (Axtell, p. 45) ; *le pied de nez* – estimé de représenter la crête du coq, animal hostile et agressif.⁴⁸

Enfin, certains gestes outrageants prennent racine dans des événements historiques et des pratiques culturelles qui leur sont liés. Leurs usages et leur compréhension sont souvent limités à une région géographique restreintes, d'où leur faible degré d'universalité. Dans cette catégorie nous pouvons compter entre autres la *moutza*, consistant en une poussée de la main qui remonte à la Grèce antique, où « selon les coutumes de l'époque, on lançait des matières sales sur le visage des prisonniers de guerre. » (Axtell, 1993, p. 48) ; ce même geste est également connu comme injure en Afrique orientale où il signifie « Tu es un bâtard ! ».

⁴⁸ Selon une autre explication il s'agirait d'une vieille coutume qui consistait à imiter des personnes dotées d'un long nez (Axtell, 1993, p. 46), parfois grotesque, qui dans plusieurs cultures est associée au mensonge, comme l'illustre le conte de Pinocchio. Cet héritage culturel prouve la tendance à identifier le nez avec la véracité ou la fausseté (Bouvet, 1997).

Parmi les gestes ayant des origines historiques relativement récentes nous pouvons citer également le signe V formé avec l'index et le majeur. La paume de la main tournée vers l'interlocuteur, ce geste a été popularisé par Winston Churchill en tant que symbole des forces du courage lors de la deuxième guerre mondiale. Dans les années soixante, cet emblème a été adopté par le mouvement pacifiste américain à l'époque de la guerre du Vietnam et signifiait la paix (Axtell, 1993). Toutefois, une légère modification de ce geste, à savoir la paume dirigée vers l'émetteur, change complètement le message qu'il transmet. Pour comprendre les origines de sa version offensive, il faut remonter au XVème siècle, comme l'explique Axtell (1993, pp. 62-63) :

Il y a cinq siècles, les archers anglais inspiraient autant de terreur que nos armes nucléaires contemporaines. C'est pour cela que, lorsqu'ils en capturaient un, les Français, semble-t-il, leur amputaient l'index et le majeur de la main tendant la corde de l'arc. Et l'archer anglais se retrouvait désarmé pour toute sa vie. (...) A la suite des batailles d'Azincourt et de Crécy, où les français venaient de subir une cuisante défaite en raison du talent des archers anglais, les soldats français survivants durent quitter le champ de bataille sous les sarcasmes des leurs vainqueurs. Et ceux-ci, pour humilier l'ennemi, brandissaient leurs mains, index et majeur fièrement dressés, paumes vers l'intérieur, pour mieux montrer leurs deux doigts intacts.

La dimension hostile et offensive de ce geste a survécu dans la culture britannique jusqu'à aujourd'hui et reste présente en Australie, en Nouvelle Zélande, en Royaume Uni et en Irlande. Néanmoins le message insultant, *Up yours*, attaché à cet emblème n'est pas compréhensible pour tout le monde. En effet, en 1990, un journal anglais *The Sun* a publié la une montrant une photographie de ce geste accompagnée d'un titre *Up yours Delors* qui était censé s'opposer aux postulats de J. Delors, alors président de la Commission Européenne, qui essayait de convaincre les britanniques de rejoindre la zone euro. Ce message délibérément insultant n'a pourtant pas été saisi par les récepteurs français qui ont confondu ce geste avec le *V de la victoire*. La différence entre deux gestes est illustrée dans la Figure 9 présentant, à gauche, le geste à connotation positive mis en place par W. Churchill et, à droite, l'insulte publiée dans le journal *The Sun*.



Figure 9 : Winston Churchill montrant le V de la victoire et la une du magazine britannique *The Sun*⁴⁹

Un vaste répertoire des gestes insultants prouve que les productions non-verbales sont souvent privilégiées pour évoquer les sujets tabous (Agyekum, 2002) (Axtell, 1991) (Brookes, 2014) (Burrige, 2006), dont l'évocation dans un discours oral ou écrit paraît inadmissible. En effet, cette opération découle du fait que la société perçoit les signes visuels comme moins invasifs et ayant moins d'impact que les énoncés verbaux. Les significations vulgaires connotées par certains *emblèmes* restent tout de même fortement insultantes, même dans les situations où ces gestes ne sont pas accompagnés de messages verbaux.

Si l'on regarde les signes gestuels symboliques par le prisme des interactions multiculturelles interprétées, cette variété de significations qu'offrent les *emblèmes* parmi différentes aires géographiques, allant des messages bienveillants aux outrages, devrait susciter une certaine vigilance chez les interprètes qui peuvent assister à des situations d'incompréhension, ou bien de conflits, résultant de l'usage des emblèmes dans le discours. Par conséquent, de tels contextes peuvent exiger des explications verbales supplémentaires de la part de l'interprète clarifiant que le geste produit, perçu comme insultant par exemple par l'utilisateur, est parfaitement poli, voire amical dans la conception de son émetteur. Quelques exemples plus concrets de ce phénomène seront décrits en détail dans les sections suivantes.

3.2. Dimensions gestuelles selon D. McNeill

Après ce détour indispensable pour accorder aux *emblèmes* leur juste place au sein de ce travail de recherche, revenons au Continuum de Kendon pour nous pencher sur la catégorie située à l'extrême gauche du schéma : la *gesticulation*. Ayant choisi la *gesticulation*, au sens

⁴⁹ Source: The Sun, "Europe's dream? It crumbled and died." Page consultée le 20/05/2017.
URL: <https://www.thesun.co.uk/archives/politics/116590/europes-dream-it-crumbled-and-died/>

anglophone, ou bien la *gestualité co-verbale*, comme l'élément focal de ses travaux, D. McNeill divise cette catégorie en quatre types englobant les gestes *déictiques*, *iconiques*, *métaphoriques* et les *battements*, comme illustre la Figure 10 ci-dessous.

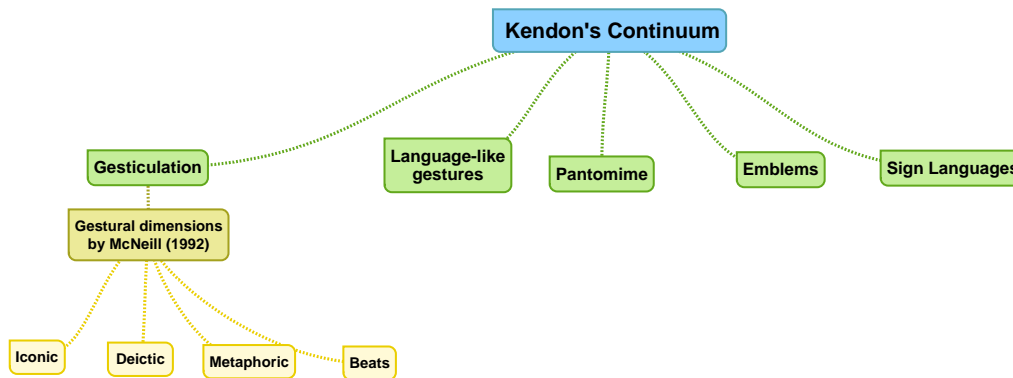


Figure 10 : Quatre dimensions de gestes selon McNeill (1992)

Comme le précise l'auteur dans ses travaux, au lieu de parler des catégories distinctes, il s'agit ici plutôt des *dimensions* qui peuvent se croiser et se superposer. La majorité des gestes selon ce chercheur se pose à la frontière de différentes *dimensions*, combinant à la fois par exemple certains traits *iconiques* et *déictiques* ou bien *déictiques* et *métaphoriques* au sein d'une même production non-verbale (McNeill, 2006). Vu le rayonnement scientifique extraordinaire de ce classement, nous consacrons les sections suivantes à décrire en détail les caractéristiques de chacune de ces *dimensions* gestuelles.

3.2.1. Les gestes déictiques et construction de l'espace référentiel

Le terme *geste déictique* couvre des gestes à fonction référentielle réalisés sous forme de pointage mis en œuvre avec différents articulateurs tels qu'un doigt, une main ou le menton. Ils peuvent servir à indiquer un lieu, une personne, un objet concret dans l'espace ou bien à représenter le temps ou à désigner des objets absents. Dans ces derniers cas, nous parlons des gestes *déictiques abstraits* en les opposant aux gestes *déictiques concrets* qui font référence à des éléments de l'entourage physique des interlocuteurs. La popularité de cette étiquette dichotomique se traduit par sa fréquente reprise par d'autres chercheurs menant des travaux sur les gestes, tels que G. Ferré (2011, p. 77) qui se penche également sur la différence entre les gestes *déictiques concrets et abstraits*.

[g]estes de pointage vers soi-même, l'interlocuteur, une tierce partie ou un objet, réalisés pour indiquer à qui ou de qui/quoi l'on parle. Ces gestes peuvent également être réalisés de manière plus « abstraite » si un référent a été posé au préalable dans une partie de l'espace et que l'on s'y réfère ensuite dans la suite du discours pour désigner ce référent.

Comme l'explique la chercheuse, l'usage des gestes *déictiques abstraits* implique souvent la création d'un espace imagé abstrait dans lequel nous pouvons ensuite situer ou désigner des éléments précis à travers des gestes de pointage. Les gestes appartenant à cette dimension servent donc à compléter ou à illustrer les énoncés verbaux dont le sens ne peut pas être déchiffré sans la prise en compte du contenu non-verbal. Ainsi, des phrases comprenant des pronoms démonstratifs comme « Regarde ce garçon-là », ou bien « Où sont les clés de la voiture ? Elles sont là » ne peuvent être comprises qu'à condition que le destinataire suit du regard la direction montrée par l'énonciateur. Les gestes *déictiques* constituent ainsi une partie indispensable de l'énoncé dans la mesure où ils fournissent des informations non redondantes par rapport au message verbal. L'analyse du contenu sémantique de ces gestes est donc indispensable pour que le message puisse être entièrement compris.

Les gestes *déictiques* peuvent appliquer le principe d'*indexicalité* à travers deux processus sémiotiques, celui de *contiguïté* et celui de *directionnalité*, désignée par G. Sonesson (2014) comme *vectorielle*. Le premier permet d'établir une relation physique de proximité avec l'objet désigné lorsque celui-ci se trouve dans l'entourage immédiat du gesticulateur. Le second fait lui référence aux objets à distance, à travers des gestes de pointage qui indiquent la *direction* vers laquelle le destinataire doit se pencher pour identifier le référent évoqué, ce qui implique un effort supplémentaire de sa part. Des études empiriques récentes (Zlatev, et al., 2013) démontrent que ce genre de gestes *déictiques* peuvent être compris par les enfants aussi jeunes que 18 mois, et même par certains primates, ce qui prouve l'effort cognitif minimal nécessaire à leur compréhension, suggérant ainsi un fort degré d'universalité.

Dans les interactions verbales, la majorité des gestes *déictiques* est employée pour faire référence à un certain emplacement des objets dans l'espace, comme dans les énoncés « Il est là », « Il va là-bas », ou bien pour désigner un objet ou une personne visée parmi les autres « Signez ce document. » « Voici Paul. Il sera votre interprète aujourd'hui. ». Quant aux gestes *déictiques abstraits*, leur mise en place accompagne souvent les événements situés symboliquement dans le temps, comme c'est le cas par exemple dans les énoncés tels que « C'était quand ? Hier » accompagné d'un geste manuel désignant l'espace situé derrière le gesticulateur, mettant donc en place la directionnalité. Dans des situations similaires le corps

est donc naturellement considéré comme le point de référence, ce qui signifie que les gestes incarnant par exemple la notion de proximité seront produits proches du corps et ceux exprimant une grande distance se manifesteront loin de lui.

Nous pouvons constater que les informations transmises par les gestes *déictiques* sont donc principalement liées à la présence physique ou à la disposition spatiale des référents, pour l'expression desquelles la production gestuelle semble favorable grâce à son caractère tridimensionnel. L'emplacement symbolique du corps du gesticulateur au centre de cet espace référentiel, concret ou abstrait, est mentionné également dans les travaux de J. Cosnier selon qui le corps joue un rôle essentiel dans la structuration de la pensée et la création du discours lié au contenu physique ou spatial en postulant que (1996, p. 130) :

Ces "spatiographiques" et les déictiques montrent à quel point le corps sert de repères spatio-temporels à l'organisation de la pensée, et de matrice à la formation du discours. Ces faits ont d'ailleurs servi à formuler la "loi de désignation du référent présent": la mention dans le discours d'un référent présent s'accompagne obligatoirement de sa désignation (soit par le pointage digital, soit au moins par le regard); par exemple : "Il était sans cravate" sera associé à un geste du parleur en direction de son propre col, "J'avais le cœur qui battait très fort" sera associé à la main posée sur la poitrine gauche, "si vous voulez mon opinion" le "mon" sera accompagné d'un geste auto-centré⁵⁰, etc...

Le chercheur décrit ainsi plusieurs exemples de désignation des éléments de tenue ou des membres du corps du gesticulateur par les gestes de pointage. Un tel usage des gestes déictiques est jugé aussi fréquent, c'est ainsi que J. Cosnier lui attribue l'étiquette de *loi de désignation du référent présent* dont la mise en place systématique dans le discours spontané suggère que la *filtration* des énoncés par le corps du locuteur facilite la production de parole. Ce fait est également signalé dans les travaux de E. Morsella et R. Kraus (2004, p. 412) qui constatent que :

(...) hand-arm movements seem to facilitate both spatial working memory and speech production. (...) participants gestured more when describing visual objects from memory and when describing objects that were difficult to remember and encode verbally⁵¹.

A l'instar de leur étude portant sur le rôle des gestes dans la production de parole et le fonctionnement de la mémoire kinesthésique, les chercheurs mentionnés constatent que le

⁵⁰ Les gestes dirigés vers soi-même, désignant une partie du corps de l'énonciateur.

⁵¹ « Les mouvements des mains et des bras semblent faciliter la mémoire de travail spatiale aussi bien que la production de la parole. (...) Les participants gesticulaient plus lorsqu'ils décrivaient des objets visuels de mémoire et lorsqu'ils décrivaient des objets difficiles à retenir ou à encoder verbalement. » [Nous traduisons.]

mouvement des mains peut faciliter ces deux opérations puisque l'expérience mise en place a révélé que la production gestuelle des participants était plus abondante lorsqu'ils devaient évoquer des objets visuels absents ou des objets difficiles à décrire verbalement. La production gestuelle semble donc globalement faciliter la tâche de production du discours chez l'orateur.

Du point de vue du récepteur, ce phénomène présente également quelques avantages. En effet, grâce au double codage (Ducharme & Fraisse, 1965) (Paivo, 1969) du même élément sémantique, c'est-à-dire son introduction simultanée par des éléments verbaux et visuels, l'information-clé peut être saisie par le destinataire plus facilement. De surcroît, lorsqu'il s'agit d'un référent physiquement présent dans l'espace partagé, tous les participants peuvent le voir et l'identifier instantanément grâce aux gestes de pointage, quelle que soit la langue de l'énoncé adjacent. Dans le cadre de notre travail, cette remarque s'avèrera importante surtout dans le contexte d'interprétation médicale où par exemple les descriptions de la douleur peuvent susciter l'usage abondant des gestes *déictiques* mis en place pour désigner les parties endolories du corps. Leur production, confirmant l'existence de la *loi de désignation du référent présent*, jouera donc non seulement le rôle de facilitation cognitive dans la production du discours du patient, mais facilitera également l'accès au sens des énoncés, tant au médecin qu'à l'interprète.

Les gestes *déictiques concrets* ainsi utilisés se montrent donc le plus souvent comme objectifs, dans la mesure où ils permettent d'identifier le référent sans équivoque lorsqu'il constitue l'objet de vision de tous les participants à l'échange. Pour illustrer ce point, prenons par exemple un énoncé « Je l'ai posé sur cette table », accompagné d'un geste de pointage vers la table en question. Sachant que tous les interactants voient la même table, quelle que soit la langue de l'énoncé, l'information fournie par ce geste *déictique concret* se présente comme objective et disponible à tous les participants au même moment, avant même que l'interprétation ne soit effectuée. Ces caractéristiques permettent de supposer que les gestes *déictiques concrets* peuvent être considérés comme universels dans le sens où leur interprétation ne sera pas influencée par les langues-cultures des interactants⁵². Dans le contexte des interactions interprétées, cela signifierait donc que de tels gestes n'exigent pas d'explications verbales supplémentaires de la part des interprètes puisqu'ils ne risquent pas d'être compris différemment par l'émetteur et le récepteur du message.

⁵² Les différences culturelles peuvent pourtant resurgir ici non pas au niveau de compréhension de ces gestes, mais au niveau de leur différente interprétation sur le plan de la politesse, cette dernière étant un phénomène éminemment marqué culturellement. A cet égard, nous verrons par exemple que certaines cultures proscrivent le pointage du doigt le considérant comme trop explicite et ainsi malpoli.

En revanche, la situation devient plus complexe lors de l'usage de gestes *déictiques abstraits*, comme ceux faisant référence au temps. Nous avons déjà remarqué que pour produire des énoncés liés à la chair et pour les comprendre, les interlocuteurs filtrent les informations par leur propre corps, ce qui se manifeste par exemple par des gestes *déictiques auto-référentiels*. Il faut pourtant noter que la perception différente du corps peut être une source d'habitudes gestuelles différentes selon les cultures. Ce phénomène se manifeste par exemple à travers différentes représentations gestuelles de certains concepts liés au temps, tels que le passé et le futur. En effet, lorsque les locuteurs Européens évoquent les événements ayant lieu dans le passé, ils ont tendance à produire des gestes dirigés vers l'espace situé dans leurs dos, dans la mesure où le passé est représenté derrière leur corps. La fossilisation de cette conceptualisation spatiale trouve également une confirmation dans certaines langues des signes européennes, telles que la Langue des Signes Française ou British Sign Language, qui utilisent les signes désignant l'espace derrière l'orateur pour parler du passé, comme nous pouvons l'observer dans l'illustration ci-dessous présentant le signe *hier* de la LSF.

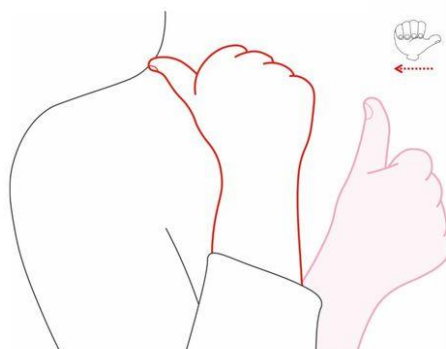


Figure 11 : Le signe « hier » en LSF⁵³

En effet, sur le plan formel, ce signe est constitué du geste de pointage vers arrière combiné au le mouvement venant de l'avant vers cette direction. Malgré la présence des gestes similaires dans différentes langues des signes européennes et l'usage fréquent des gestes similaires accompagnant les énoncés en langue vocales, comme le signale D. Bouvet (1997, p. 67), un tel placement symbolique du passé derrière l'énonciateur est pourtant loin d'être universel :

⁵³ Source : Le plaisir d'apprendre, Pinterest, page consultée le 5/06/2017, Hier en LSF
URL : <https://fr.pinterest.com/pin/526639750160494008/>

Cette représentation du temps n'est cependant pas générale. Dans d'autres cultures, la relation spatiale est inversée : le futur est projeté *derrière* le corps dans la mesure où ce qu'il réserve est inconnu et ne peut être considéré comme un objet de vision, contrairement au passé lui-même alors situé *devant* le corps.

Une telle conceptualisation inverse par rapport aux coutumes européennes apparaît par exemple dans la culture japonaise (Axtell, 1993) qui représente le passé devant le gesticulateur en vertu de son association avec ce qui est vu, donc déjà connu de l'énonciateur. Une différence similaire peut être observée lorsque l'on représente les repères temporels non pas sur l'axe devant / derrière, mais sur celui de gauche / droite. En effet, l'emplacement symbolique du passé et du futur en règle générale converge ici avec le sens de l'écriture dans la langue de la communauté en question, ce qui peut être observé à travers des différences entre les énonciateurs-gesticulateurs francophones et arabophones.

Les exemples cités permettent donc de constater que les gestes *déictiques abstraits* ne peuvent pas être considérés comme universels puisque les informations qu'ils transmettent ne se montrent pas comme objectives mais plutôt marquées culturellement. Il est intéressant d'observer que, si la langue témoigne de notre culture d'origine, nos gestes le font d'autant plus puisque leur production est très spontanée et ne relève pas toujours du contrôle volontaire du gesticulateur. Les différences culturelles et le risque d'incompréhension des gestes *déictiques abstraits* devraient donc être pris en compte lors de leur traitement par les interprètes assurant des séances en service public. Imaginons par exemple un usager japonais qui, pendant une interview à l'OFII, produit un geste *déictique* pointant vers l'avant en faisant référence au passé. Son destinataire européen, essayant de saisir le maximum d'informations du message original avant même que l'interprétation ne soit mise en place, comprendra probablement qu'il s'agit de l'avenir. Ensuite viendra l'interprétation verbale vers la langue cible, fidèle à l'idée de l'orateur, désignant alors l'emplacement des faits dans le passé. Le récepteur saisira donc deux messages contradictoires, le premier provenant directement de l'énonciateur, transmis par le canal visuel, et ensuite le second, opposé, transmis par le canal verbal lors de l'interprétation. Cette contradiction apparente des informations-clés, enracinée dans les différences culturelles, peut s'avérer lourde de conséquences. Elle peut notamment provoquer une baisse de crédibilité de l'interprète provenant du fait que le récepteur a l'impression que le message interprété diffère du message-source. La confiance étant le paramètre-clé de l'interprétation, cette disparité, insignifiante en apparence, peut avoir un impact considérable sur l'efficacité de l'échange.

3.2.2. Les gestes iconiques

La ressemblance formelle, cette fois-ci entre le geste et la dénotation désignée, sera également le paramètre-clé de la suivante dimension des productions gestuelles, à savoir des gestes *iconiques*. Ce terme s'inspire de la classification triadique des signes proposée par C. S. Peirce (1978) qui distingue les *indices*, les *icônes* et les *symboles*. Sur le plan sémiotique, chacun de ces signes est construit en vertu d'une relation différente entre le signe lui-même et le référent. En ce qui concerne les *icônes*, l'élaboration de ces signes repose sur le principe de *similarité* avec la chose ou consiste à reprendre certains de ses traits formels. Comme le décrit D. Savan (1980, p. 17), « [i]l s'agit d'un objet dynamique dont la qualité est reliée à son signe descriptif par une similarité qualitative ou ressemblance ». Cette ressemblance, représentée ou reconstruite, peut être *primaire*, comme une réflexion dans le miroir, une photographie ou un dessin, ou bien *secondaire*, comme les pictogrammes⁵⁴. Les gestes *iconiques* sont dans cette optique l'exemple de mise en place de l'*iconicité secondaire*, dans le sens où ils recréent de caractéristiques choisies des référents (Sonesson, 2014) à travers le mouvement ou la forme adoptée par les mains. Par conséquent, les gestes appartenant à cette dimension miment les actions – comme dans le cas de productions signifiant *boire* ou *fumer* ; les objets – comme les *ciseaux* ; ou les qualités des objets représentés – *grande comme ça, la pente de la montagne était abrupte*. Les différents exemples des gestes *iconiques* et la description de quelques processus amenant à leur élaboration ont été fournis dans les travaux de G. Ferré (2011, p. 78) :

Deux points de vue peuvent alors être adoptés : soit l'action est réalisée avec une partie du corps qui figure l'ensemble de l'actant (bouger les doigts pour figurer l'action de marcher) et le locuteur adopte alors un point de vue d'observateur, soit le locuteur utilise l'intégralité de son corps pour mimer l'action (bouger les coudes pour figurer l'action de courir) et il adopte alors un point de vue d'actant.

Les gestes iconiques utilisent donc le corps du gesticulateur comme celui de l'actant, ce qui implique de filtrer le contenu du message par son propre corps, ou bien ils offrent la possibilité de représenter des actions du point de vue d'un tiers. Différentes techniques de représentation mises en place à travers les gestes *iconiques* ont été analysées également par M. Andrén (2010) qui en distingue trois dans le cadre de sa recherche doctorale consacrée aux

⁵⁴ Différents types d'iconicité sont analysés entre autres dans le cadre des travaux élaborés par des chercheurs de l'Université de Lund, précurseurs des études transdisciplinaires en *sémiotique cognitive*⁵⁴ (Sonesson, 1994), (Andrén, 2010), (Zlatev, 2011) qui s'intéresse aux phénomènes liés au sens, aux signes, à la conceptualisation ou à la perception en appliquant des méthodes de recherche empirique empruntées aux sciences cognitives.

gestes des enfants entre 18 et 30 mois, appelés les *gestes-actions*, les *gestes iconiques indirects* et le *traçage*⁵⁵. Ces premiers consistent à utiliser le corps du gesticulateur pour représenter le corps humain en général et illustrer des actions qu'il peut effectuer. La main du gesticulateur peut dans un tel contexte être utilisée pour lever un verre imaginaire pour signifier l'action de *boire*. Les gestes de ce type peuvent représenter les actions associées à l'acteur lui-même ou à une personne tierce, lorsque ce même geste est par exemple utilisé pour signifier « il boit ». En ce qui concerne les *gestes iconiques indirects*, les articulateurs impliqués ne représentent pas eux-mêmes, mais plutôt l'objet signifié. Dans ce cas-là, les mains peuvent incarner l'objet qu'elles tiennent, comme les ciseaux ou une cigarette, ou bien peuvent recréer la forme de l'objet signifié en adoptant une forme similaire, comme les deux mains pliées ensemble pour représenter une montagne. Enfin, la dernière catégorie englobe différentes techniques de tracer la forme de l'objet ou la trajectoire du mouvement de manière expressive.

Les *gestes iconiques* de ces différents types ont attiré l'attention des chercheurs en psychologie, comme D. McNeill lui-même, grâce à leur potentiel d'accès à l'imagerie⁵⁶ idiosyncratique des sujets parlants (Müller, 2018). Cet aspect des gestes appartenant à la dimension iconique est évoqué par D. McNeill dans son ouvrage de 1992 (*Hand and Mind : What gestures reveal about thought*, p. 12) :

The topic of this book was, specifically, gestures that exhibit images. With these kinds of gestures, people unwittingly display their inner thoughts and ways of understanding events in the world. These gestures are the person's memories and thoughts rendered visible. Gestures are like thoughts themselves. They belong, not to the outside world, but to the inside memory, thoughts and mental images. Gesture images are complex, intricately interconnected, and not at all like photographs. Gestures open up a wholly new way of regarding through processes, language, and interactions of people.⁵⁷

Dans cette optique, les gestes sont décrits comme l'expression involontaire des pensées et des souvenirs humains, complexes, intimes et étroitement liés les uns aux autres, rendus

⁵⁵ En version originale de sa thèse publiée en anglais à l'Université de Lund, M. Andrén utilise respectivement les termes *action-based [iconic gestures]*, *indirect [iconic gestures]* et *tracing*.

⁵⁶ *L'imagerie mentale*, terme utilisé principalement en psychologie cognitive et en philosophie, englobe les visuelles représentations mentales des objets physiques ou concepts abstraits, élaborés à base des *stimuli* visuels absent au moment de leur évocation (Stanford Encyclopedia of Philosophy, 2018).

⁵⁷ « Ce livre est consacré notamment aux gestes qui permet d'exposer des images. En mettant en place ce type de gestes, les gens involontairement montrent leurs réflexions intérieures et leurs manières de comprendre les événements du monde qui les entoure. Ils permettent de rendre visible les souvenirs et les pensées des gens, voire ils sont comme des pensées eux-mêmes : ils n'appartiennent pas au monde extérieur, mais ils permettent plutôt l'expression de la mémoire intérieure, des pensées, et des images mentales. Les images gestuelles sont complexes, étroitement entremêlés, ce qui les différencie fondamentalement des images photographiées. Les gestes ouvrent une tout nouvelle perspective d'analyse des processus, des langues et des interactions entre les individus. » [*Nous traduisons.*]

visibles au travers des mouvements des mains produits avec la parole. De surcroît, à la lumière des études en neuropsychologie, nous savons que la perception des images physiques et l'élaboration des images mentales se caractérisent par l'activité des mêmes aires du cortex visuel dans le cerveau humain. Ces dernières peuvent être activées tant par un *stimulus* visuel, que par un signe verbal, dont l'exemple peut être la lecture des descriptions. Selon F. Rastier (2005, p. 243), il ne fallait pourtant pas attendre le développement des scanners cérébraux pour observer ces phénomènes qui « (...) ont été de longue date décrit dans la philosophie antique en termes de vision intérieure et en rhétorique en termes d'enargeia, pour les passages qui « donnent à voir ». Les gestes *iconiques* deviennent ainsi la porte d'accès à la vision idiosyncratique du monde, telle qu'elle est enregistrée dans l'imagerie mentale des sujets parlants.

Une telle approche aux gestes permet de comprendre pourquoi leur usage intéresse les chercheurs en psychologie, mais au même temps provoque une certaine réticence des linguistes qui initialement les perçoivent comme traitres, dans le sens où ils permettent de lire les informations ne pas transmises intentionnellement par la parole (Lausberg, Zaidel, Cruz, & Ptitoë, 2007). Cette observation confirme que les gestes *iconiques* ne remplissent pas la seule fonction de *représenter* les référents absents, mais contribuent à enrichir les énoncés verbaux en traits visuels permettant de rendre de manière précise la qualité et la trajectoire du mouvement, les caractéristiques physiques des objets ou leur emplacement dans l'espace. Sachant que les articulateurs tels que les mains et les bras sont physiques et tridimensionnels, leur usage pour décrire d'autres objets tridimensionnels semble tout à fait naturel (Sonesson, 2014). Comme l'a résumé Isadora Duncan, "*If I could say it, I wouldn't have danced it*"⁵⁸.

Par ailleurs, les sensations positives provoquées par un spectacle de danse, ou la gêne physique ressentie lorsque l'on voit quelqu'un qui se fait mal s'expliquent par l'activité des neurones miroirs (Rizzolatti, Fogassi, & Gallese, 2001) grâce auxquels voir quelqu'un exécuter une action, l'exécuter soi-même ou l'imaginer sollicite l'activité des mêmes zones corticales, notamment les cortex prémoteur, moteur et pariétal (Rastier, 2005, p. 242). Cette découverte explique non seulement pourquoi certains gestes peuvent être aussi impressionnants, mais confirme également l'idée selon laquelle l'homme *filtre* la masse des *stimuli* provenant de l'entourage par son corps qui permet de les traiter, les ordonner, et les stocker.

⁵⁸ « Si je pouvais le dire avec des mots, je ne l'aurais pas dansé ». [*Nous traduisons.*] Citation utilisée par F. Andacht dans sa conférence intitulée "Iconicity as a key epistemic force of change in the self: the film *The Life of Others* (F. von Donnersmark 2006) revisited in the light of triadic semiotic" présentée à 12th International Symposium on Iconicity in Language and Literature (ILL-12) à Lund le 5/05/2019.

3.2.2.1. Les gestes iconiques à la lumière de l'hypothèse Sapir-Whorf et de la théorie du prototype

Si les gestes *iconiques* ouvrent l'accès à l'imagerie mentale, il est essentiel de s'intéresser comment s'élaborent de telles représentations visuelles de la pensée. En effet, sur le plan linguistique, nous savons d'après les travaux de E. Sapir et B. L. Whorf que la perception du monde, exprimée à travers le langage, dépend de l'expérience des sujets parlants, mais également que le répertoire linguistique définit le répertoire conceptuel chez l'individu. Le langage que l'on utilise témoigne ainsi de notre perception du monde et définit ses limites. La chose que l'homme ne sait pas nommer ne peut pas entrer dans son dictionnaire de représentations mentales, ni dans le système de référence appelé la langue. L'attribution d'un nom à un objet ou un phénomène signifie la reconnaissance de leur existence, les valide en tant qu'éléments du monde réel. En conséquence, les noms permettent aux utilisateurs du langage de se référer à des concepts codés par les signes linguistiques, ils permettent d'établir un système de signification commun pour un groupe social. Autrement dit, si l'on ne sait pas nommer une chose, l'on ne peut pas partager ce concept avec d'autres. Ainsi, la création des signes linguistiques devient la condition indispensable à la description, voire à la construction du monde que chacun perçoit différemment. Comme l'a résumé L. Wittgenstein (1922), « [l]es frontières de ma langue sont les frontières de mon monde ».

Sur le plan scientifique, ce principe de relativité exprimé à travers l'hypothèse Sapir-Whorf, repose sur le principe que la langue est un outil indispensable pour que l'on puisse structurer notre vision du monde qui serait sinon un mélange chaotique d'impressions, comme le décrit B. L. Whorf (1956, p. 212) :

Nous découpons la nature selon les tracés que notre langue a dessinés sur elle. Nous ne découvrons pas les catégories et les types que nous isolons à partir du monde des phénomènes parce qu'elles se trouveraient sous le nez de tout observateur ; au contraire, le monde se présente à nous sous la forme d'un flux kaléidoscopique d'impressions qui doit être organisé par nos esprits — c'est-à-dire en grande partie par nos systèmes linguistiques mentaux (...) Nous sommes ainsi confrontés à un nouveau principe de relativité, selon lequel les mêmes preuves physiques ne conduisent pas tous les observateurs à la même image de l'univers, à moins que leurs ressources linguistiques ne soient similaires ou puissent être ajustées de quelque manière.

Les mêmes *stimuli* présents dans l'environnement peuvent donc mener différents individus à les *découper* et ordonner à travers le langage de manière variée. Les principes du déterminisme linguistique et du relativisme culturel, constituant l'essentiel de l'hypothèse, ont

été initialement créés par E. Sapir, et ensuite démontrés par son élève B. L. Whorf sur la base d'un exemple des variations lexicales de la nomenclature de la neige dans une étude de la langue parlée par les ethnies inuits et yupiks. En effet, ses travaux ont permis de découvrir que l'esquimau disposait de plusieurs termes pour désigner la neige, alors que ce même concept ne pouvait être exprimé en anglais qu'à travers le seul mot *snow*. Cet exemple phare, largement cité dans les travaux de linguistique, permet d'observer comment la présence de plusieurs termes dans une langue correspond à la reconnaissance de plusieurs référents : pour les britanniques la neige n'a qu'une seule représentation mentale, alors que chez les esquimaux, il en existe plusieurs.

Il faut remarquer que le principe de relativité proposé par B. L. Whorf ne constituait pourtant pas une hypothèse scientifique proprement dit. Son opérationnalisation était mise en œuvre par une série de recherches sur la catégorisation des couleurs effectuées dans les années cinquante et décrites dans les travaux de E. Lennenberg, R. Brown et J. Roberts (Fortis, 2011) dont l'objectif était de reformuler l'hypothèse de Sapir-Whorf sur les rapports de la langue à la pensée de manière à la rendre vérifiable par les méthodes de recherche utilisées en psychologie.

Les recherches menées par E. Lennenberg avaient pour origine sa critique de la méthode appliquée par B. L. Whorf. Selon le premier, l'on ne peut pas aborder le problème de la relativité linguistique à partir d'énoncés provenant d'une langue dont la structure n'est pas connue, puisque pour que la recherche soit fiable, il faut savoir à quel point le sens global d'un mot est construit respectivement par le sens des morphèmes et par le contexte. Afin d'opérationnaliser l'hypothèse de Sapir-Whorf, E. Lennenberg a donc proposé d'analyser les énoncés peu marqués culturellement, tels que les noms de couleurs⁵⁹ qui ont été utilisés comme objet d'études expérimentales interculturelles menées dans les années 1954-56 et consistant à déterminer les meilleurs exemples des couleurs sur un large échantillon du nuancier de Munsell. Les sujets devaient choisir l'exemple le plus typique des couleurs et ensuite définir les catégories des couleurs en déterminant leurs limites en indiquant quelle teinte n'appartenait plus à la catégorie désignée. La notion de *catégorie* employée dans cette recherche est un terme emprunté à la psychologie, désignant « [une] classe de stimuli traités comme équivalents du point de vue de certains de leurs attributs » (Fortis, 2011). Les teintes placées au milieu de *catégories*, sélectionnées comme les plus standards, ont été appelées *couleurs focales*. Ces derniers ont été

⁵⁹ E. Lennenberg a choisi les noms de couleurs, en argumentant que « [l]es couleurs sont un domaine référentiel qui joue le rôle d'un pur donné indépendant de ces contextes culturel, social, individuel, et dont le découpage par la langue ne laisse pas de latitudes au locuteur » (Fortis, 2011).

reprises par E. Rosch (1973) pour constituer le fondement de la *théorie du prototype* désignant justement les couleurs focales et les bonnes formes, c'est-à-dire les éléments les plus typiques d'une catégorie, comme les éléments prototypiques. Le terme *prototype* s'inspirait en même temps de la notion de *schéma* utilisée en psychologie et désignant la forme que l'on stocke dans la mémoire en tant qu'exemple le plus typique d'un concept, permettant de reconnaître d'autres représentations appartenant à la même catégorie sur la base du principe de ressemblance. Dans les travaux de E. Rosch, le *schéma*, ou le *prototype*, est donc la forme génératrice permettant la reconnaissance d'autres représentations du même concept. L'élément prototypique est en même temps stéréotype, il correspond donc à la forme la plus reconnue, où la reconnaissance s'effectue à partir des traits partagés avec le schéma-prototype (Fortis, 2011). Le *prototype* se placera donc au centre d'un *champs sémantique*⁶⁰ donné, en tant que la représentation mentale de référence, alors la première image déclenchée par un stimulus verbal. En vertu de cette théorie, en entendant le mot *meuble*, nous sommes plus susceptibles d'imaginer une table ou une chaise, les objets placés typiquement proche du centre gravitationnel de ce champs, qu'une chaise longue ou un tabouret étant plutôt des éléments périphériques (Tabakowska, 2001). Les éléments focaux prototypiques, et périphériques désignant les frontières d'une catégorie donnée, peuvent pourtant varier d'une culture à l'autre en fonction de l'entourage typique, la nature et l'architecture d'une aire géographique précise, ou le vécu et l'expérience de l'individu.

L'humain a tendance à interpréter le monde en termes de ce qu'il connaît, de ce qui lui est proche. Si l'on transpose ces idées sur les propriétés des *signes* gestuels, nous pouvons constater que puisque les gestes *iconiques* reposent sur la base de ressemblance formelle avec l'objet dénoté, les interactants en situation multiculturelle sont susceptibles de visualiser des référents prototypiques différents, et par conséquence de produire des gestes dont la forme sera très éloignée. Comme le résume F. Rastier (2005, p. 244) en évoquant les théoriciens de la Gestalt « la perception est un choix constant entre plusieurs interprétations concurrentes, et donc un phénomène hautement contextuel. » Afin de vérifier cette hypothèse sur le plan empirique, nous avons mené une étude expérimentale à petite échelle examinant les différences culturelles en usage des gestes *iconiques* et l'imagerie mentale y associée.

⁶⁰ La notion de champ sémantique inspirée par G. Ipsen (1932) fait référence au champ de gravité dans lequel la source attire les éléments qui les entourent. Par analogie, l'élément primordial placé au milieu du champ sémantique sera un hyperonyme d'une catégorie des mots / concepts. Par exemple, le mot *meuble* étant le terme-clé, son champ sémantique rassemblera de tels noms que *chaise*, *table*, *lit*.

3.2.2.2. L'impact de l'imagerie mentale sur les gestes iconiques

L'objectif de cette étude pilote était d'observer si l'imagerie mentale idiosyncratique variait en effet en fonction de la culture et zone géographique d'origine et si c'était le cas, si les différentes visions prototypiques évoquées par le même *stimulus* verbal provoquaient des différences considérables sur le plan formel des gestes *iconiques*. L'échantillon comptait 17 participants, dont 8 hommes et 9 femmes, âgés de 29 à 85 ans. Les participants venaient d'une dizaine de pays différents, notamment d'Azerbaïdjan, du Chili, du Chypre, de Ghana / d'Australie⁶¹, d'Iran / de Kurdistan⁶², de Pologne et d'USA / d'Italie. Ce groupe multiculturel comprenait les sujets parlant entre 2 et 30 langues chacun, couvrant au total plus de 20⁶³ langues parlées, telles que l'allemand, l'anglais, l'arabe, le dari, l'espagnol, le farsi, le français, le géorgien, le grecque, l'italien, le kurde, le kurmandji, le mazandarani, le persan, le polonais, le portugais, le russe, le sorani et le turque. Le protocole était d'une grande simplicité : les participants, enregistrés en vidéo⁶⁴, devaient illustrer 9 mots-clés isolés par geste, et ensuite dessiner leur signification. Les dessins, faits à la main directement après la première partie de l'étude, ont eu pour objectif d'ouvrir l'accès à l'imagerie. Les *stimuli* verbaux ont été présentés uniquement oralement en anglais ou en polonais par l'auteure de ce travail, de sorte que les participants doivent réagir spontanément et n'aient pas le temps de réfléchir aux gestes mis en place en guise d'illustration. Le choix d'introduire la tâche en lançant des noms communs simples à l'oral était fondé sur des recherches antérieures selon lesquelles « [p]our stabiliser l'image mentale, la récurrence du signifiant joue un rôle important, car sa sonorité ou sa forme visuelle sont ce qu'on appelle en psychologie de la mémoire des indices de récupération : le son et la forme du signifiant font partie de l'image mentale en tant qu'elle somme, à titre de simulacre multimodal, tous les traits éidétiques cooccurrents. » (Rastier, 2005, p. 244) La prononciation du nom du référent serait dans cette optique un *indice de récupération*, alors un

⁶¹ La barre verticale oblique marque une double identité culturelle renseignée par certains participants. Le plus souvent il s'agit ici dans un premier temps d'un pays natal et subséquemment d'un pays de résidence, actuel ou celui dans lequel la personne a passé le plus de temps. Il faut également mentionner qu'environ la moitié des participants était domicilié en Allemagne à l'époque de récolte du matériel vidéo qui a eu lieu en Autriche et en Pologne en août 2019.

⁶² Certains participants souhaitaient insister sur leur identité kurde. Nous respectons ici leurs commentaires désignant *le Kurdistan transfrontalier* comme pays / région d'origine, quelle que soit la reconnaissance internationale de cette désignation.

⁶³ En effet, un des participants maîtrisait une trentaine de langues dont la liste exhaustive ne nous a pas été fournie dans le questionnaire. Sa réponse renseignait pourtant de manière plus générale les langues appartenant à 11 différentes familles, telle que les langues germaniques, romanes, slaves, arméniennes, azerbaïdjanaises et iraniennes.

⁶⁴ Les enregistrements ont été effectués avec un téléphone portable ce qui permettait dans ce contexte d'obtenir une qualité satisfaisante pour analyser les productions gestuelles.

élément déclenchant la recherche de l'image mentale, ou, comme le décrit F. Rastier, du *simulacre multimodal* dans la mémoire des sujets.

Cette liste de mots-clés utilisés comme *stimuli* comprenait 3 noms concrets : *arbre, fruit, maison* ; 3 verbes concrets : *dormir, boire, fumer* ; et 3 verbes abstraits : *aimer, penser, être en colère*⁶⁵. Ces notions de différentes natures ont été choisies délibérément pour observer les différences potentielles parmi des représentations mentales de certains objets concrets, tels qu'un *arbre* ou une *maison*, et des concepts abstraits comme *aimer* ou *penser*.

La portée de cette étude n'était pas suffisamment large pour produire des résultats quantitatifs⁶⁶ concluants qui demanderaient un choix plus sélectif des sujets et un échantillon plus conséquent, néanmoins l'analyse qualitative des résultats a permis d'observer quelques tendances intéressantes. Dans un premier temps, il faut observer que le même concept introduit par un mot-clé pouvait entraîner la mise en place des gestes de différente nature, dont certains se situaient à la frontière des gestes *iconiques* et des *emblèmes*. Ceci était le cas pour certaines représentations du verbe *boire*, produites par une grande majorité de participants à travers un *geste-action*⁶⁷ : la main tenait un verre virtuel et le portait à la bouche, mais qui chez le participant chilien s'est manifesté par un geste typique de sa région géographique d'origine, c'est-à-dire en imitant la bouteille en dépliant le pouce et l'auriculaire de la main levé à la bouche. Une remarque similaire concerne le verbe *fumer* qui était très similaire chez tous les participants et consistait à mimer l'action de porter une cigarette à la bouche et d'aspirer ou d'expirer la fumée. Le verbe abstrait *penser* a également provoqué des gestes qui pourraient être classés comme appartenant à une même *famille* ou champ, tous localisés à proximité de la tête, dans la zone de la tempe ou du front, ce qui témoigne de l'association courante de la pensée

⁶⁵ La liste anglaise était la suivante : *tree, fruit, house, to sleep, to drink, to smoke, to love, to think, to be angry*. En traduction polonaise, la même liste comprenait les mots : *drzewo, owoc, dom, spać, pić, palić, kochać, myśleć, złościć się*.

⁶⁶ Vu le caractère supplémentaire de cette étude par rapport au présent travail de recherche, les enregistrements vidéo n'ont pas été soumis au traitement par des outils d'analyse des corpus multimodaux mais ont été étudiés à l'œil nu. En effet, vu une grande variabilité des gestes mis en place par les sujets, le codage de ce matériel vidéo exigerait une conception d'un nouveau système d'annotation, différent de celui appliqué au corpus multimodal des interactions en ISP. Le codage des enregistrements provenant de cette expérience demanderait notamment l'annotation de différentes techniques de mise en place des gestes *iconiques* ainsi que de la direction et de la forme du mouvement, ce qui dépasserait la portée de ce mémoire. Nous espérons qu'une réplique de cette expérience sur un échantillon plus large sera possible dans le cadre d'un prochain projet de recherche qui pourrait mettre en place un protocole similaire mais intégrer le traitement des données vidéo avec le logiciel OpenPose ou similaire qui faciliterait considérablement l'analyse de données. Quelques essais supplémentaires, non documentés dans ce chapitre, nous ont également permis de perfectionner la liste des mots-clés utilisés comme *stimuli* de sorte que nous soyons capable de limiter l'interférence des *emblèmes* et que nous puissions mettre en valeur les différences culturelles et intergénérationnelles d'usage des gestes *iconiques*.

⁶⁷ Nous utilisons dans ce paragraphe la catégorisation des gestes iconiques selon M. Andrén (2010), introduite brièvement plus haut.

avec ces parties du corps dans la majorité des cultures (Axtell, 1993) (Bouvet, 1997). Une grande affinité de gestes représentant des actions physiques quotidiennes et illustrant certains verbes abstraits permet de constater que la relation entre les gestes *iconiques* et les *emblèmes* reste fluide et dynamique dans la mesure où une représentation gestuelle fréquente de certains concepts peut mener à une fixation d'un geste *iconique* qui perd progressivement ses traits illustreurs pour devenir de plus en plus emblématique, jusqu'à ce que la relation de représentation soit complètement estompée (Kendon, 2013) (Sonesson, 2014) (Müller, 2018).

Dans un deuxième temps, il faut observer que certains mots-clés, comme la *maison* ou l'*arbre* ont effectivement provoqué la mise en place des gestes *iconiques* dont la forme variait considérablement en fonction des gesticulateurs. L'exemple de *maison* a entraîné des différences assez marquées au niveau de dessins, ce qui suggère l'existence de différentes images prototypiques associés avec ce concept. En effet, plusieurs participants iraniens ont dessiné des maisons avec des antennes de télévision extérieures placées sur les toits, image typique pour la campagne iranienne (4 exemples) ; les sujets polonais, quant à eux, se penchaient vers les dessins des maisons avec de la fumée sortant des cheminées (2 exemples), ce qui témoigne du climat rude en hiver (2 exemples) ; enfin, la personne originaire de Ghana, malgré de nombreuses années passés en Australie et en Europe, a produit un dessin schématique dont la forme ressemble au *tukul* africain. Les dessins représentant ces différences d'images prototypiques des maisons sont présentés dans la Figure 12 ci-dessous, incluant respectivement des maisons stéréotypées iraniennes, polonaises et africaines.



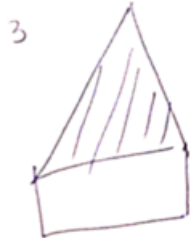
		
Dessin 1 : genre: F, âge: 37, origine: Azerbaïdjan, résidence: Turquie	Dessin 2 : genre: F, âge: 81, origine: Pologne, résidence: Pologne	Dessin 3 : genre: F, âge: 49, origine: Ghana, résidence: Allemagne

Figure 12 : Imagerie mentale associée avec le mot "maison" : dessins des participants d'Azerbaïdjan, de Pologne et de Ghana

Chaque dessin est accompagné d'une légende comprenant les informations essentielles sur les auteurs de ces illustrations, telles que leur genre, âge, pays d'origine et pays de résidence. Il faut pourtant préciser que malgré des représentations iconiques marquées culturellement dans les dessins, les différences formelles étaient ici relativement peu prononcées dans l'usage des gestes qui consistaient majoritairement à tracer le toit et les murs d'une maison. Par ailleurs, malgré nos prévisions, les représentations du mot *fruit* étaient également très homogènes et à quelques exceptions près illustraient des pommes, tant par les gestes et qu'en dessins. En revanche, des résultats fortement hétérogènes ont été générés par deux mots-clés de nature différente : le substantif concret *arbre* et le verbe abstrait *aimer*.

En ce qui concerne les représentations gestuelles du mot *arbre*, les sujets ont produit une grande variété de gestes, allant des dessins tracés dans l'air avec des doigts ou des mains jusqu'à la pantomime des feuilles bougées par le vent. Ces différentes productions ont pourtant permis de repérer quelques régularités. Notamment, les participants originaires des pays de l'Asie de l'Ouest, présentaient plutôt une tendance à utiliser des gestes d'ouverture allant de bas vers le haut, correspondant étroitement à leurs dessins permettant de voir des branches distinctes. Lorsqu'on leur demandait quel type d'arbre ils représentaient, les sujets ont cité les arbres à feuilles persistantes comme le cyprès. Le deuxième schéma gestuel récurrent consistait à produire un mouvement traçant une forme arrondie, où les mains dessinent une partie étroite en bas de cette illustration. Les dessins sur le papier ont permis de constater sans équivoque que ces productions représentaient des arbres à feuilles, dont les deux parties distinctes illustrées étaient la cime et le tronc, constituant l'espèce dominante en Europe, ce qui correspondait dans la plupart des cas à la région de résidence des participants concernés. Enfin, deux sujets polonais ont fourni un troisième schéma gestuel traçant une forme plutôt triangulaire, confirmant dans leurs dessins qu'il s'agissait de sapins assez répandus au nord-est de l'Europe. Les captures d'écran illustrant ces différences formelles dans l'usage des gestes et présentant les dessins associés sont répertoriés dans la Figure 13 qui regroupe les exemples en fonction des tendances représentées.




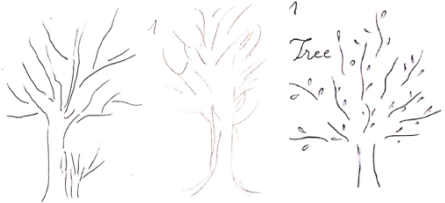


Schéma 1 : Mains s'ouvrent vers le haut	Schéma 2 : Mouvement arrondi et descendant	Schéma 3 : Traçage d'une forme triangulaire
		
Photographie 1 : genre: F, âge: 47, origine: Iran, résidence: Iran	Photographie 2 : genre: F, âge: 39, origine: Iran, résidence: Allemagne	Photographie 3 : genre: M, âge: 85, origine: Pologne, résidence: Pologne
		
Dessins : (gauche) genre: F, âge: 31, origine: Iran, résidence: Iran (milieu) genre : M, âge : 33, origine: Iran, résidence: Allemagne (droite) genre : F, âge : 29, origine: Iran, résidence: Germany	Dessins : (gauche) genre : M, âge : 77, origine: USA, résidence: Pays-Bas (milieu) genre : F, âge : 47, origine: Iran, résidence: Allemagne (droite) genre : F, âge : 37, origine: Azerbaïdjan, résidence: Turquie	Dessins : (gauche) genre : F, âge : 81, origine: Pologne, résidence: Pologne (droite) genre : M, âge : 85, origine: Pologne, résidence: Pologne

Figure 13 : Gestes et dessins associés avec le mot "arbre" – trois représentations culturelles

Les captures d'écran illustrant les gestes ont été rendu anonymes et dotées des flèches jaunes représentant la forme et la direction du mouvement qui mettait en place le plus souvent la technique de traçage. Sous chaque illustration, nous avons fourni les informations de base concernant les sujets qui étaient auteurs de ces contributions. Comme nous pouvons constater, certains participants produisaient des représentations plus proches de leurs pays d'origine, d'autres celles plutôt associées à la région de résidence, ce qui suggère que les images prototypiques peuvent évoluer au cours de la vie en fonction de l'entourage qui marque le plus la personne.

L'autre *stimulus* verbal qui a entraîné des résultats relevant d'une grande variété était celui du verbe abstrait *aimer*. Tandis que certains participants s'orientaient vers des représentations *emblématiques* telles que la forme d'un cœur produite avec deux mains ou

déictiques consistant à mettre la main sur sa poitrine, aux alentours du cœur, d'autres mettaient en place des gestes illustratifs bien expressifs. Ces derniers ont permis d'observer des différences liées au genre ou à l'âge que nous n'avions pas anticipées. En l'occurrence, les sujets le plus jeunes, de moins de 35 ans optaient souvent pour des gestes *emblèmes* comme les mains en forme du cœur, tandis que les participants plus âgés étaient plutôt tentés par des représentations *iconiques*, surtout des *gestes-actions*, où leur corps représentait simplement le corps humain dans son usage normal. Des différences fondamentales de degré de focalisation et d'uniformisation des représentations mentales ont été également observées à travers les dessins, qui chez les participants jusqu'à 40 ans reprenaient très fréquemment des émoticônes⁶⁸, extrêmement répandues chez les jeunes occidentaux, tandis que les sujets plus âgés s'appuyaient sur des dessins originaux et personnels, plus ou moins élaborés. Sur le plan des différences de genre, les enregistrements vidéo ont permis d'observer que les femmes entre 35 et 50 ans représentaient l'amour comme amour envers un enfant (4 exemples), l'illustrant par les gestes tels que : prendre une personne de petite taille dans le bras, faire un câlin, tenir quelqu'un près du cœur. En revanche, les hommes entre 30 et 75 ans en entendant le mot *aimer* imaginaient plutôt l'amour romantique, mis en évidence par des gestes consistant à tracer la forme d'un corps féminin stéréotypé et ensuite à mimer l'action de l'enlacer ou de l'embrasser (4 exemples).

Par ailleurs, l'ampleur des gestes semble avoir un lien avec l'usage du corps du gesticulateur au quotidien. En effet, les gestes produits par certains sujets pratiquant des activités physiques très fréquemment, en l'occurrence un coach sportif et une femme pratiquant plusieurs danses traditionnelles, ont été beaucoup plus élaborés, plus iconiques, voire pantomimiques que ceux produits par des personnes ayant majoritairement des loisirs intellectuels. Cette même régularité a été confirmée par le niveau de détails des dessins produits par ces deux participants qui s'approchaient beaucoup plus des vraies illustrations que de pictogrammes, comme c'était souvent le cas chez les autres participants.

Pour récapituler, l'analyse des productions gestuelles mises en place par les participants de cette étude a prouvé que le même concept introduit par un *stimulus* verbal peut être représenté par des gestes appartenant à différentes catégories comme les *emblèmes* ou les gestes

⁶⁸ Cette régularité permet d'observer le phénomène progressif de construire un langage *visuel* uniforme et universel, permettant d'exprimer les émotions et les informations de base à travers la communication virtuelle écrite sans passer par une langue quelconque. Une grande popularité, et de nos jours – variété, des émoticônes peut également être perçue comme expression de manque de contact visuel dans les échanges écrits et de l'importance de la présence du corps dans la communication en général.

iconiques. L'usage de ces derniers fournit également des exemples de différentes techniques de représentation appliquées à une image mentale similaire, telles que le *traçage* du contour de l'objet, les *gestes-actions* ou les *gestes iconiques indirectes* où le corps du gesticulateur incarne le référent autre que le corps humain.

Certains *stimuli* tels que le substantif *arbre* ou le verbe *aimer* ont permis en effet de noter des différences considérables dans la forme des gestes manuels. Les mêmes divergences ont été retrouvées dans les dessins des participants, ce qui contribue à la confirmation préliminaire de notre hypothèse de départ selon laquelle le même mot-clé peut renvoyer à différentes images prototypiques chez les participants et par conséquent peut les mener à produire des gestes appartenant tous à la catégorie *iconique*, mais présentant des formes fondamentalement différentes. De surcroît, l'expérience a permis de constater que de telles différences n'intervenaient pas seulement sur le plan culturel, mais également entre les genres et les générations.

Toutes ces informations permettent de prévoir que l'usage des gestes *iconiques* en situations multiculturelles interprétées peut s'avérer à double tranchant. Si l'image mentale évoquée par un *stimulus* verbal est similaire chez différents interactants, les gestes *iconiques* lui faisant référence seront similaires, ce qui peut faciliter la compréhension mutuelle. En revanche, d'autres gestes *iconiques*, concernant des concepts fortement marqués culturellement, produits en absence du référent physique, peuvent nuire à l'entente des participants lorsque les prototypes imaginés sont fondamentalement différents. Une telle situation peut entraîner la mise en place des gestes *iconiques* ne présentant aucune affinité formelle et pouvant par conséquent mener à des malentendus ou à des conflits qui risquent de provoquer une baisse de confiance parmi les participants d'une telle session interprétée. Il est donc essentiel de constater que l'usage des gestes *iconiques* dans les situations multiculturelles interprétées exige une certaine vigilance de la part des interprètes qui, en observant un manque de cohésion des productions non-verbales entre les usagers et les institutionnels, peuvent être obligés d'intervenir et de commenter l'usage des gestes de manière verbale afin d'éviter des malentendus et de préserver le climat de confiance. Les exemples concrets d'application des gestes *iconiques* dans l'interprétation en service public seront analysés dans la dernière partie de ce travail.

3.2.3. Les gestes métaphoriques

Les deux catégories suivantes distinguées par D. McNeill incluent les gestes *métaphoriques* et les *battements*. Les productions gestuelles appartenant à ces deux dimensions présentent un point commun du point de vue de leur impact sur les interactions exolingues : elles supportent le discours sans porter le risque de provoquer des malentendus, leur forme n'ayant pas de lien direct avec ce qu'ils représentent.

Les gestes *métaphoriques* servent à représenter des concepts abstraits, des idées ou des métaphores à travers des mouvements de mains peu concrets et dont la forme n'est pas prédéterminée. Ce sont des gestes idiosyncrasiques, produits spontanément afin de faciliter la production du discours de l'émetteur, l'aider à réfléchir et à formuler oralement ses idées. Le rapport entre forme et contenu sémantique est tellement faible et éphémère, que sans le support verbal l'on n'est pas capable de saisir l'information représentée. Autrement dit, si l'on n'entend pas ou ne comprend pas les mots, le geste lui-même ne veut rien dire. C'est la raison pour laquelle leur usage lors des interactions interprétées ne présente pas de conséquences négatives potentielles.

3.2.4. Les battements

Le bilan est similaire lors des occurrences de *battements*. Ce sont des mouvements qui scandent le discours et accentuent la signification d'un mot ou d'une phrase en indiquant le rythme du discours. Ils exercent une fonction pragmatique et sont souvent produits en chevauchement avec d'autres gestes pour souligner l'importance du propos. Contrairement aux autres *gestes co-verbaux*, ils ne comptent que deux mouvements : haut / bas et intérieur / extérieur et n'ont pas de fonction référentielle *a priori*.

L'usage des battements contribue à l'efficacité de l'échange tout en évitant le risque de générer des malentendus. C'est parce qu'il s'agit de mouvements étroitement liés aux traits paraverbaux du discours-source, tels que le rythme et l'intonation (Ferré, 2008), qui peuvent être saisis par le récepteur sans l'intervention de l'interprète. Il n'y a donc pas de risque de divergence de messages qui pourrait mener à la discréditation de l'interprète.

La dimension de *battements* conclut la liste des productions gestuelles distinguées au sein des recherches de D. McNeill. Malgré la popularité de ses choix méthodologiques et terminologiques, afin d'avoir une vision plus large de différentes possibilités de catégorisation des gestes, nous nous pencherons ensuite sur deux autres typologies gestuelles, celle proposée

par J. Cosnier, occupant une place importante dans la littérature francophone, et celle avancée par F. Poyatos, ouvrant la voie à la discussion sur le rôle des gestes dans les interactions interprétées.

3.3. La gestualité conversationnelle de Cosnier

En ce qui concerne les *catégories fonctionnelles de la mimogestualité* proposées par J. Cosnier (1982, pp. 262-273) il les distingue principalement en deux branches prépondérantes, notamment les gestes⁶⁹ *communicatifs* et *extra-communicatifs*. Cette division est fondée sur le lien que chacun des types présente avec l'énoncé verbal. Il se peut donc que les gestes produits lors d'un échange soient utilisés simultanément, mais sans rapport apparent avec le discours, ou bien que leur usage fasse partie du processus énonciatif en l'appuyant ou régulant (Cosnier, 1977, p. 2035) :

Les gestes intègrent deux grandes catégories selon leur lien avec l'activité interlocutive : soit simple concomitance et indépendance apparente, soit participation au processus énonciatif et/ou à sa régulation ; nous les désignerons respectivement « gestes extra-communicatifs » et « gestes communicatifs ».

Les deux termes sont ainsi proposés pour marquer la différence entre les gestes simplement concomitants et ceux qui sont mis en place dans l'objectif de contribuer à la communication. Or, ces étiquettes peuvent paraître légèrement controversées de prime abord. En effet, à l'instar des travaux des chercheurs de Palo Alto (Watzlawick, Helmick Beavin, & Jackson, 1972) nous adoptons l'idée que tout comportement humain observable en situation de communication peut être doté d'une valeur communicationnelle, qu'il soit intentionnel ou non. Le terme gestes *extra-communicatifs* permet ainsi d'imaginer que J. Cosnier remet ce point de vue en question en qualifiant certaines productions non-verbales qui coïncident avec la parole comme ne participant pas au processus communicationnel en tant que tel. Il faut noter que ceci n'est pourtant pas l'intention de l'auteur, qui explique (1982, p. 272) la formulation du terme *extra-communicatif* dans le sens où les gestes relevant de cette catégorie ne remplissent explicitement aucune des fonctions définies par R. Jakobson (1963). Ils peuvent en revanche fournir des informations implicites permettant de mieux saisir la réaction de l'interlocuteur, comme par exemple lorsqu'il se met à bâiller. Il s'agit ici des gestes produits sans intention de

⁶⁹ J. Cosnier utilise dans ses écrits tant le terme *gestualité* que celui de *geste*. Nous tâcherons donc de préserver cette dualité terminologique de manière la plus fidèle possible par rapport aux ouvrages cités.

communication⁷⁰, qui ne participent pas directement à l'échange, étant par conséquent souvent écartés par les interlocuteurs ou traités comme non pertinents du point de vue de la conversation. Ce sont souvent des gestes centrés sur le corps de l'énonciateur et servant à assurer son bien-être, comme les gestes de grattage, l'ajustement de la position du corps, l'action de toucher ses cheveux ou ses vêtements⁷¹. Les gestes *extra-communicatifs* ont ensuite été divisés par J. Cosnier (1997, p. 19) en deux catégories, à savoir les gestes *automatiques* et *planifiés*, appelés également par le même auteur les gestes *praxiques*. Ces premiers sont produits involontairement et relèvent de mouvements *centrés sur le corps* de l'énonciateur, comme le grattage ; ou *sur les objets* qui l'entourent. En revanche, les gestes *planifiés* peuvent être *ludiques*, comme l'action de jouer avec un stylo, ou *utilitaires*, comme celle d'ouvrir la porte. Dans tous les cas, leur production n'a pas de valeur sémantique en tant que telle et ne présente pas de rapport explicite avec le contenu de l'énoncé verbal concomitant.

La division des gestes en différentes catégories proposées par J. Cosnier peut être représentée par un schéma illustrant ses différentes branches, comme dans la Figure 14 ci-dessous. L'image permet de repérer les types de gestes *extra-communicatifs* placés à droite, tels que les gestes *planifiés* et *automatiques* décrits-ci-dessus, ainsi que les branches illustrant la subdivision des gestes *communicatifs*, localisés à gauche, et comptant les gestes *quasi-linguistiques*, les gestes *co-verbaux* et les gestes *synchronisateurs* avec leurs sous-types respectifs.

⁷⁰ La catégorie correspondante dans les travaux de D. McNeill porte le nom des gestes *non-verbaux*.

⁷¹ Comme le signale J. Cosnier, ce même type de productions gestuelles est évoqué par d'autres chercheurs sous les noms de « *autistic movements* » (Mahl, 1968), « *self and object-adaptors* » (Ekman & Friesen, 1968), « *body and object-focused movements* » (Freedman, 1977) ou « *auto-contact movements* » (Feyereisen & de Lannoy, 1985).

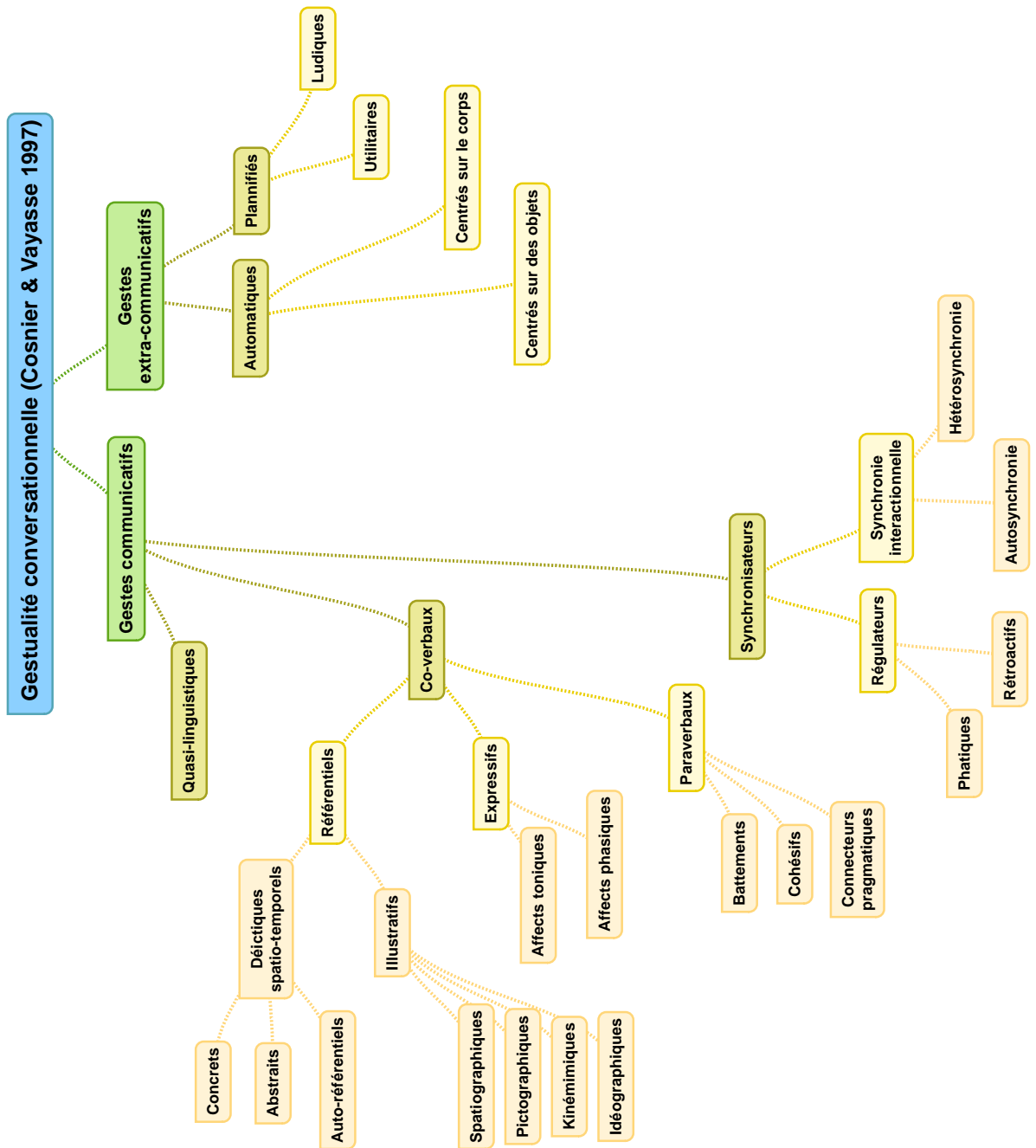


Figure 14 : Gestualité conversationnelle selon J. Cosnier et J. Vayasse (1997)

Les *gestes communicatifs*⁷² dans la nomenclature de J. Cosnier (1997, p. 11) sont mis en œuvre dans l'intention de servir l'échange communicationnel en appuyant, illustrant,

⁷² Il faut ici stipuler que le terme *gestes communicatifs* n'est pas forcément le mieux adapté dans la langue française dans laquelle cet adjectif signifie « *qui se communique facilement* » (première définition du CNRTL). Un terme plus pertinent serait donc *communicationnel* signifiant « *qui concerne la communication* » (selon le dictionnaire Larousse). L'étiquette française des *gestes communicatifs* peut parfois être perçue comme une erreur de traduction

complétant ou régulant ce qui est dit. Ils sont définis comme obligatoirement liés à l'échange discursif et distribués en trois groupes prépondérants, comprenant les gestes *quasi-linguistiques*, les gestes *co-verbaux* et les *synchronisateurs*. La catégorie des gestes *quasi-linguistiques*⁷³ regroupe les productions conventionnelles, propres à une culture donnée et substituables à la parole. Le plus souvent, ils sont dotés d'un équivalent verbal qui peut être produit simultanément, comme l'expression française familière *ras le bol*, ou bien ils peuvent le remplacer entièrement, comme par exemple en produisant un geste de l'index tapotant sur la tempe, et suggérant la folie.

La deuxième catégorie, dénommée les gestes *co-verbaux*⁷⁴, englobe les productions dépendantes du message verbal concomitant et constituant ainsi la majorité des gestes conversationnels. Parmi les gestes appartenant à cette catégorie, J. Cosnier distingue les gestes *référentiels*, les gestes *expressifs* et les gestes *paraverbaux*. Les gestes *référentiels* exercent la fonction dénotative et contribuent à expliciter l'évocation verbale du référent. Ils sont répartis en deux groupes principaux : les gestes *déictiques* désignant le référent au travers des gestes de présentation ou de pointage ; et les gestes *illustratifs*, appelés également les gestes *iconiques*, illustrant certains traits de l'objet en agissant sur le principe de métonymie.

Les gestes *déictiques spatio-temporels* peuvent, à leur tour, être *concrets*, désignant un objet physiquement présent dans l'entourage du gesticulateur ; *abstrait*, incarnant des référents absents ou virtuels ; ou bien *auto-référentiels*, transposant la partie du corps mentionnée dans le discours sur le corps d'énonciateur. Les exemples de ce phénomène peuvent resurgir dans un discours de médecin qui évoque le mal de gorge et frottant son thorax même s'il ne ressent pas de douleur, ou bien dans les récits de violence où les mains de la victime-énonciatrice représentent les mains de l'agresseur, ou bien lorsque le parleur mentionne une partie du corps animal en désignant son membre analogue. Les situations évoquées ci-dessus permettent d'observer quelques phénomènes récurrents dans l'usage des gestes *co-verbaux*. Premièrement, lorsque l'énonciateur nomme verbalement une partie de son corps, il a tendance à la désigner simultanément par un geste *déictique*. Deuxièmement, lorsque la personne dont on parle est absente, le parleur peut utiliser son corps comme l'objet référentiel. Enfin, si l'énonciateur

de la langue anglaise. Néanmoins, pour la clarté terminologique, nous conservons ici le terme original qui se veut largement répandu dans la littérature.

⁷³ Cette même catégorie est également évoquée sous nom des *emblèmes* dans les travaux de D. Efron (1941) et de P. Ekman et W. Friesen (1968) ou bien sous l'étiquette *autonomous gestures* chez A. Kendon (1972).

⁷⁴ Nous pouvons retrouver la littérature tant l'orthographe *co-verbal* avec un trait d'union, ou bien sans lui, en tant qu'un seul mot. Nous conservons cette première écriture en s'appuyant sur sa présence dans les éditions récentes des dictionnaires des sciences du langage (Dubois & al., 2012) et d'analyse du discours (Détrie, Siblot, & Verine, 2001), même si J. Cosnier lui-même utilise principalement cette deuxième option.

évoque dans son discours un corps animal, il est susceptible de produire un geste référentiel désignant une partie similaire de son corps. Comme mentionné plus haut, J. Cosnier (1997, p. 12) appelle ce phénomène la *loi de désignation de l'objet présent* ou bien la *loi de désignation du représentant de l'objet absent*, selon laquelle :

(...) le corps (du parleur) sert d'ancrage référentiel pour représenter l'objet présent et même absent. Ce mécanisme renvoie au plan psychologique à un processus identificatoire : la partie du corps désignée est identifiée au référent du discours.

L'étiquette *loi* permet de marquer à quel point ce phénomène d'expression multimodale est répandu dans les interactions orales. Le processus décrit consiste à transposer le référent évoqué sur le corps du gesticulateur qui se substitue à une autre personne. Les exemples de ce type repérés dans notre corpus des interactions interprétées en service public seront décrits dans le dernier chapitre de ce travail.

Quant aux gestes *illustratifs*, regroupés également sous l'étiquette prépondérante des gestes référentiels, ils permettent de fournir l'imagerie relative aux référents évoqués dans l'énoncé verbal. En fonction du trait physique ou visuel utilisé, ils se divisent en gestes *spatiographiques*, imitant la disposition spatiale ; gestes *pictographiques*, représentant la forme du référent ; gestes *kinémimiques*, illustrant l'action ; et gestes *idéographiques*, exprimant des concepts abstraits.

Le deuxième grand groupe des gestes *co-verbaux* est constitué des gestes *expressifs* servant à connoter le discours. Cette classe comprend notamment des mimiques faciales, essentielles pour véhiculer la composante affective et émotionnelle, répartis en deux catégories : les *affects toniques*, appelés également les indices et les *affects phasiques* nommés les indicateurs. Les premiers font partie de la communication émotionnelle, c'est-à-dire correspondant aux manifestations spontanées des états internes, telles que les symptômes psychomoteurs non contrôlés comme les pleurs, les rires, les tremblements, les sueurs ou la pâleur. Ce sont des états émotionnels simples, qui fluctuent peu au cours de l'échange. En revanche, les *affects phasiques* relèvent de la communication émotive qui englobe chez J. Cosnier les résultats d'un travail affectif contrôlé, permettant la mise en scène des affects réels, ou même potentiels, non réellement vécus. Il s'agit dans ce cas des états passagers, variant selon les instants de l'interaction, comme par exemple lorsqu'un énonciateur-gesticulateur sourit même si en réalité il ne se sent pas joyeux.

La dernière catégorie faisant partie des gestes *co-verbaux* englobe les productions *paraverbales* qui sont étroitement liés à la dimension vocale de la parole. Elle regroupe les

battements, c'est-à-dire les mouvements de scansion rythmant le discours verbal ; les gestes *cohésifs*, associés essentiellement aux marqueurs grammaticaux ; et les *connecteurs pragmatiques*, gestes de coordination appuyant par exemple les expressions telles qu'*alors, et, puis* produites verbalement.

Pour ce qui relève du dernier groupe des gestes *communicatifs*, J. Cosnier évoque les gestes *synchronisateurs* qui servent à assurer la gestion des tours de parole, au travers des gestes *phatiques*, désignant l'activité du parleur, et *rétroactifs*, produits par le receveur. Ces types gestuels sont mis en œuvre lors du phénomène de *synchronie interactionnelle* décrite initialement par W. Condon et W. Ogston (1966), qui compte deux représentations dénommées l'autosynchronie et l'hétérosynchronie (Cosnier & Vayasse, 1997, p. 16) :

L'autosynchronie : désigne la synergie chez le locuteur des événements paroliens et des mouvements des divers segments corporels enregistrés. L'hétérosynchronie : désigne la synergie chez l'allocutaire d'activités segmentaires synchrones des événements paroliens produits par son partenaire-locuteur.

Le premier de ces phénomènes rend compte de la synchronie des productions gestuelles avec la parole du même énonciateur, ce qui a été évoqué par D. McNeill (1992) et S. Kita (1998) décrivant la mise en place du *stroke* précisément au moment où l'on perçoit l'accent vocal dans le discours verbal. En revanche, *l'hétérosynchronie*⁷⁵, désigne une certaine coordination des productions non-verbales mises en place respectivement par les interactants, ce qui donne la place à ce que l'auteur appelle *une danse des interlocuteurs*, désignée également comme *le jeu de miroir* dans la mesure où, sur le plan neuropsychologique, elle est une conséquence du fonctionnement des neurones miroirs dans le cerveau humain (Rizzolatti, Fogassi, & Gallese, 2001) (Rizzolatti & Gallese, 2007) (Rizzolatti & Sinigaglia, 2008).

Le classement proposé par Cosnier se montre très inclusif, prenant en compte certaines productions non-verbales écartées par d'autres chercheurs qui ne les considéraient pas comme gestes. Ce recueil des catégories résume les recherches des auteurs américains et anglo-saxons des années soixante et soixante-dix dont les typologies présentaient certains points communs, malgré la variété terminologique mise en œuvre. Un classement aussi large et comprenant plusieurs niveaux de granulation semble adapté à divers types de contextes, tant sur le plan linguistique que psychologique. La typologie suivante en revanche a été sélectionnée pour ce travail, précisément pour son étroit contexte d'application, axé autour de productions non-verbales observables dans les échanges interprétés.

⁷⁵ L'hétérosynchronie est également dénommée *l'intersynchronie* dans certaines publications de J. Cosnier (1982).

3.4. Les gestes en interprétation selon Poyatos

La typologie des gestes élaborée par F. Poyatos (1997) (1997) (2002) (2002) s'inspire des travaux de P. Ekman et W. Friesen (1968) ; elle est créée délibérément pour répondre au problème de la description des gestes produits par les participants des interactions interprétées. Ayant à l'esprit la spécificité des échanges communicationnels dans le cadre de l'interprétation de conférence, tant en mode simultané que consécutif, F. Poyatos a proposé une division minutieuse des gestes en mettant en valeur leur lien étroit avec le contenu sémantique du discours, son organisation syntaxique et sa réalisation vocale. En parlant des productions *kinésiques*, l'auteur évoque les *postures*, les *manières* et les *gestes*. Ces derniers sont divisés en trois catégories prépondérantes : les *emblèmes*, les *illustateurs*, et les *adaptateurs*.⁷⁶

La première catégorie distincte chez F. Poyatos comprend les *emblèmes*, définis comme les gestes conventionnels non ambigus tels que le pouce levé, le signe OK ou le V de la victoire. Ils sont souvent produits en l'absence de parole et peuvent se substituer à des messages verbaux entiers. Leurs significations sont bien définies et maîtrisées par tous les membres d'une communauté linguistique donnée. Elles peuvent néanmoins varier d'une culture à l'autre. Ceci concerne par exemple des gestes tels que hocher ou secouer la tête, qui dans l'aire anglo-saxonne et dans la plupart des pays européens veulent dire respectivement *oui* et *non*, par contre par exemple en Bulgarie ou en Albanie, leur usage est tout à fait contraire. Ainsi, la forme des *emblèmes* est bien déterminée et immuable, ne présentant aucun lien logique avec le référent. Il s'agit donc des gestes arbitraires et à ce titre, ils sont similaires aux signes linguistiques.

Les *illustateurs*, au contraire, montrent un lien direct avec le contenu du message verbal en le complétant, l'illustrant ou remplaçant ses éléments. Ils peuvent être divisés en plusieurs catégories qui se chevauchent et se superposent les unes les autres. Les *marqueurs linguistiques*⁷⁷ sont des mouvements de mains suivant le rythme de parole, utilisés pour accentuer des mots importants ou pour souligner les éléments-clés du discours. Leur fonction peut être *verbale*, comme dans le cas des expressions du temps ; *prépositionnelle*, manifestée par les gestes accompagnant les connecteurs tels que *mais* ou *jusqu'à* ; *pronominale*, exercée par exemple par l'action de se pointer du doigt en disant *moi* ; ou *conjonctive*, comme lorsque

⁷⁶ Il faut préciser que les noms des catégories proposées par F. Poyatos sont traduits d'anglais par l'auteur de ce travail. Les termes anglais originaux sont cités en notes de bas de page afin de faciliter leur identification et une éventuelle recherche que le lecteur pourrait poursuivre à travers les ouvrages originaux.

⁷⁷ Ang. *Language markers*.

le geste est produit avec la locution *néanmoins*. La mise en place des *marqueurs linguistiques* peut également servir à *accentuer le message verbal* ou bien à *en suivre l'intonation*.

La branche suivante des gestes *illustreurs* englobe les gestes *déictiques* qui servent à désigner une direction, une personne ou un objet dans l'espace, par les biais du pointage, comme c'est le cas pour l'usage des *marqueurs spatiaux*⁷⁸. Ils peuvent faire référence à des éléments présents ou absents dans l'entourage et sont parfois utilisés pour situer des événements relatés dans le temps, par exemple en accompagnant des expressions telles que *maintenant, hier, la semaine prochaine*, correspondant aux gestes appelés *marqueurs temporels*⁷⁹.

D'autres *illustreurs* sont mobilisés pour représenter différentes caractéristiques visuelles des référents évoqués verbalement à travers une palette de stratégies focalisées sur des aspects physiques précis. Ainsi, les gestes *pictographiques* peuvent être utilisés pour décrire la forme ou la taille de l'objet représenté, comme c'est souvent le cas dans des descriptions des escaliers en colimaçon. Les gestes *kinégraphiques* miment le type de mouvement tel que la frappe dans la boxe ou le roulement des vagues. Dans certains cas ils peuvent se rapprocher de la pantomime, surtout quand le gesticulateur n'arrive pas à trouver le mot juste pour les expliquer. Les productions *kinéphonographiques*, quant à elles, sont utilisées pour imiter simultanément le mouvement et le son à travers des gestes manuels et le paralangage, comme par exemple lorsque le gesticulateur tape des doigts sur la table en disant *tak-ka-tak* pour évoquer un cheval au galop. Les gestes *idéographiques* suivent les pensées de l'énonciateur. Leur forme n'est pas prédéfinie, ce qui est lié au fait qu'ils sont produits majoritairement pour faciliter l'expression verbale et consistent en des mouvements gestuels spontanés mis en place lors de la formulation des idées. Les *traceurs des événements*⁸⁰, à leur tour, illustrent le développement d'un événement, tel qu'une durée excessive. Les *identificateurs*⁸¹ sont utilisés pour remplacer des adjectifs qualificatifs ou pour rendre compte des caractéristiques des concepts abstraits comme *doux, froid, vulgaire* ou *absurde*. Enfin, les gestes *externalisateurs*⁸² sont mis en place plutôt lors de la phase d'écoute que durant la production verbale, et sont utilisés pour révéler les réactions, d'habitude dissimulées par l'énonciateur, face à ce qui est fait ou dit. Cette dernière sous-catégorie comprend des comportements tels que respirer lourdement pour marquer l'ennui ou se mordre les lèvres en situation de stress.

⁷⁸ Ang. *Space markers*.

⁷⁹ Ang. *Time markers*.

⁸⁰ Ang. *Event tracers*.

⁸¹ Ang. *Identifiers*.

⁸² Ang. *Externalisers*.

La dernière catégorie désignée par F. Poyatos englobe les *adaptateurs*⁸³, c'est-à-dire des gestes utilisés par l'énonciateur pour se connecter physiquement à lui-même⁸⁴, en se frottant le front par exemple ; contacter quelqu'un, par exemple en faisant une poignée de main au début d'une rencontre⁸⁵; jouer avec des objets, tels qu'un stylo⁸⁶ ou bien utiliser des couverts pour manger⁸⁷.

Cette typologie complexe et exhaustive proposée par F. Poyatos permet d'identifier précisément des types de gestes produits par les interlocuteurs lors des échanges interprétés. Ils peuvent se manifester dans le discours en configurations variées, en fonction du contexte, de la thématique, du degré de formalité de l'interaction et de sa complexité. Ainsi, leur usage est susceptible de varier considérablement parmi différents contextes, tels que l'interprétation de conférence, l'interprétation médicale, des consultations psychiatriques ou des entretiens dans les services publics destinés aux migrants, ces derniers consistant essentiellement à remplir un formulaire standard. Il est primordial d'observer que l'interprétation consécutive en service public implique souvent des problématiques moins complexes que celles abordées en interprétation de conférence qui se caractérisent par un fort degré d'usage de terminologies et de concepts abstraits. Les interactions en service public impliquent plutôt des récits factuels et focalisés sur les descriptions des événements, ce qui détermine leur caractère concret, spontané, imprévisible et peu structuré, favorisant l'usage des certaines productions gestuelles.

Les catégories et sous-catégories proposées par F. Poyatos sont représentées dans la Figure 15 qui illustre de façon schématique les liens entre les étiquettes des gestes présentes dans sa recherche et incluant les *emblèmes*, les gestes *illustateurs* et les *adaptateurs* ainsi que les branches subordonnées associées⁸⁸.

⁸³ Ang. *Adaptors*.

⁸⁴ Ang. *Self-adaptors*.

⁸⁵ Ang. *Alter-adaptors*.

⁸⁶ Ang. *Object-adaptors*.

⁸⁷ Ang. *Body-adaptors*.

⁸⁸ Il faut préciser que ce schéma a été élaboré par l'auteure de ce travail à partir des écrits linéaires de F. Poyatos, et en tant que tel il n'est pas consultable dans les textes originaux. La représentation visuelle a pour l'objectif de rendre plus visibles les similarités et les différences entre les classements proposés par différents chercheurs cités.

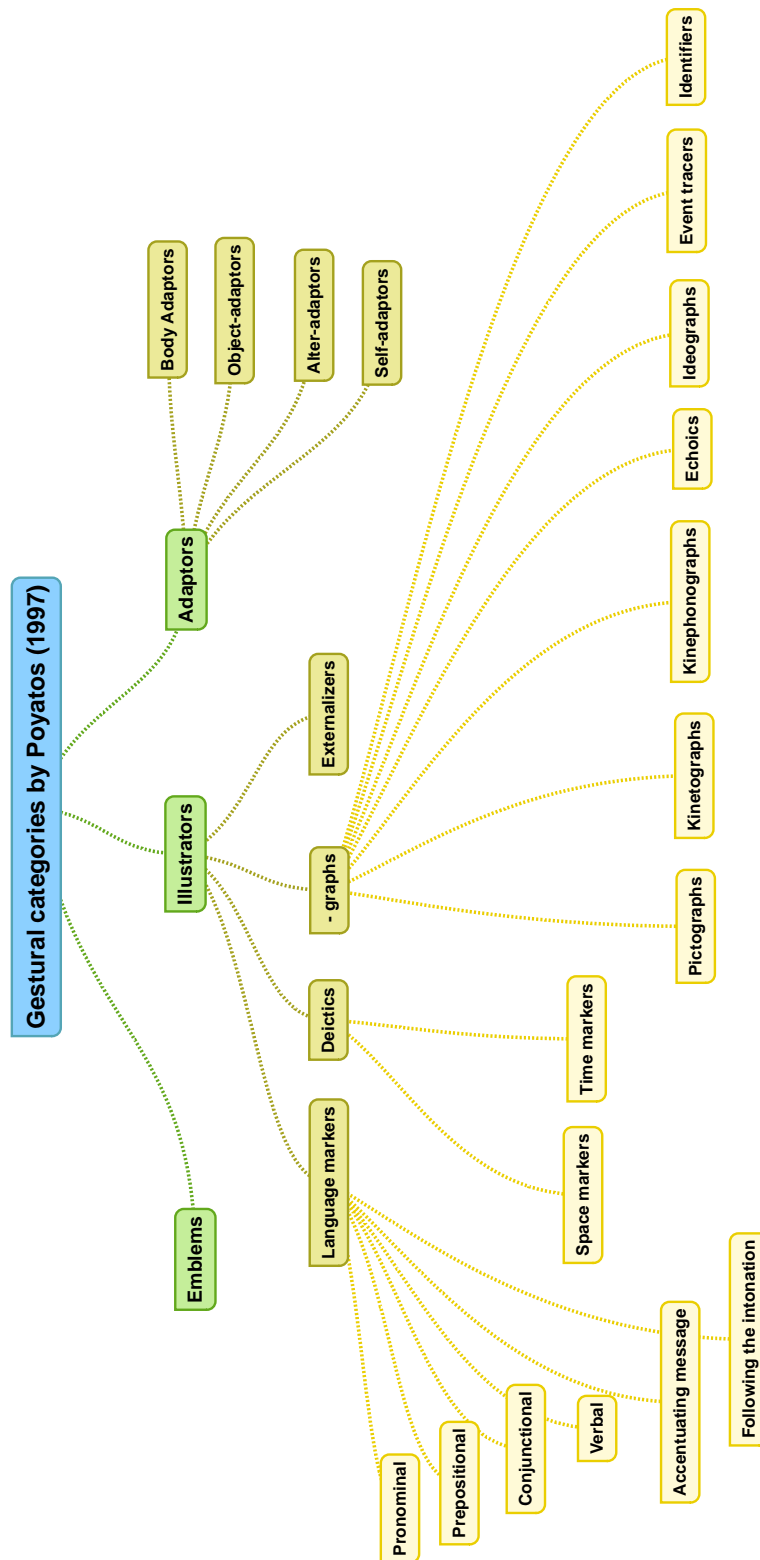


Figure 15 : La catégorisation des gestes selon Poyatos (1997)⁸⁹

⁸⁹ Les termes associés à chacune des catégories sur ce schéma sont délibérément conservés en anglais puisque certains d'entre eux sont difficilement traduisibles. Leur traduction française, souvent descriptive, est fournie dans le texte consacré à leur description.

L'effort lié à la récupération de certains concepts et images de la mémoire stimule la production des gestes *illustrateurs* variés garantissant l'accès à l'imagerie du gesticulateur et permettant ainsi de combler les lacunes linguistiques ou simplement de faciliter la production de parole en aidant à retrouver les mots dans son répertoire (Krauss, Chen, & Chawla, 1996) (Krauss, Chen, & Gottesman, 2000). Des propriétés similaires des mouvements des mains sont évoquées également dans les recherches de S. Kita (2000) et S. Goldin-Meadow (2003) qui prouvent que les gestes permettent de mieux organiser la pensée pour pouvoir la verbaliser. En revanche, les interactions interprétées en service public comprennent rarement de longs segments de parole préparés par l'orateur, comme c'est le cas lors de conférences. Par conséquent, le rôle des gestes mis en place pour insister sur les conjonctions ou les prépositions particulières semble minimal dans la mesure où les énoncés des participants doivent rester brefs et relativement peu complexes pour faciliter leur interprétation. Cette observation nous amène à supposer que certaines catégories des gestes distingués par F. Poyatos risquent d'être très peu représentées, voire absentes dans les échanges en service public. Ainsi, les spécificités de ces mêmes interactions nous poussent à réévaluer les typologies gestuelles existantes, telles que le modèle de F. Poyatos, les catégories de J. Cosnier ou les *dimensions* présentées par D. McNeill, avec pour objectif de proposer une catégorisation réellement adaptée à des phénomènes observables dans notre corpus.

4. Vers une catégorisation des productions protéiformes

Les caractéristiques des *gestes* en tant qu'éléments communicationnels les rendent difficiles à mettre dans des cases. Ces productions signifiantes multidimensionnelles, spontanées, éphémères et idiosyncratiques peuvent varier extrêmement d'un énonciateur à l'autre, ce qui ne favorise pas la démarche normative mais encourage plutôt la démarche descriptive (Tellier, 2014b). Notre étude exige pourtant la création d'une typologie des gestes claire, d'un côté, adaptée aux situations communicationnelles analysées, et, d'un autre côté, opérationnelle du point de vue de l'annotation de notre corpus. C'est pourquoi, lors de la phase préparatoire de cette recherche nous nous sommes penchée sur les classifications des gestes proposées par des chercheurs tels que D. McNeill (1992), J. Cosnier (1977), et F. Poyatos (1997).

Au départ de ce travail de recherche, la consultation de ces différentes classifications gestuelles avait pour but de trouver la mieux adaptée à cette étude pour ensuite déterminer la méthodologie de traitement du corpus multimodal. Néanmoins, dans les sciences tout est relatif

et les avancées théoriques, même les plus reconnues, ne sont pas irréfutables. Elles doivent, au contraire, constituer le point de départ de nouvelles réflexions, l'objet de la polémique, le fondement sur lequel nous pouvons bâtir de constructions innovantes. Comme l'a résumé Isaac Newton⁹⁰ : « si j'ai vu si loin, c'est que j'étais monté sur des épaules de géants ». C'est pourquoi, on se tenant sur les épaules des géants de la recherche en études gestuelles, nous avons décidé de développer notre propre cadre de références théoriques, proposant des définitions des notions-clés qui, certes, s'inspirent de celles formulées antérieurement, mais qui soient surtout pertinentes pour notre corpus particulier.

En effet, afin d'élaborer un classement gestuel sur mesure, il faut avant tout prendre en compte trois aspects de l'étude constituant son cadre d'application. Dans un premier temps, il convient donc de poser des questions sur le contexte d'interactions examinées et les caractéristiques qu'il implique, telles que la dynamique et le rapport de forces entre les interactants, l'uni- ou la bidirectionnalité du discours, et des sujets abordés fréquemment. Dans un second temps, cette réflexion nous amène à déterminer les questions de recherche précises permettant de circonscrire la palette des outils théoriques et méthodologiques à ceux indispensables pour examiner le phénomène en question. Enfin, il est essentiel de se pencher sur les limitations imposées par la faisabilité du projet. Cette dernière étape signifiait pour nous d'anticiper la construction d'un système de codage des gestes à l'aide des outils de traitement des corpus multimodaux, tels qu'ELAN, choisi pour ce travail, en prenant en compte l'architecture du logiciel et les contraintes d'analyse de données assistée par ordinateur.

En mettant les trois typologies gestuelles évoquées à l'épreuve de ces trois critères, nous étions amenée à constater qu'aucune d'entre elles ne pouvait être appliquée telle quelle à notre jeu de données. Premièrement, il serait logique de penser que le classement avancé par F. Poyatos, le premier conçu pour le cadre d'interprétation, serait le mieux adapté à ce travail. Après une lecture approfondie, nous découvrons pourtant que certaines catégories gestuelles déterminées par ce chercheur risquent de n'apparaître que de manière sporadique, voire de ne pas intervenir du tout dans les interactions interprétées *au sein des services publics*. Cette observation met en évidence le fait que le modèle de Poyatos a été fondé sur l'analyse des interactions portant sur l'interprétation *de conférence* qui constitue un domaine fondamentalement différent de celui de l'ISP. L'application de ce classement sans ajustement

⁹⁰ Lettre de Isaac Newton à Robert Hooke, 5 février 1675.

courrait donc le risque de garder en vain plusieurs catégories, puisqu'elles ne compteraient aucune occurrence dans le corpus examiné.

Une réflexion similaire porte sur la typologie gestuelle déployée par J. Cosnier, qui se montre, quant à elle, trop inclusive du point de vue de l'étude de la gestualité mise en place lors des séances interprétées en service public. En effet, l'enracinement de cet auteur dans le domaine de la psychologie des communications explique son ouverture à des gestes dits *extra-communicatifs* ou l'inclusion des gestes appelés *expressifs* parmi les gestes *co-verbaux*. Leur potentiel à exprimer plutôt des états psychologiques des sujets parlants qu'à participer à l'échange des idées à proprement parler, les rend pourtant marginaux du point de vue de notre travail focalisé sur le processus *d'interprétation* des *énoncés*, écartant la restitution du non-dit⁹¹ et de tous les traits du discours-source que l'orateur peut souhaiter dissimuler. Autrement dit, sachant que l'interprétation a pour objectif de rendre les intentions communicationnelles des interactants dans une langue cible, il serait artificiel d'encoder également leurs gestes trahissant les émotions cachées que l'interprète va s'abstenir de traiter dans son interprétation.

Dans un dernier temps, il faut expliquer que la typologie avancée par D. McNeill, largement appliquée dans d'innombrables recherches empiriques sur les gestes, semblait de prime abord parfaitement convenable pour être implémentée dans notre travail. Toutefois, il est essentiel de rappeler que les types distingués par ce chercheur ne constituent pas de catégories distinctes, mais des *dimensions* qui peuvent se chevaucher et se combiner. En raison de ce choix méthodologique, qui correspond sans doute au caractère polyvalent des productions gestuelles, il est pourtant difficile de transformer ce cadre en un système de codage qui nécessite des unités distinctes, facilement attribuables à une des catégories.

L'ensemble de catégories gestuelles élaborées pour ce travail de recherche s'inspire donc largement du classement macneillien, mais s'y ajoutent également d'autres types propres par d'autres chercheurs du domaine, introduits sous différents noms, ainsi que certains sous-types créés essentiellement pour cette recherche. La mise en place de chacun de ces types est motivée par les occurrences de gestes donnés dans le corpus examiné, certains sous-types étant même ajoutés au fil du travail d'annotation, ce qui était la seule solution envisageable pour rendre pleinement compte de l'éventail des productions non-verbales signifiantes observables dans les interactions interprétées dans les services publics.

⁹¹ Tout n'est pourtant pas noir et blanc du point de vue des stratégies d'interprétation. Nous reviendrons à cette problématique dans le chapitre suivant.

Dans l'objectif de circonscrire la portée de notre étude pour assurer sa faisabilité, nous voulions nous limiter à la recherche sur des gestes *communicatifs* à l'instar des travaux de J. Cosnier, fonctionnant également dans la littérature francophone en tant que *gestualité co-verbale*, que nous retrouvons dans les ouvrages anglophones sous le nom analogique *co-speech gestures*, correspondant au premier ou deux premiers éléments⁹² du Continuum de Kendon formulé par D. McNeill. L'adaptation de ces termes sans aménagement signifierait pourtant, surtout en s'appuyant sur l'héritage scientifique de D. McNeill, l'exclusion des gestes de nature symbolique, les *emblèmes*, dont l'usage est courant dans le discours spontané, mais présente également des problématiques intéressantes dans un contexte interculturel. Afin de rendre compte pleinement de la palette des gestes mise en place dans les interactions interprétées dans les services publics, nous adoptons donc la perspective dynamique préconisée par C. Müller (2018) accordant aux *emblèmes* une juste place dans les études de la *gestualité conversationnelle*.

Par conséquent, pour répondre aux besoins du présent travail de recherche, nous adoptons donc la suivante définition de la *gestualité co-verbale* analysée dans le contexte d'*interprétation en service public*. Nous désignerons désormais par ce terme l'ensemble des gestes produits par les participants des interactions interprétées, quel que soit leur degré de spontanéité ou de conventionalité, accompagnant le discours verbal et présentant différentes relations avec la parole, allant des gestes redondants, appuyant ou reprenant de manière exacte le contenu du message verbal ou facilitant simplement la production orale ; en passant par des gestes l'illustrant ou complétant des segments non fournis par la parole ; jusqu'aux gestes produits sous forme de réponse non-verbale, remplaçant alors complètement le message verbal. Le caractère co-verbal de ce groupe de gestes ne se résume donc pas à la présence de parole obligatoire à tout moment, mais souligne plutôt leur position intégrante dans l'énoncé multimodal, tel qu'il est désigné par A. Kendon. En vertu de cette règle, nous excluons alors l'usage des signes des LS⁹³ qui n'interviennent pas spontanément dans les interactions interprétées entre deux langues vocales, ce qui sera le contexte analysé dans le cadre du présent travail. Sur la base des mêmes critères, nous situons également en dehors de la portée de cette étude les manifestations de pantomime qui représentent une forme d'expression autosuffisante, et donc indépendante du point de vue d'un discours oral. Nous incluons en revanche les

⁹² En effet, comme nous expliquons plus haut, *language-like gestures*, donc les gestes placés comme le deuxième élément du Continuum en partant de la gauche, sont en réalité une sous-catégorie de la *gesticulation* elle-même selon les définitions fournies initialement par A. Kendon.

⁹³ Langues des signes.

productions symboliques présentant un fort degré d'indépendance à la parole, les *emblèmes*, dans la mesure où ils peuvent servir à mettre en place une réponse non-verbale à une question posée oralement et dans ce sens ne peuvent être ignorés dans le présent corpus qui en note de nombreuses occurrences. Les *gestes co-verbaux* ainsi désignés seront ensuite divisés selon leurs fonctionnalités en catégories distinctes qui constitueront le fondement du système de codage appliqué lors du traitement de notre corpus multimodal à l'aide du logiciel ELAN.

4.1. Gestes et autres productions non-verbales significantes

Avant de plonger dans le système de catégorisation des *gestes co-verbaux* observables en interprétation, le caractère multimodal de la communication en face-à-face et le fort degré de contextualisation des énoncés impliqués imposent une réflexion sur un autre élément non-verbal des interactions, celui relevant des productions visibles *autres* que les *gestes* à proprement parler. En effet, dès le début des observations sur le terrain, nous avons constaté que l'ignorance de tous les comportements non-verbaux produits de manière involontaire empêcherait une bonne description des situations communicationnelles examinées et rendrait ainsi impossible l'analyse fine de la gestualité conversationnelle. Comment constater une incompréhension, une gêne, un mépris si l'on ne regarde pas les expressions du visage ? Comment déterminer le destinataire du message lors des interactions à plusieurs si l'on ne suit pas le regard de l'orateur ? Comment déchiffrer l'attitude d'énonciateur par rapport au sujet de discussion si l'on ignore l'attitude de son corps ? Même si l'orateur met en place ce genre de productions de manière intuitive et souvent incontrôlée, sans intention de communiquer, ces éléments non-verbaux transmettent sans doute des informations fondamentales pour la compréhension mutuelle. C'est pourquoi, afin de relever le défi de l'analyse multimodale de la gestualité conversationnelle il n'est pas raisonnable de les exclure complètement du cadre de ce travail. Étant confrontée à des situations authentiques, nous avons donc pris la décision d'adapter une définition large des productions non-verbales concernées par notre étude. Ainsi, au sein du *système visuel* nous pouvons distinguer deux branches majeures, à savoir : les *gestes* relevant de la *gestualité co-verbale* et d'autres *productions non-verbales significantes* (Benayoun, 2018).

Les *gestes*, dans le sens qui leur est attribué dans ce travail, comprennent surtout les positions et les mouvements des mains, des bras, des doigts, ou de la tête, mis en œuvre lors des interactions verbales. Ces productions appartenant au système visuel sont donc complémentaires à la parole. Les gestes peuvent présenter un degré variable de conventionalité,

être intentionnels ou non, certains destinés à l'interlocuteur et d'autres à l'énonciateur, et ils peuvent réaliser une variété de fonctions discursives, telles que l'illustration ou la complétion du message verbal, voire la régulation des tours de parole.⁹⁴

Le deuxième groupe implique donc toutes les autres *productions non-verbales signifiantes* (Benayoun, 2018), c'est-à-dire des expressions visuelles, corporelles produites lors des échanges verbaux, surtout face à face. Cette catégorie englobe tous les éléments subtils mais signifiants de la dimension non-verbale de la communication : les mimiques faciales, le jeu des regards, les postures et les attitudes, la proxémique, le toucher ou les réactions corporelles comme les larmes ou la sueur. Nous pouvons observer que dans la plupart des cas il s'agit ici de productions involontaires, réalisées sans intention de transmettre de messages⁹⁵. Malgré ce paramètre, il faut souligner que ce sont des éléments qu'il convient d'interpréter pour comprendre le sens global d'un énoncé produit lors d'une conversation en face-à-face. C'est pourquoi, nous leur assurons une place, même modeste, au sein de ce travail de recherche. Nous tenons à préciser ici que ces éléments seront dans le corpus multimodal annoté et utilisant cette seule et unique étiquette regroupant toute autre *production non-verbale signifiante* ne remplissant les critères des *gestes*. Nous décidons de signaler leur occurrence dans le corpus à travers cette annotation non pas pour les analyser en tant que telles, mais plutôt pour marquer leur présence, susceptible de modifier les messages multimodaux principaux. Nous pouvons l'imaginer par exemple lors des commentaires ironiques, comme */c'est parfait/* accompagné d'une grimace signifiant exactement le contraire. Sur le plan technique, cette solution ne permet pas de produire des statistiques précisant le caractère exact des *productions non-verbales signifiantes*, puisqu'elles portent toutes la même étiquette : *pnvs*. Il n'est donc pas possible de vérifier de manière automatique si l'élément qui se cache sous cette annotation relève du regard, d'une expression faciale ou du toucher. En revanche, le marquage préliminaire de ces éléments dans leur ensemble sert à repérer des comportements visibles et significatifs qui seront importants lors de l'analyse qualitative des exemples choisis, où la valeur de la *pnvs* en question peut être déterminée cas par cas.

⁹⁴ Nous aborderons ce problème en détail dans les sections suivantes.

⁹⁵ Les remarques à cet égard seront présentées dans la partie suivante du chapitre.

4.2. De la typologie des productions non-verbales à leur analyse sémantique

En ce qui concerne les *gestes* relevant de la *gestualité co-verbale* répertoriée dans notre corpus, nous les répartissons désormais en trois *catégories* prépondérantes : les gestes *symboliques*, les *illustateurs* et les *régulateurs d'échange* ; chacune donnant lieu à plusieurs *types* gestuels dont les noms constituent à la fois les annotations incluses dans le corpus multimodal. Ce classement à deux niveaux est présenté dans la Figure 16 ci-dessous :

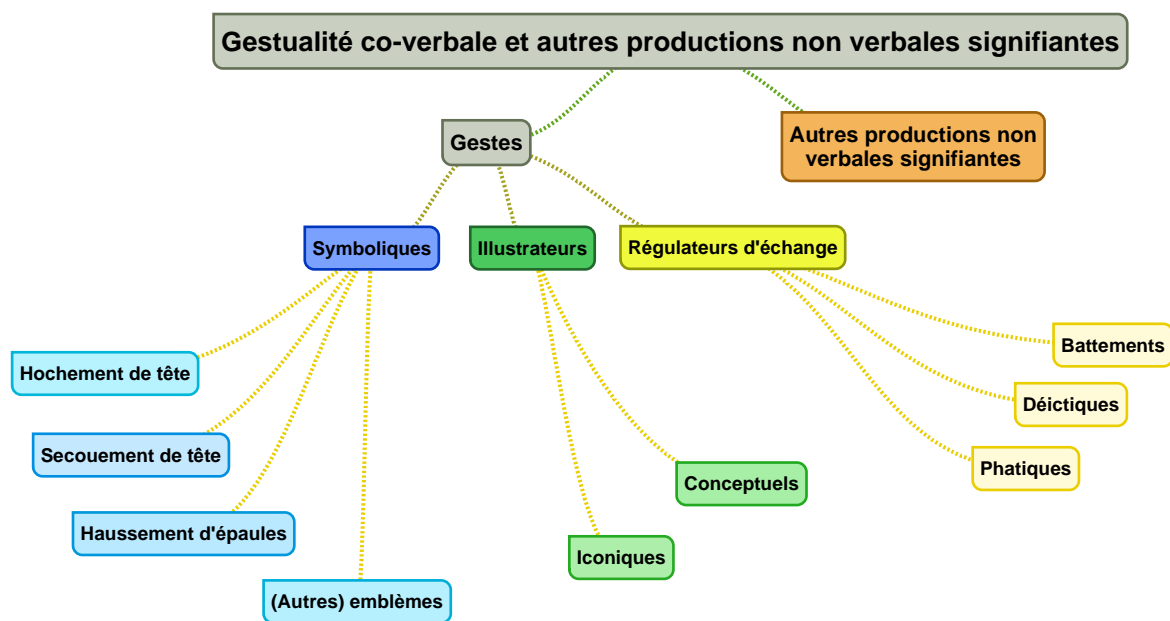


Figure 16 : Gestualité co-verbale et autres productions non-verbales significantes

Parmi les gestes *symboliques*, nous annotons donc deux gestes céphaliques extrêmement répandus, ceux de *hochement* et de *secouement de tête*, ainsi que le *haussement des épaules* et les autres *emblèmes*, tous regroupés sous la même étiquette, compte tenu de leur grande variabilité et du nombre limité d'occurrences dans le corpus analysé. La deuxième catégorie, celle désignant l'ensemble des gestes *illustateurs*, englobe les gestes *iconiques* et les gestes *conceptuels*. Enfin, les gestes *régulateurs d'échange* se divisent en trois types complémentaires, notamment les gestes *phatiques*, les gestes *déictiques* et les *battements*, établis sur la base du critère fonctionnel. Quant aux autres *productions non-verbales significantes* (Benayoun, 2018), elles relèvent d'une variété de comportements observables lors des échanges interprétés qui seront décrits dans leur ensemble.

Chaque type proposé sera ensuite défini à travers ses caractéristiques fonctionnelles et formelles, et la comparaison avec des éléments des classements existants de D. McNeill (1992), J. Cosnier (1977), et F. Poyatos (1997). Les types gestuels choisis pour cette recherche seront également illustrés par des exemples concrets tirés du corpus vidéo, englobant les interactions interprétées relevant des séances de pédopsychiatrie, des sessions de formation civique, des interrogatoires à la police ainsi des échanges dans le cadre social et médical.

4.2.1. Les gestes symboliques

La première catégorie désignée au sein des gestes *co-verbaux* tels qu'on les définit dans le présent travail est celle englobant les *emblèmes*, c'est-à-dire les productions non-verbales conventionnelles, dont la signification est établie en vertu d'un accord social parmi les membres de la communauté donnée. Dans le cas de notre corpus, il s'agit principalement des gestes céphaliques tels que les *hochements* et les *secouements de tête* mis en place pour remplacer les réponses verbales *oui* ou *non*. Cette catégorie implique également des *signes* de politesse dont la fonction majeure et la coordination d'échange social entrepris lors de l'interaction en face-à-face : l'action rituelle de serrer la main pour saluer ou conclure un accord, ou d'autres *emblèmes* qui peuvent se substituer aux expressions verbales telles qu'*OK* ou *ras-le-bol*.

4.2.1.1. Hochement et secouement de tête, haussement d'épaules

La particularité de notre corpus multimodal d'interactions en service public nous a amené à distinguer au sein de ce groupe trois types de comportement *symbolique* mis en place très fréquemment dans les échanges interprétés, notamment le *hochement* et le *secouement de tête*, et le *haussement d'épaules*. Les deux premiers permettent d'exprimer l'affirmation ou la négation de manière non-verbale. Leur forme consistant respectivement à effectuer des mouvements verticaux et horizontaux de la tête aurait pour origine le comportement de petits enfants qui acceptent de manger ce que les adultes leur proposent, ou refusent de se faire nourrir justement en écartant leur visage en un mouvement d'esquive vers la droite ou vers la gauche (Morris, 1977) (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979). L'usage de ces deux gestes permet dans plusieurs cultures de donner une réponse non-verbale à des questions fermées, néanmoins le caractère conventionnel de ces signes gestuels fait que leurs interprétations peuvent être opposées selon les régions géographiques. Ainsi, tandis que le *hochement de tête* exprime l'accord ou la confirmation en occident, en Bulgarie, en Albanie, en Roumanie et en Turquie ce même geste signifie justement le contraire (Axtell, 1993). Dans l'interaction, le

mouvement rythmique de la tête de haut en bas peut également être mis en place pour signifier l'écoute active permettant au destinataire de fournir un *feedback* non-verbal immédiat sans interrompre la parole de l'orateur.

Quant au geste de *haussement d'épaules*, son usage remplace des réponses verbales telles que « je ne sais pas » ou « aucune idée ». La décision d'inclure ce signe non-verbal arbitraire en tant qu'un type indépendant a été adoptée suite à l'observation du premier sous-corpus authentique enregistré dans le cadre de notre recherche sur le terrain, celui des interactions interprétées en pédopsychiatrie. Le contexte particulier de ces échanges, impliquant la présence d'un enfant, a suscité un nombre important d'occurrences de ce geste, ce qui nous a convaincu de les séparer des autres signes gestuels *symboliques*. L'intégration de ce type dans le répertoire gestuel met en place une *perspective ascendante* (Ferré, 2019), ou l'approche *corpus-driven* (Tognini-Bonelli, 2001) (Kübler, 2014) en vertu de laquelle l'observation du corpus alimente l'outillage théorique et permet de générer des hypothèses concernant le fonctionnement des phénomènes repérés dans le matériel examiné.

Ce trio gestuel, impliquant les seuls gestes réalisés avec des articulateurs autres que les mains, ne fait partie d'aucun classement gestuel étudié. La désignation de ces productions emblématiques en tant que types à part était pourtant une décision fondamentale pour ce travail puisque les *hochements de tête* notamment jouent un rôle primordial dans l'établissement d'une cohésion multimodale entre les interactants.

4.2.1.2. Les emblèmes

Tous les autres *emblèmes*, cette fois-ci ayant surtout une réalisation manuelle, sont regroupés sous cette étiquette, largement répandue parmi les classements gestuels divers. Comme nous l'avons expliqué, leur structure sémiotique les rapproche des signes linguistiques, dans la mesure où ils présentent un lien arbitraire entre le signifiant et le signifié. Leur forme étant bien définie et non variable parmi les énonciateurs, ils ne font pas partie des gestes spontanés mais relèvent d'une convention sociale implicite dont la maîtrise est nécessaire pour les utiliser. En effet, dans la majorité des *emblèmes* le lien naturel, iconique, entre la forme du geste et son référent initial, a été perdu. Nous parlons donc de productions figées, présentant un lien stable avec leurs équivalents verbaux, comme dans un dictionnaire, c'est pourquoi les termes *signe* et *signification* sont parfaitement bien adaptés pour les décrire.

Parmi les *emblèmes* le plus répandus dans notre corpus, nous notons les *signes* tels que *compter sur les doigts*, le *pouce levé* ou l'action de *serrer la main* effectuée au début des interactions interprétées. Vu le faible degré de spontanéité, ces gestes n'interviennent pourtant

pas souvent dans l'ensemble des enregistrements vidéo réalisés en service public, représentant ainsi un petit pourcentage de tous les gestes annotés.

Enfin, les *emblèmes* sont présents sous ce même nom dans le classement de F. Poyatos où ils interviennent encore dans la catégorie de *alter-adaptors* incluant justement des gestes tels que la poignée de main ou la bise. Chez J. Cosnier, les productions conventionnelles portent l'étiquette de gestes *quasi-linguistiques* mettant en avant leurs propriétés sémiotiques particulières. Quant aux publications de D. McNeill, nous rappelons que les *emblèmes* sont bien présents sur le Continuum, néanmoins leur caractère non spontané et leur relation particulière avec la parole sont considérées comme les paramètres les excluant de l'ensemble des *gestes co-verbaux* au sens macneillien.

Afin que le lecteur puisse se retrouver dans cette mosaïque de termes que proposent différents chercheurs pour désigner les types gestuels similaires à ceux retenus dans notre typologie, nous présentons ci-dessous dans la Figure 17 une carte mentale attachant à chacun de nos types ses équivalents adoptés respectivement par D. McNeill (à gauche), J. Cosnier (au milieu) et F. Poyatos (à droite). Les différentes branches de ce schéma sont marquées par des couleurs distinctes qui resteront les mêmes dans différentes représentations graphiques fournies tout au long de ce travail. Ainsi, les gestes *symboliques* seront représentés en bleu, les gestes *illustreurs* – en vert, les *régulateurs d'échange* seront marqués en jaune et les autres *productions non-verbales signifiantes* utiliseront l'orange. Par ailleurs, leur emplacement sur l'axe horizontal n'est pas aléatoire. En partant de la gauche, nous allons des catégories plus conventionnelles, comme les gestes *symboliques*, et présentant un fort degré de stabilité formelle, jusqu'aux productions spontanées protéiformes, telles que les *productions non-verbales signifiantes*.

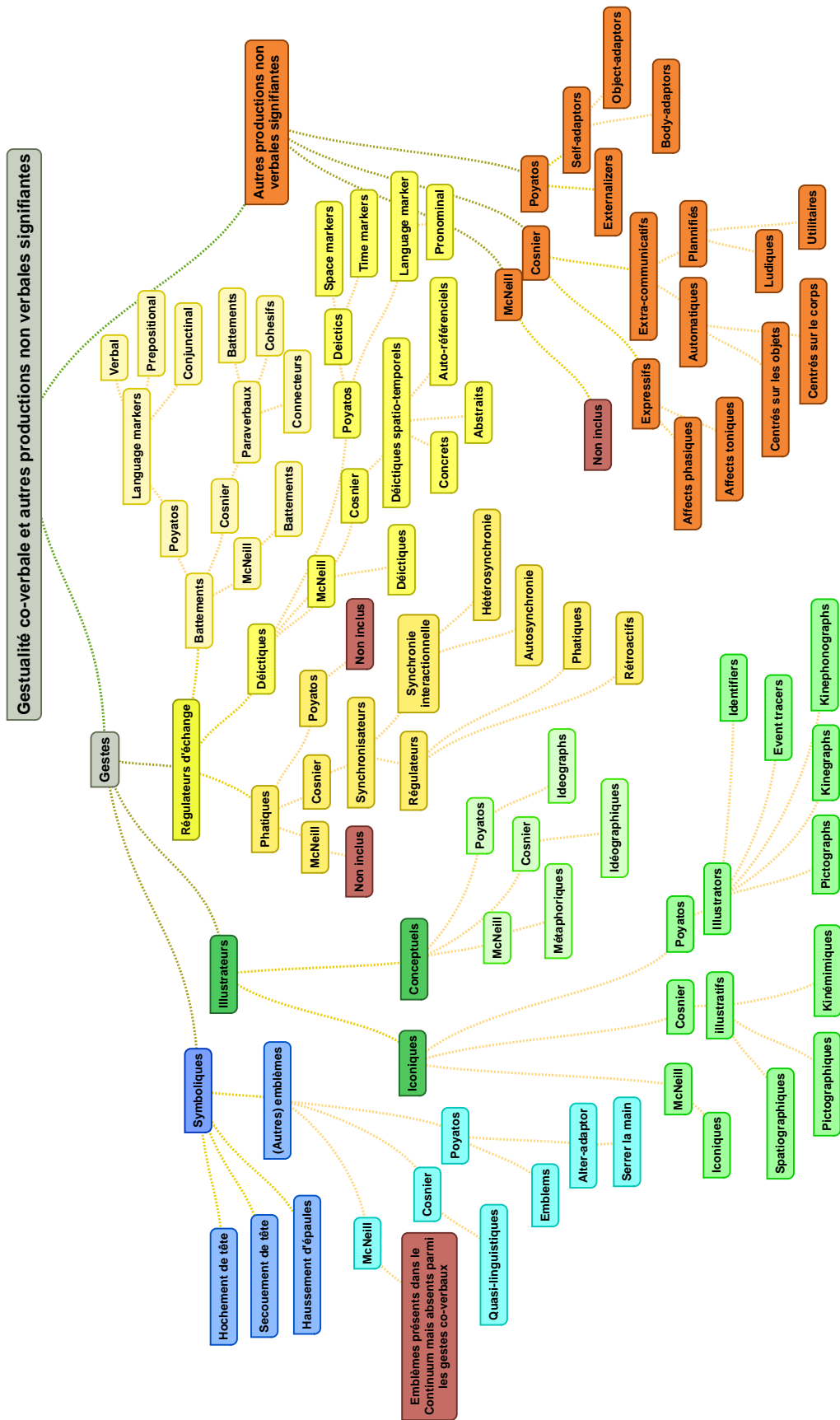


Figure 17 : Comparaison des typologies gestuelles de Chwalczuk, McNeill, Cosnier et Poyatos

4.2.2. Les gestes illustreurs

La deuxième catégorie prépondérante distinguée au sein des gestes *co-verbaux* porte dans notre système le nom des gestes *illustreurs*. Leur fonction primordiale, comme l'indique le terme, est d'illustrer la parole. Nous divisons au sein de cette catégorie deux types distincts, notamment les gestes *conceptuels*, facilitant la production orale et la formulation des pensées, et les gestes *iconiques* permettant de rendre visible certains aspects physiques des référents évoqués. La frontière entre ces deux types gestuels est parfois floue puisqu'ils utilisent certaines techniques similaires comme les gestes imitant la tenue d'un objet ou de traçage d'une trajectoire dans l'air. C'est pourquoi, nous différencions ces deux types en fonction du référent évoqué (Hébert, 2010), qui sera concret et pouvant constituer l'objet de vision dans le cas de gestes *iconiques*, et abstrait non doté d'une forme physique, dans le cas des gestes *conceptuels*. Ces derniers utiliseront également des geste vagues de forme, en s'opposant aux gestes *iconiques* mettant en place, à travers leur forme et mouvement, une image, même approximative, correspondant sur le plan formel au référent évoqué.

4.2.2.1. Les gestes iconiques

Le type-phare des gestes *illustreurs* est celui qui englobe les gestes *iconiques*, caractérisés par un lien étroit entre leur forme et celle du signifié. Cette ressemblance formelle peut être établie à travers différentes techniques, telles que le traçage du contour de l'objet-référent ; la re-création de sa forme à l'aide de la main ; l'opération de tenir cet objet dans ses mains comme si l'on l'utilisait ; ou bien en mobilisant tout le corps du gesticulateur pour mimer les actions ou imiter un mouvement. Vu la forme particulière du corps humain qui ne peut pas être modifiée comme une pâte à modeler et le fait que les dessins réalisés dans l'air ne peuvent être qu'éphémères, la restitution des images mentales sous-jacentes aux gestes suppose une simplification de leurs traits formels (Sonesson, 2014). Cette opération fonctionne donc d'habitude en vertu des règles de *métonymie* ou de *synecdoque* (Bouvet, 1997), en remplaçant alors un référent imaginé par un autre lié, plus facile à représenter visuellement, comme par exemple l'action de */boire/* exprimée à travers le geste de porter un *verre* à sa bouche ; ou bien en prenant une partie de l'objet désigné pour le tout, comme en attrapant une mèche de cheveux pour parler des cheveux en général. Le type de gestes *iconiques*, tel qu'il est traité dans le présent travail, regroupe l'ensemble de ces techniques variées sans mettre en place de sous-types précis pour les différencier. Ces productions non-verbales peuvent également présenter des relations différentes avec la parole, allant de l'illustration des éléments du discours verbal,

en ajoutant des informations visuelles non transmises à travers les mots, jusqu'au remplacement des segments entiers de discours lorsque l'orateur ne trouve pas de termes justes pour rendre la dimension visuelle de ce qu'il imagine.

Outre l'affinité entre la forme du référent et la forme du geste, les productions non-verbales de ce type sont caractérisées par une force articulatoire et un effort musculaire importants qui accompagnent l'adaptation d'une forme concrète par les mains du gesticulateur. Autrement dit, les gestes *iconiques* sont bien définis sur le plan formel, les mains de l'énonciateur pouvant même être retenues lors de la phase apogée du geste, appelée le *stroke* dans les travaux de D. McNeill et S. Kita cités précédemment.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les gestes *iconiques* tâchent de représenter des référents concrets, dotés d'une forme physique et pouvant en tant que tels être objets de vision. Les images mentales soutenant ces représentations visuelles sont conditionnées par la culture, la langue et les expériences du sujet parlant qui aura tendance à imaginer des référents prototypiques, voire des stéréotypes ancrés dans sa mémoire. Dans le contexte interculturel d'interprétation en service public, cela signifie que les interactants provenant d'aires géographiques distantes seront susceptibles d'utiliser les gestes *iconiques* pour décrire des objets non connus ou non existants en occident. Il se peut également que les représentations gestuelles du même mot-clé par les personnes issues de différentes cultures seront fondamentalement différentes car chacune d'entre elles correspondra à une image mentale prototypique différente, comme nous l'avons montré dans l'expérience pilote décrite au sein des sections précédentes. Une telle hétérogénéité des gestes appliqués à l'illustration du même concept peut, à son tour, provoquer des malentendus avec pour conséquence une baisse potentielle de la confiance accordée par les usagers à l'interprète qui peut se voir accusé d'avoir mal traduit le message-source. En revanche, lorsque les gestes *iconiques* correspondent au répertoire d'images mentales partagé par les interactants, la mise en place de ces gestes peut faciliter la compréhension mutuelle à travers un double codage (Paivo, 1969) du même élément sémantique, transmis à la fois par le canal verbal et visuel. Grâce à cette propriété, les gestes *iconiques* serviront de manière efficace à introduire ou à expliquer les termes-clés difficiles, tels que ceux utilisés lors des descriptions des procédures médicales par exemple. Enfin, la possibilité d'ouvrir l'accès à la dimension visuelle par les biais de ces gestes en fait un outil convenable pour évoquer des sujets tabous, tels que les thématiques liées au corps, comme être enceinte ou accoucher, qui constituent souvent une source de gêne par exemple dans les cultures orientales.

Les gestes *iconiques* constituent un élément indispensable de tous les classements analysés. Dans les publications de D. McNeill ils fonctionnent sous le même nom, sans distinctions en sous-types plus détaillés. Chez F. Poyatos, ils reviennent dans différentes catégories, notamment en tant que *illustrators* divisés en *pictographs*, *kinographs*, et *kinophonographs*, *event-tracers* et *identifiers*. Dans les écrits de J. Cosnier, cette division inspirée des travaux de P. Ekman et W. Friesen est très similaire, renseignant les gestes *illustratifs* qui comprennent les gestes *spatiographiques*, *pictographiques* et *kinémémiques*.

4.2.2.2. Les gestes conceptuels

Les gestes *conceptuels* sont mis en place souvent de manière involontaire, afin d'assurer la facilitation des processus cognitifs accompagnant la production de parole. Leur usage permet de stimuler la formulation d'idées ou de concepts abstraits que l'énonciateur a du mal à décrire verbalement. La présence de parole est donc obligatoire pour comprendre leur signification. Ils sont produits surtout par l'énonciateur lorsqu'il se retrouve momentanément en difficulté face à l'expression verbale de ses pensées et parfois plutôt qu'illustrer le discours, ils semblent simplement aider à *faire sortir* les mots. Puisqu'ils servent à représenter des référents abstraits, non physiques, ils ne sont pas dotés d'une forme précise et se manifestent majoritairement comme des mouvements aléatoires de mains, produits de manière continue, sans pause visible et sans retour à la position de repos. Pourtant leur forme peut parfois correspondre à des associations que le sujet parlant lie au concept signifié, comme lorsqu'il prononce par exemple le mot */jamais/* en l'accompagnant d'un mouvement brusque de la main.

Compte tenu des difficultés liées au passage d'une langue-culture à l'autre, nous savons que la restitution des récits de mémoire et la mise en place de nombreuses explications des concepts méconnus des destinataires sont des facteurs stimulant la production spontanée de gestes. Les gestes *conceptuels* facilitant ce genre d'opérations mentales sont très fréquemment sollicités dans le corpus d'interactions en service public. Ils interviennent souvent lors des séances de psychothérapie puisque des métaphores, des idées et expressions imagées abstraites constituent les moyens typiquement mis en œuvre pour parler des émotions et des ressentis. Parmi les exemples tirés de notre corpus, nous pouvons citer des gestes tels qu'*/être ensemble/* consistant à rapprocher ses deux mains pour former une sorte de boule imaginaire, */être présent/* exprimé par les deux mains ou les doigts pointant vers le sol devant l'énonciateur, ou bien */être distrait/* accompagné d'un mouvement frénétique des mains partant vers tous les sens.

Des productions gestuelles similaires sont désignées dans la typologie de D. McNeill en tant que gestes *métaphoriques* et ont une place, assez réduite ici, dans les classements avancés

par J. Cosnier et F. Poyatos. Ils se retrouvent respectivement sous les termes *gestes idéographiques* ou *ideographs* qui est leur équivalent anglais exact.

4.2.3. Les gestes régulateurs d'échange

Les gestes *régulateurs d'échange* servent essentiellement à coordonner l'interaction verbale à travers la gestion des tours de parole, à solliciter l'attention du destinataire lorsque celui-ci par exemple ne réagit pas à l'appel verbal ; à réguler la compréhension des expressions indexicales en désambiguïsant le référent à travers les gestes de pointage et en complétant ainsi les informations non fournies par le système auditif ; ou bien à souligner les parties essentielles du discours par le biais de gestes rythmiques et animés. Cette catégorie regroupe donc trois types sous-jacents présentant des traits fonctionnels bien distincts : les gestes *phatiques*, les gestes *déictiques* et les *battements*.

4.2.3.1. Les gestes phatiques

Les gestes *phatiques* permettent de manifester l'intention de prendre la parole, de signaler par l'interprète le besoin d'une pause dans le discours principal, ou bien de commencer ou de terminer un énoncé ou un échange entier, en montrant une telle intention à travers le comportement visible du participant. Ils peuvent être produits de manière volontaire, avec pour objectif de communiquer ou d'inciter l'interlocuteur à agir d'une certaine manière, comme par exemple inviter le destinataire à répondre avec un geste manuel. Dans certains contextes en revanche, leur usage semble intuitif, non soumis au contrôle de l'orateur, lorsque celui-ci essaie par exemple de réagir instantanément au comportement du destinataire en lui montrant que son intervention n'était pas encore terminée et qu'il fallait attendre son tour pour répondre ou poser des questions supplémentaires. La forme des gestes *phatiques* est aléatoire, spontanée, non conventionnelle et dépend entièrement de l'énonciateur, même si une production récurrente utilisée dans ce caractère consiste à tendre la main, paume ouverte, vers l'interlocuteur, comme si l'on offrait un objet imaginaire.⁹⁶

Ces gestes peuvent se combiner également à d'autres *productions non-verbales signifiantes* comme des *postures* ou des *attitudes*, notamment la posture d'approche annonçant l'intention de prendre la parole ou la posture de rejet qui accompagne la fin de son tour de parole. Ils impliquent aussi des mimiques faciales, comme la bouche légèrement ouverte avant

⁹⁶ L'expression verbale française *donner la parole à quelqu'un* semble ici bien correspondre à cet aspect imagé.

de commencer à parler, ou des jeux de regard, tels que le regard intense dirigé vers la personne à laquelle l'on souhaite s'adresser. L'usage des gestes *phatiques* semble être principalement réservé aux personnes étant en charge de l'interaction, alors en position de force, dotées du pouvoir de distribuer les tours de parole et de coordonner ainsi le flux de l'échange. En ce qui concerne les interactions dans les services publics, ce rôle serait attribué avant tout aux assistants sociaux, officiers de police ou des médecins menant l'échange dans leurs contextes respectifs. Les gestes *phatiques* s'avèrent pourtant très importants pour les interprètes qui peuvent, grâce à eux, demander discrètement une pause dans le discours principal ou manifester une volonté de demander des explications additionnelles sans ouvrir un nouveau tour de parole qui interromprait l'orateur. L'usage de ces gestes souligne ainsi le caractère multimodal des échanges en face-à-face qui peuvent poursuivre de manière fluide l'échange des informations à travers le canal verbal, tout en gérant la succession des tours de parole par les biais des productions visuelles.

En ce qui concerne la présence des types similaires dans d'autres classements gestuels existants, J. Cosnier évoque des gestes présentant des fonctionnalités proches des gestes *phatiques*, au sens de ce travail, à travers l'étiquette des *gestes synchronisateurs*, divisés en *régulateurs* tels que les gestes *phatiques* et *rétroactifs*, et les manifestations de *synchronie interactionnelle*, telles que *l'autosynchronie* et *l'hétérosynchronie*. D. McNeill et F. Poyatos, eux, ne leur dédient aucun type distinct, ce qui prouve le caractère unidirectionnel des discours spontanés examinés dans le cadre de leurs travaux.

4.2.3.2. Les battements

Le type nommé *battement* regroupe les gestes spontanés de diverses formes mis en œuvre pour structurer ou rythmer le discours et en accentuer ses éléments essentiels. Il ne s'agit pas ici d'une position ou d'une forme précise adoptée par les mains, mais plutôt d'un *mouvement* scandant la parole. Une conséquence de cette particularité formelle est que les *battements* peuvent être facilement combinés à d'autres gestes⁹⁷, *phatiques* ou *déictiques*, pour insister par exemple sur un élément physique de l'entourage comme en illustrant l'énoncé « ici, il faut signer ici ». Leur usage permet de différencier les informations plus et moins importantes et anime en quelque sorte le discours de l'orateur, ce qui est fréquemment utilisé par les personnages politiques. En interprétation en service public, les *battements* sont présents surtout

⁹⁷ Les solutions appliquées au codage d'un tel chevauchement entre deux types gestuels seront décrites dans la troisième partie de ce travail.

chez les participants qui peuvent contribuer par de longs tours de parole, notamment les institutionnels. En effet, leur mise en œuvre semble plus pertinente pour le discours unidirectionnel, tels qu'un exposé lors d'une conférence ou lors d'un débat politique, qui offrent à l'orateur la possibilité de développer leur argumentation et de défendre ses idées. Ce cadre reste pourtant très éloigné de la réalité des interactions en service public.

Les *battements* font partie de quatre types gestuels désignés par D. McNeill et sont présents également, sous différents noms, chez J. Cosnier et F. Poyatos. D. McNeill les désigne aussi comme gestes *paraverbaux* ce qui souligne très efficacement leur coordination temporelle à l'usage particulier de la voix mis en place dans l'emphase. J. Cosnier place au sein de cette catégorie les *battements* eux-mêmes, mais également les gestes *cohésifs* et les *connecteurs* soutenant différents éléments syntaxiques de la phrase. Une stratégie similaire se présente chez F. Poyatos qui regroupe ces gestes sous le terme *marqueurs linguistiques* et en distingue plusieurs types, notamment *verbaux*, *prépositionnels* et *conjonctifs*. Les nombreux points communs entre les classements de J. Cosnier et F. Poyatos témoignent par ailleurs de l'inspiration des recherches de P. Ekman et W. Friesen qui étaient à l'époque une référence incontournable.

4.2.3.3. Les gestes déictiques

Les gestes *déictiques* sont essentiellement des gestes de pointage, réalisés avec les doigts ou les mains, et plus rarement avec la tête ou le menton. Leur forme est donc prédéfinie et semblable chez différents énonciateurs. Ils servent avant tout à désigner un référent concret, comme une personne, un objet ou une direction dans l'espace ; ou un référent abstrait, tel qu'un moment dans le temps, un endroit lointain ou une personne absente⁹⁸. Ce sont des productions non-verbales mises en place volontairement, émises tant pour l'énonciateur, en lui facilitant la production du discours, que pour l'interlocuteur, afin de désigner avec précision le référent évoqué. Ils peuvent être utilisés également dans le processus d'autodésignation, où l'énonciateur mentionne de manière indexicale sa personne ou bien son corps ou sa partie en touchant le membre en question, comme dans l'exemple « j'ai mal au genou » ou en pointant de doigt son torse pour accompagner l'énoncé « c'est à moi ». Cet usage particulier des gestes déictiques est très fréquent dans le corpus puisqu'il permet de déterminer sans équivoque le sujet ou l'objet des énoncés verbaux. A cet égard, il faut rappeler que lors des interactions

⁹⁸ Nous précisons que cette typologie ne fait pas de distinction entre les gestes *déictiques concrets* et *abstraites*, les annotant à l'aide d'une seule étiquette.

interprétées un des participants est toujours exclu de l'échange verbal à cause de la barrière linguistique. Lorsque cette personne attend l'interprétation, ne serait-ce que pendant quelques secondes, les gestes aussi transparents que les *déictiques concrets* peuvent fournir quelques éléments sémantiques permettant de suivre le discours-source de manière plus directe. Ceci est vraisemblablement une des raisons pour lesquelles l'usage des gestes *déictiques* est très fréquent dans le corpus des interactions en service public examiné dans le cadre de ce travail. Outre l'autodésignation, les gestes de ce type permettent en effet de repérer correctement les objets-référents présents dans l'espace commun, comme un document à signer ou une arme de crime dans les interrogatoires à la police, ou permettent de faciliter l'identification de différents acteurs lors des interactions à plusieurs, comme c'est le cas lors des réunions parents-professeurs avec les usagers allophones.

Notre décision de placer les gestes *déictiques* parmi les *régulateurs d'échange* serait sans doute étonnante pour les chercheurs en psychologie cognitive ou en sémiotique. Il faut pourtant prendre en compte le contexte particulier de notre recherche où les aspects interactionnistes priment sur la relation entre les gestes et la cognition du même sujet parlant. Nous considérons les gestes *déictiques* comme *régulateurs* dans la mesure où ils participent à la coordination de l'interaction verbale en complétant les éléments du sens non transmis par le langage verbal mais essentiels pour la compréhension du message, ce qui joue un rôle primordial dans le processus de désambiguïsation des pronoms personnels et démonstratifs. Il s'agit ici donc de cas spécifique où l'information visuelle n'est pas redondante : l'élément sémantique qu'elle apporte n'est pas fourni par d'autres modalités.

Quant à la reconnaissance de ce type gestuel par d'autres chercheurs, les gestes *déictiques*, tout comme les *battements*, constituent une des *dimensions* proposées par D. McNeill et sont présents également dans les typologies avancées par F. Poyatos et J. Cosnier. Ce dernier, professeur émérite en psychologie des communications à l'Université Lumière-Lyon II, inclut effectivement dans son classement une catégorie portant le nom de gestes *déictiques spatio-temporels* et la divise en gestes *concrets*, *abstraites* et *auto-référentiels*. Chez F. Poyatos nous notons encore une fois une division similaire, en effet les gestes *déictiques* regroupent dans son système deux types de productions : *marqueurs spatiaux* et *temporels*. Nous retrouvons également l'équivalent des geste auto-référentiels de J. Cosnier dans la catégorie de *marqueurs linguistiques* et plus précisément, sous nom de *gestes pronominaux*.

4.3. Les unités de sens du système visuel

Avant de procéder à l'analyse des gestes dans l'échange communicationnel interprété, il convient de préciser que ce travail ne se limite pas à la description du répertoire gestuel mis en place dans ce contexte particulier. Or, la présente recherche a pour objectif majeur d'examiner l'impact des *productions non-verbales* sur la dynamique des interactions interprétées et le rôle qu'elles jouent dans la co-construction du sens (Azaoui & Tellier, 2020) des énoncés multimodaux des interactants allophones. Pour atteindre cet objectif, il est donc indispensable de s'intéresser à la sémantique des gestes *co-verbaux* constituant un groupe extrêmement hétérogène et protéiforme. Jusqu'à présent, nous avons répondu à la question comment définir le *geste* sur le plan formel, morphologique. Ces réflexions ont permis de tracer ses limites physiques, de dire où une unité gestuelle commence et où elle se termine, de décrire leurs aspects formels tels que les positions de mains ou les caractéristiques du mouvement adjacent, et enfin, de déterminer différents types de gestes à travers les fonctions qu'ils assurent dans les échanges interprétés⁹⁹. Nous n'avons pourtant guère abordé la problématique des gestes du point de vue sémiotique, ne serait-ce que par rapport aux *emblèmes* qui se situent à la frontière des *gestes* spontanés et *signes* linguistiques, tels qu'on les décrit tant en langues vocales, ainsi qu'en langues des signes.

Les sections suivantes seront consacrées justement aux *gestes* en tant qu'unités de sens appartenant au système visuel faisant partie intégrante de la communication multimodale. En effet, la question de savoir si les *gestes* peuvent être considérés comme des *signes* (Iriskhanova & Cienki, 2018) et dans ce cas, où désigner la frontière entre les deux, se situe au cœur des recherches en sémiotique des *gestes* (Boutet, 2017) (Sandler, Gullberg, & Padden, 2019), qui tendent souvent à répondre à cette question à travers l'analyse de différents types gestuels de manière individuelle (Sonesson, 2014). Une grande variété des productions gestuelles favorise leur analyse contextualisée, procédant au cas par cas, mais au même temps entrave toute sorte de généralisation ou d'élaboration des modèles théoriques globaux qui permettraient d'illustrer le processus de construction du sens à travers les gestes co-verbaux.

L'objectif de cette partie de notre travail sera de parcourir les outils théoriques existants dans d'autres domaines, tels que la linguistique des langues vocales et des langues de signes, la sémiotique et la sémiotique de l'image, ainsi que la praxématique, afin d'y retrouver les moyens

⁹⁹ Nous insistons ici sur les termes *échange interprété* ou *interaction interprétée* et non pas *interprétation* afin de souligner que nous examinons les productions gestuelles de tous les participants de ces événements communicationnels, et non pas seulement l'expression multimodale des interprètes.

appropriés pour décrire la construction du sens mise en place par les *gestes* et pour déterminer si cette unité du système sémantique visuel peut en effet être considérée comme *signe*.

4.3.1. Définir l'unité de sens

Afin de trouver des outils théoriques adaptés à la description des gestes comme unités de sens, nous nous pencherons sur différentes définitions des *signes* tels que le signe linguistique, le signe tel qu'il est représenté par le triangle sémiotique, le signe visuel ou le signe appartenant aux langues de signes. Nous mènerons ainsi une analyse critique de ces solutions sémiotiques en soulignant les points communs et les dissimilitudes qu'elles présentent par rapport aux *gestes* et à d'autres *productions multimodales signifiantes*. Enfin, nous tâcherons de décrire ces deux derniers termes en tant qu'unités de sens pour en examiner le fonctionnement au sein d'un échange communicationnel interprété.

Dans le but de structurer cette analyse, nous nous appuyerons sur la logique proposée dans l'article de L. Hébert (2010), ordonnant les différentes approches du signe selon le nombre d'éléments terminologiques et conceptuels liés. Nous commencerons ainsi par le dyadique signe linguistique introduit par F. de Saussure.

4.3.1.1. Le signe linguistique saussurien

Selon l'école structuraliste, le *signe linguistique* est construit d'unités distinctes dont chacune n'est définissable que par les relations d'opposition ou d'équivalence à d'autres éléments linguistiques. Ce signe saussurien est représenté comme une entité biface, composée d'un signifiant, correspondant à une image acoustique, c'est-à-dire l'empreinte psychique de la suite des sons utilisés pour prononcer un mot, et d'un signifié¹⁰⁰, qui correspond au concept désigné¹⁰¹. Les structuralistes décrivent le lien unissant le signifiant et le signifié comme *arbitraire*, c'est-à-dire immotivé et conventionnel, témoignant de l'absence d'un rapport logique ou naturel entre les deux faces du *signe* et de leur assemblage aléatoire, établi d'une manière artificielle par la communauté linguistique et cimenté par son caractère social.

¹⁰⁰ Comme l'explique J.-M. Klinkenberg (1996, pp. 96-97), le terme *signifié* a pourtant été largement repris par d'autres chercheurs, ce qui a eu pour conséquence des différences dans son interprétation : « [s]oulignons que la notion de signifié est approchée différemment suivant les écoles : pour certains philosophes, c'est le concept ; pour d'autres, c'est l'image psychologique « idéale » ou un modèle social intériorisé ; pour d'autres encore, tels les psychologues comportementalistes, ce serait plutôt « une aptitude à répondre ».

¹⁰¹ Certains sémanticiens, notamment F. Rastier (*Sémantique interprétative*, 1987, p. 25), distinguent le *signifié* et le *concept*, qui sont pourtant assimilés par de nombreuses théories « classiques » (Hébert, 2010, p. 14).

Cette relation arbitraire entre le signifiant et le signifié assure une grande stabilité formelle des *signes linguistiques*. Sur le plan de gestes, cette organisation sémiotique correspond vaguement à la structure des *emblèmes*, dont nous pouvons trouver, entre autres, la trace terminologique dans les écrits de J. Cosnier qui désigne ce même groupe comme gestes *quasi-linguistiques*. La structure dyadique n'est pourtant nullement adaptée pour décrire les gestes spontanés, qui se caractérisent d'un côté par un signifiant protéiforme, et de l'autre côté, par un signifié extrêmement instable, régulé par le contexte, comme c'est le cas pour les gestes *conceptuels*, *déictiques* ou *phatiques*, ou même inexistant, comme dans le cas des *battements*.

Les structuralistes considèrent la langue comme la façon ultime, ou même unique, d'extérioriser les pensées humaines. Les éléments non-verbaux de la communication n'ont donc pas de place dans une approche verbocentrique. Selon F. de Saussure, la pensée dans son stade primaire n'est qu'une masse amorphe sans structure, donc impossible à partager avec d'autres êtres humains. Afin de la rendre opérationnelle, il est nécessaire de la découper en unités discrètes, c'est-à-dire en *signes*, qui peuvent ensuite être émis sous forme de productions verbales. F. de Saussure suppose donc que la forme des pensées juste avant d'être prononcées ressemble à l'empreinte psychique de leur forme verbale, d'où la description de la langue comme la *pensée organisée dans la matière phonique* (De Saussure, 1972, p. 155) :

Psychologiquement, abstraction faite de son expression par les mots, notre pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. Philosophes et linguistes se sont toujours accordés à reconnaître que, sans le secours des signes, nous serions incapables de distinguer deux idées d'une façon claire et constante. Prise en elle-même, la pensée est comme une nébuleuse où rien n'est nécessairement délimité. Il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue.

Ce passage entre la masse des pensées *amorphe*, désordonnée, *indistincte*, et l'univers des sonorités de la langue vocale, entraîne la distinction des unités bien délimitées sur les deux plans, ce qui permet d'associer les concepts et les *signes linguistiques* correspondants. F. de Saussure ne suggère pourtant pas une traduction mentale d'idées en unités de langue, mais spécifie uniquement que ces deux modalités de pensée et d'expression ont besoin l'un de l'autre pour se délimiter et se définir mutuellement, comme l'illustre la Figure 18 (De Saussure, 1972, p. 156) :

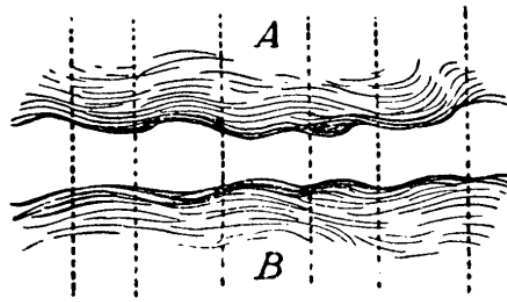


Figure 18 : Plans indéfinis des idées confuses (A) et des sons (B) selon l'école structuraliste

La langue sert donc dans cette optique à découper la masse amorphe de sensations en unités distinctes, les *signes linguistiques*, seuls susceptibles d'être transmis à travers la parole dont la linéarité est imposée par les traits physiques du système verbal : on parle et on écrit mot par mot. L'idée de *découper* le flux constant de la perception du monde qui nous entoure revient également dans les écrits de B. L. Whorf (1956, p. 212) cités plus haut, qui parlent « d'un flux kaléidoscopique d'impressions qui doit être organisé par nos esprits ».

Pourtant, l'idée que notre *esprit* conceptualise des éléments du monde extérieur uniquement par le biais du langage, n'est pas la seule. Dans l'objectif de tracer le chemin de formulation des idées depuis cette *masse amorphe* (De Saussure, 1972) ou ce *flux kaléidoscopique d'impressions* (Whorf, 1956) vers la production du langage, G. Occam (1988, p. 1) avance une conception d'une *langue mentale*, consciente et intérieure, consistant en formulation pré-linguistique des idées avant leur mise en mots :

Le terme conçu est une intention ou une impression psychique, signifiant ou consignifiant quelque chose par nature, destinée à faire partie d'une proposition mentale et à supposer pour cette chose. Ces termes conçus et les propositions qui en sont composées sont donc ces paroles mentales dont saint Augustin dit dans le livre XV du *De Trinitate* qu'elles n'appartiennent à aucune langue parce qu'elles se tiennent seulement dans l'esprit et ne peuvent être proférées extérieurement, bien que des sons vocaux soient prononcés à l'extérieur, en tant que signes qui leur sont subordonnés.

En s'appuyant sur la philosophie de saint Augustin, G. Occam introduit ainsi le concept des *paroles mentales* qui *n'appartiennent à aucune langue*. S. Pinker (1997) voit dans cette théorie l'antithèse de la loi dite de Sapir et Whorf, selon laquelle l'organisation syntaxique et le vocabulaire d'une langue conditionnerait la façon de penser de ses usagers. En revanche, il compare cette *langue mentale*, ou le *mentalais*, à une *lingua franca de l'esprit*, commune pour tous les êtres humains, bien qu'elle ne puisse pas être extériorisée (Pinker, 1997, p. 100) :

Le mentalais est aussi la lingua franca de l'esprit, qui, utilisée dans la circulation de l'information entre les modules mentaux, nous permet de décrire ce que nous voyons, d'imaginer ce qu'on nous décrit, d'exécuter des instructions, et ainsi de suite.

La pensée humaine serait selon cette théorie largement préformée au niveau non-verbal, permettant de catégoriser ainsi les *stimuli* visuels, idées abstraites, avant d'être acheminées par le langage. Le *mentalais*, un *proto-langage universel* (Laplaine, 2001, p. 50), présenterait pourtant, paradoxalement, une structure correspondant à celle du langage verbal, alors composée des symboles réunis par une syntaxe que tout être humain met en place non consciemment (Fodor, 1975) (Fodor, 1994). Cette hypothèse est fondée sur la comparaison du mode de fonctionnement du cerveau humain à celui de l'ordinateur, et plus particulièrement de la machine de Turing qui utilisait un langage formel. L'existence d'une *langue de la pensée*, une *pensée-langage* (Fortis, 1996) ou plutôt d'une *pensée sans langage* (Laplaine, 2001) est soutenue par les recherches en neurosciences, notamment à travers des études sur les patients aphasiques ou ayant subi une opération de callosotomie¹⁰², des sourds-muets non éduqués, des enfants avant l'acquisition du langage ou même des chimpanzés (Laplaine, 2001, p. 48).

Le concept d'un langage intérieur, fonctionnant au niveau non-verbal semble très pertinent du point de vue des études gestuelles. En effet, si les théories linguistiques se focalisent sur les unités distinctes, telles que les mots, seuls considérés comme capables d'extérioriser la pensée de manière structurée et ordonnée, les gestualistes examinent des productions spontanées, caractérisées souvent par un mouvement continu ayant pour objectif, entre autres, de faciliter la production de la parole. Et si ces productions gestuelles, entremêlées, fluides et protéiformes, étaient justement, non une deuxième face du langage verbal, mais plutôt l'expression visible de la pensée proto-linguistique ? Un lien entre la mise en place des *gestes co-verbaux* de cette étape passagère de formulation de idées n'est pas encore, à notre connaissance, décrit explicitement dans la littérature scientifique. Pourtant, certaines recherches sur la production gestuelle au cours de la petite enfance et chez des patients aphasiques ou examinant la coordination temporelle geste-parole fournissent des arguments en sa faveur. Premièrement, en observant par exemple la production des gestes *conceptuels*, nous notons facilement que dans la majorité des cas, ils sont caractérisés par un mouvement continu, sans pauses marquées ou retour à la position de repos, comme s'ils suivaient l'élaboration des unités sémantiques déjà délimitées, mais bien plus larges que les énoncés particuliers constituant le

¹⁰² La callosotomie est une opération neurochirurgicale consistant en une résection du corps calleux qui relie les deux hémisphères du cerveau humain.

discours. Deuxièmement, les recherches consacrées à la coordination temporelle entre le geste et la parole prouvent que le geste précède souvent de quelques millisecondes la prononciation de la parole leur correspondant (Ferré & Tutton, 2015) (Kopp, Rohlfing, de Ruiter, Wagner, & Karpinski, 2011). Enfin, les études du développement cognitif au cours de la petite enfance fournissent de nombreux résultats confirmant que l'usage de certains gestes peu complexes, tels que les gestes *déictiques*, précède l'usage de la parole, ce qui suggère que le corps joue effectivement un rôle important dans l'identification des unités distinctes du monde qui nous entoure (Andrén, 2010) (Zlatev, et al., 2013). De surcroît, les recherches menées sur les patients aphasiques montrent qu'ils continuent à produire des gestes après les lésions de la zone d'hémisphère gauche, responsable du traitement du langage (Ruiter & de Beer, 2013).

Notre hypothèse selon laquelle certains *gestes co-verbaux* constitueraient l'expression visible de l'aspect continu de la pensée humaine pré-linguistique, où du *mentaux*, reste pourtant encore très approximative et demanderait sans doute un approfondissement en philosophie du langage, sémiotique et linguistique cognitive, afin de pouvoir être validée, même de manière préliminaire.

4.3.1.2. Différentes représentations du triangle sémiotique

Une des critiques les plus communes du modèle saussurien porte sur le détachement de ses éléments de la réalité. En effet, le système constitué par les signes linguistiques n'est pas abstrait, fonctionnant dans le vide, mais sert à représenter de manière (majoritairement)¹⁰³ symbolique les éléments de notre entourage. Afin de compléter cet aspect essentiel, les différents chercheurs ajoutent au modèle dyadique un troisième élément : le *réfèrent*. De manière générale, il peut être défini comme « ce dont on parle quand on emploie tel signe » (Hébert, 2010, p. 3). Selon le même auteur, une précision de ce terme implique pourtant de nombreux problèmes épistémologiques :

Plusieurs de ces apories s'articulent autour des oppositions sensible (ou concret, perceptible) / intelligible (ou abstrait), classe / élément, type / occurrence, réel / fictif. Si le réfèrent est le statut que prend un élément du monde physique lorsqu'il est intégré au signe ou lui est directement associé, il va de soi que les signes évoquant des éléments proprement intelligibles (comme « gloire », « congruité », etc.) n'ont pas de réfèrent, pas plus que les signes qui évoquent des éléments perceptibles fictifs (« licorne »). Si les signes

¹⁰³ La discussion sur l'iconicité des langues naturelles constitue un élément fondamental des études linguistiques modernes, cette problématique dépasserait toutefois la portée de ce travail.

qui évoquent des éléments non directement perceptibles possèdent également un référent, celui-ci ne peut être qu'une entité mentale.

Cette explication permet d'envisager un nombre de différentes interprétations du terme *référent*, allant d'un objet physique, élément d'une classe ou occurrence d'un type, jusqu'aux concepts abstraits constituant plutôt toute une classe ou un type d'unités sémantiques, en passant par des êtres fictifs, comme les licornes ou les dragons. Nous garderons ici le sens large du terme *référent* en admettant tant ses réalisations concrètes qu'abstraites, et correspondant tantôt à une occurrence précise ou à un élément stéréotypé, tantôt à toute une classe de *designata*.

L'introduction de la notion de *référent*, ou des termes équivalents, marque le passage d'un modèle dyadique à un modèle triadique du *signe linguistique*, appelé également un *triangle sémiotique*. Comme le résume le dictionnaire des *Termes et concepts pour l'analyse du discours* (Détrie, Siblot, & Verine, 2001, p. 313) : « [c]e triangle sémiotique, formalisé dès Aristote, respecte le réalisme foncier du langage par la prise en compte de l'objet mondain auquel le signe réfère (...). » L'introduction d'*objet-référent* permet de rendre compte d'une des fonctions primaires du langage : nommer et parler des éléments du monde qui nous entoure.

Parmi les représentations le plus connues du triangle sémiotique nous pouvons noter celles proposées par C. K. Ogden et I. A. Richards (1923) liant le *symbole* à la *référence* et au *référent*, ou celle de C. S. Peirce organisant de la même manière triangulaire le *representamen*, *l'interprétant* et *l'objet*. Le triangle permet d'illustrer qu'il n'y a pas de relation directe entre le symbole, ou bien le representamen, et l'objet-référent ce qui est représenté par une ligne en pointillé liant les deux. Le lien entre eux s'établit à travers un référent / un interprétant qui correspond au concept, ou bien l'image mentale associée¹⁰⁴ au *symbole*. Le triangle sémiotique représente ainsi un *parcours référentiel*, allant d'un *symbole* et aboutissant à un *référent*, à travers lequel on arrive à décrire les éléments de la réalité, en mettant donc en valeur la *fonction dénotative* du langage. Les trois concepts principaux de ce parcours ont été décrits par le biais de différents termes, ce que L. Hébert (2010, p. 5) illustre à travers une version enrichie du triangle sémiotique, notamment tel qu'il a été présenté par U. Eco (1988, p. 39) et F. Rastier (1990, p. 55), fournissant dans chacun de ses sommets une liste de concepts proposés par différents chercheurs pour le désigner¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Dans la sémantique de F. Rastier (1991, p. 207), cette *image* sera ici remplacée par le *simulacre multimodal* mentionné plus haut.

¹⁰⁵ Il faut préciser ici que certains rapprochements entre les concepts sont assez approximatifs puisque certaines théories, comme celle de F. de Saussure, n'incluaient pas le même nombre d'éléments (Hébert, 2006).

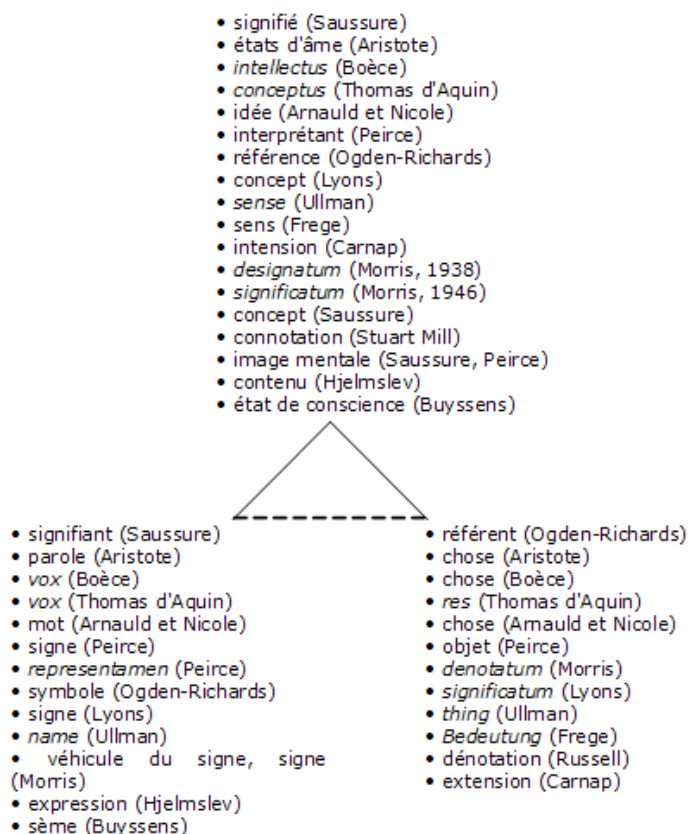


Figure 19 : Termes du triangle sémiotique présentés par L. Hébert (2010, p. 5)

Cette version du schéma permet de voir les différentes manières d’approcher le parcours dénотatif, dès la philosophie classique et jusqu’à la sémiotique contemporaine. Malgré le nombre important de chercheurs ayant adopté le concept triadique du signe, son application reste limitée principalement aux signes linguistiques. En effet, les inconvenances d’application potentielle de ce modèle aux productions gestuelles découlent encore une fois du fait, que le premier élément inclut au sommet de gauche du triangle implique avant tout des unités *symboliques*, telles que *l’image acoustique*, le *mot*, la *parole*, la *voix*, comme on les désignait respectivement dans les textes de Saussure, d’Arnauld et Nicole, d’Aristote ou de Boèce et de Thomas d’Aquin. L’impossibilité de rapprocher le *geste* au *signe linguistique*, telle qu’il est conceptualisé dans les langues vocales, a été expliquée plus haut.

4.3.1.3. Le signe visuel selon le Groupe μ

A l’instar de D. Davidson (1978, p. 372), nous pouvons dire que « [l]es mots ne sont pas la bonne monnaie d’échange pour une image. » Afin de lever les incompatibilités des outils théoriques proposés pour la définition des *signes* par la linguistique, et reposant ainsi sur le caractère acoustique, donc linéaire du *signe*, penchons-nous sur l’interprétation avancée par les

chercheurs belges réunis dans le Groupe μ (mu) qui relèvent le défi de produire un schéma de sémiose correspondant au *signe visuel*. Le schéma théorique utilisé pour représenter ces signes relève d'une structure tétradique, c'est-à-dire composée de quatre éléments suivants : le *stimulus*, le *signifiant*, le *signifié* et le *référent*. Le *stimulus*, absent des modèles précédents, désigne un élément physique perceptible, tel qu'un son ou une image, à travers lequel le signifiant peut se manifester (Hébert, 2010, p. 2). La différence entre ces deux termes repose sur le fait que ce dernier renvoie plutôt à un type général, ou un modèle, dont le *stimulus* sera une manifestation concrète, appelée *occurrence* ou *token*.

Le Groupe divise les *signes visuels* en deux classes (1992). La première englobe les signes *visuels non-iconiques*, appelés également les *signes plastiques*, en les couplant aux *signes non-visuels*, de nature linguistique par exemple. Ces premiers peuvent être associés avec la couleur ou la texture de la pâte utilisée dans un tableau, ce qui fournit l'outillage théorique nécessaire à la description des œuvres d'art non figuratif (Roque, 2008). La structure de ce signe, représentée sur un rectangle réunissant les termes-clés, est illustrée dans le Figure 20 ci-dessous, présentant des exemples de signes dyadique, triadique, et tétradique.

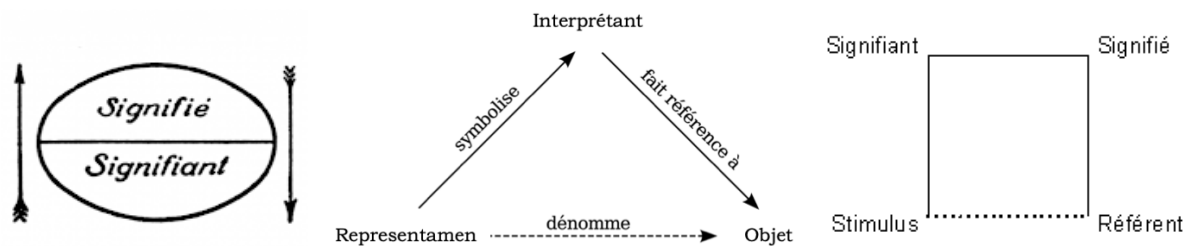


Figure 20 : *Signe linguistique saussurien, triangle sémiotique de Peirce et signe visuel du Groupe μ*

Comme le schéma de droite le représente, le *signe visuel plastique* et le *signe non-visuel* montrent une relation indirecte, arbitraire, entre le *stimulus*, une combinaison de sons utilisée pour prononcer un mot, et le *référent*. Cette relation sera toutefois différente dans le cadre des *signes visuels iconiques* qui peuvent être associés « aux figures, reconnaissables ou non, représentées dans l'image » (Hébert, 2010, p. 7). Dans leur représentation schématique, le signifié sera remplacé par un terme propre au Groupe μ , le *type*, que L. Hébert clarifie à l'aide de l'exemple du dessin d'un chat (Hébert, 2010, p. 7) :

Le stimulus, c'est-à-dire le support matériel du signe (taches, traits, courbes, etc.), entretient avec le référent (la classe des animaux que l'on appelle chats) une relation de transformation : le chat dessiné n'est pas du

tout identique à l'animal chat. Mais je reconnais un chat parce que le stimulus est conforme à un modèle (le signifiant) équivalent à un type (un ensemble d'attributs visuels) qui lui-même est conforme à ce que je sais de l'animal chat (le référent).

Le *type* ainsi décrit, réunit les traits distinctifs d'une catégorie d'objets dont le signifiant est une représentation modèle. Ce parcours référentiel à plusieurs étapes permet de souligner que malgré la valeur iconique du *signe*, le *stimulus* est avant tout soumis à des opérations de transformation ; il n'est donc pas obligatoire qu'il ressemble fortement au *référent*. La reconnaissance de conformité entre les deux n'est ni directe ni automatique, mais passe avant tout par leur association au même *type*.

La vision tétradique du signe, surtout celle adoptée pour les *signes iconiques*, se rapproche beaucoup plus des modalités de *sémiose* des gestes que ce n'était le cas au travers des modèles présentés précédemment. Néanmoins, certaines différences fondamentales persistent entre les deux. Il faut notamment remarquer que le *signe iconique*, tel qu'il est étudié par le Groupe μ , reste immuable dans le temps malgré ses différents éléments combinatoires comme les couleurs, les formes et même les mots incorporés dans les images. Le geste, en revanche implique inévitablement le mouvement et ses caractéristiques tridimensionnelles telles que la direction et les changements de position des mains, ou physiques comme l'intensité articulatoire ou le rythme. Un simple dessin ou une photographie ne sont pas dotés de moyens pour représenter ces paramètres assurant cette extraordinaire complexité formelle que présentent les gestes. Pour comprendre à quel point la recherche du sens des *gestes iconiques* diffère de celle des *signes visuels iconiques*, il suffit d'essayer d'interpréter un geste de ce type à partir d'une image figée, telle qu'une capture d'écran. En effet, à moins que l'exemple ne porte sur un geste iconique qui utilise les mains pour représenter la forme d'un objet, ou pour prétendre tenir cet objet signifié, il est quasi impossible de deviner son sens, et même de simplement trouver le *référent* désigné. La difficulté découle du fait que la forme de la plupart des *gestes iconiques*, tels que le *traçage* ou les *gestes-actions*, ne se présente pas au destinataire instantanément, toute entière, comme c'est le cas d'un dessin accompli, mais émerge progressivement des mouvements ou des actions mimées par le corps du gesticulateur. Pour trouver des outils théoriques adaptés pour rendre compte de la temporalité et de la tridimensionnalité des productions gestuelles, penchons-nous sur les écrits consacrés aux langues des signes.

4.3.1.4. La sémantique des langues des signes

Comme nous l'avons vu dans les sections consacrées à la définition des gestes et les différents schémas de leur catégorisation, ces productions non-verbales particulières se situent à la fois très proche et très loin des *signes* mises en place par les langues des signes (LS)¹⁰⁶.

En effet, d'un côté, les LS constituent des *langues* à proprement parler, qui possèdent leur grammaire et leur syntaxe, et cela n'est possible qu'en opérant sur des *signes* distincts, dotés d'une forme figée. Cette forme peut présenter des propriétés symboliques, comme dans le cas des *signes dactylogiques* qui reprennent les lettres d'alphabet, ou *iconiques* comme dans le cas des signes représentant des actions du quotidien telles que *marcher*, *cuisiner* ou *écrire*¹⁰⁷. Grâce à la possibilité d'utiliser plusieurs articulateurs en parallèle, tels que les mains, la tête et le visage, les signes en LS mettent en place des productions multidimensionnelles, où les modifications de la taille, de la direction ou de l'intensité articulo-gestuelle des signes ont la valeur sémantique¹⁰⁸. Autrement dit, il est possible de signifier un objet plus grand en produisant un geste plus ample ou d'utiliser une main pour représenter le sujet et l'autre pour incarner l'objet d'une action.

Comme mentionnée plus haut, la relation stable entre le signifiant et le signifié des signes en LS les rapproche des gestes *emblèmes*. Néanmoins, les occurrences de ces derniers se limitent majoritairement à une seule forme possible. Autrement dit, les usagers ne sont pas capables de modifier spontanément le sens des *emblèmes* en modifiant un de leurs éléments. Cette caractéristique, présente dans les formes les plus conventionnelles parmi les gestes traités, se résume à un manque de potentiel combinatoire, qui est en revanche un des traits essentiels des langues des signes. Dans le domaine d'études gestuelles, des tentatives de mise en place d'une méthode micro-analytique de description des productions non-verbales a été proposé par R. Birdwhistell (1952) (1969) qui, en s'inspirant du modèle structural de *double articulation du langage* parlé introduit par A. Martinet (1967), propose de découper la mimogestualité en

¹⁰⁶ Nous utilisons ici le pluriel pour insister sur le caractère national des langues de signes qui ne forment pas un seul système linguistique universel.

¹⁰⁷ Les exemples cités correspondent aux signes de la langue des signes française, recherchés dans le dictionnaire interactif ELIX disponible à l'adresse <https://dico.elix-lsf.fr/dictionnaire/>. Nous tenons à préciser que l'auteur de ce travail de recherche ne maîtrise, au moment de la rédaction, aucune langue des signes et les références à leurs propriétés sont entièrement fondées sur la lecture des textes scientifiques du domaine.

¹⁰⁸ Ce processus pourrait difficilement être mis en place dans les langues vocales. En effet, même si elles présentent certains traits iconiques qui permettent par exemple la représentation des propriétés physiques du référent (on comprend qu'un objet *très très long* est plus long qu'un objet *très long*), cette iconicité est toujours atteinte par le biais des opérations linéaires, comme l'ajout d'un mot dans la chaîne parlée. Pourtant, il n'est pas possible de signifier que quelqu'un a parlé *plus fort* juste en prononçant le mot *fort* avec plus d'intensité, sans ajouter l'adverbe *plus*.

unités motrices, telles que les *kinémes* et *kinémorphèmes*, analogues aux phonèmes et aux morphèmes des langues parlées. Ce système de codage reste pourtant inadapté et inefficace par rapport aux productions non-verbales dans lesquelles la somme d'éléments constitutifs ne suffit pas pour déchiffrer aisément un geste ainsi décrit.

Par ailleurs, même si l'on peut infléchir différents éléments des signes en LS, leur signification primaire, prépondérante reste immuable, tout comme dans le cas des signes linguistiques. Ceci est un des paramètres qui les rend très différents des gestes co-verbaux dont le sens se construit en relation avec la parole adjacente. Malgré les propriétés physiques qui confèrent aux gestes une impression de similarité, les signes des LS restent conventionnels, donc soumis à un code de référence commun, partagé par les utilisateurs des langues de signes particulières. En revanche, vu le manque d'un tel code des *gestes co-verbaux* et le caractère spontané, idiosyncratique de ces productions non-verbales, la construction du sens s'appuie fortement sur leur contexte d'application. Afin d'intégrer ce dernier élément indispensable dans les outils d'analyse sémantique, nous nous pencherons sur les termes proposés par la praxématique.

4.3.2. Le praxème comme outil d'analyse des productions non-verbales

La *praxématique* est une théorie de construction du sens développée par R. Lafont et son équipe à partir des années 1970 sur le fondement d'une critique des théories structuralistes, leur reprochant d'ignorer l'importance primordiale du contexte et le rôle que le sujet parlant joue dans la production du sens à travers les éléments du langage qu'il emploie. J. Bres ainsi résume les incohérences de l'approche structuraliste en insistant sur l'idée artificielle, présumée par les structuralistes, selon laquelle tous les usagers du langage le maîtriseraient au même niveau et utiliseraient ses éléments toujours de la même manière (1998, p. 22) :

Selon elle, l'analyse saussurienne conduit à autonomiser la langue de ses conditions de production, à en faire un objet neutre, également disponible pour tous, dont le sujet userait comme d'un outil extérieur à lui. La société est tenue pour homogène ; le sujet qu'elle présuppose, plein et maître de son propos ; le signifié, qu'elle définit comme corrélat du signifiant, stable.

C'est justement cette stabilité de relation unissant le signifiant et le signifié qui est principalement remise en question. En effet, un tel lien fixe supposerait l'absence de travail de la part des usagers du langage, nécessaire à la construction du sens contextualisé à partir des éléments préétablis du système linguistique, tels que les mots polysémiques. Afin de remédier

à ce problème, la praxématique propose « (...) un modèle dynamique de la production du sens qui tient compte de la tension entre la pulsion communicative des sujets et la stabilisation d'un sens social. » (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 460).

Cette approche correspond également aux exigences particulières du travail sur les unités de sens appartenant au système non-verbal, qui se caractérisent justement par l'absence d'une relation fixe et immuable entre le signe et son référent. En effet, l'outillage théorique élaboré par les théories structuralistes se montre ici incompatible. Comment enfermer dans un schéma dyadique un parcours de *sémiose* complexe et soumis à une constante fluctuation, comment peindre une image figée des unités polymorphes, protéiformes, restant en permanence en mouvement ? Les traits définitifs mêmes des productions gestuelles imposent la mise en place d'outils différents de ceux reposant sur une relation stable entre le signifiant et le signifié.

Les sciences peinent souvent à structurer le monde, à l'ordonner et à le simplifier malgré sa nature, à le diviser en segments opérationnels, en unités discrètes plus faciles à appréhender qu'une entité complexe. Ces opérations risquent pourtant de déformer la réalité pour enfermer ses éléments dans des cases normatives, en leur attribuant des termes bien définis. Toutefois, tout n'est pas définissable. Dans la notion même de *définir* résonne le mot *finir* ; pour construire un *terme* il est nécessaire de *terminer* sa conception (Benayoun, Au cœur de l'événement d'interprétation, la médiation., 2019). Les gestes appartiennent sans doute à cette catégorie de productions qui échappent à une stabilité définitoire. C'est pourquoi, au lieu de forcer leur interprétation en tant que *termes*, nous nous servons de l'outil théorique du *praxème* (Détrie, Siblot, & Verine, 2001) élaboré par des chercheurs, membres du laboratoire Praxiling rattaché à l'Université Paul Valéry à Montpellier. Le *praxème* est introduit comme (Charaudeau & Maingueneau, 2002, pp. 460-461) :

(...) [un] outil phonologique de production du sens (...), substitué au « signe » saussurien et au « mot » traditionnel. Dans leurs analyses concrètes, les praxématiciens ont privilégié des cas où se manifestent des tensions entre une valeur d'usage propre au sujet et les contraintes de la communication sociale.

Ce concept remplace alors les termes occupant la place centrale dans d'autres théories linguistiques. Sa particularité repose sur « l'absence de la stabilité définitoire » (Benayoun, Au cœur de l'événement d'interprétation, la médiation., 2019), donc la permanente évolution de la relation sémantique entre l'unité du sens et le concept désigné. L'objet impliqué par le *praxème* n'est pas considéré comme stable et immuable, mais subissant de constants changements. La construction du sens est alors en vertu de la praxématique un processus dynamique, dialogique et conflictuel, comme le décrit P. Siblot (1997, p. 53),

(...) la problématique du praxème conduit à substituer à l'identification de sèmes¹⁰⁹ différentiels la compréhension des processus dont ils sont le résultat, et dans lesquels se repèrent les expériences du monde qui les régissent.

Une telle unité du sens ne peut pas être complètement formée ni analysée en dehors du contexte de sa production comprenant l'ancrage social et culturel des participants aussi bien que leurs objectifs à atteindre par les biais de la communication verbale. Il ne s'agit pas ici des unités de *langue*, mais des unités de *discours*, ce que nous pouvons lire dans la « définition » du praxème proposée dans l'ouvrage *Terminologie praxématique* (Barbérís, Gardès-Madray, Lafont Robert, & Siblot, 1984, p. 72) :

Le praxème est une unité concrète inscrite par sa réalisation phonique dans le temps du dire. Les sons qui le réalisent sont cependant au niveau de l'analyse des unités systématiques abstraites, les phonèmes, moyens de la production du sens – à cet égard le praxème peut être pris comme un signifiant. Cependant à ce signifiant ne correspond aucune unité de sens préexistante au discours. C'est dans le discours seulement que les moyens phonologiques sont appelés à produire le sens dont ils sont capables.

Le sens d'un *praxème* est donc le résultat d'une constante négociation parmi les acteurs du discours qui adaptent leurs propos en fonction de leur destinataire. Parlerions-nous de la même manière à des enfants ou à des chercheurs académiques ? Utiliserions-nous le même langage en s'adressant à un public jeune ou aux représentants de la génération de nos parents ? L'uniformisation des langages dans les contextes cités serait non seulement artificielle, mais risquerait de nous empêcher d'être correctement compris et, plus important, de parvenir à nos objectifs communicationnels. Afin de convaincre nos interlocuteurs d'agir de la manière souhaitée, il est donc indispensable d'adapter notre langage aux destinataires. *Ce réglage social* des productions du sens, mentionné dans la *Terminologie praxématique* (Barbérís, Gardès-Madray, Lafont Robert, & Siblot, 1984, p. 75) se résume en concept d'*actualisation* désignant le processus cognitif de choix des éléments linguistiques le plus convenables pour transmettre le message désiré au destinataire précis (Bres, 1998, p. 22) :

L'actualisation sera définie comme l'opération cognitive concrète, inscrite dans le temps opératif du penser en acte de langage, par laquelle le sujet parlant – très précisément en acte de parole – parcourt l'espace qui sépare l'intention de dire du dire lui-même, en effectuant les différentes programmations.

¹⁰⁹ Les sèmes sont les unités minimales du sens.

Les programmations mentionnées renvoient à la notion de *praxis linguistique* qui désigne l'*activité* de production du sens à travers le langage afin d'atteindre un objectif pratique. Les opérations discursives impliquent deux réalisations majeures de la *praxis* : *manipulative-transformatrice*, englobant les connaissances empiriques et le savoir-faire acquis par la société, à l'aide desquels l'homme transforme le monde, et *socio-culturelle* – comprenant les représentations de la réalité établies dans différentes cultures. Selon J. Bres (1998, p. 22), la *praxis linguistique* permet donc de « (...) concevoir les phénomènes linguistiques comme activités de production de sens reliées aux autres praxis sociales » à travers lesquels l'homme peut

(...) appréhender la langue comme travail social du sens dans l'hétérogénéité des pratiques langagières. Hétérogénéité hiérarchiquement structurée et conflictuelle, selon notamment les contacts de langue et les interactions sociales.

La langue, comme outil de communication, n'est ici pas prise pour acquis, extérieur et imposé aux usagers, mais implique un travail de co-construction permanente du sens négocié au cours des échanges sociaux avec d'autres membres de la communauté. Le rôle actif des interactants dans l'élaboration du sens est également un élément indispensable de communication multimodale impliquant l'interprétation des gestes.

L'approche praxématique correspond donc parfaitement à la description des unités du sens de la *gestualité co-verbale* puisqu'il cherche à conceptualiser les outils de production du sens concentrés sur le *processus* même et non pas sur le *produit*. Cette vision dynamique se montre donc compatible avec les caractéristiques des unités gestuelles qui échappent une définition cohérente en tant que *signes*. Nous utiliserons donc désormais la notion des *praxèmes* gestuels, ou bien *gestèmes*¹¹⁰ qui prendront la place théorique des *signes non-verbaux*.

4.3.2.1. Le gestème dans les sciences de l'action motrice et en langue des signes

Pour la clarté terminologique, nous tenons ici à préciser que la notion de *gestème* a déjà été proposée dans le discours académique, néanmoins dans des domaines scientifiques différents du nôtre. On la retrouve notamment dans la littérature consacrée à la science de l'action motrice décrivant les pratiques relevant de l'éducation physique et sportive. Voici comment P. Parlebas (1981, p. 74) définit le concept de *gestème* présenté dans son livre *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice* :

¹¹⁰ Ce terme permet de désigner d'une manière assez agile la transposition du terme *praxème* à l'univers des productions gestuelles.

Classe d'attitudes, de mimiques, de gestes, de comportements moteurs accomplis dans le but de transmettre soit une demande, soit une indication, soit une injonction tactique ou relationnelle par simple substitution de la parole.

L'unité décrite de cette manière comprend une multitude de productions non-verbales mises en place dans la perspective de susciter une réaction précise de l'interactant. Autrement dit, il s'agit ici de comportements codifiés remplaçant le message verbal, ce qui correspondrait aux *emblèmes* chez les chercheurs en études gestuelles. Cette définition a été complétée et approfondie par le même auteur dans une de ses publications plus récentes, (Parlebas, 1998, p. 155) :

Les gestèmes (le suffixe « ème » indique qu'il s'agit d'un signe faisant partie d'un code), sont des signes conventionnels souvent empruntés à un répertoire commun appris spontanément sur le tas ; par exemple : lever et agiter le bras pour « appeler » la balle, désigner de la main un lieu à occuper, faire un signe discret avec les doigts ou taper du pied sur le sol pour faire déclencher un démarrage de permutation... Les gestèmes sont des éléments de la communication praxique indirecte.

Les *gestèmes* sont ici explicitement appelés des *signes conventionnels* ; pourtant leur acquisition et leur usage ont été décrits comme spontanés, ce qui impliquerait plutôt des productions dont le sens est compris intuitivement et non pas à travers le *décodage*, une opération consciente visant à retrouver des significations fixes correspondant aux signes utilisés. Cette incohérence risque de provoquer une certaine confusion lors de l'application du terme. C'est pourquoi nous proposons de comparer la définition citée à l'usage du concept de *gestème*, avancée par O. Losson dans sa thèse portant sur la *Modélisation du geste communicatif et réalisation d'un signeur virtuel de phrases en langue des signes française* (Losson, 2000). D'après le glossaire qu'il a rédigé, le *gestème* est défini comme « [é]quivalent gestuel du phonème. A la différence des phonèmes dont la segmentation dans le discours est séquentielle, les gestèmes se combinent spatialement et simultanément dans le signe. »

Cette description, envisagée cette fois-ci pour le terrain scientifique de la langue des signes française, laisse apparaître l'aspect combinatoire des unités impliquées. Le *gestème* serait ici comparé au phonème, c'est-à-dire une unité distinctive conceptualisée encore une fois à l'instar de A. Martinet (1967) et du principe de la *double articulation*. O. Losson souligne pourtant une différence importante entre la théorisation du langage vocal par rapport à celle de la langue des signes : au sein de cette dernière, les « phonèmes gestuels », ou bien les *gestèmes*, ne sont pas ordonnés de manière linéaire, mais se superposent plutôt dans l'espace et dans le temps pour former des signes. Cette dernière caractéristique mentionnée nous fondera à

formuler notre propre approche de la notion de *gestème*, reposant par ailleurs sur le socle théorique proposé par l'approche praxématique.

4.3.2.2. Le gestème comme unité de sens dans le système visuel

Comme nous l'avons montré, les différentes tentatives de traitement des *gestes* par le prisme des modèles théoriques des *signes* adoptés par la linguistique, la sémantique, les arts visuels ou les langues des signes se sont avérées infructueuses. En effet, une telle conceptualisation ne permettait pas d'inclure le rôle primordial du contexte, ni les caractéristiques des émetteurs des signes telles que leur statut social ou leur culture d'origine. Une telle image des unités porteuses du sens appartenant au système visuel devait donc se heurter aux mêmes critiques que celles adressées à la linguistique structuraliste par les chercheurs du laboratoire Praxiling. Afin de saisir toutes les dimensions impliquées dans l'élaboration du sens à travers les productions non-verbales, nous nous servons donc désormais des outils de la praxématique afin de construire notre théorème.

Nous poursuivrons ainsi l'analyse des gestes en tant que *praxèmes*, les unités du discours, compris comme l'ensemble des interactions tant au niveau verbal que non-verbal, soumis à des processus dialogiques de négociation de sens impliquant les acteurs du discours et les contextes de sa production. Les unités opérationnelles du système visuel porteront le nom des *praxèmes gestuels*, ou bien de *gestèmes* dont chacun correspondra au geste manuel, impliquant la position du membre employé et le mouvement adjacent, combiné à la production non-verbale signifiante simultanée. Ils seront analysés en regard de la situation de communication d'une part, des participants et de leurs visées communicationnelles respectives d'autre part. Cette structure pourrait être représentée de la manière suivante :

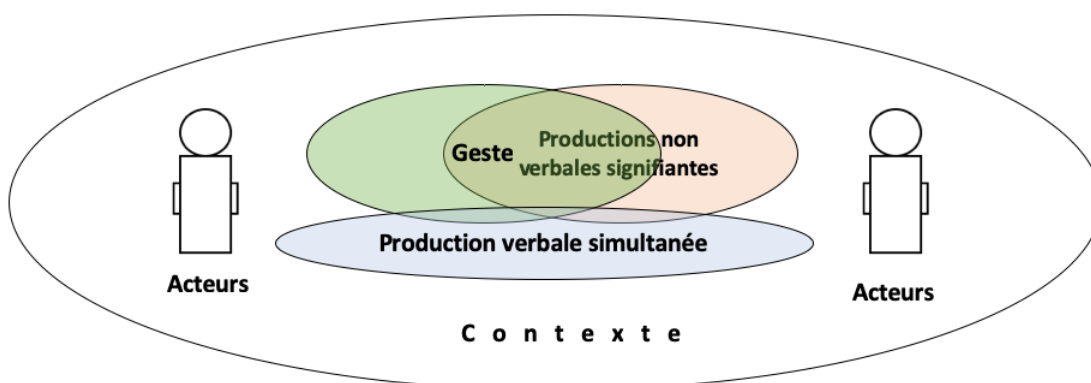


Figure 21 : Modèle du gestème

L'unité de sens ainsi conceptualisée permet de rendre compte, d'un côté, de l'instabilité formelle et des multiples traits constitutifs composant chaque geste, et de l'autre côté, du rôle primordial du contexte, du discours verbal simultanément et des caractéristiques des acteurs impliqués. Une telle représentation permet d'analyser les productions non-verbales à deux niveaux. Dans un premier temps, grâce à la typologie des *gestes* nous pouvons effectuer toutes les opérations d'analyse quantitative consistant en un calcul des *profils gestuels* des acteurs et plus globalement, des *paysages gestuels* des interactions concernées. Ces premiers résument la distribution des types gestuels chez les participants traités individuellement, ce qui permet de distinguer les tendances idiosyncratiques d'usage des *productions non-verbales*. Le deuxième paramètre, appelé *paysage gestuel*, permet de regrouper les profils des tous les acteurs d'un échange communicationnel donné, pour ensuite comparer de telles images globales parmi différents contextes d'interactions et ainsi vérifier si la production gestuelle varie d'un lieu de communication à un autre, variations observées par exemple lors des entretiens avec des assistants sociaux à l'école ou lors des interrogatoires de police.

Dans un second temps, la notion de *gestème*, impliquant cette fois-ci des variables intrinsèques concernant le contexte, les participants et la production verbale simultanée, permettent de mener des analyses contextualisées du rôle que ces unités jouent dans le processus de construction du sens dans une situation communicationnelle particulière. Ils représentent donc non seulement les éléments d'un *type gestuel* donné, mais leurs *occurrences* concrètes, perceptibles visuellement dans les enregistrements vidéo et analysables uniquement de manière quantitative, descriptive, en procédant au cas par cas. Autrement dit, nous pouvons décrire le *gestème* comme une occurrence particulière d'un geste de type T, réalisé simultanément à d'autres *productions non-verbales signifiantes* P, dans un contexte C, par l'acteur A produisant au même temps l'énoncé verbal V, ce qui pourrait être représenté par la formule suivante :

$$G = (T+P) + C + A + V$$

L'avantage de cette construction dynamique du sens réside dans le fait que les *gestes* de différents types ne sont pas traités comme des constantes, tels qu'un mot qui présente toujours la même forme mais comme des variables. Par conséquent, pour aller plus loin, chaque occurrence d'un *gestème* n'apparaît donc pas comme une valeur prédéfinie et constante, telle qu'un *signe*, mais plutôt comme une équation à résoudre en fonction des variables constitutives. La formule proposée permet donc de rendre compte d'une relation instable entre le *geste*, traité

comme la manifestation physique visible de l'unité du sens, et le sens lui attribué en fonction des paramètres donnés. Cette fluctuation constante, typique des *gestèmes* reposant sur les occurrences de la *gestualité co-verbale*, nous renvoie à l'examen du fonctionnement des *gestèmes* dans l'échange communicationnel interprété et plus particulièrement, dans les processus de négociation du sens.

4.4. Les gestèmes et la négociation de l'espace sémantique

Connaissant le repertoire gestuel examiné dans le cadre de cette étude et les mécanismes de production du sens, nous pouvons nous pencher sur l'analyse de leur « vie » au cours de l'échange communicationnel. Si nous imaginons le fonctionnement des *gestèmes* dans le discours, il faut prendre en compte la bidirectionnalité d'usage de ces unités significatives : leurs sens attribué lors de leur production et celui de leur réception. Notons bien que nous nous intéressons ici à leur *sens* et non pas à leur *signification* en vertu de la distinction proposée par F. Rastier. Voici quelques précisions éclairant cette dichotomie terminologique.

4.4.1. Une conception pragmatique du sens

Selon F. Rastier (1999), il est possible de distinguer deux préconceptions du langage. La première le considère comme un moyen de représentation, se focalisant sur la relation entretenue entre le sujet et l'objet ; la deuxième le traite comme un moyen de communication, mettant ainsi au cœur de réflexion la relation entre les sujets. Notre recherche s'inscrit avant tout dans ce second axe, orienté vers la communication et découlant de la tradition rhétorique ou herméneutique. Nous ne cherchons donc pas à analyser le discours à travers l'étude de ses signes constitutifs, mais en prenant en compte sa production et son interprétation. Il s'agit donc d'une approche pragmatique attribuant une place importante au contexte de l'interaction. De ces deux optiques opposées découle la différence terminologique entre la *signification* et le *sens*, cette première étant attribuée au signe linguistique isolé et décontextualisé, et implique la relation immuable entre le signifié et le signifiant destiné à le représenter (Rastier, 1999, p. 215) :

La signification est conçue comme relation entre les plans du signe (signifiant, signifié) ou les corrélats du signe (concept, référent). Même orientée, cette relation reste statique, typée, susceptible d'une expression logique. Dans la sémiotique de tradition logico-grammaticale sur laquelle on s'appuie alors, l'interprétation se définit comme l'identification d'une relation de représentation, simple ou complexe.

Une telle relation permet donc l'expression logique axée sur la relation de représentation, dans laquelle l'interprétation se résume à la mise en place de cette opération.

Le *sens*, lui, ne relève pas d'une relation stable, mais d'un processus, d'un parcours entre le contenu de l'énoncé et son expression lors de l'échange social. Aussi tient-il compte du contexte, des caractéristiques situationnelles et des variables culturelles particulières.

Le sens est défini comme parcours entre les deux plans du texte (contenu et expression), et au sein de chaque plan. Un parcours est un processus dynamique, obéissant à des paramètres variables selon les situations particulières et les pratiques codifiées. Si bien que le sens n'est pas donné, mais résulte du parcours interprétatif normé par une pratique.

Cette dernière approche est cohérente avec le principe-même du *praxème*, conceptualisé en tant qu'une unité de sens dynamique, fluctuante et ancrée dans les réalisations concrètes du discours. Si l'on reconnaît que le sens des *gestèmes* n'est pas stable mais soumis à des mutations constantes, comment peut-on analyser la négociation de leur espace sémantique ? S'agit-il d'une lecture, d'un décodage ou plutôt d'une interprétation de leur *sens* ?

4.4.2. La réception des gestèmes : décodage, lecture ou interprétation ?

Afin de déterminer la nature du processus de négociation du sens des *gestèmes*, il faut d'abord clarifier la différence parmi les trois termes quasi-synonymiques : le *décodage*, la *lecture* et l'*interprétation*. Premièrement, le décodage est l'opération inverse de l'encodage, c'est-à-dire la représentation des unités sémantiques par des signes déterminés, pouvant être transmis à un destinataire. Comme l'on peut le retrouver dans des *Cahiers de praxématique* (Barbérís, Gardès-Madray, Lafont Robert, & Siblot, 1984, p. 22):

En théorie de l'information, on appelle codage (ou encodage) l'opération consistant à faire passer le signifié d'un message sous une autre forme, pour le transmettre d'un émetteur à un récepteur. L'opération symétrique d'interprétation du message encodé se nomme décodage.

L'inconvénient de cette notion est qu'elle suppose une coexistence de deux systèmes parfaitement symétriques, dont la comparaison laisserait apparaître la structure *un contre un*. Il est évident que ceci ne correspond même pas aux langues naturelles dans les signes se montrent polysémiques, contrairement au langage mathématique par exemple, comme le démontrent les chercheurs en *praxématique* (Barbérís, Gardès-Madray, Lafont Robert, & Siblot, 1984, p. 22) :

Les énoncés – contrairement aux messages non linguistiques – ne sont pas univoques. La polysémie de tout texte, le jeu sur les sons (jeux de mots), sur le sens (figure, ambiguïté), s’opposent à l’univocité du signe mathématique, du panneau de signification routière. La symétrie entre signification encodée et signification décodée ne peut donc exister dans l’échange linguistique : un énoncé n’étant pas totalement « transparent » il y a toujours un reste, dans la transmission du message. (...) De plus, le terme de codage semble supposer la préexistence d’un sens cohérent et construit, qu’il suffirait de traduire en mots, vision des rapports entre pensée et langage qu’il faut bien entendu récuser.

En s’appuyant sur cette définition nous pouvons constater que la détermination du sens des productions non-verbales ne se fait pas en vertu du *décodage* puisqu’elle n’implique pas d’unités univoques mais au contraire polysémiques, exigeant le choix conscient d’un sens adapté aux significations disponibles. L’exclusion du terme *décodage* nous mène ainsi vers les deux notions largement étudiées par F. Rastier (1999), à savoir celles d’*interprétation* et de *lecture*. Si cette première est décrite en tant qu’un processus, la seconde se présente comme son résultat (Hébert, 2006, p. 1) :

L’interprétation est une opération stipulant le sens d’une suite linguistique. Une lecture est son produit. L’interprétation intrinsèque met en évidence les sèmes présents dans une suite linguistique et donne une lecture descriptive ou une lecture réductive méthodologique (limitée consciemment). L’interprétation extrinsèque ajoute des sèmes (lecture productive) ou en néglige erronément (lecture réductive).

La lecture est donc le produit de la *recherche* du sens, et de la compréhension du message étudié. Selon F. Rastier (1999, p. 16), afin de déterminer le *sens* d’un texte, ou bien d’un énoncé qui dans le cas de notre travail sera traité comme multimodal, il faut effectuer le passage de la *signification* d’un mot / signe isolé au *sens* contextualisé, alors d’une abstraction, ou bien d’un répertoire de virtualités, à la pragmatique.

(...) [L]a langue propose une gamme de virtualités, le texte en retient une partie, mais ces virtualités ne sont actualisées en unités linguistiques que dans et par l’interprétation. Bref, la pertinence sémantique n’est définissable que dans une pratique interprétative.

Cette actualisation, conduite sous des contraintes sociales et contextuelles, rejoint la notion d’actualisation proposée par les chercheurs en praxématique, consistant à déterminer une valeur sémantique précise des significations possibles, l’opération exigeant une certaine réflexion stratégique de la part des interactants. Elle est donc décrite ici également comme un processus dynamique d’adaptation d’un texte ou d’un énoncé à des conditions extérieures, comme le résume F. Rastier (1999, p. 17):

(...) la conception rhétorique / herméneutique conduit à une définition non logique de l'interprétation : même si elle peut décrire des opérations logiques, elle s'appuie non sur la logique, mais sur les sciences sociales, psychologie, sociologie, anthropologie. Fondamentalement, l'interprétation est conçue comme un parcours dans un texte ou une performance sémiotique. Cela suppose quatre facteurs ignorés par les conceptions syntaxique et logico-sémantique de l'interprétation : (i) un sujet interprète situé, (ii) une pratique sociale, et donc (iii) une action et (iv) une temporalité.

L'interprétation ainsi conçue repose alors non pas sur les opérations logiques, mais plutôt sur celles relevant de la dimension sociale et psychologique, c'est-à-dire accordant une place importante à ces variables dans le parcours interprétatif qui, en effet, ne peut pas être effectué dans le vide d'un système abstrait.

Les quatre derniers paramètres mentionnés en tant qu'éléments à prendre en compte lors de l'*interprétation des performances sémantiques*, notamment le sujet contextualisé, les contraintes sociales, l'action effectuée et sa temporalité, ne sont pourtant pas les seuls à influencer le *sens*. Les sections suivantes serviront à compléter cette liste en décrivant d'autres variables qui devraient être prises en compte pour déterminer le *sens* des *productions non-verbales signifiantes*.

4.4.3. Le sens des gestèmes et ses paramètres d'influence

Comme nous l'avons établi ci-dessus, la difficulté d'interprétation des *gestèmes* découle entre autres de leur fort degré de contextualisation. Pour vérifier cette hypothèse, il suffit de regarder la photo d'un geste figé, ou d'un visage montrant des émotions (Ferré, 2008). Il est possible de déterminer la signification d'un mot isolé, mais ceci devient très compliqué lorsque l'on a l'affaire à un message visuel non contextualisé. La recherche du sens s'avère donc largement plus complexe, puisqu'il faut disposer d'accès au contexte de l'énoncé dont l'impact peut être tellement important qu'il changera complètement le message. Ce problème est décrit par F. Rastier (1999, p. 20) à travers la notion des sèmes afférents :

On pourrait penser que les valeurs contextuelles ne font que modifier secondairement, par des nuances, la valeur en langue. En fait, la valeur en langue est au contraire surdéterminée par la valeur en contexte, et n'importe quel trait sémantique défini en langue peut être annulé ou virtualisé par le contexte, local voire global. La théorie des sèmes afférents (l'auteur, 1987) a été formulée pour rendre compte de ces phénomènes.

Dans cette optique, le contexte devient l'élément-clé pour l'interprétation des unités de sens. Nous nous pencherons donc ici sur les paramètres qui sont susceptibles d'influencer le

sens intentionnel et la compréhension des *gestèmes* dans le contexte particulier de l'interprétation en service public. En nous appuyant sur l'analyse des situations exemplaires, nous y distinguons cinq groupes principaux liés aux paramètres suivants : les contextes, les variables culturelles et individuelles, les participants à l'échange, l'interprète et les caractéristiques du geste utilisé.

4.4.3.1. Les contextes

Les contextes englobent surtout les variables spatio-temporelles et les principales caractéristiques de l'échange. Ici, nous noterons le lieu de l'échange, un tribunal, une école, un hôpital, et sa disposition spatiale inhérente telle qu'une grande distance imposée dans une salle d'audience ou bien la proximité d'un entretien médical au chevet du lit d'un patient. Le caractère de l'échange fait émerger les différences flagrantes entre, par exemple, des consultations médicales quotidiennes et celles ayant pour objectif la communication des résultats de diagnostic d'une maladie grave. Ceci se combine naturellement avec le degré de formalité, qui ne sera pas homogène entre une audience au tribunal et une consultation pédopsychiatrique, par exemple. A ces paramètres essentiels, il faut ajouter le niveau de stress qui varie considérablement selon les contextes, comme nous pouvons l'imaginer lors d'une séance d'orthophonie avec un enfant ou lors d'une perquisition de police. Cela renvoie à son tour à la divergence entre les situations habituelles ou bien rituelles et les urgences, ce que nous pouvons facilement conceptualiser à l'exemple de différentes interactions dans le milieu médical et hospitalier. Les contextes d'entretiens se déclinent donc également en fonction des contraintes du temps qui peuvent complètement bouleverser la dynamique d'échange, comme c'est le cas dans le contexte spécifique de l'urgence hospitalière. Ce dernier paramètre est, quant à lui, inséparable d'une autre condition primordiale : l'interaction a-t-elle lieu en toute sécurité ou bien se situe-t-elle dans une zone dangereuse, comme c'est le cas pour l'interprétation en zone de conflits.

4.4.3.2. Les variables culturelles, sociales et individuelles

La deuxième catégorie regroupe les variables culturelles, qu'elles soient sociales ou individuelles, caractérisant les acteurs de la situation d'interprétation. Il est indispensable ici de parler de ces deux niveaux de variabilité, nous pourrions sans cela courir le risque de généraliser certains usages gestuels et de les attribuer à des populations entières, alors qu'ils peuvent être particuliers à un seul gesticulateur. Autrement dit, nous ne pouvons pas faire de suppositions sur la production gestuelle des acteurs en nous appuyant sur des clichés tels que *les italiens*

produisent des quantités excessives de gestes ou les chinois n'utilisent guère leurs mains lorsqu'ils parlent. Un profil gestuel particulier peut en effet faire partie des comportements enracinés dans une culture, or il peut également résulter d'autres motivations et caractéristiques personnelles. Pour éviter de tomber dans les visions stéréotypées, il faut donc garder à l'esprit que chaque individu est avant tout une *personne* et non pas une *culture* (Bennegadi, 2019) en tant que telle.

Parmi ce type de variables, nous retrouvons avant tout différentes interprétations du contexte d'échange. Elles peuvent être observées par exemple à travers les interventions des services de la protection maternelle et infantile qui risquent de susciter une réaction négative voire hostile des parents issus de cultures dans lesquelles l'éducation des enfants est confiée uniquement à la famille et une surveillance extérieure peut être perçue comme une violation d'un espace familial privé. Un autre aspect qui rejoint cette problématique concerne différents rituels non-verbaux de politesse : serrer la main par exemple. Parfaitement standard dans la culture occidentale, ce geste peut être perçu comme insultant par les usagers du Proche et Moyen Orient lorsqu'un homme, un institutionnel par exemple, serre la main d'une femme-usagère en présence de son mari. Ceci renvoie à l'hétérogénéité des rapports culturels au corps et à l'espace, que l'on peut observer à travers l'exemple de la signification particulière des cheveux des femmes dans le monde arabe, ou bien du contact physique, tel qu'un baiser ou une tape dans le dos, admis dans certaines cultures et interdit dans d'autres. Ces différences culturelles peuvent se manifester également à travers divergentes conceptions du temps, de la nature ou bien de l'État ou même du pouvoir administratif. Prenons le premier exemple : le temps. Comme cité plus haut, sa conceptualisation, variant entre le monde occidental qui conceptualise le passé derrière le locuteur, et le Japon, par exemple, qui l'imagine devant lui, dans la mesure où il contient des éléments déjà connus, et donc déjà vus ou représentés. Cela explique les différences potentielles dans l'usage des gestes déictiques désignant ce concept.

Quant aux différences sur le plan social, il faut surtout prendre en compte le statut déséquilibré et le niveau d'éducation divergeant entre les institutionnels, tels qu'un juge ou un médecin, et les usagers, certains étant très peu scolarisés ou même illettrés. Ce problème renvoie également à différents modèles communicationnels répandus dans les cultures écrites et orales, aussi bien qu'au degré de maîtrise de la langue de travail par les usagers. En effet, un faible niveau de langue ou le manque d'une terminologie adaptée provoquent naturellement une tendance à combler des lacunes linguistiques par des gestes.

Il faut enfin rappeler que l'usage des gestes également motivé par l'expressivité de chacun et par sa prédisposition idiosyncrasique à tout illustrer avec les mains ou bien à rester immobile la majorité du temps, ce qui ne doit pas être négligé lors des études de gestualité.

4.4.3.3. Les participants à l'échange

Le paramètre suivant dont l'impact sur la production et l'interprétation des gestes est réel, est lié aux participants à l'échange, et plus particulièrement à leurs caractéristiques et à leur niveau de relation. Il faut d'abord mentionner ici l'ethos du gesticulateur, tel que ses apparences physiques, son statut professionnel, sa posture et son comportement, surtout si l'on étudie les interactions avec des usagers mineurs, dont la présence suscite souvent un usage plus courant de gestes *illustateurs*. En ce qui concerne les relations entre les participants, il faut citer ici le positionnement asymétrique entre l'institutionnel et le migrant, le degré de familiarité entre les participants et la différence entre les relations institutionnelles et familiales, ces dernières observables si l'on recourt à des interprètes *ad hoc*. Ainsi, il est évident que mieux les participants se connaissent, plus ils partagent des éléments du contexte, plus l'interprétation des gestes et des éléments implicites devient facile.

Les caractéristiques des participants englobent également l'état de santé physique et mentale des usagers, qui peuvent influencer la production des gestes, comme nous pouvons l'imaginer chez des usagers à mobilité réduite, ou leur perception, comme dans le cas de des personnes souffrant de troubles psychiques. Ces états extraordinaires du corps et de l'esprit se combinent aussi au degré de susceptibilité des participants, comme dans le cas des usagers persécutés ou victimes de torture qui craignent pour leur vie de manière permanente et qui risquent par conséquent de mal interpréter certains gestes de l'institutionnel ou de l'interprète.

4.4.3.4. L'interprète

La posture de l'interprète lui-même fait naturellement partie des paramètres-clés d'influence de la négociation du sens. Nous rappellerons avant toute chose l'ethos du professionnel qui inclut en soi certaines caractéristiques non-verbales statiques, telles que l'âge, le sexe, ou l'appartenance à une l'ethnie dotée des traits physiques distincts. Nous pouvons nous douter que, lors d'un travail avec des usagers issus des cultures patriarcales conservatives, l'interaction ne se déroulera pas de la même manière si l'interprétation est assurée par une jeune femme ou bien par un homme âgé. L'ancienneté de l'interprète et son expérience professionnelle ne sont pas non plus sans influence. Chez un novice et un agent ayant 30 ans de pratique, chez un interprète qui n'a jamais assisté à un type d'interaction particulière et celui

qui le fait régulièrement, la prise en charge des gestes ne sera pas pareille. Ce dernier élément renvoie aussi à la question de savoir s'il s'agit d'un premier contact avec l'utilisateur ou bien d'un suivi, puisque nous pouvons observer que l'interaction, et donc les gestes par extension, deviennent progressivement plus amicaux et moins tendus.

La culture-source, le statut social ou le niveau d'éducation de l'interprète constituent également des paramètres d'influence. En effet, en fonction de sa culture maternelle, le professionnel va attribuer des sens différents aux gestes produits lors de l'interaction. Le partage de la culture-source ou l'identification sociale avec l'utilisateur à travers un parcours migratoire similaire peuvent provoquer une plus grande compréhension des productions gestuelles. Il est important ici de mentionner non seulement l'impact de la culture propre au médiateur, mais aussi de sa culture générale, de son degré d'éducation interculturelle et d'ouverture d'esprit au sens large. Ainsi, nous pouvons supposer que l'interprète ayant souvent contact avec des cultures différentes sera moins susceptible de mal interpréter des gestes inconnus.

Enfin, le degré de maîtrise du sujet de conversation et le parcours éducatif de l'interprète nous mènent à certaines déductions. En effet, mieux l'interprète connaît le domaine concerné, plus facilement saisira-t-il la signification des gestes utilisés dans son explication. Rappelons ici toutefois que lors du recours à des interprètes non formés, *ad hoc* dont les connaissances spécialisées risquent d'être très limitées, la bonne compréhension des productions non-verbales et de l'échange verbal en général sera inévitablement entravée.

4.4.3.5. Les caractéristiques du geste

Le dernier groupe des paramètres d'influence rassemble les caractéristiques du geste elles-mêmes. Il est évident que certaines *productions non-verbales*, en fonction de leur degré de transparence ou de conventionalité, peuvent provoquer plus ou moins de confusion chez le destinataire. Néanmoins, le type du geste n'est pas la seule variable à avoir un impact sur son interprétation. L'ampleur et l'intensité de la production gestuelle peuvent complètement changer sa perception. Ainsi, le même geste pourrait être considéré comme neutre quand produit tranquillement et impoli, ou agressif s'il est exagéré, comme nous pouvons l'imaginer dans le cas du geste *déictique* de pointage « vous » réalisé vers l'interlocuteur. Nous observons également un léger décalage de sens entre les gestes isolés et les gestes répétitifs de même forme, par exemple « venez » en opposition à « venez, venez, venez ! » qui évoque, entre autres, plus de précipitation.

Les variables suivantes concernent l'orientation du geste et ses caractéristiques proxémiques adjacentes. En effet, la distance typique entre les participants fait partie des éléments culturels, ce qui signifie qu'un geste produit trop près d'un usager non habitué risque d'être perçu comme insultant ou agressif. Il faut noter ici le paramètre de visibilité de certaines productions gestuelles : nous pouvons observer l'usage de gestes « exclusifs », « secrets » adressés à un destinataire, invisibles, cachés à d'autres participants comme par exemple le fait de croiser les doigts derrière son dos pour marquer un mensonge, ou l'index placé sur la bouche pour demander de « garder le secret ». La nature rituelle ou spontanée du geste sera également un aspect d'influence de sa perception : ainsi les gestes qui accompagnent l'ouverture et la clôture de conversation traditionnellement, comme la poignée de la main, susciteront un effort interprétatif minimal, en opposition à des gestes *conceptuels* par exemple.

Il faut enfin garder à l'esprit que les gestes manuels se combinent à d'autres modalités d'expression lors des interactions orales. Les mimiques faciales ou l'intonation vocale peuvent donc complètement changer le sens primaire d'un geste. Prenons par exemple le battement des mains accompagné d'une exclamation « bravo ». Produit avec l'intonation enthousiaste, ce geste signifiera l'appréciation ; réalisé d'une manière froide, il connotera plutôt l'ironie. Un processus similaire peut être imaginé dans le cas d'un *emblème* très répandu en occident, le pouce dressé. Au-delà de ses significations insultantes en Afrique de l'ouest, en Amérique du sud, en Iran, en Irak et en Sardaigne (Axtell, 1993), ce geste produit avec un sourire gardera le sens « très bien », mais lancé avec une grimace, trahira l'ironie du commentaire.

Pour résumer, nous constatons qu'en terme de nature sémantique les *gestes* ne peuvent pas être considérés comme *signes* mais plutôt comme des *praxèmes*, leur *sens* ne se construisant pas de manière fixe mais à travers des opérations de négociation constante parmi des participants des interactions. Il existe des *gestes* présentant un fort degré de transparence et d'autres dont le caractère conventionnel oblige les interlocuteurs à faire référence à leurs connaissances du code social impliqué. Chaque participant à l'échange attribue sa propre valeur sémantique au *gestème* produit et reçu. Leur *sens* est donc régulé et actualisé en fonction des paramètres tels que le contexte ou les caractéristiques des acteurs. On peut donc manipuler le sens des *gestèmes*, les faire agir à notre faveur, rendre la communication plus efficace grâce au double codage des mêmes informations. Pour effectuer cela, il faut pourtant être conscient de leur fonctionnement. Les modalités de prise en compte des *gestèmes* par les interprètes et l'impact de leurs différentes stratégies de ces acteurs sur l'efficacité de l'échange

communicationnel constitueront les problématiques de recherche qui nous guideront à travers les chapitres suivants.

4.4.4. Placer les gestèmes au cœur de l'ISP

La recherche est un processus à plusieurs étapes. Au fil de cette première partie, nous avons présenté un chemin de réflexion théorique en appuyant notre étude sur des concepts forgés par des chercheurs relevant des domaines des sciences de la communication, de l'expression multimodale, de la *gestualité*, et de la sémiotique, dont les solutions méthodologiques ont constitué des sources d'inspiration pour élaborer notre propre outillage théorique. L'objectif de ce travail préliminaire était donc de ne pas répliquer aveuglement les raisonnements des chercheurs-référents dans leurs domaines, mais de s'appuyer sur leur patrimoine scientifique pour ensuite trouver des solutions tenant compte de la spécificité des objets de notre étude et du contexte examiné. Chaque recherche empirique est tenue de s'adapter à des contraintes, des objectifs, et à des caractéristiques qui lui sont propres. Il est donc primordial de fournir un cadre théorique adapté et une méthodologie sur mesure, dans le sens où ces paramètres formatent notre regard sur les données, et influencent les résultats de la recherche en question. C'est pourquoi il est indispensable de remettre en question les solutions méthodologiques appliquées, même dans des phases très avancées de la recherche. Tel fut le chemin pour arriver à une typologie définitive des gestes, appliquée à l'intégralité de notre corpus multimodal¹¹¹. Le système de classement gestuel à deux niveaux s'inspire principalement des travaux de D. McNeill, J. Cosnier et F. Poyatos et implique à cette étape 9 types gestuels regroupés au sein de 3 catégories prépondérantes auxquelles s'ajoutent les autres *productions non-verbales signifiantes* (Benayoun, 2018) considérées comme une catégorie à part entière, agissant en quelque sorte en arrière-plan mais ayant pourtant un impact indéniable sur l'interprétation des gestes adjacents. Cette organisation permet donc d'un côté de saisir le caractère multidimensionnel et protéiforme des *gestes*, et de l'autre côté d'intégrer les autres éléments signifiants du système visuel, indispensables pour analyser pleinement les moyens non-verbaux mis en place au sein de l'échange communicationnel.

Un des éléments fondamentaux de la situation communicationnelle examinée au cours de cette étude est sa place dans un contexte sociolinguistique qui impose tout un ensemble de

¹¹¹ Les modifications du système de codage apportées au cours de l'annotation du corpus seront expliquées dans la troisième partie.

règles et de contraintes particulières qui lui sont inhérentes : l'univers de l'interprétation en service public. La prochaine partie sera donc, dans un premier temps, consacrée à explorer les caractéristiques de cet univers, à travers l'évolution du paradigme d'interprète qui implique un chemin de réflexion à partir du concept d'une *voix*, d'un être supposément *invisible*, jusqu'à l'admission de sa corporéité, ce qui implique un intérêt croissant à sa production multimodale. Subséquemment, nous nous pencherons sur les enjeux de la dimension non-verbale de la communication en ISP pour démontrer pourquoi son étude profonde mérite l'attention des chercheurs en traductologie pour enfin nous interroger sur la perception du rôle du non-verbal par les interprètes eux-mêmes, en faisant part des résultats d'un questionnaire et des entretiens individuels conçus dans l'objectif de répondre à cette question.

Deuxième partie

**La dimension non-verbale
en interprétation dans les services publics**

1. La place du non-verbal en ISP

La recherche en interprétation réunit un éventail d'études impliquant différents paramètres linguistiques : la présence d'une terminologie spécialisée, des idiomes ou des sigles (Bühler, 1986) (Gile, 1999) ; ainsi que les variables paraverbales comme l'accent étranger (Kurz & Basel, 2009) (Cheung, 2013), l'intonation (Shlesinger, 1994), le débit de parole (Grever, 1969), la fluidité (Mead, 2005) (Freed, 2000) ou même les silences (Pradas Macías, 2006). Pourtant, en ce qui concerne les éléments non-verbaux de la communication, malgré l'intérêt croissant pour cette problématique en interprétation, les questions abordant l'usage des gestes dans ce contexte précis occupent toujours une place marginale dans la littérature scientifique (Krystallidou, 2020) (Zagar Galvao, 2020). Situé à la frontière des sciences de la traduction et des *Gesture Studies*¹¹², notre sujet évoque un travail qui prenne en compte l'accroissement du nombre des contraintes liées aux disciplines impliquées.

Après avoir examiné les variables liées à la production des unités non-verbales en communication, nous tâcherons de mettre ici en évidence les paramètres inhérents au contexte dans lequel se déroulent les interactions étudiées : celui de l'interprétation en service public (ISP). Le choix de ce terrain implique de se pencher non seulement sur les caractéristiques évidentes de ces échanges verbaux allophones, médiés par un *tiers traduisant*¹¹³, mais également de s'interroger sur la genèse et sur l'évolution de ce métier et du domaine en plein essor qui se propose de l'étudier. Nous étudierons par la suite comment ces paramètres définatoires de l'ISP peuvent justifier l'intérêt pour l'usage du non-verbal dans ce type d'interaction sociale.

1.1.Pluralité et instabilité

L'ISP englobe un kaléidoscope des lieux d'intervention variés (Benayoun, 2014) (Navarro & Benayoun, 2016), impliquant aussi bien des interactions médicales ou juridiques, que des celles relevant de l'éventail des services sociaux. Ainsi, les missions de l'interprète-médiateur le font intervenir dans le milieu hospitalier qui renvoie à des services tels que les urgences, les soins palliatifs, les séances de psychothérapie, pour n'en citer que quelques-uns. La présence d'un interprète est réglementaire lors des interrogations aux commissariats de

¹¹² Le domaine de recherche interdisciplinaire sous nom de *Gesture Studies* a pris sa naissance en 2002 avec la création d'une association internationale ISGS (International Society for Gesture Studies) in Austin, Texas.

¹¹³ Nous verrons par la suite que cette dénomination n'est pas la mieux adaptée pour désigner l'interprète en service public, malgré son emploi fréquent dans la littérature scientifique.

police ou dans les zones d'attente par lesquels les migrants entrent dans le territoire français (comme les aéroports Roissy Charles de Gaulle et Orly). Les interprètes sont requis dans les tribunaux, les Cours de justice et dans toutes les instances engagées dans la procédure de demande d'asile. Enfin, certains facilitent la communication lors des réunions parent-professeur dans les écoles publiques, assistant à des consultations au sein des services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) ou bien accompagnant les allophones dans les démarches de la vie quotidienne, dans les gares, dans des bureaux de poste ou à la pharmacie, (Navarro & Benayoun, 2016). Cette liste, loin de prétendre à l'exhaustivité, illustre le changement radical du cadre de travail auquel les interprètes doivent se confronter souvent plusieurs fois par jour. La difficulté que cela implique, consiste à l'adaptation constante à des normes et à des codes de conduite propres à chaque lieu d'intervention (Angelelli, 2008, p. 149) :

In other words, the ICE is framed by a society that has cultural norms and blueprints which are enacted by its members, and which also permeate all levels of interactions within society. As the ICE does not happen in a social vacuum (Wadensjö, 1998), but rather it occurs within one institution that is permeable to the mandates of society (Angelelli 2004b), various layers of institutional and societal influences surround the ICE, adding to its complexity.¹¹⁴

C. Angelelli utilise le terme *social vacuum*, proposé par C. Wadensjö (1998) pour insister sur le fait que lors des interactions interprétées¹¹⁵, les intermédiaires n'obéissent pas uniquement aux codes sociaux définis globalement pour l'espace public, mais sont également soumis aux conditions spécifiques de chacune des institutions sollicitant leur aide et aux cultures des métiers qui leurs sont propres. Par conséquent, l'interprète est tenu de posséder de solides compétences en matière des relations interpersonnelles¹¹⁶ (Ortega Herraiz & Foulquié Rubio, 2008) (Pöchhacker, 2008) (Lederer, 2010) afin de pouvoir collaborer avec des professionnels extrêmement variés.

Il s'agit donc ici d'une complexité à plusieurs niveaux : celle inhérente aux interactions sociales en tant que telles, et celle résultant des différences flagrantes liées aux cadres d'intervention, telles que l'on peut les voir en comparant par exemple une réunion parent-

¹¹⁴ « Autrement dit, l'évènement communicationnel interprété (ECI) est encadré par les normes culturelles et des règles mises en vigueur par les membres de la société, traversant tous les niveaux de l'interaction sociale. L'ECI ne se déroule pas dans le vide (Wadensjö, 1998), mais prend place plutôt au sein d'une institution précise, soumise au contrôle de la société (Angelelli 2004b). C'est pourquoi, à l'ECI s'ajoutent des strates variées d'influences institutionnelles et sociétales, contribuant à sa complexité. » [Nous traduisons.]

¹¹⁵ Les interactions interprétées sont désignées par Angelelli comme *interpreted communicative events* (ICE).

¹¹⁶ Souvent désignées en anglais comme *soft skills* (litt. Compétences molles) par opposition à *hard skills* (litt. Compétences dures) regroupant les compétences techniques.

professeur à une audience au tribunal. Tout cela est à prendre en compte avant même d'introduire la problématique de l'interculturalité et du multilinguisme.

Comme lors de tout échange communicationnel en face-à-face, l'interprétation-médiation introduit également des défis liés à l'instabilité inhérente de l'oralité (Ladmiral, 2010). En effet, contrairement à la traduction, l'interprétation exige que les interventions de l'interprète soient quasi instantanées, ce qui implique une forte réactivité et conditionne la dynamique de l'échange. A l'instar de D. Seleskovitch (1985, p. 20), il est essentiel d'observer que

Traduction immédiate, elle ne subit de corrections que linéaires, aucune retouche n'efface la version première, aucun remords ne gomme ce qui a été dit. Traduction brute, elle révèle le processus qui l'engendre.

Après quelques secondes, la trace du discours-source¹¹⁷ ou de la prestation de l'interprète se réduit à une simple empreinte mentale (Ladmiral, 2010) dans les esprits des participants, ce qui expose l'interprète au risque de provoquer une première impression négative en cas de difficultés quelconques d'interprétation (García Becerra, 2012). *Verba volant, scripta manent*. Le caractère éphémère du discours oral interprété ouvre la voie à l'évaluation de sa qualité s'appuyant majoritairement sur un ressenti, puisque d'autres outils pour la mesurer ne sont plus disponibles une fois l'interaction terminée.

1.2. Les compétences requises en ISP

Le socle commun sur lequel repose toute l'activité d'interprétation en service public consiste en des compétences linguistiques indispensables pour effectuer la transmission du message d'une langue à une autre (Navarro & Benayoun, 2016). Certes, ceci signifie que les interprètes doivent maîtriser leurs langues de travail afin d'être opérationnels sur le terrain et de pouvoir répondre à des besoins communicationnels pressants dans les services impliqués. Vu la diversité des tâches interactionnelles liées à l'accompagnement, s'étendant d'une consultation médicale auprès d'un enfant malade à des audiences à la CNDA¹¹⁸, les interprètes ont en outre la responsabilité de connaître la terminologie spécialisée et le déroulement des procédures dont ils sont tenus de restituer l'explication dans la langue cible. Il faut observer qu'ici les interprètes-médiateurs travaillent souvent avec plus de deux langues, qui vont des dialectes d'une même langue à des combinaisons très variées. Par ailleurs, il n'est pas rare que

¹¹⁷ A l'exception évidemment des cas d'enregistrement des interactions.

¹¹⁸ La Cour nationale du droit d'asile.

l'interprète, une fois sur place, se rend compte que la langue maternelle du migrant a été mal identifiée (Navarro & Benayoun, 2016). Ceci est parfois dû au fait que l'utilisateur ne parle pas la langue officielle du pays d'origine, ou bien s'exprime avec un dialecte particulier¹¹⁹. C'est pourquoi, il est important de noter que l'interprète, au-delà de la variation standard de la langue nationale, doit être familier des dialectes tribaux ou locaux. A la variété dialectale s'ajoute celle liée à des registres différents au sein d'une langue. Effectivement, les interprètes se retrouvent souvent à devoir passer d'un langage soutenu, parfois le technoclecte ou le jargon de l'institutionnel, à des formes simplifiées, ou à des argots utilisés par les usagers. Les différences fondamentales dans les façons de voir le monde à travers différentes langues-cultures, les divergences des systèmes administratifs ou même les dissemblances des pratiques et des objets du quotidien, provoquent des difficultés considérables lorsqu'il faut mobiliser des équivalents fonctionnels dans la langue cible (Angelelli, 2008) (Donovan, 2010) (Navarro & Benayoun, 2016), ce qui force les interprètes à être non seulement *réactifs* mais aussi *créatifs* lorsqu'il s'agit de reformuler des propos. De surcroît, les documents administratifs ou les sigles, omniprésents dans la bureaucratie française, augmentent de plus en plus le niveau de complexité de la tâche d'interprétation en service public. Tout compte fait, l'interprétation-médiation avec ces contraintes s'approche d'une *mission impossible* (Demorgon, 2010, p. 22). Comme le décrit E. Navarro (2020), les opérations traduisantes en interprétation pourraient être représentées sur un plan asymptotique : les efforts de l'interprète se tendent vers l'idéal, mais leur diagramme serait plutôt une courbe représentant le fait que l'interprète tâche de se rapprocher d'une prestation parfaite mais ne l'atteint jamais.

Pour soulever ce défi, l'interprète doit s'armer de certaines techniques d'interprétation telles que la consécutive en mode bidirectionnel, le *chuchotage*, l'interprétation de liaison ou la traduction à vue dans le cas des documents écrits (Navarro & Benayoun, 2016) (Pointurier, 2016). Ceci implique un entraînement à des processus cognitifs de base, effectué en amont lors de la formation¹²⁰ des interprètes (Lederer, 2010) (Pointurier, 2016).

Certaines missions sur le terrain présentent pourtant des obstacles auxquels l'interprète peut difficilement se préparer. En effet, il doit assumer la charge émotionnelle importante qu'impliquent les histoires intimes et traumatisantes, les récits de violence ou de tortures, des diagnostics de maladies graves, ou des témoignages décrivant le vécu dans les zones des conflits

¹¹⁹ Ce problème a été souvent soulevé dans les interviews avec les interprètes, dont nous proposerons une analyse plus loin.

¹²⁰ Les défis de la formation des interprètes travaillant dans les services publics seront détaillés dans les sections suivantes.

militaires. Plusieurs interprètes et médiateurs ont eux-mêmes traversé des parcours migratoires douloureux et similaires à ceux des usagers. C'est pourquoi, ils sont particulièrement exposés au risque de porter le bagage émotionnel des migrants, d'autant plus que l'interprétation se fait souvent à la première personne (Navarro & Benayoun, 2016) (Pointurier, 2016). Confrontés à des situations délicates, voire critiques, travaillant traditionnellement seuls, comme des *loups solitaires*¹²¹, au-delà de leur zone de confort, les interprètes disposent d'une force psychologique conséquente. Il est pourtant essentiel de noter que leurs activités doivent prévoir des possibilités de *debriefing* avant et/ou après des séances difficiles pour que les interprètes puissent se libérer de la charge émotionnelle reçue (Pointurier, 27/06/2019).

1.3. Entre le marteau et l'enclume ou le paradoxe de la neutralité

Face à des situations ou à des sujets délicats, on s'attend à ce que l'interprète se montre *humain* bien qu'il ne puisse pas divulguer son avis ou manifester ouvertement sa compassion, ce qui nous renvoie à la problématique de la *neutralité* de l'interprète qui revient jusqu'à aujourd'hui dans les textes administratifs et scientifiques du domaine. Comme tout être humain, membre de la société, l'interprète possède ses propres convictions, ses opinions politiques et sociétales, des goûts, des sympathies et des habitudes qui lui sont propres. Il serait difficile, voire impossible, de laisser tout ce bagage à la porte en franchissant le seuil d'un cabinet de psychothérapie ou d'une salle d'audience. En entrant en interaction, l'interprète n'est pas une table rase, mais un individu bien constitué et singulier. Par conséquent, il doit prendre conscience de sa vision du monde éminemment subjective, voire biaisée, de ses convictions et de ses préjugés afin que ces éléments n'interfèrent avec le travail de restitution de la *parole*, et des *idées* de l'autre (Angelelli, 2008) (Navarro & Benayoun, 2016) (Pointurier, 2016).

A l'instar de la Théorie Interprétative de la Traduction (TIT) (Seleskovitch & Lederer, 2001) nous savons effectivement qu'il ne s'agit pas en interprétation de retransmettre les mots, mais le *sens* de l'énoncé, comme le commente D. Seleskovitch (1985, p. 20)

L'interprétation démontre que les sons éveillent des réalités, des notions, des sens, des idées, peu importe le terme, alors que hors situation de communication ces mêmes sons n'éveillent que des concepts.

Cela signifie que l'interprète détient un certain pouvoir sur le discours et est ainsi responsable des choix lexicaux et discursifs qu'il trouve adéquats pour restituer le message. En

¹²¹ Métaphore employée par un des interprètes travaillant en déplacement chez ISM lors d'un interview.

imaginant une situation d'absence de communication entre deux locuteurs allophones, dans laquelle la seule possibilité de « se rencontrer » revient à passer par l'interprète, le pouvoir de ce dernier semble énorme. C'est pourquoi, selon les premières recherches en interprétation, pour assurer une retransmission *fidèle* du message, l'interprète est tenu de rester *neutre*. Même si dans des écrits scientifiques plus récentes ce terme est jugé peu adapté à désigner la posture modèle de l'interprète, le mot-clé *neutralité* revient toujours dans les textes institutionnels dont l'objectif est la régulation des pratiques professionnelles en ISP. Voici comment la Charte de l'interprétariat (sic) médical et social professionnel en France, adoptée à Strasbourg le 14 novembre 2012 (Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France, 2018) traite de ce problème. Nous lisons dans la section consacrée aux *Responsabilités et délimitation de la pratique* que :

(...) [l'interprète médical et social] exerce avec neutralité et recul, quel que soit son propre parcours ; en aucun cas il ne prend la posture de conseil ou de défenseur de l'une ou de l'autre des parties. (...) dans sa qualité d'interface linguistique, il n'entre pas dans une quelconque régulation ou conciliation ; il garde une posture distancée, et n'est pas habilité à assumer des fonctions de médiateur social, (...) dans ce cadre, il n'effectue pour aucune des parties des services autres qu'interprétariat (...).

Cette neutralité de l'interprète résume son rôle à la traduction des énoncés d'une langue vers une autre, tout en effaçant son propre vécu et sa propre identité, en restant à l'écart des échanges. L'interprète selon cette définition se présente comme un *tiers traduisant*, un *dispositif* de communication, mais non pas son acteur (Navarro, 2020a). Autrement dit, il facilite la communication mais n'y participe pas. De crainte qu'il n'agisse comme une sorte d'avocat ou de conseiller de ses clients, l'interprète n'est pas autorisé à *entrer dans une quelconque régulation ou conciliation*. Cette crainte par rapport à l'activité de l'interprète est déjà évoquée dans les écrits de D. Seleskovitch (1985, p. 22)

N'y a-t-il pas abus à vouloir interpréter, disent les uns, le transcodage, l'interprétariat n'est-il pas plus fidèle que l'interprétation ? S'il est vrai, disent les autres, que l'interprétation est dans la nature des choses, ne doit-on pas craindre ses débordements et où tracer les limites de sa liberté ?

La question sur les limites de la *liberté* de l'interprète n'est pas infondée. En effet, il ne peut pas se permettre de laisser apparaître ses opinions par rapport à ce qui se dit ou à ce qui se fait. Toutes ces considérations sont fondamentales dans la discussion sur les devoirs et les responsabilités des professionnels. Néanmoins, le risque qui en découle est que le principe de neutralité ne soit appliqué à la lettre sans prendre en compte la réalité du terrain en ISP. En

effet, pour décrire le processus de conceptualisation du rôle de l'interprète et sa position neutre en interaction, les chercheurs se sont servis de la métaphore de *transparence*. Le professionnel était donc souvent comparé à un fantôme (Kopczynski, 1994) (Tryuk, 2004), présent mais *invisible*, doté d'une voix, voire plusieurs voix, mais non pas d'une chaire. Historiquement, ce concept provient de la recherche en interprétation simultanée, ce qui justifie l'idée d'un interprète *invisible* (Donovan, 2010, p. 117)

Conference interpreters have always insisted on neutrality and invisibility, and have managed to impose these assertions, despite their clearly problematic nature. The debate about cultural mediation has thus been sidestepped.¹²²

Enfermés dans les cabines en dehors du champ de vision des locuteurs et, de nos jours, – souvent délocalisés, les interprètes de conférence en mode simultané ont facilement été privés de leur corporéité. Physiquement distants et extérieurs au lieu et à la situation de communication, les interprètes ne pouvaient être inclus que par leurs voix (Benayoun, 2014). Comparés à des *machines à traduire* (Knapp-Potthoff & Knapp, 1987) (Baker-Shenk, 1991) (Bot, 2005), ils étaient censés servir uniquement d'outils de *code-switching* (Pöchhacker, 2008) d'une langue à l'autre, comme l'explique D. Seleskovitch (1985, p. 22)

Nous avons appelé transcodage la traduction qui ne reposerait que sur une double compétence linguistique ; ce type de traduction devrait être exécuté sans recours aucun au bagage cognitif que chaque traducteur a accumulé en plus de l'acquisition de ses deux langues ; il devrait être exécuté sans qu'intervienne une quelconque prise de conscience du sens des paroles échangées, des mobiles de ceux qui parlent ou de la situation où ils se trouvent.

L'idée d'un interprète-transcodeur invisible, d'une instance transparente à la frontière de deux espaces linguistiques virtuels, a été représentée graphiquement par certains chercheurs (Weber, 1984) (Seleskovitch & Lederer, 2001) (Angelelli, 2004, p. 8)

¹²² « Les interprètes de conférence ont toujours insisté sur la neutralité et l'invisibilité. Ils ont réussi à imposer ces assertions malgré leur nature nettement problématique, évitant ainsi le débat sur la médiation culturelle. » [Nous traduisons.]

Medical Interpreting and Cross-cultural Communication

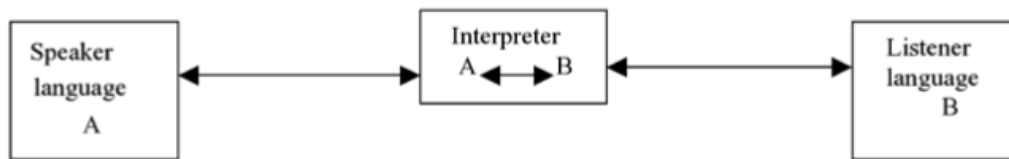


Figure 22 : *Interprète invisible*, schéma adapté par Angelelli (2004)

Selon ce concept, la communication bidirectionnelle, entre l'institutionnel et l'utilisateur, passe à *travers* l'interprète qui ne fait pas partie de l'interaction en tant que telle. Néanmoins, si ce schéma semble adapté pour illustrer la dynamique de l'échange en interprétation de conférence en mode simultané, ou, dans certains cas, en interprétation téléphonique en mode consécutif, il ne s'avère toutefois guère pertinent pour l'ISP.

L'étiquette de neutralité ou de transparence connote l'interprète comme un élément de liaison, certes objectif, mais à la fois privé de son corps, de sa singularité en tant qu'être humain. Comment concilier alors les exigences contradictoires : être d'un côté, un simple *outil* de communication, et encourager de l'autre côté un échange dans les situations délicates ou difficiles ? En effet, la dimension *humaine* de l'interprète peut constituer un de ses atouts, lors de la construction d'une relation de confiance ou des négociations à l'heure des conflits. Quoiqu'il en soit, l'idée de séparer l'interprète – professionnel multilingue, de l'interprète – être humain, proposée dans des anciennes publications en traductologie, s'avère impossible à mettre en place. Cette réflexion pousse les chercheurs à repenser la manière de construire l'image de l'interprète. Il est donc désormais imaginé plutôt comme *filtre* humain, non transparent mais plutôt *opaque* (Angelelli, 2004).

Certes, le degré de participation de l'interprète et la perception de son rôle dépendent des caractéristiques de la situation d'interprétation, fortement corrélée au lieu de l'interaction en soi (Angelelli, 2003) (Mason, 2005). Du point de vue pratique, ceci signifie qu'une interrogation à la police, portant sur les faits et les informations concrets et objectifs pourra s'arrêter à une simple retransmission. En revanche, lors de certains examens médicaux, l'interprète devra simplifier ou commenter des descriptions de procédures afin de les rendre accessibles à l'utilisateur (Angelelli, 2003) (Angelelli, 2008). Dans ce dernier cas, non seulement l'interprète est-il visible, mais il se présente comme une troisième *partie active* de l'interaction. Il n'est donc plus un simple accompagnateur, mais plutôt un *acteur* de communication. Visible

et présent, il détient un certain pouvoir non seulement sur la retransmission linguistique, mais sur le déroulement de l'interaction (Angelelli, 2008, p. 150)

The visible model of interpreters considers the power that interpreters possess. It portrays interpreters who not only participate linguistically, but who (Weber, 1984) also bring to the interpreted communicative event all the social and cultural factors that allow them to co-construct a definition of reality with the other co-participants to the interaction. The interpreters' views of all these social factors interact with the parties' views of those same social factors. Interpreters, as members of society, do more than merely co-construct and interact in the communicative event. They are powerful parties who are capable of altering the outcome of the interaction, for example, by channeling opportunities of facilitating access to information. They are visible co-participants who possess agency.¹²³

Cette inclusion de l'interprète dans le processus de construction du discours se traduit par un changement symbolique de sa place sur les schémas communicationnels (Berk-Seligson, 1990) (Wadensjö, 1998) (Metzger, 1999) (Roy, 2000) (Angelelli, 2004, p. 8) :

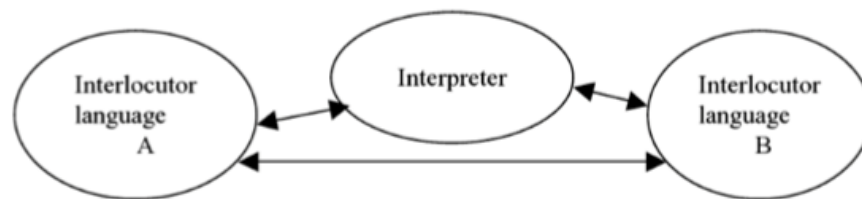


Figure 23 : Interprète comme acteur et co-constructeur du discours (Angelelli 2004)

Du point de vue d'une recherche orientée vers la dimension non-verbale de la communication, il est essentiel de noter qu'en interprétation consécutive (bidirectionnelle, de dialogue, ou de liaison) en présentiel, en service public il est impossible de nier la présence psychique de l'interprète. Il participe donc à l'interaction non seulement comme une troisième partie, une instance à part, mais également comme un autre *corps* dans l'espace commun, doté de tous ses attributs impliqués dans la situation de communication.

¹²³ « Le modèle d'interprète visible prend en compte le pouvoir que possèdent les interprètes. Il reflète les interprètes qui participent non seulement au niveau linguistique, mais qui (Weber, 1984) ajoutent à l'événement communicationnel interprété tous les éléments sociaux et culturels qui leur permettent de co-construire une définition de réalité avec les autres participants à l'interaction. Les visions des interprètes qui portent sur ces éléments sociaux interagissent avec celles des participants. Les interprètes, membres de la société, ne se limitent pas à co-construire l'événement communicationnel. Ils constituent une instance qui détient le pouvoir d'influencer le résultat de l'échange, par exemple en canalisant les opportunités à faciliter l'accès à l'information. Ils sont des coparticipants visibles qui peuvent agir. » [Nous traduisons.]

L'échange communicationnel, mentionné précédemment, ne se déroule pas dans le vide, mais dans un contexte social et professionnel préétabli. Cette perspective inspire une introduction des variables contextuelles sur le modèle de l'interaction en ISP (Angelelli, 2001) (Angelelli, 2004, p. 10)

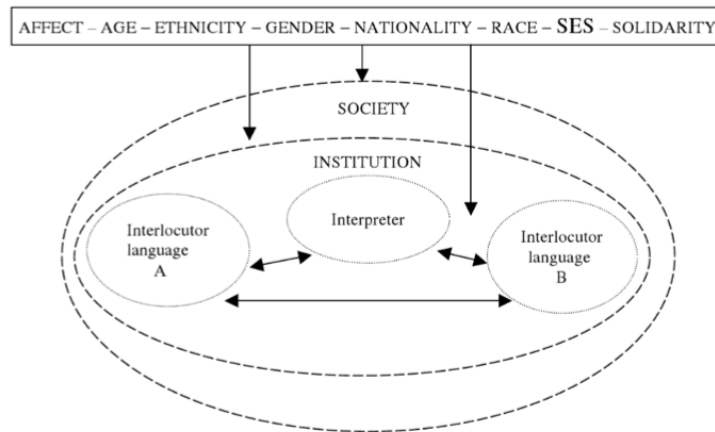


Figure 24 : Interprète - un acteur visible d'échange social

En partant d'un tel schéma, il est impossible de garder l'étiquette d'un interprète neutre et transparent. Si l'étiquette de neutralité semble déformer la vision de la posture de l'interprète, elle est remplacée dans la littérature par celle d'impartialité (Navarro & Benayoun, 2016) (Pointurier, 2016). Ce changement se traduit par l'usage du terme dans les textes institutionnels, comme le Cadre référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques de l'Interprétariat linguistique (sic) dans le domaine de la santé, publié par la Haute Autorité de Santé en 2017 (Santé, 2017). Voici comment ce document définit l'impartialité exigée de l'interprète médical :

L'interprète dans le milieu de la santé exerce ses fonctions avec impartialité, dans une posture de retrait par rapport aux parties. Sa traduction est loyale aux différents protagonistes.

Au-delà de l'impartialité elle-même, impliquant que l'interprète est censé s'abstenir de prendre parti pour une des instances auxquelles il offre ses services, la description ci-dessus évoque la *posture de retrait* conseillée aux interprètes, ce qui rappelle le paradoxe évoqué plus haut : l'interprète doit être présent mais tout en restant distant. A part cela, l'extrait cité laisse apparaître le problème suivant : celui de *loyauté* de la traduction. Nous comprenons qu'il s'agit ici de ne pas déformer le discours des participants à faveur d'une idéologie ou d'un interactant quelconque, de ne pas transmettre ses opinions *par-dessus* le message interprété. Le principe reste noble et indispensable en ISP, néanmoins, comme toute grande idée, il a ses limites.

En effet, le concept de *fidélité* en traduction et en interprétation est un des problèmes récurrents de la recherche en traductologie (Ladmiral, 2014) (Mounin, 1994) (Gile, 1995) (Clifford, 2004) (Gile, 2009). Facilement compris d'une manière intuitive, il échappe pourtant à une définition univoque en matière d'interprétation.

Pour commencer, la moindre idée de parler de la fidélité par rapport à l'énoncé-source implique que l'institutionnel et l'usager sont les seules instances habilitées à se prononcer lors de l'interaction, encore une fois laissant l'interprète sans voix, sans possibilité d'agir par lui-même, alors transparent. La description de la fidélité *de la traduction* fournie par la Haute Autorité de Santé (Santé, 2017) correspond dans son essence à la perception de la fidélité dans les publications consacrées aux normes (Harris, 1981) en traduction et interprétation, à la naissance du domaine. Pourtant, celles-ci ont été établies pour le cadre de l'interprétation de conférence, dans laquelle on s'attendait jadis à ce que l'interprète produise une *version-miroir* (Gile, 2010, p. 47) du discours-source en langue-cible.

L'interprète dans le milieu de la santé restitue les discours dans l'intégralité du sens, avec précision et fidélité, sans addition, omission, distorsion ou embellissement du sens (Santé, 2017)

En effet, ce raisonnement suppose que l'interprète ne devrait ni omettre ni ajouter aucun élément par rapport au discours original. Cela voudrait-il dire que les omissions et les additions constituent des erreurs en interprétation ? Imaginons une situation d'urgence médicale dans laquelle chaque seconde compte pour la vie du patient : ne devrait-on pas autoriser, pour gagner du temps, la synthèse d'un entretien chaotique et répétitif avec la famille ? Ou bien au contraire, comment faire comprendre à un demandeur d'asile Soudanais lors d'un entretien avec un officier de protection quelles sont les démarches à effectuer sans ajouter quelques explications sur les sigles utilisés dans le système administratif français ?

Le fait que l'interprète en service public ait la liberté d'omettre des éléments redondants (Wadensjö, 1998) (Cronin, 2006) (Baraldi, 2015) (Baraldi & Gavioli, 2012) et celle d'inclure des explications additionnelles a été abordé par plusieurs chercheurs dans les échanges au sein de différents services sociaux (Navarro & Benayoun, 2016), lors des interactions du domaine de la santé (Angelelli, 2003) (Donovan, 2010) (Baraldi, 2015), dans le contexte juridique (Berk-Seligson, 1990) (Gile, 2010), ou lors des interrogatoires de police (Ortega Herraes & Foulquié Rubio, 2008). Cette nécessité découle du caractère instantané de l'interprétation. Comme toute interaction orale, elle se déroule d'une manière linéaire dans le temps, ce qui implique que des soucis d'incompréhension doivent être résolus immédiatement. Au contraire de la traduction,

où le traducteur peut se permettre d'expliquer ses choix linguistiques dans les notes de bas de page (Miletich, 2018), l'interprète n'a pas la possibilité de commenter ses opérations postérieurement (Lederer, 2010) (Navarro, 2020a). La seule possibilité d'éclairer les interactants sur le sens ou le choix des formulations employées est donc de les inclure dans le discours-même de l'interprète, ce que F. Poyatos désigne sous l'étiquette d'*oral footnotes* (Poyatos, 1997).

En analysant les interactions sur le terrain, il n'est donc pas rare d'observer que face à une situation d'incompréhension, l'interprète adopte une démarche cibliste (Ladmiral, 2014), et rapproche ses formulations de l'univers socio-culturel du destinataire. Par conséquent, le titre de psychologue peut être remplacé par *marabout* et celui d'assistant social – d'un *chef du village* (Navarro & Benayoun, 2016). Par ailleurs, les explications de l'interprète peuvent porter sur des réactions surprenantes face à des procédures ou des questions parfaitement standards dans la culture européenne, comme l'illustre C. Baraldi (2015, p. 31) :

Extract 5. D = doctor; M = mediator; P = patient.

01. D: Quant'è alta la signora?

How tall is the lady?

02. M: Do you know your height?

03. P: No.

04. M: ((laughs))

05. D: SAI QUALCOSA VIVIANA:?(patient's name)

DO YOU KNOW ANYTHING VIVIANA:?

06. ((laughter))

((13 turns omitted in which the patient is measured))

19. D: (Questa è be:lla)

(This is weird)

20. M: ((laughs)) eh eh (.) no:: nessuno guarda questo in Africa. quanto è alta:, quanto pesi, no nessuno mai.

Eh eh (.) No:: nobody looks at this in Africa how tall she is:, your weight, no nobody never ever.

Figure 25 : Extrait d'un corpus d'interprétation médicale (Baraldi 2015)

Dans cet extrait d'une conversation en milieu médical, l'interprète intervient pour expliquer pourquoi la patiente n'est pas capable de répondre à des questions que le médecin occidental considère comme banales. Cet exemple permet d'observer que le savoir général, les connaissances fondamentales varient considérablement d'une culture à l'autre, ce qui signifie que parfois les choses les plus évidentes dans un univers culturel peuvent s'avérer complètement étranges, voire inconcevables dans l'autre.

Tout cela découle d'une simple relation dyadique : partage / différence ; ou bien proximité / distance. En effet, le degré d'affinité différent entre les interlocuteurs implique un degré différent de partage du contexte entre eux. Ceci entraîne naturellement le choix des

énoncés plutôt de nature implicite, (appuyé sur la proximité et le partage), ou explicite (censé combler les différences, la distance qu'impose l'interaction) (Demorgon, 2010, p. 29) :

Si mon interlocuteur est un familier, je partage un large contexte avec lui. Je peux et même je dois être implicite, allusif, pour ne pas lui répéter ce qu'il sait déjà. Si mon interlocuteur est un étranger, il faut que nous soyons capables ensemble de définir ce que nous disons puisque nous ne connaissons pas les mêmes choses et n'usons pas de mêmes mots. Ainsi, l'implicite requiert l'allusion, l'explicite requiert la définition.

Autrement dit, plus l'écart de connaissances, de cultures, de langues est grand, plus il devient nécessaire d'adapter le contenu du discours et de combler les lacunes communicationnelles avec des explications d'interprète (Séro-Guillaume, 2008) (Seleskovitch & Lederer, 2001) (Lederer, 2010) (Navarro, 2020).

Cette considération donne naissance à la conception dialogique de l'ISP, qui est désormais désignée par la métaphore du *pas à trois*, posant l'interprète non pas en tant que tel, isolé, mais en *interaction* avec les participants d'échange (Wadensjö, 1998) (Lederer, 2010). En faisant usage de ses connaissances indispensables des cultures et des domaines en question, l'interprète contribue donc à l'élaboration des représentations mentales communes pour tous les interactants (Navarro, 2020a). Il participe donc à la co-construction du discours dans le *trilogue* (Ladmiral, 2010) (Navarro & Benayoun, 2016).

Cette construction commune se manifeste à plusieurs niveaux : celui de la *structure* de l'interaction, et celui du *sens*. Premièrement, l'interprète participe à la régulation et coordination de l'échange verbal à travers la gestion des tours de parole (Wadensjö, 1998) (Bolden, 2000) (Roy, 2000) ou par exemple en demandant aux institutionnels de reformuler leurs questions ouvertes en demandant des informations plus ponctuelles (Navarro, 2020a). Puis, au niveau sémantique, l'interprète veille à ce que le sens attribué à des mots, concepts ou événements évoqués soit le même ou au moins compréhensible par tous les participants à l'échange (Navarro & Benayoun, 2016).

1.4. De la co-construction à la médiation

Après ce long parcours de réflexion en traductologie, l'interprète paraît donc enfin comme une troisième partie active de l'échange, doté de sa voix, de son corps signifiant et présent dans l'espace. Malgré ses convictions, il reste impartial dans la mesure où il se positionne comme un *allié* (Baker-Shenk, 1991) des deux côtés, veillant à respecter les intérêts des uns et des autres. Nous savons néanmoins que ces intérêts peuvent être très divergents, voire contradictoires (Metzger, 1999). L'interprète en service public se retrouve donc souvent *entre*

le marteau et l'enclume (Angelelli, 2008, p. 150)¹²⁴. En effet, les interactions se déroulent typiquement dans des situations de déséquilibre de forces (Donovan, 2010) (Navarro & Benayoun, 2016), comme par exemple dans le cas d'un demandeur d'asile confronté à un juge. Les rapports complexes de pouvoir, l'asymétrie informationnelle, la divergence des pratiques culturelles et langagières, ou l'écart de niveau d'éducation – tous ces éléments inhérents à l'ISP peuvent très vite provoquer l'incompréhension, le malentendu ou le conflit. C'est pourquoi le rôle d'interprète ne se limite pas à être un simple intermédiaire linguistique ou même culturel, mais implique la *médiation* (Pöchhacker, 2008).

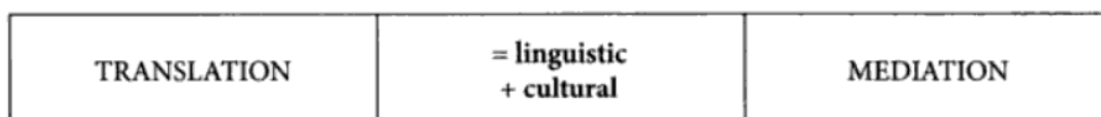


Figure 26 : Translation as (linguistic/cultural) mediation (Pöchhacker 2008)

Comme le décrit M. Guillaume-Hofnung citée par E. Navarro et J-M. Benayoun (2015, p. 21), « recourir à la médiation, c'est reconnaître l'autre ». Par définition, le médiateur assure la transmission d'un contenu sémantique d'une instance à l'autre (Pöchhacker, 2008), une partie de son travail est de réduire les différences, promouvoir une bonne compréhension et de résoudre ou prévenir des conflits. A l'instar de F. Pöchhacker (2008, p. 16), nous pouvons distinguer trois niveaux de médiation : linguistique / culturelle, cognitive et contractuelle, comme l'illustre le schéma ci-dessous :

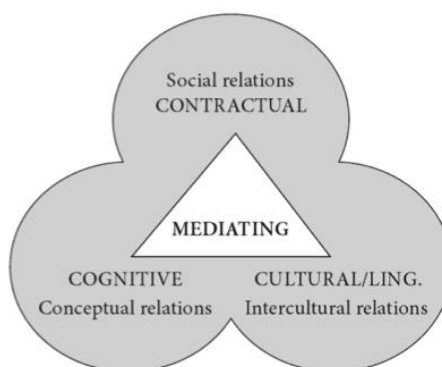


Figure 27 : Three dimensions of (interpreting as) mediation (Pöchhacker 2008)

¹²⁴ “Many times, interpreters are placed between a rock and a hard place. They are concerned with standards of practice that contradict the policies of their employers and agencies.” (Angelelli, *The Role of the Interpreter in the Healthcare Setting, A plea for a dialogue between research and practice*, 2008, p. 150)

La médiation *linguistique et culturelle* permet de lever la barrière de langue et de culture entre les participants, ce qui la rapproche de la définition propre de l'interprétation (Baraldi, 2015). Elle prend en charge les idéologies, les valeurs morales et les opinions sur les structures socio-politiques, autrement dit tous les éléments culturels ou subjectifs qui risquent d'empêcher une transmission de sens efficace entre les participants à l'échange. Voici comment F. Pöchhacker aborde, à travers une citation de H. Dam (Kondo & Tebble, 1997, p. 159), le problème du transfert linguistico-culturel :

The ideal function of the interpreter is to ensure smooth communication between the primary parties, then his role is to remedy this potential *cultural noise* on the channel by adjusting the culturally determined peculiarities of the source text to the culturally determined expectations of the receiver (Kirchhoff 1976:24). Thus the ideal role of the interpreter is to serve not only as a linguistic but also as a cultural mediator.¹²⁵

Les différences culturelles sont ici décrites comme *bruit* obstruant le canal de communication, problème qui peut être rémedié par un ajustement des éléments « perturbateurs » à l'univers culturel du destinataire. En pratique, la médiation linguistique et culturelle peut se manifester par le choix de ne pas utiliser certains mots-clé puisqu'ils peuvent être perçus comme intrusifs, agressifs, voire outrageants pour les récepteurs, mais de les remplacer par des termes neutres ou culturellement admis. Un exemple de cette pratique a été cité par C. Baraldi (2015, p. 27) qui décrit une consultation médicale d'une femme arabe en Italie au cours de laquelle l'on demande à l'interprète de poser une question sur les fausses couches :

Extract 3. D = doctor; M = mediator; P = patient.

01. D: Poi chiedi se non ha avuto degli altri aborti (.) delle altre –
Then ask her if she had other abortions (.) other –

02. M: Ya'ni 'indik elbaraka waladin w halla' elhaml ithalith elbaraka (.)
ghir hik waqa' haml w ma kamal, law ya'ni ma iktamal la qaddar
Allah.

You have two children, God bless them, and now this is your third pregnancy, God bless it (.) beyond that, was there any pregnancy that did not continue or –

03. P. La.
No.

Figure 28 : Médiation en milieu médical (Baraldi 2015)

¹²⁵ « La fonction idéale de l'interprète est d'assurer une communication fluide entre les principaux participants, puis, son rôle est de remédier à ce *bruit culturel* potentiel, entravant le canal, en ajustant les particularités culturelles du texte-source aux attentes de récepteur, déterminés également par sa culture (Kirchhoff 1976 :24). Le rôle idéal de l'interprète est ainsi de servir comme médiateur non seulement linguistique, mais également interculturel. » [Nous traduisons.]

Le mot italien *aborto* désignant tant une fausse couche qu'un avortement, l'interprète décide de remplacer ce terme provoquant, ou même insultant dans les cultures arabes, par une périphrase *une grossesse qui n'a pas continuée*. Cette opération d'ajustement linguistique et culturel est accompagnée d'une autre stratégie : celle de souligner l'importance des enfants auxquels la femme a déjà donné naissance par l'usage de l'expression arabe *al baraka* (*Que dieu les bénisse*). L'importance de la médiation en milieu hospitalier est mise en valeur par de nombreux chercheurs (Angelelli, 2004) (Angelelli, 2008) (Donovan, 2010) (Navarro & Benayoun, 2016) car elle est souvent le dernier recours des professionnels de la santé lorsqu'il faut convaincre un patient qu'il doit recevoir un traitement, nécessaire mais culturellement stigmatisé.

La médiation *cognitive*, à son tour, implique une conceptualisation différente de la même notion, qui s'effectue alors parmi différents points de vue et visions du monde. Ce type de médiation s'avère notamment pertinent lors des sessions thérapeutiques dans le milieu de la santé mentale (Bourdin & Larchanché, 2015) où la dimension conceptuelle est particulièrement présente.

Enfin, la médiation *contractuelle* se focalise sur les relations sociales et les interactions du point de vue pragmatique : on communique pour obtenir quelque chose ou pour inciter l'autre partie à agir d'une certaine manière. Elle englobe donc les stratégies mises en place lors de la gestion des conflits et des désaccords, ce qui la rapproche de la médiation connue en milieu commercial ou politique.

Ce dernier aspect de la médiation incite à revoir la position de l'interprète dans une dynamique de forces complexe, lors des interactions en service public. Certains chercheurs suggèrent que l'interprète, en adaptant ses énoncés à travers les omissions ou les clarifications additionnelles, produit de nouvelles narrations (*narratives*) (Baker, 2006) situées, dans l'idéal, au juste milieu entre les visions du monde contradictoires et conflictuelles. Dans cette optique, l'interprète est l'auteur de nouvelles unités discursives et responsable de leur contenu (Baker, 2006) (Mason, 2006) (Cronin, 2006) (Baraldi, 2015, p. 25) :

According to Baker, Mason and Cronin, interpreting means producing new cultural forms, such as narratives or cultural assumptions, through partial renditions and non-renditions. Therefore, language mediation is the production of new cultural forms for which the interpreter is ultimately responsible.¹²⁶

Cette idée attribuant à l'interprète non seulement sa propre voix, mais également sa propre position au sein de l'échange communicationnel semble légèrement exagérée. Certes, l'interprète joue le rôle de médiateur entre les deux parties mais son rôle est de faciliter la communication entre elles, et non de construire une dynamique dans laquelle il se placerait au centre de l'échange (Baraldi, 2015), ce qui ferait de lui un négociateur (Mason & Ren, 2012) ou un conseiller (Barsky, 1996, p. 61) :

The interpreters can help redress the wrongs of the system to some extent, but in order to do so they have to be allowed to work as intercultural agents rather than translation devices.¹²⁷

L'optique situant l'interprète au cœur d'une relation conflictuelle et le désignant comme la personne responsable pour le résultat ultime de l'échange, risque de déformer son rôle et de le pousser à outrepasser ses compétences (Lederer, 2010, p. 22).

Si conserver le sens exige une interprétation, l'interprète n'excipe pas de cet acte d'intelligence pour aller au-delà de sa fonction. Les limites de l'interprétation sont claires, elles n'autorisent aucune hypothèse sur l'intention d'un orateur, jamais en tout cas l'expression de cette hypothèse. Les intentions des orateurs, l'objectif poursuivi par leurs interventions – vouloir plaire ou au contraire menacer, flatter, concéder, faire rire, convaincre – sous-tendent leurs dires sans être verbalisées. L'interprète les capte avec plus ou moins de certitude mais il n'est pas question pour lui de les exprimer.

L'interprète peut donc évidemment avoir ses propres opinions concernant les propos et les attitudes des orateurs, néanmoins dans aucune circonstance il n'est autorisé à les dévoiler ni à prendre position au fil de l'interaction. C'est pourquoi les interprètes professionnels doivent non seulement être conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs, mais également des limitations de leur métier, comme le décrivent E. Navarro et J-M. Benayoun en parlant de la médiation en ISP (Navarro & Benayoun, 2016, p. 181) :

¹²⁶ « Selon Baker, Mason et Cronin, interpréter signifie produire de nouvelles formes culturelles, telles que les suppositions narratives et culturelles, à travers des restitutions partielles et des non-restitutions. C'est pourquoi, la médiation linguistique implique une production de formes culturelles nouvelles, pour lesquelles l'interprète est entièrement responsable. » [*Nous traduisons.*]

¹²⁷ « Les interprètes peuvent à un certain degré aider à réparer le mal du système, mais afin qu'ils puissent le faire, il est nécessaire de les autoriser à agir comme médiateurs interculturels plutôt qu'outils de traduction. » [*Nous traduisons.*]

Cette médiation, nous l'avons vu, se construit sur la triade « conscience-maîtrise-transparence » : conscience de soi, de l'autre, du migrant comme de l'institutionnel ; maîtrise de soi, de l'autre en gérant les aspects non-verbaux ; en n'étant jamais complice ; mais en comprenant simplement, en étant présent pour l'un et pour l'autre, voire proche, au cours de l'intervention, mais ni avant, ni après.

Cette conception triadique de la médiation désigne un interprète sachant équilibrer ses actions et garder ses convictions en dehors des échanges communicationnels, des batailles qui ne sont pas les siennes. En fonction du lieu de l'intervention et des consignes de l'institutionnel, l'interprète en service public doit donc savoir doser ses activités : il sera alors parfois interprète, parfois médiateur, mais la plupart du temps il jonglera avec ses compétences linguistico-culturelles et celles liées à la médiation. C'est pourquoi les chercheurs de l'Université de Paris ont intrduit pour une deuxième dénomination du métier de l'interprète en service public : celle d'interprète-médiateur (Navarro, 2013) (Benayoun, 2014) (Navarro & Benayoun, 2015) (Navarro & Benayoun, 2016) (Benayoun, 2019).

1.5.Nommer un métier en constant mouvement

Le défi de nomination porte en soi une grande responsabilité car le nom choisi doit renvoyer à une définition. Nommer c'est donc non seulement constater l'existence de la chose désignée, c'est aussi en tracer les frontières et la placer sur la carte des phénomènes socio-politiques actuels, comme l'expliquent E. Navarro et J-M. Benayoun (2016, p. 171)

Il est clair que nommer consiste à poser des limites, des termes et des fins ; ce qui revient, en réalité, à donner un sens au signe-référent, à le délimiter, à le déterminer et donc à le définir, dans la mesure où l'opération de nomination appartient aux opérations de définition.

D'après G. Mounin (1970) évoqué à plusieurs reprises par J.M. Benayoun (2014) (2016) (2019), le processus de nomination doit prendre en compte 3 paramètres : désignation de l'usage prévu, alors orienté vers l'avenir ; la capitalisation du passé du terme en élaboration, impliquant donc son étymologie et l'histoire de son usage ; et enfin une liaison entre le passé du terme et ses fonctionnalités permettant de l'inscrire dans l'univers socio-économique et de s'adapter à ses applications futures.

Il faut souligner que l'interprétation en service public a depuis toujours été comparée et contrastée avec celle de *conférence*, ce qui crée encore aujourd'hui certaines confusions et controverses. Premièrement, les deux disciplines sont pratiquées dans des cadres radicalement différents, ce qui implique des divergences quant au public, aux langues impliquées, aux sujets

de conversations, et enfin au prestige et à la gratification financière. Afin d'illustrer cet abîme entre le statut socio-professionnel de différents interprètes, J-R. Ladmiral (2010, p. 12) se sert d'une comparaison assez percutante :

Traditionnellement, on distinguait l'aristocratie des interprètes de conférences et le peuple (sinon la plèbe) des interprètes de liaison. Mais, entre-temps, je dirai qu'il est apparu ce que j'appellerai une « noblesse de robe » pour désigner les praticiens de l'interprétation judiciaire ou juridique.

L'interprétation en service public, assurée auprès de *personnes de peu de poids social* (Lederer, 2010, p. 39) est donc dotée d'un même statut social que ses usagers. Un des défis à relever lors de la désignation du métier était donc de faire reconnaître l'interprétation dans le milieu social en tant qu'activité professionnelle complexe, exigeant des compétences qui doivent faire l'objet d'une formation. Ainsi, il s'agissait également de rompre une fois pour toute avec l'idée reçue que n'importe quelle personne maîtrisant deux langues est apte à accomplir ce travail. Le chemin était long mais il a abouti à une dénomination mûrement réfléchie, rendant compte des aspects essentiels du métier.

La question de la nomination s'imposait à plusieurs aires linguistiques et culturelles souhaitant institutionnaliser ce métier émergent. Ainsi, en Italie, on a proposé le terme de *mediatori linguistico culturale* (médiateur linguistique et culturel) ce qui était une tentative d'inclure tant le savoir culturel que les compétences de médiation indispensables, néanmoins, il n'échappait pas à la hiérarchisation des concepts (Navarro & Benayoun, 2016). Des inconvenances similaires ont été rencontrées dans les pays germanophones où le terme *sprachmitteler* a été remplacé par celui de *dolmetscher* perçu comme plus professionnel et impliquant la dimension culturelle, et non seulement linguistique (Pöchhacker, 2008). L'ancienne désignation anglo-saxonne *community interpreter* (interprète communautaire) présentait un autre problème. En effet, l'interprète dans cette optique était associé à une communauté (des migrants) alors qu'il n'en est pas toujours son représentant ni son membre, mais qui lui appartient plutôt, temporairement comme un visiteur (*guest*) (Angelelli, 2008). L'étiquette d'*interprète social* désignait uniquement le domaine social, l'interprète judiciaire ou médical – témoignait des mêmes difficultés, et s'appuyait plus sur l'exclusion que sur l'inclusion des contextes multiples. L'interprète de proximité renvoie à la famille, les voisins, les proches, ce qui fait penser aux interprètes *ad hoc*, « recrutés » spontanément pour assurer le travail sans aucune formation professionnelle. Enfin, la fameuse discussion : interprétation ou interprétariat (Seleskovitch, 1985) laisse apparaître les différentes connotations de ces deux termes introduits à une époque dans les dictionnaires français.

Le terme *interprétariat*, condamné sans équivoque par D. Seleskovitch dans son article de 1985 (p. 19), comme un *barbarisme que rien ne justifie étymologiquement*, est critiqué pour sa création artificielle avec le même suffixe que le mot *secrétariat*. Mais l'erreur impardonnable est ici de restreindre les opérations traduisantes à un simple décodage linguistique, de les dérober alors à l'interprétation du *sens*. Enfin, l'interprétation, étiquette adoptée dans le monde francophone, souligne le côté dynamique de l'activité en cours (Navarro & Benayoun, 2016) ; activité de compréhension et puis de réexpression du *sens* en conformité avec les règles de la langue-cible, se situant au niveau discursif et non linguistique (Seleskovitch, 1985) (Seleskovitch & Lederer, 2001). Le seul défaut de ce terme en français est son caractère polysémique (Ladmiral, 2010) qui crée souvent la confusion parmi les non-spécialistes du domaine qui, en entendant le mot *interprétation* l'opposent à celui de *traduction*. En effet, les profanes ont tendance à déduire que la traduction est précise et fidèle, *mot pour mot*, alors que l'interprétation présenterait une version du texte modifiée librement par l'interprète¹²⁸. Le terme *interprétation* existant déjà en langue française dans les domaines tels que la sémantique ou la musique (Ladmiral, 2010), il est primordial de lui donner une précision sans équivoque pour désigner une activité professionnelle émergente. Nous parlons donc désormais d'*interprétation en service public (ISP)*, qui désigne la multitude des services, contextes et lieux d'intervention impliqués, ou bien d'*interprétation-médiation (IM)*, qui met en valeur la nature dichotomique des activités mises en place. Les professionnels de ce métier portent ainsi le nom d'interprète en service public ou d'interprète-médiateur.

Le choix de l'intitulé du métier est une étape incontournable du processus de professionnalisation de ceux qui l'exercent ; processus qui, dans ce cas, n'est toujours pas accompli.

1.6.La normalisation du métier

La désignation d'*interprète en service public* a été créée pour nommer un métier déjà existant et ancré dans le système socio-économique. Néanmoins, le terme en soi n'est pas

¹²⁸ Dernièrement (janvier 2020), cette idée reçue nous a été confirmée par un groupe de 120 lycéens français lors d'un cours d'anglais LVA. En effet, à peine 2 élèves sur 120 ont répondu que la différence entre l'interprétation et la traduction était fondée sur leur mode, oral ou écrit, et non sur le degré d'affinité avec le texte-source. Le cours en question portait sur le multiculturalisme en Grande Bretagne et les problèmes que l'interprétation imposait à des enfants bilingues issus des familles des migrants. L'anglais connaît également deux formes distinctes : *interpreting* – présentant les mêmes qualités que l'interprétation en français, et *translation* pour désigner les opérations réservées à l'écrit, ce qui rend cette discussion pertinente tant en anglais qu'en français.

suffisant pour la reconnaissance de cette profession, ni du point de vue légal ni du point de vue administratif. Cette étape n'a été franchie que récemment, en 2014, avec la création de la norme ISO 13611:2014 définissant *l'interprétation en milieu social* et diffusant des consignes de bonnes pratiques dans ce milieu (ISO, 2020) :

L'ISO 13611 :2014 concerne l'interprétation en milieu social en tant que profession et non en tant que pratique informelle comme l'interprétation effectuée par des amis, des membres de la famille, des enfants ou d'autres personnes ne possédant pas les compétences et les qualifications spécifiées dans l'ISO 13611 :2014 ou ne suivant pas le code de déontologie approprié.

Le document sépare clairement l'activité professionnelle des pratiques d'interprétation *ad hoc* effectuées par des personnes de proximité (famille, enfants). Cette distinction se fait également à travers une formation spécialisée, pouvant prendre de formes différentes. La norme stipule qu'un interprète qualifié devrait remplir au moins un de critères suivants (INTERPRET, 2020) :

- Être titulaire d'un diplôme reconnu en interprétation délivré par un établissement d'enseignement supérieur ou d'un certificat de formation reconnu en interprétation ;
- Être titulaire d'un diplôme reconnu dans tout autre domaine délivré par un établissement d'enseignement supérieur et posséder deux années d'expérience continue en interprétation ;
- Détenir une attestation de compétences en interprétation et de l'expérience en interprétation ;
- Être membre d'un registre national d'interprètes avec des critères de qualification clairs ;
- Posséder cinq années d'expérience continue en interprétation dans les cas où les conditions ci-dessus ne peuvent pas être remplies ;
- Attestation de formation continue.

Dans l'idéal, l'interprète devrait donc disposer d'un *diplôme reconnu en interprétation délivré par un établissement d'enseignement supérieur*. Le problème qui persiste est pourtant le nombre très limité de formations diplômantes dans ce domaine. En France, jusqu'à présent nous pouvons en compter quatre : le DU Médiateur-Interprète dans les Services Publics à l'Université de Paris (Paris Diderot), le DU Pratique professionnelle de l'interprétation de service public de l'ESIT, le DU Pratiques de médiation et de traduction en situation transculturelle à l'Université de Paris (Paris Descartes), et le DIU « Hospitalité, Médiations, Migrations » à l'INALCO. La mise en place de ces diplômes universitaires constitue un grand pas vers la professionnalisation des interprètes en service public. Cela est toutefois loin de combler les besoins du marché inondé par des interprètes non qualifiés. Ces problèmes sont liés à un nombre de facteurs différents.

En effet, malgré le degré élevé de complexité du métier, le statut social et économique des interprètes-médiateurs est toujours considérablement plus bas que celui des interprètes de conférence. La pénurie de normes et de codes professionnels cohérents, le nombre limité de formations spécialisées, en comparaison avec les besoins que génèrent des multitudes de langues et cultures, souvent minoritaires ; une absence de culture du métier bien définie et des conditions de rémunération peu lucratives (Angelelli, 2008) (Ladmiral, 2010) (Navarro & Benayoun, 2016). Tous ces éléments constituent un cercle vicieux en ISP provoquant le retard de son développement par rapport à l'interprétation de conférence (Mikkelson, 1996) (Navarro & Benayoun, 2016) (Angelelli, 2019). Comme le met évidence M. Lederer (2010, p. 39)

Les interprètes de service public ont en général affaire à des langues de petite diffusion, avec la conséquence qu'ils n'ont pas suffisamment de travail pour vivre uniquement du métier d'interprète, ce qui ne les incite guère à se former.

En effet, la fluctuation rapide des vagues migratoires est le paramètre ultime régulant le marché de l'interprétation. Par conséquent, la demande des interprètes en une langue à *faible diffusion* peut changer très rapidement. Ceci provoque premièrement un recrutement frénétique des locuteurs de cette langue, puis une pénurie de travail une fois la vague de migration de cette région épuisée. Le caractère instable de l'embauche et la facilité à décrocher un poste uniquement grâce à ses connaissances linguistique lors des urgences migratoires ne motivent pas les interprètes à investir du temps dans les formations. De telles formations spécialisées restent donc en nombre très restreint et de nombreux interprètes se retrouvent à pratiquer sans diplôme (Angelelli 2008) (Ortega Herraéz & Foulquié Rubio, 2008) (Navarro & Benayoun, 2016).

La profession d'interprète en service public est née des besoins immédiats de la société multiculturelle et multilingue d'aujourd'hui. Pour normaliser une *activité qui s'est construite empiriquement* (Navarro & Benayoun, 2016, p. 171), il est donc essentiel d'établir un cadre théorique en se nourrissant des réflexions pragmatiques alimentées par la pratique du terrain (Ortega Herraéz & Foulquié Rubio, 2008) (Donovan, 2010) (Angelelli, 2008, p. 155) :

A characteristic of a profession is the access to a body of knowledge shared by its members. This body of knowledge is constituted by theories and research that, in turn, inform pedagogy. When discussing professionalism and meeting minorities' linguistic needs, in the United States the issue of education – which lies at the basis of any profession – has been almost overlooked and has always been subordinated to the market needs. Logistical questions directed to conducting training take priority over questions that are

designated to understand what a well-rounded education of interpreters may look like and how it would account for differences in settings where interpreters work.¹²⁹

Les besoins changeants du marché de l'interprétation sont donc placés avant ceux liés à la formation des interprètes et faisant des efforts de normalisation de la profession. Pour autant, le milieu académique contribue aux avancées du domaine à travers des recherches appuyées sur des données empiriques et des observations des pratiques. Quelle place occupe la recherche liée à la communication non-verbale au sein de l'écosystème de l'ISP (Navarro, 2020b).

2. Le non-verbal en ISP – naissance d'une curiosité

Les chercheurs en ISP affirment de plus en plus la nécessité de s'intéresser à des paramètres non-verbaux des échanges interprétés. Néanmoins, cet aspect occupe une position inconfortable dans la littérature scientifique. En effet, le non-verbal est mentionné selon tel ou autre point de vue dans la majorité des publications scientifiques en ISP, et pourtant sa place n'est jamais centrale. Inclus parmi de nombreux paramètres à prendre en compte, le non-verbal occupe en moyenne un paragraphe par texte, quelle que soit la longueur de la publication, qu'il s'agisse d'articles quelques pages, ou d'ouvrages entiers. Comment expliquer cette disproportion ?

La première raison semble être liée au développement historique de l'ISP. Comme nous l'avons montré dans les sections précédentes, il a fallu des années pour passer du paradigme d'un interprète transparent à celui de l'interprète visible, possédant un corps qui communique dans l'espace social. A cause d'une forte influence de la recherche en interprétation de conférence, étant plus avancée et plus alimentée, les chercheurs en ISP tentaient au départ de combler les lacunes méthodologiques et théoriques en transposant les écrits élaborés pour l'interprétation de conférence ou l'interprétation juridique. Les essais d'appliquer le cadre théorique provenant d'un autre terrain de recherche ont donné néanmoins un effet contraire à ce qui était prévu. Au lieu de faire avancer le domaine de la recherche en ISP en s'appuyant sur ses propres contextes, contraintes et défis, cela a porté préjudice à son développement en proposant des solutions non adaptées, comme ce fut le cas de l'étiquette de *neutralité*.

¹²⁹ « Ce qui caractérise une profession c'est l'accès à l'ensemble du savoir partagé par ses membres. Ce savoir est constitué des théories et des recherches qui, à leur tour, enrichissent la pédagogie. Quant à la professionnalisation et la réponse aux besoins des minorités linguistiques, le problème d'éducation aux États-Unis, qui se situe à la base de toute profession, a été souvent négligé, toujours subordonnée aux besoins du marché. Les questions logistiques concernant l'organisation de la formation prennent une place prioritaire par rapport aux questions désignées pour comprendre à quoi ressemblerait une éducation bien-équilibrée des interprètes et comment elle pourrait prendre en compte les différents contextes d'intervention des interprètes. » [Nous traduisons.]

De surcroît, vu les problèmes toujours non résolus de normalisation du métier et de formation des interprètes, il est vrai que les chercheurs en ISP disposent déjà de toute une palette de sujets à étudier ; sujets qui doivent être traités rapidement afin de faire avancer le domaine et de résoudre ses problèmes urgents, comme la normalisation ou la formation des interprètes notamment. Une faible reconnaissance professionnelle des interprètes en milieu social et médical entrave également l'accès à des données empiriques. Méfiance de la part des professionnels de santé, de la santé mentale, considération de l'interprète comme « le mal nécessaire » et non un allié qualifié pour assurer une communication efficace ; tous ces facteurs, en sus des réglementations liées à la confidentialité des services concernés, empêchent les observations directes sur le terrain et la construction des corpus écologiques (Krystallidou, 2020).

Toutes ces variables contribuent au fait que les chercheurs traitent le non-verbal comme un problème secondaire, voire marginal, en ISP, même si dans d'autres pôles de recherche académique, on y consacre déjà des études entières, comme c'est le cas dans l'acquisition du langage (Colletta, 2004) (Colletta, Millet, & Pellenq, 2010) (Goldin-Meadow, 2000) (Batista, 2012), de l'enseignement des langues étrangères (Tellier, 2006) (Gullberg, 2008) (Azaoui, 2014) ou de l'analyse du discours politique (Calbris, 2001).

Les premières publications qui ont placé le non-verbal au cœur de la recherche en interprétation ont commencé avec F. Poyatos (1987) (1997) qui a analysé les problèmes de visibilité de l'interprète et a tâché d'élaborer le premier classement des gestes que ce professionnel met en œuvre dans sa pratique. Certes, l'approche originale de F. Poyatos a éveillé la curiosité des chercheurs qui peu à peu se sont tourné vers cette problématique et désormais mentionnaient les questions du non-verbal dans leurs publications. Néanmoins, ils le faisaient de manière furtive. Il fallut encore plus d'une décennie pour réaliser des premières recherches empiriques.

En (2008) S. Rennert a mené la première étude expérimentale sur l'impact de la visibilité et du contact visuel avec l'orateur sur la qualité de l'interprétation de conférence. Cette expérience a été suivi par des études sur les éléments non-verbaux en interprétation de conférence (Adam, 2011) (Galhano-Rodrigues, 2007) et en interprétation consécutive (Boll, 2016), poursuivies par la thèse de doctorat de E. Zagar et ses travaux sur les gestes de l'interprète en cabine (Zagar Galvão, 2013) (Galhano-Rodrigues, Zagar Galvão, & Cruz-Santos, 2019) (Zagar Galvao, 2020). L'usage des gestes a désormais gagné sa place dans les

ouvrages généraux consacrés à des pratiques d'interprétation (Pöchhacker, Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies, 2015) (Salaets & Brône, 2020) (Pöchhacker, 2020).

Enfin, lors de ces dernières années, des études théoriques (Miletich, 2015) et empiriques (Krystallidou, 2017) (Krystallidou, 2020) ont pavé la voie à la recherche sur le non-verbal en interprétation médicale, respectivement aux États-Unis et en Belgique. La liste des travaux reste néanmoins très restreinte, compte tenu du peu d'études appuyées sur des corpus qui incluaient majoritairement des recherches sur les gestes en interprétation de conférence. C'est pourquoi la place de éléments non-verbaux en ISP et la perspective multimodale restent dans ce domaine toujours assez peu documentées.

2.1. Les valeurs communicationnelles du corps en ISP

Naturellement installés lors de la communication en face-à-face, les gestes constituent une partie inhérente de toutes les interactions verbales en service public. Néanmoins, leur importance va varier considérablement d'un contexte à l'autre (Navarro & Benayoun, 2016). Quasi inaperçus en interprétation juridique ou lors des entretiens standardisés à l'OFII, ils deviennent essentiels lors des consultations médicales (Angelelli, 2004) (Krystallidou, 2020) ou de santé mentale. En fonction de la proximité des langues-cultures en contact (Ortega Herraes & Foulquié Rubio, 2008), l'usage de gestes permettra de créer une affinité et d'établir un contact plus direct, ou bien entravera la communication et risquera de fâcher une des parties avant même que l'interaction n'ait commencé. En effet, différentes distances sociales admises chez les interactants (Hall, 1966), des règles du toucher aux jeux de regard (Axtell, 1991) en passant par les rituels communicationnels de politesse (Morris, Collett, Marsh, & O'Shaughnessy, 1979) (Kita, 2009), propres à chaque culture et aire géographique, tout peut intervenir en situation d'immédiateté : un geste involontaire ou un simple sourire.

Ces comportements non-verbaux signifiants, voire décisifs, pour le déroulement de l'interaction, s'avèrent très importants lors d'entretiens avec enregistrement audio. Pourquoi s'intéresser à des productions visuelles quand le canal les transmettant est obstrué ? Imaginons une situation suivante : un requérant bulgare se présente à un entretien auprès de l'OFII (Chwalczuk, 2019). L'OP¹³⁰ commence l'interview avec une série de questions simples : nom, prénom, âge, lieu de naissance. « Êtes-vous né à Sofia ? » Le demandeur secoue la tête sans dire un mot. Une fraction de seconde plus tard, l'interprète verbalise la réponse « Oui »,

¹³⁰ Officier de protection.

provoquant étonnement chez l'OP : « Comment-ça *oui*, il vient de dire *non* avec sa tête ! ». En effet, dans la culture bulgare et albanaise, les gestes de la tête exprimant la confirmation et la négation sont inversés par rapport à leur usage occidental. Leur signification est donc contre-intuitive pour les locuteurs français. Laissée sans commentaire, une telle différence culturelle, risque de s'avérer lourde de conséquences : en l'occurrence, si la demande du requérant est rejetée, celui-ci peut contester la qualité de l'entretien et de son interprétation en s'appuyant sur la trace audio. L'absence du message verbal comblée avec un geste ouvre alors une voie à des interprétations différentes. Autrement dit, l'interprète risque d'être convoqué pour faute professionnelle si le requérant décide d'utiliser l'enregistrement pour faire réexaminer son dossier. Ainsi, l'usage du non-verbal devient un paramètre non négligeable, ou même décisif de cette communication particulière.

2.2. Ethos et rôle des premières impressions

Les recherches en sciences cognitives prouvent sans équivoque que le cerveau humain traite les *stimuli* visuels plus rapidement que les *stimuli* verbaux (Childers, 1985) (Kiat & Belli, 2018) (Potter, Wyble, & McCourt, 2013) cf. (Khaneman, 2012). Pour illustrer cette différence, à l'instar de D. Bouvet (1997, p. 67), nous pouvons nous appuyer sur l'exemple de ces panneaux routiers présentés dans la Figure 29.



Figure 29 : Traitement cognitif des signes visuels et verbaux – panneaux routiers

En effet, l'usage privilégié des signes iconiques par rapport à des messages verbaux sur les panneaux routiers. Ceci est conditionné non seulement par le fait que ces premiers n'exigent pas de décodage linguistique par les chauffeurs allophones, mais également car ils sont compris quasi immédiatement¹³¹ par les automobilistes dans une situation où le réflexe joue un rôle

¹³¹ Selon les chercheurs de MIT, la compréhension des *stimuli* visuels complexes peut être accomplie en seulement 13 ms (Potter, Wyble, & McCourt, 2013).

primordial. Ce traitement cognitif aisé des signes iconiques est selon D. Bouvet (1997, p. 67) transposé sur l'usage des gestes :

(...) Les signes gestuels ont sur les mots vocaux les avantages que présente le panneau qui recourt au dessin d'une courbe : s'ils ne délivrent pas directement leur signification, celle-ci est facilement mémorisée grâce aux liens de motivation existants entre les signes et leur dénotation.

Les éléments visuels servent également à élaborer les premières impressions (Garcia Becerra, 2012), composant essentiel de toute interaction sociale. A l'instar des recherches en psychologie (Zebrowitz, et al., 2012) (Gunaydin, 2017), nous savons qu'un coup d'œil sur les traits de visage, la silhouette, ou les vêtements de quelqu'un suffit pour construire un jugement sur sa personnalité. Les premières impressions non seulement déterminent l'attitude envers la personne, mais ont également tendance à persister à long terme même si l'individu prouve ne pas être ce qu'il semblait au premier regard. En effet, le cerveau humain a besoin de catégoriser son entourage, d'organiser la multitude d'informations et les ressentis qu'il reçoit. D'où, les conclusions hâtives concernant l'intelligence ou l'amabilité d'une personne en raison de ses apparences. Par conséquent, une fois ce premier jugement construit, il est difficile de l'éliminer puisque le processus mental qui consiste à rattacher une personne à une autre catégorie que celle associée de prime abord, exige un effort psychologique supplémentaire. Il ne s'agit pas ici d'une discrimination sur le plan culturel, mais d'un simple mécanisme cognitif qui existe chez tous les êtres humains.

Au-delà de ce paramètre, il faut citer l'ethos que J-M. Benayoun (2017) définit comme *tous les signes apparents d'un individu qui nous permettent de construire un être social*, alors l'image que la personne construit par ses habits, son genre, son âge ou sa couleur de peau. En ISP, comme dans toute interaction sociale, les apparences constituent le premier marqueur identitaire. Dans la majorité des cas, les interprètes se déplacent seuls d'un lieu d'intervention à un autre, ils ne portent pas d'uniformes quelconques, ne disposent pas de badges confirmant leur statut, n'ont pas de code vestimentaire strict ni homogène à part peut-être une tenue sobre et professionnelle (Pointurier, 2016). Par opposition à une blouse de médecin ou à une toge d'avocat, l'interprète ne possède donc pas d'attributs visibles de sa profession. C'est pourquoi, c'est sur lui que repose tout le poids de se positionner en tant que professionnel impartial, indépendant et en dehors de la dynamique, parfois conflictuelle, susceptible de se tendre entre les deux parties. Ce travail n'est pas toujours évident. Effectivement, les traits visuels tels qu'être une jeune femme, porter une barbe ou le voile peuvent inspirer la confiance ou la méfiance de la part des usagers ou des institutionnels. Ainsi, par exemple, la ressemblance

physique de l'interprète à un usager peut conduire à des amalgames. Ceci à son tour peut entraîner une certaine dépréciation du rôle d'interprète par l'institutionnel ou éveiller des demandes de complicité de la part de l'usager. En l'occurrence, de commentaires tels que « Veuillez bien à mon dossier ! » ou « Pensez-vous que je devrais accepter cette offre ? » ne sont pas rares à l'intention des interprètes. Tout cela, en conséquence d'un jugement immédiat de ses apparences.

3. Les gestes en ISP à la lumière des études gestuelles

Les productions *statiques*, comme les appellerait J. Cosnier (1977), ou l'ethos, si l'on évoque le terme proposé par J-M. Benayoun (2017), ne constituent pourtant que le sommet de l'iceberg lorsqu'il s'agit des interactions interprétées en service public. Comme toute interaction exolingue, celle en ISP provoque l'usage fréquent de gestes. Leur abondance face à une barrière linguistique a été examinée par de nombreux auteurs associés aux *Gesture Studies*, qui prouvent que les personnes produisent d'une manière intuitive plus de gestes en s'adressant à des étrangers. C. Ferguson (1981) observe par exemple que, face à des locuteurs allophones, les énonciateurs tendent à produire un discours simplifié et exagéré, riche en gestes, semblable à la façon dont on communique avec des petits enfants, ce que l'auteur appelle *foreigner talk*.

La fréquence d'usage des gestes est aussi naturellement corrélée au niveau de complexité du message à transmettre. Ainsi, plus le contenu du discours est complexe, plus abondants seront les gestes accompagnant son explication (De Ruiter, 1998), (Krauss & Hadar, 1999), (Alibali, Kita, & Young, 2000), (Morsella & Krauss, 2004), (Melinger & Kita, 2007). Ce processus sera donc mis en place par exemple pendant les séances de psychothérapie, lorsqu'il s'agit de verbaliser des concepts abstraits ou liés aux émotions, ou dans le saisi des récits de vie de migrants où le manque d'équivalents de certains phénomènes socio-culturels provoque l'usage des métaphores ou des périphrases.

3.1. L'usage des gestes face aux sujets tabous

Ces dernières seront aussi fréquemment utilisées par pudeur. En effet, dans certains contextes sociaux les productions non-verbales peuvent remplacer les mots considérés comme impolis ou relevant d'un tabou. Cette pratique intuitive et populaire qui consiste à substituer des expressions verbales au profit de productions visuelles, le plus souvent des *emblèmes* ou des gestes *iconiques* (Brookes H. , 2014), provient du fait que l'on attribue plus de poids à ce qui est *dit* et non à ce qui est transmis à travers les gestes dans l'interaction sociale (McNeill

1992) (Kendon, 1995) (Brookes H. , 2014). Les notions qui provoquent l'élaboration des *emblèmes* à cause de leur caractère obscène ou intime relèvent le plus souvent des caps naturels de la vie, tels que la naissance, les rites d'initiation, le mariage, le décès ou sont liés au fonctionnement du corps humain, comme les maladies, les menstruations ou les rapports sexuels (Kita & Essegbey, 2003) (Agyekum, 2002) (Burridge, 2006) (Napoli & Hoeksema, 2009) (Brookes H. J., 2011). En transposant ces observations sur le cadre de l'ISP, on voit par exemple le geste *iconique* de *ventre arrondi* à la place du mot *enceinte*.

Les mots difficiles seront également remplacés par gestes dans un autre contexte, celui des récits de violence physique ou de tortures subis par les usagers. Les énoncés verbaux ayant un caractère définitif, ayant le pouvoir de matérialiser et institutionnaliser les choses, les victimes de violence recourent souvent aux gestes pour décrire leurs expériences. Cette impuissance psychologique face à la mise en mots peut avoir un impact colossal dans le contexte juridique (Gile, 2010, p. 52) :

Pour citer qu'un exemple, pour des raisons culturelles, une victime de viol ne pourra pas toujours décrire en des termes suffisamment directs et précis les actes qu'elle a subis, et si l'interprète n'a pas de possibilité d'aller au-delà de ses euphémismes, le risque de déni de justice est réel.

De tels exemples illustrent comment l'interprète est parfois incité à lire entre les lignes, mobilisant non seulement la compréhension des informations linguistiques, mais aussi celles relevant du *hors-langue*.

3.2. La déverbalisation au prisme des études cognitives

Les arguments favorables à l'usage des gestes trouvent également leur place au sein-même de la *Théorie du Sens* (Seleskovitch & Lederer, 2001), à l'instar de laquelle on distingue trois étapes universelles (Lederer, 2010) du processus d'interprétation. Le premier stade est celui de la compréhension du message-source, et donc du saisi du sens. Il est suivi par la *déverbalisation* des éléments sémantiques compris qui implique un détachement des mots employés. Enfin, la dernière opération est celle de reproduction du discours, de la formulation en langue-cible. Nous supposons que les productions non-verbales interviennent à chacun de ces stades.

Lors de la première phase, les gestes qui accompagnent le discours en langue-source facilitent le saisi des informations décrites puisqu'ils permettent de *comprendre* voire même de *mémoriser* des mots. Ensuite, grâce à l'usage des *stimuli* visuels, l'interprète est en mesure de

déverbaliser les informations plus facilement, puisqu'ils font le lien avec son imagerie mentale (McNeill, 2005) et avec ses ressources cognitives mobilisant d'autres dimensions que celle du langage : les sentiments vécus ou l'expérience personnelle, par exemple. Comme l'observe D. Bouvet, *toute appropriation du sens se réalise à travers l'expérience corporelle* (1997, p. 61)

Le mouvement du corps humain, la manipulation des objets et les interactions perceptives produisent des modèles récurrents (*recurring patterns*) hors desquels notre expérience serait chaotique et incompréhensible.

En même temps, puisque les mêmes éléments sémantiques sont transmis simultanément à travers les canal verbal et visuel, l'illustration des énoncés par les gestes met en place une sorte de double codage (Ducharme & Fraisse, 1965), (Paivo, 1969), en stimulant ainsi le processus de mémorisation (Cook & Goldin-Meadow, 2006), (Cartmill, et al., 2013), (Novack, Goldin-Meadow, & Woodward, 2015) (Aussems & Kita, 2017).

Enfin, la dernière phase d'interprétation consiste à se rappeler et à reformuler verbalement un contenu sémantique mémorisé plus tôt, ce qui est proche d'une tâche classique dans les protocoles expérimentaux proposés par les chercheurs en *Gesture Studies*. Selon ces derniers, l'usage des gestes lors de la reproduction d'un récit est un processus naturel et favorable à la recollection de détails (Cook, Mitchell, & Goldin-Meadow, 2008), (Cook, Yip, & Goldin-Meadow, 2010).

De surcroît, les recherches empiriques en psycholinguistique cognitive (Goldin-Meadow, Nusbaum, Kelly, & Wagner, 2001), (Gillespie, James, Federmeier, & Watson, 2014) prouvent que la mise en place des gestes accompagnant la production orale permet de décharger la mémoire opérationnelle. A l'instar des travaux de D. Gile (2009), sur les modèles d'efforts¹³² en interprétation, nous savons que l'interprète travaille souvent aux marges de ses limites de capacités de traitement, ce qui est décrit sous le nom de *l'hypothèse de corde raide*. C'est pourquoi il est important de prendre en considération toute technique permettant d'optimiser la consommation des ressources cognitives.

¹³² Les modèles d'efforts de D. Gile se sont inspirés des travaux de D. Khaneman sur les systèmes cognitifs 1 et 2, décrits dans l'ouvrage *Thinking, Fast and Slow* (2012).

3.3. La clé de la confiance

La maîtrise des éléments non-verbaux constitue également un élément important pour établir une relation de confiance avec les usagers et les représentants du service public. Comme le décrivent E. Navarro et J-M. Benayoun (2016, pp. 176-177)

L'installation de cette relation passe principalement par la mise en œuvre de trois données : la conscience de l'interaction d'unités linguistiques et non-verbales, la maîtrise d'éléments implicites, sous-entendus, dont certaines relèvent de l'éthos, et enfin de la description « transparente » de ce qui est en cours.

Ainsi, les usagers peuvent se servir des traits non-verbaux comme points de repère permettant de « surveiller » l'interprétation, c'est-à-dire d'estimer son affinité avec le discours original. Certes, le sens de paroles en langue-source n'est pas immédiatement accessible aux usagers, même si parfois ils arrivent à saisir des mots isolés ou certaines expressions courantes employées par l'institutionnel (Lecocq, 2018). Néanmoins, l'observation du comportement physique des interactants leur permet d'élaborer certaines hypothèses par rapport au contenu du discours. Le moindre regard ou la moindre mimique faciale, sourire ou grimace, ouvre la voie à des suppositions sur le caractère positif ou négatif du message. La forme ou l'ampleur du geste fournissent à l'utilisateur des moyens de décoder les traits de l'objet décrit. Le regard dirigé vers une personne ou les gestes *déictiques* de pointage constituent des indices suffisants pour comprendre quel est l'objet de conversation, même s'il n'est jamais nommé. Tous ces éléments contextuels et non-verbaux sont mis à disposition des allophones. Grâce à leur transparence et leur universalité¹³³, ils garantissent donc l'accès immédiat à une certaine partie du contenu sémantique, en permettant d'inclure l'utilisateur dans la communication.

Nous pouvons supposer que plus l'énonciateur est expressif, plus il est facile pour le destinataire de comprendre son discours. En suivant ce raisonnement, si l'interprète réussit à intégrer les éléments non-verbaux dans son discours, cela rendra sa prestation plus proche du discours-source, puisqu'elle recrée le caractère multimodal de l'énoncé original. Certes, il ne s'agit pas ici d'inciter les interprètes à produire une sorte de pantomime artificielle, néanmoins, il est important d'agir à travers le discours académique pour leur accorder la liberté de se servir de leurs corps, indispensable pour rendre compte des éléments non-verbaux signifiants.

¹³³ Certes, tous les gestes ne sont pas universels. Comme cela fut mentionné dans les chapitres précédents, certains gestes, tels que les *emblèmes*, sont des productions non-verbales culturellement codées. Leur usage et leur interprétation vont donc varier selon la communauté linguistique.

En observant les interactions interprétées, il est facile de noter que lors de longues répliques en langue étrangère, les usagers ont tendance à se retirer symboliquement de la conversation : ils adaptent une posture passive, se tiennent à l'écart, comme s'ils attendaient une invitation à rejoindre le dialogue. Cette dynamique, excluant toujours une partie de l'échange sur la base de critères linguistiques, perturbe le contact. En effet, l'interprète doit à chaque fois solliciter l'attention du migrant qui sans cela reste « en veille ». Le regard direct vers l'allophone ou des gestes produits à son adresse permettent d'éviter cette perte de temps et d'énergie. Le migrant n'a pas besoin d'attendre d'être sollicité puisque son attention est captivée même lors des passages en langue étrangère. Les gestes mis en place en ISP peuvent donc avoir une valeur *inclusive*. En effet, grâce au double codage lié à l'usage des productions non-verbales, l'usager-migrant peut suivre le discours allophone en direct, et sans le décalage dû à l'interprétation.

Sachant que les gestes de l'institutionnel permettent de deviner les grandes lignes de son énoncé, l'interprétation dans la langue d'arrivée a le pouvoir de compléter et de *valider* ce que le migrant a déjà compris. Une telle convergence entre les éléments visuels saisis dans un premier temps et leur explication verbale postérieure confirme alors aux yeux de l'usager que l'interprète rend le discours-source de manière fidèle, ce qui est indispensable pour la création du lien de confiance. Le moindre élément non-verbal provoquant une suspicion à l'adresse de l'interprète peut mener à l'échec de la prestation et à la rupture de la communication.

3.4. L'évolution du paradigme

L'évolution de la réflexion autour de l'interprète en service public se traduit par la modification de l'image symbolique qui lui est associée. En effet, sur les schémas représentant l'interaction en ISP, l'interprète passe d'un statut *invisible* à *visible* : il apparaît. On reconnaît symboliquement son existence, sa corporéité et donc son pouvoir d'agir. C'est à ce moment précis que la profession, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est née. Par la suite, l'interprète subit un rejet au sein des acteurs, banni aux extrémités de la boule communicationnelle comme un *tiers*, encore douteux, qui disposerait de certaines compétences le rendant utile, voire indispensable, mais non encore digne de *confiance*. On lui accorde enfin une place à la table métaphorique (ou parfois même physique) des autres interactants. Élevé au rang d'acteur, il acquiert la légitimité d'exploiter pleinement ses compétences : il devient l'interprète-médiateur.

A travers cette image, on comprend mieux la longueur du parcours que l'interprète a suivi pour parvenir au cœur de l'opération de communication¹³⁴. Or, il faut observer que malgré la perception de la profession d'interprète en service public par les profanes, et même par certains des interprètes qui exercent leur métier sans aucune formation, le travail académique est en retard par rapport à la recherche scientifique. Même si le paradigme d'interprète en service public a largement évolué, en partant d'un interprète-machine, neutre, invisible et déshumanisé, jusqu'à l'interprète-acteur de la communication, certains le perçoivent toujours comme un intrus qui devrait limiter sa prestation à un simple transcodage linguistique. Au sein-même des professionnels du métier, on croise encore certains qui essayent de suivre les anciens conseils à la lettre, sans se poser de questions sur leur applicabilité à des situations communicationnelles réelles en service public. Paradoxalement, d'autres encore, en parlant de leur pratique, dissimulent qu'ils ne suivent pas de conseils obsolètes ou de guides de *bonnes pratiques* non adaptés, de crainte d'être critiqués pour manque de *professionnalisme*. Constamment confrontés au jugement des institutionnels d'un côté, et *surveillés* par les usagers, de l'autre, ils doivent jongler avec des compétences, des attitudes et des positions différentes dans l'objectif inatteignable de toujours satisfaire toutes les instances. L'échange avec certains institutionnels ouvre alors une boîte de Pandore. En effet, de nombreux professionnels du service public ne connaissent guère les contraintes du métier d'interprète, ce qui les pousse à donner de mauvais conseils ou à dresser des exigences éminemment contradictoires (« Convainquez-le de signer ce document, mais interprétez exactement ce que je dis »). Il ne suffit pas de produire des représentations schématiques afin d'appuyer des théories de plus en plus complexes, la reconnaissance et la compréhension du métier ne seront réalisées qu'à travers un changement de tout l'écosystème de l'ISP (Navarro, 2020a), en impliquant tant les interprètes que les professionnels de divers domaines avec qui ils collaborent.

4. Étudier la dimension non-verbale de la ISP

Cette évolution du paradigme d'interprète, lui attribuant progressivement une place de plus en plus importante parmi les acteurs des échanges en service public, implique également la reconnaissance du fait que ce participant, visible et physiquement présent dans l'espace partagé, communiquera non seulement par la voix, mais également avec son corps. Une telle perspective nous amène à étudier les interactions interprétées par le prisme de la multimodalité,

¹³⁴ Ce changement conceptuel s'exprime entre autres à travers le terme *communication interprétée* introduit par E. Navarro (2020b).

en prenant en compte les productions verbales et non-verbales des interlocuteurs. Comme nous l'avons vu, la tendance globale qui vise à privilégier les services à distance, notamment à travers les vidéoconférences, incite des chercheurs de nombreuses disciplines à se pencher sur l'impact des variables visuelles et corporelles sur l'efficacité de la communication. Simultanément, le développement constant et une plus grande accessibilité des outils d'étude des corpus (Kübler, 2015), multimodaux également, rendent possible l'application de nouvelles perspectives d'analyse de problématiques qui jusqu'à présent n'étaient traitées que sur le plan théorique. Ces deux courants de recherche actuelle se reflètent également dans les études d'interprétation qui notent ces dernières années une hausse considérable de publications consacrées à l'analyse des variables non-verbales inhérentes au processus d'interprétation en présentiel. C'est pourquoi, notre objectif est de mener une étude préliminaire de ce paramètre, en nous appuyant sur un questionnaire et des entretiens individuels conduits auprès des interprètes professionnels attachés à une association fournissant des services variés d'interprétation et de traduction. Cette opération vise à découvrir comment les interprètes perçoivent eux-mêmes la place de la dimension non-verbale de la communication dans leur travail et l'usage qu'eux et leurs interlocuteurs font de leurs corps lors des échanges en service public. Les résultats de cette étude de *perception* seront ensuite comparés à l'analyse de la *production* multimodale des participants aux échanges communicationnels interprétés, examinée grâce au corpus des enregistrements vidéo illustrant les interactions dans des services publics variés. Les sections suivantes seront consacrées à la description de l'organisme partenaire qui nous a mis en contact avec les interprètes y affiliés et à la présentation des résultats du questionnaire et des entretiens menés avec ces professionnels.

4.1. Caractéristique de l'organisme partenaire de l'étude

L'organisme partenaire que nous avons sollicité pour cette recherche est ISM Interprétariat, association loi 1901 à but social et non lucratif. Créé à Paris en 1970, c'était le premier service offrant l'interprétation en milieu social en France, mis en place afin de favoriser l'accueil des travailleurs migrants au sein de la société française. Le sigle ISM représentait initialement *Inter Service Migrant*, ce qui désignait ses principaux usagers. L'association offre des prestations d'interprétation par déplacement, par téléphone et, depuis 2017, par vidéo¹³⁵.

¹³⁵ L'inauguration de ce service a eu lieu 2017 suite à l'extension des locaux du siège de l'Association et des travaux comprenant l'installation de 13 cabines insonorisées et d'une salle de réunion dotées de l'équipement vidéo indispensable.

Au-delà de ces activités, ISM propose des services de la traduction, d'écrivain public, d'informations juridiques, de sensibilisation et de formation. La principale mission de l'organisme, conformément à leur site Internet consultable sur l'adresse <http://www.ism-interpretariat.fr/qui-sommes-nous/>, est de :

Permettre l'accès des étrangers à leurs droits et participer à la lutte contre le racisme et les discriminations, en facilitant la communication et la rencontre entre Français et étrangers de langues et de cultures différentes.¹³⁶

L'action sociale et citoyenne d'ISM est donc loin de se limiter à une simple traduction de mots ; elle englobe le travail d'explication et de sensibilisation nécessaire à un fonctionnement efficace des institutions publiques au service de migrants. Afin d'illustrer la richesse des activités de cet organisme social et culturel, nous évoquerons des statistiques-clés pour l'année 2016. Nous tenons à notifier que les données proviennent du Rapport d'activité 2016 d'ISM Interprétariat et qu'elles ont pu changer depuis.

Avec pour objectif de faciliter l'accès aux services publics aux personnes ne maîtrisant pas ou mal la langue ou la culture française, ISM met en place 540 collaborateurs mobilisés assurant cinq grands types d'actions complémentaires, notamment l'interprétation par déplacement, par téléphone et par vidéo, la traduction écrite et le service d'écrivain public¹³⁷, ainsi que les permanences d'information juridique par téléphone¹³⁸. Sachant que notre étude porte sur la multimodalité des interactions impliquant les interprètes présents dans les lieux d'intervention, nous présenterons uniquement quelques chiffres-clés illustrant l'activité du service en charge de l'interprétation par déplacement. Au sein d'ISM, cette division regroupe environ 160 professionnels qui interviennent directement sur le terrain en Ile-de-France. En 2016, cette modalité d'interprétation a noté une croissance de 15% par rapport à l'année précédente, ce qui a provoqué le recrutement de nouveaux agents et l'ouverture à de nouvelles langues de travail. Durant l'année en question, ISM a réalisé 45 497 prestations d'interprétation entre les étrangers non francophones et les professionnels des services publics tels que les

¹³⁶ ISM Interprétariat, URL : <http://www.ism-interpretariat.fr/qui-sommes-nous/>, page consultée le 02/03/2018.

¹³⁷ Ces permanences ont pour objectif d'accompagner des personnes illettrées ou ne maîtrisant pas la langue française, dans leurs démarches administratives, telles que la rédaction des lettres et de dossiers, le renseignement et l'orientation.

¹³⁸ Spécialisés dans la législation des étrangers et ses implications dans la vie quotidienne, les juristes d'ISM sont sollicités aussi bien par des particuliers que par des professionnels des services publics. En 2016, ils ont traité 8 778 demandes et ont animé plusieurs formations en droit des étrangers.

centres de PMI¹³⁹, les hôpitaux, l'OFII¹⁴⁰, l'OFPRA¹⁴¹, la CNDA¹⁴², les écoles, l'Aide Sociale à l'Enfance, les bureaux de Poste et milliers d'autres.

L'activité de l'Association reflète la hausse considérable des demandes d'asile sur le territoire français en 2016. La majorité des demandes d'interprétation concernent les structures d'accueil des migrants, tels que l'OFII, l'OFPRA et la CNDA. À elles seules, les prestations d'interprétation sollicitées par l'OFII constituaient 23% de toute l'activité d'interprétation d'ISM, correspondant à 48 381 demandes en 2016¹⁴³. En ce qui concerne l'OFPRA et la CNDA¹⁴⁴, la forte majorité des prestations effectuées pour ces services, environ 97% des séances, se déroule par déplacement. Les interventions auprès de ces services impliquent donc des enjeux majeurs puisqu'au cours de ces séances, les fonctionnaires prennent des décisions favorables ou défavorables quant aux procédures de demande d'asile, déterminant ainsi l'avenir du migrant.

Le deuxième grand axe des activités d'ISM est lié au partenariat avec la Direction Générale de la Santé (DGS) et s'articule par l'étroite collaboration avec l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP). Cette collaboration s'inscrit dans 3 grandes problématiques impliquant les patients allophones et les professionnels de la santé. La première concerne les services hospitaliers en charge des patients atteints du VIH/SIDA, les hépatites et la tuberculose. La deuxième implique le financement des prestations d'interprétation pour le Comité pour la santé des exilés (Comede) et les Médecins du Monde. Le troisième axe englobe la formation des interprètes aux pathologies auxquelles les migrants risquent d'être particulièrement exposés, comme les infections sexuellement transmissibles.

Le reste des activités d'ISM se concentre autour des organismes de la Protection de l'Enfance, des Centres Médico-Psychiatriques, appelés CMP, de l'organisme ADOMA – Insertion par le logement, du Ministère de l'Intérieur, du Ministère de la Justice, des Conseils Départementaux, de la Police et de la Police aux Frontières. Les interprètes couvrent également

¹³⁹ Protection Maternelle et Infantile.

¹⁴⁰ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

¹⁴¹ Office Français de Protection des Réfugiés et de Apatrides.

¹⁴² Cour Nationale du Droit d'Asile.

¹⁴³ Les actions effectuées auprès de ce service public, presque uniquement par téléphone, ont progressé de 136% par rapport à l'année précédente, suite à la réforme du droit d'asile en 2015. En vertu de la loi n°2015-925 du 29 juillet 2015, l'OFII est devenu partie prenante lors de l'enregistrement des demandes d'asile auprès de la préfecture, ce qui a visiblement impacté l'activité des professionnels d'ISM.

¹⁴⁴ Le nombre d'interventions auprès de ces administrations a fortement augmenté en 2016, respectivement de 40% et de 20%.

un éventail de prestations pour les associations et les écoles, cependant cela ne représente qu'un faible pourcentage de leur activité.

Selon les données relevées pour 2016, la majorité, soit 47% des prestations par déplacement s'effectue dans le domaine médico-social, celui de l'asile note également une augmentation significative. Les interventions dans le secteur médico-social englobent les séances dans les hôpitaux, les centres de soins, les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI), les centres médico-psychologiques (CMP), les services sociaux, l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et les écoles. Plusieurs catégories impliquent donc les interactions avec des mineurs, tant accompagnés que non accompagnés.

4.2. L'instabilité du paysage linguistique et ses implications sur les services d'ISM

Quant à la répartition des langues de travail, en 2016 les interprètes ont été sollicités pour intervenir en 132 langues et dialectes, toutes modalités de travail confondues. Au sein du service par déplacement et au cours de cette même année, ISM a collaboré avec 158 interprètes intervenant sur site dans 121 langues et dialectes, ce qui montre une forte croissance ; en effet, les chiffres s'élevaient à 105 en 2015 et à 93 un an avant. Malgré la diversité de langues assurées en 2016, nous pouvons observer que 72% des séances par déplacement ont été réalisées dans 20 langues seulement ; celles qui étaient sollicitées le plus fréquemment étaient l'albanais, le tamoul, le lingala, le chinois mandarin, le soninké, l'anglais et l'arabe. Comme le décrit le Rapport d'activité,

Les langues parlées par les interprètes ISM reflètent la réalité des flux migratoires : chaque année, nous observons une évolution des langues demandées. Alors que de nouvelles langues apparaissent, d'autres sont de moins en moins sollicitées, au fur à mesure que la communauté linguistique concernée s'intègre à la société française.¹⁴⁵

Le paysage linguistique des échanges assurés par les interprètes d'ISM est donc fortement instable et conditionné par la demande du marché, ce qui influence à son tour la procédure de recrutement des interprètes. En effet, la demande dans une nouvelle langue, souvent rare, conduit vite à l'ouverture d'un nouveau poste. Ce manque de stabilité se reflète dans les types de contrats proposés à la plupart des interprètes qui préfèrent garder le statut d'autoentrepreneurs. Vu la forte demande en langues à petite diffusion, une partie importante

¹⁴⁵ Rapport d'activité 2016 d'ISM Interprétariat.

des interprètes est constituée de migrants vivant en France depuis un certain temps, et donc maîtrisant la langue requise en tant que langue maternelle et le français – comme langue seconde. Cela signifie que de nombreux interprètes ont traversé le même chemin que les migrants venant d'arriver dans la République. Cette affinité garantit, d'un côté, la maîtrise des codes culturels du pays d'origine, mais, de l'autre côté, rend l'obligation d'impartialité encore plus difficile à mettre en œuvre. Compte tenu de la rareté des langues demandées, leur maîtrise constitue le critère majeur du recrutement. Pour postuler, il n'y a donc pas de niveau de formation ni de diplôme exigé. Par conséquent, la plupart des interprètes n'a pas de formation préalable en linguistique ni en traduction ou en interprétation. En revanche, ISM propose des formations professionnelles aux techniques d'interprétation ou au droit des étrangers en France afin de faciliter la tâche à ses interprètes.

Enfin, en ce qui concerne l'organisation du service par déplacement, il suit deux modes d'intervention, à savoir la permanence et la vacation. Les permanences sont des interventions régulières effectuées auprès de la même structure partenaire par le même interprète. Il s'agit par exemple du suivi des mêmes usagers tout au long de leur procédure administrative ou du traitement médical. Ce système permet à l'interprète d'établir un lien de confiance avec l'utilisateur et l'institutionnel, et de mieux connaître le contexte de l'interaction à interpréter¹⁴⁶. La deuxième modalité consiste en des interventions ponctuelles répondant à une demande précise d'un usager ou d'un service. Les vacations sont programmées entre 48h et plusieurs mois à l'avance, et représentent 87% des interprétations par déplacement. Une grande diversité de langues et d'organismes partenaires fait que la coordination du service est un véritable défi pour ISM, qui doit élaborer les emplois du temps de tous les interprètes, qu'ils soient salariés ou autoentrepreneurs. La prise de rendez-vous s'effectue toujours par le service adéquat d'ISM, disponible par mail et par téléphone ; les interprètes ne prennent contact avec les usagers qu'une fois sur place. Pour des raisons de confidentialité, les interprètes avant l'envoi en mission ne connaissent pas les données personnelles des usagers ; ils ne disposent que de renseignements de base tels que la langue demandée et le lieu de prestation. Ils n'ont pas d'accès à des informations telles que la nationalité du demandeur, ce qui peut s'avérer problématique pour la préparation de l'entretien, surtout dans le cas des langues répandues comme l'anglais ou l'arabe.

¹⁴⁶ L'assurance qualité est basée sur un système de courts formulaires désignant le niveau de satisfaction, remplis à l'issue de chaque séance par l'utilisateur. Le haut niveau de satisfaction des professionnels génère souvent l'attribution de plusieurs missions complémentaires à l'interprète.

4.3. Le choix d'ISM pour l'organisme partenaire

Nous avons décidé de solliciter l'aide des interprètes d'ISM puisque le profil de ce service d'interprétation était favorable en regard de notre étude. Compte tenu du grand nombre de collaborateurs d'ISM¹⁴⁷, nous savions que nous pourrions envisager un nombre satisfaisant de sujets pour une étude scientifique fiable. Sachant qu'ISM est une association à but non lucratif, les interprètes étaient susceptibles de participer à notre étude en tant que bénévoles, sans aucune rémunération. De surcroît, la variété de langues de travail des professionnels était un atout pour explorer plusieurs variables interculturelles et les domaines d'intervention d'interprètes permettaient de supposer l'usage systématique de gestes, surtout lors de consultations médicales. L'emplacement de l'organisme à Paris facilitait par ailleurs la tâche des interviews avec les interprètes et de l'observation de séances puisque la majorité des interventions s'effectuaient dans la région parisienne. Enfin, ISM collabore avec l'Université Paris Diderot¹⁴⁸ dans le cadre du diplôme universitaire commun ce qui a considérablement facilité la prise de contact avec l'association. Après un échange par e-mail et une brève présentation de notre projet de recherche, nous avons été invitée à une journée d'étude organisée dans les locaux d'ISM, ce qui a permis d'établir le contact avec la direction de l'association, la Présidente Stéphanie Larchanché et le Directeur Aziz Tabouri. Après quelques mois de négociations sur les modalités de notre coopération, nous avons pu procéder à la première étape de la partie pratique de notre recherche : l'enquête par questionnaire destinée aux interprètes d'ISM.

5. La construction du questionnaire

Afin de connaître l'avis des interprètes sur le rôle de la communication non-verbale dans leur pratique professionnelle, nous avons opté pour la mise en place d'un questionnaire, méthode standard et efficace dans les recherches de sociolinguistique. Le questionnaire construit était de type mixte, adapté pour récolter des données à la fois quantitatives et qualitatives. D'une part, il permettait de générer des statistiques illustrant les tendances globales grâce aux questions fermées, et d'obtenir d'autre part, des commentaires spontanés à travers des questions ouvertes. Suivant les consignes détaillées dans l'ouvrage de F. Singly (2012, p. 23) consacré à l'élaboration des questionnaires, nous avons misé sur des questions précises et compréhensibles pour les sujets, plutôt que sur des questions traitant des catégories générales,

¹⁴⁷ L'ISM comptait au total 540 professionnels en 2016.

¹⁴⁸ A partir de 2020, l'Université de Paris.

abstraites que nous cherchions à définir. C'est pourquoi, nous avons demandé des exemples précis grâce auxquels nous pouvions non seulement voir si les sujets avaient bien compris les questions, mais également récolter le plus de données possibles, dont la structuration postérieure permettrait de construire une partie de notre corpus. Le questionnaire est une excellente méthode pour saisir des schémas de comportement d'un groupe social (Singly, 2012, p. 17). En revanche, l'entretien sert à comprendre le raisonnement des participants. En se basant sur cette analyse, nous avons exploité les données fournies par le questionnaire pour définir les tendances dominantes dans les pratiques professionnelles des interprètes. La recherche sur des motifs de leurs choix déontologiques a été donc laissée pour l'étape suivante, qui consistait en des entretiens en face-à-face.

Le choix d'un questionnaire en ligne a été dicté par plusieurs facteurs. Tout d'abord, puisqu'il s'agissait du premier contact avec les interprètes, nous ne voulions pas les décourager par une enquête qui demanderait leur présence physique, d'autant que leur participation n'était pas rémunérée. L'enquête en ligne se présentait donc comme une solution peu invasive et susceptible de garantir un taux important de réponses. En effet, c'était le seul moyen pour contacter tout le groupe cible de 158 interprètes par déplacement collaborant avec ISM. La majorité de ces professionnels travaille en tant qu'autoentrepreneurs, et non comme salariés de l'entreprise ; ils sont par conséquent rarement présents au siège social de l'association. En outre, le questionnaire en ligne garantissait l'anonymat et la participation volontaire des enquêtés, il répondait donc aux critères éthiques indispensables à la validation d'une recherche scientifique. Le lien vers le formulaire interactif en ligne a été diffusé auprès des professionnels depuis l'adresse électronique du Directeur d'ISM Aziz Tabouri, qui l'a accompagné d'un message présentant la recherche aux interprètes et les encourageant à contribuer. Les destinataires n'avaient donc aucune obligation de participer, ils y ont été simplement invités. Grâce à un fort soutien du Directeur et à son autorité au sein du personnel de l'association, nous avons pu compter sur un taux de réponses satisfaisant du point de vue de notre étude.

Notre choix de logiciel portait sur *Formulaires Google*, outil gratuit, disponible en ligne et donc en libre accès. Grâce à cette méthode, nous pouvions visualiser les réponses individuelles et les statistiques communes en temps réel, aussitôt que quelqu'un envoyait un formulaire complété. Les diagrammes illustrant le taux de réponses aux questions fermées ont été générés automatiquement et s'actualisaient après chaque nouvelle réponse. Quant aux questions ouvertes, une liste complète de réponses apparaissait dans l'ordre de l'envoi, ce qui garantissait un gain du temps inestimable puisque nous n'avions pas besoin de déchiffrer ni de

retranscrire sur l'ordinateur des réponses manuscrites. Enfin, le questionnaire en ligne permettait également de diminuer et de mieux gérer le travail de la part des interprètes qui pouvaient prendre le temps de réfléchir et de répondre de chez eux.

Malgré les avantages incontestables du choix d'un questionnaire en ligne, il présentait, comme chaque outil, des inconvénients que nous ne pouvions pas écarter. La plupart d'entre eux découlait du manque du contact direct avec les sujets. Il était donc impossible de clarifier les questions une fois le questionnaire envoyé. Cela n'était pas lié aux propriétés techniques du logiciel, mais aux principes éthiques de la recherche. Or, les *Formulaires Google* permettent de modifier les questions même après l'envoi du questionnaire, néanmoins toute reformulation des questions en cours d'enquête fausserait ses résultats. Nous avons donc pris la décision de garder la forme initiale du questionnaire, malgré quelques questions qui visiblement posaient problème aux interprètes d'ISM. Par ailleurs, vu le caractère anonyme de l'enquête, même si certaines réponses ou des exemples cités par les sujets n'étaient pas clairs, nous n'avions pas de moyen de les recontacter pour demander des explications supplémentaires.

Quelques soucis découlaient également de la structure même du questionnaire. Vu sa longueur importante, nous pouvions constater que les réponses fournies devenaient progressivement moins précises, ce qui témoignait certainement de la lassitude des sujets. La raison pour laquelle nous avons mis en place un questionnaire si étendu, était la crainte de n'avoir qu'une seule chance de recueillir les commentaires des interprètes, c'est pourquoi, nous avons misé sur un questionnaire susceptible de fournir le maximum de données. Sachant que le sujet de notre étude concerne l'usage des gestes, donc un aspect précis d'un phénomène vaste et complexe de l'interprétation en service public, nous avons dû mettre en place quelques questions générales permettant de dresser le cadre de notre étude avant de passer à l'essentiel. Cela imposait une structure allant du général vers le plus précis, ce qui, d'un côté, était logique et permettait de présenter aux sujets la problématique, mais de l'autre côté, a considérablement augmenté le volume du formulaire. L'autre aspect qu'il fallait prendre en considération était l'impossibilité d'obliger les interprètes à répondre à toutes les questions. Encore une fois, cela n'était pas lié aux paramètres automatiques de l'outil, mais à notre bonne conscience. Effectivement, le logiciel permet de déterminer quelles questions sont obligatoires et ainsi de bloquer l'envoi des questionnaires qui ne sont pas complets. Cependant, compte tenu de la longueur importante du document, une telle obligation risquait de décourager les sujets et de générer un taux de réponses trop bas.

D'autres limitations étaient liées aux aspects techniques du formulaire en ligne. Nous avons prévu que certains interprètes risqueraient de ne pas se sentir à l'aise de saisir les réponses élaborées sur l'ordinateur, de remplir un document interactif sur l'Internet ou tout simplement de s'exprimer à l'écrit en français. A ce propos, il faut mentionner qu'ISM collabore avec plusieurs interprètes proches de la retraite, pour lesquels un formulaire écrit ou une rencontre face à face auraient peut-être été plus appropriés. Ce qui est encore plus important à rappeler, c'est que la majorité des professionnels a une langue maternelle autre que le français. Même s'ils travaillent en tant qu'intermédiaires linguistiques, leurs échanges avec les usagers et les institutionnels sont assurés oralement. C'est pourquoi certains d'entre eux privilégient fortement les conversations ou les rencontres tête à tête au contact écrit. Par ailleurs, la thématique du questionnaire portant sur les gestes et le comportement non-verbal en général favorisait une discussion de vive voix qui permettrait d'illustrer des exemples avec les reproductions des gestes, au lieu de leurs descriptions, souvent difficiles à formuler. Nos craintes que certains interprètes seraient intéressés par la recherche, mais réticents à répondre à un questionnaire écrit ont été confirmées. Quelques professionnels nous ont effectivement recontactée par courriel pour informer qu'ils ne souhaitaient pas remplir le formulaire en ligne, et que, par contre, ils étaient prêts à en discuter de vive voix.

En outre, le contact limité avec les sujets impliquait certains risques en cas d'incidents techniques, ce qui ne serait pas problématique si nous avions choisi d'utiliser un formulaire papier. Malgré nos efforts d'expliquer le fonctionnement du questionnaire en ligne de manière la plus claire possible, ne pas tous les interprètes ont compris ses principes. Nous nous en sommes rendu compte en recevant entre autres un courriel d'une interprète demandant si son formulaire a bien été reçu. Sachant que le questionnaire était anonyme et ne permettait pas d'afficher les adresses électroniques des enquêtés, le seul moyen de vérifier si le formulaire a bien été sauvegardé était de chercher les exemples-clés cités par l'interprète dans les questions ouvertes. Nous avons réussi à retrouver le questionnaire, néanmoins cette situation prouve que la communication avec les sujets, limitée aux échanges par mail, présente quelques défauts importants et peut être source de confusion.

5.1. Les hypothèses et les questions de recherche

Le questionnaire mis en place a été créé pour apporter des réponses préliminaires à plusieurs questions-clés de notre recherche. Notre objectif majeur était de récolter des données permettant de construire le premier corpus illustrant la perception des gestes par les interprètes

en service public. Grâce à l'enquête, nous comptions vérifier si les interprètes prêtaient attention à l'utilisation du non-verbal dans leur pratique professionnelle en général et s'ils considéraient les gestes comme un élément important lors des séances assurées dans le cadre de leurs missions. Par la suite, nos questions servaient à définir comment les interprètes percevaient le rôle des gestes du point de vue interactionnel, comme des régulateurs d'échange par exemple ou des marqueurs de la politesse ; ou du point de vue discursif, abordant les gestes comme des éléments facilitant la compréhension du message verbal en le complétant ou en l'illustrant. Finalement, nous voulions découvrir si, après une brève introduction mise en place au début du formulaire, les interprètes pouvaient citer des exemples de gestes culturellement codés dont l'usage lors d'une interaction interprétée était susceptible d'en modifier le déroulement. Notre enquête servait aussi à remplir un autre objectif, essentiel pour la suite de la recherche : trouver un groupe de sujets prêts à participer à une session filmée. De telles séances enregistrées ont été prévues afin de construire le corpus vidéo, permettant d'effectuer l'analyse multimodale fine des situations authentiques.

Les questions de recherche formulées avant la construction du questionnaire ont permis de générer des hypothèses par rapport aux résultats de l'enquête et nous ont guidé dans la préparation des questions concrètes qui devaient rendre ces hypothèses vérifiables. Notre première hypothèse envisageait que les interprètes avaient une conscience intuitive de l'importance du non-verbal dans leur pratique professionnelle. Nous prévoyions également que, selon les enquêtés, le rôle attribué au comportement non-verbal des usagers et des fonctionnaires serait variable en fonction du cadre institutionnel et des types d'interaction interprétées. Il ne serait donc pas le même lors des consultations psychiatriques et des entretiens servant à remplir un dossier administratif par exemple. Par ailleurs, nous supposons que les interprètes percevaient les gestes comme moins importants que la parole, voire qu'ils définiraient leur pratique professionnelle comme ne devant pas dépasser l'interprétation du message verbal uniquement. De l'autre côté, nous prédisions que les interprètes ne se rendaient même pas compte qu'ils incluaient les gestes dans leur saisie du sens des énoncés, ni dans leur propre discours, mais qu'ils le faisaient instinctivement. Enfin, nous formulions l'hypothèse qu'après avoir été encouragés à réfléchir sur le sujet, les interprètes trouveraient des exemples pour justifier le rôle important du comportement non-verbal lors de leurs missions professionnelles.

Les hypothèses que nous souhaitons mettre à l'épreuve au travers de ce questionnaire constituaient une phase liminaire à la partie suivante de l'étude. Tout d'abord, les résultats

étaient là pour donner une image globale des éléments non-verbaux vus par les interprètes et pour designer des pistes de recherche plus étroites. En outre, nous avons prévu de confronter les données du questionnaire à celles fournies par le corpus vidéo construit postérieurement, ce qui permettrait de vérifier si la perception par les interprètes de leur traitement des gestes était conforme à ce qu'ils produisaient dans la réalité de leurs missions d'interprétation.

5.2. La structure du questionnaire

Le questionnaire comptait une quarantaine de questions et était divisé en différentes parties thématiques, chacune servant à récolter des types d'information différents. Le formulaire commençait par une série de questions introductive permettant de déterminer les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon : l'âge, le genre, les origines ou les langues maternelles. La deuxième partie concernait le cadre de travail des interprètes et servait à recueillir des données portant sur leur expérience professionnelle, leurs langues de travail, leurs domaines d'activité et les services publics avec lesquels ils coopéraient.

Les parties suivantes étaient désignées pour saisir les opinions et les commentaires des interprètes quant à la place du non-verbal dans leur pratique professionnelle. Afin d'aborder cette problématique précise, nous avons décidé d'aller progressivement des questions générales vers les plus précises. Le premier groupe de questions avait pour objectif de déterminer le rôle de l'interprète-médiateur, ou bien sa perception par les professionnels. Cet aspect était important pour nous, car la prise en compte du non-verbal semble liée au positionnement déontologique de l'interprète. En effet, nous supposons que les personnes qui définissaient leur travail comme une simple *traduction* d'une langue à une autre et qui soutenaient le paradigme l'interprète transparent, auraient tendance à minimiser le rôle des gestes dans les interactions et nieraient leur prise en compte.

La série de questions suivante était axée autour de notre sujet principal, c'est-à-dire la perception des éléments non-verbaux lors des interactions interprétées. Cette partie comprenait les questions fermées servant à donner une idée générale de ce que les interprètes pensaient, ainsi que les questions ouvertes permettant de donner des commentaires plus précis. Après cette étape, les sujets passaient à un niveau plus détaillé où ils devaient citer des exemples d'usage de gestes dans les contextes interactionnels spécifiques.

La dernière partie comptait une seule question dont l'objectif était lié à la poursuite de notre recherche : obtenir un double accord pour participer à une interview individuelle dans un premier temps puis à une séance filmée. Il faut préciser que cette simple question a posé des

problèmes techniques non négligeables. D'un côté, nous étions tenue de garantir et de préserver l'anonymat des sujets, mais, de l'autre côté, nous avons besoin de recontacter ceux qui avaient répondu positivement à la dernière question. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un deuxième questionnaire interactif sur *Formulaires Google*, cette fois-ci récoltant automatiquement les adresses électroniques des participants. La procédure était donc devenue très simple. En arrivant à la fin du premier questionnaire, l'interprète devait répondre *oui* ou *non* à la question de l'accord pour l'enregistrement. En cas de réponse négative, il suffisait de cliquer sur le bouton *envoyer le questionnaire* et c'était la fin de l'étude. En cas de réponse positive, le participant était invité à ouvrir un lien qui l'envoyait automatiquement au deuxième formulaire interactif. Dans ce deuxième document il lui suffisait de cocher la réponse *Je suis d'accord pour participer à une séance d'interprétation enregistrée* et de saisir son adresse e-mail qui nous permettrait ensuite de le recontacter. Dans ce cas, il ne fallait pas oublier d'envoyer les deux questionnaires : le premier – long et anonyme, et le deuxième – court et nominatif. La solution s'est avérée efficace car nous avons reçu des réponses à deux questionnaires. Leurs résultats n'étaient pas liés, ce qui permettait de garder l'anonymat des sujets.

6. Les résultats du questionnaire

Le taux de réponse au questionnaire a dépassé nos attentes. Malgré la taille considérable du formulaire, nous avons noté la participation de presque 40% du groupe-cible auquel le lien a été envoyé, c'est-à-dire, tous les interprètes d'ISM assurant des missions par déplacement. 60 sur 158 personnes sollicitées ont donc répondu au sondage. Notre choix a été limité aux professionnels ayant parmi leurs activités l'interprétation sur site, puisque cette modalité permet véritablement d'observer l'usage des gestes. Toutefois, nous considérons qu'il serait utile de mener des études comparatives sur la perception du non-verbal parmi les différentes modalités de l'ISP telles que les interactions face à face et celles dans lesquelles le canal visuel est obstrué, comme pendant des séances assurées par visioconférence ou par téléphone. Une telle recherche pourrait contribuer également à la définition des bonnes pratiques pour ces deux dernières modalités. Il serait donc intéressant d'explorer ce sujet lors d'un projet indépendant puisque cette approche plus complexe dépasserait la portée de l'étude en cours.

Avant de passer à l'analyse des résultats du questionnaire, il faut prendre en compte quelques considérations préliminaires qui permettront de mieux comprendre certaines tendances observables lors de l'étude. Premièrement, l'échantillon s'est avéré extrêmement

varié, en termes d'expérience professionnelle et de domaines d'activité, ou en lien avec les origines et les langues de travail des participants. Cette diversité a apporté une richesse inestimable à notre étude et a permis d'approcher plusieurs questions interculturelles, même celles qui n'étaient pas explicitement posées dans le questionnaire. Grâce à cela, nous avons pu aborder le problème du non-verbal de plusieurs perspectives et observer sa perception à travers différentes cultures et zones géographiques. En revanche, les différences considérables concernant le niveau de formation des sujets ont rendu la formulation des questions très difficile. En effet, malgré des efforts visant à produire des questions claires et accessibles à tous, certaines ont été perçues comme trop simplifiées et d'autres trop complexes, la terminologie trop soutenue rendant la compréhension du message délicate. Il faut noter qu'avant cette recherche nous n'avions pas de données concernant le niveau d'études des interprètes, néanmoins nous voulions anticiper des différences potentielles. Nous postulons que nos observations concernant la compréhension des questions et sa corrélation avec la formation académique sont fondées uniquement sur les variétés de style et de registre utilisées par différents interprètes et sur les fautes de français éventuelles. Nous n'avons pas posé de question relative au niveau d'études ni à la formation des participants car ces questions n'étaient pas pertinentes du point de vue de notre recherche. Ces questions mériteraient pourtant d'être posées car elles ouvrent la réflexion sur une problématique différente, celle de la formation professionnelle des interprètes.

Par ailleurs, nous concluons qu'il fallait réduire la taille du questionnaire et éviter des questions trop détaillées dont la formulation n'a pas toujours été comprise par les sujets. En effet, dans la dernière partie du formulaire consacrée à l'usage des gestes nous avons observé une baisse considérable du taux de réponse. Presque toutes les questions de cette section suivaient la même structure : les participants devaient d'abord répondre par *oui* ou *non*, puis commenter ou citer des exemples pour justifier leur réponse. Nous observons que les interprètes répondaient volontairement aux questions fermées, le taux de réponse dépassait systématiquement 80% de l'échantillon ; en revanche, surtout vers la fin du questionnaire, ils omettaient fréquemment des questions ouvertes qui permettaient de commenter leur choix. Cela pouvait être dû à plusieurs raisons, la taille importante du questionnaire et l'emplacement de cette partie à la fin ; les formulations ou le niveau trop détaillé des questions ou, tout simplement, le fait que les interprètes n'avaient rien à ajouter ou n'arrivaient pas à se souvenir des exemples pour illustrer leurs points de vue. Parfois, nous avons également eu l'impression que les sujets écrivaient des réponses très générales, juste pour ne pas laisser d'espaces vides.

Pour chaque question ouverte encourageant des réponses libres et spontanées, nous fournissons les fruits de l'analyse qualitative décrivant les tendances dominantes dans le questionnaire, appuyées par les citations des sujets.

6.1. Les caractéristiques de l'échantillon

Toutes les données présentées ci-dessous proviennent du questionnaire en ligne intitulé *Communication non-verbale en interprétation-médiation*, diffusé auprès des professionnels d'ISM qui assurent des séances par déplacement. Le questionnaire a été ouvert pendant deux semaines, la date limite fixée au 11 mars 2018. 60 participants ont renvoyé le formulaire complété. Les caractéristiques de cet échantillon sont détaillées dans les sections suivantes.

6.1.1. Les données sociodémographiques

La majorité des participants étaient des femmes (68%), ce qui reflète la tendance globale en interprétation et dans d'autres professions linguistiques. La plupart des sujets, soit 47,5%, avait entre 30 et 45 ans ce qui les place en milieu de la population active. Nous pouvons donc supposer que ce ne sont pas des personnes qui viennent d'accéder au marché du travail mais des interprètes qui possèdent déjà une certaine expérience professionnelle. Le deuxième groupe, le plus représenté en termes d'âge, était constitué d'interprètes de 45 à 55 ans, représentant 23,7% de l'échantillon. Les personnes de plus de 55 ans représentent 15,3% de l'échantillon et les professionnels de moins de 30 ans, 13,6%. Nous notons donc des écarts d'âge significatifs parmi les participants de cette étude, ce qui pourrait se traduire par des visions différentes du sujet.

6.1.2. L'origine des interprètes

La question suivante portait sur l'origine des interprètes. Afin de dresser un profil complet de nos sujets, nous avons mis en place trois questions : *Quel est votre lieu de naissance ? (Ville ou pays)*, *Quelle est votre nationalité ?* et *Avez-vous grandi dans un pays autre que votre pays de naissance ? Si oui, lequel ?* Nous avons décidé que réduire le problème des origines géographiques à une simple question de nationalité ne serait pas pertinent pour notre échantillon. En effet, les interprètes vivent et travaillent sur le territoire français, néanmoins ils maîtrisent plusieurs langues étrangères, souvent des zones géographiques très éloignées, ce qui nous permettait de supposer que pour une partie importante d'entre eux la France était le pays

d'immigration. Cette hypothèse a été confirmée par les données issues du questionnaire. Les 60 interprètes ont déclaré 34 pays d'origine différents, y compris la France représentée ici par 3 régions géographiques : la France métropolitaine, les Antilles et la Guyane, et une réponse *sans rapport professionnel*. Ces réponses ont été soustraites aux statistiques générales.

La répartition des pays de naissance parmi les sujets et reflète visiblement la diversité de notre échantillon. Parmi 35 pays d'origine, nous retrouvons ceux d'Afrique (Cameroun, Cap Vert, Congo, Djibouti, Éthiopie, Libye, Somalie, Soudan, Tchad), du Maghreb (Algérie, Maroc), représentés ensemble en orange ; d'Asie (Chine, Inde, Laos, Philippines, Sri Lanka) et du Moyen Orient (Afghanistan, Pakistan) représentés en jaune ; d'Amérique Latine (Brésil, Chili, Venezuela) et de caraïbes (Haïti) représentés en bleu ; et d'Europe (Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Grèce, Kosovo, Moldavie, Pologne, Portugal, Russie, Serbie) représentés en vert. La France, pays le plus souvent cité est d'une couleur différente : violet. Les lieux de naissance cités par les sujets se situaient en France métropolitaine, ou dans des Départements d'Outre-Mer : la Guyane et les Antilles (Martinique, Guadeloupe).

Il faut préciser que dans cette question, le choix du degré de précision était laissé aux sujets : aucune suggestion quant au nom du pays, dans la mesure où nous estimons les phénomènes d'identification à une certaine zone géographique, phénomène connu chez les personnes issues de la migration. Les réponses des interprètes ont confirmé nos suppositions. Nous avons pu observer que certains sujets se sentaient très attachés à leurs villes natales, et d'autres insistaient sur la nécessité de distinguer leur région du reste du pays. Les personnes qui décidaient de citer le nom de leur ville natale étaient soit ceux nés dans les capitales, soit ceux nés en France métropolitaine. Une observation intéressante s'impose par rapport aux régions citées à la place des villes : la Kabylie et les îles d'archipel des Antilles étaient les régions le plus souvent mentionnées. Ces exemples introduisent d'importantes questions identitaires et prouvent que les frontières administratives ne reflètent pas toujours les frontières culturelles. La liste exhaustive des régions natales des participants est renseignée dans la Figure 30.

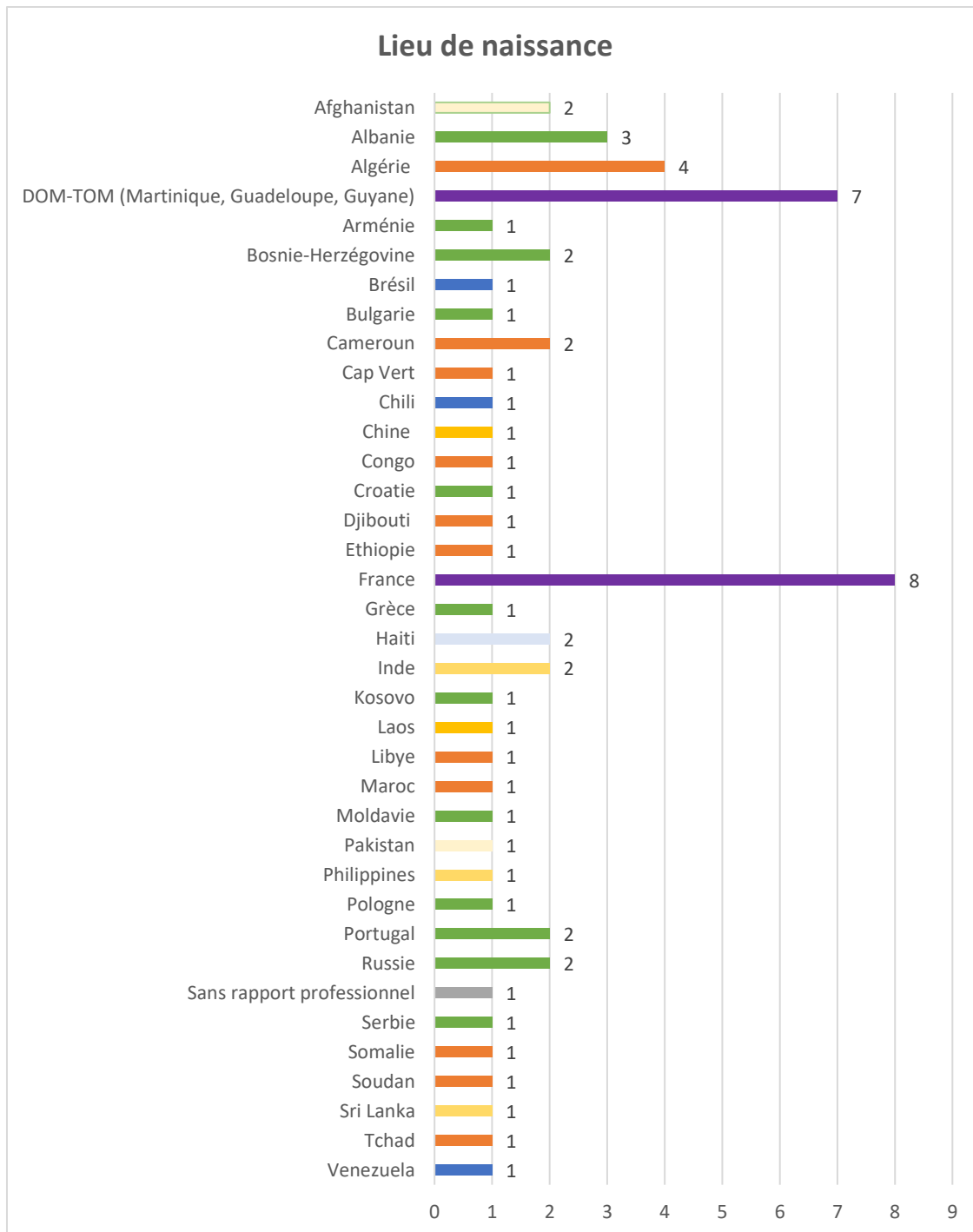


Figure 30 : Pays de naissance des sujets du questionnaire

Dans cette optique, la question portant sur les lieux d'origine a été formulée comme question ouverte, donc sans une liste prédéfinie de pays. Cette liberté de choix dans le formulaire s'est avérée à double tranchant car, d'un côté, elle a permis d'obtenir des informations supplémentaires, de l'autre côté, elle a généré des problèmes de traitement de données. En effet, certaines réponses telles que Réponse 3.20 *Les Antilles* ou Réponse

3.48 *Zenica, ex-Yougoslavie* ont nécessité un travail d'adaptation afin de rendre les données comparables. Nous avons donc décidé de mettre en place la catégorie *Antilles* en y incluant les îles spécifiques qui ont été citées. En effet, si les Antillais participant à notre questionnaire souhaitent insister sur leurs origines pour marquer une culture différente de celle de la France métropolitaine, nous nous souhaitons le respecter.

En ce qui concerne la question de nationalité, le nombre de réponses différentes, 23 pays cités, est visiblement inférieur à celui du nombre de pays d'origine. Le plus grand changement porte naturellement sur la nationalité française déclarée ici par 36 personnes soit 60% de l'échantillon, contre seulement 15 personnes dans la question sur les pays d'origine. Les nationalités citées étaient les suivantes : Afghane, Albanaise, Algérienne, Américaine, Bosnienne, Brésilienne, Bulgare, Capverdienne, Chilienne, Chinoise, Congolaise, Djiboutienne, Française, Haïtienne, Hellénique, Indienne, Italienne, Moldave, Pakistanaise, Polonaise, Portugaise, Russe, Serbe, Tunisienne. Comme nous pouvons l'observer, cette liste ne correspond pas exactement à celle des pays de naissance, ce qui suggère que certains interprètes ont effectué des parcours migratoires.

En outre, quelques enquêtés ont mentionné une double nationalité. Dans ce cas, nous avons inclus les deux nationalités dans le questionnaire, par conséquent nous pouvons observer que le nombre total de nationalités citées s'élève à 64 sur 60 personnes. Les enquêtés qui ont déclaré une double nationalité avaient tous la nationalité française, combinée avec, respectivement, la nationalité albanaise, algérienne, bosnienne et moldave. Les données montrent que parmi les participants, une vingtaine, soit un tiers, de personnes, qui n'étaient pas nées en France détenaient la nationalité française. Cette observation est importante dans la mesure où nous pouvons supposer que ces personnes possèdent de profondes connaissances de deux langues-cultures entre lesquelles ils travaillent et qu'ils ont probablement traversé le même chemin administratif que les usagers pour lesquels ils interprètent.

Afin de compléter le profil des interprètes, il fallait savoir s'ils avaient grandi dans un autre pays autre que leur pays natal. Ce fut le cas de plus d'un tiers de nos interprètes, soit 36,7% d'entre eux. Ces résultats confirment nos suppositions : une partie importante des interprètes d'ISM qui ont participé à notre étude sont des personnes ayant vécu dans plusieurs pays différents avec des histoires personnelles liées à des histoires d'immigration. Ce phénomène est par ailleurs à l'origine de la crainte que les enquêtés soient susceptibles de développer une affinité particulière avec leurs compatriotes, ce qui relève à n'en pas douter des problématiques liées à l'équilibre entre *empathie* et *impartialité*. Nous y reviendrons.

6.1.3. La diversité linguistique des participants

Le questionnaire abordait ensuite les problématiques de diversité linguistique. La langue est un des éléments-clés de notre étude, non seulement en tant que système de communication verbale, mais également comme moyen de percevoir le monde, une manière de conceptualiser, de représenter sa culture. C'est pourquoi, nous avons décidé de poser trois questions concernant les langues de nos sujets : *Quelles langues (et/ou dialectes) parlez-vous ? Quelle(s) serait (ent) votre (vos) langue(s) première(s) ? et Quelles sont vos langues de travail ?* La première de cette série de questions portait donc sur toutes les langues maîtrisées par les participants, indépendamment de la modalité d'acquisition : langues maternelles, étrangères et secondes comprises. Les réponses à cette question témoignent de la richesse extraordinaire des connaissances de notre échantillon. Le diagramme permet de voir la liste des langues et le nombre de locuteurs dans l'ordre décroissant. Au total, les interprètes ont cité 56 différentes langues et dialectes sur 60 répondants. Pour préciser ce chiffre, il faut ajouter que nous avons compté les langues serbo-croates, c'est-à-dire, le serbe, le croate, et le bosniaque comme une seule langue, et tous les créoles antillais comme une seule langue également. Ces choix ont été dictés par le manque d'accord sur la terminologie appliquée par plusieurs interprètes et par les réponses trop générales de certains sujets qui ont gêné l'identification précise des langues.

Les enquêtés ont donc cité 210 langues sur 60 personnes, ce qui signifie que chaque interprète maîtrise statistiquement 3,5 langues en moyenne. En ce qui concerne la fréquence d'usage des langues, en première place nous observons naturellement le français, dont la maîtrise est nécessaire pour effectuer l'interprétation au sein d'ISM. La connaissance de la langue française est donc propre à tous les enquêtés, soit 60 personnes. L'anglais se place en deuxième position avec plus de moitié de l'échantillon, soit 36 personnes qui déclarent parler cette langue. Les résultats suivants sont largement plus faibles : 12 sujets citant différentes variations d'arabe, telles que l'arabe du Maghreb et celui du Moyen Orient ou l'arabe littéraire ; 11 personnes évoquant l'espagnol, et en cinquième position, 10 locuteurs du créole caribéen. Le diagramme illustrant l'ensemble des réponses est consultable à la Figure 31.

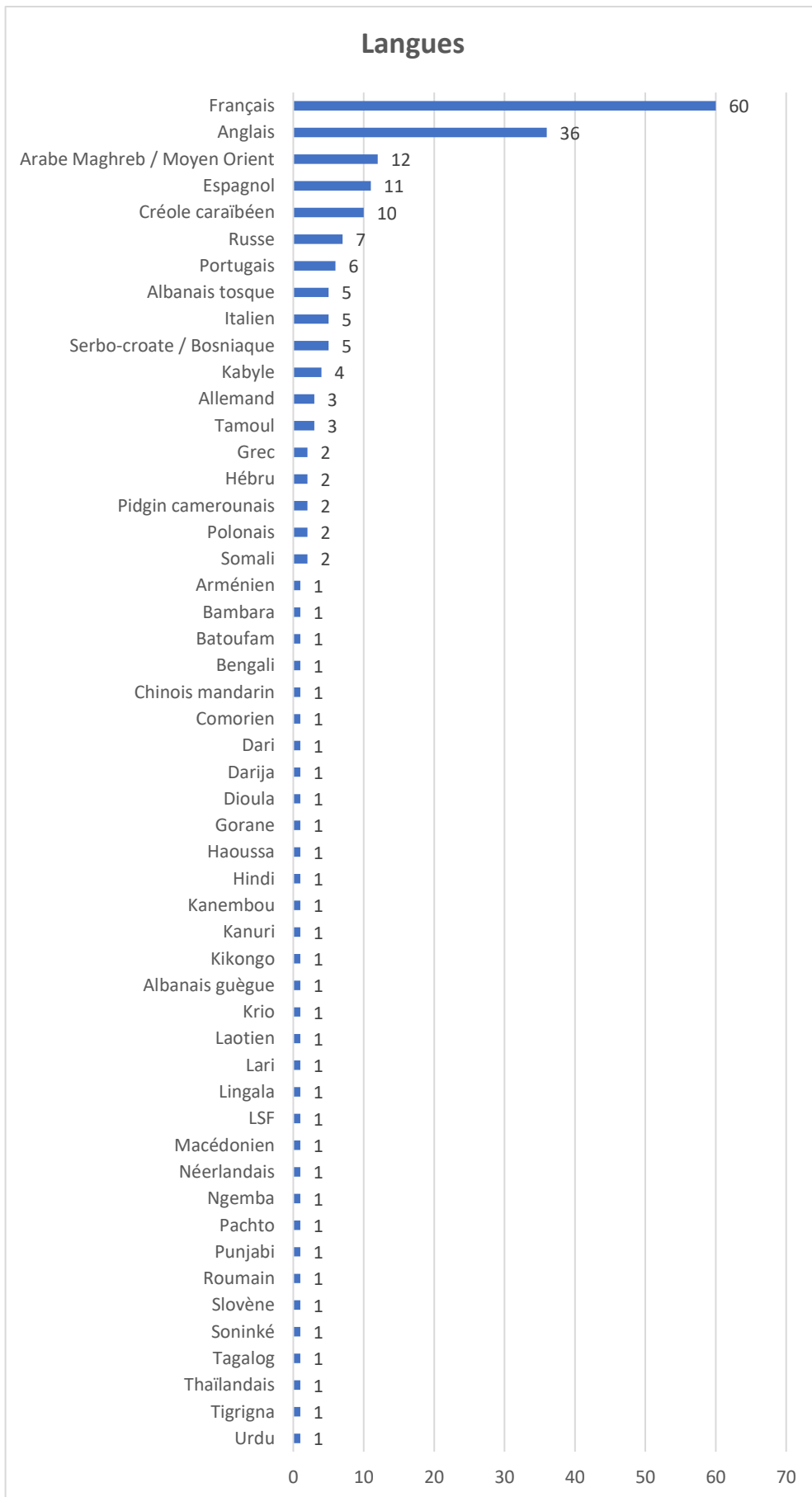


Figure 31 : Langues maîtrisées par les participants

Afin de mieux dresser le profil linguistique de l'échantillon, nous pouvons regarder de près les langues citées pour chaque région géographique. Les deux groupes les plus nombreux étaient les langues européennes et les langues africaines. Parmi celles utilisées en Europe, les sujets ont mentionné : l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le polonais, le portugais, le russe et le slovène. Il faut stipuler que nous ne sommes pas en mesure de déterminer si dans le cas de l'espagnol et du portugais il s'agissait des variations européennes, latino-américaines ou africaines. Cette même remarque pourrait s'appliquer au russe également qui, dans le questionnaire, était majoritairement celui des pays de l'ex-Union Soviétique, et non de la Fédération de Russie contemporaine. La région d'Europe qui a été souvent représentée était celle des Balkans et de l'Europe du sud-est, dont les langues citées correspondant à cette zone étaient l'albanais tosque, l'albanais guègue¹⁴⁹, l'arménien, le grec, le macédonien, le roumain, le serbo-croate et le bosniaque, les deux derniers considérés parfois comme une seule langue. Quant à la France, que nous distinguons d'autres pays européens du fait de son statut particulier en tant que langue-cible d'interprétation, en dehors du français oral standard, nous observons la présence de la Langue des Signes Française¹⁵⁰, citée par une personne. Par ailleurs, nous pouvons constater que figurent en position importante des langues créoles des départements d'outre-mer français, représentées par 10 locuteurs, soit un sixième de l'échantillon.

Les anciennes colonies françaises étaient également très présentes par le biais des langues du Maghreb et d'Afrique. Dans la première de ces zones, nous pouvons citer avant tout l'arabe maghrébin, le kabyle et le darija. En ce qui concerne l'Afrique, nous avons noté pas moins de 17 langues et dialectes, relatifs à l'Afrique subsaharienne principalement : le bambara¹⁵¹, le batoufam¹⁵², le comorien, le dioula, le gorane¹⁵³, l'haoussa¹⁵⁴, le kanembu¹⁵⁵, le kanuri¹⁵⁶, le

¹⁴⁹ Le terme précis utilisé par un des interprètes dans le questionnaire était « langue kosovare », qui n'est pourtant pas reconnue dans la terminologie scientifique. Il faut pourtant préciser que la langue albanaise compte deux dialectes principaux, l'albanais littéraire, ou standard, basé sur le dialecte tosque, parlée au sud d'Albanie, et le dialecte guègue parlé au nord du pays et au Kosovo (INALCO, 2020). Afin de marquer cette différence renseignée dans le questionnaire, nous distinguons ces deux dialectes dans les statistiques fournies.

¹⁵⁰ Même si notre recherche ne traite pas de signes de la LSF, la personne ayant cette langue dans son répertoire n'a pas été exclue de l'échantillon puisqu'elle décrivait dans ses réponses les gestes accompagnant les prestations des orateurs en langues vocales.

¹⁵¹ Une des langues nationales du Mali.

¹⁵² Langue essentiellement parlée, utilisée en pays Bamiléké, à l'ouest du Cameroun.

¹⁵³ Appelé également le dazaga – langue parlée par le peuple nomade de Goranes ou Toubous pratiquant le pastoralisme dans le Sahara oriental, surtout au Tchad, au Niger, au Soudan et en Libye.

¹⁵⁴ Langue tchadique parlée en Afrique de l'Ouest, au Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria, Soudan, Tchad et Togo.

¹⁵⁵ Langue saharienne du peuple Kanembou habitant le Nigeria, le Niger, la République centrafricaine et le Tchad.

¹⁵⁶ Le kanouri est une langue nilo-sahariennes parlée autour du lac Tchad, notamment par le peuple des Kanouri.

kikongo, le krio¹⁵⁷, le lari¹⁵⁸, le lingala, le ngemba¹⁵⁹, le pidgin camerounais, le somali, le soninké et le tigrigna¹⁶⁰. Ce nombre impressionnant de langues africaines s'explique par l'extraordinaire richesse linguistique de ce continent et par le fait que plusieurs langues sont très proches, certaines ne possédant que la forme orale.

Le groupe suivant était celui des langues du Proche et Moyen Orient, essentiellement représentées par l'arabe du Moyen Orient, l'arabe littéraire et l'hébreu. Enfin, la dernière catégorie était constituée des langues asiatiques : celles d'Asie centrale tout d'abord, comme le dari, le bengali, l'hindi, le laotien, le pachto, le punjabi, le tamoul, le thaïlandais et l'urdu ; puis les langues d'Asie de l'est comme le chinois mandarin et le tagalog¹⁶¹. Nous pouvons constater que cette diversité linguistique de nos sujets a permis d'aborder la question de la place des gestes en communication et en interprétation par le prisme de différentes cultures, ce qui inscrit cette recherche dans une perspective non seulement sociolinguistique mais aussi interculturelle.

La suivante question relative au paysage linguistique de l'échantillon concernait les langues premières des sujets. Nous avons relevé 32 différentes langues maternelles, dont parmi les plus citées figuraient le français, occupant la première position avec 19 locuteurs natifs, soit presque un tiers de l'échantillon ; l'anglais comptant 8 réponses, et enfin le kabyle, cité par 5 répondants. Les langues serbo-croate, espagnol et albanais¹⁶² ont été mentionnées par 4 participants chacune ; le russe, le portugais et l'arabe – par 3 personnes ; et le tamoul, le somali, le polonais et le créole – respectivement par 2 interprètes chacune. Le reste des langues citées, c'est-à-dire le tigrigna, le tagalog, le soninké, le roumain, le punjabi, le pidgin, le pashto, le ngemba, le laotien, le kikongo, le lingala, l'italien, le grec, le gorane, le dari, le comorien, le chinois mandarin, le bengali et l'arménien, comptaient un locuteur natif chacune.

Cette question avait pour objectif de déterminer si la langue française, langue de travail indispensable pour les interprètes travaillant en région parisienne, était leur langue maternelle ou avait été acquise par les sujets en tant que langue étrangère ou langue seconde. Nous pouvons donc noter que les deux tiers des sujets n'étaient pas des locuteurs natifs de la langue française, ce qui signifie qu'ils ajoutent à leurs compétences professionnelles les connaissances linguistiques et culturelles propres à leur pays d'origine.

¹⁵⁷ Langue créole parlée en Sierra Leone.

¹⁵⁸ Une forme de kikongo parlée à Brazzaville.

¹⁵⁹ Langue parlée au nord-ouest du Cameroun.

¹⁶⁰ Langue chamito-sémitiques parlée essentiellement au nord-est de la Corne de l'Afrique.

¹⁶¹ Un dialecte des langues philippines.

¹⁶² Sans précision sur le dialecte.

Il convient de signaler ici que cette question a suscité une certaine confusion chez des sujets. La formulation *langues premières* ne s'est pas avérée la plus pertinente, puisque plusieurs sujets ont cité quasiment toutes les langues qu'ils maîtrisaient. Cela suggère qu'ils ont probablement confondu les langues maternelles avec les langues qu'ils connaissaient le mieux, ce qui de notre point de vue, n'est pas forcément équivalent. Nous pouvons bien évidemment supposer que plusieurs de nos sujets était bilingues, voire multilingues dès la naissance, mais cette hypothèse reste peu probable, compte tenu du pourcentage de réponses qui citaient plus de deux langues. Il faut donc préciser que cette question n'a pas donné les réponses attendues et qu'en conséquence, les résultats obtenus restent encore à fiabiliser.

6.2. Le cadre professionnel

La série de questions suivante avait pour objectif de déterminer le profil professionnel des interprètes et leurs principaux domaines d'activité. Cette section couvrait des questions concernant l'expérience professionnelle, les langues du travail et les services partenaires avec lesquels collaborent les sujets. Toutes ces informations servaient à préciser le cadre de travail des interprètes participant à l'étude.

6.2.1. Les langues de travail

La dernière question concernait les langues de travail assurées par les interprètes participant au questionnaire pour les examiner dans le contexte professionnel. Les sujets ont cité 43 différentes langues et dialectes, soit 158 langues sur 60 personnes, ce qui témoigne d'une grande diversité culturelle et linguistique des participants. La liste complète des langues de travail et le nombre d'interprètes les utilisant est consultable ci-dessous dans la Figure 32.

La première position était naturellement occupée par la langue française, entrant dans le répertoire de tous les interprètes. La deuxième place appartenait toujours à la langue anglaise, déclarée par un tiers des enquêtés, soit 21 personnes. Les langues qui se sont placées en troisième position étaient l'espagnol et l'arabe, chacun comptant 7 interprètes. Les zones géographiques les plus souvent représentées étaient les mêmes que dans la question portant sur les langues parlées par les sujets. En ce qui concerne la France, en dehors de la langue française, les interprètes ont cité le créole caribéen et la Langue des Signes Française. Les langues européennes sont dominées par celles des Balkans, c'est-à-dire le serbo-croate, l'albanais tosqe, l'albanais guègue, le roumain, le macédonien et le bulgare. Les autres langues de l'Ancien Continent étaient l'anglais, l'espagnol, le grec, le russe, le portugais et le polonais.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, dans le cas de langues ayant un nombre important des locuteurs dans le monde, telles que l'anglais, l'espagnol ou le russe, nous ne sommes pas en mesure de déterminer précisément à quelles zones géographiques elles correspondent.

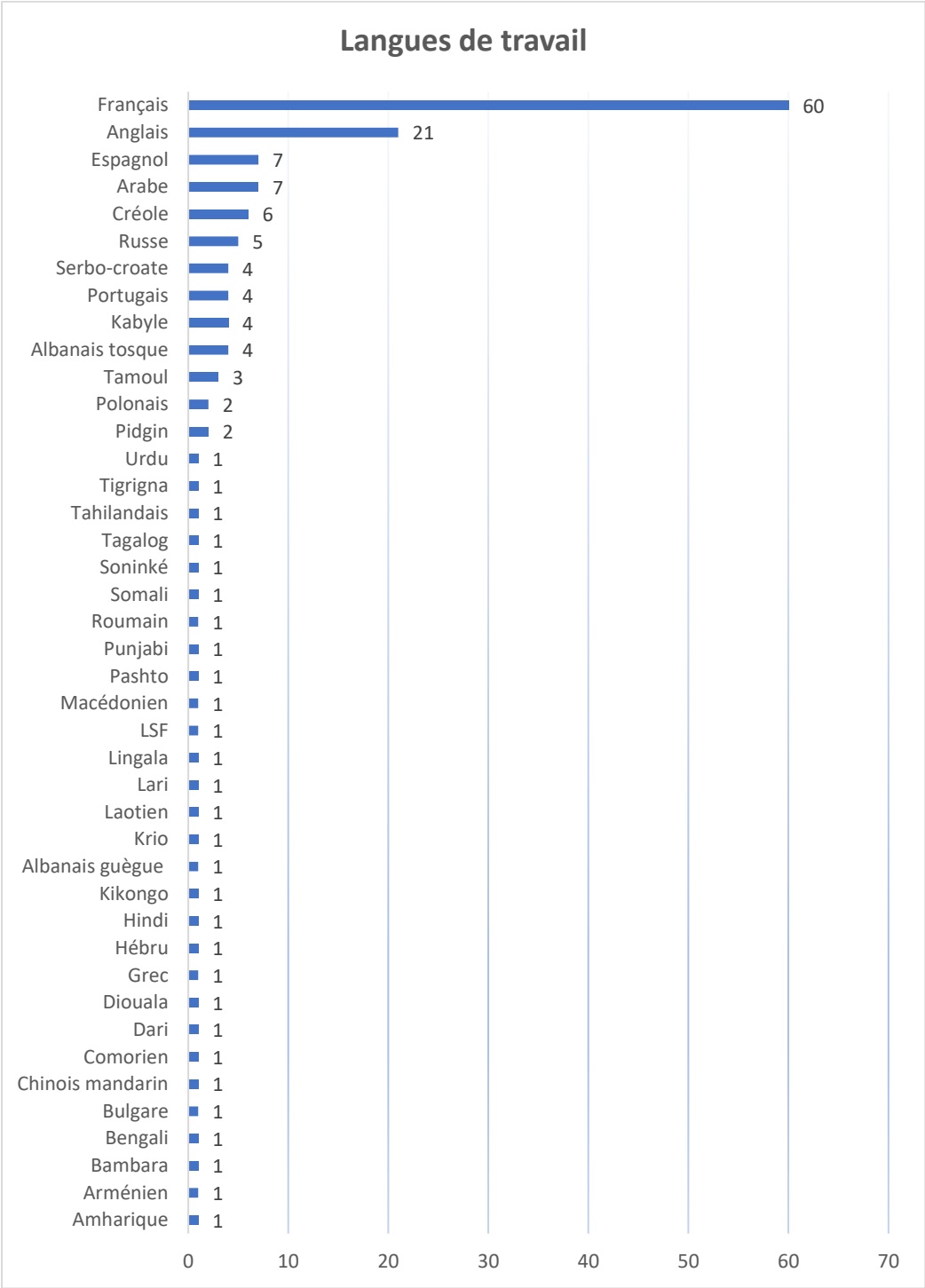


Figure 32 : Langues de travail des interprètes

En ce qui concerne les langues du Maghreb et du Proche Orient, les enquêtés assurent l'interprétation en arabe, en kabyle et en hébreu. En outre, pour ce qui relève des langues africaines, toujours nombreuses, citées dans le questionnaire, l'on recense : l'amharique, le bambara, le comorien, le dioula, le krio, le lari, le lingala, le pidgin camerounais, le somali, le soninké et le tigrigna. Il s'agit donc majoritairement de langues de l'Afrique subsaharienne. Les langues asiatiques étaient également nombreuses. Nous en avons noté 12 : le tamoul, l'urdu, le thaïlandais, le tagalog, le punjabi, le pachto, le laotien, l'hindi, le dari, le chinois mandarin et le bengali. Nous constatons donc que le répertoire des interprètes était essentiellement dominé par une dizaine de langues ; le reste était constitué d'un mélange de plusieurs langues très variées, représentées par des personnes isolées dans notre échantillon. Cette image témoigne du caractère multiculturel de l'étude qui permet de mettre en lumière des modalités communes d'approche au non-verbal chez ces interprètes, unis par leur profession. Ces observations ont été réalisées indépendamment de la culture d'origine de chacun.

6.2.2. Le profil linguistique des interprètes comme réflexion des flux migratoires

Ayant analysé cette liste exhaustive de langues, nous pouvons formuler la conclusion que les langues de travail assurées par les interprètes d'ISM reflètent les flux migratoires actuels en France et dans le monde. Selon le rapport du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) des Nations Unies publié en 2017 (RFI, 2018), la majorité des réfugiés vient du Moyen Orient et d'Afrique. Toutefois, la Syrie (5 millions de personnes en 2016), l'Afghanistan (2,7 millions) et le Soudan du Sud (1,5 million) figurent parmi les trois pays fuis le plus souvent par leurs ressortissants. Quant à la France, d'après les données de l'OFPRA (Le Monde, 2018) et le Ministère de l'Intérieur (2018), le chiffre symbolique s'élevant à 100 000 demandes d'asile a été franchi en 2017, ce qui représente une augmentation de 17,1% du nombre de dossiers par rapport à 2016. En ce qui concerne les origines des demandeurs d'asile recherchant la protection de la France, le haut du classement est occupé par l'Albanie, l'Afghanistan et le Haïti. En quatrième position, on note la présence du Soudan, suivi par la Guinée, la Syrie, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo, et par l'Algérie et le Bangladesh placés à la fin de la première dizaine des pays le plus représentés.

Même si le nombre de demandeurs d'asile et de personnes à statut de réfugiés augmente constamment, ces personnes ne constituent pas à elles seules le groupe unique des immigrés choisissant la France pour pays-cible. Selon les données publiées par le Centre d'observation

de la société (2018), la République compte en 2018 six millions d'immigrés, dont plus d'un tiers, soit 36%, viennent d'Europe. En Europe, les immigrés d'origine portugaise sont deux fois plus représentés que les Espagnols ou les Italiens. En outre, le groupe le plus nombreux est celui des personnes originaires d'Afrique, représentant 2,3 millions, soit presque 44% de migrants vivant en France. Le plus souvent, ce sont des personnes venant des pays du Maghreb, notamment du Maroc et d'Algérie. Il convient également de rappeler ici l'importance du taux de croissance de l'immigration de l'Afrique subsaharienne.

En conclusion, les langues de travail citées par les interprètes qui ont répondu au questionnaire correspond aux tendances migratoires observées sur le territoire français. L'importance de l'anglais en tant que première langue étrangère d'interprétation, citée par 21 enquêtés, est liée bien évidemment à son rôle de *lingua franca*, ce qui, en pratique, se traduit par l'usage de cette langue par défaut, quand le service n'arrive pas à trouver un interprète dans la vraie langue maternelle d'usager. D'autres exemples confirment la liaison étroite entre les mouvements migratoires et les langues majeures d'interprétation. En effet, la hausse de la population issue d'Albanie se traduit par 4 interprètes en albanais et la forte présence des langues balkaniques, représentées par 6 personnes au total, ou encore celle de la langue russe, citée par 5 personnes, est également liée aux conflits dans les Balkans et à d'importants flux migratoires des pays de l'ex-URSS. L'importance du portugais parmi les langues de travail citées n'est non plus surprenante à la lumière des statistiques migratoires, ainsi que la présence de la langue créole placée en haut du classement et lié au nombre important des migrants Haïtiens sollicitant de l'aide à l'intérieur de l'Hexagone. En dehors de l'Europe et loin des territoires d'outre-mer, la forte position de la langue arabe, citée par 7 personnes, s'explique par le nombre important des demandeurs d'asile originaires du Proche et Moyen Orient, tout autant que de l'Afrique subsaharienne. Cette demande est renforcée encore par l'immigration en provenance des pays du Maghreb sollicitant une interprétation en arabe et en kabyle. Les chiffres illustrant la demande d'asile actuelle justifient également l'énorme variété de langues africaines (11 langues) proposées par les interprètes. La longue liste de langues de travail rares témoigne donc d'une étroite liaison de l'offre linguistiques avec la demande du marché régulé en dépit de l'instabilité des flux migratoires. Le microcosme linguistique et culturel créé par les interprètes participant à l'étude représente donc en miniature l'ensemble des migrants résidant en 2018 sur le territoire français.

6.2.3. L'expérience professionnelle des interprètes

Le critère suivant que nous avons examiné décrivait l'expérience professionnelle des interprètes, au travers de questions du type : *Depuis combien de temps travaillez-vous en tant qu'interprète ?* En effet, le groupe le plus nombreux, soit 37,3% exerce ce métier depuis une période allant de 5 à 20 ans. La tranche suivante correspond aux interprètes avec 1 à 5 ans d'expérience, ce qui concerne presque un tiers des enquêtés. Les deux dernières catégories, c'est-à-dire les interprètes ayant moins d'un an d'expérience et ceux travaillant dans le domaine depuis plus de 20 ans couvrent respectivement 22% et 13,6%. Les données présentent donc un groupe de professionnels aguerris qui souhaitent partager leur vécu professionnel. Les données relatives à cette section permettent de prévoir que les opinions sur les pratiques professionnelles dans le domaine de l'interprétation seront diversifiées non seulement en fonction des langues ou des cultures d'origine, mais aussi en fonction de l'âge et de l'ancienneté, ce qui contribuera à la construction d'une représentation complexe de notre problématique.

Le paramètre suivant pris en compte dans le questionnaire couvrait la richesse des activités professionnelles des interprètes, analysées à travers les domaines et les services d'intervention, le travail avec les usagers mineurs et d'autres services d'aide linguistique assurés au sein d'ISM. Ce jeu de questions a été élaboré de façon à ce que les questions aillent des plus générales aux plus précises. Nous avons donc commencé par les modalités d'interprétation et d'autres prestations assurées, puis par les domaines d'activité principaux pour arriver aux services spécifiques avec lesquels collaborent les interprètes. Les réponses des enquêtés permettent d'observer qu'en dehors de l'interprétation par déplacement rejoignant tous les professionnels qui ont participé à notre étude¹⁶³, la majorité d'entre eux, soit 2/3 de l'échantillon, travaille également par téléphone. Sachant que près de 40 personnes du groupe étudié assurent également l'interprétation par téléphone, et environ un tiers de l'échantillon interprète également par vidéo, nous pouvons supposer qu'au travers de leurs expériences dans différentes modalités de travail, ces sujets peuvent donner un regard sur le non-verbal en se fondant sur des approches multiples. Il serait intéressant d'explorer comment les interprètes compensent le manque d'image lors des prestations téléphoniques ou quelles stratégies ils appliquent face à la visibilité réduite lors des interventions par visioconférence. La recherche sur la communication non-verbale dans ce domaine d'activité gagne récemment en importance

¹⁶³ Il faut rappeler que le fait d'assurer l'interprétation sur site était la condition indispensable pour participer à l'enquête.

puisqu'elle contribue à l'élaboration de techniques efficaces d'interprétation en vidéo, tendance émergente qui risque de dominer le marché dans un avenir proche. Ces problèmes ne seront pas directement analysés dans le cadre de la présente étude, mais pourraient toutefois annoncer des pistes de recherche pour de futurs projets.

Pour ce qui relève d'autres modalités de travail, 4 personnes ont confirmé assurer des prestations d'interprétation dans les locaux d'ISM. Il faut remarquer que cette donnée concerne toujours l'interaction face à face, dont le cadre de la rencontre est sensiblement différent. Ce changement d'espace, impliquant qu'exceptionnellement tout l'échange se déroule *chez l'interprète*, influence sans doute les rapports de force et de confiance parmi les participants, accordant à l'interprète un statut bien particulier. Cette réflexion débouche sur différentes problématiques de nature déontologique dont l'analyse dépasserait la portée de notre étude.

La question suivante, concernant des prestations professionnelles autres que celle d'interprétation, a permis de voir que la majorité des participants faisait état d'une expérience professionnelle dépassant le domaine de l'interprétation. L'activité pratiquée le plus souvent était la traduction écrite, assurée par 26 personnes ; puis la rédaction de documents en français ou en une autre langue, soit l'activité d'écrivain public, pratiquée par 18 personnes. Nous partons du principe que la diversité de prestations permet aux interprètes d'effectuer une comparaison entre les professions de traducteur et d'interprète, qui sont loin d'être identiques. De surcroît, grâce à d'autres missions qui ne sortent pourtant du même champ thématique, les professionnels peuvent explorer profondément le domaine dans lequel ils travaillent, ce qui enrichit leurs connaissances et leur pratique.

Comme nous l'avons indiqué, travailler chez ISM en tant qu'interprète implique des types de missions divers au sein de différents services publics. Selon les données en notre possession, parmi les principaux domaines d'intervention des participants se trouvaient les secteurs sociaux, médicaux et administratifs, couverts respectivement par 95%, 87% et 83% des enquêtés. Cela signifie que la vaste majorité des personnes relève au quotidien de divers défis professionnels, variant chacun en fonction du domaine impliqué. Le cadre, la thématique et la dynamique de l'échange sont donc à chaque fois différents, ce qui pousse l'interprète à développer des compétences d'adaptation importantes. Il est donc intéressant d'observer comment l'usage et l'importance des gestes changent d'un type d'interaction à l'autre, ce que nous analyserons plus profondément dans la troisième partie de ce travail.

Afin de mieux connaître les profils des missions de nos interprètes, nous avons demandé auprès de quels services ils intervenaient. Les réponses ont révélé une extraordinaire diversité :

60 personnes au total ont cité 261 services publics, ce qui revient à 4,35 services par personne. Parmi les services plus fréquemment mentionnés se trouvent les institutions d'accueil des migrants et des demandeurs d'asile, l'OFPRA mentionné par 68,3% des sujets, la CNDA, citée par 63,3% et l'OFII évoqué par 60% des enquêtés.

En haut du classement, nous retrouvons également l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris avec 68,3% des interprètes impliqués. Ce type de mission est suivi par des prestations en collaboration avec la Police et la Police aux Frontières, citées par 38 enquêtés. Il s'agit donc le plus souvent d'interventions sur le terrain, non dans les institutions mais en dehors, comme par exemple dans des camps de réfugiés ou lors d'actions d'aide médicale de base. Cela implique un contexte d'interactions très particulier, libérant la production spontanée de gestes. Nous reviendrons sur cet aspect dans des sections suivantes de ce travail.

En outre, les statistiques fournies par les réponses à cette question reflètent les chiffres globaux concernant les lieux d'intervention essentiels à l'échelle de l'association entière. La liste provisoire des services, proposée sur la base du rapport d'activité de l'association, s'est donc avérée très pertinente pour notre échantillon. Elle était pourtant loin d'être exhaustive. D'autres services mentionnés par les interprètes dans les commentaires étaient, par l'ordre alphabétique : Aide sociale à l'enfance (ASE), Associations, Centres médico-psychologiques (CMP), Consulat du Guyana, Cour d'Appel, Gendarmerie, Juge des libertés et de la détention (JLD), Protection maternelle et infantile (PMI), Tribunal de grande instance (TGI), Particuliers, Protection de l'enfance, Psychiatrie, Tribunaux, Tribunal Administratif (TA). Parmi ces institutions, nous pouvons distinguer trois tendances dominantes : des centres d'aide sociale à l'enfance, des institutions de soins de la santé mentale et des instances judiciaires. La présence de divers tribunaux sur cette liste semble naturelle car les interventions dans le domaine juridique ont été déclarées par 71,6% des enquêtés en réponse à au moins une des questions précédentes. Nous n'avons pourtant pas préétabli de liste plus détaillée de services juridiques en raison de leur grande variété et en partant du principe que d'autres branches d'activité étaient néanmoins couvertes par plus de professionnels. Le deuxième domaine qui émerge de cette liste relèvent des organismes offrant une aide psychiatrique et psychologique. Cela s'explique par le fait que la majorité des demandeurs d'asile a traversé un chemin difficile pour arriver sur le territoire français. Les interprètes interviennent donc auprès des victimes de violences et de persécutions, faisant face à des histoires douloureuses, difficiles à verbaliser.

Enfin, nous observons la forte présence des services de protection de l'enfance, ce qui est lié probablement à un taux élevé de mineurs allophones souffrant de différents troubles

physiques et psychologiques. C'est la raison pour laquelle, nous avons mis en place des questions ayant pour objectif la détermination du quota d'interprètes couvrant des interactions avec des mineurs. Selon les réponses, plus que la moitié, soit 55% des interprètes, travaille avec des usagers mineurs, dont 45% sont des mineurs non-accompagnés. En ce qui concerne les domaines essentiels d'intervention impliquant les mineurs, les deux catégories le plus souvent mentionnées étaient les organismes de la protection des mineurs (33%), la Police et les Tribunaux (24%), ce qui implique le cadre chargé d'émotions et de messages implicites, de dialogues au-delà des mots. D'autres services publics mentionnés incluaient les secteurs de l'asile et de l'éducation, ceux des interventions auprès de la police, de la collaboration avec des hôpitaux et des centres médico-psychiatriques¹⁶⁴.

Les échanges impliquant la présence des mineurs sont essentiels du point de vue de l'analyse du non-verbal, dans la mesure où les gestes, le jeu des regards, le positionnement dans l'espace et les mimiques faciales sont des éléments indispensables pour décoder correctement le comportement d'un enfant et pour établir avec lui une véritable communication. Ces signaux s'avèrent particulièrement importants lors des consultations psychologiques et psychiatriques lorsque les professionnels observent attentivement le comportement des enfants et l'analysent minutieusement à l'issue de chaque séance. Lors des interactions thérapeutiques, les professionnels attachent parfois plus d'importance au non-verbal qu'aux mots, dans la mesure où les psychiatres et les psychologues sont à la recherche des émotions cachées, qui se manifestent souvent inconsciemment à travers le corps humain. Cela rend les séances thérapeutiques précieuses pour l'observation des éléments non-verbaux, ce que nous confirmerons à l'aide d'exemples au cours des sections suivantes.

Comme nous pouvons constater en nous appuyant sur la section de l'enquête consacrée au cadre du travail des interprètes, les professionnels qui ont participé à cette étude présentent un profil riche et hétérogène. Couvrant de nombreux secteurs et des langues de travail différentes, possédant en moyenne de 5 à 20 ans d'expérience dans le domaine, ils sont en mesure de fournir une image complexe d'usage des productions non-verbales lors des

¹⁶⁴ Les services précis mentionnés par les enquêtés étaient : Hôpitaux et CMP tels que AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris), CMP (Centres Médico-Psychologique), Centre Primo Lévi, Instituts de psychiatrie, Psychologues, Rendez-vous médicaux ; les institutions de l'Asile, telle que France Terre d'Asile, OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) ; les Associations comme la Croix rouge ; les institutions d'éducation, comme les Écoles, CIO (Centres d'information et d'orientation), AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert) ; ainsi que les services de Police et les Tribunaux, représentés par la Gendarmerie, la Police, la Police aux Frontières, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ou des Tribunaux variés ; et les services de protection des mineurs tels que l'Aide Sociale à l'Enfance, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, la Protection maternelle et infantile, les Structures d'accueil de mineurs isolés et des foyers.

interactions interprétées. Afin de mieux comprendre leur point de vue, leur usage et leurs stratégies de traitement des gestes, nous avons mis en place une série de questions d'ordre déontologique concernant le rôle d'interprète, susceptible d'influencer leur point de vue sur la place du non-verbal.

6.3. Le rôle et compétences de l'interprète en service public

Cette section a pour objectif de déterminer comment les interprètes perçoivent leur propre rôle lors des interactions professionnelles. Il s'agit de comprendre comment ils souhaitent préserver le principe d'impartialité ; comment ils comprennent leurs devoirs-clés et définissent les compétences indispensables pour exercer leur métier. Autrement dit, nous voulons savoir ce que les interprètes peuvent se permettre de faire ou de dire dans leur pratique professionnelle selon leurs propres opinions, et quels comportements ils jugent inacceptables. Toutes ces informations sont nécessaires pour comprendre leur regard sur l'usage des gestes en interprétation-médiation.

Nous commençons cette partie du formulaire par la question opposant les connaissances linguistiques à d'autres compétences en interprétation : *A votre avis, la maîtrise de deux langues suffit-elle pour être interprète ?* Conformément à nos hypothèses, la vaste majorité, soit 70% des enquêtés, a répondu négativement. Selon la citation de F. Grosjean (2011) *Ce qui ont deux mains ne sont pas tous pianistes, comme ce qui parlent deux langues ne sont pas tous interprètes*. Les professionnels qui ont participé à notre recherche semblent partager ce point de vue. Si la maîtrise de deux langues n'est pas suffisante, quelles sont les autres compétences indispensables à l'exercice de cette profession ?

Parmi les réponses le plus fréquentes à cette question ouverte, nous retrouvons les tendances suivantes. L'élément cité le plus souvent englobe des *compétences culturelles*, telles que les connaissances des coutumes religieuses de l'usager, d'autres concernant les conditions de vie dans son pays ou la culture générale du professionnel. Le deuxième élément récurrent dans les réponses était l'*empathie*, dans la mesure où les interprètes insistaient sur la nécessité d'être à l'écoute des participants de l'échange, de garder son calme et d'inspirer la confiance aux usagers. Plusieurs professionnels mentionnaient également le savoir-faire psychologique et les compétences de négociation en tant qu'éléments indispensables de leur pratique. L'avant-dernière catégorie de réponses ressortant du questionnaire mentionne : la maîtrise de la terminologie du domaine concerné ou la connaissance des systèmes juridiques et administratives des pays des usagers. Le dernier facteur mentionné comprenait les *compétences*

techniques de l'interprète : la connaissance des techniques d'interprétation, la prise de notes efficace, ainsi qu'une bonne mémoire et une excellente concentration. Comme nous pouvons le remarquer, d'un côté les interprètes ont rappelé des compétences techniques relatives à leur métier, et de l'autre, des compétences liées aux relations interpersonnelles, qui jouent pour eux un rôle primordial. Tout cela nous amène à penser qu'il serait difficile d'apprendre à être un bon interprète en milieu social et médical en consultant des livres de spécialité uniquement. Ce métier, exigeant un contact direct avec les usagers, s'apprend essentiellement lors des expériences sur le terrain. Cela signifie qu'interagir avec des usagers allophones, représentant souvent des cultures très différentes, demande des aptitudes qui ne sont pas initiées lors de la formation professionnelle, mais qui se développent plus tard dans le cycle professionnel des interprètes-médiateurs. Par conséquent, il serait raisonnable d'inclure ces remarques, provenant des professionnels expérimentés, dans les programmes de formation des futurs interprètes.

Afin de saisir comment les interprètes perçoivent leur rôle de professionnels, nous posons une question encourageant les participants à proposer une métaphore, ou un mot-clé qui, selon eux, rend le mieux l'esprit de l'interprétation en service public. Nous avons réuni ici une liste de commentaires variés et parfois même surprenants. Malgré la nature créative et individuelle de cette tâche, certaines tendances se manifestent plus que d'autres, ce qui permet de créer une véritable typographie des réponses dominantes. Ainsi, les réponses le plus fréquentes incluent des mots-clés qui mettent en valeur le *lien* et la *communication* entre l'utilisateur et l'institutionnel. Le mot-clé qui occupait la première place selon le nombre d'occurrences était le terme *intermédiaire*, cité spontanément par 11 enquêtés, soit par 18,3% de l'échantillon. D'autres termes utilisés par les interprètes, restant dans le même esprit, évoquent un *pont*, apparaissant dans 7 réponses et une *passerelle*, dans 2 réponses.

La majorité des interprètes souligne donc la dimension communicative de leur métier, en l'associant principalement à l'établissement du contact, jointure entre les participants qui étaient auparavant séparés par la barrière linguistique. Cette dimension du comblement d'une lacune communicationnelle a été pertinemment résumée par un des interprètes dans la réponse n°16.49¹⁶⁵ :

¹⁶⁵ Chaque réponse provenant du questionnaire et incluse dans ce chapitre sous forme de citation porte le numéro dont les premiers chiffres correspondent au numéro de la question et les deuxièmes chiffres représentent le numéro de réponse à cette question. Les citations sont conformes à l'original et conservent ainsi toutes les imperfections de typographie, voire des fautes commises par les auteurs.

Réponse n°16.49 : Mon rôle est d'être une accompagnante de la communication, je facilite le passage d'un message à plusieurs niveaux, tout d'abord il faut être capable de mettre le/la migrant/e suffisamment à l'aise pour s'exprimer, s'ouvrir, parler. C'est un premier travail de confiance que l'on construit avec le bénéficiaire de la traduction, sans une relation de confiance la personne ne pourra pas livrer son message. Il y a quelque chose de très fort dans l'acte de pouvoir parler, s'exprimer et être compris, je perçois les effets thérapeutiques pour les personnes allophones. Ensuite, il faut traduire ce message pour qu'il soit compréhensible (avec toutes les subtilités de langue et du langage du corps) jusqu'à un/e professionnel/le du soin ou de l'accueil des migrants qui a son propre langage professionnel, il faut s'adapter à son vocabulaire et à ses attentes quand il/elle pose des questions en cherchant une information précise. Il y a ici un rôle de médiateur dans le sens où l'on doit rendre une relation possible.

Cette citation relève plusieurs aspects essentiels de la profession d'interprète en service public. Premièrement, la personne mentionne que son travail d'accompagnement et de la facilitation de la communication ne se limite pas aux messages verbaux, mais inclut la prise en compte de toutes les modalités de communication, y compris les éléments non-verbaux. Elle signale également le problème de différents registres linguistiques sollicités par les usagers et les institutionnels qui utilisent souvent des jargons professionnels incompréhensibles pour les non-spécialistes. Enfin, l'interprète rappelle que la condition *sine qua non* de son travail est l'établissement d'un lien de confiance qui doit précéder toute interaction et qu'il joue non seulement le rôle d'un simple intermédiaire linguistique mais devient en même temps le médiateur entre les différentes parties de l'échange.

La deuxième catégorie, cette fois-ci très hétérogène, que nous avons distinguée, regroupe des réponses focalisées sur la *complexité du métier d'interprète*. Plusieurs enquêtés comparent leur profession à celle d'un *psychologue*, se désignant eux-mêmes *co-thérapeutes*, ou même *arbitres*, dans la mesure où l'interprète disposerait du savoir culturel et linguistique lui permettant d'évaluer la vraisemblance du récit du migrant¹⁶⁶.

D'autres participants ont misé sur l'usage des adjectifs décrivant leur profession. Parmi ceux employés le plus souvent, nous pouvons repérer *important*, *sollicité* ou *utile*, des expressions mettant donc en avance le rôle indispensable de l'interprète lors des échanges avec les usagers allophones. La complexité du métier, consistant en la recherche permanente

¹⁶⁶ La notion d'arbitre a été évoquée dans la réponse n°16.57 : « Arbitre. En fait cela vient de l'Allemagne où le débat sur les prestations des interprètes est intense. Surtout après le scandale impliquant un Allemand de l'extrême droite qui voulait tuer des politiciens et imputer cela aux réfugiés. Il s'était fait passer pour un réfugié syrien et en avait obtenu le statut. La loi a ensuite obligé les interprètes à dire si l'étranger parle le dialecte en conformité avec son origine. Et cela a relancé le débat sur les enjeux déontologiques. »

d'équilibre durant les interactions interprétées, a été décrite entre autres dans la réponse suivante :

Réponse n° 16.56 : Polymorphe, multiple, complexe, ambigu, important. Il me vient à l'instant à l'esprit le terme d'"équilibriste" : en ce sens que je ressens parfois le processus d'interprétation comme s'agissant de rechercher constamment l'équilibre, et de s'y maintenir, par la justesse des termes choisis, de la phraséologie, de l'intonation, du registre, des connotations... ; la recherche permanente d'une justesse idéale, et ce, en situation de tension prolongée, le moindre faux pas pouvant s'avérer fatal, ou tout du moins constituer un écart significatif.

L'auteur de cette citation met donc en valeur l'effort constant de construire et de maintenir une relation équilibrée entre les personnes placées d'office dans une situation d'asymétrie du pouvoir. La personne attire également l'attention sur le caractère fragile de cet équilibre provisoire qui peut être brisé par la moindre erreur d'interprétation, ce qui attribue une responsabilité majeure du travail de l'interprète.

La dernière tendance visible dans les réponses réunit les comparaisons soulignant l'*impartialité de l'interprète*. Son rôle a donc été défini à l'aide d'une synecdoque *la voix*, ou d'une comparaison un *spectre*, un *casper*, une *ombre*. Ces expressions insistent sur le caractère discret voire invisible de l'interprète. Elles réduisent sa contribution et sa présence à la voix, une instance dépourvue d'un corps et d'une personnalité, ce qui représente une vision plus adaptée à l'interprétation de conférence. Dans ce contexte impersonnel s'inscrivent également les comparaisons à un *outil de communication* ou un *décodeur*, décrivant l'interprète par analogie à une machine, précise et objective mais non humaine. Les réponses décrivant cette approche se retrouvent également dans les extraits suivants : n°16.9 *Un contexte vide où s'inscrivent des histoires* ; n°16.13 *J'ai un rôle d'intermédiaire, je me vois comme l'ombre de la personne.* ; n°16.15 *Être la voix des sans voix !* Cette même perspective verbo-centrique, détachant l'interprète de son corps humain, s'est également manifesté dans le commentaire décalé, comparant l'interprète à un *Perroquet bilingue*. *Car il ne faut ni rajouter ni diminuer ce qui est dit. Il faut RÉPÉTER dans l'autre langue*, comme le résume la réponse n°16.34.

La grande variété des réponses permet d'observer trois tendances dominant la perception du rôle des interprètes : celle leur accordant un statut particulier, aussi élevé que celui des institutionnels ; celle plaçant les interprètes au milieu de la dynamique complexe et déséquilibrée en insistant sur la notion de *passage* ; et celle dépréciant le rôle de l'interprète en le comparant à une machine ou à un être privé de son corps et de sa singularité humaine. Ces résultats prouvent que le changement du paradigme vers un interprète visible, acteur de

l'échange, n'est pas encore pleinement assimilé, même dans le milieu des professionnels de l'interprétation, ce qui témoigne d'un certain décalage entre le discours des prestataires et la recherche académique. La forte présence de ce dernier élément nous indique également que certains professionnels risquent d'être très réticents par rapport à l'observation et à l'usage des éléments non-verbaux de la communication, percevant les gestes comme redondants, voire nuisibles aux échanges où seul l'usage de la voix est perçu comme professionnel.

Les réponses mettant en valeur la notion de *passerelle* ou d'*intermédiaire* renvoient à une problématique liée à la communication en service public, celle de l'importance des connaissances culturelles. La notion du savoir culturel était au cœur de la réflexion déclenchée par la question n°17 : *Pensez-vous que la connaissance de cultures des personnes pour lesquelles vous interprétez est indispensable dans votre métier ?* Le taux des réponses positives à cette question s'élève à 90%, confirmant sans équivoque le caractère inséparable des langues et des cultures. Les personnes qui confirment l'importance de ce paramètre devaient commenter leurs réponses et les tendances générales découlant de leurs commentaires s'organisent ainsi. Tout d'abord, selon les interprètes qui privilégient une communication réussie entre les cultures, il faut surtout *connaître les conditions de vie dans le pays d'usager*, c'est-à-dire posséder des connaissances relatives à l'administration, à l'économie, à la géopolitique et à la société de l'aire géographique concernée. Au vu de la diversité des demandes en langues dominantes telles que l'anglais ou l'arabe, les professionnels soulignent au même temps qu'il n'est pas possible de connaître toutes les particularités culturelles de tous les pays d'usagers avec lesquels ils travaillent. Cela encourage les interprètes à simplement anticiper les différences de point de vue entre les institutionnels et les migrants, même si ces derniers font souvent référence à des pratiques culturelles méconnues des interprètes. Cette adaptation constante à l'écoute, à la compréhension et à la reformulation de nouveaux concepts et de nouveaux phénomènes est désignée par une des enquêtées comme *intelligence interculturelle*, indispensable pour faire comprendre aux requérants le fonctionnement de la culture et de l'administration françaises, dont les particularités amènent parfois les migrants à se sentir comme *Alice aux pays des merveilles*¹⁶⁷.

¹⁶⁷ Cette expression a été utilisée par une des participants de l'étude dans la réponse n°17.50 : « C'est nécessaire, mais comme l'apprentissage d'une langue apporte des connaissances sur la culture des gens qui l'ont comme langue maternelle, on est censé avoir obtenu l'intelligence interculturelle pour communiquer. Je travaille en anglais et je vois des migrants du monde entier. Je ne peux pas maîtriser les particularités de toutes les cultures existantes. Je me suis aperçue que quand ils parlent en anglais les migrants essaient de suivre les représentations culturelles anglaises / européennes/ Par exemple une demandeuse d'asile africaine, illettrée. On lui pose la question sur sa scolarité. Elle me répond " Vous savez ce que c'est la forêt tropicale ? Il n'y pas d'école dedans. " Elle s'adresse bien à une mentalité européenne. Les africaines ont leur façon de se parler entre eux même en anglais. Avec les

L'autre compétence fondamentale liée à ce *décalage culturel* consiste à *clarifier des termes propres à la culture d'usager*, tels que la terminologie appliquée pour décrire des coutumes et des pratiques religieuses inconnues, ou le recours à des gestes incompréhensibles. Un des exemples, souvent mentionné par les interprètes, était la capacité d'interpréter et d'expliquer les cérémonies Voodoo ou des sacrifices relevant de religions animistes, peu connus des interprètes originaires des régions géographiques où elles ne sont pas pratiquées¹⁶⁸. L'interprétation de telles descriptions met en lumière également le problème lié à l'*ouverture d'esprit* indispensable dans ces domaines et le fait que les interprètes doivent être prêts à faire face à l'interprétation d'énoncés qui portent sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas. La vision de l'interprète qui possède des connaissances approfondies de toutes les cultures et tous les domaines auxquels il touche dans le cadre de sa pratique professionnelle apparaît utopique. C'est pourquoi, les participants de cette étude soulignent la nécessité de constamment remettre en question leurs connaissances et leurs représentations culturelles et de prendre l'habitude de poser des questions supplémentaires et de demander des explications concernant les phénomènes auxquels ils ne sont pas familiarisés¹⁶⁹.

En d'autres termes, l'interprète doit bien sûr préparer ses interventions, élargir son savoir et enrichir sa culture générale afin d'assurer des prestations de qualité. Or, les interactions avec les migrants sont souvent imprévisibles, amenant l'interprète à constamment

non-africaines ils tiennent compte des décalages culturels. Puis il y a aussi les différences institutionnelles. L'administration ailleurs ne fonctionne pas comme en France. Surtout quand les demandeurs d'asile ont fait des procédures dans d'autres pays, ce qui leur arrive en France parfois c'est comme " Alice aux pays des merveilles". »
¹⁶⁸ Cet exemple a été évoqué entre autres dans la réponse n°17.47 : « Je suis d'origine des Balkans, mais je traduis également en langue anglaise (Pidgin English) pour des demandeurs d'asile et autres migrants en France, originaires de l'Afrique Subsaharienne et plus rarement, de l'Afrique de l'Est ou Caraïbes du sud. Je traduis également mais de façon sporadique pour des personnes anglophones originaires de Pakistan, Sri Lanka, Géorgie, Azerbaïdjan etc. Traduire les vaudou cérémonies (ou autres cérémonies de la religion animiste) m'est extrêmement difficile, ne connaissant rien de ces pratiques qui diffèrent d'un village à l'autre, surtout que la personne pour qui je traduis, ne connaît pas forcément lesdites pratiques. Le migrant vous regarde comme la seule personne, capable de traduire la souffrance ou la signification de lesdites cérémonies et sacrifices aux Esprits qui en découlent. J'ai commencé à travailler comme traducteur sans avoir passé quelconque formation concernant la culture traditionnelle africaine qui m'est complètement inconnue. »

¹⁶⁹ La précaution nécessaire dans l'interprétation des concepts culturels est mentionnée entre autres dans la réponse n°17.56 : « Bien sûr, des connaissances culturelles et géopolitiques sont nécessaires. Mais il me semble non seulement inutile mais illusoire de penser que l'on peut "connaître" „une culture" (cf. hétérogénéité du concept, spécificités innombrables et immense diversité au sein d'un même espace géographique), et à plus forte raison si l'on a affaire à des personnes issues de plusieurs aires géographiques. Je n'aurais par exemple certainement jamais la prétention de dire que je "connais" la culture sahraouie, vénézuélienne, colombienne, hondurienne, salvadorienne, péruvienne ou nigériane. En revanche, ce qui me semble indispensable, c'est d'être habitué à travailler avec et à interroger le CONCEPT DE CULTURE, d'être conscient de ce qu'il peut impliquer en termes de langue, de représentations psychiques, de manière d'être...d'être attentif à ses éventuelles manifestations, et d'avoir le réflexe de poser des questions pour se faire préciser des situations, plutôt que de leur appliquer d'emblée un sens dicté par nos propres représentations. Il est indispensable de travailler à se rendre humble, questionnant et ouvert d'esprit. »

relever le défi d'expliquer des concepts qui lui étaient inconnus, et par conséquent, d'apprendre constamment. Il ne peut pas être expert dans tous les domaines, mais il doit pourtant savoir comment assurer une communication efficace dans les situations d'asymétrie informationnelle réunissant les participants de l'échange.

Une autre compétence citée par les interprètes rejoint l'approche fondée sur l'efficacité des interactions. En effet, selon les participants leur rôle consiste à faciliter la *communication*, et pas simplement la *compréhension* des énoncés prononcés dans une langue étrangère, ce qui implique également une connexion au-delà des mots, en dehors du langage. Par ailleurs, les enquêtés mentionnent également le risque d'un cas contraire, c'est-à-dire le manque ou les difficultés de compréhension mutuelle entre l'institutionnel et l'utilisateur. Ainsi, ils évoquent des capacités d'*éviter des malentendus*, indispensables dans le cadre du travail dans un milieu interculturel. De surcroît, le travail constant dans un entourage pluriculturel incite les interprètes à formuler le postulat de *rester neutre, sans porter jugement*. L'objectivité étant une des valeurs-clés de la profession, les interprètes mentionnent qu'ils doivent savoir contrôler leurs réactions à ce qu'ils entendent, observent et interprètent. Ceci s'applique également à un autre point souligné par les professionnels, qui déclarent *éviter le risque de mettre des usagers dans les cases, de faire des amalgames*. En effet, paradoxalement, l'ouverture d'esprit indispensable pour exercer ce métier risque de se transformer en une façon simplifiée de voir les migrants, à travers leurs appartenances culturelle et géographique. Enfin, certaines réponses mettent en valeur l'aptitude à *nuancer des messages forts*, essentielle dans le domaine médico-social où l'enjeu de l'interaction est majeur et les décisions communiquées peuvent engager fortement l'avenir du migrant.

Pour nous résumer sur ce point, les compétences culturelles semblent constituer une des valeurs primordiales du travail de terrain. Ce paramètre complexe et pluridimensionnel renvoie pourtant à des aspects paradoxaux, dans la mesure où, d'un côté, il désigne un interprète idéal, mais de l'autre, il présente cet idéal comme inatteignable. Il est extrêmement difficile d'effacer ses émotions et en même temps de rester empathique. Il n'est pas envisageable de connaître toutes les cultures ou tous les domaines de spécialité, d'être préparé à tout. Nous voyons donc que les postulats du métier ne sont pas tout à fait réalisables, ce qui témoigne encore une fois de l'écart considérable entre les postulats théoriques traditionnels et la pratique du terrain.

La question suivante porte sur les difficultés communicationnelles rencontrées par les interprètes lors de leurs missions. L'objectif de cette question était de voir si les interprètes citeraient spontanément la confusion provoquée par l'usage de gestes incompréhensibles ou

bien le rôle des productions non-verbales dans la résolution des malentendus. Effectivement, en théorie, l'interprétation de ce que les deux parties de l'échange *disent* devrait être suffisante pour qu'elle se comprennent, pourtant en réalité, ce n'est pas toujours le cas. Selon le questionnaire, 76,3% des enquêtés ont déjà observé une incompréhension entre les personnes pour lesquelles ils interprétaient. Parmi les raisons de ces difficultés communicationnelles, les interprètes ont cité les paramètres suivants. Premièrement, les interprètes évoquent naturellement des *problèmes linguistiques*, l'usage des termes propres à une culture, des éléments méconnus, comme ceux utilisés pour décrire les pratiques chamaniques ou Voodoo, par exemple. Ils citent également des nuances terminologiques et des faux amis entravant le passage d'une langue à l'autre, ainsi que l'usage des figures de style, idiomes et proverbes propres à chaque culture et zone géographique, et les différences entre les dialectes régionaux et la version standard d'une langue qui peuvent parfois présenter des différences majeures, comparables à celles qui existent entre deux langues différentes.

La deuxième catégorie de problèmes communicationnels mis en valeur par les interprètes porte sur les différences culturelles présentes à plusieurs niveaux. Conformément à nos attentes, les interprètes mentionnent ici des gestes culturellement codés et incompréhensibles pour le professionnel dont l'usage, lors de l'entretien, risque de fausser complètement la perception du comportement du migrant, provoquant dès lors de graves malentendus. Ce cas a été décrit par exemple dans le commentaire évoquant l'entretien avec un homme maghrébin et sa fille dans la réponse n°18.1 :

Réponse n°18.1 : Les gestes que peuvent avoir ainsi que les interprétations ! un homme maghrébin qui mort sa langue en s'adressant à sa fille de 9 ans (signe dans sa culture pour dire « chut » à sa fille) la psychologue qui a pris cela pour un geste déplacé ! Et qui a voulu ouvrir une enquête pour abus ! J'ai dû expliquer la définition du geste dans l'autre culture.

La citation prouve que certaines productions non-verbales mises en place au cours des séances interprétées ne peuvent pas être laissées sans commentaire dans la mesure où leur mauvaise interprétation par les institutionnels risque de porter préjudice aux migrants et d'alarmer à tort les travailleurs sociaux. Une histoire similaire a été évoquée par un autre interprète qui raconte dans la réponse n°18.50, une situation observée dans le cadre de son travail avec les agents d'Aide social à l'enfance et des usagers russophones.

Réponse n°18.50 : La symbolique culturelle. Un père russe était vu à l'ASE pour estimer s'il s'occupe bien de son enfant autiste. Pendant 30 minutes il répondait pertinemment mais en souriant. L'éducatrice à la fin lui a dit qu'il donnait l'impression d'être insouciant. Lui a répondu que dans sa culture le sourire est un

marqueur de respect pour l'interlocuteur. C'est une obligation d'être souriant lors d'une communication en public. Il demanda si elle voulait qu'il fasse désagréable. Elle a dit "non", mais pour elle le sourire était bizarre.

Le commentaire de l'interprète permet de voir que même une *production non-verbale signifiante* aussi innocente qu'un sourire risque de donner une mauvaise impression si son usage diffère de celui répandu en occident. L'exemple souligne également le fait que ce genre de malentendus doit être clarifié par l'interprète aussi vite que possible, avant qu'il ne fausse le résultat de l'entretien.

Au niveau interculturel, en dehors des malentendus liés à la mise en place des productions non-verbales, les participants dénoncent la marginalisation des différences entre la culture d'usager et la culture européenne, ou l'application de l'approche *euro-centriste*. Cet écart entre la culture Française et les coutumes locales du pays de l'usager, souvent inconcevables pour les fonctionnaires, est fréquemment la source de difficultés communicationnelles, voire de conflits. Ce cas est fréquemment observé par les services sociaux dont l'intervention peut être perçue comme intrusive voire offensive par les représentants de certaines cultures, ainsi que le décrit l'exemple n°18.52.

Réponse n° 52 : En France, l'intervention des services sociaux sont courantes - le plupart de temps, ils sont là pour aider les personnes. Aux Philippines, ce sont la famille et les amis qui viennent à l'aide. L'intervention de service public implique un problème grave, et les personnes venant de ce pays sont plus méfiants à cet égard. Du coup, les affirmations même simples sont prises pour des attaques.

La citation illustre la réaction négative que les migrants affichent souvent face à l'intervention des services sociaux, interprétée comme une attaque contre l'intimité de la famille. De telles situations tendues laissent imaginer le terrain sur lequel l'interprète doit intervenir et le rôle indispensable de ses compétences de médiation.

Comme nous l'avons vu, il est impossible pour l'interprète de tout savoir et connaître, c'est pourquoi, un de problèmes mentionnés évoquait des connaissances géopolitiques insuffisantes, surtout en regard du paysage politique mouvementé de certaines régions géographiques¹⁷⁰. Évoquée dans plusieurs réponses, la dernière difficulté liée à un écart socio-culturel entre la France et les pays émergents, relevait du faible niveau de scolarité des usagers.

¹⁷⁰ Cette remarque pourrait être illustrée par la réponse n° 18.47 : « Due à la non-connaissance du pays et de la situation politique dans leurs pays Africains. Je traduisais mal les noms des partis politiques (souvent des acronymes), de leurs leaders, s'agissant la plupart de temps des leaders au niveau local/régional et non au niveau national. »

Sachant qu'une partie importante de demandeurs vient des régions où l'accès à l'éducation est très limité, leur compréhension du langage utilisé par les professionnels est extrêmement faible. L'interprète doit donc constamment faire preuve de créativité, appliquant des formulations qui explicitent la parole de l'institutionnel pour la rendre accessible à l'utilisateur. De surcroît, certains migrants ne maîtrisent pas l'écriture et communiquent uniquement dans des langues orales, ce qui fait que leurs conceptualisations des choses varient considérablement de celle des occidentaux imprégnés de la culture écrite.

En dehors des difficultés culturelles et linguistiques inhérentes au métier d'interprète, les enquêtés soulignent des problèmes techniques qu'ils rencontrent dans leur travail quotidien. Les professionnels citent avant tout la mauvaise identification du dialecte de l'utilisateur qui interfère parfois sur l'entretien introductif avec le migrant quand celui-ci vient demander un premier rendez-vous dans les services publics. Comme ces interactions spontanées peuvent se dérouler sans la présence d'interprète, la détermination de la langue d'utilisateur est souvent difficile, ce qui explique que l'on sollicite un interprète présent, qui ne maîtrise peut-être pas la langue du migrant¹⁷¹. D'autres difficultés évoquées concernent les conditions de travail et les contraintes de temps. En effet, sachant que le temps destiné à chaque entretien ou à chaque séance thérapeutique est prédéfini et limité, il est parfois impossible d'aborder toutes les questions nécessaires. Afin d'économiser du temps et de récolter toutes les informations indispensables, les fonctionnaires ont tendance à éliminer les explications éventuelles concernant la culture de l'utilisateur. Par ailleurs, de longues séances provoquent la fatigue de toutes les parties, ce qui se traduit par une diminution de l'efficacité de l'échange¹⁷².

6.3.1. Ne traduire que des mots ? – le caractère multimodal de l'ISP

Face à ces problèmes communicationnels rencontrés dans les échanges en service public, nous voyons que l'interprète dans son travail doit non seulement faire face aux défis linguistiques, mais également trouver des solutions pour surmonter le décalage culturel entre

¹⁷¹ L'exemple d'une mauvaise identification linguistique et de ses conséquences a été évoqué dans la réponse n°18.13 : « L'incompréhension est arrivée du fait que l'interprète ne parlait pas l'anglais du Guyana mais celui que l'on apprend à l'école. La personne pour laquelle elle interprétait n'avait pas été scolarisée et ne comprenait pas cet anglais. L'interprète a traduit jusqu'au bout mais la personne ne comprenait rien à ce qu'elle disait. Les juges pensaient que la personne mise en accusation faisait exprès de ne pas comprendre juste pour ne pas être condamnée. »

¹⁷² Ces problèmes ont été abordés dans la réponse n°18.5 : « A cause de la fatigue/l'état mental du demandeur d'asile qui ne comprend pas toujours ce qu'on attend de lui. A cause des conditions de travail quand il faut évaluer des dossiers à la chaîne ce qui ne permet toujours pas porter une attention nécessaire à chaque cas (un OP qui refuse que je précise des détails pour sauver du temps). »

les différentes parties de l'échange. Afin de mieux interroger les stratégies appliquées dans ces conditions par les professionnels, nous avons posé la question *L'interprète, peut-il ne traduire que des mots ?* Compte tenu des réponses précédentes qui révèlent que certains interprètes comparent toujours leur rôle à des *voix* ou à des *machines à traduire*, cette question semble pertinente. Pour autant, 89,4% des enquêtés ont donné ici une réponse négative, accompagnée de commentaires où ils citaient d'autres éléments inhérents à leur profession. En effet, selon les participants, il est indispensable de contextualiser son interprétation, d'interpréter l'ensemble de la situation dans son contexte socio-culturel et de traiter tous les énoncés produits par les participants¹⁷³. Deuxièmement, comme dans les questions précédentes, les interprètes insistent sur le fait qu'ils sont tenus d'expliquer les éléments culturels afin d'éviter des malentendus et même, conformément à nos hypothèses, qu'ils doivent inclure certains éléments non-verbaux des énoncés-sources dans leurs propres contributions, comme le précise la réponse n°19.34 :

Réponse n°19.34 : Si l'on constate qu'il y a une incompréhension concernant la culture et les traditions on peut demander au professionnel s'il souhaite une interprétation interculturelle. Sinon, les mots peuvent avoir un autre sens. Par ailleurs, il faut traduire la façon dont c'est dit ; soupirer après le mot qui a causé le soupir du demandeur. Hausser le ton lorsque le demandeur a commencé à le faire. Baisser d'un ton si lui l'a fait. Le professionnel doit percevoir l'état d'âme du demandeur.

Cette citation montre une sensibilité de l'interprète par rapport à la manière avec laquelle le message original est délivré par l'orateur, engageant un effort supplémentaire pour reproduire certains traits non-verbaux considérés comme importants pour rendre le discours-cible aussi proche de l'original que possible. Cette approche multimodale de l'interprétation implique de prendre en compte à la fois le message verbal, mais aussi la façon dont les propos sont tenus. Ce paramètre suscite pourtant un débat parmi les professionnels puisque sa pertinence dépend du contexte dans lequel l'on interprète. Dans le questionnaire, cet élément a été mentionné par plusieurs enquêtés ; nous pouvons néanmoins supposer que ce genre de remarques se réfère surtout au cadre des interactions thérapeutiques dans le secteur de la santé mentale, comme dans l'exemple n°19.50 :

¹⁷³ L'importance de ces facteurs a été mentionnée entre autres dans la réponse n°19.42 : « L'interprète n'est pas un robot ou Google Traduction. La dimension humaine, culturelle est indispensable pour l'échange. L'institutionnel qui croit que l'interprète doit traduire que des mots, soit : a) n'a pas confiance sur le professionnalisme de l'interprète b) connaît mal ce qu'est l'interprétariat d) n'essaye pas de comprendre l'utilisateur, mais veut le placer dans des cases préétablies (ex : question administratives). »

Réponse n°19.50 : Non ! l'interprète traduit aussi et surtout des émotions, des sentiments, on va traduire avec un certain ton de voix en fonction de ce que ressent la personne quand elle parle, surtout quand il s'agit de choses difficiles ou douloureuses à formuler.

En effet, dans les sessions de psychothérapie, la dimension non-verbale apporte au sens une dimension considérable dans la mesure où elle ouvre l'accès à l'état mental du patient. Certains thérapeutes insistent donc sur la nécessité de restituer les énoncés des patients en respectant la modalité de production, en y incluant donc les traits non-verbaux et paraverbaux. Par ailleurs, les interprètes citent spontanément la nécessité de prendre en compte des gestes tels que les hochements ou les secouements de tête ou bien de gestes déictiques, utilisés fréquemment pour compléter la parole spontanée dans les échanges en face-à-face¹⁷⁴. En outre, plusieurs réponses évoquent une partie du travail d'interprète qui consiste à rendre compte des messages implicites, à *dire* les non-dits, les impressions et les émotions des usagers. De surcroît, les enquêtés insistent sur le fait qu'ils interprètent le *sens*¹⁷⁵, non pas les mots ; ils doivent constamment adapter l'interprétation aux participants de l'échange ce qui s'avère essentiel dans le cas d'un important décalage sur le plan culturel et éducatif¹⁷⁶. La dernière catégorie enfin rappelle le besoin de relever des défis linguistiques, de tenir compte entre autres des faux amis ou des différences terminologiques que véhiculent les langues et de l'incompréhension potentielle de certaines expressions ou noms propres¹⁷⁷.

¹⁷⁴ Les emblèmes et les gestes *déictiques* sont mentionnés entre autres dans la réponse n°19.10 : « Très souvent, pour dire oui ou non, les personnes miment des gestes ou produisent des bruits avec leurs bouches. »

Et n° 19.24 : « Il faut prendre en compte les hochements de tête, désignations d'objets... »

¹⁷⁵ Le rôle des gestes dans la construction du sens a été cité dans la réponse n°19. 8 : « L'interprète traduit le sens des mots et non pas simplement des mots (dont le sens peut varier selon le contexte, l'intonation, le geste qui l'accompagne...). »

¹⁷⁶ Ce problème remonte entre autres à la réponse n°19.47 : « On traduit souvent pour des demandeurs d'asile qui n'ont pas été scolarisés. Dans ces cas-là, il est impossible de traduire que les mots, qui en traduisant en français n'ont absolument aucune signification. »

¹⁷⁷ La nécessité de fournir des précisions terminologiques est signalée par exemple dans la réponse n°19.50 : « En fait ici comme pour les autres questions la réponse réaliste est "oui" et "non". L'interprétariat n'est pas abstrait. C'est toujours contextuel. Dans certains contextes on ne traduit que des mots. Quand un malade dit " Je vois le diable". On ne peut pas traduire que des mots. C'est vrai que dans bien des contextes c'est réducteur ou carrément impossible de traduire des mots. Les ordonnances de Trump qui interdisent l'accès aux États Unis des ressortissants de 7 pays du Proche Orient sont connues en France sous l'expression de "interdiction de voyage". Aux USA c'est connu comme le " Muslim ban", interdiction des Musulmans. Si on traduit au pied de la lettre ni les Français ni les Américains ne vont comprendre. Ou un autre exemple. L'IQT, l'invitation de quitter le territoire pour un étranger sans papier. Dans les autres pays surtout les pays anglophones ça s'appelle "deportation order". Même c'est le langage de l'ONU. En France on a subi l'horreur de Vichy et ce mot est à proscrire. On "accompagne" les étrangers aux pays" mais on ne les déporte jamais. Mais moi si je traduis littéralement un étranger anglophone peu familier avec nos euphémismes langagiers sera perplexe. Comment ça "invitation" et obligatoire en même temps ?! Je lui dirai "déportation" en expliquant la phraséologie en France. »

6.3.2. Un interprète invisible ou un partenaire actif de l'échange ?

En anticipant l'avis des enquêtés sur leurs devoirs professionnels, nous décidons de poser une question qui peut porter à controverse, sur le rôle et le positionnement de l'interprète: *Seriez-vous d'accord avec l'idée qu'un bon interprète est un interprète invisible, transparent?* En effet, cette question a généré un certain débat, car les réponses positives et négatives se répartissaient de manière presque égale, soit 56,1% pour, 43,9% contre ; ce qui témoigne de la forte présence de ce paradigme dans l'esprit des interprètes d'ISM. Parmi les arguments avancés en faveur des réponses positives, les professionnels citent entre autres l'importance de du secret professionnel ou l'obligation de préserver son impartialité. Conformément à nos prévisions, cette contrainte implique chez les interprètes la crainte de trahir leurs opinions au travers de comportements non-verbaux ou de gestes, comme le décrit la réponse n°20.13 :

Réponse n° 20.13 : Oui l'interprète doit être neutre sans donner d'avis, réagir ou même avoir des mimiques qui pourrait faire comprendre à la personne qu'il n'est pas impartial et cela quelle que soit la situation.

Cette citation illustre une certaine réserve face à l'usage des productions non-verbales dans la mesure où leur présence est associée à une prise de position dans le débat interprété. Par ailleurs, la nécessité de maîtriser ses propres émotions et ses mimiques faciales a été confirmée par plusieurs interprètes. D'autres commentaires mentionnent le souci d'assurer une communication fluide et naturelle, ce qui implique, selon les interprètes la nécessité de *s'effacer* et [de] *faire partie du décor*, comme le résume la réponse n°20.10.

En ce qui concerne les arguments contre la transparence de l'interprète, les professionnels ont de nouveau cité la nécessité d'expliquer les codes et de mettre en place des connaissances culturelles pour mieux délivrer le message, comme l'explique la réponse n°20.50 :

Réponse n° 20.50 : L'interprète rarement est invisible. Dans la plupart des cas il doit assumer des rôles secondaires, par exemple gérer l'aspect interculturel de l'entretien. Un médecin qui dit d'annoncer l'échec d'un traitement de cancer à un patient. L'interprète connaît les codes culturels, doit faire comprendre le patient qu'il mourra, en utilisant des mots qu'il trouve utiles. Souvent les psychiatres et les psychothérapeutes considèrent l'interprète comme leur allié. Et l'interprète a d'autres représentations de son métier - neutralité, confidentialité, loyauté vers les deux protagonistes, l'employeur et le corps du métier.

Ceci montre bien le paradoxe lié au postulat de l'interprète invisible, qui implique son effacement tout en exigeant qu'il soit prêt à assurer le rôle du médiateur. L'auteur de ce commentaire souligne le fait que pour pouvoir pleinement remplir son rôle, l'interprète doit

avoir la possibilité d'utiliser sa propre voix et de mobiliser ses compétences culturelles et interpersonnelles afin de contribuer activement à l'échange. Les remarques des participants sous-entendent également que l'interprète doit avoir la possibilité d'intervenir dans les cas d'incompréhension ou lorsqu'une des parties se laisse emporter par ses émotions. En effet, la dimension humaine de l'interprète, sa posture rassurante et empathique exigent d'affirmer sa présence physique dans la mesure où le corps est le principal vecteur des émotions¹⁷⁸. Les participants mentionnent également le rôle des productions non-verbales dans l'établissement de la confiance, surtout dans le cadre des suivis psychologiques, comme le décrit l'exemple n°20.42 :

Réponse n°42 : Si on prend cela comme maxime, cela veut dire qu'on intervient exclusivement que pour une typologie d'interlocuteurs (interprétation simultanée en cabine, conférences, séminaires etc.). La réalité du terrain pour la majorité des interprètes est tout autre. A titre d'exemple, on ne peut pas être invisible et transparent dans le cadre d'un suivi psychologique. Le patient doit passer par l'établissement d'un lien de confiance avec l'interprète pour ensuite l'établir avec le psychologue. Le savoir-faire de l'interprète est de rayonner la confiance (le regard, les mots choisis, le ton de la voix, le calme) et non de prendre un rôle confortant ou "d'usurpation" du rôle du professionnel. Impossible d'atteindre ces subtilités en restant invisible.

L'auteur de ce commentaire insiste sur la nécessité d'exploiter les éléments non-verbaux afin de construire le climat de confiance, indispensable pour rassurer les patients et ainsi les encourager à s'ouvrir aux thérapeutes. L'interprète le précise, ce travail serait impossible à réaliser en restant *invisible* et privé de son corps.

Pour conclure, nous avons mis en place cette question afin d'éprouver la théorie selon laquelle l'image de l'interprète-*spectre* était connue et approuvée par les interprètes. Les résultats du questionnaire ont montré que les professionnels connaissent, certes, ce principe, mais ne sont pas tous d'accord avec son application en contexte professionnel. En réalité, la

¹⁷⁸ L'importance des éléments non-verbaux dans l'expression d'empathie est mentionnée dans la réponse n°20.49 : « Non, pas du tout ! j'ai lu cette idée dans un article et aussi dans le manuel de recommandations d'ISM où on nous disait que l'interprète doit complètement s'effacer, être impartial. Je ne suis pas d'accord avec cette idée parce que je trouve que je suis très présente lors des échanges, ma personnalité et ma façon d'être influence beaucoup la communication. Je ne peux m'effacer et être humaine en même temps ! Je ris, je souris ou je fais un regard triste de compréhension quand la personne me transmet un message douloureux parce que je ne suis pas une caisse vide, j'ai des émotions. Cela ne pose aucun problème de montrer ses émotions, à partir du moment où l'on conserve la justesse du message passé à l'interlocuteur. Être interprète dans le médico-social c'est aussi avoir une écoute et une empathie particulière avec la personne étrangère donc je crois qu'il est important d'avoir une présence bienveillante et impliquée dans l'interaction. Aussi, je joue un rôle de médiation pour calmer la violence des interactions lorsqu'il y en a, c'est surtout le cas à l'OFPPRA où les officiers de protections peuvent être très agressifs ou ironiques avec les étrangers. Je fais le choix de ne pas traduire cette agressivité ou ces mauvaises plaisanteries parce que je considère qu'elles ne respectent pas l'intégrité de la personne. »

pratique du terrain prouve souvent que dans le milieu social et médical, l'interprète ne peut pas rester transparent, puisqu'il est physiquement présent lors des interactions et, sans compter son rôle d'intermédiaire linguistique, il agit comme médiateur transculturel intervenant dans les situations de conflits et d'incompréhension. Nous pouvons donc formuler l'hypothèse que cette approche théorique, élaborée principalement pour l'interprétation de conférence, ne correspond pas à l'interprétation en service public qui requiert une attitude et des compétences différentes, propres à ce métier.

Afin de compléter la question précédente, nous demandons ensuite aux interprètes si selon eux *l'interprète est un partenaire actif de l'échange*. Notre hypothèse est que les participants sont partagés, certains défendant la transparence, et d'autres en revanche justifiant leur rôle actif en tant que troisième partie de l'échange, ce qui a déjà été montré par la question portant sur l'invisibilité. La question n°21 est donc censée inciter les interprètes à se demander si, malgré cette invisibilité conseillée lors de la majorité des formations professionnelles, ils se sentent actifs, et peuvent intervenir et contribuer au déroulement des interactions. Cette dernière vision a été approuvée par la vaste majorité des enquêtés, soit 84,7% de l'échantillon. Selon les commentaires, les interprètes se perçoivent eux-mêmes comme des parties actives puisqu'ils doivent assurer la cohérence de l'interaction ; clarifier et rectifier la situation dans le cas des malentendus ; jouer le rôle d'un médiateur interculturel ; adapter le registre d'interprétation en fonction de la situation, surtout dans les cas d'un décalage éducatif important ; et établir un lien de confiance avec l'utilisateur, ce que serait difficile à faire en restant transparent.

Puisque l'interprète se présente comme un acteur de l'échange et pas seulement comme un filtre, nous voulons savoir comment ce principe peut se manifester à travers ses devoirs, ou au travers d'une limite au *pouvoir* de l'interprète. Cette réflexion a donné naissance à la question *Selon vous, l'interprète, a-t-il le devoir d'ajouter des explications, d'éclairer les codes culturels ?* La réponse positive a été donnée par 72,4% des enquêtés, selon lesquels, afin d'éviter des malentendus, l'interprète est tenu d'ajouter des explications concernant : 1) des contextes culturels, particulièrement délicats lorsque le décalage culturel et éducatif entre les participants d'échange est important ; 2) des termes qui ont une interprétation différente selon la culture et la loi des pays, nécessitant parfois des commentaires discrets ; 3) des figures de style et des idiomes propres à une culture, dont l'interprétation littéraire pourrait engendrer un échec communicatif ; 4) des postures et des gestes qui n'ont pas la même signification selon les cultures et risquent d'être mal compris en l'absence de tout commentaire.

Les deux questions suivantes exploitent la même problématique. Nous demandons tout d'abord aux interprètes s'ils trouvent les explications culturelles indispensables. C'est le cas pour 72,2% des enquêtés, qui ressentent l'obligation d'ajouter des précisions : 1) quand l'explication peut peser sur le jugement du demandeur¹⁷⁹ ; 2) quand il est nécessaire de rectifier les connaissances fausses des institutionnels, qui peuvent s'avérer aussi nuisibles qu'un simple manque de connaissances¹⁸⁰ ; 3) lorsqu'une des parties produit des signes non-verbaux à sens ambigu selon les cultures, ce qui peut concerner des signes non-verbaux tels que les emblèmes céphaliques utilisés pour dire *oui* ou *non*, ou bien des comportements d'usager qui peuvent être perçus comme marqueurs de politesse ou les injures en fonction du pays, comme mentionné dans l'exemple n°23.13 :

Réponse n°23.13 : C'est indispensable car quelques fois cela peut-être mal interprété. Par exemple dans certaines cultures regarder dans les yeux est un signe de politesse tandis que pour d'autres c'est le signe d'un affront.

L'auteur de la citation évoque ici le problème du contact visuel dont la fonction sociale est complètement différente d'une culture à l'autre, et souligne le fait que cet élément subtile et éphémère d'une communication au-delà des mots risque d'avoir un poids important dans les échanges en service public. Par ailleurs, il faut rappeler ici que la question de base ne portait pas sur les éléments non-verbaux et que la remarque concernant ce paramètre a été spontanément incluse par un des participants, ce qui témoigne d'une certaine vigilance face à la dimension non-verbale de son travail.

Le dernier groupe de questions approfondissant le problème des explications ajoutées par l'interprète sert à récolter des exemples du terrain. C'est pourquoi nous avons mis en place la question n°24 : *Vous est-il arrivé de devoir interrompre ou compléter une conversation avec vos propres explications ? Si oui, dans quel contexte ? (Décrivez brièvement la situation)*. Cette question avait pour objectif de voir si les interprètes citent spontanément des exemples d'interruption d'échange à cause d'un geste mal interprété. Plus que la moitié de l'échantillon,

¹⁷⁹ L'exemple d'une telle situation a été illustré dans la réponse n°23.21 : « Par exemple à l'OFPPRA un dossier peut être rejeté pour une incompréhension. Un demandeur qui vous dit on a débarqué en Sicile mais c'était le désert là-bas. Vous devez le traduire d'abord comme tel, puis dire que l'expression "c'est le désert " veut dire qu'il n'y avait rien à manger ni à boire. Sinon l'officier de protection croirait que ce requérant n'a jamais vraiment mis le pied en Sicile. »

¹⁸⁰ Cette remarque est prudemment formulée dans la réponse n°23.28 : « ça dépend, difficile de répondre par oui ou non. Une bonne traduction devrait se passer d'explications. Mais parfois on est un peu frustrés par on voit bien que le professionnel de l'aide ne connaît pas du tout le contexte et pose des questions naïves ou déplacées mais nous ne pouvons pas intervenir sur le contenu ni donner de leçon, cela n'est pas notre rôle. »

soit 55,9% fournit des réponses positives, en les justifiant par une série de paramètres. Les interprètes évoquent des situations dans lesquelles il faut : 1) clarifier des messages qui peuvent être perçus comme insultants ; 2) clarifier la terminologie médicale ou juridique à l'intention des usagers peu scolarisés ; 3) expliquer des sigles ou des concepts intraduisibles¹⁸¹ ; 4) donner des explications par rapport à l'univers socio-culturel du patient lors d'une consultation avec un psychologue ou un entretien avec un officier de protection ; 5) expliquer les coutumes ou les pratiques traditionnelles propres au pays d'usager¹⁸² ; 6) ou rectifier les informations quand les parties se comprennent un peu et n'attendent pas l'interprétation¹⁸³.

Sachant que les interprètes avouent que certains contextes les ont déjà poussés à ajouter des explications, malgré le principe de transparence, nous voulons savoir quel est l'impact de cette décision sur le déroulement de l'interaction. Il s'avère que 97,6% des enquêtés confirment que leur intervention a une influence positive au déroulement de l'interaction. Afin de nous assurer que c'est bien le cas, nous leur demandons comment ils ont pu le comprendre. Parmi les réponses les plus courantes, les participants expliquent qu'ils peuvent le savoir grâce aux remerciements explicites des parties en fin de séance, à travers le comportement physique des usagers, ou bien par la compréhension réussie des questions par les interactants et leurs réponses pertinentes. Nous pouvons en déduire qu'un des éléments-clés qui permet aux enquêtés d'interpréter correctement la situation relève du non-verbal. Ceci sera ainsi au cœur de notre réflexion dans la partie suivante de l'enquête axée autour de l'usage de gestes lors des interactions interprétées.

¹⁸¹ Ce problème peut être illustré par le cas des noms bulgares décrit dans la réponse n°24.23 : « Rarement mais ça peut arriver. Par exemple la structuration des noms bulgares. Les femmes mariées peuvent garder leur nom de naissance, le remplacer avec le nom du conjoint ou le rajouter à la françaises. C'est toujours difficile pour expliquer à une assistante sociale que les gens sont mariés et les noms sont différents. Encore le vrai nom en Bulgarie n'existe pas. On prend comme nom le prénom de son grand-père paternel. Dès lors il n'est pas possible que les enfants et les parents portent le même nom. Et les femmes ont un suffixe féminin. »

¹⁸² Un tel exemple est cité dans la réponse n°24.19 : « Recours d'une demande d'asile auprès de la CNDA. Le président de l'audience ne comprenait pas pourquoi le requérant (le cadet de la fratrie) était le seul à s'exposer à un conflit foncier/héritage avec son oncle, suite au décès des parents du requérant. Le requérant ne comprenait pas non plus l'objection du président. Après des multiple question-réponses, avec la permission du président, j'ai expliqué que dans certaines régions reculées de l'Albanie, la loi coutumière veut que le cadet de la fratrie est le seul titulaire de l'héritage de ses parents car il doit toujours vivre avec les parents et les prendre en charge jusqu'à leur mort. Le reste de la fratrie est moralement déshérité au moment que chacun construit son propre foyer pour lequel toute la famille y contribue. »

¹⁸³ Fréquemment mentionné par les interprètes ce cas est décrit entre autres dans la réponse n°24.25 : « Il arrive que les personnes peuvent comprendre "un petit peu" la langue de l'autre et ils n'attendent pas la traduction pour échanger/répondre. Seulement, ils n'ont pas tout compris le sens - la connaissance de mots n'étant pas assez pour saisir le message (comme un traducteur en ligne qui ne prend pas en compte les nuances). Le malentendu s'empire et nécessite l'interruption pour mettre tout le monde dans le même "niveau". »

6.4. L'usage et l'utilisation du non-verbal

La question ouvrant cette partie est de nature générale et sert principalement à déterminer si les interprètes remarquent la production de gestes pendant les entretiens. C'est pourquoi nous demandons aux participants de l'étude, *Selon vous, vos interlocuteurs, utilisent des gestes : a) très souvent, b) souvent, c) parfois, d) rarement, e) jamais*. Les résultats ont répondu à nos attentes puisqu'aucun enquêté ne répond que les gestes ne sont jamais utilisés. La majorité des interprètes, soit 44,1%, opte pour la réponse médiane : *parfois*, ce qui est loin d'être précis mais introduit la question suivante invitant à citer des exemples. D'après les autres interprètes, les productions gestuelles sont observables chez les usagers *souvent* (23,7%) ou *très souvent* (22%) et uniquement 10,2% de l'échantillon les remarquent rarement.

6.4.1. Les profils gestuels des usagers

Des exemples de gestes des usagers cités par les interprètes dans la question suivante nous permettent de déterminer des tendances dominantes, répétées dans la plupart des réponses. Nous répartissons les productions gestuelles citées en six catégories principales, cependant la majorité des réponses incluent plusieurs types de gestes à la fois. Les enquêtés mentionnent donc tout d'abord des *gestes iconiques* servant à mimer les faits ou les actions ou bien à décrire la taille des objets. La majorité des exemples mentionne ici des gestes accompagnant des récits de violences subies ou des descriptions de blessures, comme dans la réponse n°26.25 :

Réponse n°26.25 : comment s'est passé la traversée de la mer en bateau, la torture dont il/elle a été victime, prendre des cheveux et poils pubiens pour des cérémonies vaudou, les gestes pour manger le cœur de poulet quand il a été égorgé ou les gestes pour faire des marques sur le visage ou le corps lors de la cérémonie d'initiation

Cette citation, riche en détails, permet d'imaginer la multitude de *gestes iconiques* illustrant les actions traumatiques presque de façon pantomimique. Les actions subies par le corps, selon les enquêtés, ouvrent aussi souvent la voie à une production de *gestes déictiques* servant principalement à désigner les parties du corps, mais indiquant aussi les directions ou la localisation géographique. Comme le citent les sujets, le pointage est fréquemment utilisé lors des entretiens médicaux ou pour situer les lieux dans l'espace, même imaginaire, comme dans les réponses n°26.3 et n°26.8 :

Réponse n°26.3 : Non. Je ne me rappelle rien de remarquable. L'image que j'ai de l'usager c'est une personne stressée et coincée qui n'est pas dans l'état d'utiliser le gestuel. Peut-être quand on parle du pays d'où il vient, il va utiliser des gestes pour montrer où se trouve son village par rapport la capitale. Ou pour montrer des séquelles sur son corps. Expliquer la torture.

Réponse n°26.8 : Mimer l'action qui s'est déroulée : un coup reçu et le fait de se protéger. Description d'un lieu avec les mains. Secouer la tête au moment de l'explication d'un événement traumatisant.

Selon les exemples cités par les interprètes, les gestes *déictiques* interviennent donc fréquemment pour désigner les parties blessées du corps ou bien pour compléter les explications concernant la disposition spatiale. La catégorie suivante ressortant du questionnaire englobait les gestes *symboliques*, rituels dans l'échange : serrer la main ou hocher la tête pour exprimer la compréhension. En dehors de ces gestes typiques dans la culture européenne, certains interprètes citaient également des signes propres à leurs aires géographiques d'origine, comme dans l'exemple n°26.1, évoquant la pratique de *toucher le cœur après avoir serré la main*. Parmi d'autres *emblèmes* mentionnés dans l'enquête, nous pouvons noter le geste de compter sur les doigts, ou très souvent citées, les actions de hochement ou de secouement de tête pour dire *oui* ou *non*. En effet, ces gestes simples et compréhensibles en apparence deviennent souvent une source d'incompréhension lors des échanges exolingues impliquant le croisement de plusieurs cultures. L'absence de message verbal accompagnant ces *emblèmes* les rend encore plus importants, surtout dans le cadre des entretiens à l'OFPPRA qui enregistrent les interactions uniquement sous forme de fichiers audio. Ce problème est évoqué entre autres dans le commentaire d'une interprète bulgare, inclus dans la réponse n°26.27 :

Réponse n°26.27 : Les gens des classes populaires bulgares aiment répondre par hocher la tête pour exprimer "oui" ou "no". Mais en Bulgarie c'est à l'inverse des autres pays. Les étrangers seront induits en erreur. Moi je traduis par un mot un hochement et à chaque fois l'agent le dira "Mais il n'a pas dit cela". Et parfois c'est important, on peut être devant un juge ou un médecin. (...)

La citation décrit la confusion engendrée par les significations associées aux mouvements horizontaux et verticaux de tête opposant les productions occidentales et celles des ressortissants bulgares, ce qui explique la nécessité fondamentale de commenter l'usage des gestes. En dehors de cette gamme de gestes *symboliques*, les interprètes évoquent également les productions non-verbales mises en place au service de la communication, telles que les gestes *régulateurs* utilisés principalement pour inviter le locuteur à répéter ou patienter, ou pour encourager l'autre partie à prendre la parole, comme dans l'exemple n°26.11 :

Réponse n°26.11 : Parmi les gestes des usagers, il y a celui qu'ils utilisent pour faire comprendre qu'il faut répéter (l'index et le pouce forment en angle droit et font des cercles tandis que les 3 autres doigts sont fermés) celui pour m'arrêter quand ils n'ont pas bien saisi (la main fait un signe d'arrêt sur elle-même), celui pour me dire d'attendre qu'ils n'ont pas fini (l'index et le pouce forment en angle droit et pointent vers le haut et les 3 autres sont abaissés)

L'exemple cité permet de voir le rôle indispensable des gestes *régulateurs d'échange* dans la gestion des tours de parole et la coordination du flux et du rythme de l'interaction. Les interprètes remarquent enfin que les usagers produisent des gestes involontaires trahissant leurs émotions, c'est-à-dire des réactions corporelles : rire, sourire, pleurer ou se toucher le visage. Prenant en compte qu'une partie importante des migrants est amenée à raconter des souvenirs traumatiques lors des entretiens ou les consultations thérapeutiques, l'usage de ce type de gestes semble naturel.

Nous pouvons donc déduire de ces réponses que les gestes produits par l'utilisateur servent avant tout à compléter ou à illustrer un discours lacunaire, souvent difficile à dire ou à prononcer. Ils aident à formuler les messages douloureux et permettent de montrer l'incompréhension le cas échéant. Ces gestes communicatifs sont accompagnés de réactions corporelles involontaires qui révèlent des émotions fortes comme le stress excessif, la frustration ou le désespoir. Ce sont donc avant tout des unités gestuelles centrées autour de la production du message. En revanche, le répertoire de gestes utilisés par les institutionnels concerne avant tout l'aspect interactionnel de l'échange, ce qui ressort de la question suivante.

6.4.2. Les profils gestuels des institutionnels

A travers les réponses fournies, nous comprenons que le discours-type de l'officier de protection, celui du juge ou de l'assistant social, est plutôt standardisé, monothématique, parfois même uniforme. Ces productions moins spontanées et moins chargées d'émotions génèrent donc des gestes de types différents par rapport à ceux des usagers. La principale catégorie des gestes produits par les institutionnels, citée dans l'enquête, englobait donc, conformément aux prévisions, les gestes *régulateurs d'échange* invitant à continuer ou arrêter de parler, ainsi que des productions servant à recentrer l'attention lors des contributions qui s'éloignent du sujet. En ce qui concerne la forme de ces gestes, c'étaient le plus souvent des hochements de tête ou des gestes manuels signifiant *arrêtez-vous* ou *allez-y, développez ce que vous venez de dire*, ou bien *asseyez-vous, nous pouvons commencer*, comme dans l'exemple n°27.3 :

Réponse n°27.3 : La personne fait un geste pour inviter l'autre personne à s'asseoir. La personne fait un geste indiquant ""stop"" pour demander à l'autre personne d'arrêter de parler. La personne sourit pour encourager l'autre personne à parler.

La citation ci-dessus mentionne l'usage de *gestes phatiques* pour focaliser l'attention des participants sur les questions essentielles, demander une pause ou inviter à prendre la parole. Une autre application des *gestes régulateurs d'échange*, ayant pour objectif d'éviter que les usagers se dispersent, est la mise en place de *battements* servant surtout à appuyer les propos essentiels, comme les décrit l'auteur de la réponse n°27.15 parlant de *gestes inconscients [consistant à] s'aider par les mains pour souligner l'importance de ce qui est dit*. Selon l'enquête, dans l'objectif de structurer le discours pour le rendre plus accessible et plus facile à suivre, les institutionnels mettent en place de nombreux gestes d'énumération, sur le plan formel représentant un mélange de *battements* et d'*emblèmes*, comme le décrit dans la réponse n°27.19 :

Réponse n°27.19 : Souvent quand l'institutionnel utilise les gestes pour illustrer les étapes de l'entretien qui va suivre. Bonne méthode d'établissement d'un contact direct et bonne méthode pour donner à l'usager une segmentation visuelle/mentale de l'entretien (ex : signe de 1 avec le doigt -> on va voir tel ou tel chose, signe 2 avec les doigts -> explications ; signe du 3 -> fin de l'entretien)

La description fournie par l'interprète permet de deviner qu'il s'agit de l'usage d'*emblème* manuel consistant à compter sur les doigts, fréquemment utilisé dans les différentes cultures. L'auteur de la citation attire également l'attention sur le potentiel de ce geste pour faciliter la compréhension des processus complexes grâce au double codage des éléments structurant les informations. Parmi d'autres emblèmes manuels, les enquêtes citent également des signes permettant de transmettre des messages sous-entendus, tels que *claquer les doigts pour dire tout de suite* ou *mettre les doigts sur la bouche pour dire au demandeur qu'il ne répétera pas ce qu'il a entendu...*, mentionnés dans la réponse n°27.15.

Parmi d'autres gestes des institutionnels, les interprètes citent également des gestes *déictiques*, servant par exemple à montrer un document en rapport avec l'échange afin de faciliter la compréhension¹⁸⁴, des gestes *iconiques* consistant à mimer une action, produits surtout lors des explications de termes et de procédures techniques inconnus de l'interprète¹⁸⁵,

¹⁸⁴ Cet usage des gestes *déictiques* est mentionné dans la réponse n°27.20 : « lui montrer un document, une photo pour lui montrer son incompréhension. »

¹⁸⁵ La mise en place des gestes *iconiques* est décrite dans la réponse n°27.26 : « Une fois je traduisais pour une formation en kinésithérapie en anglais. L'intervenant, un médecin canadien qui faisait des conférences dans le monde entier avait habitude avec des interprètes. Il utilisait des mots courants et expliquait les termes. Mais avec

ou des gestes et des mimiques faciales d'écoute ou d'autres *productions non-verbales significantes* transmettant l'empathie : le sourire ou le regard, servant principalement à montrer son attention, à mettre à l'aise des usagers et à établir un lien de confiance avec l'institutionnel.

Pour conclure, la majorité des gestes produits par les institutionnels sert à rendre l'échange plus fluide et à s'assurer que l'usager a bien saisi toutes les informations essentielles. Nous pouvons observer que ce classement, basé sur les témoignages des interprètes est de nature fonctionnelle, se concentrant sur les objectifs communicationnels de chaque type de productions gestuelles. En revanche, chez les usagers, les réponses suggèrent un classement plus formel, concentré sur les techniques de représentation et d'accompagnement des signes verbaux. Ces deux approches différentes illustrées dans le questionnaire permettent de voir que l'usage des gestes se présente en corrélation avec le type de discours, la position de l'énonciateur dans l'échange et son attitude émotionnelle par rapport à ses propres propos et le sujet général de l'entretien. Afin d'explorer plus en détail les régularités d'usage des gestes lors des interactions interprétées, nous fondons la série de questions suivantes sur l'approche fonctionnelle.

6.4.3. Les fonctions des gestes par rapport à la parole

La série de questions à venir porte sur les fonctions des gestes en rapport avec la parole : la substitution, la clarification de mots ou la modification du sens du message verbal. Souhaitant obtenir les réponses le plus précises possible, nous divisons cette partie en plusieurs sections, construites de la même manière, chacune d'entre elles consacrée à une relation différente avec la parole. Premièrement nous demandons aux interprètes si selon eux les gestes peuvent exercer la fonction donnée, et nous les invitons à citer des exemples d'un tel usage lors des entretiens passés. Chaque recueil d'exemples nous a permis d'élaborer un classement des tendances dominantes des gestes le plus souvent cités.

La première question ponctuelle porte sur le pouvoir des gestes de remplacer les mots, ce qui sert à déterminer si les professionnels observent des gestes produits par les personnes interprétées en l'absence de parole et si c'est le cas, de quels types il s'agit. Un tel usage a été confirmé par deux tiers de l'échantillon, soit 66% des interprètes, qui mentionnent le plus souvent les gestes *emblèmes*, consistant avant tout à hocher ou à secouer la tête pour dire *oui*

les stagiaires français c'était plus compliqué. Il utilisait des termes techniques spécifiques à leur métier et quelques fois je leur ai demandé de me montrer le geste. »

ou *non*. Selon les enquêtés, cette réponse non-verbale devient souvent une source de confusion lors des interactions avec les locuteurs indiens qui remuent la tête pour exprimer la confirmation ou l'écoute active, et avec les locuteurs bulgares qui hochent la tête pour dire *non*, ce qui est contraire aux coutumes adoptées en Europe en général. Quant aux gestes non issus d'une convention culturelle, les interprètes recensent les gestes *iconiques* pour mimer une action, utilisés surtout pour illustrer des récits de violence et de tortures, douloureux et difficiles à prononcer, comme décrit dans la réponse n°28a.16 :

Réponse n° 28a.16 : En règle générale non, mais dans certain cas oui. En cas de viol / abus sexuel la personne qui est dans l'incapacité de décrire les détails de l'agression, peut utiliser un geste pour illustrer une action ou simplement faire comprendre l'incapacité de continuer.

Les gestes *iconiques* sont utilisés souvent pour décrire des abus sexuels ou des viols ; ils permettent de transmettre certaines informations sans prononcer des mots traumatiques. D'autres interprètes parlent dans le même contexte d'usage de gestes *déictiques* consistant à montrer des directions ou *désigner des parties du corps sans les nommer*, permettant d'économiser la parole et d'assurer une communication plus directe entre les participants, passant par le canal visuel partagé. Enfin, parmi les *productions non-verbales signifiantes* mises en place en silence, les enquêtés mentionnent les gestes et mimiques faciales permettant de confirmer la compréhension ou d'exprimer des émotions, comme dans l'exemple n°28a.25 selon lequel *fermer les yeux signifie le désespoir*.

Nous demandons ensuite si les gestes dans l'ISP peuvent infléchir ou modifier le sens d'un mot. Cette question est importante pour nous dans la mesure où certains entretiens sont enregistrés uniquement sous forme de fichiers audio qui peuvent par conséquent éliminer des informations visuelles importantes. La question suscite des réactions mitigées, puisque 56,6% confirment l'observation des gestes remplissant cette fonction et 43,4% des sujets donnent une réponse contraire. Les types gestuels majeurs utilisés de cette manière comprennent les *emblèmes* ou le rire, utilisés pour exprimer l'ironie ou la négation de ce qui se dit verbalement, par exemple en faisant le signe *entre guillemets* avec les mains comme le recense la réponse n°28b.4. D'autres commentaires évoquent des gestes *iconiques* illustrant et renforçant le message, accompagnant souvent les récits d'expériences traumatiques, comme dans l'exemple n°28b.11 :

Réponse n°28b.11 : "Il m'a coupé avec un couteau" traduit mot-à-mot, suivi d'un geste de se faire poignarder, échange le degré de violence subie et les conséquences juridique et administrative.

Cet extrait montre l'usage des gestes *iconiques* aggravant le contenu du message verbal et précisant l'action par sa représentation visuelle, ce qui peut entraîner le changement de la qualification juridique de l'acte, comme le mentionne l'auteur du commentaire.

En allant un peu plus loin, nous demandons aux sujets si certains gestes sont utilisés en service public pour exprimer le contraire de ce qui est dit. Cette question s'avère assez controversée, puisque les réponses sont partagées : à savoir, d'après 52% des enquêtés, les gestes ne peuvent pas exprimer le contraire du message verbal. Parmi les réponses positives illustrées d'exemples, nous pouvons distinguer les réponses évoquant les différences culturelles entre les gestes *oui* et *non* : hocher, secouer ou remuer la tête en fonction de la région géographique, mentionnés respectivement par rapport aux locuteurs Balkans, Africains et Indiens. A part ces *emblèmes* céphaliques, les interprètes citent uniquement les autres *productions non-verbales signifiantes* : les mimiques faciales démasquant les tentatives de dissimuler la colère ou le comportement incohérent des usagers suite à un niveau de stress élevé.

La question suivante concernait une des fonctions primaires des gestes, celle d'illustrer le message verbal ; elle reçoit des réponses largement plus homogènes. A savoir, 83% des interprètes ont confirmé que selon eux les gestes étaient destinés à cet usage dans les échanges en ISP, illustrant cela avec toute une palette d'exemples. Parmi ceux cités le plus souvent, nous trouvons naturellement les gestes *iconiques* mimant des actions, surtout liés à la violence ou aux tortures, comme dans la réponse n°28e.18 citant les exemples de « bander les yeux ou avoir des pieds et mains liées » et les gestes *iconiques* imitant la forme, servant à décrire la taille ou l'apparence d'une personne ou d'un objet, ce qui est d'ailleurs « utile pour la mémoire visuelle de l'interprète », comme le souligne le même auteur. Dans la catégorie des gestes illustrant la parole, les interprètes mentionnent également les gestes *déictiques* utilisés pour désigner les parties du corps portant des séquelles, les gestes *conceptuels* mis en place « quand [les usagers] perdent leurs moyens et ne se rappelle plus d'un mot » et les *emblèmes* manuels comme « les mains sur le cœur signifiant *je parle sincèrement* », cités respectivement dans les exemples n°28e.10 et 28e.12.

La fonction gestuelle examinée subséquentement est celle de compléter le message verbal. Sa mise en place dans les interactions interprétées a été observée par la grande majorité des enquêtés, soit 72,5% de l'échantillon. Les exemples de cet usage de gestes s'inscrivent dans deux catégories majeures, c'est-à-dire celle recensant les gestes de facilitation cognitive accompagnant la formulation des idées *lorsque la personne [ne] trouve pas les mots pour le dire* ; les gestes complétant des propos difficiles, le plus souvent cités dans le contexte des viols

ou de menaces, ou bien les gestes, attitudes et mimiques faciales permettant de lire les émotions des participants. Les réponses mentionnent donc principalement les gestes mis en place pour faciliter la production verbale ou bien utilisés comme euphémismes visuels ayant pour but de remplacer les mots forts ou douloureux.

Enfin, si les gestes peuvent être employés pour combler des lacunes linguistiques, nous voulons déterminer comment les interprètes participent au processus de négociation du sens de termes difficiles. Les gestes aident-ils à mieux comprendre le sens d'un mot peu clair ? Cette fonction gestuelle, primordiale du point de vue de cette recherche, a été confirmée par presque 90% des enquêtés, qui ont cité avant tout des gestes *iconiques* mis en place pour mimer des actions dans les deux contextes principaux, celui impliquant les notions taboues et celui englobant les termes propres à une culture. Dans un premier temps, les interprètes évoquent donc des gestes utilisés pour remplacer des mots forts, honteux, ou décrivant la violence, alors difficiles à prononcer à cause de leur poids social ou émotionnel. Dans un deuxième temps, les enquêtes décrivent l'usage des gestes pour illustrer des termes propres à un dialecte, incompréhensibles pour les occidentaux, comme dans l'exemple n°28.11 *les mots en jargon, surtout en ma langue maternelle. Je ne connais pas leur signification en anglais*. Les réponses à cette question montrent que les gestes sont susceptibles de jouer un rôle essentiel dans la compréhension des notions culturelles méconnues et des récits lacunaires, relevant de sujets tabous.

En résumé, les principales fonctions des gestes par rapport à la parole sont, selon les interprètes, de rendre accessible la signification des propos peu clairs, de compléter un discours trop difficile à prononcer ou bien d'illustrer des termes qui sans cela risqueraient de rester incompréhensibles. Un contexte d'usage particulier qui revenait souvent parmi les questions était celui des récits de violence physique, suscitant une grande variété des gestes pour aider à exprimer la souffrance sans la nommer. Cela nous permet de postuler que les interactions interprétées dans le milieu social et médical s'inscrivent dans un contexte très particulier. Si l'on prend en compte que certains gestes ne sont pas accompagnés de la parole ou nient tout simplement le message verbal, l'habitude d'y attacher une grande attention et de les inclure dans son interprétation peut s'avérer salutaire.

6.4.4. Les fonctions des gestes dans l'interaction

Ayant exploré la relation que les gestes en ISP présentent avec le contenu verbal des messages, nous voulions savoir quelles fonctions communicationnelles et sociales leur étaient

attribuées par les interprètes. Autrement dit, l'objectif des questions suivantes étaient de réunir des exemples de gestes destinés à faciliter certaines tâches liées à l'interaction sociale, telles qu'ouvrir ou terminer l'échange, attirer l'attention du locuteur ou gérer les tours de parole. Ce jeu de questions commence par une question introductive, demandant si les interprètes avaient à l'esprit des gestes inévitables dans les interactions en ISP. Les réponses étaient très mitigées, avec 51,9% des votes contre et 48,5% des votes confirmant la présence de tels gestes. Les commentaires fournis par cette deuxième moitié des enquêtés évoquent pourtant une grande variété de gestes dont l'usage est perçu comme indispensable. Nous retrouvons ici des gestes *régulateurs d'échange* incitant à répéter ou à ralentir le débit de parole ainsi que des signes d'écoute tels qu'un hochement de tête ou un sourire ; des gestes désignés pour compléter le vocabulaire rudimentaire chez les locuteurs illettrés ; des gestes mis en place pour illustrer des explications peu claires ou quand les mots ne sont pas suffisants à la compréhension du message. Dans ce dernier cas, les interprètes mentionnent fréquemment des gestes *iconiques* illustrant les actions telles qu'*écrire une lettre puis l'envoyer* ou des gestes *déictiques* désignant l'emplacement dans l'espace ou dans le temps.

D'autres enquêtés mettent en valeur des gestes et d'autres *productions non-verbales signifiantes* liés aux émotions, à l'empathie ou à la confiance. Les interprètes évoquent ici des gestes utilisés pour marquer leur position, comme le décrit la réponse n°35.35 *pour rétablir la confiance, rassurer, ou à l'inverse se montrer ferme et poser un cadre. (Uniquement si telles sont les intentions du locuteurs interprété)*. Certains rappellent également le rôle de l'ethos et de l'apparence qui peuvent avoir un impact considérable sur le développement d'une relation harmonieuse avec les usagers, comme le confirme la réponse n°35.13 :

Réponse n°35.13 : Expressions du visage et maîtrise de la voix pour montrer bienveillance. Aussi les codes vestimentaires. Pas de modes excentriques ou super luxueux pour ne pas vexer les migrants qu'on voit qui ne sont pas en général en position sociale élevée.

Ces extraits permettent de comprendre à quel point les interprètes sont conscients de l'influence que les éléments non-verbaux peuvent avoir sur le climat et la dynamique d'échange dès le premier regard. Ils semblent également se rendre compte que certains messages ne peuvent pas être complets sans leur dimension non-verbale et que certains gestes jouent un rôle primordial dans la gestion de l'échange. Quels gestes associent-ils à des fonctions communicationnelles spécifiques, inhérentes à toute interaction verbale bidirectionnelle en face-à-face ?

La question suivante a pour objectif de savoir si nous pouvons distinguer des gestes nécessaires à une interaction du point de vue communicationnel. Pour cela, nous posons des questions séparées, chacune portant sur une fonction précise, et demandons si les interprètes peuvent confirmer l'usage de tels gestes et dans ce cas, nous sollicitons des exemples précis.

La première fonction examinée est liée à l'ouverture de l'échange, où le caractère indispensable des gestes a été confirmée par la majorité de l'échantillon, soit presque 70% des enquêtés. Parmi les gestes représentant cet usage, les interprètes ont cité principalement le sourire, le hochement de tête, *l'invitation à s'asseoir ou à parler par un geste de la main*, ou bien *l'emblème* faisant partie des rituels sociaux d'ouverture d'échange en occident : l'action de serrer la main. Celui-ci est pourtant évoqué avec précaution, puisque les interprètes habitués à travailler dans le milieu multiculturel précisent qu'il faut *tenir compte de la culture de la personne interprétée et ne pas proposer à serrer la main par exemple pour des gens d'une culture qui ne l'accepte pas à notre connaissance*, comme le stipule la réponse n°36a.18. Nous l'observons, les participants à l'étude insistent sur le rôle essentiel de ces gestes dans le processus visant à établir la confiance avec l'usager et soulignent l'importance de connaître différents codes culturels, ce qui est nécessaire pour ne pas mettre le migrant mal à l'aise en lui imposant les normes européennes de comportement.

Par ailleurs, en ce qui concerne les gestes mis en place pour terminer l'échange, leur rôle indispensable dans la séquence de clôture est confirmé par 63,6% des enquêtés, citant également le sourire et l'action de serrer la main comme les productions non-verbales les plus fréquemment utilisées dans ce contexte. Encore une fois, le questionnaire fournit ici quelques réponses inattendues. En effet, ce dernier geste, rituel et neutre dans notre aire géographique, a été commenté de plusieurs manières. Jugé trop familier par certains, il était remplacé pour d'autres par un baiser sur la joue, présenté comme geste culturel typique de certains usagers.

Les questions suivantes portent sur l'usage des gestes dans la gestion du flux de l'échange, examinée à travers des situations visant à attirer l'attention des participants, à recentrer le sujet ou à relancer l'échange. Quant à cette première question, la possibilité de se servir des gestes pour attirer l'attention des participants d'interaction a été confirmée par presque les trois quarts de l'échantillon, soit 73,1%. Cette action est selon les sondés, accomplie par les gestes *phatiques* : lever la main ou le doigt, des *battements soulignant l'importance des propos et la nécessité de bien écouter*, ou bien *le geste pour arrêter la personne et lui faire signe d'écouter attentivement*. D'autres techniques servant à attirer l'attention consistent selon

les interprètes à se positionner au plus près des usagers, à les regarder dans les yeux ou à faire un geste soudain : *fermer un cahier de façon brusque*, par exemple.

Étant donné la complexité des interactions interprétées et le délai nécessaire lié au passage d'une langue à une autre, la capacité à ramener le discours sur le sujet principal s'avère précieuse. La question suivante porte donc sur le procédé à mettre en œuvre pour recentrer l'échange sur le sujet. Plus de la moitié, soit 63,3% de l'échantillon a confirmé l'usage des gestes exerçant cette fonction, l'illustrant par des exemples des gestes incitant à arrêter de parler, principalement des *emblèmes* : tendre la main *plate vers l'avant/haut* envers la personne ou même *le signe de temps-mort comme au sport*. D'autres gestes impliqués dans cette question sont des gestes *conceptuels* ou *iconiques abstraits*, comme le mouvement circulaire des mains incitant à répéter ou *le geste de deux mains qui se rejoignent* invitant l'utilisateur à revenir vers le sujet principal.

Comme nous avons mentionné, parmi les particularités de l'échange en milieu social et médical, nous notons des interruptions et de fréquents éloignements par rapport au sujet central de discussion. Selon presque 60% des interprètes sondés, les gestes peuvent aider à surmonter ces difficultés en servant à relancer l'échange, par exemple à l'aide de hochements de tête, de mouvements circulaires des mains ou de l'avant-bras, ou du regard direct.

Enfin, la dernière fonction communicationnelle des gestes examinée dans les interactions interprétées était celle qui consiste à gérer les tours de parole. L'usage des gestes dans ce but est confirmé par 66% des participants à l'étude. Cette question étant liée aux questions précédentes, les réponses des interprètes reprennent des exemples très similaires à ceux cités précédemment : tendre la main ouverte vers une personne pour signifier *stop*, ou regarder dans les yeux, se tourner vers quelqu'un ou le pointer du doigt ou de la main pour le désigner comme le prochain orateur. Certains interprètes insistent dans les commentaires sur l'efficacité de ce genre des gestes en les décrivant comme un moyen subtil pour habituer les participants à laisser à l'interprète un créneau temporel lui permettant de traduire ce qui a été dit, comme dans la réponse n°36f.9 :

Réponse n°36f.9 : Très très utile pendant l'interprétation consécutive. Le geste subtil de la main invitant l'interlocuteur de nous laisser le tour de parole afin de traduire ses propos, est un des gestes quotidiens de l'interprète.

En résumé, nous pouvons constater que les gestes clés permettant une communication efficace lors des entretiens interprétés ce sont surtout les gestes *déictiques* et *phatiques*, les hochements de tête et les autres productions non-verbales signifiantes telles que le regard et le

sourire. Ces actions simples et naturelles, parfois passant inaperçues, s'avèrent essentielles pour un bon déroulement d'échange. Notre enquête prouve que les interprètes sont conscients de la présence et du rôle important de ces gestes dans leur pratique professionnelle, ce qui se manifeste à travers plusieurs exemples cités dans le corpus. La question suivante qui s'impose est celle de savoir quelles sont les stratégies de traitement des signes non-verbaux développées par les interprètes. Afin d'étudier cela, nous avons regroupé les dernières questions autour de l'attitude des professionnels face aux gestes des participants.

6.4.5. Reproduction, explication, omission. Les stratégies de la prise en charge des gestes

Avant de poser la problématique centrale, nous mettons en place une question introductive dont l'objectif est d'établir si les interprètes se rendent compte de leur propre usage des gestes, formulé simplement : *Lors d'une interaction, utilisez-vous des gestes vous-même ?* Les résultats semblent représentatifs, puisque la majorité des sondés a confirmé l'usage plus ou moins fréquent de gestes, et la réponse *je n'en utilise jamais* n'a été choisie que par 6,9% de l'échantillon. Sachant donc que la majorité des interprètes est consciente de se servir de leurs corps pour parler, nous posons les questions portant sur la reproduction des gestes observés chez les autres acteurs de l'échange.

Selon les résultats, plus que la moitié, soit 56,9% des interprètes ont avoué qu'il leur arrive parfois de reproduire les gestes des interlocuteurs. Nous considérons que c'est un taux assez élevé, si l'on tient compte du fait qu'une partie importante des interprètes perçoit toujours leur rôle comme voix-off invisibles ou simples décodeurs linguistiques. En déterminant dans quelles circonstances ils reproduisent les gestes observés, ils citent en exemple la reproduction de gestes qui n'étaient pas accompagnés de parole ou la reproduction de gestes originaux pour rester le plus fidèle possible au discours-source ou bien pour rendre l'état d'esprit du locuteur. En ce qui concerne les types de gestes mentionnés le plus souvent, nous notons essentiellement des gestes *déictiques* consistant à désigner des parties du corps lors des entretiens médicaux, servant à décrire un lieu ou à désigner l'emplacement dans l'espace ; et les gestes *iconiques* utilisés pour compléter le manque de mots, souvent présents pour mimer l'action en cas de viol, violence ou expérience traumatique et relevant d'un tabou, telle qu'une fausse-couche.

Enfin, sachant que certains gestes sont intentionnellement reproduits par les interprètes, nous voulions savoir si, d'après les professionnels, cela avait un impact positif à l'échange. En effet, 67,6% des enquêtés jugent que cette stratégie est bénéfique pour l'interaction et 18,9%

expriment des opinions ambiguës, ce qui est représenté sur le diagramme ci-dessous, répertorié comme la Figure 33.

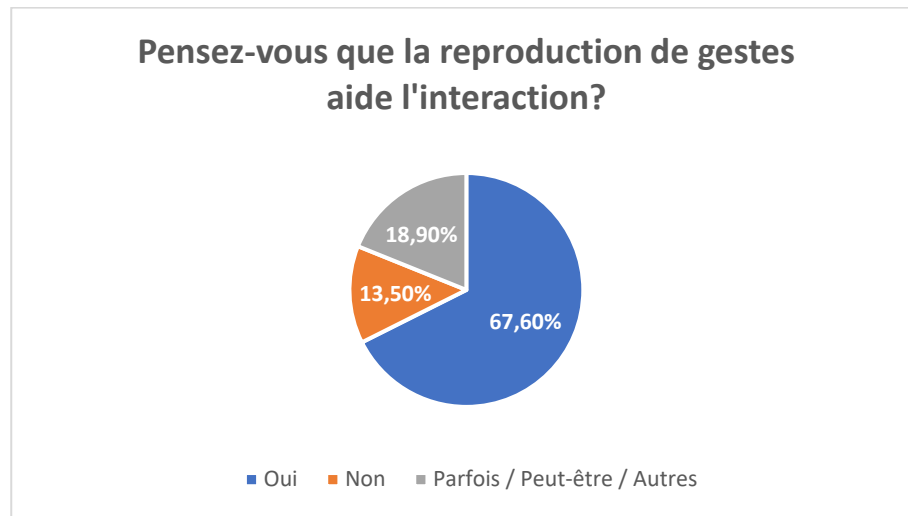


Figure 33 : Impact de la reproduction des gestes sur l'interaction

Si l'on demande aux sondés de justifier leur choix, les interprètes rappellent que la restitution de traits non-verbaux est nécessaire afin de respecter le principe de re-transmission de l'intégralité du discours-source. Par ailleurs, les enquêtés mentionnent également le rôle essentiel de cette stratégie dans l'établissement de la confiance avec l'utilisateur grâce au double codage garantissant l'accès immédiat à une partie du message-source, comme dans l'exemple n°31c.35 :

Réponse n°31c.35 : Les effets de ces gestes sont surtout d'ordre psychologique. Mais cela rend l'interaction plus familière à des locuteurs qui utilisent eux même ces gestes. De plus, restituer les mêmes gestes utilisés en même temps que la restitution du discours, permet également à l'interlocuteur ne comprenant pas la langue, de suivre le fil, et ainsi de vérifier que tous les éléments sont bien restitués, et donc éventuellement d'être rassuré ou assuré de la traduction de sa parole.

L'interprète évoque ici que la reproduction des gestes permet aux usagers de suivre visuellement l'échange malgré l'incompréhension des mots du discours-source, en les assurant ainsi de la fidélité de l'interprétation, ce qui confirme une de nos hypothèses initiales.

La question suivante sert à déterminer si les participants pensent que la reproduction de certains gestes relève de leur devoir en tant qu'interprètes. Les réponses révèlent des opinions contrastées, avec 56,1% de votes négatifs contre 43,9% de votes positifs. Les partisans de la reproduction gestuelle, pour justifier la mise en œuvre de cette stratégie, citent les situations où

les gestes ne sont pas accompagnés de mots ou quand l'institutionnel a du mal à comprendre, comme dans l'exemple n° 32.2, décrivant l'usage des gestes *pour accompagner une description qui n'aurait pas de sens sans les gestes la mimant*.

Dans d'autres réponses, les interprètes évoquent majoritairement des cotextes incluant des récits de violence, impliquant des gestes *iconiques* et *déictiques*. Les gestes reproduits étaient employés surtout dans la description d'actions subies et pour désigner des parties du corps ayant subi des blessures, comme dans la réponse n°32.3 qui évoque *une petite fille qui avait subi un viol* ou la réponse n°32.16 qui fait référence aux situations où *les migrants décrivent leurs conditions d'internement en prison ou des tortures*. Certains interprètes soulignent le fait que les entretiens avec les migrants sont souvent enregistrés ou retranscrits, ce qui demande une prise en compte explicite des gestes, comme l'indique la réponse n°32.9 :

Réponse n°32.9 : Par exemple, un requérant dit : "ils m'ont frappé ici" en montrant une partie du corps. Sans précision la personne qui lira la retranscription ne pourra pas savoir de quelle partie il s'agit.

Cette remarque montre que, dans certains cas, faire référence aux gestes devient indispensable pour la compréhension du message multimodal, qui dépourvu de sa dimension visuelle, perd son sens. Le commentaire de l'interprète, inspiré par son vécu du terrain, introduit de manière pertinente la dernière question portant sur les stratégies de prise en compte des gestes en ISP. Les questions précédentes permettaient d'explorer l'application de la stratégie de reproduction des gestes par des mouvements de mains similaires chez l'interprète. La stratégie contraire serait donc d'expliquer la signification de ces éléments non-verbaux par la parole. Pour découvrir les circonstances d'usage de cette technique, nous mettons en place la question suivante : *Souvenez-vous d'une situation où vous vous sentiez obligé d'expliquer des gestes ?* Dans ce cas, les réponses sont plus uniformes et penchent visiblement vers la réponse négative, fournie par 66% de l'échantillon. En ce qui concerne le groupe de personnes qui ont déjà subi une telle expérience dans leur pratique professionnelle, l'explication donnée le plus souvent revenait à expliciter des gestes ou des comportements dont la signification change selon les pays d'origine. Cette remarque a été illustrée par des exemples tels que la réponse n°33.4 évoquant « un russe qui se frotte la gorge » ou « un roumain qui fait des baisers-mains aux hommes », ou la réponse n°33.7 mentionnant un « usager timide et pas à l'aise durant une visite médicale : "J'ai mal au ventre, mais..." suivi par un geste avec l'index signifiant *en bas* ». Certains interprètes attirent ici l'attention sur le poids social d'autres *productions non-verbales signifiantes*, telles que le contact visuel, comme dans la réponse n°33.10 :

Réponse n°33.10 : Les jeux du regard. Dans la cultures Tchétchène par exemple quand un enfant est critiqué par un adulte il doit baisser le regard. J'ai eu des situations de réunions en écoles quand les professeurs se plaignaient que l'enfant baissait le regard quand ils le disputaient. Pour eux c'était manque de respect et pour la famille les profs étaient des racistes. L'enfant s'était comporté pertinemment, qu'est - ce on voulait encore ?!

Cet exemple, cité également par les interprètes travaillant dans d'autres cultures, souligne le fait qu'un manque d'explication interculturelle dans certains contextes peut mener à une interprétation faussée du comportement de l'utilisateur et ainsi porter préjudice à son évaluation par les travailleurs sociaux. Par conséquent, nous pouvons postuler qu'il est indispensable d'évaluer le degré de transparence des gestes ainsi que leur redondance par rapport au message verbal afin de réagir et de commenter l'usage des productions non-verbales dans les situations où leur omission invaliderait le message source ou risquerait d'engendrer des malentendus. Les exemples cités dans cette section permettent de constater que les interprètes n'admettent pas la reproduction des gestes comme stratégie systématiquement mise en place, mais dans les cas où ils la trouvent nécessaire, ils en perçoivent un impact bénéfique sur l'interaction. Les gestes reproduits le plus souvent sont les gestes *iconiques* et *déictiques*, accompagnant surtout des récits de violence et produits en l'absence de parole. En revanche, l'explication verbale des gestes des usagers est mise en place principalement quand leur signification varie entre le pays de départ et le pays d'accueil, ce qui rend les commentaires explicites, indispensables pour prévenir conflits ou malentendus. Nous pouvons ainsi observer que, malgré le manque de formation consacrée à la gestion des productions non-verbales, les interprètes élaborent une sorte de *protocole* personnel prévoyant différentes modalités de prise en compte des gestes en fonction de leur type, de leur lien avec la parole et le contexte d'usage.

Pour conclure notre questionnaire, nous prévoyons un espace destiné aux commentaires libres des participants. Les problèmes soulevés portent entre autres sur la responsabilité des interprètes et le rôle souvent sous-estimé par les institutionnels du milieu social et médical. De surcroît, ils évoquent la question de l'intégration des techniques de médiation et des connaissances culturelles dans la formation des interprètes, nécessaires si l'on souhaite permettre aux professionnels non-natifs d'approfondir leur savoir sur la région d'origine du migrant et indispensable pour bien contextualiser leur interprétation et assurer une compréhension mutuelle. Enfin, certains participants mènent une réflexion sur *la place du corps dans l'interprétation* à travers une comparaison entre l'interprétation effectuée sur site et celle assurée par téléphone, là où, par définition, les signaux visuels ne sont pas accessibles. Selon les sondés, même s'ils ont l'habitude de saisir le sens des énoncés à partir des messages verbaux,

comme c'est le cas pour cette dernière modalité d'interprétation, face à un usager physiquement présent, l'interprète observe attentivement son comportement pour comprendre et rendre au mieux les messages qu'il renvoie.

6.4.6. La recherche des sujets. Vers un corpus multimodal

La question achevant notre enquête est de nature technique puisqu'elle permet de faire un sondage introductif pour la partie suivante de notre recherche. Afin de poursuivre notre étude dans le cadre des entretiens et des séances filmées avec les interprètes, nous avons profité du contact avec les professionnels pour demander leur accord pour participer à ces recherches. Cette demande exigeait une solution technique permettant d'un côté de garder anonyme le questionnaire décrit ci-dessus, et de l'autre côté, de recontacter les interprètes ayant donné leur accord préalable. C'est pourquoi nous avons inclus dans le corps du questionnaire un lien vers un deuxième questionnaire en ligne, récoltant automatiquement cette fois-ci les adresses e-mail des participants. Le seul inconvénient était que dans le cas d'une réponse positive, il fallait valider l'envoi des deux questionnaires qui ne seraient pas liés l'un à l'autre ultérieurement. Comme nous l'observons sur la base des statistiques, malheureusement quelques personnes n'ont pas rempli cette consigne convenablement puisque le nombre total de personnes ayant donné une réponse positive dans le premier questionnaire n'est pas égal au nombre d'adresses électroniques récoltées. Avec un ratio de 13 sur 9, nous comprenons que nous avons perdu 4 personnes potentiellement intéressées, en raison d'imperfections techniques et de manque de communication directe avec les interprètes. Les 9 personnes dont nous avons obtenu les contacts, ont été sollicitées pour des entretiens en face-à-face et, dans la mesure du possible, suivies lors de leurs déplacements professionnels afin d'enregistrer leur travail sur le terrain. Les résultats de ces étapes de la recherche seront décrits dans les parties suivantes de la présente recherche.

6.5. Les entretiens individuels – comprendre l’avis des interprètes

Grâce aux contacts récoltés par les biais du questionnaire, nous pouvions rencontrer certains interprètes prêts à échanger avec nous de vive voix afin d’approfondir les questions soulevées dans l’enquête et négocier une future collaboration dans le cadre des séances enregistrées. Nous avons rencontré au total 12 interprètes professionnels, tous associés à ISM, certains en tant salariés, d’autres ayant le statut d’autoentrepreneurs. L’échantillon comptait 5 femmes et 7 hommes, âgés de 20 à 60 ans environ, dont l’expérience professionnelle allait d’un an jusqu’à plus de 30 ans. Leur parcours dans le domaine de l’interprétation comprend chez certains des études en linguistique ou en lettres, chez d’autres ce choix de carrière est lié au parcours migratoire. Les langues de travail assurées par les sujets étaient l’anglais, l’allemand, l’arabe (littéraire, du Maghreb, du Moyen Orient, d’Afrique Subsaharienne), le bulgare, le chinois mandarin, le créole guadeloupéen, l’espagnol, l’hindi, le portugais (continental et brésilien), le russe, l’urdu, le pendjabi, le pashto et naturellement – le français. Grâce au caractère hétérogène de l’échantillon nous pouvions donc explorer les perspectives linguistiques et culturelles des pays asiatiques, africains, balkans, latino-américains, orientaux et slaves, ce qui a contribué à la richesse des données récoltées lors de cette phase de recherche.

Les entretiens individuels étaient semi-contrôlés et se déroulaient en appui d’une liste ouverte de questions axées autour du non-verbal, mais touchant également à des problèmes tels que le rôle et les conditions de travail des interprètes, la déontologie du métier, ou la communication interculturelle en général. La majorité des interviews a été menée entre mars et juillet 2018. Les entretiens duraient entre une heure et demie jusqu’à plus de trois heures pour certains, et se déroulaient dans des cafés parisiens désignés comme convenables par les interprètes rentrant de leurs missions éparpillées dans toute l’Île de France. L’enregistrement audio étant jugé trop invasif et dépendant des conditions sonores de lieux de rencontres, nous avons généralement opté pour une prise de notes rigoureuse. Les extraits des notes de chaque séance apparaissent dans les paragraphes suivants sous forme de citations, chacune d’entre elles désignée par la combinaison linguistique de l’interprète-auteur et accompagnée de la date de l’interview-source. Malgré une richesse de problématiques abordées par les interprètes lors de ces entretiens, nous nous focaliserons principalement sur les remarques concernant la dimension non-verbale de leur travail qui était naturellement au cœur du questionnement.

6.5.1. Illettrisme, notions tabou et médiation au travers des gestes

Les entretiens ont permis de recueillir quelques exemples additionnels de situations d'usage particulier des productions non-verbales dans les séances interprétées. Le premier sujet qui ressort des interviews est celui de corrélation entre le taux de production gestuelle et le niveau d'éducation des usagers. En occurrence, selon les commentaires des interprètes, les migrants peu scolarisés qui produisent souvent des récits lacunaires par manque de vocabulaire spécifique présentent une tendance à *parler avec leurs mains*. Cette observation a été soulignée entre autres par un interprète soudanais, décrivant sa collaboration avec les Médecins du Monde lors de leurs interventions au nord de Paris :

Je me rappelle d'un berger de Nouba¹⁸⁶ qui est venu se soigner auprès des Médecins du Monde à Porte de la Chapelle. Il ne savait pas lire ni écrire. L'aspect non-verbal était très prononcé chez ce requérant. Moins l'usager est éduqué, moins il a de culture, moins il maîtrise la langue, plus il s'exprime par les gestes.¹⁸⁷

Selon l'interviewé, les personnes illettrées n'ayant pas reçu d'éducation formelle corrigent les imperfections de leur discours à l'aide de nombreuses productions non-verbales ayant pour objectif de combler des lacunes linguistiques. L'interprétation de ce genre de récits serait donc extrêmement difficile, voire impossible, si l'on ne tenait pas compte des informations transmises par le canal visuel. Une remarque similaire est produite par une interprète en espagnol et en anglais, qui raconte ses expériences de travail avec l'OFPRA :

Les demandeurs d'asile africains que je reçois sont d'habitude des personnes très peu scolarisées. Ils miment des actions en racontant leurs histoires. Parfois leurs gestes accompagnent le récit verbal, parfois ils le remplacent complètement.¹⁸⁸

Ce commentaire prouve le caractère indispensable des gestes *illustateurs* dans les descriptions des situations. D'autres interprètes interviewés confirment par ailleurs que le recours aux gestes *iconiques* n'est pas réservé aux usagers en manque de mots précis, mais revient également aux interprètes qui prennent la décision consciente de remplacer certains termes par des gestes. Ceci est le cas, entre autres, des professionnels travaillant avec les usagers indiens et pakistanais dans le cadre des consultations gynécologiques ou dans les services de

¹⁸⁶ Une région montagneuse de l'État de Kordofan du Sud, au Soudan.

¹⁸⁷ Interprète en arabe ; entretien du 09/03/2018.

¹⁸⁸ Interprète en espagnol et anglais, entretien du 24/04/2018.

Protection Maternelle et Infantile. La citation illustrant un tel usage des gestes *iconiques* provient de l'entretien avec un interprète homme couvrant le pashto, l'ourdou, l'hindi et le pendjabi dans ses prestations :

Il est impossible pour l'interprète de dire en présence du mari *votre femme est enceinte*. Le mot clé serait perçu comme vulgaire, comme insultant le mari auquel appartient la femme. L'interprète fait donc [le geste du ventre arrondi] à la place du mot *enceinte*.¹⁸⁹

Conformément à nos prévisions, les gestes *iconiques* peuvent être employés pour remplacer des notions taboues, souvent liées au corps, à la procréation ou à la grossesse, comme dans l'exemple ci-dessus mentionnant le geste du ventre arrondi. Cette même remarque est valable également pour toute explication concernant des moyens de contraception, surtout si la consultation est interprétée par un homme et se déroule en présence du mari de la patiente. L'exemple d'une telle consultation où les gestes jouent un rôle primordial est cité entre autres par le même interprète pakistanais :

Quand le médecin parle des préservatifs féminines, la femme certainement ne connaît pas le concept, mais on ne peut pas l'expliquer explicitement devant le mari. On ne peut parler du sexe féminin, surtout de la femme dont le mari est présent. Cela serait une insulte pour le mari. L'interprétation serait finie. Il faut donc essayer d'expliquer un peu vaguement en se servant des gestes. Il y a des termes que l'on ne peut pas employer même si l'on les connaît.¹⁹⁰

Les exemples cités prouvent que les gestes *iconiques* servent non seulement à compléter un discours lacunaire, mais peuvent également devenir un moyen de médiation interculturelle en permettant à l'interprète de transmettre un message délicat et touchant un tabou culturel sans vexer les usagers avec des mots inappropriés. De telles techniques permettent de *sauver* l'interaction et de lui assurer un déroulement paisible. Leur application demande pourtant une brève explication de la part de l'interprète souhaitant garder la transparence de ses opérations et justifier ses choix méthodologiques. Tous les institutionnels ne semblent pourtant prêts à consacrer du temps à écouter ce genre de précisions. Sous la pression constante du temps, ils préfèrent parfois omettre des explications culturelles et se limiter à remplir un dossier sans réellement comprendre leurs interlocuteurs. Comme le commente un interprète arabophone :

¹⁸⁹ Interprète en pashto, ourdou, hindi, pendjabi ; entretien du 20/04/2018.

¹⁹⁰ *Ibidem*.

Si l'on se limite à la déontologie, je ne devrais traduire que ce qui est dit. Si je veux ajouter des explications culturelles, je dois convaincre le professionnel que c'est utile. (...) On prend 5 minutes pour donner des explications culturelles nécessaires, ils ne l'apprécient pas. Ils ont l'impression qu'ils paient ces 5 minutes. (...) Pour faire évoluer les choses, il faut qu'on agisse ensemble. Si les institutionnels ne sont pas formés en interculturel et briefés comment travailler avec les interprètes, on n'ira pas loin.¹⁹¹

La citation met en lumière le fait que, même si les interprètes sont souvent prêts à fournir des explications culturelles indispensables pour la compréhension mutuelle, cette opportunité ne leur est pas donnée par manque de temps. Ce gain de quelques minutes lors d'une intervention ponctuelle est pourtant illusoire, car si le fonctionnaire ne comprend pas les coutumes de l'utilisateur-migrant, les mêmes problèmes communicationnels vont se reproduire lors des entretiens avec tous ses compatriotes. C'est pourquoi, comme le souligne la personne interviewée, il est fondamental de former les institutionnels à la collaboration avec les interprètes, à recevoir des usagers issus de cultures variées afin de créer l'ouverture d'esprit et la patience qui vont porter leurs fruits à long terme.

Les explications culturelles sont parfois indispensables aussi par rapport à des productions non-verbales plus subtiles telles que le jeu de regards. Nous l'avons vu, le contact visuel est dans certaines cultures perçu comme un signe de respect, et dans d'autres il peut être la preuve d'une provocation. Une telle différence culturelle a dû faire l'objet d'une explication par exemple lors d'une séance de psychothérapie avec un jeune homme soudanais, comme le décrit l'interprète :

C'était un suivi dans un hôpital psychiatrique. L'utilisateur, un jeune homme soudanais, ne regardait jamais le médecin. C'était une jeune femme. Quand il lui adressait la parole, il baissait la tête, il évitait son regard. Sa posture était fermée, il gardait la tête dans ses épaules, les bras croisés. Quand il s'adresse à moi, il parlait librement, il rigolait, il me regardait sans gêne. Le médecin m'a demandé *Pourquoi il vous regarde tout le temps, il vous parle normalement, et il ne me regarde jamais ?* Vous savez, dans la culture soudanaise on apprend à jeunes garçons d'être discret avec les femmes. Les regarder intensément serait un signe de mauvaise éducation. On peut regarder une femme une fois, mais deux fois c'est risqué, le diable peut intervenir !¹⁹²

Le refus de contact visuel, interprété par le médecin comme le signe d'un manque de confiance ou un sentiment de malaise, était en réalité l'expression du respect selon les coutumes

¹⁹¹ Interprète en arabe et anglais ; entretien du 13/03/2020.

¹⁹² Interprète en arabe ; entretien du 09/03/2018.

de l'utilisateur. L'absence d'explication culturelle pourrait donc ici être source de malentendu à long terme, ce qui prouve le caractère indispensable de l'élément nécessaire de médiation.

6.5.2. Ethos, confiance et sécurité de l'interprète

Le deuxième sujet primordial ressortant des interviews était celui du rôle que l'ethos et les différentes *productions non-verbales signifiantes* jouent dans l'établissement de la confiance mutuelle dès le premier contact entre des participants aux interactions en service public. D'après le récit de leurs premières impressions, l'apparence physique, la tenue, les postures ou le positionnement dans l'espace, peuvent en effet avoir un impact non négligeable sur les réactions des uns sur des autres. Ce principe semble englober tous les acteurs des séances interprétées, tant les usagers et les institutionnels, que les interprètes eux-mêmes.

Une relation de confiance, indispensable pour tout travail en service public, est lors de interactions interprétées d'autant plus complexe, qu'elle comprend trois instances indépendantes. Les premières impressions semblent donc jouer un rôle important non seulement lorsqu'il s'agit de gagner la confiance des usagers, mais également pour construire une relation harmonieuse avec les institutionnels. Ce travail implique entre autres un positionnement réfléchi dans l'espace commun désigné pour les entretiens. Ce problème, plus délicat qu'on ne le pense, est évoqué entre autres par un interprète pakistanais :

Il faut trouver de bonnes techniques pour mettre le professionnel en valeur, pour qu'il ne se sent pas gêné. Quand j'entre dans la pièce, je ne peux pas m'asseoir directement où je veux. Je demande d'abord au professionnel *Où est-ce que je peux m'asseoir ?* Grâce à ça, il se sent valorisé. Si je viens prendre ma place directement, le professionnel pense *il se prend pour qui ?* C'est comme si je venais chez vous pour la première fois et je m'asseyais directement sur le canapé, au lieu de demander poliment *où est-ce que je peux m'installer ?*¹⁹³

L'auteur de la citation met en valeur le fait que la disposition spatiale des séances ou le positionnement symbolique des interactants est importante pour le contact visuel des participants. Lors du premier contact, déléguer à l'institutionnel le pouvoir de placer les participants comme il le souhaite, est un signe de respect et de volonté d'établir une coopération harmonieuse, où chacun connaît *sa place*, physique comme métaphorique.

L'ethos de l'interprète, comprenant des facteurs tels que l'âge, le genre ou la couleur de peau, peut faciliter la tâche de gagner la confiance des usagers, lorsque les deux instances

¹⁹³ Interprète en pashto, ourdou, hindi, pendjabi ; entretien du 20/04/2018.

partagent des traits physiques communs, ou bien constituer un obstacle à surmonter dans le cas de différences visibles. Comme le commente l'interprète soudanais, travaillant entre l'anglais, le français et toutes les variétés de la langue arabe, *les usagers arabes blancs sont très étonnés en voyant un interprète noir arriver. Parfois ils pensent que je me suis trompé de mission.*¹⁹⁴ Là, le travail de médiation commence avant même le début de la séance et consiste à assurer aux usagers que malgré les différences physiques et les origines différentes, l'interprète dispose des connaissances linguistiques et culturelles suffisantes pour assurer une prestation réussie.

L'âge ou la couleur de la peau peuvent difficilement être dissimulés. En revanche, d'autres éléments constituant l'ethos, tels que les accessoires ou la tenue vestimentaire, ou encore le maquillage, peuvent être facilement adaptés à la situation communicationnelle. Selon les interprètes, certains usagers sont bien conscients du poids social des apparences, et par conséquent, tentent de les faire jouer à leur faveur. Comme l'observe un des interviewés, en parlant des migrants pakistanais à l'OFII : *les usagers font souvent des choses qu'ils ne feraient jamais au pays. Par exemple ils mettent des casquettes à l'envers ou des boucles d'oreille pour faire plus européens. C'est tout un jeu de séduction*¹⁹⁵. D'après la citation, la dimension visuelle fait partie de l'équation aussi du point de vue des requérants, prêts à mobiliser toutes les ressources dans l'objectif de commencer leur nouvelle vie sur le territoire français.

Parfois ces techniques discrètes, ayant pour but d'obtenir des décisions administratives favorables, peuvent aller très loin. En effet, d'après plusieurs interviews, les migrants qui ne parviennent pas à obtenir l'asile essaient souvent de rester en France à tout prix. Pour cela, ils doivent prouver qu'ils ont subi une persécution dans leur pays et que, suite à ce traumatisme ils ont besoin d'un traitement. Si le traitement est accordé, ils reçoivent un titre de séjour temporaire pour effectuer ces soins. Certains usagers décident de tricher pour obtenir ce document, comme l'explique un interprète en pashto, ourdou, hindi et pendjabi qui décrit les entretiens des demandeurs d'asile dans les Centres Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) :

Avant les entretiens, ils prennent des somnifères pour avoir l'air peu lucides, traumatisés, alors qu'en réalité ils n'ont pas besoin d'aide psychologique. Au cours de la procédure, ils n'ont pas le droit de travailler mais la plupart travaille dans BTP¹⁹⁶; ils font des travaux d'aménagement, la peinture, etc. Parfois ils viennent aux entretiens avec la peinture sous leurs ongles – on a une preuve qu'ils travaillent même s'ils racontent qu'ils sont incapables de travailler. Il m'est arrivé de les croiser dans le couloir ou dans la salle d'attente

¹⁹⁴ Interprète en anglais et arabe ; entretien du 9/03/2018.

¹⁹⁵ Interprète en pashto, ourdou, hindi, pendjabi ; entretien du 20/04/2018.

¹⁹⁶ Bâtiment et Travaux publics.

avant l'entretien : ils rigolent au téléphone, ils sont parfaitement en forme. Cinq minutes plus tard ils entrent dans le cabinet et prétendent d'être psychiquement brisés.¹⁹⁷

Comme l'illustre cet extrait, le comportement physique, d'un côté, peut être un moyen de manipulation, et de l'autre côté, l'élément-traitre susceptible de fournir des preuves contre ceux qui tentent de tromper le système. L'accès à ce genre d'informations additionnelles place souvent les interprètes dans des positions délicates, entre le secret professionnel, les récits mensongers¹⁹⁸ et les officiers de protection qui demandent l'opinion des interprètes sur la véracité du dire des requérants. Parfois à cette dynamique complexe et à l'asymétrie de pouvoir s'ajoutent d'autres facteurs mettant à l'épreuve l'impartialité de l'interprète, sollicité par les uns et les autres pour défendre leurs intérêts. En effet, les productions non-verbales sont fréquemment employées dans les tentatives d'établir un contact secret avec l'interprète. Les signes visuels étant plus discrets que les mots, que l'interprète a par ailleurs le devoir de traduire, ils sont parfois mis en place pour transmettre des messages codés. Comme le mentionne un des interviewés, « le clin d'œil fait vers l'interprète veut dire *aide-moi*. Parfois les usagers essaient de telle manière m'encourager à mentir pour eux ou de couvrir leurs mensonges »¹⁹⁹. Cette pratique commune, consistant à essayer de convaincre l'interprète d'abandonner sa position arbitraire et de jouer le défenseur, voire le *complice* des usagers, pousse les professionnels à éviter le contact visuel, comme l'explique le même auteur : *Je ne fixe pas l'utilisateur dans les yeux. Pas par manque de respect, mais pour éviter qu'il me donne des signes secrets pour que je fausse l'interview*²⁰⁰. Le regard, associé surtout aux notions de respect ou de véracité est donc ici décrit comme source de problèmes potentiels, dans le sens où il ouvre la voie à des tentatives de manipulation. Une remarque similaire concerne d'autres éléments non-verbaux rituels dans l'interaction en face-à-face, tels que l'action de serrer la main. Dénoncée déjà comme controversée dans les réponses aux questions, elle est ici évoquée, encore une fois, comme élément potentiellement déstabilisant. En effet, la mise en place de

¹⁹⁷ Interprète en pashto, ourdou, hindi, pendjabi ; entretien du 20/04/2018.

¹⁹⁸ Plusieurs interprètes interviewés dénonçaient le trafic de récits de demande d'asile. Comme l'a décrit l'interprète pakistanais lors de l'entretien du 20/04/2018 : *Les récits de ceux qui ont obtenu le statut de réfugié se vendent à 200 euros dans des cabinets de traduction. A l'OFPPA, il m'est déjà arrivé d'entendre le même récit deux fois le même jour*. Cette pratique illicite a été également mentionnée par l'interprète maghrébin lors de l'interview du 13/03/2020 : *Au Maroc, les interprètes vendaient des « kits d'asile » : préparation aux entretiens, certificats médicaux, opinion d'un psychologue à 5 000 euros par personne*. Ces commentaires mettent en lumière de graves imperfections du système, dont l'étude dépasserait la portée de ce mémoire.

¹⁹⁹ Interprète en pashto, ourdou, hindi, pendjabi ; entretien du 20/04/2018.

²⁰⁰ *Ibidem*.

certains gestes rituels lors de l'ouverture et de la clôture de l'échange fait parfois partie d'une stratégie de manipulation, et non pas de simple politesse. Selon le récit d'un des interviewés :

Souvent, les migrants ne disent pas bonjour au début des interviews, mais à la fin ils serrent la main de l'interprète et disent au revoir. Ils veulent dire par exemple *fais attention à mon dossier, je fais confiance que tu vas veiller à ce la procédure se termine avec succès*.²⁰¹

Le simple geste de serrer la main est ici perçu comme une tentative d'influencer la position de l'interprète et de solliciter une collaboration qui dépasserait ses obligations professionnelles. En effet, d'autres interviewés confirment qu'il est fréquent de voir les migrants essayer de se retrouver seuls avec l'interprète à l'issue d'un entretien administratif afin de demander une aide supplémentaire. Ils sont courtois et bienveillants le plus souvent, pour autant, certaines situations impliquent des commentaires plus qu'inquiétants. Un tel exemple est mentionné par un interprète en espagnol, créole et allemand, décrivant le comportement d'un usager de Guadeloupe :

Une fois je suis sorti de la salle d'audience et j'ai croisé le frère de la requérante pour laquelle je venais d'interpréter. Il m'a dit *j'espère que t'as bien traduit, parce que sinon...* et il a frappé son poing contre la paume de l'autre main. (...) C'est beaucoup plus simple de travailler par vidéoconférence que face à face, c'est plus simple de garder sa neutralité et de se protéger des situations comme ça.²⁰²

La citation illustre des cas des menaces non-verbales effectuées à la sortie d'un tribunal. Grâce aux récits inclus dans le questionnaire, nous savons que les gestes *iconiques* interviennent souvent lors des descriptions de violence physique, néanmoins les exemples traités jusqu'à présent impliquaient uniquement la position de victime. Comme nous pouvons l'observer, les agresseurs potentiels recourent également à l'usage de ce genre de gestes pour intensifier la notion du danger en illustrant ses conséquences. Cette forme non-verbale de menaces a également un autre *avantage* pour la personne qui les produit. Il serait en effet difficile de porter plainte pour des propos que cette personne n'a pas prononcés, mais dont elle a fait comprendre le sens par le geste. L'exemple nous amène donc à considérer de nouveau le poids social des gestes qui serait ainsi de moindre valeur que la parole.

Par ailleurs, le commentaire remet en question le problème de la protection des interprètes face à des usagers violents, déstabilisés ou désespérés qui cherchent à parvenir à leurs objectifs en exerçant une pression sur les professionnels – facilement accessibles à l'issue d'une séance

²⁰¹ Interprète en pashto, ourdou, hindi, pendjabi ; entretien du 20/04/2018.

²⁰² Interprète en espagnol, créole guadeloupéen, allemand ; entretien du 10/05/2018.

commune. Cette problématique de sécurité lors des missions par déplacement a été soulevée également par un interprète arabophone, décrivant ses interventions auprès de la police.

Les perquisitions d'habitude prennent place à 6h du matin. Je suis le premier derrière la porte devant un bonhomme de 150 kg avec les tatouages. Je ne suis pas briefé, je n'ai pas de gilet pare-balle, contrairement aux policiers. (...) J'ai juste le gilet pare-balle linguistique. Il faut que je lui explique la situation avant qu'il me blesse. (...) La première exigence de ce travail ce n'est même pas la langue, c'est une bonne condition physique. Il faut avoir de bonnes chaussures pour courir. Si je me tords une cheville en fuitant un usager dangereux, qui prendra en charge mes frais médicaux ? Je suis autoentrepreneur. Les assureurs ne comprennent pas les risques liés à mon métier.²⁰³

En étudiant les variables liées à l'interprétation, on n'entend pas souvent ces considérations concernant la mise en danger directe des interprètes. Comme le souligne l'auteur de l'extrait précédent, l'interprète n'est pas formé pour ce genre d'opérations à risque. Bien qu'il soit placé juste à côté des fonctionnaires, il n'est pas équipé de gilet pare-balles ni d'aucun signe visible marquant un statut à part, comme par exemple une bande sur le bras portant la mention *interprète* dans la langue du migrant. Son statut est flou et sa présence peut devenir source de confusion. Comme le souligne l'interprète, un tel risque ne peut être assumé que par lui seul car les compagnies d'assurance ne comprennent pas les enjeux du travail sur le terrain auprès d'usagers potentiellement agressifs. De telles missions ne conviennent pas à tous les interprètes envoyés sur le terrain, dont le recrutement pour des interventions ponctuelles se fait souvent en fonction de demandes en langues à petite diffusion. Ainsi que le précise notre interlocuteur, certains professionnels refusent ce type de déplacements les jugeant trop risqués :

Les femmes refusent d'habitude ce genre de missions, sinon elles rentrent traumatisées. Ma collègue, interprète en albanais m'a demandé *Où est l'espace pour moi pour travailler entre un Albanais de 120 kilos et les CRS²⁰⁴ ?* La femme fait 1,55 m et pèse peut-être 50 kilos. Cette collègue m'a raconté : *La dernière fois, j'ai accompagné la police quand ils sont allés chercher un Albanais qui a reçu un OQTF²⁰⁵ et refusait de quitter le territoire. Ça a pris 20 minutes de lutte physique avec le migrant, après 1h30 de négociations devant ses gamins de 6 et 9 ans qui criaient et pleuraient sans cesse. Quand ils m'ont demandé de les accompagner jusqu'à l'avion, j'ai refusé. Je ne pouvais plus travailler comme ça. Ils m'ont dit de garder mon téléphone pour finir l'intervention à distance. C'était ma dernière mission avec la police. Écoute, j'ai des enfants. Qui va les nourrir si je prends un ricochet ?²⁰⁶*

²⁰³ Interprète en arabe et anglais ; entretien du 13/03/2020.

²⁰⁴ Compagnies républicaines de sécurité.

²⁰⁵ Obligation de quitter le territoire français.

²⁰⁶ Interprète en arabe et anglais ; entretien du 13/03/2020.

Dans ce contexte précis, les questions liées à l'ethos de l'interprète et à son positionnement dans l'espace prennent une toute nouvelle dimension. En effet, ces conditions de travail impliquent non seulement le stress et la tension habituels chez ces professionnels, mais également le risque physique directs pour ceux qui ne sont munis d'aucune protection.

6.6. Des études de perception à l'analyse de la production multimodale en ISP

Pour résumer, les commentaires des interprètes qui s'expriment dans ce questionnaire et lors des interviews individuels nous permettent de comprendre comment les éléments non-verbaux interviennent à toutes les étapes de leur travail sur le terrain. Dès les premières secondes des missions, les éléments de l'ethos déterminent la perception de l'interprète, en partant l'attitude des interactants à son égard. Les *productions non-verbales* sous-jacentes aux rencontres, le regard ou le positionnement dans l'espace, peuvent également devenir un moyen de s'attirer la sympathie de l'interlocuteur ou bien de provoquer son mécontentement. Enfin, dans le cas des opérations en collaboration avec la police, le manque des signes visibles marquant le statut particulier de l'interprète risquent de les mettre en danger face à des usagers agressifs, confus par la présence d'un tiers accompagnant des forces de l'ordre. En ce qui concerne l'usage des gestes manuels, les entretiens évoquent des cas d'augmentation de la production gestuelle chez les usagers peu scolarisés ou illettrés, ainsi que des exemples d'usage intentionnel des gestes *iconiques* remplaçant des termes tabous, ce qui témoigne de leur potentiel s'ils sont utilisés comme moyens de médiation interculturelle. La problématique liée à l'usage des gestes dans les interactions interprétées en milieu social et médical sera abordée dans la troisième partie à travers l'étude d'un corpus multimodal, construit à partir des enregistrements vidéo des sessions d'interprétation. L'étude empirique décrite dans les sections suivantes permettra ainsi de comparer le point de vue des interprètes, quant à leur *perception* de ce sujet à la *production* spontanée des gestes qu'ils mettent en place dans leur pratique professionnelle.

Troisième partie

**La théorie à l'épreuve
d'un corpus multimodal**

1. Construire et analyser un corpus multimodal

Afin d'examiner la place des productions gestuelles dans les séances interprétées, il est nécessaire d'appuyer ce travail sur un corpus multimodal permettant non seulement d'observer les gestes mis en place, mais aussi de les qualifier et de les quantifier de manière méticuleuse. L'objectif premier de la construction de ce corpus est de comparer les paysages gestuels des interactions interprétées dans différents contextes et lieux d'intervention afin de déterminer quels rôles jouent les gestes dans les échanges exolingues en service public en s'intéressant particulièrement à la façon avec laquelle l'interprète prend en charge le caractère multimodal du discours-source dans ses contributions.

Le corpus multimodal se divise en deux parties : la première englobe les interactions authentiques, filmées entre mai et juillet 2018 auprès des interprètes associés à ISM ; la deuxième partie comprend des interactions semi-contrôlées, provenant de matériaux de formation pour interprètes disponibles en ligne. Le premier volet d'enregistrements vidéo relève de deux contextes différents : de séances de pédopsychiatrie, illustrées dans le cadre du jeu de données nommé *Corpus Massy* ; et d'une journée de formation civique adressée aux migrants, appelée *Corpus Torcy*. Compte tenu des difficultés d'accès aux situations authentiques, ces enregistrements ont été complétés par des vidéos retrouvées parmi les ressources en ligne, d'où leur nom *Corpus Libre Accès*. Ce dernier jeu de données comprend trois volets regroupant les interactions en milieu médical, social et policier. Au total, l'ensemble du corpus multimodal compte 126 séquences vidéo sélectionnées parmi 43491 secondes d'enregistrements bruts. Le matériel annoté dans le logiciel ELAN sera d'une durée totale de 13015 secondes, donnant lieu à 12880 annotations dont 5504 correspondent aux productions non-verbales. Ce corpus englobe les interactions interprétées en 16 langues, toujours en paire avec le français ou l'anglais, et relève de 5 contextes différents qui permettent d'observer les aspects variés de la multimodalité des échanges en service public. Les informations détaillées concernant les conditions de collecte des données, la méthodologie de l'analyse multimodale à l'aide d'ELAN et les résultats quantitatifs et qualitatifs en découlant seront présentés dans les sections suivantes.

Les données sont recueillies afin de fournir des réponses aux problématiques de recherche et de servir à la validation des hypothèses qui leur sont liées. Vu le caractère multimodal de toute communication en face-à-face, il est naturel de supposer que les interactions interprétées exploitent également tous les systèmes de communication liés aux différents sens humains. L'étroite corrélation entre la perception et la production relevant du système auditif et visuel a

été mise en évidence dans le cadre des études en linguistique cognitive, en acquisition du langage et en sciences de la communication. Pour autant, comme nous l'avons montré dans les chapitres précédents, la place inhérente des productions non-verbales en contexte d'interprétation a longtemps été marginalisée dans les études liées à ce domaine. Notre but initial est donc d'explorer la valeur réelle de l'apport des productions gestuelles mises en place lors des séances d'interprétation. Nous tâchons ainsi d'étudier leurs fonctions discursives et sociales, ainsi que leurs influences sur la dynamique et l'efficacité de la communication dans les interactions exolingues interprétées. Cette analyse permettra d'esquisser le paysage gestuel et multimodal des interactions en service public pour y retrouver, d'un côté, les éléments qui pourraient servir à améliorer la qualité des rencontres interprétées et retrouver, de l'autre côté, les comportements qui risquent de déstabiliser la dynamique fragile de ces échanges en raison des différences des langues-cultures impliquées. Nous formulons l'hypothèse que la place que les productions non-verbales, notamment les gestes, occupent dans les interactions interprétées est considérablement plus importante que celle qui leur est accordée en traductologie jusqu'à présent.

La recherche bibliographique ainsi que le questionnaire et les entretiens menés dans la phase préparatoire de ce travail ont montré que les interprètes eux-mêmes accordent peu d'importance aux gestes et que, selon leur propre jugement, ils en produisent peu lors des prestations d'interprétation. Nous vérifierons ces opinions en calculant et en comparant le temps total des gestes à celui de la parole produite par chaque interprète dans les interactions enregistrées. Cette part quantitative de notre recherche montrera que la durée et la quantité des productions non-verbales mises en place par les interprètes sont plus élevées qu'ils ne le pensent et que cet élément corpo-visuel joue un rôle important à la fois dans la compréhension du message-source et dans la production du discours interprété.

De surcroît, nous souhaitons explorer la relation geste / parole en vérifiant comment les deux modalités pouvaient être sollicitées séparément. Est-il possible de communiquer sans gestes de manière naturelle et efficace ? Existe-t-il des conditions dans lesquelles les gestes sont produits sans leurs équivalents verbaux en situation de médiation linguistique et culturelle ?

L'analyse du corpus fournira également des informations essentielles sur la qualité et sur la fonction des gestes mis en place dans les séances interprétées en service public. Afin d'explorer cette dimension, nous avons établi 4 *catégories* prépondérantes donnant lieu à 12 types gestuels annotés. Nous distinguons ainsi les gestes *symboliques*, fonctionnant sur la base d'une convention sociale, qui regroupent les étiquettes tels que les *hochements* et les

secouements de tête, les *haussements d'épaules*, les *serrements de mains*, et les autres *emblèmes* manuels. La deuxième catégorie porte sur les gestes *illustateurs* qui fournissent une représentation visuelle des éléments évoqués dans le discours ou bien servent à faciliter la production verbale par le recours aux gestes. Elle comprend les gestes *iconiques*, les gestes *iconiques abstraits* et les gestes *conceptuels*. La troisième catégorie implique les gestes *régulateurs d'échange* ayant pour fonction la coordination des tours de parole et la sollicitation de l'attention de l'interlocuteur, la mise en valeur ou la désignation d'un élément évoqué verbalement. Ces fonctions peuvent être réalisées respectivement par les gestes *phatiques*, les *battements* et les gestes *déictiques*. Enfin, les comportements tels que les mimiques faciales, le jeu des regards, le toucher, les postures, les attitudes et le positionnement dans l'espace ne sont pas des gestes dans le cadre de la définition adoptée dans ce travail. Ils constituent néanmoins des éléments importants qui peuvent influencer considérablement certains échanges, c'est pourquoi nous décidons de les inclure sous la forme d'une quatrième et dernière *catégorie* regroupant les autres *productions non-verbales significantes* non couvertes par les catégories précédentes. Il faut préciser que les sous-types de gestes *iconiques abstraits* et de *serrement des mains* ont été ajoutés à ce système au cours du processus d'annotation, ce qui était nécessaire pour rendre compte de certains phénomènes observables dans le corpus.

L'établissement d'une typologie des gestes est une étape indispensable pour étudier la fréquence d'usage des gestes de différentes natures dans les interactions en service public. L'objectif suivant consiste à comparer les paysages gestuels des différents contextes, c'est-à-dire vérifier quels types de gestes sont employés le plus souvent et si cette répartition change d'un lieu d'intervention à l'autre. Nous présumons par exemple que les interactions en milieu médical impliqueront plus de gestes *illustateurs* que lors des échanges avec les assistants sociaux ou à la police, en raison de l'usage de gestes *iconiques* dans les descriptions de la douleur ou des accidents qui ont provoqué des blessures. En revanche, nous formulons l'hypothèse que les interactions en milieu social et policier seront dominées par les gestes *régulateurs d'échange* indispensables pour la gestion des tours de parole, mettant en place les gestes *phatiques*, et pour la désignation à travers les gestes *déictiques* d'éléments concrets, comme des documents à signer.

Étant focalisée sur les variables impliquées dans le processus d'interprétation, nous tâcherons également d'étudier la production multimodale mise en place par les interprètes de différents services en nous concentrant sur l'usage des gestes dans leurs prestations. A cet égard, nos objectifs porteront sur la comparaison quantitative de la production gestuelle des

interprètes par rapport à d'autres participants lors d'interactions de même nature afin de déterminer si les défis cognitifs inhérents au processus d'interprétation augmentent le taux d'usage des gestes²⁰⁷. Par ailleurs, nous vérifierons si la production gestuelle des interprètes change en fonction du contexte d'interaction et du sujet de conversation, ou bien si elle garde des caractéristiques similaires chez les mêmes participants. Autrement dit, il est facile à supposer que chaque individu a ses prédispositions idiosyncratiques en termes d'usage des gestes. Certains gesticulent de manière très vive, d'autres n'utilisent leurs mains que sporadiquement. Nous pensons que la production d'un même interprète va pourtant changer en fonction du sujet abordé, en s'adaptant aux gestes employés par les participants, même si chacun des interprètes va garder quelques habitudes gestuelles propres, de la même manière que chacun d'entre eux garde certaines habitudes langagières. Notre tâche consistera ainsi à vérifier si la production gestuelle des interprètes est conditionnée par celle des acteurs de l'échange et si son adaptation potentielle présente des régularités.

Il est important de noter que ce travail ne porte pas sur la corrélation entre les langues-cultures et l'usage de gestes ni sur l'influence sur sa production gestuelle du genre, de l'âge ou du niveau d'expérience de l'interprète. Il serait possible de mener des études de ce genre en exploitant notre jeu de données, mais l'analyse de ces variables dépasserait la portée de ce travail. Notre objectif est surtout d'explorer la production multimodale de l'interprète dans son rôle de facilitateur de communication dans les échanges multilingues en service public et d'examiner les profils gestuels des interprètes à travers différents contextes et lieux d'intervention.

Enfin, nous tâcherons d'examiner les modalités de prise en compte des productions gestuelles des participants mises en place par les interprètes. Nous vérifierons ainsi si l'interprète a tendance à expliquer, à omettre ou bien à reproduire les gestes des interactants et dans quelles circonstances il opte pour chacune de ces stratégies. Nous formulons l'hypothèse que les interprètes privilégieront l'explication des gestes si ceux-ci risquent d'être incompréhensibles ou perçus comme offensifs par les participants à cause de différences culturelles ; pourtant les interprètes omettront les gestes originaux dans les cas où ils jugent évident le sens de ces productions non-verbales. Notre objectif ici sera de déterminer si les interprètes reproduisent les gestes des interactants et si c'est le cas, dans quelles circonstances

²⁰⁷ Bien évidemment, nous ne serons pas en mesure de fournir les réponses définitives à cette question dans le cadre du présent travail puisque nous ne serons pas capable de mesurer l'activité cérébrale des sujets lors de l'interprétation. L'étude quantitative et qualitative de leur production gestuelle pourrait pourtant donner quelques indices pour déterminer l'existence d'une éventuelle corrélation entre ces deux variables.

cela a lieu et quel est l'impact de ce phénomène sur la dynamique et l'efficacité de l'échange communicationnel en service public.

Les sections suivantes seront consacrées à présenter l'outil appliqué à l'analyse multimodale de notre corpus, les principes méthodologiques d'annotation des enregistrements audiovisuels et l'impact que les limitations de la machine ont sur l'analyse des variables adoptées et sur la vérification des hypothèses de recherche.

1.1. Création du Corpus Écologique – accessibilité des données

Après l'exploitation du questionnaire écrit et la mise en contact avec certains interprètes au travers des entretiens individuels, nous pouvions procéder à la construction du corpus vidéo. Les enquêtes ont permis de créer un véritable réseau de professionnels susceptibles d'accepter notre présence et de favoriser un enregistrement vidéo de leur travail sur le terrain. Néanmoins, malgré leur volonté de contribuer à cette recherche, la vaste majorité des interprètes contactés avait de fortes appréhensions à l'idée de filmer leurs prestations auprès des usagers migrants. Leurs réserves, indiquées dans la Figure 34, n'étaient pas infondées. Du point de vue légal, nous nous engageons à respecter l'anonymat des participants en supprimant leurs données personnelles dans notre documentation et, lors de la présentation des extraits du matériel à des colloques, de censurer tous les éléments susceptibles de révéler l'identité des acteurs, tels que leurs prénoms ou leurs lieux de travail mentionnés directement dans les vidéos. Toute captation vidéo implique également la question de droit à l'image. Vigilante à cet égard, nous nous sommes procurée des formulaires de consentement décrivant les conditions d'exploitation du matériel vidéo. A chaque séance filmée, nous avons veillé à faire signer ces documents, différents en cas d'usagers adultes et mineurs, par chaque personne qui serait filmée ou qui risquerait simplement de se trouver dans le cadre-image. Dans le formulaire, nous nous engageons à rendre anonyme toute image issue du corpus en floutant ou pixélisant les visages des acteurs et de ne les présenter dans les publications scientifiques que sous cette forme.

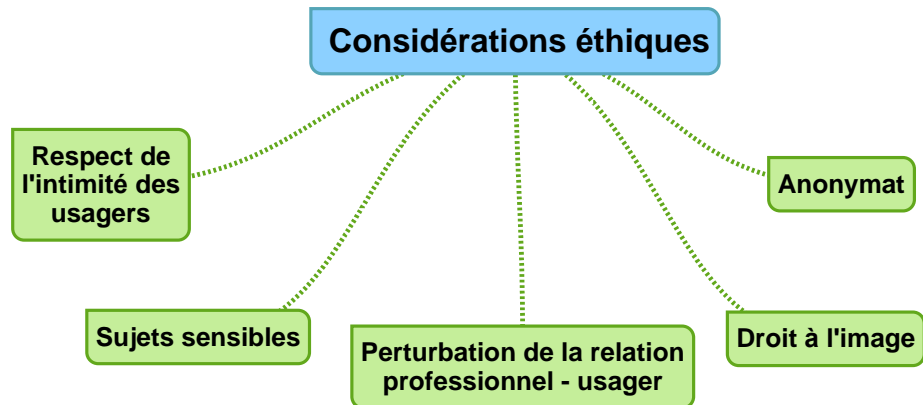


Figure 34 : Enregistrement vidéo des séances interprétées – considérations éthiques

Malgré toutes ces précautions, plusieurs interprètes ont refusé l’enregistrement vidéo ou même l’observation de leur travail en invoquant leur sens de l’éthique professionnelle. Ils craignaient surtout de briser ou d’altérer la relation de confiance qu’ils ont réussi à construire et à cultiver avec les usagers pendant plusieurs mois, voire des années, de suivi. Ils voyaient l’introduction d’une personne-tierce comme une intrusion, une transgression même dans des échanges encore fragiles. Demander aux usagers d’accorder une captation vidéo revenait pour eux à trahir leur confiance, à abuser de leur position de médiateurs. Les interprètes rappelaient fréquemment que les interactions auxquelles ils assistaient traitent de sujets sensibles lors desquels tout faux-pas peut être perçu comme un manque de respect face à l’intimité des usagers, et risque ainsi d’entraîner une rupture de la communication. Il est naturel de comprendre que l’interaction avec les fonctionnaires du service public est en soi vécue comme intrusive par les usagers-migrants issus de certaines cultures. L’introduction d’une caméra semblait donc difficilement possible.

Du point de vue humain, nous comprenons effectivement que demander à un étranger de filmer une consultation psychiatrique avec son enfant et d’enregistrer des conversations profondément intimes, parfois honteuses ou douloureuses, c’est demander beaucoup. Nous sommes donc d’autant plus reconnaissantes envers les quelques personnes qui nous ont autorisée à les accompagner lors de leurs sessions interprétées.

Après avoir trouvé quelques interprètes prêts à nous accueillir lors de leurs déplacements, nous devons suivre un parcours administratif complexe, englobant plusieurs instances dont chacune devait délivrer son accord pour les enregistrements vidéo. Ce parcours est présenté dans la Figure 35.

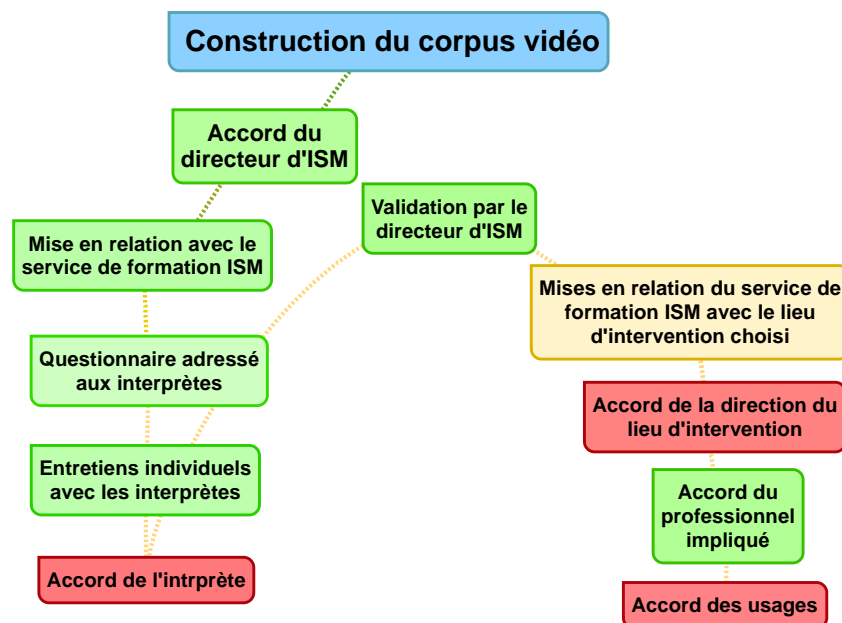


Figure 35 : Construction du corpus vidéo - parcours administratifs

Avant chaque mission, en plus de l'accord de l'interprète concerné, il fallait donc solliciter à nouveau la validation de la direction d'ISM. Une fois l'autorisation obtenue, nous retravaillions avec le service de formation d'ISM qui transmettait notre demande au lieu d'intervention choisi. Si la décision délivrée par la direction de l'établissement concerné était positive, la demande était transmise enfin au fonctionnaire du service public en charge de la session. Enfin, la dernière étape consistait à obtenir l'accord signé des usagers. Ceux-ci, contactés directement sur place, ou bien par les biais de l'interprète ou de l'institutionnel, étaient donc l'instance décisive. Il faut mentionner que lors de certaines missions, il nous est arrivé de nous déplacer sur le lieu d'intervention, alors que tout avait été préparé en amont, pour constater au dernier moment le refus d'enregistrement de la part des usagers.

Ce parcours administratif complexe a considérablement influencé la durée de la collecte de données. Au total, nous avons réussi à assister à 6 séances d'interprétation dont 4 pouvaient être enregistrées. Le matériel recueilli contient ainsi des vidéos de la durée totale de 324 minutes d'interprétation en arabe soudanais, en chinois mandarin et en dari, toujours en paire linguistique avec le français. Le choix des langues a été dicté par la disponibilité des personnes prêtes à collaborer. Néanmoins, nous avons réussi à recueillir des enregistrements portant sur des langues appartenant à 4 familles différentes²⁰⁸. La liste détaillée des interactions

²⁰⁸ Il s'agit de la famille des langues sino-tibétaines dans le cas du mandarin ; la famille des langues sémitiques – représentée par l'arabe soudanais mélangé à l'arabe du Maghreb ; celle des langues iraniennes – introduite au travers du dari, et enfin la famille des langues romanes représentée par le français.

enregistrées sur le terrain est présentée dans la Figure 36. Les services concernés étaient, respectivement, une association de l'insertion sociale et professionnelle et un centre médico-psycho-pédagogique, ce qui permet d'observer la gestualité dans des contextes professionnels complètement différents.

Séances enregistrées auprès des interprètes d'ISM							
N°	Date	Service	Lieu	Type	Langues	Durée	Enregistrement vidéo
1	18/05/2018	Solidarité Jalons pour le Travail	Torcy	Administratif, Juridique	Chinois mandarin	5h	Autorisé
2	18/05/2018	Solidarité Jalons pour le Travail	Torcy	Administratif, Juridique	Dari	5h	Autorisé
3	24/05/2018	Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de Massy	Massy	Psychologique, médical	Arabe (soudanais / du Maghreb)	2h	Autorisé
4	14/06/2018	Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de Massy	Massy	Psychologique, médical	Arabe (soudanais / du Maghreb)	2h	Non autorisé (prise de notes)
5	05/07/2018	Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de Massy	Massy	Psychologique, médical	Arabe (soudanais / du Maghreb)	2h	Autorisé
6	13/09/2018	Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de Massy	Massy	Psychologique, médical	Arabe (soudanais / du Maghreb)	2h	Non autorisé (prise de notes)

Figure 36 : Séances enregistrées auprès des interprètes d'ISM

Nous pouvons observer que certaines sessions duraient plusieurs heures, la densité des interactions était toutefois variable. Ainsi, certaines parties des enregistrements portent sur les conversations de caractère secondaire telles que la présentation du déroulement de la séance à venir ou les démarches à compléter à l'issue de la réunion. Par ailleurs, il était fréquent de

démarrer l'enregistrement après une introduction de la part du fonctionnaire chargé de la séance, ce qui jouait sur la durée des vidéos.

Après ces heures d'observations et d'enregistrements, l'importance des éléments non-verbaux et les avantages de leur usage conscient dans les interactions interprétées semblaient évidents. Néanmoins, ceci restait très difficile à confirmer sur un corpus écologique dont la collection sur le terrain s'est heurtée à de nombreuses difficultés tant au niveau administratif qu'humain. C'est pourquoi nous avons pris la décision de compléter le corpus par des enregistrements vidéo semi-contrôlés disponibles en libre accès, ce qui assurait la faisabilité du projet et la vérification des hypothèses initiales dans les meilleurs délais. Nous avons donc sélectionné 21 vidéos additionnelles, d'une durée totale de 7723 secondes, présentant les interactions interprétées qui relevaient du travail des médecins, des assistants sociaux, et impliquaient le contexte juridique et les interrogatoires aux commissariats de police. Les vidéos recueillies en ligne présentent une interprétation en 15 langues différentes, notamment l'allemand, l'anglais, l'arabe, le bengali, l'espagnol, le français, le hongrois, l'indonésien, l'italien, le chinois mandarin, le néerlandais, le panjabi, le polonais, le portugais brésilien et le tchèque. Ces enregistrements semi-contrôlés proviennent des matériaux de formation pour futurs interprètes. D'après nos observations, il s'agit donc des situations de jeu de rôle dans lesquelles les participants improvisent des interactions interprétées sur la base d'un scénario élaboré en amont. Les vidéos montrent donc un véritable processus d'interprétation, même si les conditions de la prise de vue étaient bien entendu très éloignées de celles rencontrées sur le terrain. Nous supposons que les interprètes visibles dans les vidéos étaient effectivement des interprètes professionnels qui interprétaient les textes en temps réel et ne récitaient pas leurs répliques en deux langues. L'analyse de ces extraits sera donc organisée autour des régularités de la production des gestes par les interprètes, et ne traitera que minoritairement d'éléments du contexte qui pourraient être des produits de la mise en scène. Ce recueil de matériaux vidéo portera le nom du *Corpus Libre Accès* et sera présenté de manière détaillée dans les sections suivantes.

1.2. Métadonnées et contexte des interactions authentiques

Le premier sous-corpus, appelé désormais *Corpus Massy*, provient de deux séances enregistrées qui ont eu lieu le 24 mai et le 5 juillet 2018 au Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Massy²⁰⁹

²⁰⁹ L'adresse exacte de l'établissement d'accueil est la suivante : Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Massy, 11 bis rue Eugène Créteil, 91300 Massy.

(CMPP Massy) en région parisienne. Dans le cadre de la coopération avec ISM, nous avons eu l'opportunité de suivre un de ses interprètes lors de 4 déplacements dans cet établissement, l'enregistrement vidéo n'a toutefois été accordé que pour 2 séances. Les deux autres sessions ont permis d'observer les interactions de ce suivi médical et d'effectuer une prise de notes constructive. Les séances thérapeutiques duraient environ 3 heures chacun, or les captations vidéo effectives sont nettement plus courtes car à chaque reprise elles devaient être précédées de négociations avec les patients et d'explications des formalités liées aux droits à l'image.

Les échanges comptaient 6 à 7 participants : un usager mineur – garçon de 6 ans accompagné par ses parents²¹⁰; 2 institutionnelles, à savoir, une pédopsychiatre étant à la fois la directrice médicale du CMPP, et une psychologue ; l'interprète de la langue arabe, d'origine kabyle, et une chercheuse – auteure de ce travail.

Les usagers viennent du Soudan et habitent sur le territoire français depuis quelques années. Il s'agit d'une famille arabophone, musulmane pratiquante. La femme porte la voile, s'occupe de la maison, n'est pas professionnellement active. Le père, fonctionnaire travaillant à Paris, a le statut de réfugié politique, c'est pourquoi il ne peut pas retourner dans son pays natal. Le couple a deux enfants : un fils de 6 ans, principal bénéficiaire de la thérapie, et une fille de 3 ans qui ne participe pas aux séances.

Les échanges analysés s'inscrivent dans le cadre du suivi psychiatrique du garçon souffrant de troubles variés du comportement. La famille participe à la thérapie depuis 2015, soit depuis 3 ans. Le garçon se montre hyperactif, n'arrive pas à rester immobile pendant quelques minutes, bouge partout dans la pièce et joue avec tous les objets trouvés. Il est constamment distrait, absent et anxieux. Le patient a été convoqué à la thérapie car il n'établissait pas de lien social avec ses camarades et était très agité pendant les cours. L'école lui a accordé l'accompagnement d'un éducateur spécialisé et a conseillé une thérapie individuelle.

Le problème de l'hyperactivité et des troubles émotionnels de l'enfant sont analysés dans le contexte de sa situation familiale, influencée par l'expérience migratoire des parents. Le père se montre chroniquement inquiet, angoissé. Il travaille à temps plein, est donc fréquemment absent, mais même en étant à la maison, il est souvent occupé, inaccessible, passe un temps important au téléphone. Malgré sa présence physique, il a donc tendance à être psychiquement absent, ce qui, selon la psychiatre, a un impact sur la relation avec son fils. Femme au foyer, la

²¹⁰ Le père de l'usager mineur a été absent lors de la première séance, d'où le nombre variable des participants.

mère reste isolée à la maison mais ne semble pas soumise. Sa mère était connue au Soudan comme une héroïne féministe car elle a refusé d'être mariée de force, ce qui témoigne de son ouverture d'esprit.

Pour ce qui relève du profil linguistique, la famille est arabophone même si le père et le fils parlent assez bien français. La mère ne maîtrise que des bases de la langue française, d'où la présence d'un interprète. La pédopsychiatre a proposé à la famille de recourir à l'aide d'un interprète après plus d'un an d'une thérapie qui n'apportait pas de résultats. Malgré certaines appréhensions, les parents ont donné leur accord en argumentant qu'ils faisaient confiance à la spécialiste.

1.3. Accès à l'enregistrement vidéo – chemin de médiation

Il faut mentionner qu'au bout d'un long chemin administratif, l'accès à l'interaction tout en étant équipé d'une caméra n'était toujours pas gagné. Le jour du premier enregistrement a eu lieu pendant le Ramadan, célébré tant par la famille que par l'interprète. Quelques mois avant la séance à laquelle nous avons été invitée, la famille a été informée de la possibilité de filmer leurs rencontres. Cette information leur a été transmise par l'interprète, en arabe, à l'issue d'une des sessions. Ils ont exprimé leur accord préalable, néanmoins ils n'ont pas été recontactés pour parler de cette demande entre temps (les séances ont lieu une fois par mois), d'où leur confusion et manque de confiance au début de la rencontre.

Dans cette famille, c'est au père qu'il revient de prendre les décisions importantes. Lors de la première séance, il était absent à cause d'une visite médicale, d'où la réticence de sa femme à autoriser l'enregistrement sans consulter son mari. Le travail de médiation a été inauguré par l'interprète dès le contact dans la salle d'attente. Le professionnel d'ISM a pris le temps d'expliquer les objectifs de notre travail et les principes de confidentialité. La pédopsychiatre qui dirige la thérapie a poursuivi les négociations en mettant en valeur les bénéfices de la recherche avec les enregistrements vidéo et en nous faisant participer dans la séance pour rendre notre présence plus naturelle²¹¹.

Il est important de mentionner que le travail collectif de médiation se passait non seulement à travers les explications verbales, mais aussi au travers de gestes *iconiques* ayant pour objectif de rendre la communication plus directe. Le geste signifiant [*CAMERA*] ou [*FILMER*], sous forme d'un mouvement circulaire du poing à côté de la tempe, a souvent été

²¹¹ Ceci explique quelques brèves répliques émanant du participant *che*, qui est abréviation de *chercheuse* dans le corpus.

repris par la psychiatre et ensuite par l'interprète et par nous-même afin de faire passer le message plus facilement. Ce même geste a été également réutilisé par la mère du patient pour intégrer l'échange plus naturellement. Dès les premières minutes de cette interaction, il était donc visible que la dimension non-verbale jouait un rôle important.

1.4. La disposition spatiale et son impact sur l'enregistrement

Les séances de ce suivi thérapeutique ont lieu dans le bureau de la pédopsychiatre, où les participants occupent leurs places habituelles. La disposition spatiale de la pièce est illustrée dans la Figure 37. Comme nous pouvons le voir, la mère s'assoit sur un canapé destiné aux parents des enfants usagers, son mari se place à ses côtés. L'interprète s'installe en face des parents, sur un fauteuil. La psychologue, en charge d'un autre suivi avec le même enfant, occupe la place à gauche, également sur un fauteuil. Cette thérapeute prend rarement la parole lors des échanges puisqu'elle y assiste pour observer surtout les progrès de l'enfant.

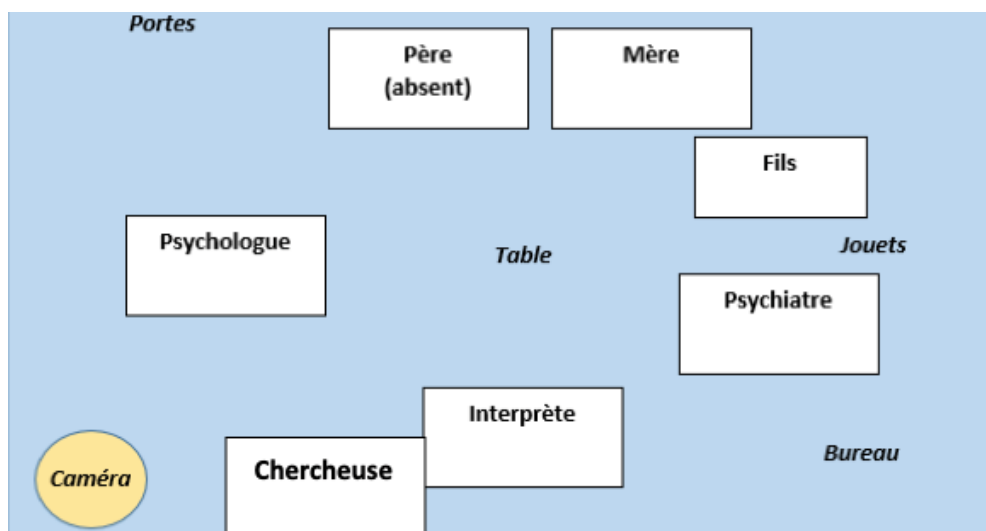


Figure 37 : Disposition spatiale des séances à CMPP Massy

La psychiatre, quant à elle, change souvent de place lors des sessions. Son fauteuil se trouve en face de l'autre spécialiste, néanmoins elle a l'habitude de prendre des chaises d'enfant, voire de s'asseoir par terre, pour se rapprocher des usagers. Lors de la plupart de la séance elle est donc à côté de la mère ou elle suit le garçon qui bouge sans cesse. Elle lui prend la main, l'attrape pour l'apaiser, le retient afin de capter son attention flottante. Le mouvement constant de l'enfant perturbe l'interaction et la rend non-linéaire, souvent dispersée entre la conversation majeure et des petits échanges marginaux avec le garçon. En ce qui nous concerne,

nous sommes installée à côté de l'interprète afin de garder la position neutre et de rester, dans la mesure du possible, hors du cadre vidéo. Notre position est marquée sur la figure 35 par la désignation *chercheuse*.

Les enregistrements sont effectués avec une seule caméra²¹² installée sur un trépied dans le coin de la pièce pour assurer l'angle le plus large possible. Malgré ces efforts les interactants assis aux périphéries de l'image se retrouvent occasionnellement hors du cadre, ce qui explique certaines captures d'écran qui ne permettent pas de voir la posture entière. Néanmoins, ce problème ne survient que sporadiquement. La caméra est équipée d'un microphone externe compact²¹³ qui est placé sur la table au milieu de la pièce. Son emplacement plus proche des participants garantit une meilleure qualité sonore, perturbée quelques fois par les bruits parasites générés par l'enfant.

2. ELAN – architecture du logiciel et son impact sur la méthodologie d'analyse

L'analyse des captations vidéo entraîne d'importants enjeux imposés par le caractère multimodal de la communication. C'est pourquoi, ce type d'étude exige l'application d'outils informatiques adaptés permettant d'annoter de façon lisible les paramètres définis. Le principal défi de la recherche appuyée sur les corpus multimodaux était toujours lié à la possibilité d'assurer l'alignement temporel et la précision d'annotations dans le temps (Wittenburg, Brugman, Russel, Klassmann, & Sloetjes, 2006). Après des tentatives d'usage des éditeurs de texte²¹⁴ ou des logiciels de lecture vidéo²¹⁵ et de outils associés de sous-titrage, les premiers véritables logiciels d'annotation multimodale ont enfin vu le jour. Parmi les plus connus nous pouvons citer Anvil, ELAN, TASX ou EXMARaLDA (Rohlfing, et al., 2006). Il faut préciser que l'application d'un outil d'annotation particulier a toujours un impact considérable sur l'analyse du phénomène recherché, puisque sa structure interne définit ce qui est visible et démontrable dans les limites du logiciel précis (Rohlfing, Bailer-Jones, Loehr, & Duncan, 2005).

²¹² Modèle Panasonic HC-V770.

²¹³ Modèle Rode VideoMic GO.

²¹⁴ Il s'agit de *Word*.

²¹⁵ Le plus utilisé à l'époque était le logiciel *QuickTime*.

Notre choix de logiciel s'est porté sur ELAN²¹⁶, créé par Max Planck Institute for Psycholinguistics (MPI) à Nijmegen, l'établissement qui depuis les années 90' assure le développement des outils d'annotation manuelle des supports multimédia (Brugman & Russel, 2009). ELAN a été conçu pour répondre aux besoins des chercheurs mettant en place l'annotation de la parole et des gestes, ainsi que des corpus en langues de signes (Rohlfing, et al., 2006). Il est aujourd'hui un des outils le plus utilisés pour ce genre de recherches (Auer, Russel, Sloetjes, & Wittenburg, 2010), et il est devenu une véritable référence dans le domaine d'études des corpus multimodaux (Sandgren & Andersson, 2016). Ses applications réunissent (Brugman & Russel, 2009) : les analyses linguistiques, le développement de parole (Colletta, 2015) les études des langues autochtones en péril²¹⁷ (Enfield, 2002), les travaux de *Gesture Studies* (Kita, van Gijn, & van der Hulst, 1998) (Lausberg & Sloetjes, 2009), l'analyse d'interaction et de la coordination geste-parole (Rohlfing, et al., 2006) (Ferré & Tutton, 2015), la recherche en langues des signes (Zwitserslood, Özyürek, & Perniss, 2008) (Álvarez Sánchez, Báez Monte, & Fernández, 2008), et même des travaux portant sur l'interaction homme-machine (Lohse, 2010) ou bien la formation de futurs chirurgiens (Bouarfa, Jonker, & Dankelman, 2011).

ELAN offre un nombre important de fonctions facilitant l'analyse fine de données multimodales. Des explications détaillées concernant le fonctionnement du logiciel sont accessibles en ligne (Colón de Carvajal, 2013) (Tacchetti, 2018) et sont continuellement mis à jour par les chercheurs associés du Max Planck Institute for Psycholinguistics. Dans les sections suivantes nous tâchons de présenter une description non exhaustive des avantages et des limitations de cet outil en dressant l'ébauche de l'architecture du logiciel. Cette dernière est assez flexible pour que chaque chercheur puisse adapter le système d'annotation en fonction de ses besoins, de ses contraintes et des intérêts de son travail (Zwitserslood, Özyürek, & Perniss, 2008). Les paramètres à annoter et la structure des *tiers* relèvent donc des choix individuels de l'annotateur. Par conséquent, la description des fonctions disponibles sur ELAN sera sélective et présentée par le prisme de nos objectifs de recherche²¹⁸.

Dans un premier temps, le travail sur un corpus multimodal commence par la préparation des extraits vidéo sur lesquels nous souhaitons travailler. Comme tous les outils de traitement

²¹⁶ Le logiciel ELAN est disponible en libre accès, à télécharger gratuitement sur le site de Max Planck Institute <https://archive.mpi.nl/tla/elan>

²¹⁷ Ang. *Endangered languages*.

²¹⁸ Pour les besoins de la présente recherche, nous avons utilisé la version 5.7 pour Windows, et ensuite, après un changement d'ordinateur, la même version pour Mackintosh.

des corpus multimodaux, ELAN risque de mal supporter les fichiers de formats non adaptés ou des médias trop volumineux (Rohlfing, et al., 2006). Par exemple, les fichiers provenant de nos enregistrements de terrain étaient par défaut conservés en format TS qui est compatible avec peu d'outils et cause souvent des difficultés de traitement en raison de la taille importante des fichiers. Afin d'éviter des erreurs de lecture des fichiers TS sur ELAN, nous avons décidé de les convertir en format MP4 à l'aide du logiciel Allavsoft²¹⁹. Puisque certaines vidéos comptaient plus d'une heure d'enregistrement, dans un second temps, nous avons procédé au découpage des extraits intéressants en utilisant iMovie²²⁰, outil de montage vidéo disponible sur les machines Mackintosh. Pour le confort du travail sur ELAN, nous constatons que la durée optimale d'un extrait isolé à annoter ne devrait pas excéder 3 minutes de vidéo, si l'enregistrement compte au moins trois participants. La dernière étape de préparation du corpus en partant du matériel brut consistait à extraire la piste sonore de chaque extrait sauvegardé au format MP4. Pour effectuer cette opération, nous avons utilisé le logiciel Movavi²²¹ qui permet de convertir des vidéos en fichiers son et offre la possibilité de traiter plusieurs fichiers en même temps. Le format-cible que nous avons visé était WAV²²².

A la fin de ces étapes nous disposons donc du matériau composé de paires²²³ de fichiers vidéo et son, de taille et de format adaptés, prêts à être téléchargés dans ELAN. Le logiciel permet d'afficher dans la même boîte de dialogue la vidéo, ou bien plusieurs vidéos, et la bande sonore disponible grâce à l'implantation du fichier WAV. A condition que l'extraction de la piste sonore soit bien exécutée, elle s'aligne automatiquement sur la vidéo téléchargée dans le même fichier ELAN²²⁴. L'affichage du support audio et vidéo dans la même fenêtre est présenté dans la Figure 38, qui permet de voir l'image dans la partie gauche de l'interface d'ELAN et la bande sonore placée juste au-dessous.

²¹⁹ Le logiciel Allavsoft est disponible au téléchargement en ligne à l'adresse <https://www.allavsoft.com>

²²⁰ La description détaillée du logiciel iMovie se trouve sur le site <https://www.apple.com/fr/imovie/>

²²¹ Le Logiciel Movavi est disponible au téléchargement en ligne sous l'adresse <https://www.movavi.com/mac.html>

²²² En ce qui concerne les fichiers son, il vaut mieux privilégier le format WAV qui est un format non compressé de fréquence de 44kHz. L'application des fichiers en formats compressés, tels que MP3, peut considérablement réduire la qualité du son et rendre ainsi les paroles des acteurs inaudibles.

²²³ Il est indispensable d'élaborer un système d'étiquetage des fichiers cohérent et rigoureux. Nous conseillons donc d'attribuer le même nom à tous les fichiers media et les fichiers ELAN associés au même extrait annoté.

²²⁴ Toutes les manipulations sur les fichiers media, c'est-à-dire audio et vidéo, doivent donc être effectuées avant le téléchargement de ces fichiers dans ELAN. Dans un cas contraire, on risque de subir un décalage entre l'image et le son, ce qui rend l'annotation quasi impossible.

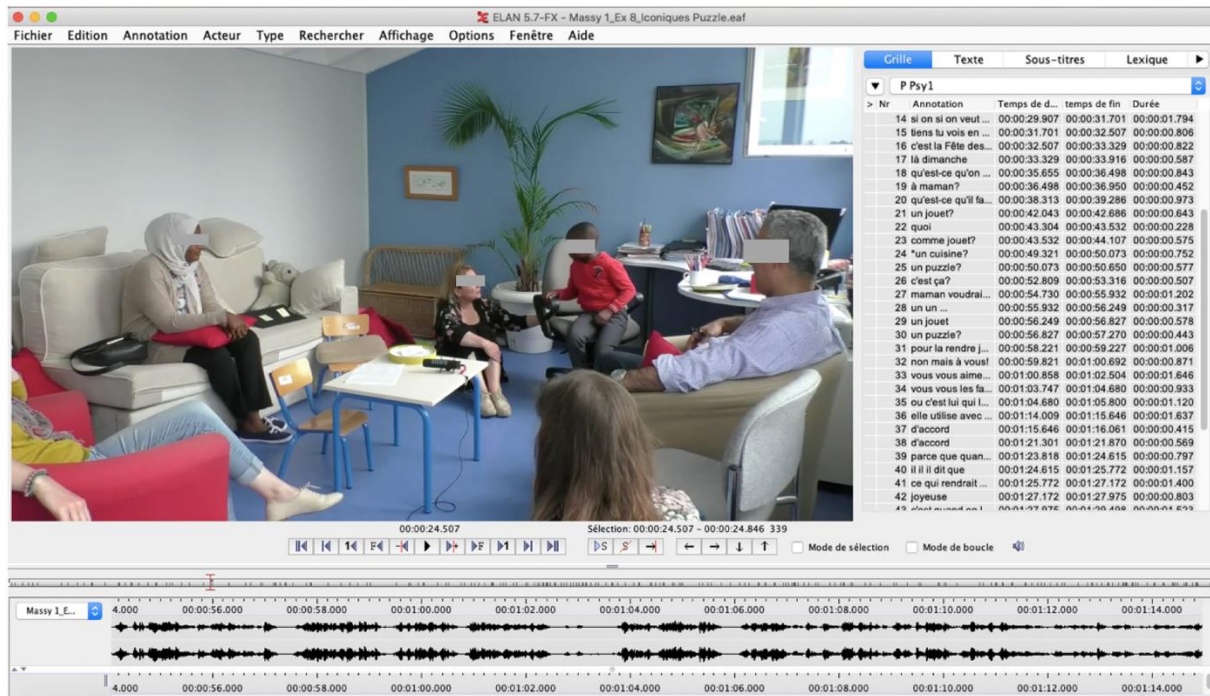


Figure 38 : ELAN – affichage de la vidéo et de la bande sonore dans la même fenêtre

La capture d'écran présentée ci-dessus illustre une seule fenêtre vidéo au sein de l'interface du logiciel. ELAN permet toutefois de visualiser simultanément les enregistrements du même évènement provenant de 4 caméras au maximum (Crasborn & Sloetjes, 2008) (Wittenburg, Brugman, Russel, Klassmann, & Sloetjes, 2006). Un tel accès à la même image de plusieurs angles permet d'éviter des situations où les gestes sont produits hors champs de vision. Néanmoins, la possibilité d'implanter plusieurs caméras lors des enregistrements est souvent réservée aux recherches expérimentales, dont les conditions sont strictement contrôlées. Une telle opportunité se présente rarement lors de la recherche sur le terrain qui exige de s'adapter aux contraintes de l'organisme d'accueil.

Après avoir téléchargé les fichiers média dans le logiciel, nous pouvons procéder à la création de notre structure des lignes de codage. Ces lignes, visibles en plusieurs couleurs dans la Figure 39 sont chez ELAN appelés *tiers* ou bien *acteurs*²²⁵ dans la version française du logiciel. Chaque *tier* est destiné à annoter un paramètre choisi, comme la parole ou les productions gestuelles. Dans notre exemple les *tiers* associés au même participant de l'interaction sont marqués de la même couleur. Ainsi par exemple les contributions verbales et

²²⁵ Nous décidons de conserver le terme anglais *tier* cité toujours en italique à la place de son équivalent français *acteur* qui risque d'être confondu avec les acteurs, c'est-à-dire les participants de l'échange.

non-verbales de la psychiatre menant la séance enregistrée sont présentées en jaune, juste au-dessous de la bande sonore.

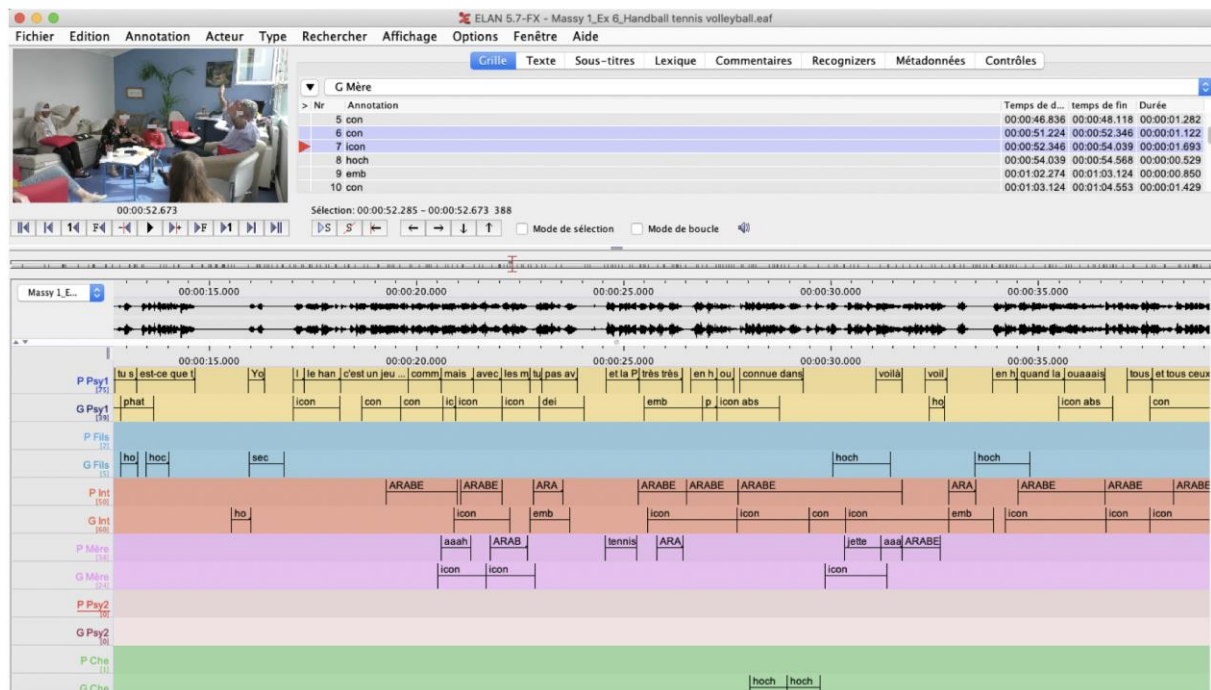


Figure 39 : ELAN – structure des tiers

Chaque *tier* est doté d'un titre, visible à gauche sur un fond gris. Les titres utilisés contiennent l'abréviation du nom du participant, telle que *psy 1* pour représenter la psychiatre, et l'abréviation du nom du paramètre annoté, tel que *P* pour *parole*. Les *tiers* sont automatiquement alignés entre eux, ainsi qu'avec la vidéo et la bande sonore du même fichier. Il est également possible d'attribuer aux *tiers* différents *types linguistiques*, c'est-à-dire de définir le type d'information qui sera codé dans chaque ligne, comme par exemple *parole* ou *geste*. Pour chaque type linguistique nous pouvons choisir le *stéréotype*, autrement dit la relation logique et temporelle de cette ligne avec les autres *tiers*. Pour les lignes de transcription des paroles et des types gestuels les *stéréotypes* seront *nuls*, puisque ces informations sont indépendantes du point de vue du logiciel²²⁶. Si la création d'un *tier* est effectuée sur la base d'un autre *tier*, ce premier porte dans le logiciel le nom du *parent* et celui qui en dépend, le nom d'*enfant*. Pour revenir à notre exemple, la ligne de parole serait donc *parent* de la ligne des mots, et la ligne des morphèmes – *enfant* de la ligne des mots.

²²⁶ Néanmoins, cette fonction est très fréquemment utilisée pour des analyses linguistiques traitant des segments choisis à plusieurs niveaux. Une telle annotation à structure d'arbre peut donc comprendre par exemple le découpage en séquences de mots, ensuite en mots isolés et en morphèmes ; tout cela temporellement coordonné avec la transcription phonétique et la traduction des segments examinés stockés dans des *tiers* indépendants.

Après avoir créé le *squelette* contenant différents *tiers* liés par des relations hiérarchiques, temporelles et symboliques, nous pouvons définir le *vocabulaire contrôlé*, c'est-à-dire une liste fermée des étiquettes préenregistrées pour le *type linguistique* choisi. Dans le cas de notre recherche, cette fonction est utilisée pour l'annotation des types gestuels. Ainsi, lorsque nous souhaitons attribuer une valeur à une annotation pour tous les *tiers* ayant *geste* comme *type linguistique*, nous pouvons choisir l'annotation d'une liste déroulante. Cette opération accélère considérablement le processus d'annotation puisqu'il n'y a plus besoin de taper les noms manuellement à chaque fois. Le choix limité permet également d'alléger la charge cognitive liée à l'identification de différentes unités (Rohlfing, et al., 2006).

Les structures englobant les différents *tiers* avec leurs propriétés sous-jacentes ainsi que les listes de vocabulaire contrôlé peuvent être enregistrés dans ELAN en tant que modèles désignés par le mot anglais *template*. Les *templates* peuvent être stockés en tant que fichiers ELAN, donc en format EAF, et implantés au début du travail sur différents extraits. La création d'un *template* peut prendre plusieurs heures. La possibilité de se servir d'un modèle prédéfini accélère pourtant énormément le travail sur plusieurs extraits. Il faut également noter que la structure du *template* influence considérablement les résultats que nous pouvons générer sur ELAN une fois l'annotation complétée (Rohlfing, et al., 2006). C'est pourquoi chaque chercheur doit investir du temps dans la création d'une structure des variables qui permettra répondre au mieux aux besoins de la recherche en cours. Compte tenu de l'importance du *squelette* d'annotation, il n'est pas rare que les chercheurs développent et améliorent leur système de codage non seulement au préalable, mais aussi au cours du processus-même d'annotation (Rohlfing, et al., 2006).

Après avoir implanté le *template* ainsi que les fichiers média dans le logiciel nous pouvons procéder à la création des *annotations*. Une *annotation* est un segment défini dans le temps et au sein d'un *tier*. Les *annotations* appartenant au même *tier* ne peuvent pas se chevaucher puisqu'elles rendent compte des phénomènes appartenant à la même dimension recherchée. Ces principes de l'architecture d'ELAN sont résumés dans les articles des chercheurs allemands de 2008 (Sloetjes & Wittenburg, 2008) et de 2009 (Lausberg & Sloetjes, 2009, p. 847).

An annotation in its most elementary form is a textual label or tag associated with a segment of the media, which is defined by a begin time and an end time. Most annotation tasks start with identifying the segments and applying a value to each one. Annotations are grouped in tiers, which are a form of layers; a tier acts as a container for annotations. Annotations on the same tier cannot overlap, and typically annotations on

the same tier refer to the same kind of event (speech, gestures, posture, etc.). The user can define and create as many tiers as needed, and the tiers can be grouped hierarchically. When a tier is part of a hierarchy, additional constraints apply to its annotations; for example, an annotation on a child tier has to be contained within the same boundaries of an annotation on its parent tier.²²⁷

Les *tiers* sont donc définis comme les différentes *strates* d'analyse et les *conteneurs* pour les *annotations*. Ces *strates* peuvent être regroupées au sein de relations hiérarchiques définissant quel *tier* est dépendant d'un autre et sur la base de quel critère. Cette structure propre à ELAN est représentée graphiquement en tant que Abstract Corpus Model (ACM) présenté par (Brugman & Russel, 2009, p. 4) comme l'illustre la Figure 40.

Abstract Corpus Model

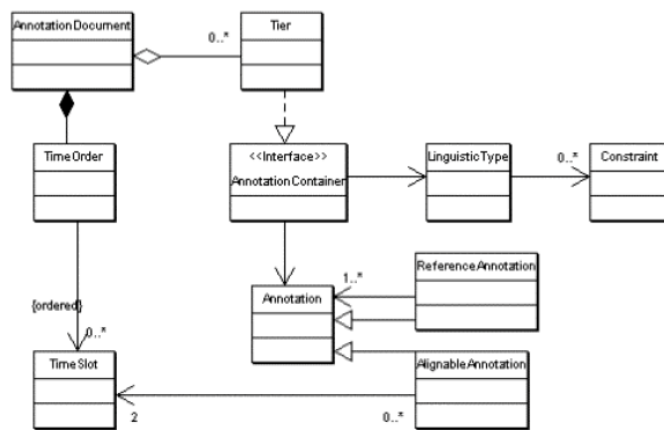


Figure 40 : Diagramme illustrant la partie essentielle du Modèle de Corpus Abstrait sur ELAN

Le Modèle de Corpus Abstrait de H. Brugman et A. Russel met en relation les éléments de la structure d'ELAN tels que le document à annoter, les *tiers*, avec les *types linguistiques* qui définissent leur contenu et les *contraintes* qui déterminent les relations hiérarchiques entre elles. Comme le montre le diagramme, les *annotations* stockées dans les *tiers* peuvent être examinées à travers leur emplacement dans un créneau temporel précis, désigné sur le schéma

²²⁷ « Une annotation est dans sa forme élémentaire une étiquette textuelle ou une marque associée à un segment du média : elle est définie sur le plan temporel par son début et sa fin. La majorité des tâches d'annotation commence par l'identification des segments et la détermination des valeurs de chacun d'eux. Les annotations sont regroupées dans les *tiers*, qui sont des sortes de strates ; un *tier* est utilisé comme un *conteneur* d'annotations. Les annotations au sein d'un *tier* ne peuvent pas se chevaucher et apparaissant au sein du même *tier*, font référence à un même type d'évènement (la parole, les gestes, la posture, etc.). L'annotateur peut définir et créer autant de tiers qu'il le souhaite et ces tiers peuvent être liés de manière hiérarchisée. Lorsqu'un *tier* fait partie d'une structure hiérarchique, les annotations comprises sont soumises à des contraintes additionnelles ; par exemple, une annotation pour un *tier* enfant doit se trouver au sein des mêmes frontières temporelles que l'annotation adjacente dans le *tier* parent. » [Nous traduisons.]

par le nom anglais *time slot*, ou bien à travers leur lien avec des *annotations* appartenant à différents *tiers*.

La première étape de création des annotations consiste à indiquer dans le logiciel où ont lieu les phénomènes que nous souhaitons examiner. Il s'agit donc de segmenter les *tiers* sur la base de l'opposition *bruit – silence*, ou bien *action – inaction*. Cette opération permet de créer des segments vides qui pourront ensuite être annotés à travers leurs valeurs.

Dans le cadre de notre recherche, nous annotons essentiellement deux dimensions, c'est-à-dire la parole et les gestes de tous les participants des interactions enregistrées. Ainsi, pour segmenter la ligne de paroles, nous définissons à quel moment le participant choisi parle, et nous posons manuellement les frontières de ses énoncés. Nous effectuons cette opération dans le *mode de segmentation*, en diminuant le débit de lecture de la vidéo. Dans le cadre de notre recherche nous visualisons par exemple les extraits à 70 – 80% de vitesse. En travaillant avec ELAN, il est possible de repérer les segments de parole automatiquement en utilisant la fonction *silence recognizer*. Cette option permet d'établir ce que nous définissons par *silence*, soit un échantillon d'enregistrement analysé, soit des paramètres fixes tels que la durée minimale et maximale et le volume en décibels. Ainsi nous obtenons automatiquement le découpage du *tier* défini en segments de *silence* et de *bruit*, ce qui permet un gain de temps (Auer, Russel, Sloetjes, & Wittenburg, 2010). Néanmoins, il faut comprendre que cette fonction n'est pas efficace face à des interactions à plusieurs participants lorsque les chevauchements sont très fréquents et les segments déterminés comme *bruit* peuvent en réalité appartenir à plusieurs acteurs.

Dès que le découpage de ligne de *parole* est complété, nous pouvons procéder à l'annotation de ce *tiers*, c'est-à-dire l'attribution de valeurs propres à chaque segment défini. Cette opération s'effectue en utilisant le *mode d'annotation*, qui permet de passer rapidement d'un segment au segment suivant et de les afficher sous forme de liste.

Les *annotations* faisant partie de la liste numérotée sont automatiquement associées à leurs équivalents affichés dans les lignes de partition. Cela permet de voir combien de segments ont été déterminés pour chaque *tier*, et comment l'annotation en cours se positionne par rapport à celles appartenant à d'autres lignes de transcription, ce qui est illustré dans la Figure 41. Ainsi, nous pouvons facilement voir ce que les autres acteurs font et disent au même moment²²⁸.

²²⁸ Les règles de transcription des productions verbales seront évoquées dans les sections suivantes.

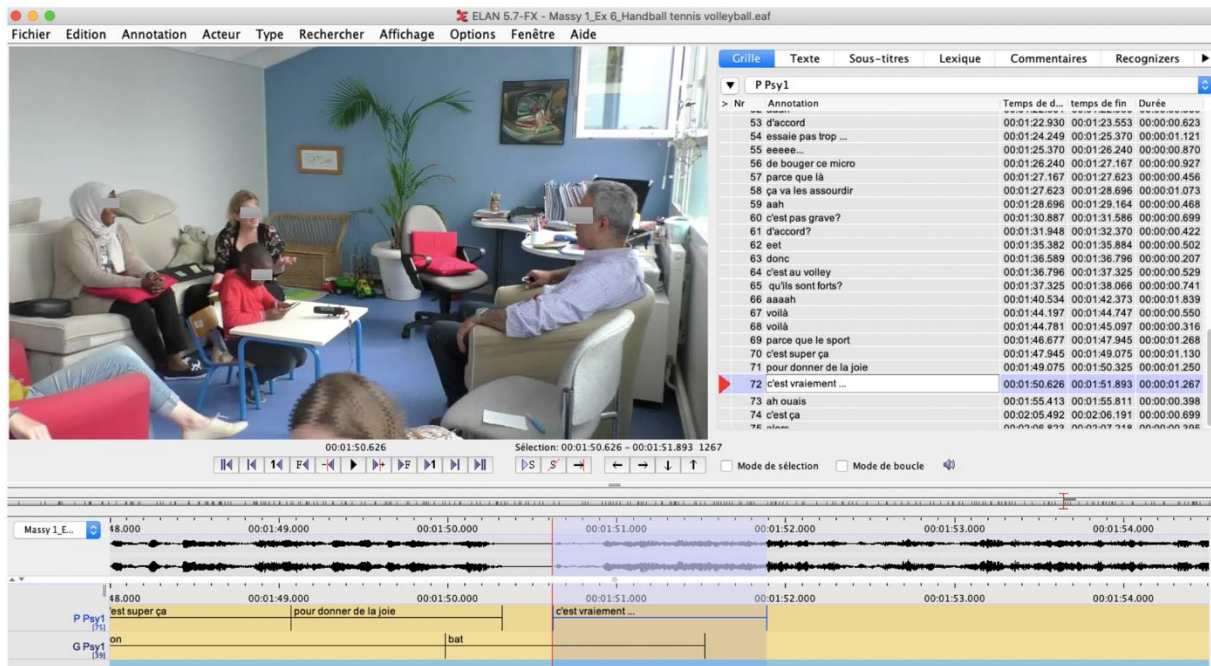


Figure 41 : ELAN – annotation des segments prédéfinis

Le découpage manuel en annotation doit être reproduit également sur les lignes des gestes. Nous effectuons donc la segmentation en marquant à quel moment un participant a produit un geste et combien de temps ce geste a duré²²⁹. Une fois la segmentation complétée, nous pouvons annoter les gestes en utilisant la liste de vocabulaire contrôlé contenant tous les types gestuels que nous avons définis.

Nous répétons alors toutes les opérations de segmentation et d'annotation pour chaque participant, ainsi que pour chaque *tier* construit. Pour finir, nous vérifions l'exactitude des annotations en les regardant au même temps que la vidéo.

Pour résumer, grâce au système de *tiers*, ELAN offre la possibilité de créer des structures complexes des variables alignées dans le temps, à travers des lignes de transcription qui encodent différents paramètres établis par le chercheur, en utilisant souvent un vocabulaire contrôlé, comme le décrivent E. Auer et coll. (Auer, Russel, Sloetjes, & Wittenburg, 2010, p. 891)

ELAN is currently one of the most widely used media annotation tools in various linguistic sub-disciplines and beyond. It allows researchers to hook up arbitrary number of annotation tiers referencing custom vocabularies to multiple media streams that share the same timeline. The fact that annotations cannot only

²²⁹ Les critères de définition des unités gestuelles seront détaillés ci-dessous.

be attached to a time segment but also to annotations on other tiers provides support for creation of complex annotation structures, such as a hierarchical annotation tree.²³⁰

Comme l'évoque la citation ci-dessus, une fois le corpus annoté, le logiciel permet de rechercher non seulement les annotations liées au même créneau temporel, mais d'effectuer également des recherches combinant des annotations de plusieurs *tiers*. Grâce à cette fonction il est donc possible d'interroger des structures complexes d'annotation à plusieurs niveaux, permettant de visualiser une sorte d'arbres d'annotations hiérarchisées. De surcroît, le logiciel rend possible la recherche complexe dans plusieurs fichiers au même temps, ce qui accélère considérablement la phase d'extraction des données (Crasborn & Sloetjes, 2008). Afin de faciliter cette dernière étape, ELAN permet de générer de manière automatique des statistiques comme le nombre et la durée des annotations par *tier* ainsi que la durée maximale et minimale, la moyenne, la médiane, et le nombre d'occurrences de la même *annotation* tout au long du corpus examiné (Crasborn & Sloetjes, 2008).

Pour nous résumer, ELAN permet de créer des annotations multidimensionnelles au sein du même outil, tout en proposant une interface intuitive favorisant l'apprentissage du fonctionnement du logiciel (Rohlfing, et al., 2006). Toutefois, comme le soulignent les utilisateurs, il ne faut pas oublier que son fonctionnement repose toujours sur l'annotation *manuelle* de données, ce qui rend son utilisation extrêmement chronophage (Zwitserslood, Özyürek, & Perniss, 2008). Comme le signalent les chercheurs néerlandais et allemands veillant à l'amélioration constante du logiciel (Auer, Russel, Sloetjes, & Wittenburg, 2010, p. 890), le processus d'annotation peut consommer plus de 100 fois la longueur des séquences à annoter.

The consequence is that researchers who want to analyse this sort of material need to first carry out manual annotations based on time consuming listening and watching. In 2008 we made statistics amongst 18 teams documenting endangered languages within DOBES program to find out how much time is required for the most essential workflow steps. According to these statistics creating a transcription costs 35 times real-time, a translation into a major language 25 times real-time and for any special linguistic encoding such as

²³⁰ « ELAN est actuellement un des outils d'annotation des médias le plus utilisé dans différents sous-domaines de la linguistique et bien au-delà. Ce logiciel permet aux chercheurs de construire un nombre arbitraire de *tiers*, contenant des annotations et utilisant des listes de vocabulaire contrôlé. Ces *tiers* peuvent être associés à plusieurs multimédias alignés entre eux dans le temps. Le fait que les annotations puissent être liées non seulement à un segment temporel, mais également aux annotations dans différents *tiers* permet de créer des structures complexes d'annotations, telles que des arbres hiérarchiques d'annotations. » [Nous traduisons.]

morphosyntactic glossing or gesture annotation the costs in general are much higher than 100 times real time.²³¹

Comme l'indique cet extrait, l'annotation d'une séquence d'une minute consomme alors environ 2 heures de travail. Il faut pourtant rappeler que les statistiques évoquées ci-dessus ne concernent que l'annotation des enregistrements qui comptent entre 1 et 2 participants. Dans le cas des interactions impliquant plusieurs acteurs, il faut donc multiplier le temps d'annotation par leur nombre. Ce travail, exigeant en termes de temps, est donc souvent effectué par des équipes de chercheurs qui annotent un corpus commun de manière collaborative. Un partage des tâches permet d'alléger la charge de travail, ce qui est d'autant plus important que le processus d'annotation manuelle demande de bons réflexes et un niveau élevé de concentration, qualités nécessaires pour maintenir un rythme efficace de progression. La durée finale du processus d'annotation varie également en fonction de la convention de codage adoptée par l'annotateur. De manière générale, l'annotation des *tiers* indépendants consomme largement plus de temps que l'annotation des *tiers* associés par une hiérarchie imposée. Cela découle du simple fait que chacun des *tiers* indépendants doit être segmenté séparément. Autrement dit, le chercheur doit manuellement établir les frontières temporelles des unités à annoter. Jusqu'à présent, lors de cette étape préparatoire, aucun découpage automatique de la dimension visuelle n'est proposé par le logiciel. Dans le cadre de la recherche sur les gestes, la phase la plus longue est donc justement celle de la segmentation du matériau visuel. La difficulté majeure à relever consiste ici au découpage du mouvement continu en unités gestuelles discrètes²³² (Kita, van Gijn, & van der Hulst, 1998).

Compte tenu du caractère chronophage du processus d'annotation, les chercheurs peuvent prendre la décision de ne pas coder l'intégralité du corpus mais d'annoter uniquement une sélection des séquences qui leur semblent les plus utiles et les plus intéressantes du point de vue de leur recherche (Zwitserslood, Özyürek, & Perniss, 2008). Dans le cas de notre jeu de données qui comptait plusieurs heures d'enregistrements nous avons opté pour cette stratégie.

²³¹ « Par conséquent, les chercheurs qui souhaitent analyser ce matériel doivent dans un premier temps effectuer l'annotation manuelle impliquant le processus chronophage d'écoute et de visionnage des enregistrements. En 2008, nous avons mené une étude statistique auprès de 18 équipes de recherche travaillant sur les langues autochtones en péril dans le cadre du programme DOBES afin de découvrir combien de temps consomment les étapes essentielles du travail d'annotation. Les résultats indiquent que la création d'une transcription consomme 35 fois plus de temps que la durée de l'enregistrement brut ; la traduction dans une langue non minoritaire consomme 25 fois plus de temps et tout codage linguistique impliquant un paramètre spécifique, tel que les glosses morphosyntaxiques ou l'annotation des gestes, consomme en général largement plus de temps que l'équivalent de la durée réelle des enregistrements multipliée par 100. » [*Nous traduisons.*]

²³² Ces difficultés seront abordées dans les sections suivantes.

Nous pouvons constater que l'annotation des vidéos sur ELAN permet de rendre visible l'alignement temporel tant au niveau geste-parole chez un participant individuel, que parmi les acteurs de l'échange. Cela fournit une solution fiable et efficace pour exportation des données multimodales. Grâce aux captures d'écran de ce logiciel, nous pouvons rendre visibles les phénomènes observables dans les enregistrements vidéo, sur format papier, moyen atemporel et en deux dimensions.

2.1. Annotation de la dimension audio

Compte tenu du nombre important de participants inclus dans *Corpus Massy*, nous avons opté pour des solutions minimales afin de préserver la clarté de l'analyse et d'optimiser le temps d'annotation. Chaque interactant est donc doté uniquement de deux *tiers* : le premier destiné à transcrire toutes les contributions verbales et vocales d'une personne, et le second consacré aux productions non-verbales. Nous conservons donc ici la division des signaux perceptibles par deux systèmes primaires : le système auditif et le système visuel²³³.

2.1.1. Transcription de la parole

Le *tier parole* contient donc des *annotations* de deux types. Il regroupe les énoncés verbaux, tels que des mots isolés ou des séquences de mots ainsi que les vocalisations qui ne forment pas de mots au sens propre, telles que // *ehh* //, // *hmm* //²³⁴. En ce qui concerne la parole, il faut préciser qu'il ne s'agit pas ici d'une transcription phonétique en API²³⁵. Le présent travail est focalisé sur le *sens* des énoncés et non sur leur *forme*, c'est pourquoi le passage par une telle transcription n'apporterait pas d'éléments utiles pour ce travail. La transcription phonétique, par exemple, dans le cadre des études linguistiques, permettrait d'examiner différents accents distinguables au sein de la même langue. Notre recherche porte en revanche sur la co-construction du sens à travers les éléments verbaux et visuels ; la différence de réalisation phonétique des mots n'est donc pas pertinente, tant qu'elle n'influence pas le contenu sémantique du message.

²³³ Cette division correspond à la recherche de F. Poyatos qui évoque la coexistence des *systèmes* auditifs et visuels. C'est une perspective cohérente avec la structure de données annotées dans ELAN. Ainsi, lors de l'annotation du *tier parole*, nous rendons compte de tous les éléments qui sont transmis à travers la voix humaine et que nous pouvons percevoir par l'ouïe. L'annotation du *tier* prévu pour les gestes relève donc de l'autre sens, celui de la vision et permet de signaler toutes les productions non-verbales visibles dans le corpus.

²³⁴ Toutes les annotations du *tier parole* issues du corpus seront citées en italique, entre les barres obliques.

²³⁵ Alphabet phonétique international.

En ce qui concerne la segmentation de la chaîne parlée, elle est divisée en plusieurs annotations de plus petite taille afin de rendre l’alignement de certains segments avec les gestes plus visible et plus facile à rechercher automatiquement. Un exemple d’une telle segmentation est présenté dans la Figure 42. Nous pouvons y voir la chaîne parlée //aucune bêtise// c’était un accident ça// c’était pas vraiment une bêtise ah ?// avec la caméra²³⁶// ça a fait peur à maman// mais c’était un accident// qui est divisé en plusieurs annotations, même si en regardant l’oscillogramme nous n’apercevons aucun véritable silence. L’application de plusieurs segments de plus petite taille, au lieu d’une grande annotation, permet d’observer l’alignement temporel de certains mots-clés avec des gestes, comme //c’était un accident ça// produit avec un geste déictique pointant la caméra.

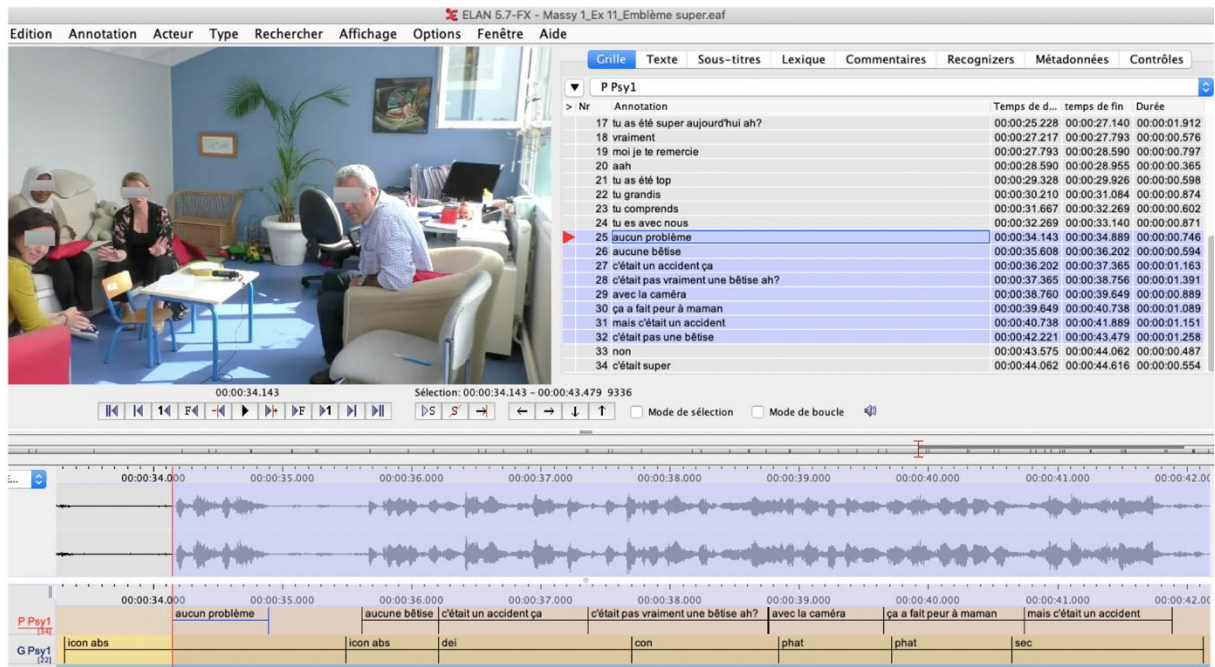


Figure 42 : ELAN – segmentation du tier parole

Ce découpage est alors effectué sur la base de deux critères : sémantique et temporel. Du point de vue sémantique, on délimite simplement chaque nouvelle idée. Quant à l’aspect temporel, nous déterminons la fin d’un segment par un silence (45 - 60 millisecondes environ) facilement repérable sur l’oscillogramme sous la forme d’une ligne droite, comme c’est le cas pour le silence *visible* avant l’annotation //aucun problème// tout à gauche de la ligne de *parole* de la psychiatre.

²³⁶ La psychiatre fait ici référence au fait que le garçon a fait tomber le trépied lors des premières minutes d’enregistrement.

ELAN offre la possibilité d'effectuer un découpage automatique en mots en créant un *tier* dépendant de la ligne de transcription²³⁷. Au début du travail sur le corpus, nous trouvions que cette technique pourrait permettre d'affiner les relations temporelles entre les annotations de différents *tiers*. Néanmoins, nous avons peu à peu constaté que cette solution n'était pas efficace pour les raisons suivantes. Premièrement, si l'on applique le découpage automatique en mots, à chaque mot²³⁸ est attribuée la même durée. Prenons par exemple une phrase telle que //alooooors, tu viens ?// : dans le cas d'un découpage automatique, la durée totale de cet énoncé serait simplement divisé par 3, sans prendre en compte la durée plus longue du premier mot. Il est possible d'ajuster manuellement les frontières de ces annotations automatiques mais ceci est très chronophage²³⁹, alors qu'il s'agit littéralement d'un décalage de quelques dizaines de millisecondes. Deuxièmement, le travail minutieux sur le corpus montre que, sur le plan temporel, les unités gestuelles ne correspondent pas en réalité aux unités des *mots*. Ce sont plutôt deux flux qui se coordonnent parfois dans les moments d'apogée du discours²⁴⁰ mais qui, en dehors de cela, peuvent avancer séparément, chacun à son rythme. Certes, de manière générale la phase essentielle du geste, le *stroke*, tombe au même moment qu'un mot accentué, mais il faut bien noter qu'il s'agit ici d'une *phase* spécifique du geste et non pas du geste entier. En revanche, les phases de préparation ou de *post-stroke hold*²⁴¹ peuvent souvent s'entendre dans le temps à plusieurs segments de parole. Il serait donc artificiel d'essayer de prouver qu'un certain geste correspond à un mot précis car ils sont produits dans un même espace temporel de 50 millisecondes, par exemple. Les gestes en réalité correspondent rarement à des mots isolés, mais plutôt à des chaînes des mots, comme par exemple //bon// //baaaah// //j'sais pas moi//, ou bien à un concept précis, tel que //la chimie du cerveau//. Ils représentent donc plutôt des unités sémantiques que des unités de parole. Toutes ces considérations nous ont menée à renoncer à la création de lignes de mots et, en revanche, nous ont encouragée à nous focaliser sur une segmentation fine de la ligne de parole.

Les paroles sont annotées en appliquant une convention de transcription propre à ce travail. L'usage des majuscules est limité aux noms propres comme c'est le cas pour des noms tels que //Algérie//, //Soudan// ou //Ben Bella// mentionnés dans le corpus. Les éléments comme

²³⁷ Il s'agit ici de créer une ligne de type *child tier* associée à la ligne de transcription par le *stéréotype symbolic subdivision*.

²³⁸ Un mot est défini dans le logiciel comme une chaîne de caractères sans espace.

²³⁹ Dans le cas de *Corpus Massy*, il s'agit par exemple de 2550 annotations dans toutes les lignes de *parole* confondues.

²⁴⁰ Cette coordination temporelle est parfaitement observable également dans le cas d'usage des battements.

²⁴¹ Il s'agit de la phase où les mains retiennent la même position pendant plusieurs moments après le *stroke*.

les hésitations, les exclamations ou les interrogations sont marqués simplement avec les signes de ponctuation appliqués pour les textes écrits.

Sachant que les vidéos ont été récoltées lors des études de terrain, et non dans les conditions expérimentales, la qualité des enregistrements n'est parfois pas optimale. C'est pourquoi si, au bout d'une dizaine de tentatives, nous n'arrivons pas à distinguer les mots prononcés par un des participants en français, nous annotons un tel segment ou fragment de segment comme *INAUDIBLE*, en majuscules. Les annotations inaudibles, en entier ou en partie, ne constituent pourtant que 1,85% des segments annotés au sein de tous les *tiers parole*. L'impossibilité de distinguer des mots exacts est souvent liée au chevauchement des énoncés de plusieurs participants ou bien à la manipulation des objets à proximité du microphone externe, comme lorsque quelqu'un bouge des feuilles de papier. Un quart des annotations inaudibles dans *Corpus Massy* (26%) est concentré dans le *tier* du fils, qui mène souvent des conversations secondaires avec la psychologue ou bien joue tout seul lorsque ses parents discutent avec la psychiatre.

En ce qui concerne les énoncés en langues que nous ne maîtrisons pas, comme l'arabe, le chinois mandarin ou le dari, chaque segment est annoté avec le nom de la langue en majuscules, par exemple *ARABE*. Nous avons pris la décision de ne pas solliciter la transcription et la traduction de ces parties puisque cela demanderait une collaboration avec plusieurs chercheurs / interprètes / locuteurs natifs, dont chacun devrait recevoir au moins une formation essentielle pour utiliser ELAN. Sachant que les enregistrements vidéo dans ELAN exploitent le matériel brut, donc non anonyme, ils contiennent les images complètes des visages des participants ainsi que leurs données personnelles mentionnées souvent à l'oral, telles que des prénoms, des noms de famille ou des lieux de travail. Délégation de ce travail chronophage à des personnes-tierces poserait alors des problèmes de nature éthique. Autrement dit, une telle opération exigerait du temps, des ressources et du personnel donc nous ne disposons pas. De surcroît, une transcription en arabe ou en chinois ne nous apporterait pas grande chose, puisque nous ne serions pas capable d'exploiter ces informations verbales. Enfin, si nous disposions d'une équipe de chercheurs associés qui se portent volontaires pour fournir la transcription des segments en langues étrangères et leur traduction vers le français, une telle solution, à son tour, nous obligerait à considérer des erreurs potentielles de (double) traduction et de se pencher sur la restitution de la parole, ce qui n'est pas du tout l'objet de ce travail. Pour les besoins de cette étude, nous avons donc décidé de garder les passages en langues étrangères sous forme d'index signalant uniquement la langue utilisée. Néanmoins, sachant que les annotations sont déjà

délimitées en fonction des silences, il serait facile d'ajouter la transcription et la traduction pour de futures recherches.

2.1.2. Transcription des vocalisations

Le corpus examiné compte un nombre important de vocalisations, c'est-à-dire des passages audibles d'un phonème de la qualité de consonne à la qualité de voyelle, ne formant pas de *mots* au sens propre. Puisque la dimension paraverbale ne constitue pas l'objet du présent travail, l'annotation des vocalisations n'est pas soumise à un code fixe, mais effectuée phonétiquement, comme dans le cas des suites de sons telles que //ehhh//, //aaaah//, //waaaw//. Par conséquent, si d'autres chercheurs souhaitaient explorer le corpus par la suite sous cet angle, ils seraient amenés à normaliser et à modifier les annotations des vocalisations ou simplement à ajouter un *tier* séparé, destiné à annoter les aspects paraverbaux.

Dans la mesure du possible, nous annotons les vocalisations en français et en langues étrangères. La majorité des contributions paraverbales est transparente et ne dépend pas de code linguistique, ainsi lorsque la mère du patient de *Corpus Massy* dit //aaaah!// et ensuite continue en arabe, nous sommes capable d'annoter cet élément. Quant au rire, dans le cas où il est audible, nous l'annotons dans la ligne de transcription de paroles comme *RIRE* en majuscules, en tant qu'élément relevant du système auditif.

Le récapitulatif des principes d'annotation concernant la ligne de parole se trouve dans le tableau ci-dessous, marqué comme Figure 43. Nous y détaillons les règles typographiques concernant l'annotation des éléments verbaux tels que les passages en langue étrangère et les segments inaudibles, le codage des répétitions et les étiquettes remplaçant les données personnelles des participants.

Transcription des éléments verbaux et paraverbaux		
Modalité impliquée	Éléments de transcription	Annotation
Verbal	Langues étrangères	<i>LANGUE</i>
	Segments inintelligibles	<i>INAUDIBLE</i>
	Prénoms	<i>PRENOM PARTICIPANT X</i>
	Répétitions	<i>Mot répété transcrit autant de fois qu'il est prononcé</i>
Prosodie	Vocalisations	<i>Ehh, Ahh, Mmm, Ekhem, Pff</i>
	Exclamations	<i>!</i>
	Interrogation	<i>?</i>
	Hésitation	<i>Mot... (si la dernière voyelle est prolongée)</i> <i>Mot ... (si l'énoncé n'est pas terminé)</i>
	Rire audible	<i>RIRE</i>

Figure 43 : Transcription des éléments verbaux et paraverbaux

Pour ce qui relève des éléments paraverbaux apparaissant dans le corpus, nous citons les règles de transcription des vocalisations ou de rire audible, ainsi que les marqueurs typographiques permettant de signaler les exclamations, les interrogations ou bien les hésitations des participants.

2.2. Annotation de la dimension visuelle

La segmentation des chaînes parlées à base des silences est une pratique commune qui semble parfaitement naturelle. En revanche, la délimitation des frontières des productions non-verbales se montre largement plus compliquée, lorsqu'il s'agit de segmenter un mouvement continu en unités distinctes. Ce processus exige donc d'établir des critères clairs permettant de déterminer où commence et où finit un geste.

2.2.1. Frontières de l'unité gestuelle

A l'instar des chapitres précédents, nous savons que dans l'idéal, un geste commence quand les mains partent d'une position de repos²⁴² pour effectuer un trajet dans l'espace jusqu'à ce qu'elles atteignent l'apogée du geste, le *stroke*, c'est-à-dire le moment où l'effort musculaire est le plus élevé, puis se relâchent enfin pour retourner à la position de repos. Les phases gestuelles et stratégies de leur annotation sur ELAN ont été largement étudiées par S. Kita et coll. (Kita, van Gijn, & van der Hulst, 1998, p. 30) qui décrit les différentes phases à travers l'effort musculaire qui y est lié.

Different types of phases can be identified by different foci of "effort" in the sense of Laban. In a preparation and a retraction, the effort is focused on reaching their respective end points (the beginning of the following stroke and the resting position). In contrast, in a stroke, the effort is focused on "the form of the movement itself – its trajectory, shape, posture". (...) Functionally, the stroke is the "content-bearing part of the gesture".²⁴³

Selon S. Kita, dans les phases de préparation et de retrait, l'effort est concentré sur l'objectif d'atteindre des positions précises dans l'espace. Lors du *stroke*, en revanche, cet effort est consacré à la forme du mouvement, telle que la trajectoire ou la posture. Cette phase est donc désignée comme la phase signifiante du geste. Par conséquent, les gestes n'incluant pas de *stroke* n'ont pas de valeur sémantique en tant que tel et remplissent alors d'autres fonctions, comme la facilitation de la production du discours.

En fonction des différentes compositions des phases gestuelles, nous pouvons distinguer plusieurs types de gestes, essentiellement divisés en gestes complets et incomplets. La liste de ces types d'unités gestuelles, désignant le degré de leur complétion, est dressée dans la Figure 42. Ainsi, un geste comptant trois phases essentielles est inclus dans le tableau ci-dessous sous le descripteur du geste complet. En dehors de la préparation, le *stroke*, et le retour, le geste peut également inclure deux phases facultatives, *pre-stroke hold* et *post-stroke hold*, qui désignent le maintien des mains dans la même position avant ou après la phase centrale (Kita, van Gijn,

²⁴² Les mains en position de repos peuvent par exemple être placées le long du corps ou sur les genoux du gesticulateur.

²⁴³ « Différents types des phases peuvent être identifiés en fonction de différents pics d'effort, comme définis par Laban. Lors de la préparation et du retour, l'effort est focalisé sur l'objectif qui consiste à atteindre certaines positions dans l'espace (corrélées par exemple avec le début du *stroke* suivant ou la position de repos). En revanche, au moment du *stroke*, l'effort est concentré plutôt sur « la forme du mouvement en tant que tel, telle que la trajectoire, la position, la posture ». (...) Du point de vue fonctionnel, le *stroke* est la partie du geste qui transmet le contenu sémantique. » [Nous traduisons.]

& van der Hulst, 1998). De tels gestes sont produits principalement de façon isolée, souvent en l'absence de parole.

Toutefois, les gestes, tout comme les mots, sont en réalité rarement produits de manière isolée. En effet, les gestes *co-verbaux* forment plutôt des chaînes, ressemblant à la chaîne parlée étudiée en phonétique. Cela signifie qu'entre le départ de la position de repos et le retour à celle-ci, l'on observe une séquence de gestes, souvent incomplets, changeant les uns en les autres de façon fluide. Par gestes incomplets, tels que les décrit la Figure 44, nous entendons ceux qui ne sont pas dotés de toutes les phases, quand les mains ne reviennent pas à la position de repos, par exemple, mais enchaînent plusieurs *strokes*, tout en changeant de forme.

Unité gestuelle : les limites du geste		
Cas 1	Geste complet, isolé	Le geste est doté de toutes les phases : 1. Préparation – départ de la position de repos (ex. les mains sur les genoux) 2. (<i>Pre-stroke hold</i>) 3. <i>Stroke</i> – le maximum d'énergie et d'effort musculaire, position des mains la plus définie ; peut être caractérisé par une courte rétention des mains dans la position concrète 4. (<i>Post-stroke hold</i>) 5. Retour à la position initiale
Cas 2	Geste incomplet	Geste sans préparation
		Enchaînement des <i>strokes</i> : les mains ne reviennent pas à la position initiale de relâchement mais passent d'un <i>stroke</i> à l'autre
Cas 3	Geste sans <i>stroke</i>	Geste sans retour à la position initiale
		On distingue le passage d'un geste incomplet à l'autre grâce au relâchement et une moindre énergie, moins de précision formelle que lors du <i>stroke</i>
Cas 3	Geste sans <i>stroke</i>	L'interactant prépare les mains à produire un geste (phase de préparation) mais il <i>change d'avis</i> et produit un autre geste

Figure 44 : Unité gestuelle – les limites du geste

Le troisième cas présenté dans le tableau ci-dessus cite les gestes sans *stroke*, dont le fonctionnement a été décrit par S. Kita (Kita, van Gijn, & van der Hulst, 1998). Ils ne sont pas dotés de sens, puisque la phase qui pourrait porter cette charge sémantique n'est pas incluse. En réalité, nous observons dans cette catégorie essentiellement les situations où le gesticulateur

s'apprêtait à produire un certain geste mais change d'avis à mi-chemin et finit par en produire un autre.

2.2.2. La temporalité du geste

Comme le tableau ci-dessus le met en évidence, une unité gestuelle est alors divisible en plusieurs phases. De nombreux chercheurs examinant les productions gestuelles décident de rendre compte de ces différentes étapes au travers des annotations séparées incluses dans ELAN. Cette opération est indispensable pour pouvoir examiner précisément les paramètres liés à la temporalité des productions multimodales, le paramètre qui se manifeste par exemple à travers la durée des gestes ou leur coordination avec la parole du même locuteur. Toutefois, l'élaboration d'un schéma d'annotation adapté à sa propre recherche est un travail sur mesure, qui doit être dirigé à la fois par les questions de recherche précises et les contraintes techniques inhérentes au logiciel. Sachant que nous ne travaillons pas sur la temporalité *stricto sensu*, les données temporelles si fines, détaillant chaque geste en phases gestuelles, seraient donc peu utiles. Nous décidons donc de nous focaliser sur les gestes en tant qu'unités sémantiques entières, et appliquons donc le principe suivant : un geste, complet ou incomplet, vaut une annotation dans la ligne des gestes du participant en question.

2.2.3. Coder les gestes : l'application d'un vocabulaire contrôlé

La difficulté d'annotation des gestes découle du fait qu'il n'existe pas de système de catégorisation ou de codage universel. Les catégories proposées par des chercheurs risquent alors d'être floues et peu rigoureuses, comme le décrivent H. Lausberg et H. Sloetjes (2009, p. 841)

This situation is partly due to methodological deficiencies in the analysis of gestural behavior. In many studies, gesture units and gesture types are not clearly defined, and interrater agreement is rarely examined. Furthermore, the assumptions behind the diverse gesture classifications applied in the studies are not made transparent, and sometimes there is an implicit claim that the particular coding system suits all research questions.²⁴⁴

²⁴⁴ « Cette situation est générée en partie par les difficultés méthodologiques liées à l'analyse du comportement gestuel. Dans de nombreuses études, les unités et les types gestuels ne sont pas clairement définis et le taux d'accord des inter-codeurs est rarement examiné. De surcroît, les fondements de divers classements gestuels ne sont pas explicités et parfois leurs auteurs présentent le postulat implicite selon lequel leur système de codage serait adapté à tout type de recherche. » [Nous traduisons.]

Cette citation met en évidence les imperfections méthodologiques fréquemment rencontrées dans l'analyse des productions non-verbales. Les auteurs soulignent à ce propos qu'il manque à certaines classifications appliquées dans l'étude du geste, une explication claire concernant leur fondement théorique. Il est donc difficile de prétendre qu'un système de codage soit universel et pertinent pour tout type de recherche analysant les gestes.

H. Lausberg a consacré plus de 20 ans de recherche à développer un système de codage complexe et compatible avec ELAN. Sa méthodologie est appuyée sur la recherche en neuropsychologie examinant les gestes par le prisme de l'activité cérébrale sous-jacente qui peut différer d'un geste à l'autre. Comme l'expliquent H. Lausberg et H. Sloetjes (2009, p. 842), le système appelé NEUROGES est désigné pour annoter les gestes importants du point de vue de la neuropsychologie et pour permettre le codage *objectif* des productions non-verbales.

Thus, a well-thought-out methodology to enable the recording of neuropsychologically relevant gesture entities in an objective manner is an indispensable condition to promote research on gestural behavior. The NEUROGES-ELAN system aims at that target: On the one hand, NEUROGES establishes kinetic and functional movement categories that are objectively defined and differentially associated with specific cognitive and emotional functions, and on the other, ELAN provides a technical basis promoting the use of standardized terminology through its controlled vocabulary and template facilities.²⁴⁵

Le système NEUROGES, destiné à être implanté dans ELAN, est donc une tentative de standardiser les annotations afin de promouvoir la création des corpus comparables en études du non-verbal. Le codage à plusieurs niveaux, créant des structures d'arbres, est fondé sur les catégories examinant le mouvement du point de vue kinésique et fonctionnel. Différents types de mouvement sont donc associés à des fonctions cognitives et émotionnelles, ce que H. Lausberg justifie à travers ses recherches empiriques en neuropsychologie du geste.

En effet, les gestes appelés *auto-centrés*, *auto-régulateurs*, d'*auto-confort* chez plusieurs chercheurs construisent une catégorie distincte à base du critère fonctionnel : ils servent à diminuer la tension chez le locuteur, le mettre à l'aise et ne sont pas destinés à véhiculer un message délibéré. Nous pouvons citer ici des comportements tels que se gratter le nez, ajuster

²⁴⁵« Par conséquent, la mise en place d'une méthodologie murement réfléchie, permettant de rendre compte des unités gestuelles importantes du point de vue de la neuropsychologie de manière objective, est la condition indispensable pour promouvoir la recherche sur le comportement gestuel. Le système NEUROGES-ELAN vise cet objectif. D'un côté, NEUROGES établit des catégories kinésiques et fonctionnelles des mouvements, définies de façon objective et distincte, et associées avec leurs fonctions cognitives et émotionnelles adjacentes ; de l'autre, ELAN fournit un outil technique permettant l'usage de la terminologie standardisée à travers ses fonctions de vocabulaire contrôlé et de *templates*. » [Nous traduisons.]

sa chemise ou toucher ses cheveux²⁴⁶. Il s'avère que cette décision, souvent intuitive dans les premières recherches sur les gestes, a effectivement des fondements neuropsychologiques. H. Lausberg (Lausberg & Sloetjes, 2009, p. 844) démontre par exemple que les personnes droitières produisent ce type de gestes majoritairement avec la main gauche, puisque l'usage de cette main relève de l'activité de l'hémisphère droite du cerveau, celle responsable des émotions. Ainsi, de manière générale, plus la situation est stressante, plus il y a des gestes *auto-centrés*, surtout produits avec la main gauche. La recherche sur les patients souffrant des troubles psychologiques montre qu'à force de suivre la psychothérapie, les patients produisent moins de gestes de ce type, ce qui témoigne de leurs progrès.

H. Lausberg (2009, p. 846) découvre ainsi une corrélation entre la latéralité de la main utilisée et le type des gestes. Les gestes autocentrés montrent une préférence pour l'usage de la main gauche ; en revanche, les gestes symboliques sont plus souvent produits avec la main droite. Du point de vue de la neuropsychologie, cette différence découle du fait que les gestes relevant de l'activité de l'hémisphère droit servent à transmettre l'émotion ou à renforcer la prosodie, tandis que ceux ayant à l'origine l'activité de l'hémisphère gauche ont plutôt valeur d'illustrateur, les rapprochant de la pantomime²⁴⁷ (Lausberg, Zaidel, Cruz, & Ptitoe, 2007). Pour aller plus loin, à travers les expériences avec les patients avec un hémisphère endommagé, H. Lausberg a également démontré qu'il existait des différences neuropsychologiques entre la production des gestes spatio-graphiques intentionnels²⁴⁸, ceux proches de la pantomime et des gestes pratiques²⁴⁹, comme l'action de prendre un objet.

Nous pouvons donc constater, que malgré la grande variété des différentes typologies gestuelles, certaines catégories sont toujours désignées à part, même si elles portent différents noms selon le chercheur qui les a utilisés. Ainsi, certaines valeurs des gestes semblent universellement reconnues. Comme nous l'avons vu, le choix des catégories appliquées dépend donc de l'angle de recherche adopté et des questions que nous souhaitons explorer. Le système NEUROGES présente alors des avantages indéniables liés à sa cohérence interne et le degré élevé de précision ; il n'est toutefois pas pertinent pour toutes les recherches.

²⁴⁶ Dans notre typologie nous désignons ces gestes en tant que *autres productions non-verbales signifiantes* qui constituent également une catégorie à part entière et qui sont regroupés avec d'autres comportements non-verbaux témoignent des émotions, tels que l'usage particulier du regard ou des mimiques faciales.

²⁴⁷ Ces gestes portent dans notre typologie le nom de *gestes iconiques*.

²⁴⁸ Dans notre typologie, ces gestes sont désignés comme *iconiques*.

²⁴⁹ Nous n'annotons pas ces gestes puisqu'ils ont une fonction purement pragmatique, et ne risquent donc pas d'être repris ni de provoquer un comportement systématique chez l'interprète.

La perspective neuropsychologique met en place le codage non seulement des *gestes*, mais de tout mouvement effectué par les sujets. Le codage avec NEUROGES apporte donc un nombre important d'informations sur les gestes pratiques ou bien autocentrés qui peuvent être en dehors de la portée d'autres études. La garantie d'un taux très élevé d'accord des intercodeurs a également son coût. En effet, le système NEUROGES appuie le codage uniquement sur les traits visibles, donc formels, des gestes. La dissociation avec la parole adjacente est telle, que les codeurs annotent les vidéos en silence, c'est-à-dire en n'écoutant pas la bande sonore des enregistrements. Sachant que notre recherche examine justement la relation des gestes non seulement entre eux, mais également avec la parole, cette méthode n'était pas envisageable.

Afin de remédier à de tels problèmes, certains chercheurs décident d'appliquer un système de codage de double nature (Zwitserslood, Özyürek, & Perniss, 2008). Ils mettent alors en place deux niveaux d'annotation : le premier porte sur les valeurs descriptives, tels que l'usage de *la main droite* ou *l'espace au-dessus de la tête du gesticulateur* ; le deuxième – utilise les annotations analytiques, désignées en anglais comme *classifiers*, tels que *la manière*²⁵⁰ ou *la trajectoire*²⁵¹. Un tel codage permet par exemple d'examiner les corrélations de l'usage de gestes particuliers avec la latéralité des mains. Nous pouvons donc constater que les questions de recherche particulières constituent le critère décisif lors du processus d'élaboration de son propre système de codage (Rohlfing, Bailer-Jones, Loehr, & Duncan, 2005). Les paramètres indispensables à annoter dans certains corpus, seront donc redondants dans d'autres. Conformément à cette approche, dans notre système d'annotation, nous nous focalisons sur la dimension analytique des gestes, au sein de laquelle nous recensons 11²⁵² types gestuels dotés des annotations distinctes. Nous décidons d'omettre l'annotation descriptive, rendant compte par exemple de la latéralité du geste, puisque ces données ne seraient pas pertinentes du point de vue de notre recherche.

Afin de faciliter la phase d'annotation, nous utilisons une liste de *vocabulaire contrôlé* regroupant les types gestuels que nous avons établis dans les sections précédentes. Un bref récapitulatif de ce classement gestuel avec quelques mots de description désignant chaque type se trouve dans le tableau ci-dessous, désigné comme la Figure 45. Lors de l'annotation dans ELAN, nous appliquons 11 annotations différentes, chacune étant l'abréviation du nom du type gestuel associé.

²⁵⁰ Ang. *Manner*.

²⁵¹ Ang. *Path*.

²⁵² Le travail sur *Corpus Libre Accès* nous incitera à ajouter un douzième type d'annotation : celui de *serrer la main*, placé au sein des gestes *symboliques*. Les motivations de cette modification seront exposées plus loin.

Ces types sont regroupés en 4 catégories prépondérantes, en fonction de leur relation à la parole. Les gestes *symboliques* tels que les *emblèmes*, ainsi que les actions *hocher la tête*, *secouer la tête* ou *hausser les épaules* peuvent être utilisés en silence, indépendamment de la parole. Ils fonctionnent à base de convention arbitraire et ont une signification fixe, tout comme les signes linguistiques. La décision de séparer les gestes céphaliques des gestes manuels découle ici de leur usage fréquent dans le corpus examiné. Cela concerne surtout les *hochements de tête* qui peuvent être mis en place pour remplacer une confirmation ou affirmation verbale, et réalisent ainsi leur fonction symbolique, ou bien peuvent servir à signaler l'écoute active lors d'un tour de parole d'un autre participant de l'échange.

Vocabulaire contrôlé			
Annotation	Type	Catégorie	Description
hoch	Hocher la tête	Symbolique	L'action de hocher la tête peut avoir un caractère symbolique ou phatique en fonction du contexte. Néanmoins, sachant que certaines cultures marquent l'écoute active avec des mouvements de tête différents, ce geste est certainement culturellement codé, d'où sa classification parmi les gestes symboliques.
sec	Secouer la tête	Symbolique	Représentation conventionnelle de la négation en culture occidentale.
hau	Hausser les épaules	Symbolique	Ce geste présente une valeur symbolique dans la mesure où il remplace la réponse verbale « je ne sais pas ». Parfois, il est produit inconsciemment lorsque le gesticulateur se prépare à donner une réponse, réfléchit, hésite.
emb	Emblème	Symbolique	Symbole culturellement codé comme le pouce levé ou le « V » de la victoire.
icon	Iconique (concret)	Illustrateur	Représente un référent concret, qui peut être objet de vision (un objet, un mouvement). L'image mentale associée correspond sur le plan formel à l'image produite avec les mains. Met en place des techniques telles que : tracer, représenter la forme des objets avec ses mains, réaliser une sorte de pantomime, utiliser les parties du corps comme si elles effectuaient l'action représentée ou comme si elles tenaient l'objet représenté.
icon abs	Iconique abstrait	Illustrateur	Illustrations des référents non concrets, comme les émotions, les idées. La forme des mains est aussi concrète que dans le cas des iconiques concrets, mais le contenu sémantique représenté n'a pas d'image fixe associée (ex. aimer, aider).
con	Conceptuel	Illustrateur	Gestes produits lors de la phase de formulation des mots, surtout quand le locuteur a du mal à trouver le mot juste.

phat	Phatique	Régulateur du discours	Gestes facilitant la gestion des tours de parole (ex. inviter qqn à participer dans la conversation).
dei	Déictique	Régulateur du discours	Désignent une personne, un lieu, un objet par le pointage (du doigt, de la main).
bat	Battement	Régulateur du discours	Mouvement effectué pour scander le discours.
pnvs	Production non-verbale signifiante		Autres productions non-verbales dont la saisie est indispensable pour comprendre la séquence en cours (ex. regard, posture, expression faciale).

Figure 35 : Liste de vocabulaire contrôlé

Les gestes *illustateurs* sont divisés en gestes *iconiques* et *conceptuels*. Ces derniers accompagnent la production de parole en facilitant le processus permettant de trouver le mot juste. Ils se manifestent souvent comme mouvement continu et peu concret, avec peu d'effort musculaire. Les gestes *iconiques* apparaissent dans le corpus sous deux formes : en tant que gestes *iconiques concrets* et *abstraites*. Le sous-type des gestes *iconiques abstraits* a été ajouté au cours du codage et introduite pour résoudre des difficultés de différenciation des gestes *iconiques* et *conceptuels*. Le processus décisionnel menant à la création de cette catégorie sera décrit ci-dessous.

Les gestes *régulateurs du discours* comprennent trois types bien différents. Dans la plupart des cas, ils complètent le message verbal ou bien y ajoutent une nouvelle fonction. Ils constituent une bonne représentation du caractère multimodal de la communication car ils peuvent simultanément transmettre un message différent de celui mis en place par les mots. Imaginons par exemple un énoncé tel que « regarde comme il fait beau dehors ». Produit avec un geste *phatique*, il signifie en même temps « écoute-moi », « approche-toi pour voir ce que je vois ». Les gestes *phatiques* participent à la gestion des tours de parole et permettent par exemple de désigner le prochain orateur, de solliciter l'attention d'un destinataire ou bien de manifester l'intention de prendre la parole. Les gestes *déictiques* englobent différentes formes de pointage qui permettent de compléter le discours en désignant un référent physiquement présent dans l'espace commun ou bien absent mais imaginé à l'endroit indiqué. Les *battements*, quant à eux, se manifestent à travers le mouvement sous-jacent d'autres gestes et servent à scander et souligner le rythme du discours. Ils sont donc étroitement liés à la prosodie.

Enfin, la dernière catégorie regroupe les autres *productions non-verbales signifiantes* : le regard, les mimiques faciales ou les postures. Elles désignent donc les comportements souvent

involontaires, témoignant de l'état émotionnel de la personne ou de son attitude face à ce qui est dit ou fait.

Outre les catégories construites lors de la réflexion théorique, le travail pratique sur l'annotation du corpus a donné naissance à quelques idées qui, à la fois, permettraient d'améliorer l'efficacité du codage et de la recherche automatique au sein des fichiers ELAN, et de rendre la typologie gestuelle élaborée plus cohérente.

2.2.4. Annotation des battements

Le premier problème rencontré au croisement des contraintes techniques qui nécessitaient une solution créative concernait l'annotation des battements. Comment coder ces productions à côté des autres types gestuels, sachant qu'ils n'exploitent qu'une dimension des gestes : le mouvement ? Bien sûr, il est toujours possible d'ajouter un *tier* à part, destiné à l'annotation de ce type précis. Toutefois, dans le cas de *Corpus Massy* cela signifierait donc l'ajout de 7 lignes supplémentaires dans ELAN, une par participant. Sachant que les battements ne constituent qu'une dizaine de types annotés, et qu'ils ne sont pas très fréquents dans le matériel analysé, cette solution ne semblait pas envisageable. Nous avons observé que lors de la mise en place des battements, la forme de la main reste la plupart de temps la même que lors du geste précédent. Nous avons donc privilégié la solution suivante : nous intégrons les battements dans le même *tier* contenant tous les autres gestes. Si nous souhaitons en annoter un, nous codons d'abord le geste précédent par désignation de son type jusqu'au *stroke*, ensuite nous créons une annotation séparée pour signaler un battement qui s'étend typiquement le long de la phase appelée *post-stroke hold*.

2.2.5. Double nature des gestes iconiques

Vu le nombre important des gestes illustrateurs observables dans le premier corpus annoté (*Corpus Massy*), nous étions amenée également à nous pencher une dernière fois sur la frontière entre les gestes *iconiques* et *conceptuels*, dont la différenciation était parfois une opération très délicate. Ainsi, en ce qui concerne les gestes *iconiques*, on constate que leur usage permet de visualiser le référent, dont la représentation est ancrée dans l'imagerie mentale du gesticulateur. Les gestes *iconiques* servent alors à illustrer des référents *physiques*, et en tant que tels pouvant faire objet de vision. Il s'agit donc surtout des objets, des mouvements ou des actions corporelles. En revanche, les gestes *conceptuels* sont essentiellement liés à la production de

parole. Ils se caractérisent par un faible effort musculaire et une forme peu concrète, adoptée par les mains. Les différentes phases gestuelles sont très fluides, ainsi que le passage d'un geste à un autre. Les gestes conceptuels forment donc facilement des chaînes de longueur et de dynamique variables, pouvant aller jusqu'à la durée totale d'un tour de parole. L'observation des corpus permet de noter que ce genre de gestes est très fréquent lors d'un récit, par contre ne constituent presque jamais l'objet de reproduction, ni dans le cadre du *jeu de miroir*²⁵³, ni de celui de la reconstitution du récit postérieurement, comme c'est le cas lors de session d'interprétation consécutive.

L'annotation du corpus a donc fait émerger un problème d'étiquetage, consistant à la classification des gestes qui se situent au croisement de deux types distincts. D'un côté, ils représentent un concept abstrait, non visuel, non physique, les émotions, ou les ressentis. Il s'agit ici des concepts comme [ETRE ENSEMBLE] [ETRE DISPERSÉ] [PENSER / CONCEPTUALISER]²⁵⁴. De l'autre côté, les mêmes gestes présentent plusieurs caractéristiques communes avec les gestes *iconiques*, telles qu'un visible effort musculaire, la forme concrète incarnée par les mains, la représentation par mouvement ou même traçage²⁵⁵ d'une forme avec des doigts. En d'autres termes, nous avons donc le signifié correspondant aux gestes conceptuels et les traits formels situant ces productions non-verbales au plus près des gestes *iconiques*. Ce type, à mi-chemin entre la dimension iconique et la dimension conceptuelle, montre une particularité importante pour le présent travail. A savoir, quand un tel geste constitue l'élément essentiel d'un échange²⁵⁶, il fait souvent l'objet de reproduction postérieure par un autre participant. Le problème technique est donc le suivant : si l'on n'attribue pas une étiquette à part à ce type hybride, il n'est pas possible de le rechercher automatiquement dans le corpus annoté sur ELAN. Rangés d'abord du côté des productions conceptuelles, de tels gestes se noyaient dans la multitude d'annotations. Il était donc très difficile de mettre en valeur leur reproduction. Attribuer à ces gestes une étiquette séparée permet donc de souligner les phénomènes qui leur sont liés.

Naturellement, la question qui s'est ensuite posée était celle du choix de l'étiquette. Les gestes *métaphoriques* constituaient une dénomination trop proche et trop facile à confondre avec les gestes *conceptuels*. En effet, ces deux termes ont jusqu'à présent été appliqués de

²⁵³ Le phénomène du jeu de miroir a été décrit par J. Cosnier. Il désigne le fait que les interactants ont tendance à inconsciemment mimer les gestes de manière réciproque, ce qui ressemble au fait de parler devant un miroir.

²⁵⁴ Les gestes issus du corpus seront cités de cette manière, entre crochets, en majuscules et en italique.

²⁵⁵ *Ang. Tracing*.

²⁵⁶ Par échange, nous comprenons ici un dialogue à deux ou à plusieurs d'une durée d'une minute environ, sans changement de sujet.

manière interchangeable par différents chercheurs dans la mesure où ils renvoient au même type des gestes.

Nous avons donc décidé d'opter pour une dénomination aussi transparente que possible : les *gestes iconiques abstraits*. Cette étiquette semble plus adaptée pour plusieurs raisons. Premièrement, certains chercheurs en *Gesture Studies* ont déjà fait la proposition de séparer un type gestuel en deux sous-types complémentaires en fonction des similarités formelles et autres différences sémantiques, comme c'est le cas pour les gestes *déictiques concrets* et *abstrait*. La division des gestes *iconiques* en *concrets* et *abstrait* en fonction de leur référent serait donc analogue. Deuxièmement, qualifier un geste d'iconique ne signifie pas qu'il s'agit d'une pantomime, même si dans les cas extrêmes, il nous arrive d'observer des productions quasi-pantomimiques. Les gestes *iconiques* exploitent *un* des aspects formels du référent, tel que le traçage d'une forme avec les doigts ou la représentation d'un mouvement avec les mains, et non tous en même temps. Dans le cas des gestes *iconiques abstraits* leur nom voudrait dire qu'ils représentent non pas la *forme* de l'objet, puisqu'il n'y a pas d'objet physique, mais plutôt le ressenti, l'incarnation corporelle d'une idée. Par exemple, nous pouvons évoquer ici l'énoncé //répéter qqch// représenté comme un mouvement circulaire ou allant plusieurs fois vers l'avant et vers l'arrière. Ces gestes sont facilement identifiables grâce à leurs traits visuels comme la forme, et physiques comme l'effort musculaire, ce qui signifie que nous pouvons les reconnaître même en ignorant le sens des paroles adjacentes. Ce trait s'avère donc très pratique pour annoter un énoncé en une langue étrangère méconnue ou bien lorsqu'on visionne une vidéo sans son (*cf.* Lausberg).

Une séparation des gestes *iconiques* en deux sous-catégories complémentaires permet non seulement une analyse fine de notre corpus, mais également d'envisager une prochaine recherche focalisée sur les gestes *iconiques* de deux natures. Ce dernier projet permet à son tour d'inscrire les travaux également dans le cadre des études liées à l'iconicité, tout en les ancrant dans les études en traductologie et celles des *Gesture Studies*.

2.2.6. L'accord des intercodeurs

Toute étude portant sur un corpus multimodal exige une vérification de la fiabilité du système de codage appliqué. Cette procédure se résume à calculer le pourcentage d'accord d'intercodeurs, c'est-à-dire à comparer à quel point les annotations qu'ils attribuent à un extrait du corpus présentent une affinité. La méthode la plus répandue en études gestuelles consiste à exprimer le degré de cette affinité à travers le Kappa de Cohen (Holle & Rein, 2013) (Andersson

& Sandgren, 2016), le pourcentage d'accord d'inter-annotateurs permettant d'exclure les résultats convergents qui pourraient être attribués par hasard.

Afin de pouvoir mener cette vérification, nous avons formé une annotatrice naïve à qui fut confiée la tâche d'attribuer les valeurs correspondant à un des 12²⁵⁷ types gestuels, à des segments d'annotation vides, faisant partie d'un extrait vidéo dont la durée s'élevait à 216 secondes. La séquence choisie appartenait au sous-corpus médical et se déroulait en anglais – espagnol. Afin d'assurer l'accès au sens de l'échange annoté, nous avons sollicité une annotatrice maîtrisant la langue anglaise, diplômée en traduction spécialisée et ayant des connaissances fondamentales de la langue espagnole. Informée du fonctionnement d'ELAN, munie d'une liste d'annotations possibles et des descriptions de chacun des types gestuels correspondants, l'annotatrice a procédé, après une heure de formation, à l'annotation, selon son jugement personnel, de la séquence comptant 81 segments gestuels prédéfinis, appartenant au médecin, au patient et à l'interprète médical.

La comparaison de ses décisions, décrites ci-dessous comme les choix de l'annotatrice 2, avec les décisions de la chercheuse – annotatrice 1, a montré une affinité de réponses dans 68 cas sur 81, ce qui donne lieu à un pourcentage d'accord brut de 84%, soit 0,84. Conformément à la méthodologie proposée par H. Holle et R. Rein (2013), afin de rendre ce chiffre plus objectif, nous avons ensuite appliqué le Kappa de Cohen modifié, permettant de soustraire le pourcentage des accords qui pourraient être attribués par hasard, dans la situation où deux juges indépendants doivent attribuer une réponse sur 12 à chacune des 81 questions. La Figure 46 présente la matrice qui résume les réponses convergentes pour chacun des types gestuels, constituant ainsi le fondement du calcul.

²⁵⁷ Le douzième type gestuel, présent dans *Corpus Libre Accès*, mais non dans *Corpus Écologique*, est celui de *serrer la main*.

Types gestuels														
Annotatrice 1														
Annotatrice 2	hoch	sec	hau	serr	emb	icon	icon abs	con	dei	phat	bat	pnvs	total	
hoch	24	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	1	29
sec	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
hau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
serr	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4
emb	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
icon	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	4
icon abs	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	2	0	0	7
con	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	0	0	0	18
phat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
dei	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
bat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
pnvs	1	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	12	15
total	25	3	0	4	0	4	3	5	20	4	0	13	81	
	hoch	sec	hau	serr	emb	icon	icon abs	con	dei	phat	bat	pnvs	total	
	0,11	0	0	0	0	0	0	0,01	0,1	0	0	0,03	0,21	

Figure 46 : Matrice utilisée dans le calcul du Kappa de Cohen représentant le pourcentage d'accord des intercodeurs

Chaque colonne de la matrice représente les décisions de l'annotatrice 1, la chercheuse, tandis que les lignes du tableau renseignent les réponses de l'annotatrice 2. Les résultats mis en valeur par des couleurs attribuées à chaque type gestuel, placés en diagonale, correspondent au nombre de gestes jugés du même type par les deux annotatrices. Les colonnes représentées en gris foncé contiennent le nombre de décisions attribuées par personne et par type gestuel, soit le nombre des gestes du type donné, retrouvées dans l'extrait par chacune des annotatrices. Afin de calculer quel pourcentage de réponses convergentes a pu être attribué par hasard, pour chaque type gestuel, nous divisons le nombre total des gestes de ce type désigné par

l'annotatrice 2 divisé par le nombre total de tous les gestes de l'extrait (n=81), et nous le multiplions le nombre total des gestes du même type chez l'annotatrice 2, divisé également par le nombre total des gestes. Cette opération peut être représentée par la formule ci-dessous, où n égale le nombre total des gestes de l'extrait. Soit x_i le nombre des gestes du type i ; $A1$ et $A2$ désignent les annotatrices 1 et 2. On appellera α_{x_i} la probabilité que les deux annotatrices aient répondu de la même manière par hasard pour un type de geste i , soit :

$$\alpha_{x_i} = \frac{x_{iA_1}}{n} * \frac{x_{iA_2}}{n}$$

Considérons la probabilité suivante : les annotatrices sont par hasard d'accord par rapport à toutes les occurrences des *hochements de tête* (*hoch*).

$$\alpha_{x_i} = \frac{x_{iA_1}}{n} * \frac{x_{iA_2}}{n} = \frac{x_{hochA_1}}{n} * \frac{x_{hochA_2}}{n} = \frac{25}{81} * \frac{29}{81} = 0,11$$

Cette opération est ensuite reproduite sur tous les types gestuels, dont les résultats sont exprimés dans la dernière ligne de la matrice, en gris foncé. Cette étape peut être représentée par la formule ci-dessous, où β désigne la somme (Σ) des probabilités que les deux annotatrices donnent la même réponse par chance à propos de la nature de chaque type gestuel i . Le nombre des types gestuels examinés sera exprimé par k . Dans la formule, x_1 correspond au premier type gestuel explicité dans la matrice, soit *hoch*, x_2 au deuxième type, soit *sec*, et ainsi de suite.

$$\beta = \sum_{i=1}^k \alpha_{x_i} \text{ ou encore } \beta = \sum_{i=1}^k \frac{x_{iA_1}}{n} * \frac{x_{iA_2}}{n} \approx 0,207 \approx 0,21$$

En additionnant les pourcentages obtenus pour chaque type gestuel à l'aide de la formule introduite, nous arrivons à 0,21, soit 21% chance que l'accord soit aléatoire. A ce stade, nous disposons donc de toutes les données pour effectuer le calcul du Kappa de Cohen : nous le noterons ici Ω ; p représente le pourcentage d'accord brut et β le pourcentage d'accord par chance.

$$\Omega = \frac{p-\beta}{1-\beta} = \frac{0,84-0,21}{1-0,21} = 0,797538935 \approx 0,80$$

Notre Kappa de Cohen s'élève ainsi à 0,80, ce qui correspond selon les schémas d'interprétation avancés dans les statistiques à un *accord substantiel*²⁵⁸ d'après la classification de J. Landis et G. Koch (1977), ou à un *accord modéré*²⁵⁹ d'après P. Shrout (1998), les deux catégories étant les deuxièmes les plus fiables parmi celles désignées par les chercheurs.

²⁵⁸ Ang. *Substantial agreement*.

²⁵⁹ Ang. *Moderate agreement*.

2.2.7. Les mécanismes de recherche assistée par ordinateur

Grâce aux fonctions proposées par ELAN nous pouvons analyser les données annotées en adoptant deux angles de recherche : celui focalisé sur la production multimodale individuelle de chaque participant, et celui consistant à examiner le rôle des gestes dans l'interaction à travers une étude croisée des productions gestuelles de plusieurs participants.

Le premier type de recherche utilise donc la fonction d'ELAN nommée *statistiques pour plusieurs fichiers*, dont la boîte de dialogue est visible dans la Figure 47. Cette fonction permet de calculer le nombre et la durée des annotations de tous les *tiers*. Dans la fenêtre à gauche en haut de l'image, nous avons la possibilité de choisir les *tiers* que nous souhaitons examiner. Le tableau qui se trouve ci-dessous recense le nombre des fichiers, le nombre total des annotations, la durée maximale, minimale, moyenne et médiane, ainsi que la durée totale et la latence²⁶⁰ des annotations par *tier*. Toutes les valeurs correspondant à la durée sont exprimées en secondes.

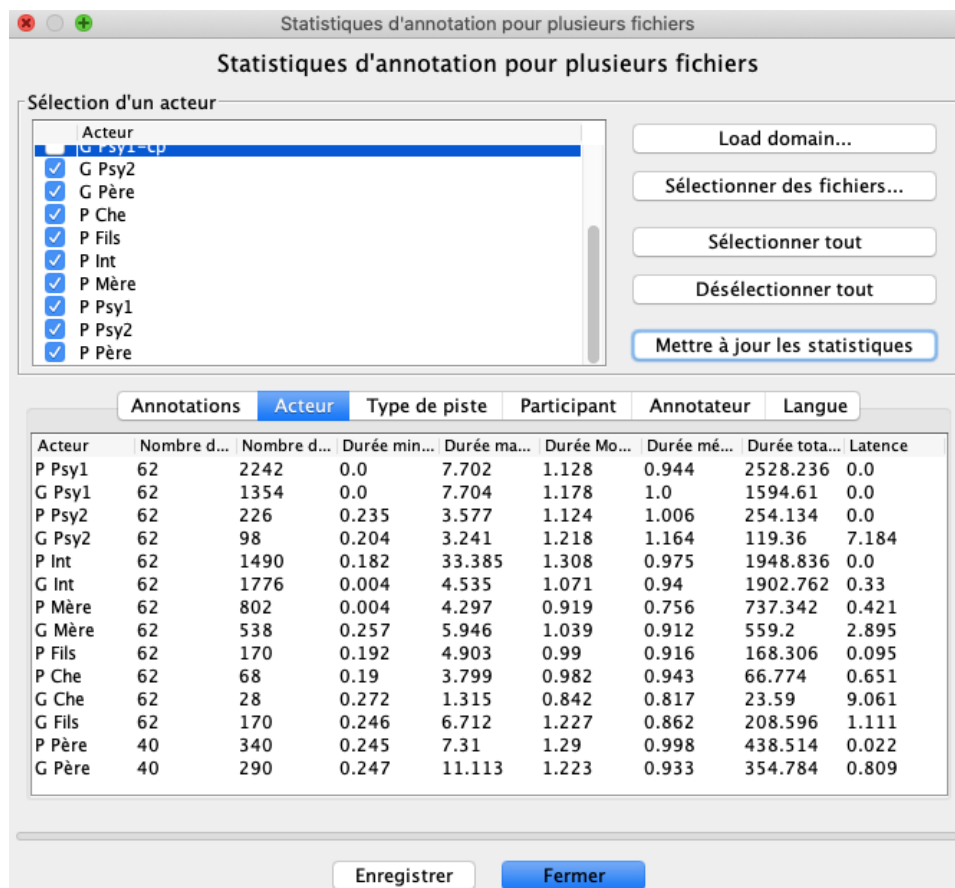


Figure 47 : Statistiques d'annotation pour plusieurs fichiers EAF²⁶¹

²⁶⁰ La latence exprime l'écart temporel entre la première annotation recensée par *tier* et le début de la vidéo.

²⁶¹ EAF est le format de sauvegarde des fichiers annotés sur ELAN

La fonction *statistiques d'annotation pour plusieurs fichiers* est donc un moyen rapide et efficace de comparer l'activité des participants à travers leurs contributions codées dans les annotations. ELAN donne également la possibilité de filtrer les statistiques par l'annotation de valeur précise, par type de piste, par participant, par annotateur ou bien par langue, ce qui peut s'avérer très utile lors de recherches appuyées sur les corpus multilingues.

Dans un second temps, pour alimenter la recherche qualitative, nous nous servons de l'option *Single Layer Search*, présentée sur la capture d'écran intitulée Figure 48. Elle est désignée pour rechercher toutes les occurrences d'une variable isolée, telle qu'un mot-clé ou une étiquette faisant partie du vocabulaire contrôlé. Pour définir le cadre de la recherche, nous pouvons désigner les fichiers impliqués en tant que *domain*, qui les regroupe de manière permanent. Dans la capture d'écran visible ci-dessous, nous retrouvons par exemple tous les cas d'usage des gestes *iconiques abstraits*. Nous pouvons observer que le logiciel en cite 125 parmi presque 5000 annotations examinées. Dans les paramètres visibles en haut, nous pouvons déterminer le niveau de granulation des segments recherchés, en choisissant *l'annotation*, à *l'intérieur d'une annotation*, ou *au-delà d'une annotation*²⁶². La case du milieu permet d'indiquer si l'on souhaite différencier les mots recherchés en fonction des majuscules et des minuscules²⁶³. Enfin, la case placée tout à droite, dans la ligne intitulée *mode*, donne la possibilité de déterminer l'emplacement relatif de l'annotation recherchée. Nous pouvons donc choisir que les résultats doivent correspondre exactement à l'élément recherché²⁶⁴, que nous recherchons une expression régulière²⁶⁵ ou que l'élément de recherche peut faire partie d'une chaîne composée de plusieurs autres éléments²⁶⁶.

²⁶² Ce paramètre est particulièrement utile en cas des systèmes de codage à plusieurs niveaux.

²⁶³ Par rapport à ce paramètre, nous pouvons sélectionner donc *case sensitive* ou *case insensitive mode*, ce dernier permettant de trouver par exemple les occurrences de *//fils//* et *//Fils//* dans le cadre de la même recherche.

²⁶⁴ Ang. *Exact match*.

²⁶⁵ Ang. *Regular expression*.

²⁶⁶ Ang. *Substring match*.

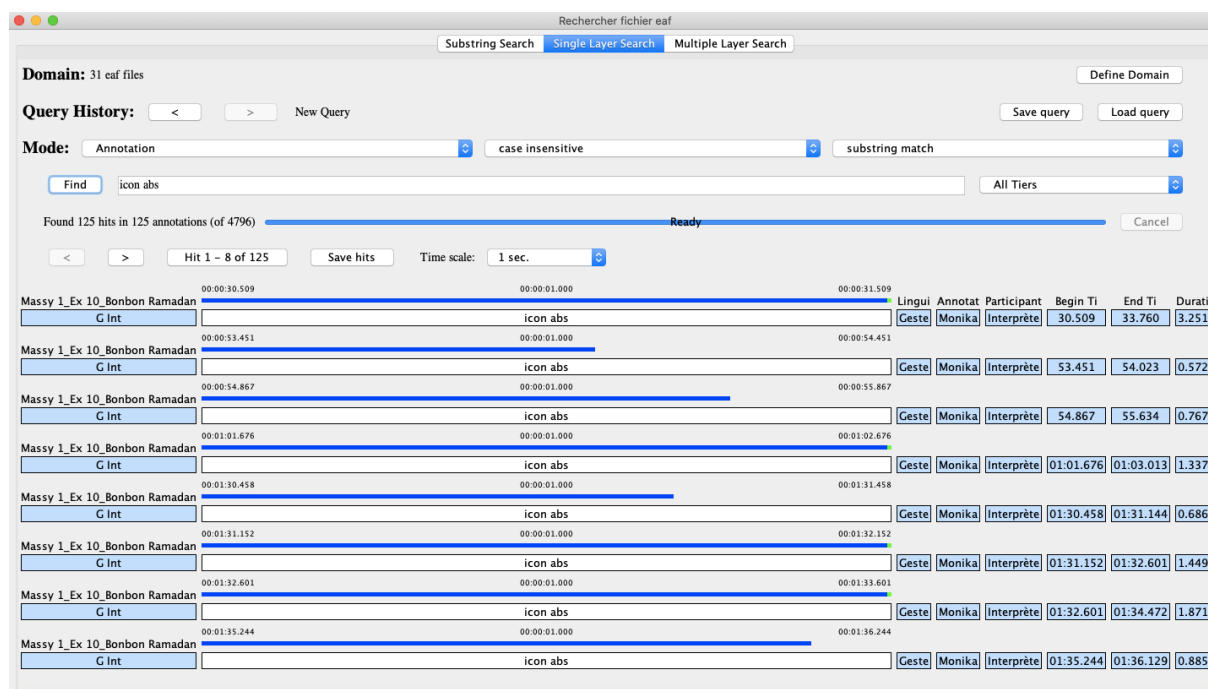


Figure 48 : Single Layer Search, ELAN

Les résultats permettent de voir les détails de chaque occurrence correspondant aux critères de recherche. Ainsi, nous voyons l’ancrage de l’annotation, tel que le nom du fichier et du *tier* la contenant. Nous disposons également des détails concernant *le type linguistique* du tier concerné, les noms du participant et de l’annotateur, ainsi que les données temporelles recensant le début, la fin et la durée de l’annotation. En cliquant sur l’exemple choisi, nous sommes automatiquement renvoyés vers le fichier et l’annotation en question. Les résultats peuvent être affichés également en mode *concordancier* ou en fonction de la fréquence des occurrences. Une autre fonction utile concernant ce type de recherche consiste à sauvegarder la requête afin de pouvoir l’appliquer par la suite à un autre jeu de données.

Pour analyser des corrélations entre les éléments appartenant à différents *tiers*, ELAN est muni de la fonction *multiple layer search*, dont la capture d’écran est visible ci-dessous dans la Figure 49. Comme nous pouvons l’observer, certains paramètres correspondent au *mode* de recherche qui sont les mêmes que ceux détaillés en lien avec la fonction *single layer search*²⁶⁷. La ligne au-dessous permet de définir quelques paramètres temporels, comme la durée minimale / maximale, ainsi que le début / la fin des éléments recherchés au sein des fichiers.

²⁶⁷ Il s’agit notamment des paramètres du *mode* de recherche : *case sensitive* et *case insensitive* concernant la différenciation des majuscules et minuscules, ainsi que les paramètres concernant l’emplacement des annotations : *exact match*, *substring match*, *variable match*, ou *regular expression*.

L'espace comprenant les champs blancs et verts permet d'imposer les variables recherchées²⁶⁸, et les relations entre elles²⁶⁹. Ainsi, dans la première ligne nous pouvons par exemple inscrire deux mots-clés et préciser l'écart entre eux, exprimé en nombre d'annotations ou en millisecondes. Le champ vert situé à droite, dans la même ligne permet de définir si ces mots peuvent se trouver dans tous les *tiers* de tous les participants, ou seulement dans les *tiers* d'un seul participant, ou encore dans un ou plusieurs *tiers* choisis. La ligne au-dessous, composée uniquement de trois champs verts est désignée pour imposer les contraintes parmi les variables renseignées dans les champs blancs. Les deux premiers champs concernent le type d'alignement temporel comme le chevauchement, l'alignement parfait, le partage d'une frontière temporelle comme le début ou la fin, le décalage d'une certaine valeur, etc.²⁷⁰. Le champ vert à droite permet de préciser si les éléments recherchés doivent se trouver dans le même fichier, au sein des *tiers* du même *type linguistique*, avoir le même *parent*, être en relation *tier-parent* et *tier-enfant*, partager le même participant ou le même annotateur. La fonction permet de combiner ainsi trois lignes de variables, ce qui peut se traduire par l'analyse de données appartenant à trois différents *tiers* ou types de *tiers* au même temps.

Linguistic	Annotat	Participant	Begin Time	End Time	Durati
Geste	Monika	Psychiatre	01:37.360	01:38.168	0.808
default-It	Monika	Psychiatre	01:37.529	01:40.581	3.052
Geste	Monika	Psychiatre	02:52.137	02:53.177	1.040
default-It	Monika	Psychiatre	02:52.069	02:53.209	1.140

Figure 49 : Multiple Layer Search, ELAN

²⁶⁸ Sur le fond blanc.

²⁶⁹ Sur le fond vert.

²⁷⁰ La liste intégrale des contraintes temporelles implique : *fully aligned*, *overlap*, *left overlap*, *right overlap*, *surrounding*, *within*, *no overlap*, *begin time – begin time = / > / < X msc*, *begin time – end time = / > / < X msc*, *end time – begin time = / > / < X msc*, *end time – end time = / > / < X msc / no constraint*.

L'exemple ci-dessus illustre les résultats d'une recherche portant sur tous les éléments, désignés par X, qui présentent l'alignement temporel avec les *emblèmes*, codés par l'annotation *emb*. Autrement dit, grâce à cette fonction, nous pouvons vérifier quels énoncés ont été illustrés par les gestes *emblèmes*. Comme l'indique l'illustration, dans le premier corpus, les *emblèmes* ont par exemple été produits par la psychiatre, désignée par le *tier psy 1*, en même temps que les énoncés tels que //et le deuxième plat préféré au monde c'est la pizza// ou //premier prix//. A partir de ces données, nous pouvons donc supposer que les gestes *emblèmes* ici permettent d'énumérer les éléments sur les doigts, puisque l'élément sémantique commun entre les énoncés est justement celui des nombres ordinaux //premier// et //deuxième//. Les deux barres bleues au-dessus des champs blancs représentant les annotations permettent de visualiser la manière avec laquelle les éléments coïncident dans le temps.

A travers les exemples cités, nous pouvons voir que les fonctions de recherche automatique dans ELAN permettent d'interroger des corrélations complexes portant sur plusieurs variables au même temps. Toutefois, comme toute solution automatique, elles sont soumises à certaines contraintes. Les limitations d'ELAN constatées à cet égard seront abordées dans les sections suivantes.

3. La dimension non-verbale en chiffres dans *Corpus Massy*

Les sections suivantes serviront à présenter un panorama des comportements non-verbaux manifestés par les participants dans *Corpus Massy*. Ces données seront analysées à travers le prisme de la production des gestes par rapport aux contributions verbales de chaque interactant, à travers les différents types gestuels, et en adoptant la perspective interactionnelle²⁷¹, explorant les corrélations entre les différents schémas d'usage des gestes mis en place par les participants en tant que co-constructeurs de la situation communicationnelle. Les données statistiques seront ainsi combinées avec l'analyse quantitative des exemples choisis. Les phénomènes essentiels seront représentés à travers des captures d'écran provenant du même matériel vidéo. Tous les résultats ont été obtenus grâce à l'exploitation des fonctions d'ELAN ou, le cas échéant, à travers l'analyse manuelle du corpus.

Par souci de clarté, nous tenons à préciser que les données décrites ci-dessous pourraient être divisées en trois catégories. Premièrement, on distingue les chiffres générés *automatiquement* grâce à certaines fonctions d'ELAN. Si l'analyse produite par le logiciel ne

²⁷¹ Nous désignons le fait d'examiner le déroulement de l'interaction à travers les contributions multimodales de différents participants et les corrélations entre eux.

s'avérait pas suffisamment fine, nous complétons les résultats obtenus par une recherche *manuelle*, en procédant au cas par cas au sein du corpus. Enfin, pour des observations marginales, qui n'étaient pas au cœur de cette recherche, nous employons le terme *perceptible à l'œil nu* qui signifie qu'il s'agit d'un phénomène visible mais sur lequel nous n'avons pas mené de recherche quantitative jusqu'à présent.

3.1. Contributions verbales des participants

Le tableau présenté à la prochaine page, appelé Figure 50, illustre les données statistiques représentant le nombre et la durée des annotations par *tier*. Les chiffres correspondent aux 31 fichiers confondus²⁷², provenant de deux séances enregistrées au CMPP Massy. Les résultats incluent le nombre d'annotations par *tier*, ainsi que leur durée minimale, maximale, la moyenne, la médiane et la durée totale des annotations, calculés également par *tier*. La première colonne de gauche comprend les noms de tous les *tiers* utilisés dans ce corpus.

L'observation des résultats concernant les lignes de parole, la durée totale et le nombre d'annotations par participant permet de dresser l'ébauche de l'échange analysé. Les chiffres illustrent, à juste titre, que les interactions sont dominées par la parole de la psychiatre, dont les contributions présentent les valeurs le plus élevées en termes du temps total de parole (1264,118 sec) et le nombre d'annotations dans le *tier* correspondant aux productions verbales (1121 annotations). Le deuxième participant le plus actif est naturellement l'interprète qui, dans ses contributions verbales (745 occurrences, 974,418 sec), doit rendre compte des énoncés de tous les participants.

Les valeurs se montrent considérablement plus faibles lorsqu'il s'agit des bénéficiaires de la thérapie, la famille. Le temps de parole des parents²⁷³ est 3 à 5 fois plus court que celui de la psychiatre, ce qui illustre le fait que, la plupart de temps, ces interactants se trouvent en position d'écoute. Cette proportion témoigne également d'un rapport de forces particulier en psychothérapie, lorsque les usagers peuvent se retrouver en position vulnérable face aux thérapeutes dominant les interactions. Quant au fils, en théorie le destinataire principal des échanges, sa participation verbale ne se limite qu'à 203,023 sec, ce qui reste très restreint. La valeur en soi se rapproche des contributions du père ; il faut toutefois rappeler que ce dernier n'a participé qu'à une séance sur deux.

²⁷² Un tel recueil de fichiers fonctionne dans ELAN sous le nom de *domain*.

²⁷³ Le temps de parole de la mère égale 368.671 secondes et celui du père – 219.257 secondes.

Durée ²⁷⁴ et nombre d'annotations par participant : geste et parole ²⁷⁵							
Acteur (Tier)	Nombre de fichiers	Nombre d'annotations	Durée minimale	Durée maximale	Durée Moyenne	Durée médiane	Durée totale des annotations
P Psy1	31	1121	0.011	7.702	1.128	0.944	1264.118
G Psy1	31	677	0.011	7.704	1.178	1.0	797.305
P Psy2	31	113	0.235	3.577	1.124	1.006	127.067
G Psy2	31	49	0.204	3.241	1.218	1.164	59.68
P Int	31	745	0.182	33.385	1.308	0.975	974.418
G Int	31	888	0.004	4.535	1.071	0.94	951.381
P Mère	31	401	0.004	4.297	0.919	0.756	368.671
G Mère	31	269	0.257	5.946	1.039	0.912	279.6
P Fils	31	86	0.192	118.87	2.361	0.925	203.023
P Che	31	34	0.19	3.799	0.982	0.943	33.387
G Che	31	14	0.272	1.315	0.842	0.817	11.795
G Fils	31	86	0.246	6.712	1.222	0.856	105.064
P Père	20276	170	0.245	7.31	1.29	0.998	219.257
G Père	20	145	0.247	11.113	1.223	0.933	177.392

Figure 50 : Corpus Massy – statistiques des annotations

Les personnages les plus silencieux sont la psychologue (127,067 sec) et la chercheuse (33,387 sec), qui assistent aux séances plutôt en observateur et limitent donc leurs contributions au strict minimum. Vu leur rôle marginal dans les échanges, les données relatives à leurs productions ne seront incluses dans les analyses statistiques et ne seront présentées qu'à travers des exemples concrets appuyant l'analyse qualitative.

²⁷⁴ La durée est ici exprimée en secondes.

²⁷⁵ La colonne intitulée *Acteur (tier)* contient les noms de tous les tiers annotés dans les enregistrements. Les Abréviations appliquées sont les suivantes : P – Parole, G – Geste, Psy1 – psychiatre, Psy2 – psychologue, Int – interprète, Che – chercheuse. La durée est ici exprimée en millisecondes.

²⁷⁶ Il faut remarquer que le père du patient n'était présent que lors de la deuxième séance enregistrée, ce qui explique sa présence dans 20 fichiers seulement sur les 31 pris en compte.

3.1.1. Le ratio *geste / parole* chez les acteurs du *Corpus Massy*

Les données présentées ci-dessus permettent de calculer le rapport entre les productions verbales et non-verbales de chaque participant, inclus dans la Figure 51. Le ratio *geste / parole* détaillé pour chaque participant a été obtenu en divisant la durée totale des annotations des gestes par celui des annotations de parole. Il est pourtant approximatif de dire que les chiffres obtenus représentent le pourcentage du temps de parole d'un participant correspondant aux productions non-verbales. En effet, le pourcentage n'exclut pas les gestes produits en l'absence de parole, tels que des *hochements de tête* ou des *productions non-verbales significantes* réalisées en phase d'écoute.²⁷⁷ Néanmoins, les résultats, même fournis à titre indicatif, permettent d'observer quelques tendances globales d'usage des productions non-verbales parmi les participants.

Pourcentage des gestes produits par rapport aux contributions verbales	
Acteur	Pourcentage
Psy 1	63,1%
Psy 2	47,0%
Int	97,6%
Mère	75,8%
Fils	35,3%
Che	51,7%
Père	80,9%

Figure 51 : Ratio *geste / parole* – acteurs de *Corpus Massy*

Nous pouvons observer que la psychiatre dirigeant les séances produit en réalité moins de gestes que ce que l'on pourrait imaginer en regardant les enregistrements à l'œil nu. Ayant vécu dans plusieurs pays, la thérapeute est habituée à illustrer ses propos avec des gestes à l'adresse du public allophone. Son taux gestuel est toutefois moins élevé que ceux des patients. Ceci s'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, sachant que c'est à la psychiatre de mener l'interaction, son temps de parole est plus important que chez les autres participants et la densité des gestes paraît plus faible. Essentielle dans la dynamique d'échange, sa position corrélée au

²⁷⁷ Dans ce travail, nous n'avons pas séparé les gestes produits lors de la phase d'écoute de ceux réalisés pendant le temps de parole, toutefois cela pourrait constituer un angle d'analyse intéressant.

temps de parole le plus important, signifie également que la plupart de temps c'est elle qui s'adresse aux autres participants. Elle a donc rarement besoin de produire des gestes de *feedback* tels que des *hochements de tête* dont la durée moyenne est relativement longue par rapport à d'autres types gestuels. Prenant en compte toutes ces précisions, nous pouvons donc estimer qu'effectivement la psychiatre illustre par geste environ 60% de ses productions verbales.

L'interprète présente le ratio *geste / parole* le plus élevé de tous les participants. D'après les statistiques obtenues sur ELAN, son temps de production de gestes correspond presque exactement à son temps de production de parole (98%). Cette abondance de productions non-verbales correspond aux données provenant des sciences cognitives. En effet, l'interprète rassemble plusieurs caractéristiques catalysant la production gestuelle. Parmi ces paramètres, nous pouvons citer l'accumulation des tâches cognitives complexes telles que la reconstruction d'un texte de mémoire, le *code-switching* permanent entre deux langues ou la présence d'un public étranger et/ou allophone.

En ce qui concerne les parents, la comparaison des données statistiques et l'observation minutieuse des séquences permet de commenter que leur taux gestuel élevé, correspondant à 75,8% chez la mère et 80,9% chez le père, est influencé par un nombre conséquent des gestes de *feedback* produits en l'absence de paroles. Il s'agit surtout des *hochements de tête*, utilisés comme marqueurs d'écoute active ou de compréhension immédiate, ou bien des *productions non-verbales signifiantes* adressées à l'enfant et servant par exemple à rappeler le fils à l'ordre sans vouloir perturber la conversation²⁷⁸.

Le fils lui-même présente un taux gestuel très faible, s'élevant à peine à 35,3%. Cela ne signifie pas pourtant que les productions non-verbales ne constituent pas un élément important de son expression. Bien au contraire, ce résultat brut doit être pris avec certaines précautions. Premièrement, les annotations de la parole de l'enfant comptent plusieurs segments inaudibles (23 sur 86 annotations, soit plus d'un quart), réalisés surtout quand l'enfant parle tout seul en jouant ou bien quand il est engagé dans des conversations secondaires avec la psychologue alors que la psychiatre, elle, prend le temps d'échanger avec les parents.

²⁷⁸ En effet, comme nous l'avons montré précédemment, les interruptions ou les contributions non-verbales sont considérées comme moins importantes en interaction sociale. La surveillance du fils à travers le regard ou bien la confirmation non-verbale à l'aide du hochement de tête lorsque quelqu'un d'autre a la parole, permettent donc de gérer plusieurs aspects de l'échange sans perturber le discours, et tout en préservant l'harmonie et la politesse.

3.1.2. Le paysage gestuel de l'échange en pédopsychiatrie

Regardons de près quels sont les types gestuels utilisés le plus fréquemment dans ce corpus. ELAN permet de détailler le nombre d'annotations de certaine valeur retrouvées dans le *domain* entier, ou bien par *tier*. Les résultats d'une telle recherche sont représentés ci-dessous dans les Figures 52 et 53. Afin de comprendre comment les différents gestes tissent le paysage multimodal de ces interactions, nous nous appuyerons sur les observations croisées de ces Figures. La première d'entre elles illustre l'usage de différents types gestuels de tous les participants confondus, exprimé en nombre d'annotations sur l'axe des abscisses et en pourcentage sur l'axe des ordonnées. Les couleurs des barres correspondent aux quatre catégories prépondérantes des productions non-verbales. Les gestes *symboliques* sont représentés en bleu, les gestes *illustreurs* apparaissent en vert, les gestes *régulateurs d'échange* sont affichés en jaune et les *autres productions non-verbales significantes* sont illustrés par la barre rouge.

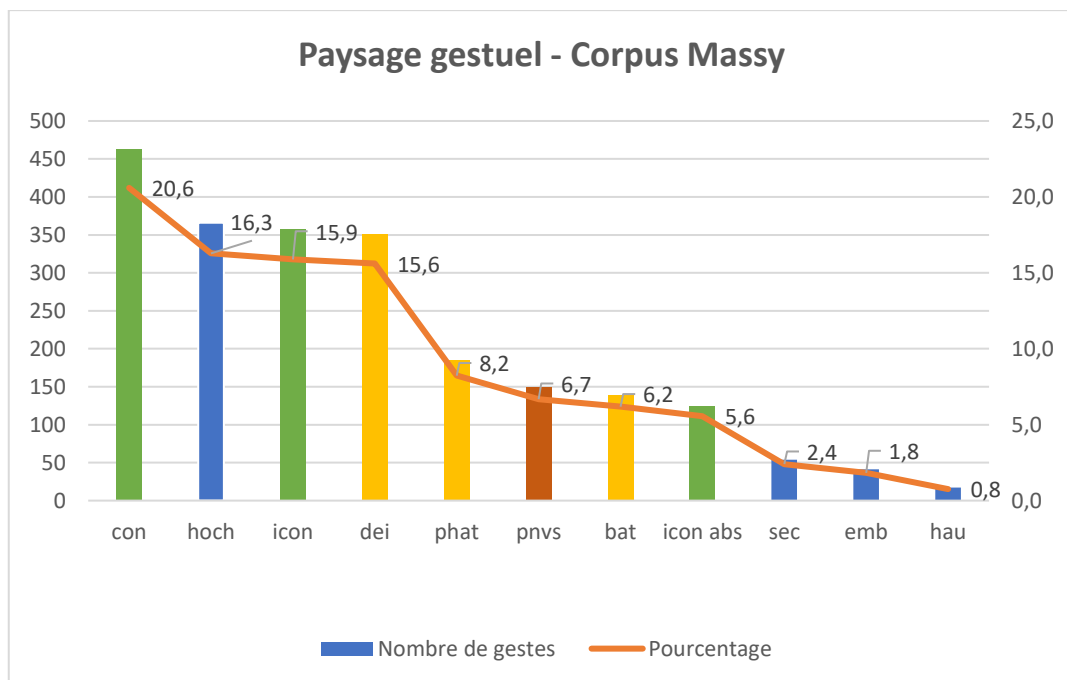


Figure 52 : Paysage gestuel de Corpus Massy

Si nous analysons globalement la distribution des catégories gestuelles, il s'avère que les *illustreurs* occupent de loin la première place du classement, regroupant 40,03% de tous les gestes annotés dans le corpus. Ils sont suivis par les gestes *régulateurs d'échange* (30,02%), puis par les gestes *symboliques* qui constituent 21,26% des annotations. Ces trois catégories

forment donc le schéma suivant : plus la forme du geste est concrète, moins fréquente est son usage. Les autres *productions non-verbales signifiantes*, telles que les mimiques faciales, les regards ou le positionnement dans l'espace occupent une place marginale dans ce jeu de données avec 6,67% d'annotations. Il faut toutefois stipuler que cette dernière catégorie n'était pas au centre de l'analyse, ce qui justifie son caractère périphérique.

La Figure 53 située ci-dessous présente la distribution des types gestuels par participant. Les colonnes recensent respectivement le type gestuel, la catégorie à laquelle il appartient, le nombre d'occurrences chez tous les participants confondus, le nombre d'annotations par catégorie de gestes et les noms des participants chez lesquels on mesure la production gestuelle. Les valeurs maximales pour chaque type et chaque catégorie gestuelle sont marquées en caractères gras. Représentée en gris, la dernière ligne recense le nombre total des gestes, respectivement chez tous les participants confondus et par participant.

Distribution des types gestuels par participant											
	Type	Catégorie	Tous act.	Total cat.	Psy1	Psy2	Int	Mère	Père	Fils	Che
1	hoch	symbolique	366	478	93	6	116	60	50	36	5
2	sec	symbolique	54		27	1	5	6	3	11	0
3	hau	symbolique	17		5	0	0	1	1	9	0
4	emb	symbolique	41		6	1	22	6	2	0	1
5	icon	illustateur	357	945	90	12	175	52	21	3	4
6	icon abs	illustateur	125		43	0	56	17	6	0	3
7	con	illustateur	463		92	6	300	48	15	0	1
8	phat	régulateur	185	675	106	8	49	11	7	3	1
9	dei	régulateur	351		125	7	160	41	8	8	2
10	bat	régulateur	139		84	2	35	5	13	0	0
11	pnvs	autre	150	150	47	5	24	35	24	15	0
Total par participant			2248	2248	718	48	942	282	150	85	17

Figure 53 : Distribution des types gestuels par participant – Corpus Massy

La comparaison des données de différents niveaux de granulation laisse apparaître quelques régularités intéressantes. En prenant en considération l'ensemble des onze types gestuels de ce corpus, nous obtenons toujours un des gestes *illustrateur* en tant que *type le plus fréquent*. Il s'agit des gestes *conceptuels* représentant 1/5 de toutes les productions non-verbales annotées. De forme vague, souvent incomplets ou très rapides, les gestes *conceptuels* accompagnent surtout les difficultés de production de parole, les hésitations, les formulations difficiles à verbaliser. Nous pouvons constater que le participant utilisant des gestes *conceptuels* est le plus souvent l'interprète²⁷⁹, ce qui s'inscrit bien dans la perspective des études présentées précédemment : les difficultés cognitives stimulent la production des gestes.

Après des gestes *illustrateurs*, les plus représentés dans le corpus et donc les facilement repérables dans le caléidoscope de données, le paysage gestuel se complique progressivement. Bien que les gestes *symboliques*, en tant que catégorie entière, soient assez peu présents dans le corpus, les gestes céphaliques – *hochements de tête* se placent en deuxième position parmi les 11 types analysés (16,3%). Leur usage fréquent s'explique lorsque l'on considère les multiples fonctions qu'ils peuvent remplir au cours de l'interaction : la confirmation ou l'affirmation non-verbale ou encore le retour d'information. Outre leur dimension symbolique élevant ces gestes au rang des *signes* à part entière, capables de fonctionner en dehors de la parole, les *hochements de tête* jouent un rôle essentiel dans la régulation du discours sous forme de *feedback* non-verbal immédiat fourni par les destinataires. Produits en silence en phase d'écoute, ils transmettent une affirmation ou confirment simplement la compréhension du message. Utilisés par l'énonciateur, ils permettent de chercher subtilement l'accord de l'interlocuteur et de l'inciter à répondre. L'observation du corpus permet d'inférer que les *hochements de tête* ne font pas l'objet de reproduction par l'interprète, mais sont propres au discours de chacun. Toutefois, ce type gestuel est susceptible d'engager un jeu de miroir entre les participants.²⁸⁰

La troisième place en termes de fréquence revient aux gestes *iconiques* (15,9%). Ces gestes *illustrateurs*, assez concrets pour que l'on puisse reconnaître le même geste chez plusieurs participants, sont extrêmement abondants dans *Corpus Massy*. Ils sont ici mis en place pour représenter des unités sémantiques telles que :

²⁷⁹ L'interprète regroupe 300 annotations sur 463 gestes conceptuels constatés chez tous les participants confondus.

²⁸⁰ Le phénomène, décrit par de nombreux chercheurs, est visible à l'œil nu ; néanmoins nous n'avons pas analysé ce paramètre en détail.

- les actions corporelles (ex. [CALIN], [PARTIR], [TENIR LA MAIN], [TOUCHER], [FAIRE UNE OPERATION]);
- les objets physiques ou éléments de la vie quotidienne (ex. [SOUPE], [STEAK HACHE], [PUZZLE]) ;
- les termes qui devaient être définis ou expliqués pour le garçon (ex. [SELFIE]), la mère (ex. [BANDELETTE SALIVAIRE]) ou la psychiatre (ex. [PILIER DE LA MAISON]).

A l’instar des études cognitives, on peut justifier le nombre élevé de gestes *iconiques* dans le corpus par des facteurs tels que le contexte exolingue et multiculturel ou la présence de l’enfant, ce qui incite les participants à recourir plus souvent à l’utilisation des gestes *iconiques concrets*, même quand le référent du geste n’est pas difficile à comprendre. Pour illustrer à quel point ces gestes sont sollicités dans le corpus analysé, prenons l’exemple d’un simple geste *iconique* comme le traçage avec les doigts / mains mis en place pour représenter le mot-clé [PUZZLE], ce qui est représenté dans la Figure 54. Cette capture d’écran illustre les résultats de recherche à l’aide de la fonction *multiple layer search* portant sur la production du mot-clé //puzzle// à proximité des gestes *iconiques*. Nous voyons qu’une telle corrélation de ces deux variables a été retrouvée chez la psychiatre, chez l’interprète et chez la mère, ce qui annonce un cas potentiel de reproduction du même geste *iconique*.

Linguistic	Annotat	Participant	Begin Time	End Time	Durati
G Int	icon				
P Int	puzzle				
Geste	Monika	Interprète	01:08.341	01:09.324	0.983
default-It	Monika	Interprète	01:08.335	01:08.704	0.369
G Psy1	icon				
P Psy1	un puzzle?				
Geste	Monika	Psychiatre	01:03.575	01:04.027	0.452
default-It	Monika	Psychiatre	56.827	57.270	0.443
G Psy1	icon				
P Psy1	vous vous aimez bien faire les puzzles?				
Geste	Monika	Psychiatre	01:03.575	01:04.027	0.452
default-It	Monika	Psychiatre	01:00.858	01:02.504	1.646
G Int	icon				
P Int	puzzle				
Geste	Monika	Interprète	01:04.246	01:05.301	1.055
default-It	Monika	Interprète	01:08.335	01:08.704	0.369
G Int	icon				
P Int	un puzzle ...				
Geste	Monika	Interprète	01:08.341	01:09.324	0.983
default-It	Monika	Interprète	02:20.458	02:21.932	1.474
G Mère	icon				
P Mère	puzzle				
Geste	Monika	Mère	01:07.230	01:08.175	0.945
default-It	Monika	Mère	02:15.618	02:15.800	0.182

Figure 54 : Recherche du geste iconique [PUZZLE]

Cette simple recherche sur ELAN permet de voir que le geste *iconique* [PUZZLE] a été produit à proximité du mot adjacent par la mère, la psychiatre et l’interprète au moins 6 fois pendant 1 minute 25 secondes de conversation. Cet exemple permet de voir non seulement que les gestes *iconiques* sont très présents dans le corpus analysé, mais également qu’un tel geste

mis en place par un des participants est susceptible d'être reproduit par un autre interactant. Le phénomène de propagation des mêmes gestes-clés par les locuteurs sera abordé plus profondément dans la section suivante.

Les gestes *déictiques*, occupant la quatrième place avec 15,6% d'annotations, se montrent présents dans les contributions de tous les participants, néanmoins ils sont les plus abondants chez l'interprète qui regroupe 160 sur 351 occurrences dans le corpus. Quasiment la totalité de ces gestes ce sont des gestes *déictiques concrets*²⁸¹, désignant un référent de nature physique, très souvent présent dans la pièce. Il s'agit ici surtout de pointer de doigt ou de la main un des participants qui se trouve dans l'espace partagé. Pour illustrer ce phénomène, nous avons fait quelques recherches dans les statistiques générées dans ELAN, dont les résultats sont présentés ci-dessous dans la Figure 55. Le tableau recense quelques exemples de mots-clés qui étaient susceptibles d'être accompagnés de gestes *déictiques*. Parmi ces mots nous retrouvons les prénoms des participants, ainsi que les mots //maman// ou //papa// utilisés pour désigner les parents du jeune patient, ou bien les pronoms comme //lui//, //moi//, //ça//. Les colonnes suivantes détaillent le nombre d'occurrences de chacun de ces éléments, le nombre de fois où il a été produit en alignement temporel avec un geste *déictique*, et le pourcentage que cette corrélation représente par rapport au nombre totale d'occurrences du mot-clé.

Mots clés accompagnés des gestes déictiques			
Mot clé recherché	Nombre d'occurrences	Chevauchement avec un geste déictique	Pourcentage
[PRENOM CHERCHEUSE]	13	4	31%
[PRENOM FILS]	54	8	15%
[PRENOM INTERPRETE]	19	14	74%
[PRENOM PSYCHOLOGUE]	8	5	63%
ça	154	42	27%
lui	39	13	33%
maman	44	12	27%
moi	35	14	40%
papa	47	15	32%

Figure 55 : Exemples des mots clés accompagnés des gestes déictiques

²⁸¹ Nous n'annotons pas séparément les gestes *déictiques concrets* et *abstraites*. Ils constituent dans notre corpus un seul type gestuel. Toutefois, en invoquant un exemple concret nous pouvons préciser si le référent de ces gestes était concret ou abstrait.

Nous pouvons observer que la désignation d'une des personnes présentes par son prénom est systématiquement produite à l'aide de gestes *déictiques*, comme c'est le cas par exemple pour le prénom de l'interprète (74%) ou de la psychologue (63%). Les chiffres sont considérablement plus bas si l'on cherche les prénoms de la chercheuse (31%) ou de l'enfant (15%). Or cela s'explique par le contexte des interactions. En effet, compte tenu de la distraction permanente du garçon, il est souvent rappelé à l'ordre ou bien sollicité par son prénom lorsqu'il donne l'impression de ne pas écouter ; ceci explique le grand nombre d'occurrences de son prénom dans le corpus. En ce qui concerne les mots-clés //maman// et //papa//, environ un tiers est accompagné de gestes *déictiques*. Toutefois, il faut envisager que ces mots ne doivent pas forcément désigner les participants, mais peuvent simplement faire référence aux rôles dans la famille, comme dans l'énoncé : //les mamans se soucient toujours de leurs enfants//.

Afin de mieux comprendre la distribution des gestes *déictiques* nous avons recherché également les pronoms personnels //moi// et //lui// et le pronom démonstratif //ça// pour voir s'ils suscitaient la désignation par un geste. Les résultats indiquent que ce fut le cas respectivement pour 40%, 33% et 27% d'entre eux. Il convient toutefois d'ajouter qu'il s'agit de données approximatives car on n'exclut pas ici des doublons comme //et ça ?// //tu sais-ce-que c'est ça ?// //ça eeh ça c'est nouveau !// ni des énoncés *abstrait*, //ca va !//. Il faut également indiquer que cette recherche automatique n'inclut pas de gestes dont les *frontières temporelles* ne touchent pas à l'annotation contenant le mot-clé. Si un geste *déictique* est produit quelques millisecondes plus tard, il n'apparaît donc pas dans les résultats.

Quelques répliques contenant le pronom //ça// utilisé avec des gestes *déictiques* sont présentées dans la Figure 56. La capture d'écran provenant de la fenêtre de recherche *multiple layer search* dans ELAN qui permet de voir que les gestes *déictiques* ont été produits par la psychiatre pour accompagner des énoncés comme : //c'était un accident ça//, //c'est pour ça aussi qu'on avait dit que c'était intéressant//, //ça c'est ton écriture à toi//.

		00:00:36.202	00:00:01.000	00:00:37.202	Linguistic	Annotat	Participant	Begin Time	End Time	Durati
Massy 1_Ex 11_Emblème super	G Psy1	dei			Geste	Monika	Psychiatre	36.202	37.697	1.495
	P Psy1	c'était un accident ça			default-It	Monika	Psychiatre	36.202	37.365	1.163
Massy 1_Ex 2_Déictiques écrire une émotion	G Psy1	dei			Geste	Monika	Psychiatre	8.132	9.079	0.947
	P Psy1	C'est pour ça aussi qu'on avait dit que c'était intéressant			default-It	Monika	Psychiatre	5.579	9.703	4.124
Massy 1_Ex 2_Déictiques écrire une émotion	G Psy1	dei			Geste	Monika	Psychiatre	31.244	34.220	2.976
	P Psy1	ça c'est ton écriture à toi			default-It	Monika	Psychiatre	31.486	33.274	1.788

Figure 56 : Exemples d'énoncés accompagnés des gestes *déictiques*

Ces exemples montrent que le pronom démonstratif //ça// suscite systématiquement l'usage des gestes *déictiques* qui permettent d'identifier leur référent, surtout si celui-ci se trouve dans l'espace partagé. Les productions multimodales de ce genre permettent de dynamiser l'échange des informations et d'économiser le temps de parole. Par exemple, l'énoncé //ça c'est ton écriture à toi// accompagné d'un geste *déictique* est beaucoup plus rapide à produire qu'une explication verbale telle que //regarde le petit papier qui est sur la table// //en bas du papier c'est écrit peur en feutre vert// //c'est ton écriture à toi ?//.

Ces observations du corpus soulignent que malgré l'usage fréquent des gestes *déictiques*, ce type de gestes est rarement reproduit par l'interprète dans l'interaction en question. La présence des gestes *déictiques* dans ses contributions est plutôt liée simplement à la production de parole et non à la restitution du discours de quelqu'un d'autre. Ceci ne change pourtant pas le fait que la congruence entre les gestes *déictiques*, compréhensibles même sans accès au sens des paroles, avec les paroles interprétées peut renforcer la relation de confiance.

Les types gestuels restants occupent chacun moins de 10% des annotations. La 5^e place revient aux gestes *phatiques* dont la fréquence d'usage s'élève à 8,2%. Dans la plupart des cas, ils sont produits par la psychiatre, qui réunit 106 sur 185 occurrences, et par l'interprète, pour 49 occurrences. Ces deux participants confondus exploitent ainsi 84% de tous les gestes *phatiques* du corpus. Ceci prouve que les deux acteurs mentionnés prennent en charge la gestion des tours de parole lors de l'interaction. En effet, les gestes *phatiques* servent surtout à désigner un destinataire ou bien à solliciter son attention après un moment de distraction, ce que l'on peut fréquemment observer chez l'enfant. En ce qui concerne l'interprète, les gestes *phatiques* lui permettent de signaler que l'énonciateur doit faire une pause dans son discours pour que l'interprète puisse intervenir avec l'interprétation. C'est pourquoi, les gestes *phatiques* sont placés le plus fréquemment au début de la chaîne gestuelle pour faciliter la prise de parole, comme l'illustre la capture d'écran d'ELAN, Figure 57. Les *tiers* correspondants respectivement à la parole de l'interprète et à ses productions non-verbales sont représentés en rouge. Les barres verticales noires marquent les frontières des annotations dont les valeurs sont précisées dans chaque segment annoté.

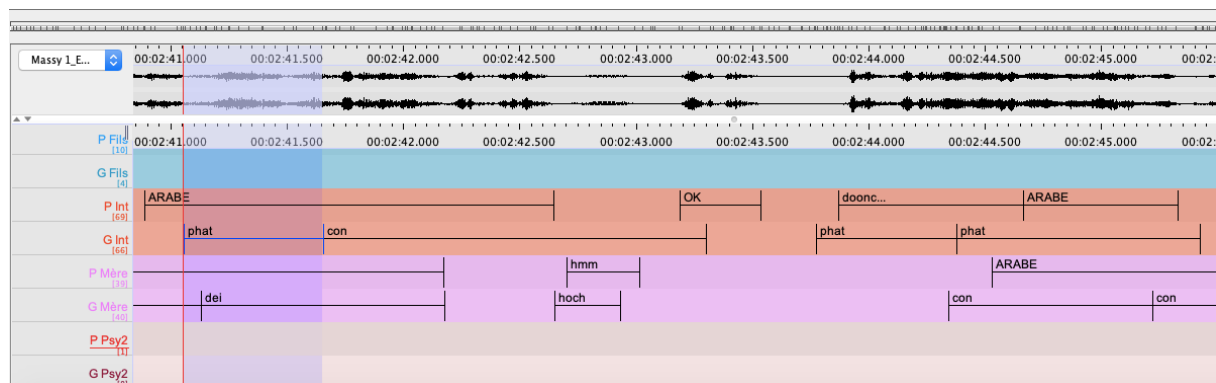


Figure 57 : Gestes phatiques au début des chaînes gestuelles

Cette capture d'écran illustrant un extrait d'un fichier annoté permet d'observer que les gestes *phatiques* réalisés par l'interprète se situent effectivement au début de deux chaînes gestuelles consécutives : la première étant [PHAT] [CON]²⁸² et la deuxième [PHAT] [PHAT]²⁸³. En termes d'alignement temporel avec la parole, nous pouvons constater que ces gestes *phatiques* coïncident également avec les débuts des chaînes parlées, ce qui confirme que ce type gestuel est utilisé comme élément facilitant la prise de parole.

Les *battements*, quant à eux, occupent 6,2% des annotations et constituent ainsi le type le moins exploité de tous les gestes *régulateurs* présents dans le corpus. L'observation du corpus permet de noter que les gestes de ce type sont plus liés à la prosodie qu'aux valeurs sémantiques des énoncés adjacents, ce qui signifie qu'ils sont mis en place pour accentuer le rythme du discours, et non pour souligner des éléments sémantiques précis. Leur distribution dans le corpus correspond à celle des gestes *phatiques* : ils sont majoritairement produits par la psychiatre (84 annotations) et l'interprète (35 annotations) qui ensemble monopolisent 86% des *battements*. Nous voyons que les *battements* entrent dans le répertoire gestuel des participants quand ceux-ci se trouvent en position de force et disposent du temps de parole suffisant pour développer leur discours, et n'apparaissent pas lors des réponses courtes. Vu le lien étroit des *battements* avec la prosodie, ils constituent très rarement l'objet de reproduction par l'interprète²⁸⁴.

Par ailleurs, le profil gestuel de la psychiatre permet de noter que ses productions gestuelles varient en fonction d'interlocuteur. La thérapeute produit majoritairement des gestes

²⁸² Geste phatique suivi d'un geste conceptuel.

²⁸³ Geste phatique suivi d'un autre geste phatique.

²⁸⁴ Un seul exemple distinct documenté dans *Corpus Massy*.

illustrateurs en s'adressant à la famille et privilégie des gestes *régulateurs* en échangeant avec l'interprète ou avec la psychologue. Cette régularité peut être liée au niveau de complicité, tant sociale que culturelle, qui diffère selon les interlocuteurs. En parlant à des francophones, la psychiatre sait qu'elle peut compter sur la compréhension de la parole, c'est pourquoi intuitivement, elle réduit ses gestes à ceux soutenant la prosodie et facilitant la gestion de l'interaction. En revanche, l'échange avec le garçon ou avec ses parents suppose en amont certaines difficultés de compréhension, ou au moins un décalage dû à l'interprétation, d'où la mise en place d'un plus grand nombre des gestes *illustrateurs*.

Les gestes *illustrateurs* les plus rares dans *Corpus Massy* étaient les gestes *iconiques abstraits* représentant à peine 5,6% des annotations. Aussi bien définis sur le plan formel que les gestes *iconiques*, mais, contrairement aux *emblèmes*, non *codifiés*, ils confirment l'hypothèse selon laquelle plus le geste est concret en termes de forme, plus il est rare. Les gestes *iconiques abstraits* sont introduits majoritairement pour représenter les catégories sémantiques suivantes :

- les émotions et les comportements sociaux : *[SE METTRE EN COLERE]*, *[AIDER]*, *[ETRE ENSEMBLE]*, *[ABANDONNER]* ;
- les termes liés à la pensée et à la cognition : *[SE CONCENTRER]*, *[REFLECHIR]*, *[OUBLIER]*, *[COMPRENDRE]*, *[SE DEMANDER]*, *[AVOIR UNE IDEE]* ;
- les termes méconnus de la famille : *[AUTOSUGGESTION]*, *[MENTALISATION]*, *[CHIMIE DU CERVEAU]*.

Souvent mis en place pour surmonter les difficultés de compréhension ou de production, les gestes *iconiques abstraits* font partie inhérente de la négociation et de l'élaboration commune du sens. La propriété de faciliter la saisie des énoncés abstraits par le double codage semble être naturellement exploitée par l'interprète qui montre une forte tendance à la reproduction de ce type de gestes.

Les trois derniers types gestuels les plus rares dans le corpus font tous partie des gestes *symboliques*. Il s'agit ici respectivement des actions de *secouer la tête* (2,4%), produire des *emblèmes* avec les mains (1,8%) ou de *hausser les épaules* (0,8%). Les gestes remplaçant les énoncés //non// ou //je ne sais pas// sont présents surtout chez l'enfant. La Figure 58 présente un exemple de *haussement d'épaules* produit par l'enfant à la place d'une réponse verbale, qui très probablement serait justement //je ne sais pas//. Nous voyons que les productions non-verbales mises en place par le garçon impliquent également sa posture, son regard et l'expression du visage, contribuant tous à la transmission du même message.

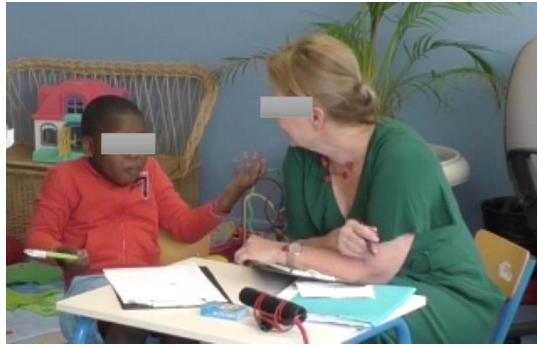


Figure 58 : Haussement d'épaules chez l'enfant

En effet, le schéma de production gestuelle du fils est tout à fait extraordinaire en comparaison à celui des adultes. On observe ici en quelque sorte une dissociation des productions verbales et gestuelles, qui sont très rarement produites simultanément. Chez le patient mineur, les gestes *symboliques* sont dominants, or il s'agit principalement de gestes qui ont une réalisation céphalique, tels que *hocher* ou *secouer la tête*. Le fils ne produit aucun véritable *emblème* avec ses mains. La grande majorité des réponses non-verbales chez l'enfant est réalisée en l'absence de parole. A savoir, 35 sur 36 *hochements*, 7 sur 11 *secouements de tête* et 7 sur 9 *haussements des épaules* ont été produits par ce participant en phase silencieuse²⁸⁵. Cela donne l'impression que pour ce garçon, les gestes valent autant que les mots, ainsi dire //oui// en hochant la tête serait une redondance, le geste paraît suffisant en soi.²⁸⁶

Les *emblèmes* réalisés avec les mains, malgré leur faible taux de production, constituent un type intéressant à analyser en situation multiculturelle. En effet, vu le caractère arbitraire de ces *signes*, nous pourrions anticiper des problèmes de compréhension, voire des malentendus liés à leur usage. Toutefois, dans le corpus analysé, nous n'avons pas rencontré ce genre d'exemples, ce qui suggère que les participants partageaient le même code gestuel englobant *emblèmes* mis en place. Parmi les *emblèmes* retrouvés dans *Corpus Massy*, nous pouvons citer : le pouce levé ; les applaudissements avec les mains ; le geste de compter sur les doigts.

L'usage de ce dernier *emblème* laisse pourtant observer une autre différence culturelle. Produit par exemple par la mère, il est ensuite repris par l'interprète dans la traduction, néanmoins, même s'il s'agit toujours de compter sur les doigts, nous pouvons voir que les deux

²⁸⁵ Nous considérons une réponse comme non-verbale si le participant en question n'a pas exprimé le message similaire à travers les paroles dans l'espace de 10 millisecondes autour du geste analysé.

²⁸⁶ Cette particularité peut être due au jeune âge du participant. En effet il s'agit d'un seul enfant examiné dans le corpus. Il est donc possible que les caractéristiques de sa production gestuelle soient typiques pour le développement des compétences communicationnelles à son âge.

interactants réalisent ce geste chacun à sa manière, comme l'illustre la Figure 59. Même en comparant les gestes représentant le mot [*PREMIER*], nous pouvons observer que la psychiatre et le psychologue le font de deux façons différentes : la psychiatre désigne cet ordinal avec le pouce, alors que l'interprète utilise son index. Les deux autres captures d'écran illustrent les techniques qui consistent à compter sur les doigts, mises en place respectivement par la mère et par l'interprète, laissant observer des différences formelles entre ces deux représentations du même *emblème*.



Figure 59 : Emblème [*COMPTER SUR LES DOIGTS*]²⁸⁷

La technique d'énumération des éléments en dépliant les doigts est assez commune parmi les cultures observées, toutefois la façon exacte de le faire peut varier considérablement. Comme nous pouvons le constater, la technique de structuration de son discours par énumération gestuelle est reprise dans la contribution de l'interprète, même si la forme de ce geste n'est pas exactement la même. L'analyse du corpus fournit un grand nombre d'exemples de reproduction des gestes des participants dans l'interprétation. Leur analyse sera présentée dans les sections suivantes.

3.2. Des obstacles à la recherche automatique : dialoguer avec la machine

La reproduction de certains éléments de la chaîne gestuelle d'un participant par un autre est un phénomène à structure complexe, ce qui complique sa recherche automatique sur ELAN. Le logiciel est doté de la fonction *multiple layer search*, permettant d'effectuer une recherche des annotations précises dans plusieurs *tiers* de multiples fichiers, néanmoins cela a ses limites. La machine pourrait convenablement retrouver des chaînes gestuelles identiques ou ayant des

²⁸⁷ Les images proviennent des séquences Massy 2.18, Massy 2.18, Massy 1.6 et Massy 1.6.

structures très précisément définies²⁸⁸. Néanmoins, tant que cette méthode reste très pertinente pour la recherche des mots-clés, elle l'est beaucoup moins pour les productions gestuelles.

La langue est dotée d'une grammaire bien structurée, ainsi, grâce à sa maîtrise, nous pouvons assez facilement prévoir des chaînes des mots qui pourraient nous intéresser. Ce principe ne fonctionne pas aussi bien dans le cadre de la recherche sur les gestes. Compte tenu du degré élevé de variabilité des chaînes gestuelles, il est difficile de guider la machine de manière à la fois suffisamment vague pour rendre compte des nombreuses variables, et suffisamment précise pour qu'elle retrouve les schémas recherchés. Ainsi, si la mère produit une chaîne composée de gestes [PHAT] [EMB] [ICON ABS] [ICON ABS]²⁸⁹ et l'interprète, quelques secondes plus tard, reprend son discours avec les gestes [PHAT] [PHAT] [ICON ABS] [CON] [CON] [CON] [ICON ABS]²⁹⁰, du point de vue de la recherche automatique, à ce niveau-là, il n'est pas possible de prouver que les quatre gestes *iconiques abstraits* produits au total par les deux participants sont en réalité les reprises de la même unité sémantique. A l'instar des nombreuses recherches en *Gesture Studies*, il serait envisageable d'annoter plusieurs paramètres formels afin d'indiquer à la machine l'apparition des gestes de forme similaire, par exemple en annotant séparément l'activité de la main droite, de la main gauche, des deux mains (mouvements ascendants ou descendants, les mouvements répétitifs, circulaires, de traçage, etc...). Cependant, la reprise du même geste par un autre participant entraîne très souvent une modification de forme, telle que la reproduction du même mouvement avec une main, au lieu de deux mains ou le traçage avec un doigt à la place de ce même geste produit avec la main. Autrement dit, parmi plusieurs traits formels qui constituent un geste, tels que la position des mains, la qualité du mouvement, la direction ou la force musculaire appliquée, l'autre participant, lors de sa reproduction, conserve habituellement un ou certains de ces paramètres. Une telle différence formelle entre le geste original et le geste reproduit par un autre participant est représentée dans la Figure 60. Les captures d'écran présentent la réalisation du geste iconique [FAIRE UNE OPERATION] en désignant respectivement la main et l'avant-bras comme l'objet de l'action illustrée.

²⁸⁸ On pourrait par exemple rechercher toutes les occurrences d'un geste *iconique* suivi d'un autre geste *iconique* situé jusqu' à 3 annotations plus tard.

²⁸⁹ Chaîne gestuelle composée des gestes suivants : geste phatique, emblème, geste iconique abstrait, geste iconique abstrait.

²⁹⁰ Chaîne gestuelle composée des gestes suivants : geste phatique, geste phatique, geste iconique abstrait, geste conceptuel, geste conceptuel, geste conceptuel, geste iconique abstrait.



Figure 60 : Différences formelles de la réalisation du même geste²⁹¹

Le visionnage des vidéos avec le son, même sans outils additionnels, suffit pour constater qu'il s'agit en réalité de deux représentations du même geste. Toutefois, ce phénomène visible à l'œil nu est difficilement repérable à l'aide des fonctions de recherche assistée par ordinateur, à cause des différences formelles entre ces deux productions non-verbales. C'est pourquoi nous pouvons constater que le premier obstacle à la recherche automatique des schémas de reproduction gestuelle est l'instabilité formelle des gestes tant au niveau syntaxique concernant la composition de la chaîne gestuelle, qu'au niveau morphologique, impliquant les traits constitutifs du geste.

Le deuxième paramètre que nous pouvons utiliser pour définir les critères de recherche automatique sur ELAN est la temporalité. Le logiciel permet d'indiquer le cadre temporel au sein duquel nous souhaitons rechercher les structures choisies²⁹². Or, en situation d'interprétation, l'intervention de l'interprète peut arriver avec un décalage allant de quelques millisecondes jusqu'à quelques minutes, en fonction de la dynamique et de la densité de l'échange. Cela désigne donc une fourchette temporelle extrêmement large, exposant la recherche automatique à des erreurs courantes²⁹³. Ainsi, nous pouvons constater que l'instabilité temporelle constitue également un paramètre compliquant le processus de la recherche automatique sur ELAN.

Pour conclure, à la recherche des paramétrés adaptés, nous avons effectué un nombre de requêtes sur ELAN, afin de vérifier si les schémas repérables à l'œil nu soient reconnus par la

²⁹¹ Ces images proviennent de la séquences Massy 2.10.

²⁹² Nous pouvons par exemple stipuler que l'annotation Y ne doit pas apparaître au-delà de Z secondes après l'annotation X.

²⁹³ Comme par exemple lorsque l'interprète produit une chaîne gestuelle similaire quelques minutes après l'intervention originale, il est possible de comprendre que, vu l'écart temporel important, cette chaîne peut concerner un énoncé complètement différent.

machine. Les résultats assez décevants nous ont convaincu d'effectuer cette recherche manuellement, en éliminant les exemples un par un.²⁹⁴

4. Les phénomènes multimodaux observables dans *Corpus Massy*

Les paragraphes suivants seront consacrés à l'étude qualitative des exemples concrets illustrant quatre phénomènes multimodaux les plus marqués dans *Corpus Massy*, notamment la reproduction des gestes par l'interprète, le *triangle gestuel*, la négociation du sens des gestes *iconiques* et la réponse non-verbale mise en place par les usagers-migrants. Les analyses s'appuieront sur les captures d'écran représentant les gestes-clés participant à chacun de ses phénomènes.

4.1.1. La reproduction des gestes par interprète

Corpus Massy a permis de retrouver manuellement au total 40 exemples de reproduction de gestes par l'interprète. Il faut expliquer qu'un exemple ne correspond pas uniquement à une paire composée d'un geste produit par un participant et la reprise de ce même geste par l'interprète. En effet, chaque exemple cité comprend une unité sémantique différente. Pour clarifier cela, prenons la situation hypothétique suivante : la psychiatre introduit un geste qui est ensuite refait par l'interprète lorsque celui-ci s'assure qu'il a bien compris ; la psychiatre confirme cela en produisant le même geste ; enfin, l'interprète transmet aux usagers le message en arabe tout en ajoutant le même geste-clé. Tout cet échange serait décrit comme un seul exemple de réseau de propagation d'un geste²⁹⁵.

La liste des exemples est consultable ci-dessous dans la Figure 61. Pour chacun d'entre eux, nous citons la séquence à laquelle l'exemple est rattaché, le type et le mot-clé associé au geste reproduit, le schéma de reproduction comprenant les participants impliqués dans l'ordre d'apparition, accompagnés d'une indication si le geste a été reproduit par plus de 2 participants. En effet, le même geste peut être recréé plusieurs fois, parfois par plusieurs acteurs. Si la reproduction implique plus de 2 participants, nous la classons également dans la catégorie intitulée *triangle gestuel*, qui sera décrite plus amplement dans les sections suivantes. Les lignes

²⁹⁴ Ce genre de schémas complexes pourraient directement être annotés dans ELAN, afin de limiter l'usage de la fonction *multiple layer search*. Il faudrait par exemple ajouter un *tier reproduction* par participant, dans lequel chaque geste intéressant serait doté d'une annotation précise comme *[ICON ABS REFLECHIR]*. Cette solution garantirait la possibilité de générer des statistiques, tout en minimisant les problèmes de recherche automatique.

²⁹⁵ Nous désignons par ce terme le chemin que le même geste parcourt en étant reproduit par plusieurs participants. Sachant que ce trajet est rarement linéaire, le nommer *réseau* nous paraît pertinent dans le sens où cela présuppose différents liens entre les participants.

du tableau mettent en place le même code couleur établi dans les sections précédentes : les gestes *symboliques* sont représentés en bleu, les gestes *régulateurs d'échange* apparaissent en jaune, les gestes *iconiques concrets* sont marqués en vert pâle et les gestes *iconiques abstraits* – en vert foncé.

Reproduction des gestes par interprète					
N°	Séquence	Type	Geste reproduit	Participants impliqués	Triangle gestuel
1	Massy 1.3	icon	SELFIE	psy2 / int / mère	oui
2	Massy 1.5	icon abs	AIDER	mère / che / int	oui
3	Massy 1.6	icon	HANDBALL	psy1 / int / mère	oui
4	Massy 1.6	icon abs	ABANDONNER	mère / int	non
5	Massy 1.6	emb	COMPTER SUR LES DOIGTS	mère / int	non
6	Massy 1.7	icon abs	ENSEMBLE AVEC SA FAMILLE	mère / int	non
7	Massy 1.8	icon	PUZZLE	psy1 / int / mère	oui
8	Massy 1.8	icon abs	SE DEMANDER	psy1 / int	non
9	Massy 1.9	icon	ECRIRE	mère / int	non
10	Massy 1.10	icon abs	DEMANDER AVANT DE S'ENGAGER	mère / int	non
11	Massy 2.2	icon	RHUME	psy1 / int / mère	oui
12	Massy 2.8	icon	PRENDRE DANS LES BRAS	psy1 / int / psy1	oui
13	Massy 2.9	icon	CALIN	psy1 / int / mère / père	oui (4)
14	Massy 2.9	icon	PARTIR	psy1 / int / père	oui
15	Massy 2.9	icon abs	SE CONCENTRER	père / int	non
16	Massy 2.9	icon abs	REFLECHIR	père / int	non
17	Massy 2.9	icon abs	CHIMIE DU CERVEAU	psy1 / int	non
18	Massy 2.10	icon	FAIRE UNE OPERATION	psy1 / int	non
19	Massy 2.10	icon	TENIR LA MAIN	psy1 / int	non
20	Massy 2.10	icon	TOUCHER	psy1 / int	non
21	Massy 2.10	icon abs	AUTOSUGGESTION	psy1 / int	non
22	Massy 2.10	icon abs	TRANSFORMER LA CHIMIE DU CERVEAU	psy1 / int	non
23	Massy 2.11	icon abs	IMPACT SUR LE CERVEAU	psy1 / int	non
24	Massy 2.12	icon	LE PILIER PRINCIPAL	mère / int	non
25	Massy 2.12	icon	LA POUTRE	psy1 / int	non
26	Massy 2.15	icon abs	OTITE	mère / int / psy1	oui
27	Massy 2.15	icon abs	RHUME	mère / int	non
28	Massy 2.16	icon	BARBECUE	psy2 / int	non
29	Massy 2.17	icon abs	PLUS JAMAIS	mère / int / psy2 / père	oui (4)
30	Massy 2.18	bat	IL NE L'A PAS DIT	père / int	non

31	Massy 2.18	icon abs	SI TU LE DIS PAS	mère / int	non
32	Massy 2.18	icon	STEAK HACHE	mère / int	non
33	Massy 2.18	icon	METTRE POULET DANS LE BOUILLON	psy1 / int	non
34	Massy 2.18	emb	DEUXIEME	psy1 / int	non
35	Massy 2.18	icon abs	ETRE VIEUX	psy1 / int	non
36	Massy 2.18	emb	PREMIER	psy1 / int	non
37	Massy 2.19	icon abs	SE FAIRE COMPRENDRE	psy1 / int	non
38	Massy 2.19	icon abs	SE METTRE EN COLERE	psy1 / int	non
39	Massy 2.19	icon abs	COMPRENDRE	psy1 / int	non
40	Massy 2.20	icon abs	C'EST A CAUSE DE MOI	psy1 / int	non

Figure 61 : Reproduction es gestes par l'interprète – liste d'exemples

Le tableau ci-dessus permet de confirmer que tous les types gestuels ne peuvent pas faire l'objet de reproduction par interprète. Dans le cas des gestes *régulateurs d'échange*²⁹⁶ par exemple, il serait difficile de prouver que l'usage du même geste par l'interprète est le résultat de la reprise d'une production gestuelle originale et ne fait pas simplement partie de sa propre expression multimodale. Dans le corpus étudié, nous avons retrouvé un seul exemple irréfutable de reproduction des *battements* (Exemple 30), ou la contribution de l'interprète a été une reprise exacte de celle du père, mise en place quelques millisecondes plus tard, ce qui a rendu l'identification évidente.

En ce qui concerne les *emblèmes*, leur faible taux de reproduction²⁹⁷ est sans doute corrélé à leur usage peu fréquent dans le corpus. En revanche, l'observation des gestes *illustateurs*, notamment les gestes *iconiques concrets* et *abstrait*²⁹⁸, fournit de nombreux exemples où l'interprète reprend, de manière consciente ou non, les gestes des participants.

Les gestes *iconiques abstraits* constituent la moitié (50%) des cas de reproduction gestuelle documentés dans *Corpus Massy*. Le matériel vidéo a fourni des exemples montrant que la reprise des gestes *iconiques abstraits* ne se limite pas à un geste isolé, mais englobe de petites chaînes gestuelles comptant jusqu'à 2 – 3 gestes, comme l'illustre la Figure 62. Les captures d'écran illustrent un échange où la mère explique qu'elle a appris à son fils qu'il devrait toujours solliciter son accord avant d'accepter une proposition quelconque de la part d'un tiers, ce que nous avons résumé en mots clés [*DEMANDER AVANT DE S'ENGAGER*]²⁹⁹.

²⁹⁶ Les gestes *régulateurs d'échange* englobent les *battements*, les gestes *phatiques*, et les gestes *déictiques*.

²⁹⁷ La reproduction des *emblèmes* constitue 3 exemples sur 40.

²⁹⁸ Les gestes *conceptuels*, faisant aussi partie des *illustateurs*, sont tellement vagues de forme qu'il serait difficile de constater qu'ils ont été repris ou non par l'interprète. Leur usage étant étroitement lié à la production spontanée de parole, ils font plutôt partie de l'expression individuelle de chacun. Nous n'avons pas trouvé d'exemples clairs de reproduction des gestes *conceptuels*, c'est pourquoi ils ne figurent pas dans cette analyse.

²⁹⁹ Cet exemple est inclus dans le tableau ci-dessus comme Exemple 10.

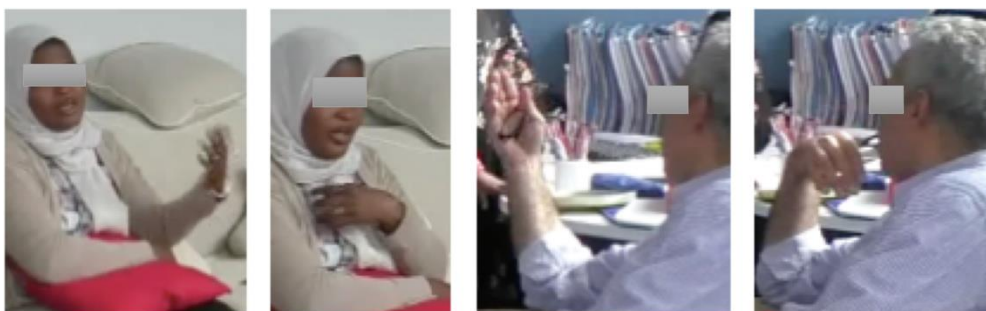


Figure 62 : Reproduction d'une chaîne des gestes iconiques abstraits³⁰⁰

Comme nous pouvons l'observer, les images présentent deux gestes *iconiques abstraits* produits par la mère qui sont fidèlement recréés par l'interprète. La seule différence importante au niveau formel relève de la latéralité d'usage des mains. Effectivement, pour la production du même geste la mère utilise la main gauche, alors que l'interprète le fait avec la main droite. Cela peut être lié au fait que les deux participants sont assis l'un en face de l'autre, ce qui peut provoquer un schéma de reproduction proche du jeu de miroir.³⁰¹

Quant aux gestes *iconiques concrets*, ils constituent 40% de tous les gestes reproduits. Les captures d'écran désignées (Figure 63) proposent l'explication du terme *selfie* qui n'était pas compréhensible pour le garçon. Comme nous pouvons l'observer, le même geste consistant à utiliser sa main comme si c'était un miroir a été mis en place par la psychologue et l'interprète pour accompagner leurs explications respectives.



Figure 63 : Reproduction du geste iconique [SELFIE]³⁰²

Nous pouvons noter que, cette fois-ci, le geste est produit par les deux participants avec

³⁰⁰ Images provenant de la séquence Massy 1.11.

³⁰¹ La différence entre la reproduction gestuelle et le jeu de miroir dans cet exemple concret repose sur le fait que ce dernier phénomène implique la recréation du geste destiné à la personne qui l'a produit dans un premier temps, alors qu'ici le geste-clé est produit à l'intention d'une personne tierce.

³⁰² Images provenant de la séquence Massy 1.9.

la main droite malgré leur emplacement en vis-à-vis. Cela permet d'estimer que la reproduction des gestes en mode miroir, en utilisant le membre symétrique à celui utilisé par l'interlocuteur, n'est pas systématique. Sur le plan sémantique, la séquence présentée confirme l'hypothèse, selon laquelle les gestes *iconiques concrets* accompagnent les explications des termes inintelligibles pour un des participants.

Toutefois, l'application des gestes *iconiques concrets* va bien au-delà de ce genre de situations. On observe également la mise en place des gestes *iconiques concrets* face au déficit linguistique, lorsque l'un des interactants a du mal à trouver le mot juste. Une telle situation est présentée dans la Figure 64 qui illustre la reproduction d'un geste correspondant à un objet de la vie quotidienne, notamment un aliment. Dans cette séquence, la mère complète son énoncé en français //steak eeh...// avec un geste *iconique* précisant la forme du référent. Grâce à cet apport non-verbal, l'interprète est capable de terminer sa phrase par le terme-clé //haché// produit avec le même geste, comme si la congruence de ces gestes confirmait que les deux interactants avaient la même chose à l'esprit.



Figure 64 : Reproduction du geste iconique [STEAK HACHE]³⁰³

En effet, en partant du principe que les gestes *iconiques concrets* ouvrent l'accès à l'imagerie mentale, nous pouvons supposer que si la forme de deux gestes est similaire, l'image prototypique associée au référent est également similaire, et par conséquent, la chose désignée est la même. Autrement dit, la congruence entre les gestes de deux participants leur permet de s'assurer qu'ils pensent tous les deux à la même chose, même si l'un d'eux ne connaît pas le terme pour le désigner.

L'usage des gestes *iconiques concrets* n'est pourtant pas limité aux stratégies d'appui ou de sauvetage par rapport au message verbal qui peuvent être mises en place respectivement lors

³⁰³ Images provenant de la séquence Massy 2.18.

de l'explication d'un message incompréhensible ou face à un manque de terme précis. Ces gestes accompagnent également des énoncés simples et intelligibles, comme l'illustre la Figure 65 qui présente l'exemple du geste *iconique* [ECRIRE]. Ici, le geste imitant la tenue d'un stylo et l'écriture dans l'air a été utilisé par la mère pour illustrer sa contribution en arabe, ce qui a été retransmis par l'interprète par //il [le père] travaille toujours avec lui [le fils] le week-end//, produit avec le même geste. Dans ce cas précis, le geste *iconique* n'est pas nécessaire à la compréhension de l'énoncé, il enrichit toutefois le message en montrant de quelle activité il s'agit précisément.



Figure 65 : Reproduction du geste *iconique* [ECRIRE]³⁰⁴

Le nombre conséquent d'exemples de reproduction des gestes *iconiques* suggère qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais relève de l'usage systématique de ce schéma multimodal de communication. Selon nos observations, son application peut avoir un impact positif sur l'échange interprété. En effet, le double codage mis en place à travers l'illustration des mots-clés avec les gestes facilite la compréhension des messages difficiles. De surcroît, l'usage des gestes *iconiques* garantit l'accès immédiat à une partie des informations encodées dans l'énoncé-source, en incluant immédiatement le locuteur allophone dans l'échange, en dépit de la barrière linguistique. Pour reprendre l'exemple du geste [ECRIRE], même si nous ne parlons pas un mot d'arabe, en regardant le geste de la mère nous pouvons deviner qu'il s'agit de l'action d'écrire. Dans cette séquence, l'interprète ne prononce pas le mot-clé //écrire// auquel nous nous attendons, mais le mot //travaille//. Il l'illustre toutefois, toujours avec le même geste *iconique*, ce qui donne une certaine impression de cohérence. Nous pouvons donc déduire qu'une congruence entre ce que le locuteur comprend dans un premier temps grâce aux gestes,

³⁰⁴ Images provenant de la séquence Massy 1.9.

et ce qu'il apprend en décalé par le biais de l'interprétation lui permet de s'assurer de la fidélité de l'interprétation, contribuant ainsi à l'installation d'une relation de confiance.

Mais que se passe-t-il si le destinataire constate une dissociation entre le message verbal et le message visuel ? Tout en s'appuyant sur l'exemple du geste [Ecrire], imaginons que l'interprète restitue l'énoncé en arabe par //il cuisine toujours avec lui le week-end//, en produisant toujours le geste *iconique* imitant l'écriture. A quelle réaction des participants pourrions-nous nous attendre ? Supposons par exemple que les gestes *iconiques* associés au même concept chez *différents participants* sont très différents. Sachant que le non-verbal est considéré comme la dimension secondaire de la communication, les participants pourraient-ils ignorer une telle contradiction ?

4.1.2. La négociation du sens des gestes iconiques

Corpus Massy a fourni un exemple de divergence entre les gestes *iconiques concrets* utilisés pour désigner l'élément-clé d'un échange. Les captures d'écran correspondant à cette séquence sont consultables dans la Figure 66. La conversation à ce moment-là portait sur le rôle de la mère dans la famille soudanaise. La mère a donc fait en arabe un commentaire que l'interprète a traduit par //c'est elle (...) qui tient le pilier principal//, en faisant un geste vertical, allant du haut vers le bas et correspondant, en termes de forme et de direction, au geste de la mère. Comme nous pouvons l'observer, le geste mis en place par la psychiatre en réponse à la contribution de l'interprète présente des traits formels complètement différents.

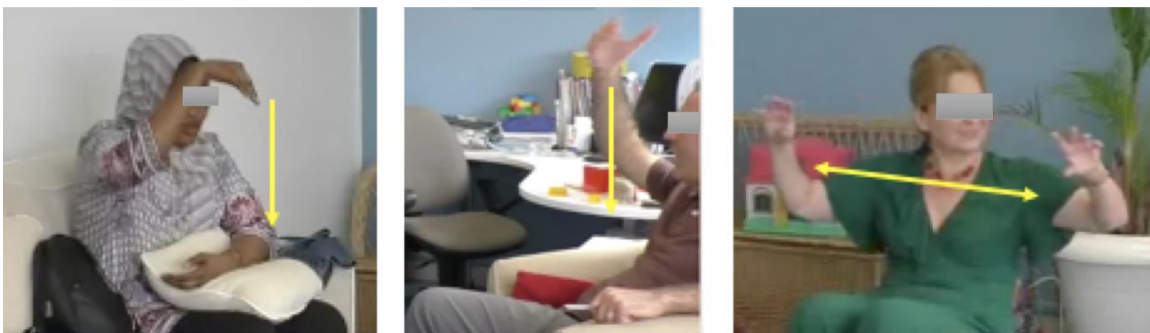


Figure 66 : Négociation du sens du geste iconique [PILIER PRINCIPAL]³⁰⁵

En effet, la thérapeute n'arrivait pas à saisir cette métaphore de [PILIER PRINCIPAL], sans doute marquée culturellement, et a tenté donc de clarifier la traduction reçue avec d'autre

³⁰⁵ Images provenant de la séquence Massy 2.12.

mots-clés, qui lui paraissaient plus pertinents. Elle a donc proposé des termes tels que //l'axe//, //la poutre//, //le toit//, //la poutre qui tient le toit// en produisant à chaque fois des gestes horizontaux pour les représenter. Compte tenu de la difficulté de l'interprète de fournir à la psychiatre une explication claire, il a fait plusieurs tentatives de nomination de cet élément de construction, en l'appelant //le pilier// ou bien //le poteau// et en expliquant que son rôle était de soutenir la construction //dans une tente// ou //dans une maison//. La Figure 67 présente un extrait de la transcription de cette séquence. La transcription comprend les noms des *tiers* contenant les annotations ainsi que les frontières temporelles de chacun des segments. Nous pouvons donc y observer les énoncés ainsi que les gestes adjacents de la mère, de l'interprète et de la psychiatre. La transcription a été générée automatiquement à partir du fichier Massy 2.12 annoté sur ELAN.

Nous ne présentons qu'un bref extrait de cet échange, dont la transcription entière occuperait plusieurs pages. L'extrait permet toutefois de voir à quel point l'interaction est perturbée par ce manque d'accord sur la forme de l'objet décrit, constaté au niveau non-verbal. L'échange des synonymes, des exemples et des tentatives de dessiner dans l'air à travers les gestes *iconiques* dure au total 51 secondes jusqu'à ce que le consensus soit atteint. En termes d'interaction verbale, il s'agit d'une très longue période. Comment justifier ce temps consacré à trouver une unité verbo-gestuelle correspondant à la fois à la production non-verbale originale de la mère et à l'interprétation saisie par la psychiatre ?

P Int ARABE	P Int dans une tente
00:00:57.591 - 00:00:57.984	00:01:07.582 - 00:01:09.265
G Mère icon	G Int icon
00:00:57.810 - 00:00:59.034	00:01:07.990 - 00:01:08.953
G Int hoch	G Int icon
00:00:59.100 - 00:00:59.890	00:01:08.970 - 00:01:11.030
P Int OK	P Int ou une maison
00:00:59.145 - 00:00:59.433	00:01:09.265 - 00:01:10.132
P Int elle dit INAUDIBLE	P Int il y a ce qu'on appelle le poteau
00:00:59.446 - 00:01:00.170	00:01:10.132 - 00:01:12.170
G Int dei	G Int phat
00:00:59.890 - 00:01:00.361	00:01:11.050 - 00:01:11.761
P Int la maman pense que c'est elle qui tient	G Int phat
00:01:00.170 - 00:01:02.338	00:01:11.887 - 00:01:12.820
P Psy1 C'est ça	P Int le pilier
00:01:02.386 - 00:01:03.123	00:01:12.170 - 00:01:13.797
G Int dei	G Psy1 con
00:01:02.388 - 00:01:03.167	00:01:12.552 - 00:01:13.395
G Psy1 hoch	G Int con
00:01:02.436 - 00:01:03.558	00:01:12.820 - 00:01:14.249
P Int qui tient le	P Psy1 L'axe?
00:01:02.800 - 00:01:03.775	00:01:14.053 - 00:01:15.180
P Int comment on appelle ça?	G Psy1 hau
00:01:03.775 - 00:01:04.300	00:01:14.353 - 00:01:15.438
G Int con	G Int icon
00:01:03.885 - 00:01:05.150	00:01:14.681 - 00:01:15.860
P Int dans une maison	P Int l'axe
00:01:04.300 - 00:01:05.350	00:01:14.769 - 00:01:15.119
G Int icon	P Int qui tient
00:01:05.189 - 00:01:06.662	00:01:15.142 - 00:01:16.050
P Int qui tient le pilier principal	(...)
00:01:05.350 - 00:01:06.762	P Psy1 C'est la poutre?
P Psy1 Qui tient le pilier...	00:01:26.537 - 00:01:27.658
00:01:06.382 - 00:01:07.072	G Int icon
G Psy1 pnvs	00:01:26.900 - 00:01:27.630
00:01:06.481 - 00:01:07.617	G Psy1 icon
P Psy1 D'accord	00:01:26.912 - 00:01:28.030
00:01:07.072 - 00:01:08.215	P Int la poutre
	00:01:27.325 - 00:01:28.139
	P Psy1 La poutre
	00:01:28.237 - 00:01:28.835

Figure 67 : Fragment de la transcription de la Séquence Massy 2.12
[PILIER PRINCIPAL] / [POUTRE]

La consternation de la thérapeute et son rejet de la traduction proposée peuvent provenir du fait que son image mentale, [LA POUTRE], ne correspondait pas à la représentation visuelle mise en place par la mère et l'interprète. La Figure 68 illustre trois images mentales potentielles évoquées par le concept qui faisait l'objet d'une négociation sémantique dans l'extrait présenté. Nous y voyons respectivement : l'image potentielle correspondant au message original transmis par la mère, la visualisation du même élément de construction par l'interprète et enfin l'interprétation de cet objet par la psychiatre.



Figure 68 : Trois différentes images mentales correspondant à la même unité sémantique

La transcription de la séquence fournie auparavant, comparée aux gestes de la psychiatre, suggèrent que les mots-clés qui lui venaient à l'esprit pour décrire l'objet évoqué étaient centrés sur des solutions architecturales communes aux maisons occidentales. Un exemple d'image mentale potentielle visualisée par la psychiatre se trouve à droite dans la Figure 68 et présente une poutre en bois faisant partie de la construction d'une maison occidentale. La photographie du centre illustre, à son tour, *un pilier* situé au milieu de la pièce dans une maison occidentale, ce qui pourrait correspondre à l'image mentale évoquée par l'interprète lorsqu'il a dit qu'il s'agissait du //*pilier principal*// (...) //dans une tente// //ou une maison// (...) //qui tient le toit//. Enfin, l'image présentée à gauche illustre les travaux de construction d'une maison traditionnelle soudanaise, appelée *tukul*.

En effet, quand nous nous sommes penchée sur les s de construction de telles maisons, quelques recherches en ligne nous ont permis de découvrir que la construction commence effectivement par planter un pilier dans le sol et construire ensuite le squelette de la maison autour de lui, ce qui est visible dans la Figure 69, illustrant différentes étapes de la construction. Il est intéressant de noter que la photographie de gauche présente le début de la construction assurée par des femmes qui sont en charge justement de planter le pilier principal. Les deux autres illustrations montrent respectivement le *tukul* durant la construction et la version finale de la maison.



Figure 69 : Construction d'un tukul - maison traditionnelle soudanaise

D'après nos recherches, le pilier, élément essentiel de la construction, reste au milieu du *tukul* même après la finition de la maison, d'où probablement l'expression employée par la mère. Puisqu'il s'agit de l'élément architectural central, nous pouvons imaginer que la tentative de le retirer risquerait de fragiliser la construction et même de provoquer son effondrement. L'hypothèse que cette image est donc à l'origine de la métaphore employée par la mère semble donc plausible. Nous pouvons ainsi supposer que les problèmes de compréhension évoqués par la mère, l'interprète et la psychiatre proviennent partiellement du fait que la femme soudanaise a utilisé cette expression de manière spontanée et n'a pas anticipé que cette référence culturelle risquerait de ne pas être saisie par le destinataire occidental. Quant à l'interprète, sachant qu'il ne partage pas les mêmes origines que les usagers³⁰⁶, il ne pouvait pas savoir qu'il s'agissait d'une expression métaphorique et ne l'a pas annoncé comme telle, mais l'a traduit simplement de manière littérale. L'exemple met donc en valeur que, d'un côté, la compétence culturelle est un élément indispensable de l'interprétation en service public, mais de l'autre, à défaut de cette compétence, l'usage des gestes *illustrateurs* permet de réduire les différences des points de vue et de se mettre d'accord sur le sens exact du concept évoqué.

Par ailleurs, des sources en ligne telles que le journal *Sudan Tribune* (2013) témoignent que des maisons traditionnelles, telles que le *tukul* que nous avons évoqué, sont toujours très présentes dans le paysage du Soudan aujourd'hui. Rédigé il y a quelques années à peine, l'article intitulé *Over 90% of houses in South Sudan are grass-thatched, mud huts*³⁰⁷ le confirme (Figure 70).

³⁰⁶ Comme nous l'avons évoqué dans les sections précédentes, la famille des usagers vient du Soudan, alors que l'interprète est d'origine kabyle. Malgré le terrain commun construit par la langue arabe, ils peuvent donc disposer de certaines références culturelles très divergentes.

³⁰⁷ Fr. *Des cabanes en argile couverts de chaume constituent toujours plus de 90 pourcents des maisons au Soudan du Sud.*

En effet les *tukuls*, présents au Soudan du Sud, en Éthiopie et dans d'autres parties de l'Afrique orientale, sont toujours des constructions architecturales traditionnelles dans ces régions. Leur caractère omniprésent pourrait donc expliquer la formation d'une image mentale prototypique dans l'esprit des usager soudanais. Du point de vue de notre exemple, il est important de noter que l'illustration ci-dessus incluse dans l'article de *Sudan Tribune* présente également une femme en charge de la finition de la maison en ajustant le toit en chaume, ce qui signale que les femmes jouent effectivement un rôle important lors de la construction des maisons traditionnelles.



Figure 70 : Article de Sudan Tribune de 2013

L'analyse de cet exemple permet de constater, que le manque de cohérence au niveau non-verbal permet non seulement de signaler immédiatement des incompréhensions ou des malentendus, mais signale également que les interactants attachent une grande importance à des divergences de cet ordre. En effet, l'exemple montre que l'interaction ne pouvait pas continuer avant que ce conflit visuel ne soit résolu. A son tour, cela prouve que les participants des situations exolingues médiées par l'interprète se fient naturellement aux éléments visuels et s'attendent effectivement à ce que le message de l'interprète soit en cohérence avec l'anticipation visuelle de ce qu'il devrait recevoir comme message. Si cela n'est pas le cas, les interactants mettent en place un processus de négociation du sens du concept central, le

processus qui se déroule tant au niveau verbal à travers des synonymes, qu'au niveau non-verbal grâce à l'usage des gestes *iconiques*.

4.1.3. Le *triangle gestuel* : la co-construction multimodale du discours

Cet exemple permet de confirmer que la co-construction multimodale du discours ne s'arrête pas à l'étape de l'émission du message, mais s'étend également à la phase du *feedback* de la part du destinataire. Ainsi, une fois le sens exact du concept-clé validé, le récepteur du message peut décider d'exprimer sa validation par le retour du même geste. Cette stratégie intuitive incite les participants à mettre en place une sorte de *double jeu de miroir* : 1) le même geste accompagne d'abord le message original ; 2) il est ensuite réutilisé par l'interprète ; 3) il est enfin mis en place par le destinataire qui le *retourne* à son émetteur. Du point de vue de la structure de ce phénomène, dans la plupart des cas observés, il ne s'agit pas d'un échange linéaire, allant simplement d'un émetteur à un récepteur, mais plutôt d'un schéma fermé, dans lequel la personne étant à l'origine du geste le reçoit également à la fin. C'est pourquoi, ce phénomène, représenté une dizaine de fois dans *Corpus Massy* (cf. Figure 59), sera décrit sous le nom de *triangle gestuel*³⁰⁸.

Comme le terme l'indique, le triangle gestuel couvre la reproduction d'un geste par trois participants, l'un d'entre eux étant obligatoirement l'interprète. Dans *Corpus Massy*, dans la plupart des situations ce phénomène implique la mère, l'interprète et la psychiatre, en ordre varié. De surcroît, nous avons noté deux cas où le réseau de propagation des gestes comptait 4 participants dont le père. Parmi 10 exemples de *triangle gestuel*, retrouvés par le biais de l'analyse manuelle, tous portaient sur les gestes *illustrateurs* : 7 impliquent les gestes *iconiques concrets*, et 3, les gestes *iconiques abstraits*. Cela est probablement dû au fait que ce sont là les gestes les plus susceptibles de participer à la négociation du sens.³⁰⁹

Les captures d'écran présentées ci-dessous dans la Figure 71 illustrent une séquence qui était particulièrement abondante en gestes *iconiques concrets*. L'échange portait sur les différents sports, dont les noms étaient souvent méconnus pour les usagers, notamment la mère

³⁰⁸ Dans les publications en anglais, nous remplaçons ce terme par *triangular mirroring*.

³⁰⁹ Les *emblèmes* pourraient également entraîner le processus de négociation mais cela supposerait un conflit engendré par leur usage. Si l'*emblème* fait partie du code commun de tous les participants, l'explication de sa signification serait redondante, alors la négociation n'a pas de raison d'être. En revanche, si l'un des participants produit un *emblème* inintelligible pour les destinataires, un tel cas pourrait inciter l'interprète à expliquer sa signification et ainsi entamer le processus de négociation afin de s'assurer que tous les participants décodent le message correctement. Toutefois, nous n'avons pas retrouvé de tels exemples dans *Corpus Massy*.

et l'enfant³¹⁰. Cet exemple présente les gestes mis en place lors des explications des règles de jeu de handball. La première ligne de photographies illustre l'échange qui a commencé par l'énoncé de la psychiatre destiné au garçon //le handball// //c'est un jeu...// //comme le foot// mais ça se joue avec les mains// //pas avec les pieds//.



Figure 71 : Triangle gestuel [HANDBALL], geste 1³¹¹

Nous pouvons observer que le geste *iconique* mis en place intuitivement à destination de l'utilisateur mineur a été repris par l'interprète dans sa traduction en arabe. La mère, destinataire de ce message, a ensuite retourné ce geste vers l'interprète comme si elle voulait également participer à la discussion, même si son geste était redondant du point de vue sémantique puisqu'il n'y avait pas à ce stade de difficultés de compréhension. Les captures d'écran ci-dessous, désignées comme la Figure 72, indiquent à quelle vitesse cet échange s'est déroulé. Les images permettent de voir que ces trois participants produisent des gestes presque au même temps, ce que nous pouvons le déduire du fait que leurs mains sont levées pendant le même cadre³¹².

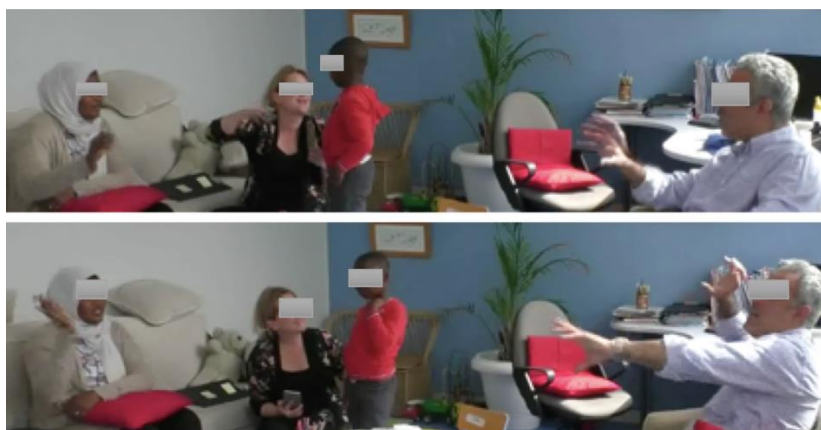


Figure 72 : Triangle gestuel [HANDBALL], geste 2³¹³

³¹⁰ Le père était absent lors de cette séance.

³¹¹ Images provenant de la séquence Massy 1.6.

³¹² La caméra enregistre 24 cadres par seconde. ELAN permet de visionner les vidéos cadre par cadre ou seconde par seconde.

³¹³ Images provenant de la séquence Massy 1.6.

La mère réagit très vite en confirmant la réception du message de l'interprète par la mise en place du même geste. L'abondance des productions gestuelles dans ce contexte peut être conditionnée par le sujet de la discussion. En effet, les activités sportives sont par excellence liées au mouvement, aux positions précises des membres et à l'usage du corps en général. Vu que tous les trois participants ont sans doute connu l'expérience de jouer au handball, il est naturel pour eux d'utiliser la mémoire kinesthésique pour évoquer cette expérience et en parler plus facilement, tant avec des mots qu'à travers le corps. La série suivante des captures d'écran, (Figure 73), montre le troisième geste *iconique concret* mis en place par les participants lors de cet échange, presque pantomimique, portant sur les gestes de handball.



Figure 73 : Triangle gestuel [HANDBALL], geste 3³¹⁴

Nous pouvons remarquer que les gestes *iconiques concrets* soutenus par les souvenirs kinesthésiques stockés par le corps encouragent les participants à agrandir l'espace utilisé pour la production gestuelle, localisée d'habitude dans la zone centrale, entre le niveau des yeux et le niveau de nombril du gesticulateur. Ici les gestes sont produits bien au-delà de têtes des participants ; ils sont donc plus amples que la plupart des gestes enregistrés dans le corpus. Notons également que la psychiatre applique à son geste *iconique* plus de force musculaire, ce qui se traduit par l'image parfaitement nette sur la capture d'écran, ce qui est rare dans les interactions spontanées. Cela nous permet de supposer qu'il existe une corrélation entre l'effort

³¹⁴ Images provenant de la séquence Massy 1.6.

articulatoire apporté aux gestes et le niveau de confiance passagère du gesticulateur. Ainsi, la psychiatre étant en charge des séances produit plus de gestes pointus, bien définis sur le plan formel et forts en termes d'effort musculaire, lorsque les gestes de la mère, par exemple sont moins définis et donnent l'impression d'une forme de timidité ou d'un sentiment de malaise.

Le *triangle gestuel* qui implique la reproduction multiple du même geste peut donc parfois englober plus de 3 participants. *Corpus Massy* a permis de retrouver deux exemples de réseaux de propagation des gestes comptant 4 participants : le premier incluant le geste *iconique abstrait* [PLUS JAMAIS] et le deuxième – le geste *iconique concret* [CALIN].

Ce dernier, le geste [CALIN] a été mis en place lors de la discussion sur le comportement du garçon à la maison, liée à la notion abstraite de confiance qui était difficile à appréhender par l'enfant. Le geste-clé a fait l'objet de nombreuses reproductions par la psychiatre – l'auteure du geste initial, l'interprète, la mère et le père. Quelques exemples d'usage de ce geste chez les quatre participants sont montrés ci-dessous (Figure 74) :



Figure 74 : Triangle gestuel impliquant 4 participants – geste iconique [CALIN]³¹⁵

Même si le mot clé //câlin// ne nécessitait pas d'illustration avec des mains puisqu'il était parfaitement compréhensible pour tous les participants, le geste *iconique* a été utilisé au total 18 fois par les 4 participants confondus. Ce chiffre paraît d'autant plus élevé que la même séquence compte uniquement 5 occurrences verbales du mot //câlin// en français³¹⁶. Cette disproportion suggère que le geste-clé a été utilisé plusieurs fois en l'absence de parole, ce qui semble prouver que les participants l'ont jugé suffisamment transparent pour que les autres puissent le saisir en tant que tel. Cet effacement du mot-clé au profit du geste permet de supposer que les participants élaborent intuitivement un répertoire gestuel commun qui aide à améliorer l'efficacité de la communication.

³¹⁵ Images provenant de la séquence Massy 2.9.

³¹⁶ Nous ignorons le nombre d'occurrences du mot-clé en arabe.

4.1.4. La réponse non-verbale – omission de l'interprète dans la chaîne communicationnelle

Parfois, la confirmation non-verbale de la part du destinataire a lieu avant même que ce dernier ne reçoive le message complet par les biais de l'interprétation. L'image ci-dessous, présentée dans la Figure 75, illustre par exemple la situation montrant que la psychologue, grâce au contexte et aux gestes *iconiques* abstraits, a réussi à déchiffrer la réponse de la mère prononcée en arabe, avant même que l'interprète ne puisse intervenir. L'échange portait sur les stratégies des mères mises en place dans l'éducation des enfants. Les deux femmes, ayant toutes les deux des enfants, approximativement du même âge, ont donc trouvé un terrain d'entente au-delà des mots ; cela a nourri la relation de confiance, voire de complicité passagère entre elles :



Figure 75 : Compréhension d'un message en langue étrangère grâce aux gestes

Les expressions de visage des participants témoignent de leur amusement face à cette situation. Le geste *déictique* de l'interprète dirigé vers la psychologue a été utilisé pour introduire le commentaire verbal //elle a compris// suivi par la traduction complète. Certes, ce genre de tentatives en vue de deviner ce que l'autre participant dit en langue étrangère implique un risque imminent d'erreur, néanmoins la vérité est que lorsqu'une discussion est animée, les participants essaient intuitivement d'anticiper son résultat, qu'ils l'admettent à voix haute ou non.

La mise en place d'une réponse non-verbale à travers l'usage du geste-clé par le destinataire permet donc aussi de dynamiser l'échange et d'économiser le temps d'attente, souvent très important dans les interactions interprétées. Les usagers reproduisent parfois les

gestes *iconiques* sans aucun message verbal adjacent, comme s'ils voulaient juste signaler qu'ils avaient compris les grandes lignes ou l'information-clé de l'énoncé-source. Une telle confirmation non-verbale immédiate ne perturbe pas l'échange, puisqu'elle ne constitue pas un tour de parole à part entière, d'autant plus que les productions visuelles sont considérées comme secondaires en interaction. Le caractère multimodal d'un tel échange permet donc à l'énonciateur de continuer son discours, tout en donnant au récepteur la possibilité d'exprimer son propre *feedback*.

Corpus Massy fournit de nombreux exemples d'une telle réponse non-verbale en dehors des *triangles gestuels*, sans passer par la contribution de l'interprète. Si le destinataire pense comprendre le message en langue étrangère, cela peut l'encourager à répondre à l'émetteur directement, sans attendre l'interprétation. Ce comportement spontané peut impacter l'interaction de manières différentes.

D'une part, cette situation n'est pas idéale puisqu'elle met l'interprète à l'écart en marginalisant son rôle. Or, ses contributions sont toujours indispensables pour assurer la transmission efficace de toutes les informations émises par les participants, sous forme adaptée au niveau socio-culturel. Notre objectif ici n'est absolument pas de défendre l'idée de supprimer l'interprète de l'interaction et ainsi de revenir à des échanges exolingues imparfaits où les participants essaient de substituer les messages complexes à l'aide de gestes. Toutefois, même si la réponse non-verbale immédiate de la part des usagers constitue une certaine transgression de la dynamique classique des échanges interprétés, elle présente tout de même certains avantages. En effet, les interactants peuvent profiter de telles contributions en les utilisant comme indicateur immédiat du suivi de l'interaction et de ses enjeux. Ce corpus permet d'observer que, lors de longs passages en langue étrangère, les usagers ont souvent tendance à se disperser et à se retirer en quelque sorte de la discussion ; ce qui est visible à travers leur posture et leurs mimiques faciales. Il est facilement compréhensible qu'ils risquent de se sentir mis à l'écart de la conversation, de ne pas être concernés par ce discours dans une langue qu'ils ne parlent pas, même s'il leur est destiné. L'inclusion symbolique des usagers par le biais de productions non-verbales comme le contact visuel ou les gestes *illustreurs* permet de modifier cette dynamique et d'établir un contact plus direct. Il semble donc naturel que l'utilisateur migrant, habitué à communiquer avec des intermédiaires, souhaite intuitivement exploiter cette nouvelle relation. Sa réponse par geste, parfois accompagnée d'un mot isolé en français, ou bien d'une confirmation verbale dans sa langue, peut alors être interprété non comme attaque contre

l'institution de l'interprète, mais comme le signe d'une plus grande autonomie et celui de sa volonté d'entreprendre un dialogue direct avec l'institutionnel.

La présence d'un interprète est souhaitable et bénéfique pour les usagers-migrants ; toutefois du point de vue humain elle peut être comprise comme un élément imposé, rappelant à tout moment à l'étranger qu'il est incapable de communiquer par lui-même. Grâce aux gestes, il retrouve la possibilité de *prendre l'interaction en mains*, de communiquer directement quand il le souhaite, ce qui semble encourageant et valorisant.

L'exemple d'une telle réponse non-verbale à l'aide d'un geste *iconique abstrait* est présenté dans la Figure 76 ci-dessous. La discussion pendant cette séquence portait sur l'influence du toucher affectif sur l'activité cérébrale, ce que la psychiatre a expliqué par l'énoncé //le toucher// //et surtout le toucher affectif// //peut transformer même la chimie du cerveau//.



Figure 76 : Réponse non-verbale [CHIMIE DU CERVEAU]³¹⁷

Le geste *iconique abstrait*, consistant en un mouvement circulaire avec l'index au niveau de la zone de la tempe du gesticulateur, a été produit tant par la psychiatre et par l'interprète, que par le père de l'enfant qui à travers cette production non-verbale pouvait immédiatement signaler qu'il avait compris ce point essentiel de la discussion. Cette opération intuitive lui a permis de passer symboliquement de la position de récepteur à celle d'acteur de l'échange.

Par ailleurs, la réaction de cet usager, utilisant la combinaison *geste – mot-clé* en français, prouve que grâce à l'introduction de cette unité sémantique par le biais du double codage, les usagers migrants intègrent plus facilement les termes essentiels de l'interaction dans leur propre lexique. Ainsi, le fait d'être exposé au discours interprété renforcé de gestes peut contribuer à l'amélioration des compétences linguistiques de compréhension des usagers. L'on peut dire,

³¹⁷ Images provenant de la séquence Massy 2.9.

par extension, que l'accompagnement par l'interprète est aussi un moyen de permettre aux migrants de commencer leur propre chemin vers l'intégration linguistique dans le pays d'accueil. Dans cette optique, les interactions interprétées peuvent être vues non seulement comme moyen de remédier à un problème d'incompatibilité linguistique dans l'immédiat, mais également comme une opportunité d'acquérir une meilleure compréhension de la langue-culture du pays d'accueil, éléments primordiaux d'une intégration réussie à long terme.

Certes, il faut préciser que *Corpus Massy* présente une situation particulière : la famille des usagers dispose déjà de certaines compétences en langue française. Les observations pourraient être très différentes si les migrants ne parlaient pas du tout la langue française. Toutefois, les exemples analysés permettent de constater que le rôle des gestes dans les interactions interprétées est non négligeable. Les phénomènes de reproduction des gestes par l'interprète, de *triangle gestuel*, de négociation du sens des gestes *iconiques* et de réponse non-verbale permettent d'observer que l'usage approprié des gestes peut en effet constituer un moyen efficace pour construire une relation de confiance et d'inclusion qui habilite les migrants à se sentir en charge de leurs contributions, et qui apaise la sensation d'être mis à l'écart de la communication à cause de la barrière linguistique.

5. *Corpus Torcy*, son cadre, ses participants

Le deuxième sous-corpus, nommé désormais *Corpus Torcy*, fournit également des données écologiques, il porte toutefois sur un cadre bien différent. Les enregistrements illustrent une journée de formation civique mise en place par l'OFII³¹⁸, qui s'est déroulée dans le centre *Solidarité Jalons pour le Travail, Maison Intercommunale de l'insertion et de l'Emploi* localisé à Torcy³¹⁹, en banlieue parisienne. La séance filmée a eu lieu le 18 mai 2018 et a duré 5 heures consécutives. Afin d'équilibrer la taille des sous-corpus traités dans le cadre de ce mémoire, nous avons sélectionné 31 séquences à annoter parmi tous les enregistrements provenant de ce lieu d'intervention. Le nombre de fichiers analysés au sein de *Corpus Torcy* égale donc celui de *Corpus Massy*. Le corpus réunit 2255 secondes d'enregistrements qui donnent lieu à 1838 annotations, dont 725 représentent des productions non-verbales. Le choix des séquences a été effectué sur la base des mêmes critères que lors de la sélection effectuée au

³¹⁸ Office français de l'immigration et de l'intégration.

³¹⁹ L'Adresse exacte de l'établissement d'accueil est la suivante : Solidarité Jalons pour le Travail Maison Intercommunale de l'insertion et de l'Emploi, 1 Promenade du Belvédère 77200 Torcy.

sein du premier sous-corpus : nous sélectionnons les extraits intéressants à analyser, mettant en valeur des régularités d'usage des gestes dans le contexte examiné.

La formation en question est obligatoire et s'inscrit dans le cadre d'éducation civique des migrants. Prescrite par l'OFII (2018), elle fait partie du processus d'obtention d'un titre de séjour ou de la nationalité française³²⁰.

La séance est riche en informations présentées de manière dense et concise. Son contenu relève principalement de l'histoire, de la géopolitique, des politiques migratoires, de la langue et de la civilisation françaises³²¹. A cause de la charge importante de renseignements à traiter, la plupart des usagers n'arrive pas à dissimuler leur fatigue ni parfois leur désintérêt pour le contenu de la séance. Il s'agit donc, en dehors de quelques exceptions, d'un groupe peu réactif. La dynamique des échanges ressemble ainsi à un cours magistral avec une personne en charge du discours principal et un public qui doit écouter. Par conséquent, la communication est ici unidirectionnelle.

Les participants à l'échange sont dans ce contexte très nombreux. La séance enregistrée comptait 31 personnes, toutes majeures, parmi lesquelles nous pouvons distinguer 27 usagers-migrants, 2 interprètes en dari et en chinois mandarin, 1 formateur en charge du déroulement de l'interaction et une chercheuse.

Sur le plan socio-culturel, le public était hétérogène. Le groupe comprenait des hommes et des femmes âgés de 20 à 50 ans environ. Un tour de présentations effectué, conformément au protocole en début de séance, nous permet de noter que les participants d'origines variées viennent du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc) ; de l'Afrique Subsaharienne, notamment de la République démocratique du Congo et de la Côte d'Ivoire ; de l'Amérique Latine, plus précisément du Pérou ; de Chine, de Taïwan et de l'Afghanistan. Le groupe était donc diversifié également sur le plan linguistique, impliquant des usagers hispanophones, sinophones, arabophones, dariphones et francophones venant de l'Afrique. Les participants ne se connaissaient pas avant le début de la séance ; chacun est venu seul à l'ouverture du centre, néanmoins très rapidement nous observons la mise en place des petits groupes, le plus souvent fondée sur l'appartenance à la même culture ou la région géographique d'origine. Nous avons

³²⁰ Comme le mentionne le site de l'OFII, *la participation aux formations prescrites est obligatoire. En cas d'absence non justifiée, le Préfet peut s'opposer à la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle* (OFII, 2018). Le titre du module de formation enregistrée était *Principes et valeurs de la république française - module 1 obligatoire*³²⁰. C'était donc le premier de deux modules obligatoires à suivre dans ce cycle de formations.

³²¹ La problématique implique plus précisément des sujets comme l'accès à l'apprentissage du français, la francophonie, les DOM-TOM, les symboles nationaux de la France, le regroupement familial, le droit du sol, la scolarité des enfants, la laïcité, l'égalité homme – femme ou les impôts.

également noté qu'au sein de ces groupes provisoires, certaines personnes revendiquaient des statuts différents et tentaient de se différencier les uns des autres en opposant leur appartenance ethnique ou leur statut juridique³²².

Par ailleurs, la relation de force lors de cette séance ressemble fortement à celle observée dans une salle de classe. Le formateur, en tant que représentant du pouvoir administratif, régule non seulement le déroulement de la formation en tant que telle, en annonçant différents chapitres à traiter et ouvrant les tours des questions, mais impose également l'ordre du jour comprenant les pauses de cette journée chargée. De surcroît, son rôle l'habilite à effectuer l'identification des participants à base de leurs pièces d'identité, et lui confie le pouvoir de valider la formation ou bien de demander aux migrants de la quitter si ceux-ci ne respectent pas les règles imposées. Le formateur est un homme français de plus de 50 ans, d'origine algérienne. Ses explications patientes des principes du savoir-vivre exigé pendant la formation sont prononcées sur un ton qui souligne son statut face aux autres acteurs de cette interaction. Le formateur semble ignorer que certaines personnes assistant à la formation ont des difficultés à comprendre le français. En effet, leur niveau devrait se situer entre B1 et B2 en moyenne, ce qui ne permet pas de saisir tous les termes non expliqués³²³, employés lors de la séance. Le débit de parole du formateur semble légèrement trop rapide en vue de l'interprétation. Les pauses sont sporadiques, ce qui rend la restitution du discours-source plus contrainte. Le formateur travaille systématiquement avec des interprètes, pour autant il semble gêné et parfois perturbé par leur présence et le bruit généré par le chevauchement des paroles. Enfin, l'homme s'adresse aux interprètes de manière polie mais non bienveillante.

La séance observée nous a donné l'opportunité d'analyser les prestations de deux interprètes de différentes langues qui restituaient le même discours-source. La formation comptait deux groupes d'usagers dont le niveau de français était inférieur à A2. Ils pouvaient ainsi bénéficier de l'assistance des interprètes professionnels en dari et en chinois mandarin, destinée respectivement à deux groupes de 6 hommes afghans et de 2 femmes, une d'origine chinoise et l'autre d'origine taïwanaise. L'interprète chinois, âgé de 40 ans environ, est employé

³²² Ce phénomène social a été assez visiblement manifesté par une remarque d'un des usagers, prononcé au sujet du groupe des migrants afghans accompagnés d'un interprète. *Eux, ils sont réfugiés*, a commenté un des usagers d'origine maghrébine avec un certain mépris, en soulignant que malgré le suivi de la même formation, les participants ne bénéficiaient pas tous du même statut. Nous pouvions donc remarquer quelques tensions voire de la méfiance envers certains groupes ethniques.

³²³ Il faut remarquer que de temps en temps le formateur prend soin de reformuler ou d'expliquer certains mots compliqués, cette vigilance n'est toutefois pas systématique. Cette observation remonte la nécessité d'une formation des formateurs travaillant avec le public multiculturel non francophone qui pourrait permettre aux institutionnels d'anticiper ce genre de difficultés.

chez ISM, l'association qui lui confie régulièrement des missions d'interprétation dans cet établissement. L'interprète afghan, homme de 50 ans environ, travaille depuis plus de 10 ans en *freelance* et a également l'habitude d'assister à ce type de formations³²⁴.

La séance dure toute la journée et fournit des informations d'une grande richesse. Cela provoque une fatigue visible chez les participants comme chez les interprètes³²⁵. Ces derniers assurent tous les deux l'interprétation chuchotée durant toute la journée de formation, ils appliquent pourtant des techniques largement différentes. L'interprète chinois privilégie l'interprétation consécutive avec prise de notes. Il note en direct les éléments essentiels du discours-source et, au bout de chaque séquence d'informations durant quelques minutes, il produit un compte-rendu en chinois. Comme il l'explique lors du *débriefing*, qui a lieu à la fin de la séance, il opte pour un résumé du contenu adapté aux usagers chinois pour lesquels l'interprétation *exacte*, voire très détaillée, de la formation serait incompréhensible. En revanche, l'interprète afghan, dès le début de la formation, mise plutôt sur une forme d'interprétation s'approchant de la simultanée, en parlant constamment *en même temps* que le formateur, et donc avec un décalage temporel très léger. Il ne prend pas de notes, ce qui l'oblige à suivre étroitement le rythme du discours-source. Ces deux approches ont évidemment un impact sur la production gestuelle des deux interprètes, ce que nous analyserons en détail dans les sections suivantes. Compte tenu de la densité du discours du formateur, les interprètes sont obligés d'omettre certains éléments redondants ou secondaires et de constamment circonscrire leur temps de parole afin de tenir le rythme imposé. L'objectif de leurs prestations est surtout fonctionnel : ils ne *traduisent* pas tout, mais écoutent plutôt et *expliquent*³²⁶ les points fondamentaux du point de vue de leurs usagers.

Certes, l'interprétation est axée autour du fond, du *sens* des énoncés-sources, ce qui constitue le cœur des opérations *traduisantes*. Néanmoins, dans le cadre de cette séance en

³²⁴ Il faut préciser que le choix des langues et du contexte d'enregistrement a encore une fois été dicté par la disponibilité des lieux accessibles sur le terrain. La présence de l'interprète afghan était pour nous une bonne surprise, puisqu'en arrivant sur place nous ne savions pas que cette séance particulière serait interprétée en deux langues au même temps. Nous avons saisi cette opportunité et, après avoir obtenu l'accord écrit de l'interprète *freelance*, nous pouvions capter les prestations de deux interprètes dans le cadre du même enregistrement vidéo, ce qui ouvre la voie à de multiples comparaisons et à une analyse croisée de leurs approches.

³²⁵ Cela soulève la question des conditions du travail des interprètes qui effectuent l'interprétation chuchotée durant la journée entière, c'est-à-dire plus de 5 heures, sans avoir recours à un binôme, ni à des poses supplémentaires.

³²⁶ Cette observation nous incite à revoir l'étymologie du terme interprète. Un proverbe polonais dit *jak cię widzq, tak cię piszq*, ce que nous pourrions traduire comme *on te nomme comme on te voit / perçoit*. Cela signifie que le nom de la profession trahit sa perception par la société. L'archétype de l'interprète, est donc *celui qui interprète, celui qui trouve le sens des mots et le formule différemment*. En revanche, en polonais, par exemple, cette profession porte le nom de *tłumacz*, alors littéralement *celui qui explique*. Les deux approches mettent ainsi en valeur différents aspects importants du travail des interprètes. Il serait donc intéressant de se poser la question quel est l'image linguistique renvoyée par la dénomination de cette profession dans différentes langues.

particulier, nous pouvons également observer plusieurs phénomènes importants mis en valeur sur le plan formel. Le contenu du discours-source étant le même pour les deux interprètes, nous pouvions supposer que leurs interprétations seraient assez similaires. Pourtant, le corpus montre plutôt une tendance contraire. La comparaison entre les prestations de l'interprète afghan et de l'interprète chinois permet d'observer à quel point la forme du discours interprété dépend de celui qui le produit. Les facteurs culturels, la personnalité de l'interprète, les contraintes de la langue-cible et le choix de la technique d'interprétation ; tous ces éléments combinés à la transposition naturelle des propres habitudes linguistiques de l'interprète mènent à la mise en place spontanée des nouveaux discours-cibles qui peuvent varier considérablement d'un interprète à l'autre.

La dynamique de l'échange est donc ici très éloignée de celle observée dans *Corpus Massy* où l'interaction en pédopsychiatrie impliquait une coopération et une co-construction du discours. Ainsi, contrairement à ce que nous avons observé dans le premier sous-corpus, *Corpus Torcy* ne présente que de rares cas de négociation du sens. La plupart du temps il s'agit alors d'un discours imposé sans attendre une contribution quelconque de la part du public ou de l'interprète. Par conséquent, dans le cas des formations comme celles-ci, lorsqu'on compare le discours-source produit par le formateur et le discours-cible d'un des interprètes, nous constatons que ces 2 discours sont plutôt indépendants, bien que portant sur le même contenu ; ce qui nous fait réfléchir quant à la transposition d'un même fonds vers deux systèmes linguistiques différents. Le terme polysémique *interprétation* semble ici parfaitement bien adapté, puisque l'on pourrait parler de l'interprétation au sens propre ce mot, celui de comprendre le sens et de se l'approprier à travers la reformulation de mots-porteurs de ce sens. La *forme* des discours interprétés serait donc ici secondaire, pour ne pas dire marginale³²⁷.

Le rôle et la portée du travail des interprètes, en dehors de la retransmission du contenu du discours-source, relèvent tous deux d'une médiation à plusieurs niveaux. Ils prennent parfois l'initiative de poser des questions portant sur des informations qu'ils jugent utiles pour leurs usagers. Dans des cas particuliers, ils excusent ou même défendent les migrants auprès du formateur. Par exemple, lorsqu'un usager afghan est parti aux toilettes au milieu de la séance, le formateur n'ayant remarqué que son retour, lui a reproché d'avoir prolongé une pause-café

³²⁷ Contrairement aux interactions dans le milieu de santé mentale lors desquelles l'interprète doit veiller à restituer assez fidèlement les traits formels du discours-source, les hésitations ou les lapsus, qui peuvent être signifiants pour le thérapeute en tant qu'indicateurs des états émotionnels des patients.

de plus de 40 minutes³²⁸. Face à ce malentendu, l'interprète afghan a confirmé que son *client* ne s'était absenté que quelques minutes. Cette situation prosaïque, mais tout de même conflictuelle, pourrait difficilement arriver à un migrant parlant couramment français qui serait donc en mesure de demander seul l'autorisation de s'absenter, ou pourrait au moins justifier son absence passagère. L'interprète se présente donc dans ce genre de situations comme un porte-parole des usagers, investi du rôle de médiateur, représentant les intérêts des uns et des autres.

La position et la perception des interprètes par le public sont ici influencées également par la disposition spatiale de la séance. Sachant que les interprétations doivent se chevaucher avec la parole du formateur, il se peut que cette double, voire triple, interaction linguistique soit perturbante pour le public de la formation. Si quelqu'un n'est pas habitué à ce genre d'échanges, les interprètes ressemblent donc à de mauvais élèves qui n'arrêteraient pas de parler au fond de la classe. Cette image particulière, confirmant la perception des interprètes comme des éléments perturbateurs, a été évoqué par une usagère lors de la séance. En effet, au début de la session, le formateur a expliqué à tous les participants qu'il y avait deux interprètes présents dans la salle et que leur rôle était de rendre le contenu français accessible aux usagers non francophones. Pourtant, une dame arrivée en retard qui a manqué cette explication a été très perturbée par la présence des deux interprètes parlant des langues étrangères au fond de la salle. Ayant mal analysé ce qu'ils faisaient, elle leur a demandé de se taire. Le formateur est intervenu pour encore une fois expliquer qu'ils faisaient leur travail. Outre les conditions de travail non idéales³²⁹, cette remarque nous amène à réfléchir à la portée de la voix de l'interprète.

Le public allophone assiste au discours du formateur en français en temps réel, il a également accès directement à tous les *stimuli* visuels ; une telle séance ressemble au visionnage d'un film en langue étrangère avec une *voix off*. Cette *voix off*, fournie par l'interprète, transmet ici les informations essentielles, filtrées et adaptées au public dans sa langue. Les trois discours prennent de l'importance sur le plan sonore, amenant chaque orateur à augmenter le volume de sa propre voix. Notamment en raison des fréquences similaires des trois voix masculines, l'impact est immédiat sur le processus du codage des enregistrements.

³²⁸ Selon les paroles du formateur, l'OFII stipule clairement que tout retard de plus d'une demi-heure provoque l'invalidation de la formation en cours et entraîne l'obligation de la reprendre à une date ultérieure.

³²⁹ Une salle équipée de cabines d'interprétation simultanée serait sans doute plus adaptée à ce type de formations.

5.1.1. La disposition spatiale de la séance et son impact sur l'enregistrement

L'emplacement des participants et de la caméra a été dicté par les conditions de l'établissement d'accueil. La pièce ressemble à une salle de cours équipée d'un tableau blanc et d'un vidéo-projecteur, tous deux situés devant les tables destinées au public de la formation, ce qui est illustré dans la Figure 77 ci-dessous. Le plan comprend la disposition spatiale des objets tels que le tableau, la porte ou la caméra, ainsi que les places attribuées au formateur, aux usagers parlant français, aux usagers sinophones accompagnés de leur interprète, aux usagers dariphones avec leur interprète, et à la chercheuse.

Compte tenu du nombre important des participants et de la taille de la pièce, l'installation de la caméra devait prendre en compte plusieurs contraintes. Les deux groupes des usagers ne parlant pas français ont occupé les places au fond de la salle, à proximité de la porte. Les interprètes se plaçaient, dans le cas de l'interprète chinois, à côté de deux femmes usagères, et dans le cas de l'interprète dariphone – au milieu du groupe des 6 usagers afghans. La décision du formateur de situer les usagers avec le faible niveau de français le plus loin du tableau était motivée par la crainte du chevauchement de plusieurs discours.

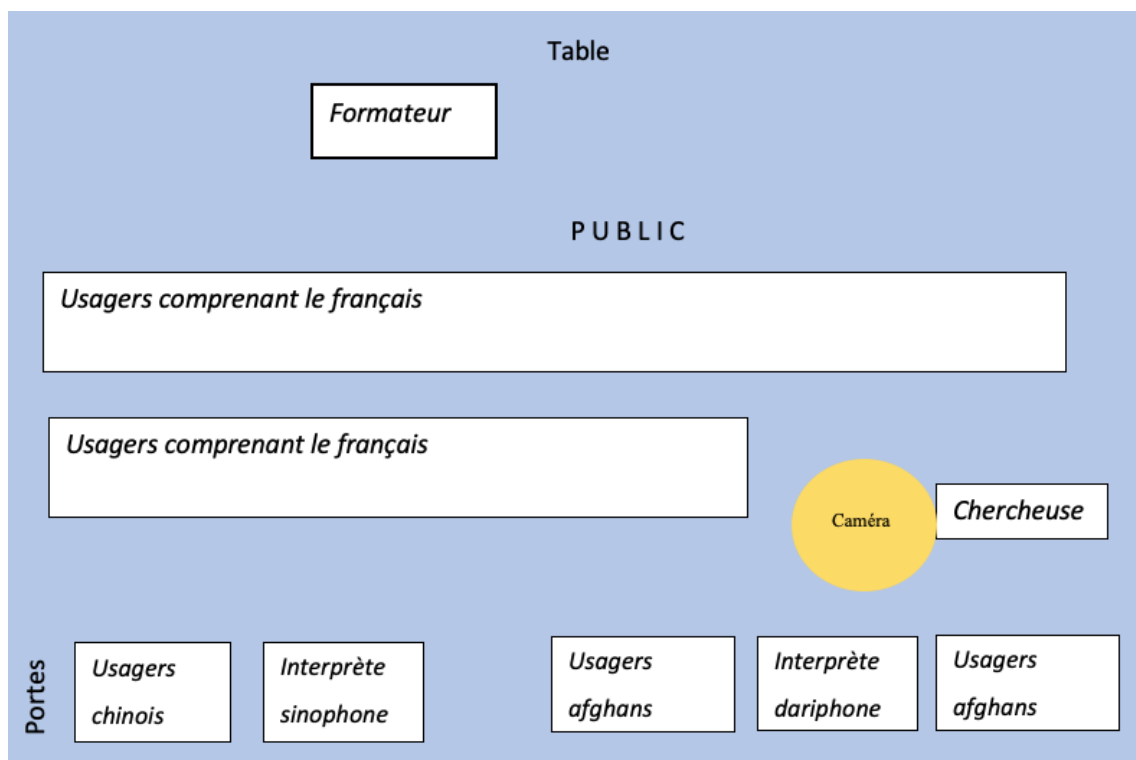


Figure 77 : Disposition spatiale du centre des formations à Torcy

La distance importante entre le formateur, auteur du discours-source, et les interprètes était le paramètre décisif pour l'emplacement de notre équipement. Sachant que nous ne disposions que d'une seule caméra et d'un seul microphone, il n'était pas possible de filmer le formateur et les deux interprètes en même temps. C'est pourquoi, en prenant en compte l'angle de la caméra, nous avons pris une place permettant d'enregistrer les deux interprètes avec leurs usagers respectifs dans le même cadre³³⁰. Compte tenu de la durée importante de la formation, notre emplacement était également conditionné par un facteur aussi prosaïque que la proximité d'une prise électrique indispensable pour pouvoir brancher le chargeur. Certaines coupures des enregistrements ont été provoquées par la nécessité de changer la batterie ou la carte de mémoire. Cette fois-ci, contrairement à la situation précédente, nous pouvions être assise juste à côté de la caméra afin d'effectuer toutes ces opérations techniques et de veiller au bon fonctionnement de l'équipement à tout moment. Le jour de l'enregistrement, cette position nous a permis de mettre en place une première segmentation du matériel vidéo en séquences de 10 à 15 minutes environ. Cela a facilité le traitement des fichiers volumineux et la segmentation fine mise en place par la suite lors de la construction du corpus.

Par souci de discrétion, nous n'avons pas modifié l'angle de vue de la caméra lors des enregistrements ; d'autant plus que ces manipulations de la caméra auraient pu amener les usagers à s'interroger sur ce qui, dans leur discours, était susceptible de nous intéresser. Et leurs comportements auraient pu en être affectés³³¹.

Quant au formateur, même s'il était impossible d'enregistrer ses productions gestuelles au même temps que celles des interprètes, nous entendons sa voix tout au long des enregistrements. Toutefois, notre erreur technique a consisté à placer le microphone à proximité des interprètes et non du formateur, ce qui génère une baisse de qualité sonore de ses paroles. Nous pouvons donc très bien entendre les discours en dari et en chinois, mais la voix française est enregistrée *de loin*³³². Toutefois, cela n'empêche pas la distinction des paroles du formateur,

³³⁰ Sachant que la caméra était installée à proximité des usagers dariphones, certains se trouvaient parfois en dehors du cadre. Néanmoins, leurs contributions furent très restreintes, voire inexistantes, c'est pourquoi cela n'a pas eu d'impact sur le corpus.

³³¹ Ayant établi un cadre suffisamment large pour voir les interprètes et leurs usagers, nous n'avions plus besoin de bouger la caméra lors des enregistrements, ce qui a permis aux participants de la séance d'oublier notre présence et de garder leur naturalité. En ce qui concerne les considérations éthiques, au début de la séance nous avons demandé la signature des formulaires de consentement tant aux personnes apparaissant dans les vidéos, qu'aux usagers situés hors du champs de vision.

³³² Ceci a rendu l'annotation du corpus plus difficile est fatigante puisque tout le long des vidéos on entend en permanence 3 voix chevauchées et nous transcrivons en détail celle qui est la moins forte.

que nous entendons comme une *voix off* dans la plupart des enregistrements. Les segments inaudibles occupent à peine 11 annotations, soit moins d'1% du corpus.

Afin de résoudre le problème de l'enregistrement avec une seule caméra dont l'angle ne permettait pas de voir les interprètes au même temps que le formateur, nous avons filmé une séquence captant justement les prestations du formateur vers la fin de la formation. Grâce à cet échantillon, nous étions capable de calculer le ratio *geste / parole* chez le formateur et d'examiner la disposition des types gestuels qu'il mettait spontanément en place. Les enregistrements focalisés sur le formateur englobent 3 séquences contre 28 séquences illustrant les prestations des interprètes. Cette partie du corpus est donc incluse à titre comparatif, puisque sans elle, nous ne serions pas en mesure d'examiner le rapport entre la production gestuelle accompagnant le discours-source et celles mises en place par les interprètes. La liste détaillée des séquences annotées au sein de *Corpus Torcy* est consultable dans la Figure 78. Le tableau contient les numéros et les noms de chaque séquence, leur durée respective en minutes, ainsi que la durée totale du corpus. Il faut préciser que les noms des fichiers ont été créés à partir des mots-clés utilisés dans l'extrait du discours source annoté et ont pour unique but l'identification facilitée des séquences codées. Les deux dernières colonnes présentent le phénomène de cohérence des productions gestuelles de deux interprètes et l'usage relatif aux types gestuels observables dans chaque enregistrement. A l'instar de *Corpus Massy*, le code-couleur appliqué dans les lignes concernées marque l'usage des gestes *déictiques* en jaune, l'application des gestes *iconiques abstraits* en vert foncé et celle des gestes *iconiques concrets* en vert pâle.

Phénomènes multimodaux repérés dans *Corpus Torcy*

N°	Nom de la séquence	Durée (min)	Cohérence des gestes entre les interprètes	Type gestuel à observer
1	Apprendre à pêcher	02:31	oui (déi TABLEAU)	emb ENUMERER (int dari)
2	Attestation module 2	00:53	oui (déi TABLEAU)	icon SIGNER (int dari)
3	Niveau de langue	01:59	oui (déi TABLEAU); oui (déi DOCUMENT)	emb ENUMERER (int dari); icon abs NIVEAU (int dari)
4	Label FLI	00:59	oui (déi TABLEAU)	icon abs NIVEAU (int dari)
5	Problèmes mentaux	00:48	non	icon abs PROBLEMES MENTAUX (int dari)
6	Ne pas dormir	01:12	oui (déi COULOIR)	icon JOUER AUX JEUX ELECTRONIQUES (int dari)
7	Carte de la France	00:39	non	déi DOM TOM (int dari); icon CARTE (int dari)
8	Diriger la commune	00:41	non	bat (int dari); icon abs (int dari) STRUCTURE ADMIN
9	État comme pieuvre	01:38	oui (icon abs ENCAISSER)	icon abs ENCAISSER (int dari/ int man), icon abs REPARTIR (int dari); icon PIEUVRE (int dari)

10	Conflits	01:08	oui (icon abs CONFLIT ENTRE DEUX PARTIES)	icon abs CONFLIT ENTRE (int dari/int man)
11	Transport en commun	01:26	non	icon abs HANDICAP MENTAL (int dari); icon abs TOUT (int dari); emb ENUMERER (int dari)
12	Francophonie	00:51	oui (déi TABLEAU)	icon abs TOUS (int man), icon abs REPARTI (int dari)
13	Circuler	00:57	oui icon (ALLER ET REVENIR)	icon ALLER ET REVENIR (int dari/ int man); emb ENUMERER (int dari)
14	Noblesse	01:01	non	icon abs NOBLESSE (int dari), icon HAUT (int dari)
15	Pièce de monnaie	03:10	non	icon PIECE DE MONNAIE (int dari), icon GRAVER (int dari), icon abs RECONNAITRE (dari), emb SE CASSER (int dari)
16	Partir	01:21	non	bat (int dari)
17	Révolution	00:57	non	icon DESCENDANTS REVIENNENT (int dari)
18	Les droits	00:50	non	emb 1 2 3 (int dari)
19	École laïque	01:31	non	icon CROIX KIPPA (int dari)
20	Passeport	01:07	non	icon ECRIRE DANS LE PASSPORT (int dari)
21	Grossesse	00:42	non	icon GROSSESSE (int dari); icon abs PERIODE DE TEMPS (int dari); icon AVORTEMENT (int dari)
22	Turban	01:17	non	icon TURBAN (us man 1)
23	Protestantisme	00:47	non	bat (int man)
24	3 ans	00:35	non	emb TROIS (us man 1)
25	Démocratie	00:50	non	icon abs SE DISPUTER (int man)
26	Crier au téléphone	01:02	non	icon TELEPHONE (int dari)
27	Terre ronde	01:11	non	icon abs RENIER (int dari); icon TERRE RONDE (int dari)
28	Cacher le visage	01:10	non	icon CACHER LE VISAGE (int dari)
29	Héritage (form.)	01:31	NA	icon abs FILLE et GARCON (form)
30	Égalité homme -femme (form.)	01:37	NA	emb ARGENT (form); bat (form), con (form)
31	Taxe d'habitation (form.)	00:59	NA	icon RENTRER DE L'ARGENT (form); icon COURSE (form)
	Durée totale	37:35		

Figure 78 : Corpus Torcy – répertoire des séquences annotées

Les phénomènes observables dans le corpus et mentionnés dans ce tableau seront analysés en détail dans les sections suivantes³³³.

³³³ Les abréviations appliquées dans le tableau sont les suivantes : *NA* dans les trois dernières lignes représente *non applicable* puisqu'il s'agit des enregistrements du formateur où on ne voit pas les interprètes ; les types gestuels sont marqués comme *déi* – pour gestes *déictiques*, *icon* – pour gestes *iconiques concrets*, *icon abs* – pour gestes *iconiques abstraits*, *bat* – pour *battements* et *emb* – pour *emblèmes*. En ce qui concerne les acteurs, l'interprète dariphone est décrit comme *int dari*, l'interprète en chinois mandarin comme *int man*, formateur comme *form*, et l'usagère chinoise comme *us man 1*. Toutes ces étiquettes reprennent les noms des *tiers* ou des annotations utilisés dans *Corpus Torcy*.

6. La dimension non-verbale en chiffres dans *Corpus Torcy*

A l'instar de l'analyse effectuée sur *Corpus Massy*, nous examinerons au sein de ce deuxième sous-corpus, des paramètres comme les statistiques sur les annotations, le ratio *geste / parole* chez les participants, le paysage gestuel de l'interaction détaillant la distribution des types gestuels observés, les particularités d'usage des gestes chez les participants individuels ainsi que les corrélations entre leurs profils gestuels. Sachant que nous n'avions pas la possibilité de filmer le formateur au même temps que les interprètes, nous ne pouvions pas interroger en détail les schémas de reproduction des gestes particuliers. Néanmoins, le corpus permet de voir simultanément deux interprètes travailler dans la même pièce sur le même discours-source, interprété vers deux langues-cultures distantes. Nous effectuerons donc une analyse croisée de leurs deux prestations afin de mettre en valeur les similitudes et les divergences de leurs productions.

Les statistiques des annotations générées à travers une recherche automatique sur ELAN permettent de donner un premier aperçu de la dynamique interactionnelle de la situation analysée. Les données relatives à *Corpus Torcy* sont présentées dans la Figure 79, qui contient des éléments calculés par *tier* : le nombre d'annotations, leur durée minimale, maximale, la moyenne, la médiane et la durée totale des annotations. La colonne de gauche détaille les noms de tous les tiers utilisés dans ce corpus³³⁴.

Comme l'indique ce tableau, la valeur maximale en termes de durée totale de la parole appartient naturellement au formateur qui parle pendant 1958,432 secondes, soit 87% de la durée totale du corpus. Cette position dominante confirme le statut du formateur en tant que meneur de séance. En ce qui concerne les interprètes, nous observons que le temps de parole de chacun est très différent. Ainsi, l'interprète dariphone parle pendant 1239,819 secondes, ce qui correspond à 71%³³⁵ du temps de parole du formateur. Évidemment dans ce type d'interactions, l'interprétation sera toujours légèrement plus courte que le discours original, il est donc naturel de constater cet écart entre les deux prestations.

³³⁴ Les mêmes abréviations utilisées pour nommer les *tiers* sont appliquées tout au long du corpus. Leurs noms complets apparaissent en note de bas de page.

³³⁵ Le pourcentage cité tient compte des 3 vidéos où les prestations des interprètes ne sont pas annotées. Ce taux est donc calculé sur la base des annotations localisées dans 28 fichiers qui recensent les contributions verbales du formateur en même temps que les productions verbales et non-verbales de deux interprètes.

Geste et parole ³³⁶ : durée ³³⁷ et nombre d'annotations par participant							
Acteur (<i>Tier</i>)	Nombre de fichiers	Nombre d'annotations	Durée minimale	Durée maximale	Durée Moyenne	Durée médiane	Durée totale des annotations
P Int man	31	134	0.718	23.91	5.394	4.339	722.811
G Int man	31	125	0.48	4.142	1.455	1.27	181.814
P Int dari	31	149	0.719	43.358	8.321	6.551	1239.819
G Int dari	31	442	0.404	10.766	2.149	1.851	949.917
P Form	31	780	0.319	10.852	2.511	2.258	1958.432
G Form	31	68	0.681	5.623	1.989	1.685	135.255
P Us man 1	31	26	0.612	8.769	3.827	3.492	99.491
G Us man 1	31	47	0.38	5.226	1.582	1.255	74.353
P Us man 2	31	17	0.651	4.653	2.104	1.465	35.769
P Us dari 1	31	6	1.405	4.265	3.405	3.978	20.427
G Us dari 1	31	27	0.596	6.65	2.075	1.966	56.014
G Us man 2	31	9	0.611	3.796	1.673	1.254	15.058
P Us dari 2	31	1	17.4	17.4	17.4	17.4	17.4
G Us dari 2	31	7	0.875	4.933	2.397	2.112	16.781

Figure 79 : Corpus Torcy - statistiques des annotations

Quant à l'interprète chinois, cette différence est pourtant beaucoup plus importante. En effet, le temps total de parole de l'interprète en chinois mandarin correspond à peine à 722,811 secondes, soit 41,45% du temps de parole du formateur. Cette différence considérable entre la longueur des prestations des deux interprètes se justifie par leur choix de techniques d'interprétation. Comme nous l'avons mentionné, l'interprète afghan privilégie l'interprétation

³³⁶ La colonne intitulée *Acteur (tier)* contient les noms de tous les tiers annotés dans les enregistrements. Les abréviations appliquées sont les suivantes : *P* – Parole, *G* – Geste, *Form* – formateur, *Int dari* – interprète afghan, *Int man* – interprète en chinois mandarin, *Us dari 1 et 2* – usagers afghans, *Us man 1 et 2* – usagers sinophones 1 et 2.

³³⁷ La durée est ici exprimée en secondes.

en mode *liaison*, proche de l'interprétation simultanée, alors effectuée sans prise de notes et en décalage très léger par rapport à la production du discours-source. Cette forme fluide et spontanée implique donc des tours de parole plus étendus dans le temps, contenant des hésitations ou des autocorrections concernant le choix des mots. En revanche, l'interprète sinophone opte pour une interprétation consécutive avec prise de notes ce qui influence fortement le rythme et la durée des tours de paroles, chacun apportant plutôt un résumé du discours original.

Il faut indiquer que les pourcentages cités n'ont qu'une valeur approximative puisqu'ils ne différencient pas la parole des interprètes produite en chevauchement de celle du formateur de l'interprétation produite pendant les pauses de discours. Néanmoins cela n'empêche pas d'entrevoir une tendance générale, selon laquelle l'interprète dariphone travaillant en mode *liaison* parle nettement plus que l'interprète sinophone effectuant l'interprétation consécutive avec prise de notes. Outre l'influence des techniques d'interprétation, cet écart peut être dû également aux habitudes culturelles et linguistiques, ainsi qu'au niveau individuel d'expressivité de chacun des professionnels. Ces paramètres restent difficilement mesurables.

En ce qui concerne les usagers, les statistiques des annotations permettent de voir que leur participation à la séance est extrêmement restreinte. La femme chinoise, dont la parole est annotée dans le *tier* intitulé *P Us man 1*, se montre la plus active parmi les 4 usagers analysés. Son temps de parole, s'élevant à 99,491 secondes, soit 4,41 % de la durée totale du corpus est alimenté par des questions et des demandes de clarification qu'elle pose à l'interprète sinophone. La femme taïwanaise parle au total pendant 35,769 secondes, ce qui correspond à 1,5% de la durée du corpus et témoigne ainsi d'une participation sporadique. En ce qui concerne les usagers dariphones, leurs tours de parole correspondent à moins d'un pourcent de la durée du corpus. Ils réagissent donc très peu à l'interprétation continue en dari, en tout cas de manière verbale. Cette différence de participation entre les usagers sinophones et dariphones peut être liée aux façons de communiquer de chacun des interprètes. En effet, l'interprète chinois s'adresse directement à deux femmes, en se tournant vers elles pour fournir le résumé du contenu-source à base de notes. Cette posture dirigée vers les usagers sinophones les incite alors à saisir des informations additionnelles et à dialoguer avec l'interprète. En revanche, l'interprète dariphone est tourné la plupart du temps vers le tableau afin de voir le formateur et les supports visuels qu'il présente. Outre cette posture nécessaire pour suivre le discours-source en direct et sans prise de notes, l'interprète dariphone est entouré de 6 usagers, assis à sa droite, à sa gauche et derrière lui, ce qui rend impossible de s'adresser à chacun d'eux individuellement. De

surcroît, l'observation du corpus prouve que les usagers ne parlant pas français ne cherchent jamais à entrer en contact direct avec le formateur ni à lui adresser des questions. Ils expriment leurs doutes aux interprètes de leurs langues, et si ceux-ci sont en mesure de leur répondre, ils ne sollicitent pas le formateur. Enfin, le temps de parole limité chez tous les usagers confondus témoigne du caractère unidirectionnel de la communication lors de cette séance enregistrée.

En matière de productions gestuelles, nous pouvons également observer des différences fondamentales d'usage des gestes chez les deux interprètes. Si l'on compare la quantité des unités gestuelles produites par chacun d'eux, nous découvrons immédiatement que l'interprète dariphone produit 3,5 fois plus de gestes que l'interprète sinophone, à savoir, le nombre d'annotations dans le *tier* des gestes s'élève respectivement à 442 et à 125 chez ces deux participants. Encore une fois, cet écart important nous renvoie aux techniques d'interprétations différentes. D'un côté, la prise de notes diminue sans doute la production gestuelle par le simple fait que les mains de l'énonciateur sont occupées par son cahier et son stylo. Toutefois, ce paramètre n'empêche pas complètement l'usage des mains pour produire des gestes puisque nous pouvons observer que les acteurs gesticulent également en tenant des objets tels que leur stylo, leur téléphone portable ou même une bouteille d'eau ; ou bien ils gesticulent simplement avec l'autre main qui reste libre à un moment donné. Parallèlement, l'interprétation de liaison peut stimuler la production gestuelle en raison de l'importante charge cognitive à traiter. De surcroît, le fait de rendre le discours dans une autre langue de manière spontanée implique des hésitations et un effort lié à la recherche des mots justes en une fraction de seconde, les deux actions augmentant l'usage des gestes. Nous pouvons également supposer que les cultures d'origine, largement différentes chez les deux interprètes, ont un impact considérable sur leur expression multimodale. Toutefois, l'influence des variables culturelles sur la production multimodale du discours interprété exigerait une étude plus large impliquant un groupe conséquent de participants. Dans le cas de notre corpus, nous pouvons attribuer les différences de la production gestuelle observées chez les deux interprètes aussi bien aux techniques d'interprétation ou à des variables culturelles qu'aux caractéristiques idiosyncratiques de la communication de chacun. Compte tenu du nombre de facteurs pouvant influencer ce paramètre, nous préférons donc prendre nos précautions et ne prononcer aucun jugement fondé sur les images-stéréotypes des cultures représentées dans le corpus.

6.1.1. Le ratio *geste / parole* chez les acteurs de *Corpus Torcy*

L'écart de la quantité des productions gestuelles chez les interprètes enregistrés constitue un paramètre intéressant également en comparaison à la dimension gestuelle du discours-source. En effet, les statistiques produites à l'aide d'ELAN permettent de calculer le ratio *geste / parole* chez les acteurs de l'échange, grâce auquel nous pouvons voir comment ces deux modalités sont mobilisées au sein des contributions multimodales de chacun.

Il faut noter que le ratio *geste / parole* dans le cas du formateur est calculé à base de différents fichiers que dans les cas de tous les autres participants. En effet, sachant que le formateur n'est visible que dans 3 séquences vidéo, nous présentons les résultats tenant compte uniquement de ces prestations. En revanche, le taux de production gestuelle chez tous les autres participants englobe leurs contributions dans tous les 28 fichiers restants. Le pourcentage relatif à chaque participant, présenté dans la Figure 80, provient de la division de la durée totale des productions gestuelles par la durée totale de la parole du même participant.

Pourcentage des gestes produits par rapport aux contributions verbales	
Acteur	Pourcentage
Formateur	63,04%
Interprète dari	76,61%
Interprète mandarin	9,29%
Usager dariphone 1	274,21%
Usager dariphone 2	96,44%
Usagère sinophone 1	74,73%
Usagère sinophone 2	42,10%

Figure 80 : Ratio *geste / parole* chez les acteurs du *Corpus Torcy*

Nous tenons à préciser que ces chiffres ont une valeur approximative puisque le calcul ne tient pas compte des gestes produits en l'absence de parole. Toutefois, l'observation minutieuse du corpus permet de déterminer que de tels gestes sont majoritairement des *hochements de tête*, utilisés en phase d'écoute. Leur mise en place commune pour tous les participants permet de confirmer une bonne compréhension du message sans interrompre le discours de l'énonciateur. Cette observation confirme les résultats de *Corpus Massy* : les *hochements de tête* étaient fréquemment mis en place comme *feedback* non-verbal.

Compte tenu des différences flagrantes en termes du temps de parole total chez chacun des acteurs, et afin de rendre les données comparables, il faut diviser les participants en 3 groupes en fonction de leur statut et de leur rôle dans l'échange. Nous analyserons donc séparément les données relatives au formateur, aux deux interprètes et aux usagers ; ceci est indiqué dans le tableau ci-dessus par les différentes teintes de gris utilisées comme fond des cellules.

Le formateur dirigeant la séance enregistrée est la seule personne dont la production multimodale dépend uniquement de ses propres *choix*. Autrement dit, cet acteur peut parler à son rythme et mettre en place les gestes liés presque exclusivement à la production spontanée de parole. Par cela nous entendons qu'il ne doit pas reproduire le discours d'un tiers, comme c'est le cas des interprètes, ni rester silencieux et attentif comme les usagers. Sachant que le groupe est très discipliné, le formateur n'a pas besoin de produire des gestes *phatiques* rappelant les usagers à l'ordre ou sollicitant leur attention après des moments de dispersion. Contrairement à ce que nous avons vu dans le cas de la pédopsychiatre de *Corpus Massy*, le formateur, principal émetteur du discours, n'a pas besoin de réaliser plusieurs objectifs communicationnels au même temps. Il ne lui est pas nécessaire de se soucier de la gestion des tours de parole puisque la parole lui revient à presque 90% du temps. Il ne doit pas non plus se préoccuper des personnes dispersées ou attirées par d'autre *stimuli*, comme c'était le cas de l'enfant hyperactif de *Corpus Massy*. Le formateur de *Corpus Torcy* peut donc consacrer la quasi-totalité de ses efforts en production gestuelle à l'accompagnement de son propre discours. A l'instar des statistiques citées, nous pouvons observer qu'il accompagne de gestes 63,04 % de ses propres paroles, très proches des résultats de *Corpus Massy* : le ratio *geste / parole* chez la psychiatre en charge des séances s'élevait à 63,1%.

En ce qui concerne les deux interprètes visibles dans *Corpus Torcy*, leurs résultats témoignent des tendances inverses en matière de production gestuelle. En effet, l'interprète afghan illustre par des gestes 76,61% de ses productions verbales. Nous pouvons constater que ce taux est plus élevé que chez le formateur, ce qui contribue à la confirmation d'une des hypothèses initiales selon laquelle les efforts cognitifs liés à l'interprétation entraînent une augmentation de l'usage des gestes. Cette tendance correspond également aux résultats de *Corpus Massy* : le ratio *geste / parole* était plus élevé chez l'interprète³³⁸ que chez l'auteur du discours-source.

³³⁸ Le ratio *geste / parole* chez l'interprète arabophone dans *Corpus Massy* s'élevait à 97,6%.

Les résultats relatifs à la production multimodale chez l'interprète sinophone présentent pourtant une tendance inverse. Le ratio *geste / parole* calculé pour ce participant atteint à peine 9,29%, ce qui est un taux très faible, voire le plus faible parmi les participants annotés. En comparaison avec les données de *Corpus Massy*, la production gestuelle chez l'interprète chinois est encore 3 fois plus restreinte que celle du garçon soudanais du premier sous-corpus, dont le taux d'usage des gestes s'élevait à 35,3%.

En ce qui concerne les usagers, les résultats statistiques de leurs participations peuvent paraître surprenants de prime abord. Il ne faut pourtant pas oublier que la durée totale de la parole de chacun des migrants, constituant le point de référence, l'étalon de 100% auquel nous comparons la production gestuelle, était extrêmement restreinte, et s'étendait de 4,41% jusqu'à moins de 1% de la durée totale du corpus. Autrement dit, vu que le temps total de parole de ces participants s'étalait entre quelques secondes et une minute et demi, il n'est pas difficile de s'approcher de la même durée en termes de production gestuelle, voire de l'excéder. Ceci est le cas par exemple pour le premier usager dariphone, dont le ratio *geste / parole* s'élève à 274,21%. Cela signifie simplement que le participant en question produit, en termes de durée, plus de gestes que de parole, ce qui est facilement compréhensible vu son rôle de récepteur dans l'échange. Le taux calculé pour le deuxième usager dariphone égale 96,44%, ce qui veut dire que ses contributions verbales et non-verbales ont quasiment la même durée. Nous rappelons pourtant ici que cela ne signifie pas forcément que ces deux modalités soient utilisées simultanément et que certains gestes peuvent être produits lors de phases de silence. Cette dissociation temporelle est observable également chez les usagers sinophones, dont le ratio *geste / parole* atteint 74,73% pour la femme chinoise et 42,10% pour la femme taïwanaise. L'analyse qualitative du corpus permet de noter que les deux participantes utilisent souvent les *hochements de tête*, d'abord pour confirmer la compréhension du message, mais également pour établir le contact visuel avec l'interprète et pouvoir s'insérer ensuite dans les tours de parole, généralement pour poser des questions³³⁹. Le *hochement de tête* peut donc ici avoir un rôle important dans la coordination du flux d'échange, ce qui le rapproche sur le plan fonctionnel des gestes *phatiques*, jamais³⁴⁰ utilisés par les usagers sinophones de ce corpus.

³³⁹ Certes, nous ne maîtrisons pas le chinois mandarin et nous ne sommes pas capable de transcrire les tours de parole exactes pour définir s'il s'agit des véritables questions. Néanmoins grâce à l'intonation, les expressions de visage et le contexte, nous pouvons quand même identifier qu'il s'agit de phrases interrogatives, surtout quand l'interprète chinois fournit des réponses directement après.

³⁴⁰ Le nombre d'occurrences des gestes phatiques chez les usagers sinophones dans *Corpus Torcy* s'élève à zéro.

De manière globale, on peut donc observer que les taux d'usage des gestes sont plus élevés chez le public dariphone que chez le public sinophone. Néanmoins, la durée très courte des tours de parole de ces participants a sans doute une forte influence sur ces résultats. Nous pouvons également noter que la répartition des ratios *geste / parole* forts et faibles est corrélée à la division en groupes culturels ou bien linguistiques : les participants dariphones présentent tous des taux gestuels élevés, allant de 74,73% à 274,21%. Chez les acteurs sinophones, l'écart est beaucoup plus important et va de 9,29% jusqu'à 74,10%, ce qui prouve une grande variation en termes de quantité d'usage des gestes au sein de ce groupe. Toutefois, nous pouvons remarquer que le taux le plus élevé chez les participants sinophones est proche du taux le plus faible chez les acteurs dariphones, ce qui suggère l'impact des variations culturelles sur la quantité des gestes produits.

Pour comprendre le grand écart entre les taux gestuels des personnes citées, il faut regarder de plus près les caractéristiques des gestes produits globalement pour chacun de ces participants. En effet, l'observation du corpus permet de remarquer d'importantes différences formelles de gestes utilisés par les différents acteurs. Quant au formateur, même si son rôle dans l'interaction et le contexte de la séance indiquent qu'il parle longtemps et de manière continue, ses productions gestuelles n'ont pas la forme de chaînes gestuelles typiques où les mains passeraient de manière fluide d'un geste à un autre. En effet, le formateur utilise majoritairement des gestes complets et isolés, ce qui signifie que ses mains retrouvent la position de repos avant de repartir vers le *stroke* suivant. Cette manière idiosyncratique d'utiliser des gestes variés est représentée dans la Figure 81 qui nous permet de consulter une capture d'écran issue d'un fichier annoté sur ELAN. L'arrêt sur l'image permet de noter que le formateur reste *debout* devant le groupe, à côté du projecteur, et utilise un pointeur de présentation pour montrer les éléments affichés de manière précise. Les productions gestuelles de cet acteur sont marquées en vert, dans le *tier* intitulé *G Form*, ce qui est l'abréviation des mots-clés *gestes formateur*. Cette ligne de transcription se trouve en bas de l'image, au-dessous de la ligne de parole du même participant.



Figure 81 : Nombreux gestes isolés chez le formateur – ELAN³⁴¹

La capture d'écran permet d'observer l'usage de nombreux gestes de différentes natures illustrant une partie du discours sur l'égalité *homme / femme*. Nous pouvons observer que toutes les annotations sont séparées par des espaces *vides* : des pauses gestuelles. Cela signifie effectivement qu'après chaque geste, les mains du formateur se relâchent et retournent à la position de repos, le long du corps. Ses gestes sont donc complets, de durée assez longue, correspondant en moyenne à 1,989 secondes. Compte tenu de la densité des informations à présenter et du caractère continu de la production verbale de ce participant, un tel usage de gestes peut paraître extraordinaire et dissocié de la parole. Or, il faut remarquer que dans le contexte de cette formation, le formateur est la seule personne en charge du rythme de son discours. Contrairement aux interprètes, il peut donc adapter la durée des gestes naturellement à sa propre parole. Le contenu de la séance est imposé par l'OFII et ainsi, jusqu'à certain point, il est sans doute appris par cœur par le chargé de la formation. Ce discours remplit plusieurs objectifs didactiques, le débit de parole du formateur ne doit donc pas être trop rapide. De surcroît, ce dernier paramètre doit également prendre en compte le travail des interprètes qui ont besoin de temps et de pauses pour restituer le discours-source. Malgré la continuité apparente de la parole, nous pouvons constater que le formateur présente les informations bout par bout, afin de ne pas saturer la mémoire des usagers et des interprètes. Ce caractère

³⁴¹ Images provenant de la séquence Torcy 30_Egalité homme – femme_formateur.

discontinu et segmenté du discours sur le plan sémantique justifie donc l'usage de gestes isolés, produits un par un. Cette relation complexe entre la continuité sur le plan sonore³⁴² et la discontinuité des unités sémantiques et gestuelles suggère également que les gestes sont étroitement liés au *sens* des productions verbales et non avec leur émission physique.

Cet usage particulier des gestes diffère considérablement de la production gestuelle chez la pédopsychiatre de *Corpus Massy*. Compte tenu du caractère spontané de ses explications, les productions gestuelles formaient des chaînes de plusieurs unités et apparaissaient rarement sous forme de gestes isolés. Cette comparaison suggère donc qu'il existe une corrélation entre le caractère spontané ou préparé du discours et la continuité ou la discontinuité des productions gestuelles.

L'interprète chinois, quant à lui, ayant ses mains occupées par la prise des notes pendant une partie importante de la séance, produit également des gestes isolés, mais caractérisés cette fois par un mouvement rapide d'une durée de 1,455 secondes en moyenne. Ses mains retournent toujours très vite à la position de repos, ainsi les phases de *pre-stroke hold* ou de *post-stroke hold* ne sont quasiment jamais incluses dans ses gestes. Cette particularité se traduit donc par une durée totale des gestes très restreinte. La production de gestes isolés chez l'interprète chinois est illustrée ci-dessous (Figure 82) par la capture d'écran d'une fenêtre d'annotation sur ELAN.

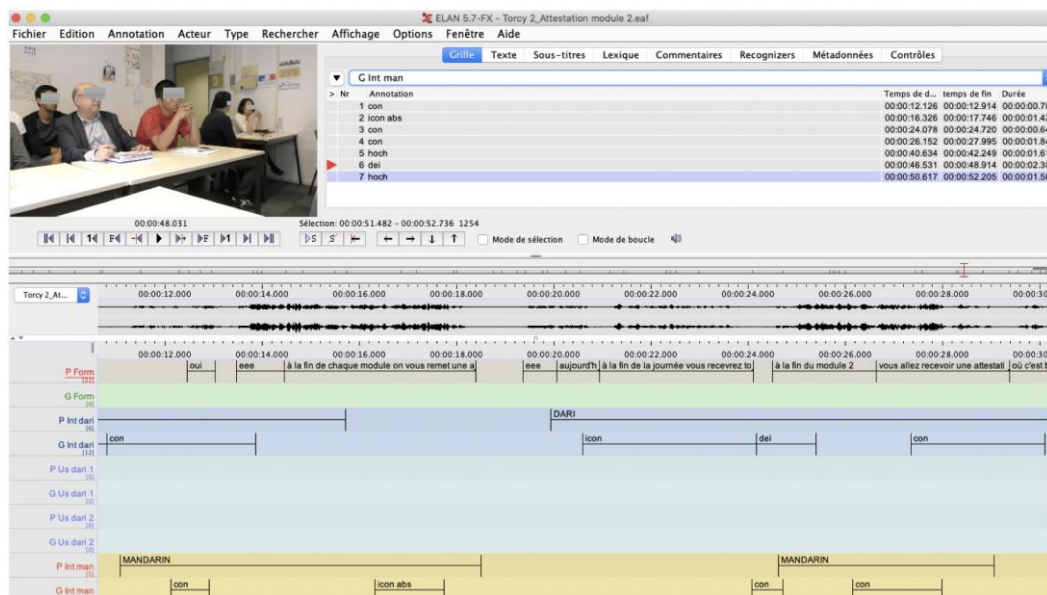


Figure 82 : Gestes isolés chez l'interprète chinois – ELAN³⁴³

³⁴² L'extrait du fichier codé sur ELAN permet d'observer que le discours du formateur comprend de longs segments de parole, ce qui signifie que plusieurs groupes de mots sont enchaînés sans pause.

³⁴³ Image provenant de la séquence Torcy 2_Attestation module 2.

Le *tier* réservé à l'annotation des gestes de ce participant correspond à la dernière ligne du bas, représentée en jaune. Cet extrait du fichier nous permet de remarquer qu'au sein des mêmes segments de parole, l'interprète produit plusieurs gestes isolés, chacun d'entre eux commence et finit par le placement des mains en position de repos. Ces gestes saccadés et discontinus, relativement rapides, ne forment pas de chaînes gestuelles, ce que nous pouvons observer à l'aide des espaces importants entre les annotations. L'observation du corpus à l'œil nu montre également que les gestes de l'interprète chinois sont majoritairement non seulement de courte durée mais aussi de petite taille. Produits très près du centre, entre le niveau des yeux et le nombril du gesticulateur, ils occupent généralement peu d'espace. Parfois les gestes sont produits même au-dessous de ce niveau, à proximité des genoux de l'acteur assis. Ces traits physiques des gestes peuvent être les indices d'une personnalité timide et réservée ou ceux d'une tension ou d'un malaise. Il serait pourtant difficile de déterminer les raisons d'un tel usage des gestes sans équivoque.

L'interprète dariphone, lui, a une tendance à utiliser des mouvements continus, produisant ainsi de longues chaînes gestuelles comprenant souvent des phases de *pre-stroke hold* ou de *post-stroke hold*, ce qui influence de manière cumulative la durée totale des gestes. Un exemple d'une longue chaîne gestuelle produite par l'interprète afghan est fourni ci-dessous dans la Figure 83. Les *tiers* correspondant aux productions de l'interprète dariphone sont affichés en bleu, juste au-dessous de la ligne verte appartenant au formateur. Le *tier* regroupant les annotations des gestes de l'interprète afghan est intitulé *G Int dari*, ce qui est l'abréviation des mots-clés *gestes interprète dari*.

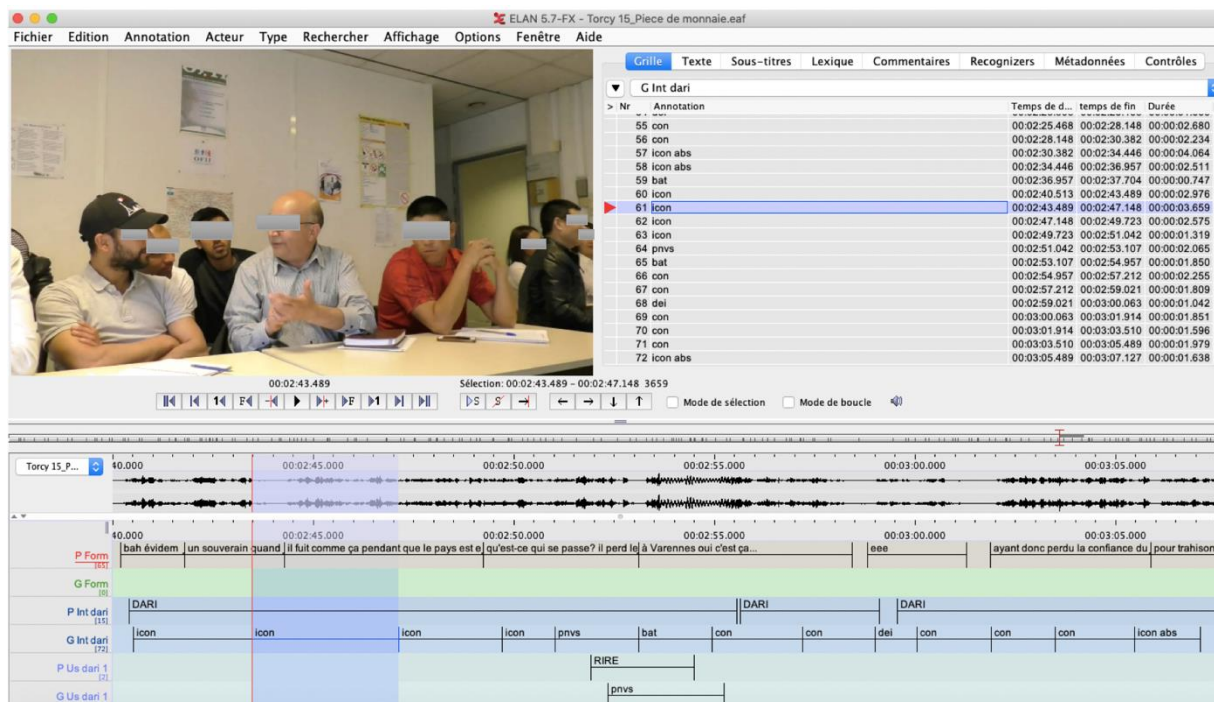


Figure 83 : Chaîne gestuelle chez l'interprète dariphone – ELAN³⁴⁴

Ici, les frontières des annotations dans le *tier* des gestes sont collées les unes aux autres, montrant que les gestes sont produits de manière continue. Les mains de l'énonciateur ne reviennent pas à la position de repos mais passent de manière fluide d'un geste à un autre. Les segments gestuels chez ce participant sont largement plus longs que chez l'interprète sinophone, puisque leur durée s'élève en moyenne à 2,149 secondes, ce qui égale approximativement 1,5 fois la durée des gestes de l'interprète chinois. Le rythme de la production gestuelle de l'interprète dariphone correspond également aux caractéristiques des productions verbales de cet acteur. En effet, nous pouvons observer une parole continue avec des transitions fluides entre différentes chaînes parlées, même si ces transitions contiennent des *pauses remplies* par des marqueurs d'hésitation comme *hmm*. Cela confirme que la manière d'utiliser les gestes est étroitement liée aux caractéristiques idiosyncratiques de la production verbale du participant observé. Les gestes de l'interprète afghan sont assez amples, comme si ce participant n'hésitait pas à occuper l'espace autour de lui, ce qui peut être une marque d'aise. Sachant que le public dariphone est assez nombreux et connaît peu la culture française, les six usagers risquent de se disperser ou de facilement perdre le fil de l'interprétation. Les gestes abondants de l'interprète peuvent donc être motivés par le souci d'illustrer le discours et de le rendre ainsi plus vivant et plus facile à suivre pour de multiples destinataires.

³⁴⁴ Image provenant de la séquence Torcy 15_Pièce de monnaie.

Les analyses quantitatives des données annotées sur ELAN permettent donc d’observer des différences fondamentales des productions gestuelles chez les acteurs de la formation filmée. Les sections suivantes enrichiront cette analyse à travers la comparaison d’usage des gestes de différents types, ce qui permettra de dégager le paysage gestuel propre à ce type d’interaction et de le contraster avec les caractéristiques gestuelles de *Corpus Massy*.

6.1.2. Le paysage gestuel d’échange en formation civique

Ayant détaillé les paramètres physiques des gestes du corpus, leur nombre, leur durée et leur taille, nous pouvons poursuivre l’analyse du paysage gestuel à travers la distribution de différents types gestuels respectivement dans le corpus entier et chez les participants individuels. Le graphique ci-dessous, appelé Figure 84, illustre la répartition des gestes des 11 types chez les différents participants de la séance filmée³⁴⁵ :

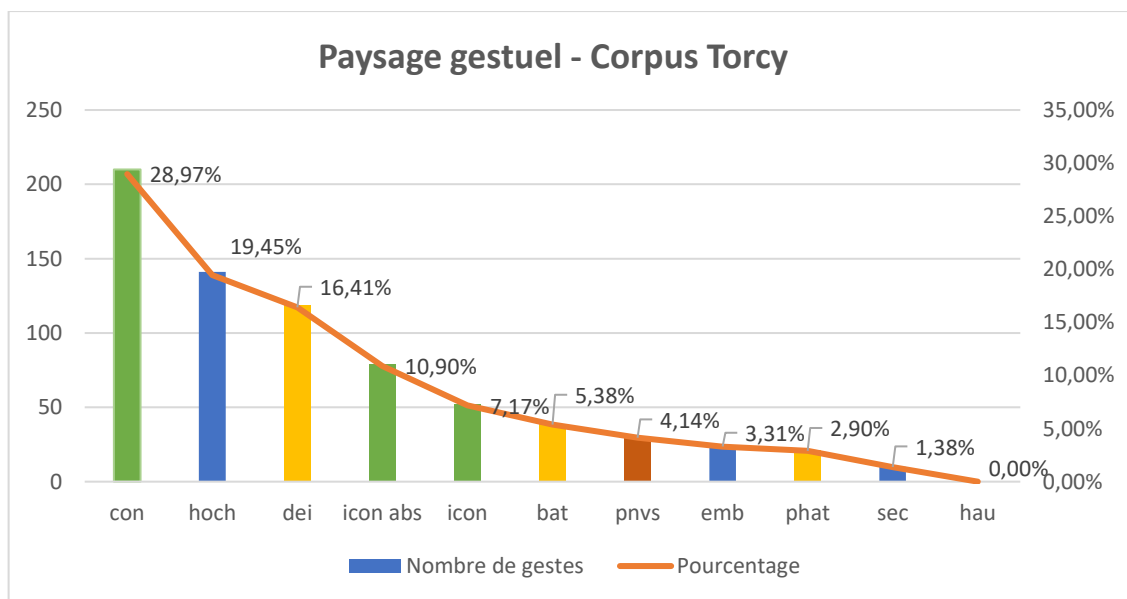


Figure 84 : Paysage gestuel de Corpus Torcy

Grâce à l’application de différentes couleurs correspondant aux catégories gestuelles, le diagramme permet d’interpréter les résultats à deux niveaux de granularité : celui des catégories prépondérantes et celui des types gestuels plus détaillés. En termes de catégories, nous pouvons

³⁴⁵ L’usage des types gestuels par tous les participants confondus est exprimé à la fois en nombre d’annotations sur l’axe des abscisses et en pourcentage sur l’axe des ordonnées. Les couleurs des barres différencient les quatre catégories majeures des productions non-verbales annotées dans le corpus. Ainsi, les gestes *symboliques* sont illustrés en bleu, les gestes *illustateurs* s’affichent en vert, les gestes *régulateurs d’échange* sont marqués en jaune et les *autres productions non-verbales signifiantes* sont représentés par la barre rouge.

observer que le corpus est dominé par les gestes *illustrateurs* occupant presque la moitié, soit 47,03% de toutes les annotations dans les *tiers* de gestes. La deuxième place revient aux gestes *régulateurs d'échange* dont la fréquence d'usage s'élève à 24,69%. Cette catégorie est suivie de près par les gestes *symboliques* correspondant à 24,14%. Enfin, les autres *productions non-verbales signifiantes* réunissent à peine 4,14% du corpus.

Nous pouvons constater que, malgré les différences considérables de contexte, de disposition spatiale et de participants engagés, cette distribution des catégories gestuelles suit donc la même hiérarchie que celle des gestes étudiés dans *Corpus Massy*. Cette corrélation confirme l'une des hypothèses émises lors de l'analyse du premier corpus selon laquelle plus le geste est concret formellement, moins il apparaît fréquemment dans le corpus. Malgré l'affinité de la distribution des catégories gestuelles dans les deux sous-corpus, il faut souligner une différence fondamentale en termes de quantité des gestes produits. En effet, même si la taille des corpus est comparable, celui de Massy recense au total 2248 gestes, alors que celui provenant de la formation civique à Torcy n'en compte que 725, soit 3 fois moins. Cette différence significative peut s'expliquer par les circonstances et les modalités variées des deux interactions, ainsi que par l'absence des annotations gestuelles du formateur dans une partie du *Corpus Torcy*. Néanmoins, les résultats suggèrent que le cadre de la thérapie pédopsychiatrique provoque une production gestuelle largement plus abondante que celui des formations mises en place par l'OFII.

Afin de compléter les résultats cités, nous présentons ci-dessous dans la Figure 85 le tableau regroupant les statistiques fines concernant l'usage des gestes de différents types dans *Corpus Torcy*. Le tableau présente le même code couleur permettant de facilement distinguer les 4 catégories gestuelles majeures³⁴⁶.

³⁴⁶ Chaque ligne correspond à un type gestuel, parmi les 11 types annotés, qui sont, dans l'ordre d'apparition dans le tableau : les *hochements de tête*, les *secouements de tête*, les *haussements d'épaules*, les *emblèmes*, les gestes *iconiques*, les gestes *iconiques abstraits*, les gestes *conceptuels*, les gestes *phatiques*, les gestes *déictiques*, les *battements* et les autres *productions non-verbales signifiantes*. Pour chacun de ces types nous pouvons retrouver l'appartenance à la catégorie prépondérante, le nombre total d'annotations par type, le nombre d'annotations par catégorie, et le nombre de gestes par participant. Les 7 acteurs de *Corpus Torcy* sont, dans l'ordre d'apparition dans le tableau : le formateur, l'interprète dariphone, l'interprète sinophone, l'usagère chinoise, l'usagère taïwanaise et les deux usagers afghans situés le plus proche de leur interprète. Les valeurs maximales pour chaque colonne sont marquées en gras.

Distribution des types gestuels par participant											
	Type gestuel	Catégorie	Tous les participants confondus	Gestes par catégorie	Form	Int dari	Int man	Us man 1	Us man 2	Us dari 1	Us dari 2
1	hoch	symbollique	141	175	4	16	61	35	4	8	3
2	sec	symbollique	10		2	2	2	1	2	1	0
3	hau	symbollique	0		0	0	0	0	0	0	0
4	emb	symbollique	24		1	22	0	1	0	0	0
5	icon	illustateur	52	341	3	43	4	1	0	1	0
6	icon abs	illustateur	79		3	65	11	0	0	0	0
7	con	illustateur	210		31	164	14	0	0	0	1
8	phat	régulateur	21	179	5	12	0	0	0	2	2
9	dei	régulateur	119		6	90	18	3	2	0	0
10	bat	régulateur	39		11	23	5	0	0	0	0
11	pnvs	autre	30	30	2	5	10	6	1	5	1
		Total par participant	725		68	442	125	26	9	27	7

Figure 85 : Distribution des types gestuels par participant – Corpus Torcy

Les résultats affichés dans ce tableau doivent être interprétés avec précaution. En effet, il faut tenir compte du fait que le formateur n'apparaît que sur 3 séquences sur 31, ce qui influence considérablement le nombre total des gestes chez ce participant et le nombre global des gestes annotés dans le corpus. Il n'est donc pas utile de comparer les valeurs absolues entre le nombre de gestes produits par le formateur et les interprètes. Pour ce qui est des usagers, il faut préciser que sur les enregistrements, nous voyons presque tout le temps les deux usagers chinoise et taïwanaise. Or en ce qui concerne les usagers dariphones, compte tenu du nombre important de personnes, nous n'annotions que les deux hommes qui étaient assis au plus proche de l'interprète, à sa droite et à sa gauche dans le même rang. Il faut également préciser que nous avons pris la décision de ne pas annoter les productions des autres usagers afghans. Ces usagers

ne sont pas toujours visibles sur l'enregistrement, et même quand ils se retrouvent dans le cadre ils sont très peu réactifs, puisqu'ils sont assis derrière l'interprète. D'où notre décision d'annoter uniquement les contributions de deux usagers les plus proches de ce participant. Il s'agit à la fois des acteurs auxquels il dirigeait la majorité de ses gestes, suscitant ainsi leurs réponses, tant verbales que non-verbales, qui sont donc annotées dans le corpus.

Si nous passons au niveau détaillé d'analyse de ces données quantitatives, nous pouvons remarquer qu'en termes de distribution des types gestuels les plus fréquemment utilisés, le paysage gestuel qui reflète *Corpus Torcy* se montre très cohérent. Les deux types gestuels qui se placent en tête du classement sont respectivement les gestes *conceptuels* et les *hochements de tête*. Leur répartition parmi les participants de l'interaction présente une régularité intéressante. En effet, la majorité des gestes *conceptuels* revient à l'interprète dariphone et au formateur. Leur usage fréquent par ces deux acteurs suffit pour que ces gestes se retrouvent en première place parmi les 11 types gestuels en termes de fréquence d'usage dans le corpus. Quant aux *hochements de tête*, il s'avère que c'est le type dominant chez tous les autres participants, c'est-à-dire chez l'interprète sinophone, ainsi que chez tous les usagers, soit les deux groupes linguistiques confondus. Le fait que l'interprète chinois partage plutôt le profil gestuel des usagers que celui de l'autre interprète et du formateur, suggère qu'il se place symboliquement en tant que récepteur du discours-source, et non pas comme émetteur de son propre discours interprété. Cette observation permet de supposer que les gestes peuvent servir à s'auto-designer comme auteur d'un autre discours, et non comme l'ombre ou l'écho du discours original. Dans cette optique, les gestes deviendraient dès lors des outils de pouvoir en quelque sorte, dans le sens où un participant peut revendiquer une importance particulière, en s'arrogeant l'espace par ses productions gestuelles, ou en appliquant des gestes réservés aux orateurs.

Dans les paragraphes suivants nous nous focaliserons sur l'usage de chacun des types gestuels en ordre de fréquence d'apparition dans le corpus et nous tâcherons d'expliquer les contextes d'usage et les facteurs stimulant la production de chacun d'entre eux. Cette analyse impliquera également des comparaisons avec *Corpus Massy*, ce qui nous permettra de mettre en valeur les affinités et les différences dans la composition de ces deux jeux de données.

Comme nous l'avons mentionné, dans *Corpus Torcy*, les gestes *conceptuels* se trouvent en tête du classement en termes de types gestuels les plus fréquents. Ce résultat correspond parfaitement à celui de *Corpus Massy*, où les gestes *conceptuels* se trouvaient également en première place. Dans *Corpus Torcy*, ce type gestuel englobe 36,47%, soit 1/3 de tous les gestes utilisés, ce qui est un taux très élevé sachant que nous annotons 11 types différents de

productions gestuelles. Les gestes conceptuels sont particulièrement présents chez l'interprète afghan et chez le formateur, malgré les contraintes d'annotation de la prestation gestuelle³⁴⁷ de ce dernier acteur. Nous pouvons donc remarquer que l'usage des gestes *conceptuels* est réservé aux personnes qui disposent d'un temps de parole important, suffisamment long pour développer son propre discours. En effet, de tels gestes accompagnent avant tout la parole spontanée, le discours continu, l'effort lié à la production verbale ou à la recherche lexicale ; leur présence abondante, impliquant tous ces facteurs, dans les interactions interprétées semble donc naturelle. Les gestes conceptuels sont protéiformes, et se caractérisent par le passage fluide d'une unité gestuelle à l'autre, doté d'un faible effort musculaire, ce qui facilite et augmente également leur production.

Le deuxième type gestuel le plus souvent observé dans *Corpus Torcy* est celui des *hochements de tête* appartenant à la catégorie des gestes *symboliques*. Sa deuxième position dans ce corpus correspond également à la fréquence d'usage de ces gestes dans *Corpus Massy* où il se plaçaient aussi juste derrière les gestes *conceptuels*. Comme nous l'avons mentionné, le nombre élevé de ces gestes céphaliques est noté surtout chez l'interprète sinophone, étant à l'origine de 61 sur 141 gestes, et chez les 4 usagers observés. L'analyse du profil gestuel de l'interprète chinois permet de remarquer que la plus grande partie de sa communication non-verbale passe par des gestes céphaliques, ou, le cas échéant, par des *productions non-verbales signifiantes* : les expressions du visage comme le sourire ou les yeux grands ouverts. En revanche, l'usage des gestes manuels chez ce participant est très restreint. En outre, nous pouvons constater que les *hochements de tête* sont de loin les gestes les plus communs chez les 4 usagers qui se trouvent la plupart du temps en position d'écoute et ont donc rarement besoin de prendre la parole, ce qui explique également les taux très faibles d'usage d'autres gestes chez ces participants. Ceci contraste avec l'usage des *hochements de tête* chez le formateur et l'interprète dariphone qui n'utilisent ces gestes que de manière sporadique. En effet, ces deux acteurs étant la majeure partie du temps en position d'émetteurs du discours, ils n'ont pas besoin d'utiliser des gestes de *feedback* prenant typiquement la forme de *hochements de tête*.

A partir de la troisième place, les résultats de *Corpus Torcy* ne convergent plus avec ceux de *Corpus Massy*. Dans les séquences vidéo provenant de la formation civique, cette place revient aux gestes *déictiques* qui couvrent 16,41% des annotations. Plus commun que lors des interactions en pédopsychiatrie, leur usage est conditionné entre autres par la disposition

³⁴⁷ En effet, comme nous l'avons expliqué, le formateur n'est visible que dans 3 séquences sur le total de 31 séquences annotées.

spatiale du centre de formations de Torcy. En effet, les usagers allophones sont assis au fond de la pièce, loin du formateur, ce qui incite les interprètes à produire de nombreux gestes de pointage vers le tableau. Leur usage par rapport à *Corpus Massy* est donc différent sur le plan sémantique. Comme nous l'avons constaté à propos du corpus illustrant la psychothérapie, il s'agissait surtout de désigner les participants présents à l'échange ; à Torcy les gestes *déictiques* servent majoritairement à désigner le tableau, le formateur ou les informations écrites ou les images projetées sur l'écran derrière lui. Ils sont quelquefois mis en place pour désigner un document distribué lors de la formation, par exemple l'attestation de présence, ou une partie précise de ce document, comme la date et le lieu imprimés sur le papier. Les nombreux gestes *déictiques* de *Corpus Torcy* prennent différentes formes et articulateurs. Ils peuvent donc être produits avec le doigt, la main, un objet tel que le stylo utilisé par les interprètes, ou le pointeur utilisé exclusivement par le formateur. Dans le cas de l'interprète sinophone, les gestes *déictiques* sont également assez souvent produits avec la tête ou le menton. Les gestes de ce type sont présents chez tous les participants à l'exception de deux usagers dariphones, ce qui confirme leur caractère passif dans l'interaction. Le plus grand nombre de gestes *déictiques* revient à l'interprète afghan qui en produit 90 sur 119 occurrences annotées dans le corpus. La vaste majorité de ces gestes est en direction du tableau ou du formateur.

Quant aux gestes *iconiques abstraits*, leur usage abondant au sein de *Corpus Torcy* permet de les placer à la quatrième position avec 10,90% d'annotations. Ils sont fréquemment mis en place par l'interprète afghan, qui en produit 65 sur le total de 79 occurrences, mais non chez les autres participants. Le formateur et l'interprète chinois ne les utilisent que sporadiquement, plus précisément 3 fois et 11 fois chacun ; les 4 usagers ne les produisent jamais. Cette répartition des gestes *iconiques abstraits* permet de constater que leur usage est réservé aux personnes en charge de la production du discours. Ils n'accompagnent donc pas de réponses ou de commentaires courts, tels que ceux mis en place par les usagers. Les gestes *iconiques abstraits* sont dans *Corpus Torcy* mis en place pour faciliter de manière schématique, la conceptualisation et la hiérarchisation des informations à plusieurs niveaux. Par exemple, les techniques classiques d'usage des gestes *iconiques*, telles que le traçage ou la production des dessins spatiaux, sont dans ce corpus utilisées pour représenter des schémas administratifs *esquissés* avec le doigt, dans l'air ou sur la table. Un exemple d'une telle mise en place des gestes *iconiques abstraits* est présenté ci-dessous dans la Figure 86 qui illustre les productions

de l'interprète dariphone lors des explications des différents niveaux de maîtrise de la langue française sur l'échelle européenne CECRL³⁴⁸.



Figure 86 : Geste iconique abstrait [NIVEAU] produit par l'interprète afghan³⁴⁹

Les captures d'écran nous permettent de voir l'interprète dariphone entouré des usagers afghans. Nous pouvons remarquer que celui-ci produit à plusieurs reprises un geste *iconique abstrait [NIVEAU]* qui représente de manière visuelle différents niveaux de langue, ce qui permet de rattacher la description de chacun d'entre eux aux index A1, A2, B1, et autres, communément utilisés en France. Cette application des gestes permet de hiérarchiser les informations présentées et de faire le lien avec les diagrammes affichés par le formateur et décrits en français. Un tel usage des gestes *iconiques abstraits* peut constituer une manière efficace pour intégrer un support visuel disponible dans une langue étrangère uniquement. Vu la disposition spatiale de la salle de formation, cette désignation précise des éléments affichés à l'écran ne pourrait pas passer par les gestes *déictiques* simplement car le tableau se trouve trop loin, à l'autre bout de la pièce, ce qui rend la désignation par ce type de gestes insuffisamment précise. Les gestes *iconiques abstraits* permettent dans ce contexte de transposer l'image schématique originale sur un médium plus proche, tel que la table ou un tableau imaginaire, à défaut d'un support papier. Par ailleurs, les exemples décrits permettent de remarquer que les gestes *iconiques abstraits* présents dans *Corpus Torcy* désignent des unités sémantiques bien différentes de celles impliquées lors des sessions de psychothérapie où la plupart des gestes de cette catégorie portaient sur les émotions et les ressentis. Cette variation permet de constater le caractère polyvalent des gestes *iconiques abstraits* qui peuvent aider à représenter des concepts de différentes natures, allant de la *mentalisation* au fonctionnement du système fiscal français.

³⁴⁸ Le Cadre européen commun de référence pour les langues proposant une classification par niveau, allant du niveau A1 jusqu'à C2.

³⁴⁹ Images provenant de la séquence Torcy 3_Niveau de langue.

La cinquième place dans ce classement revient aux gestes *iconiques concrets* constituant à peine 7,17% de toutes les annotations gestuelles de *Corpus Torcy*. Ils sont présents surtout chez l'interprète afghan qui en produit 43 sur un total de 52 occurrences. Ce type de gestes sert à illustrer des concepts méconnus des usagers dariphones ou probablement des mots qui n'ont pas d'équivalents adaptés dans leur langue-culture. Ils sont fréquemment mis en place pour accompagner des explications et des histoires qui suscitent facilement l'élaboration des images mentales, comme ce fut le cas pour la discussion sur la laïcité impliquant la description des différents signes religieux. Quelques captures d'écran illustrant des gestes produits lors de cette discussion se trouvent dans la Figure 87 qui permet de voir deux exemples présentant l'interprète dariphone et un exemple avec l'usagère chinoise.



Figure 87 : Gestes iconiques [CROIX], [KIPPA] et [TURBAN] chez l'interprète afghan et l'usagère chinoise³⁵⁰

En partant de l'image de gauche, les captures d'écran correspondent aux gestes [CROIX], [KIPPA] et [TURBAN]. Il faut préciser que le geste de la femme chinoise consistait à tracer une forme ronde au-dessus de sa tête, ce qui n'est pas bien visible sur l'image figée et exigerait dans l'idéal plusieurs captures d'écran pour montrer le mouvement circulaire. Nous ne sommes pas en mesure de déterminer si les termes-clés associés à ces gestes étaient nouveaux pour les participants ni si l'usage de ces gestes est en réalité une reproduction des gestes originaux du formateur. Toutefois, au moins pour ce qui concerne l'interprète afghan, nous pouvons supposer qu'une des motivations pour mettre en place les gestes *iconiques* est celle d'attirer l'attention de ses nombreux auditeurs et de rendre son long discours plus captivant et plus facilement accessible.

³⁵⁰ Images provenant des séquences Torcy 19_Ecole laïque et Torcy 22_Turban.

Quant aux *battements*, leur place dans *Corpus Torcy* est statistiquement beaucoup plus importante que dans les sessions de pédopsychiatrie. Leurs occurrences correspondent à 5,38% des annotations, ce qui les place à la 6^e position sur 11. La répartition de ces gestes souligne les différences de statut des participants. En effet, ils sont présents uniquement chez les personnes qui sont en charge de la production du discours, c'est-à-dire chez le formateur et les deux interprètes. Dans le cadre des séquences annotées, ces gestes sont plus nombreux chez l'interprète dariphone, néanmoins, si le formateur était visible tout au long de la séance cela aurait sans doute modifié ces résultats. Nous pouvons supposer que l'interprète afghan utilise ce type de gestes puisqu'il interprète en direct, sa prestation s'approche donc de l'interprétation simultanée qui est à son tour proche de la parole spontanée suscitant des gestes qui soulignent le rythme du discours. En revanche, l'interprète chinois interprète en mode consécutif, et donc en décalé. Ses mains sont occupées par son cahier et son stylo et la prise de notes remplit la fonction de structuration du discours, c'est pourquoi le besoin de le faire à travers les gestes est moins important que chez l'autre interprète.

Chacun des types suivants correspond à moins de 5% des gestes du corpus et occupe donc une place plutôt marginale. Les autres *productions non-verbales significantes*, placées à la 7^e position avec 4,14% des annotations sont présentes chez chacun des participants, néanmoins leur distribution est très particulière. En effet, ils sont produits en plus grand nombre par l'interprète sinophone, qui regroupe 1/3 de toutes les productions de ce type. Les résultats confirment ainsi que la communication non-verbale de ce participant passe surtout par des gestes céphaliques et les expressions du visage ; ainsi l'usage des mains, a quant à lui, joue un rôle secondaire. Ce phénomène peut être lié à la culture d'origine de l'interprète, mais également au fait que ses mains sont prises par la préparation des notes. De surcroît, l'observation des enregistrements vidéo nous permet de remarquer que cet interprète se montre plus expressif quand il reçoit un retour de la part de ses usagères que quand il parle en mode unidirectionnel, ce qui modifie considérablement sa production gestuelle.

Quant aux *emblèmes*, tout comme dans *Corpus Massy*, ils constituent dans les interactions de Torcy un type très rare, représentant à peine 3,31% des annotations. Leur usage est presque monopolisé par l'interprète dariphone à qui reviennent 22 des 24 occurrences annotées dans le corpus. L'emblème qu'il met en place le plus souvent est celui de compter sur les doigts, ce que nous pouvons voir sur les captures d'écran dans la Figure 88.

En partant de la photographie de gauche, les images illustrent les gestes représentant *[UN]*, *[DEUX]*, *[TROIS]*, produits par l'interprète dariphone.



Figure 88 : Emblèmes [UN], [DEUX], [TROIS] chez l'interprète afghan³⁵¹

Comme nous pouvons l'observer, l'interprète afghan a une manière précise de déplier ses doigts, en partant du pouce pour représenter *un* ou *premier*, en ajoutant l'index pour signifier *deux*, et en rajoutant le majeur pour montrer le chiffre *trois*. A l'instar de ce que nous avons précédemment évoqué, nous savons que différentes cultures ont des techniques variées pour compter sur les doigts. Malgré l'usage peu fréquent des *emblèmes* dans nos corpus, nous pouvons confirmer les différences formelles parmi les gestes représentant les chiffres 1, 2, 3. Par exemple, si nous revenons à *Corpus Massy*, nous remarquons que les *emblèmes* [PREMIER] et [DEUXIEME] mis en place par l'interprète kabyle et la femme soudanaise n'avaient pas la même forme que ceux utilisés par l'interprète afghan dans *Corpus Torcy*. Les séquences provenant de cette même formation pour les usagers migrants fournissent encore un exemple d'usage des *emblèmes* d'énumération, cette fois-ci chez la femme chinoise. L'illustration de gauche (Figure 87) montre l'usagère sinophone accompagnant l'information-clé *trois ans* par un *emblème*. En effet, le système qui consiste à compter avec les doigts en Chine est très précis et bien différent des variations communément utilisées en Europe. Pour mieux illustrer ce fait, nous incluons un récapitulatif des *emblèmes* chinois représentant les chiffres de 1 à 10 dans l'image de droite faisant partie de la Figure 89.

³⁵¹ Images provenant de la séquence Torcy 18_Les droits.

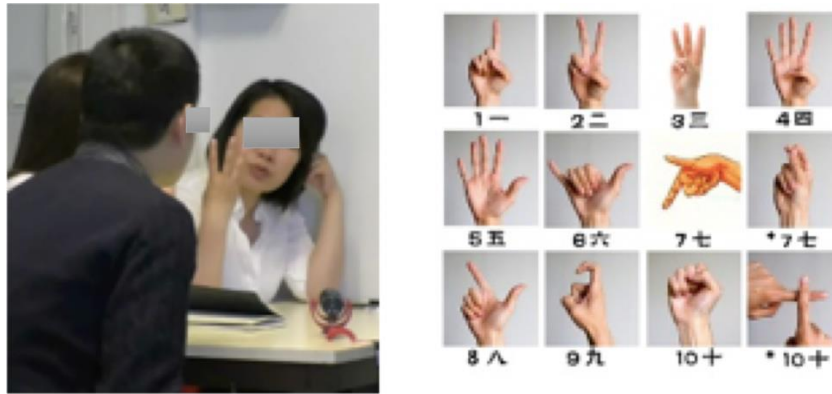


Figure 89 : L'emblème [TROIS] et le système chinois de compter sur les doigts³⁵²

Si nous comparons les gestes utilisés pour compter à l'aide des doigts par l'interprète afghan et par l'usagère chinoise, nous remarquons des différences considérables. En effet, le chiffre *un* est en Chine représenté avec l'index et non le pouce. Par ailleurs, l'*emblème [DEUX]* produit par l'interprète afghan n'est pas le même dans le système chinois, mais correspond vaguement³⁵³ au chiffre *huit*. L'*emblème [TROIS]* chez ces deux participants adopte également des formes complètement différentes, ce qui illustre parfaitement le caractère arbitraire, symbolique et culturellement codé de ces productions gestuelles.

Les gestes qui permettent de compter avec les doigts servent fréquemment à structurer le discours et à évoquer les nombreuses énumérations et listes cités par le formateur. Cette manière spatio-visuelle d'ordonner les informations données à l'oral n'est pourtant jamais utilisée par l'interprète chinois. Nous pouvons supposer que cette différence d'usage des *emblèmes* est liée aux modalités d'interprétation choisies par les deux interprètes. En effet, chez l'interprète dariphone les gestes d'énumération servent de moyen de structuration du discours et de stockage des informations hiérarchisées ailleurs que dans la mémoire courte qui est suffisamment exploitée lors de l'interprétation. Les gestes permettent de retenir cette information de manière visuelle, voire corporelle à travers l'usage des mains. A cette fin, l'interprète chinois, quant à lui, dispose d'un cahier qui permet de décharger la mémoire opérationnelle en notant des chiffres ou simplement en ordonnant son écrit sous la forme de listes à puces, ce qui fait que les gestes *emblèmes* seraient redondants dans sa contribution.

Parmi les autres *emblèmes* présents dans le corpus, nous notons celui qui signifie [ARGENT] produit par le formateur et un autre transmettant de manière familière l'expression

³⁵² L'image de gauche provient de la séquence Torcy 24_3 ans.

³⁵³ Il faut remarquer ici la différence d'orientation des gestes : paume vers le gesticulateur dans le geste de l'interprète afghan et paume vers le destinataire dans le geste chinois.

[PARTIR] utilisé par l'interprète afghan. Chacun de ces deux gestes n'apparaît qu'une fois dans tout le corpus.

Les gestes *phatiques*, eux, représentent à peine 2,90% du corpus, occupant ainsi la 9^e position. Ils sont donc peu présents dans ce corpus, surtout par rapport à *Corpus Massy* où ils occupaient la 5^e position avec 8,2 % d'annotations, 4 fois plus que dans la séance de formation civique. Dans *Corpus Torcy*, il est intéressant à remarquer qu'ils ne sont jamais utilisés par aucun des acteurs sinophones, ce qui nous incite à penser que ce genre de gestes peut être considéré comme impoli dans la culture chinoise, ou bien qu'ils sont simplement remplacés par certains gestes céphaliques, comme nous l'avons découvert dans le cas des gestes *déictiques*. Lors de la formation, les gestes *phatiques* sont les plus fréquents chez l'interprète afghan, mais ils sont également produits par les usagers dariphones. L'usage de ces gestes par l'interprète peut s'expliquer par le nombre important des usagers dans ce groupe linguistique qui risquent alors de se disperser. Le formateur, lui, en utilise très peu. Certes, nous pouvons justifier ce résultat par le nombre restreint d'interactions lorsque le formateur apparaît de manière visible, mais ce faible taux témoigne avant tout du caractère unidirectionnel de l'échange, ce qui le rend très différent des interactions en pédopsychiatrie.

Les *secouements de tête*, quant à eux, occupent 1,38% du corpus. Ils sont donc utilisés peu fréquemment, néanmoins ils sont repartis chez presque tous les participants, à l'exception du deuxième usager dariphone. L'observation du corpus permet de constater qu'ils peuvent être mis en place pour répondre de manière non-verbale, ou bien accompagner un énoncé à caractère négatif. Leur présence chez presque tous les participants signifie qu'il n'y a pas de conflit culturel d'usage de ce geste au sein des cultures représentées dans le corpus.

Les gestes appartenant au dernier type des gestes *symboliques*, les *haussements des épaules*, n'apparaissent pas du tout dans ce corpus, ainsi leur taux de production égale zéro chez tous les participants. Nous pouvons donc constater que ce geste, utilisé fréquemment par l'usager mineur lors des sessions de psychothérapie de *Corpus Massy* ne fait pas partie du répertoire gestuel de la formation civique, impliquant un contexte formel et la seule présence des adultes.

6.1.3. Profils gestuels et analyse croisée des prestations des interprètes

Ayant analysé la distribution et l'usage de différents types gestuels de *Corpus Torcy*, nous pouvons nous pencher sur les profils gestuels individuels de trois acteurs principaux de cet échange : du formateur et des deux interprètes reproduisant son discours. Le diagramme ci-dessous (Figure 90) présente le profil gestuel du formateur illustré à travers la distribution des types gestuels au sein de ses productions. Le graphique cite le nombre absolu de gestes de chacun de 11 types ainsi que le pourcentage de son usage dans toutes les annotations du même participant. Nous tenons à rappeler que ce profil a été élaboré sur la base de 3 séquences vidéo uniquement, ce qui influence le nombre total des gestes. Cette solution constituait pourtant le seul moyen disponible pour examiner la production gestuelle de cet acteur, essentiel dans l'interaction.

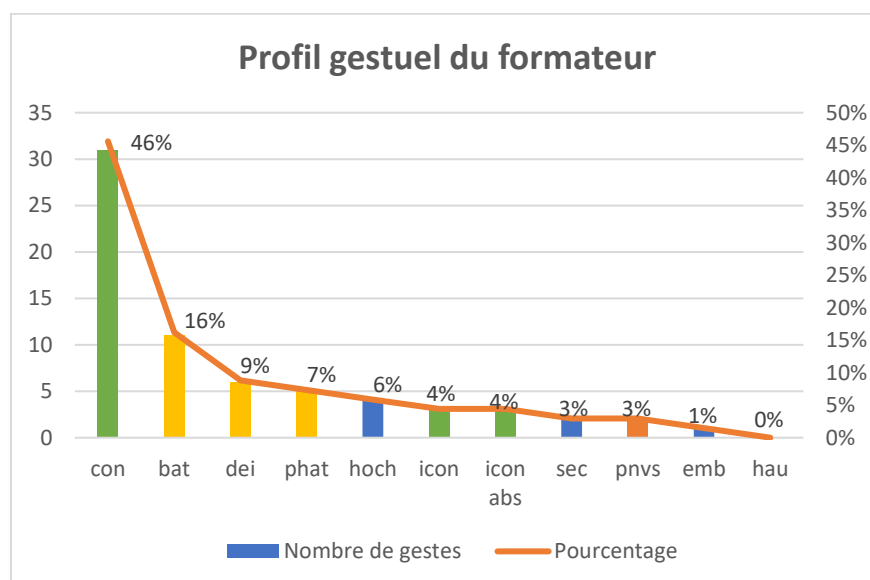


Figure 90 : Profil gestuel du formateur – *Corpus Torcy*

Comme nous pouvons l'observer, le type dominant de la production du formateur est celui des gestes *conceptuels* occupant chez cet acteur presque la moitié des annotations. Le discours du formateur étant préparé, mais non appris par cœur, est proche de la parole spontanée, ce qui stimule l'usage des gestes *conceptuels* accompagnant la réflexion et la production orale. La présence majoritaire de ce type de gestes semble donc cohérente avec les recherches précédentes. Les deuxième, troisième et quatrième positions reviennent aux gestes *régulateurs d'échange*, respectivement aux *battements*, aux gestes *déictiques* et aux gestes *phatiques*. L'usage fréquent des gestes de cette catégorie témoigne de la position de force du

formateur et de son rôle principal dans la distribution des tours de parole. La présence des *battements*, servant à scander le discours prouve que le formateur produit de longs énoncés qui requièrent des gestes pour souligner leur rythme, tandis que l'usage des gestes *déictiques* et *phatiques* relève de l'interaction avec le public. Les *hochements de tête*, malgré leur grand nombre d'occurrences dans le corpus entier, n'apparaissent chez le formateur qu'à la cinquième place, ce qui témoigne de la position active de ce participant en tant qu'orateur qui n'utilise ces gestes de *feedback* que sporadiquement. Les autres types gestuels occupent chacun moins de 5% des annotations, c'est pourquoi l'analyse de ces données serait peu fiable, surtout en regard du nombre total des gestes examinés chez ce participant. Nous nous limitons donc au commentaire des types dominants.

Les diagrammes suivants, visibles dans la Figure 91, permettent de comparer les profils gestuels des deux interprètes assurant la transmission du discours du formateur respectivement vers le dari et vers le chinois mandarin. Les paramètres pris en compte et le code couleur sont les mêmes que dans le diagramme illustrant la production gestuelle du formateur, ils détaillent donc le nombre absolu de gestes par type et le pourcentage que cela représente en regard de tous les gestes du même acteur. Les couleurs des barres reprennent la division des gestes en 4 catégories majeures. Les statistiques ont été calculées pour 28 fichiers dans lesquels nous voyons les deux interprètes.

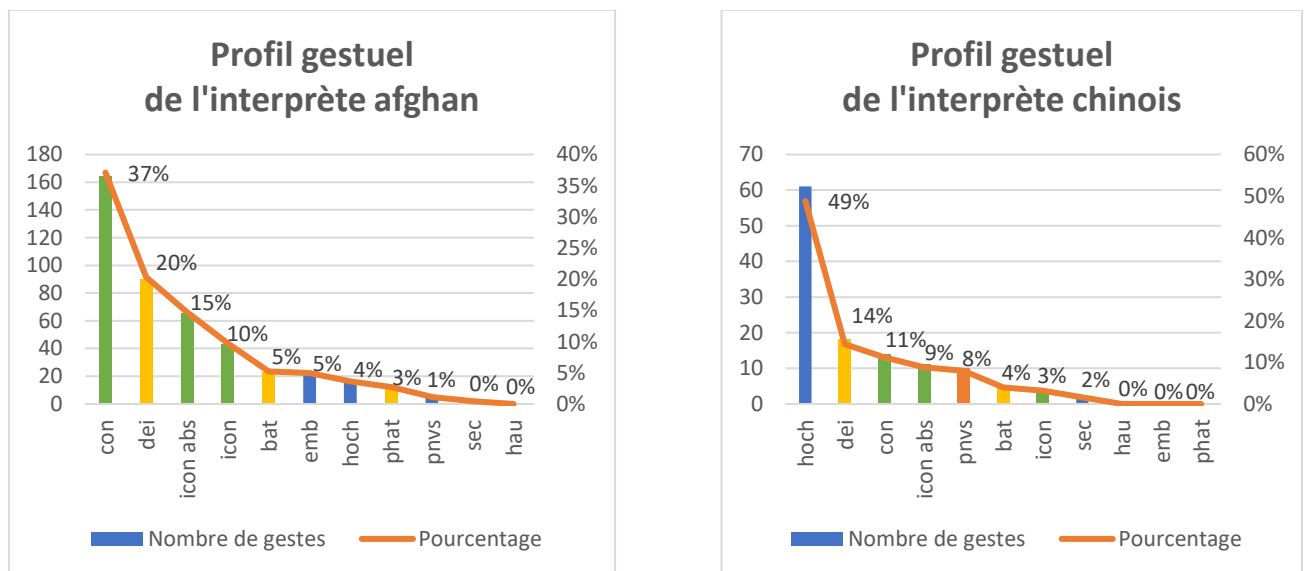


Figure 91 : Profils gestuels des interprètes – Corpus Torcy

Un simple coup d'œil sur les deux diagrammes permet de constater que la production des gestes varie considérablement entre ces deux participants. Outre la quantité, la durée et la taille des gestes mis en place par ces acteurs, la distribution des types gestuels utilisés permet de constater également d'importantes différences. Comme l'illustrent les histogrammes, les contributions de l'interprète dariphone sont dominées par les gestes *conceptuels*, tandis que celles de l'interprète sinophone consistent pour moitié en *hochements de tête*, très peu présents chez le premier acteur mentionné. Le point commun entre les productions non-verbales de ces deux acteurs révèle un usage fréquent des gestes *déictiques* qui est, comme nous l'avons mentionné, lié à la disposition de la pièce et à la distance considérable entre les usagers et le tableau utilisé par le formateur. Les gestes *iconiques abstraits* semblent constituer également un élément de convergence entre les prestations de ces deux acteurs, puisqu'il se placent respectivement en troisième et en quatrième position parmi les gestes utilisés par l'interprète afghan et par l'interprète chinois. En ce qui concerne les types restants, les deux profils ne montrent pas beaucoup d'affinité, ce qui témoigne du fait que les images globales que chacun des interprètes renvoie par sa production non-verbale sont très divergentes.

En dépit du fait que les deux participants interprètent le même discours-source, présenté par le même formateur, dans les mêmes conditions et dans le même contexte, leurs manières de le restituer sur le plan multimodal sont complètement différentes. Parmi les paramètres engendrant ces variétés de production gestuelle nous pouvons citer : le choix de la technique d'interprétation, respectivement proche de l'interprétation simultanée chez l'interprète afghan et l'interprétation consécutive chez son collègue chinois ; la production de parole spontanée et directe, sans support écrit ou à l'aide de notes et le discours préparé, présenté en décalé ; les contraintes liées aux langues-cibles ainsi qu'au répertoire des termes et des concepts qui en relèvent ; les différences culturelles et individuelles propres à chaque participant.

De manière générale, nous pouvons remarquer que le profil gestuel de l'interprète afghan s'approche plus de celui du formateur que celui de l'interprète sinophone. Même si nous ne pouvons pas nous prononcer sur le contenu des deux interprétations en dari et en chinois mandarin, cette observation sur le plan visuel soulève une question importante : est-il possible, du point de vue des usagers, que l'interprétation ayant plus d'affinité avec le discours-source sur le plan non-verbal soit perçue comme plus complète et plus fidèle que l'original ? Le jeu de données actuelles ne permet pas de répondre à cette question avec certitude, pour autant il serait intéressant de se pencher sur cette question dans le cadre d'une recherche complémentaire.

6.1.4. Les gestes déictiques : des points de convergence

A l'instar de *Corpus Massy*, les sections suivantes sont consacrées à l'analyse qualitative de quelques exemples des situations qui ont retenu notre attention lors du travail sur le matériel vidéo. Certes, *Corpus Torcy* ne permet pas d'examiner le phénomène de reproduction des gestes originaux dans les contributions des interprètes, il fournit toutefois des données précieuses pour comparer les deux manières d'interpréter le même contenu-source. La liste des points communs entre les prestations des interprètes dariphone et sinophone est assez courte puisque, comme nous pouvions le remarquer, leurs approches sont diversifiées.

Lors de l'analyse du corpus, nous avons manuellement retrouvé³⁵⁴ 10 exemples montrant comment les deux interprètes intégraient les mêmes gestes, principalement des gestes *déictiques*, à leurs contributions. Parmi 7 paires de gestes *déictiques* retrouvés chez les interprètes, la plupart était dirigée vers le tableau ou le formateur, à l'exception d'une paire qui désignait le couloir dans lequel était organisée la pause-café, et une paire qui consistait en un pointage d'un document qui venait d'être distribué. La Figure 92 fournit un exemple de gestes de pointage vers le tableau sur lequel le formateur a écrit le nom du site internet Label FLI³⁵⁵. L'image de gauche permet de voir l'interprète afghan avec un de ses usagers et l'interprète chinois avec ses deux usagères sinophones assises à côté.



Figure 92 : Convergence des gestes déictiques de deux interprètes – Corpus Torcy³⁵⁶

³⁵⁴ La recherche de ces paires gestuelles devait être effectuée manuellement, en procédant cas par cas, surtout vu le grand décalage entre le discours source et les contributions de chacun de deux interprétations.

³⁵⁵ Français langue d'intégration

³⁵⁶ Images provenant de la séquence Torcy 4_Label FLI.

Comme nous pouvons le remarquer, les deux interprètes produisent le même geste *déictique* en tenant des stylos dans leur mains, ce qui témoigne du fait qu'avoir les mains prises par un objet ne disqualifie pas l'usage des gestes. Le pointage du tableau incite naturellement les usagers à diriger leur regard vers cette direction, ce qui permet de focaliser leur attention plus facilement. En ce qui concerne les autres paires de gestes visibles chez les deux interprètes, nous distinguons 2 exemples de gestes *iconiques abstraits*, portant sur les unités sémantiques [ENCAISSER] et [CONFLIT ENRE DEUX PARTIES] consistant respectivement à produire un mouvement répétitif vers le gesticulateur, et un mouvement rapide désignant le lien entre deux éléments. Le corpus fournit un seul exemple de convergence d'usage des gestes *iconiques*, celui impliquant le geste [ALLER ET RETOURNER] sous forme du mouvement de main vers l'extérieur et vers le corps du gesticulateur. Malgré ces quelques similarités, les prestations de deux interprètes filmés restent pourtant complètement différentes, ce que nous montrerons à l'aide de l'exemple suivant.

6.1.5. Différentes prises en charge du même discours-source

L'analyse de *Corpus Torcy* permet d'observer d'importantes différences de production gestuelle entre les deux interprètes. L'exemple suivant sera consacré à l'analyse qualitative de cette divergence. La Figure 93 illustre les gestes *iconiques* mis en place par l'interprète dariphone lors de l'interprétation d'un fragment de la formation portant sur l'histoire de France. Le discours du formateur portait en ce moment sur la fuite du roi Louis XVI à Varennes en 1791. Les images ci-dessous présentent quelques exemples de nombreux gestes *iconiques* produits par l'interprète dariphone lors de la transmission de cette histoire. En partant de la photographie de gauche, nous pouvons reconnaître les gestes signifiants [PIECE DE MONNAIE], [LE VISAGE DE LA PIECE] et [RECONNAITRE].



Figure 93 : Gestes iconiques chez l'interprète afghan – Corpus Torcy³⁵⁷

³⁵⁷ Images provenant de la séquence Torcy 15_Pièce de monnaie.

La séquence portant sur cet évènement historique dure 3 minutes et 10 secondes, lors desquelles l'interprète afghan met en place 72 gestes, tandis que l'interprète chinois n'en produit que 13. Parmi les nombreux gestes du premier participant mentionné, 11 sont de type *iconique*. Les images ci-dessus présentent les unités qui appartiennent à une longue chaîne gestuelle, ressemblant presque à de la pantomime. En effet, la manière animée de raconter cette histoire par le formateur, et le nombre important de détails permettent de facilement visualiser la situation. Les images mentales associées stimulent donc la production des gestes *iconiques* ouvrant l'accès vers ce que le gesticulateur imagine au même moment. La vive production gestuelle de l'interprète suscite l'intérêt des usagers afghans, ce que nous pouvons observer sur la capture d'écran suivante, désignée comme Figure 94.



Figure 94 : Réaction des usagers afghans aux gestes iconiques³⁵⁸

L'image permet de constater que l'expressivité de l'interprète dariphone attire l'attention des usagers de son groupe linguistique, qui dirigent vers lui leurs regards et se penchent pour être plus près de l'émetteur du discours. Les expressions du visage des usagers afghans permettent de constater que la mise en place des gestes *iconiques* permet non seulement de focaliser l'attention, mais également de provoquer une réaction immédiate des destinataires transmise à travers les *productions non-verbales signifiantes*, mimiques faciales, telles que sourire ou grimace.

³⁵⁸ Images provenant de la séquence Torcy 15_Pièce de monnaie.

Malgré le potentiel du discours-source à stimuler la production non-verbale, l'interprète chinois reste très concis dans son interprétation, et ne l'accompagne que de quelques gestes dont aucun n'est de nature *iconique*. La différence flagrante d'expressivité des deux interprètes peut dans ce cas-là être une source de consternation chez les usagers. En effet, *Corpus Torcy* permet d'observer que lors de longs passages d'interprétation animée mise en place par l'interprète dariphone, les usagères sinophones, qui recevaient une interprétation très succincte, regardaient le groupe des afghans, comme si elles essayaient de comparer les interprétations et de s'assurer qu'elles avaient reçu le même contenu. Cette observation confirme que les usagers ont généralement l'habitude de *surveiller* l'interprétation par les biais des productions non-verbales qui leur sont accessibles malgré la barrière linguistique. Dans cette optique, nous pouvons comprendre que la divergence des prestations gestuelles, entre l'émetteur du discours original et l'interprète, mais aussi entre deux interprètes transmettant le même contenu-source, peut amener les usagers à mettre en question la fidélité de l'interprétation. Les usagers risquent dans ce cas-là de s'inquiéter de recevoir une version moins complète ou moins détaillée que celle dont l'autre groupe linguistique est destinataire. L'exemple présenté suggère donc que la dimension non-verbale de l'interprétation peut servir d'indicateur de fidélité, et participe *de facto* à l'élaboration d'une relation de confiance.

6.1.6. Euphémismes non-verbaux, les gestes comme outil de médiation

Les gestes *iconiques* ne sont pas limités à une simple illustration / animation du discours interprété, mais peuvent dans certains cas contribuer au processus de médiation interculturelle constituant un élément intégral du travail de l'interprète. En effet, le corpus nous permet d'observer la mise en place des gestes *iconiques* face à des sujets tabous. Un exemple d'usage de ces gestes qui a retenu notre attention est celui mis en place pendant l'explication du droit à l'avortement pratiqué en France. La Figure 95 illustre trois unités sémantiques évoquées à travers les mots-clés [*GROSSESSE*], [*PERIODE DE TEMPS*], et [*AVORTEMENT*]. Ils accompagnent le commentaire du formateur qui explique que la grossesse ne peut pas être interrompue au-delà de 12 semaines, ce qui est visible sur l'image centrale, signifiant la *période de temps* ou bien le mot *limite* prononcé par l'orateur.



Figure 95 : Droit à l'avortement - gestes iconiques³⁵⁹

Même si nous n'avons pas accès au contenu exact de l'interprétation, puisque nous ne parlons pas la langue dari, l'observation des visages des usagers afghans et de leurs expressions signalent que la discussion portant sur ce sujet est intense. En effet, le droit à l'avortement peut être choquant pour certains migrants. Il est donc fort probable que les explications concernant ce sujet controversé pour les usagers devaient être atténuées et adaptées. Comme nous l'avons mentionné au cours des deux premières parties, chapitres théoriques et analyse des données issues du questionnaire et des interviews, les gestes *iconiques* peuvent dans de telles situations être employés pour remplacer les termes tabous. Sachant que les productions non-verbales sont considérées comme ayant moins de poids social que les mots, recourir à des *euphémismes non-verbaux* permet d'apporter la preuve d'une médiation culturelle multimodale. La simple décision d'opter pour des gestes en lieu et place de leurs équivalents verbaux peut donc constituer un signe de respect pour une autre culture, et contribuer ainsi au développement d'une relation harmonieuse entre l'interprète, qui ne peut pas choisir le contenu de son discours, et les usagers qui risquent de ne pas être prêts à aborder certains sujets, surtout avec une personne tierce.

7. Construction et composition du *Corpus Libre Accès*

La difficulté d'obtenir des données écologiques sous forme d'enregistrements vidéo des séances d'interprétation en service public nous a amenée à compléter le corpus avec des échanges semi-contrôlés. Les séquences vidéo constituant ce troisième sous-corpus ont été sélectionnées parmi les matériaux audiovisuels disponibles en ligne en libre accès, ce qui explique le nom de ce jeu de données : *Corpus Libre Accès*. Nous ne pouvons certes pas

³⁵⁹ Images provenant de la séquence Torcy 21_Grossesse.

prétendre que cette solution soit optimale et nous tenons pleinement compte du caractère différent des enregistrements écologiques et de ceux diffusés en ligne. Le recours à cette solution était le fruit d'une combinaison de facteurs : les contraintes temporelles inhérentes à ce travail de recherche, l'inaccessibilité des situations authentiques, ceci ajouté à la nécessité de confirmer les hypothèses initiales sur la base d'un jeu de données suffisamment large et varié. La comparaison entre les corpus de données écologiques et non écologiques sera donc établie avec précaution et sans prétendre à l'exhaustivité.

Les enregistrements vidéo composant *Corpus Libre Accès* relèvent de sources variées et impliquent différents contextes de tournage. Il s'agit majoritairement de supports audiovisuels produits dans le cadre de trois démarches majeures. La première est celle de la formation des interprètes, dans la mesure où les enregistrements vidéo illustrent des situations quotidiennes exemplaires enregistrées dans le but de familiariser les apprentis ou les débutants aux défis du travail sur le terrain. Ces vidéos sont souvent complémentaires de celles réunissant des matériaux produits à destination des fonctionnaires du service public : le personnel soignant, les assistants sociaux, les enseignants ou les policiers, afin de les guider dans leur coopération avec les interprètes. Le troisième contexte, enfin, regroupant quelques enregistrements à peine, relève d'exercices de mise en situation ou de jeu de rôle préparés par les étudiants en interprétation dans le cadre de leur formation universitaire.³⁶⁰ Les vidéos présentent donc des prestations d'interprètes plus ou moins expérimentés, en partant des étudiants et des stagiaires, à travers les jeunes diplômés, jusqu'aux interprètes professionnels possédant une réelle expérience du terrain.

Les enregistrements sont produits à titre d'exemple, pour sensibiliser les agents de service public au besoin d'adapter leurs interventions lors de la collaboration avec les interprètes, mais également pour remplir un objectif pédagogique en préparant mieux les débutants aux contraintes du terrain. Ces considérations posent naturellement des questions relatives au degré d'authenticité ou d'artificialité de telles vidéos, et à leur pertinence pour ce travail de recherche. Certes, il s'agit d'interactions semi-contrôlées : de mise en situation et d'exercices. Pour autant, ces interactions garantissent un certain degré de spontanéité qui permet de les distinguer des productions expérimentales qui demanderaient un contrôle plus rigoureux de la gestualité. En effet, même si les *acteurs*³⁶¹ de ces enregistrements élaborent sans doute au préalable un

³⁶⁰ Les contextes de production des vidéos source sont connus grâce aux métadonnées telles que les noms des institutions mentionnées dans le titre, les remerciements, les logos des universités impliquées, les noms des programmes collaboratifs ou des formations, ou bien des commentaires inclus au début ou à la fin des vidéos.

³⁶¹ Nous utilisons ici le terme *acteur* dans le sens *participant, interagissant* et non *comédien*.

scénario de leur échange informationnel, nous sommes persuadée que l'interprétation visible dans les vidéos relève d'un véritable processus de mise en place des techniques interprétatives. Par conséquent, même si le contexte d'enregistrement est artificiel et le sujet de l'échange connu à l'avance, les opérations cognitives mises en œuvre par l'interprète restent spontanées, et s'approchent ainsi de celles impliquées dans des situations authentiques. Autrement dit, les interactants visibles dans les enregistrements disposent sans doute d'un scénario plus ou moins élaboré esquissant le déroulement d'un échange et les informations à transmettre à ses participants. Pourtant, il est peu vraisemblable qu'ils disposent d'un *script de gestes*, précisant l'usage du corps lors des interactions. C'est pourquoi, nous supposons que l'interprétation improvisée mise en place pendant ces enregistrements implique une production gestuelle spontanée, stimulée, tout comme dans les interactions authentiques, par les difficultés cognitives liées à l'interprétation, et régulée par le contenu sémantique et la dynamique de l'échange.

Un paramètre est susceptible de perturber les participants et de les empêcher de s'exprimer à travers les gestes : la présence de la caméra, le fait d'être observé et, potentiellement jugé. Cela ne change pourtant pas des situations captées dans *Corpus Massy* et *Corpus Torcy*, où les caméras se trouvent toujours dans le champ de vision des participants. Néanmoins, lors du travail sur le terrain nous pouvions remarquer que les acteurs avaient tendance à se relâcher et à se comporter de manière plus naturelle oubliant la présence de la caméra. Ce phénomène est bien visible dans le cadre des vidéos de plus de 30 minutes tournées dans un même contexte. Les vidéos aussi longues n'apparaissent pourtant presque jamais dans *Corpus Libre Accès* qui présente souvent de séquences de durée plus réduite. Par conséquent, les interactants n'ont pas le temps de se sentir à l'aise devant la caméra, et leur production gestuelle peut en être affectée.

Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que certaines vidéos sont construites sur la base des comparaisons *faire – ne pas faire*. En visionnant ces deux types, nous pouvons noter que les vidéos « ne pas faire » comptent largement plus de gestes. Rappelons que dans ce secteur d'activité, on a une tendance à considérer intuitivement qu'une production gestuelle abondante est le signe d'un manque de professionnalisme. Autrement dit, si un interprète sait bien faire son travail, il est capable de le faire sans recours aux gestes. Les productions non-verbales sont donc vues comme redondantes, ou constituent même un signe des difficultés de production de la parole ou de potentiels problèmes de communication. Dans ce secteur, les gestes sont donc perçus comme une stratégie de sauvetage dont un « bon interprète » ne devrait pas avoir besoin.

Les conditions non écologiques de préparation de ces vidéos se traduisent également par la qualité et les traits formels des enregistrements en eux-mêmes. En effet, la qualité du son est dans la majorité des vidéos assez élevée et les bruits parasites n'interviennent que dans quelques exemples. Les difficultés de transcription découlent donc plutôt du chevauchement des voix lors de l'interprétation *de liaison* ou bien du fait que les interactions sont prédécoupées en petits segments, ce qui peut entraver la compréhension de leur contenu. Quant à l'image elle-même, de nombreux vidéos combinent des enregistrements sous plusieurs angles, ce qui témoigne de l'emploi de plusieurs caméras. En théorie, cette technique devrait permettre une plus grande précision et nous aider dans notre travail. La stratégie en place s'avère pourtant à double tranchant. En effet, les personnes responsables du montage des vidéos appliquent parfois des gros plans qui mettent en valeur les productions non-verbales d'un seul participant, ce qui nous empêche de voir leurs mains au même temps ou d'observer les réactions des autres participants qui se trouvent hors le champ. Ces contraintes techniques influencent naturellement les statistiques de l'annotation. En effet, nous pourrions observer une légère baisse du nombre global des gestes en lien avec une place plus importante des gestes céphaliques, visibles presque tout le temps, ce qui n'est pas le cas des gestes manuels.

Nous tenons à préciser, qu'afin d'assurer l'équilibre du corpus et un certain degré de comparabilité de données, après une première sélection des vidéos retrouvées en libre accès en fonction de leur disponibilité, nous avons supprimé quelques exemples qui ne remplissaient pas les critères d'éligibilité pour le corpus. Dans un premier temps, nous avons donc écarté les interactions qui semblaient trop artificielles. En effet, quelques enregistrements donnaient l'impression que les participants, y compris les interprètes apprentis, récitaient des répliques apprises par cœur. Pour citer quelques exemples de ces vidéos supprimées nous retrouverons deux séquences de jeu de rôle illustrant des entretiens d'embauche³⁶². Dans un second temps, nous avons écarté les interactions impliquant des interprètes *ad hoc*, tels que la famille du patient ou les employés des lieux de soin. Ce problème concernait uniquement les interactions dans le milieu médical, qui impliquaient dans quelques cas la participation du frère, ou de l'enfant du soigné³⁶³.

³⁶² Les enregistrements écartés sont consultables aux adresses suivantes : Job Interview Interpretación consecutiva <https://www.youtube.com/watch?v=QOfZBrwAAyI> et Interpretación Consecutiva <https://www.youtube.com/watch?v=US1NQ1LYXa0>

³⁶³ Les enregistrements écartés sont consultables sous adresses suivantes : Using a medical interpreter <https://www.youtube.com/watch?v=D9s3sl5AoMget> Medical Interpreter <https://www.youtube.com/watch?v=NUmpCMmEKKI>

Après un tel filtrage des *vidéos originales*, nous avons sélectionné un total de 21 fichiers d'une durée totale de 16491 secondes. 7 enregistrements relèvent d'interactions dans le contexte médical, couvrant 5088 secondes d'interactions assurées par 8 interprètes différents ; 7 dans le milieu social, impliquant 7 interprètes et durant au total 3199 secondes ; et 7 impliquent des échanges à la police présentant le travail de 9 interprètes, réunissant 8294 secondes d'enregistrements, ce qui est illustré dans la Figure 96. Le tableau ci-dessous présente la structure du *Corpus Libre Accès* à travers le nombre et la durée des vidéos originales par type d'interaction, ainsi que le nombre et la durée des séquences sélectionnées au sein de chacune de ces catégories.

Structure du Corpus Libre Accès					
Type d'interaction	Nombre d'interprètes	Nombre de vidéos originales	Durée des vidéos originales	Nombre de séquences	Durée totale des séquences
médical	8	7	5088 secondes	16	2062 secondes
social	7	7	3199 secondes	16	1695 secondes
police/juridique	9	7	8204 secondes	32	3966 secondes
		Total	16491 secondes	Total	7723 secondes

Figure 96 : Structure du Corpus Libre Accès

En effet, il faut préciser que les *vidéos originales* mentionnées dans le tableau ne se limitaient pas uniquement à des exemples d'interactions interprétées. Elles incluaient souvent des introductions expliquant le contexte ou le but de la vidéo, les commentaires des experts en interprétation ou bien des arrêts sur l'image, des sous-titres ou une voix off qui fournissaient des remarques supplémentaires. Tous ces éléments apportaient des informations précieuses sur le contexte de création des vidéos, néanmoins ils ne constituaient pas l'objet de notre analyse en soi. L'opération consécutive consistait donc à découper les vidéos originales en séquences d'une durée de 35 secondes à 5 minutes permettant d'annoter les productions multimodales des participants des interactions interprétées, comme ceci était le cas dans les deux premiers sous-corpus.

Sachant que *Corpus Massy* et *Torcy* comptaient 31 séquences chacun, afin d'assurer l'équilibre du corpus entre les exemples des interactions authentiques et semi-contrôlées, nous avons sélectionné un nombre comparable de séquences qui pouvaient intégrer le dernier corpus. *Corpus Libre Accès* compte ainsi 64 fichiers d'une durée totale de 7723 secondes. Il est

composé de 16 séquences illustrant les interactions dans le contexte médical, 16 dans le milieu social et 32 fichiers relevant des échanges à la police. Le nombre plus important des enregistrements impliquant les forces de l'ordre n'est pas aléatoire. En effet, la durée totale des vidéos originales de ce type d'interactions est égale à la durée des enregistrements dans le milieu social et médical confondus. Par ailleurs, 6 vidéos originales sur 7 réalisées dans les locaux de la police présentent de multiples contextes d'interaction au sein de la même enquête policière³⁶⁴. À part les différences évidentes découlant du statut varié des interactants, il faut souligner que certaines interactions aux commissariats de police intègrent également une partie juridique telle que l'information du détenu quant à ses droits et ses devoirs au moment de l'arrestation. Il est naturel que ce genre d'échanges provoque une dynamique différente de cet observé lors des témoignages de victimes, ce qui se traduit également par un usage particulier de gestes dans chacun de ces cas. C'était justement cette richesse et variété de contextes qui nous ont convaincue à accorder une place plus importante aux vidéos de police.

Sachant que *Corpus Libre Accès* cumule 21 différentes vidéos-source, nous ne serions pas en mesure de présenter, par souci d'espace, le contexte de chacune de ces interactions séparément. Afin de décrire leurs caractéristiques de manière claire et concise nous regroupons les enregistrements originaux en fonction du cadre impliqué, c'est-à-dire en les divisant en matériaux relevant respectivement du milieu médical, social et de la police.

Le tableau de la Figure 97, permet de consulter les détails des vidéos originales construisant la partie médicale de *Corpus Libre Accès*³⁶⁵.

³⁶⁴ Ainsi, telle vidéo originale peut illustrer les témoignages d'une victime, le récit d'un témoin et l'interrogatoire d'un suspect, souvent impliquant différentes combinaisons linguistiques et ainsi – différents interprètes.

³⁶⁵ Les colonnes renseignent respectivement le nom de la vidéo, telle qu'elle a été retrouvée en ligne ; le contexte de la création de cette vidéo, c'est-à-dire l'objectif ou le cadre dans lequel elle a été produite, ainsi que le pays de provenance de l'enregistrement ; le contexte d'interaction détaillant la situation dans laquelle l'interprétation a eu lieu ; la combinaison linguistique et la modalité d'interprétation : avec ou sans la prise de notes.

Corpus Libre Accès – Milieu médical					
N°	Nom de la vidéo originale	Contexte de création de la vidéo	Contexte d'interaction	Combinaison linguistique	Prise de notes
1	Accurate Medical Interpreting	Formation des interprètes ; Mexique	Consultation neurologique dans un cabinet médical	Espagnol/ anglais	Non
2	Clinical communication skills	Formation des interprètes ; Angleterre	Entretien avec médecin généraliste ; diagnostique de gastroentérite	Panjabi / anglais	Non
3	Interpreting basics hospital	Formation des interprètes ; États-Unis	Accueil dans un clinique ; remplissage des formulaires	Espagnol / anglais	Non
4	Language assistance: your right to an interpreter	Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; États-Unis / Amérique Latine	Consultation chez une orthopédiste ; cas d'un bras endolori	Portugais brésilien / anglais	Non
5	Qualified interpreters for quality healthcare	Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; Amérique Latine	Consultation neurologique à l'hôpital	Espagnol / anglais	Oui
6	Stanford school of medicine	Formation des interprètes ; États-Unis	Consultation au chevet du lit du patient ; cas de pancréas enflammé	Espagnol / anglais	Oui
7	UCLA Interpreting services	Formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; États-Unis	Consultation au chevet du lit du patient ; opération mettant la vie de la patiente en danger ;	Espagnol / anglais	Non
			Consultation à l'hôpital ; diagnostique de l'hépatite C	Arabe / anglais	Non

Figure 97 : Corpus Libre Accès – Milieu médical

Nous pouvons remarquer que certaines vidéos originales disposent de deux lignes consacrées au contexte d'interaction, les langues et la prise de notes. Cela vient du fait qu'au sein de la même vidéo-source, nous retrouvons parfois plusieurs interactions présentant des situations et des interprètes différents. Les métadonnées concernant les enregistrements originaux ont été recueillies grâce aux sous-titres, introductions, remerciements et commentaires inclus dans ces matériaux retrouvés en ligne. La plupart a été produite aux États-Unis ou en Amérique Latine dans le but de faciliter la formation des interprètes ou du personnel soignant qui sollicite leur aide. Les contextes des vidéos comprennent des situations variées,

allant des entretiens avec des médecins généralistes au diagnostic des maladies graves et à la préparation à des opérations mettant la vie du patient en danger, en passant par les consultations orthopédiques et neurologiques³⁶⁶.

En ce qui concerne les combinaisons linguistiques, à part 3 vidéos impliquant le panjabi, l'arabe et le portugais brésilien, tous les exemples concernent des patients hispanophones. Tous les extraits présentent l'interprétation en paire linguistique avec l'anglais, ce qui s'explique par les aires géographiques de la production des vidéos. Enfin, nous pouvons observer qu'uniquement 2 interprètes sur 8 utilisent la prise de notes lors de leur travail dans le milieu de la santé³⁶⁷.

La disposition spatiale constitue un autre paramètre pouvant influencer la production gestuelle de manière considérable. Afin de donner une idée du cadre et de l'emplacement des participants de chacune de ses interactions, nous fournissons un tableau regroupant les captures d'écran des vidéos traitées, consultables dans la Figure 98.



Figure 98 : Corpus Libre Accès – disposition spatiale des échanges en milieu médical

³⁶⁶ Certaines interactions se limitent donc à un entretien avec le patient dans un cabinet ou au chevet de son lit à l'hôpital, d'autres permettent de voir l'interprétation lors de l'auscultation, ce qui est particulièrement intéressant du point de vue de l'usage des gestes.

³⁶⁷ Même si notre recherche ne porte pas directement sur la corrélation entre l'usage des gestes et la technique d'interprétation, nous renseignons ce paramètre dans la dernière colonne de données. En effet ces données pourraient servir à des futures analyses croisées mêlant des paramètres comme l'abondance des productions non-verbales, le type d'interaction et la technique d'interprétation.

Les consultations médicales impliquent différentes stratégies liées à la disposition spatiale. De manière générale, nous remarquons que l'interprète se place fréquemment en face du patient, légèrement derrière le médecin, ce qui est surtout le cas lors des consultations au chevet du lit, alors que le patient a une mobilité réduite, comme dans les images 6 et 7. La deuxième disposition consiste à positionner les trois participants en triangle, (photographies 2 et 4), en cas de consultations générales ou orthopédiques impliquant des patients qui peuvent se déplacer librement³⁶⁸.

Pour les interactions en milieu social, les métadonnées des vidéos originales, le contexte de la situation communicationnelle, la combinaison linguistique et la modalité d'interprétation liée sont renseignés dans la Figure 99 ci-dessous.

Corpus Libre Accès – Milieu social					
N°	Nom de la vidéo originale	Contexte de création de la vidéo	Contexte d'interaction	Combinaison linguistique	Prise de notes
1	Interpreting: training social workers	Formation des interprètes ; États-Unis	Entretien d'un travailleur social avec un père convoqué à l'école ; suspicion de violence domestique	Espagnol / anglais	Non
2	Interpreter training: parent-teacher conference	Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; États-Unis / Amérique Latine	Réunion parent-professeur dans une école primaire ; discussion sur les résultats et sur les difficultés de l'enfant	Espagnol / anglais	Non
3	Liaison interpreting	Exercice de mise en situation préparé par des étudiantes en interprétation ; Indonésie	Inscription en cours dans une université étrangère	Indonésien / anglais	Non
4	Using an interpreter: parent-teacher meeting	Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; États-Unis	Entretien de la direction et du conseiller avec une mère d'élève	Espagnol / anglais	Non
5	Working with community interpreters	Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; États-Unis	Entretien à domicile ; cas d'absentéisme scolaire	Bengali/ anglais	Non

³⁶⁸ Il faut préciser que le cadre que l'on peut observer dans les captures d'écran présentées ci-dessus était pour la plupart des enregistrements dynamiques, ce qui signifie que les vidéos comprenaient des gros plans focalisés de temps en temps uniquement sur le participant qui avait la parole.

6	Working with interpreters	Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; États-Unis / Amérique Latine	Entretien dans une compagnie d'assurance ; litige lié à la location d'un appartement	Espagnol / anglais	Oui
7	Tips for working with interpreters	Formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; États-Unis	Entretien avec un assistant social dans son bureau ; suspicion de violence domestique	Espagnol / anglais	Non

Figure 99 : Corpus Libre Accès – Milieu social

La majorité des vidéos a été créée dans l'objectif de nourrir la formation des interprètes ainsi que celle des travailleurs sociaux qui collaborent avec eux. Ces enregistrements proviennent également des États-Unis ou d'Amérique Latine principalement. Une seule vidéo sur 7, provenant cette fois d'Indonésie, a été préparée par les étudiants en interprétation dans le cadre de leur cours.

Les contextes de ces échanges interprétés sont essentiellement liés à l'éducation et regroupent des cas d'intervention d'un travailleur social à domicile faisant suite à l'absentéisme d'un élève ; les discussions sur des progrès et des difficultés d'apprentissage chez les enfants, constatés par le personnel pédagogique lors des réunions parent-professeur ; ainsi qu'un exemple d'interprétation *de liaison* lors de l'inscription en cours dans une université étrangère. D'autres enregistrements illustrent les entretiens menés par les assistants sociaux suite à des suspicions de violence domestique ou pour examiner un cas de litige lors d'une location d'un appartement. Quant à la variété linguistique, les vidéos sont majoritairement réalisées en combinaison espagnol – anglais, à l'exception de deux exemples en paire avec l'indonésien et le bengali. Une seule vidéo présente un interprète appliquant la prise de notes lors de sa prestation.

Chacune des interactions est conditionnée par une disposition spatiale différente, ce que nous pouvons observer dans la Figure 100 présentant les captures d'écran de chaque enregistrement.



Figure 100 : Corpus Libre Accès – disposition spatiale des échanges en milieu social

Les acteurs sont souvent assis autour d'une table. L'interprète se positionne en triangle ou bien du côté de l'utilisateur, légèrement derrière lui. Nous tenons à préciser que dans la vidéo originale n°5, l'assistante sociale, invisible dans la capture d'écran, est située en face de la famille accompagnée de l'interprète. En dépit du recours à deux caméras, il est impossible de montrer tous les participants au même temps.

La dernière partie du matériel réunit des interactions à la police, dont les détails sont renseignés dans le tableau suivant de la Figure 101.

Comme dans les exemples précédents, les informations concernent la provenance des vidéos-source, le contexte de chacun des échanges, ainsi que les langues et les modalités d'interprétation.

CORPUS LIBRE ACCES – police					
N°	Nom de la vidéo originale	Contexte de création de la vidéo	Contexte d'interaction	Combinaison linguistique	Prise de notes
1	Gaining information <i>via</i> an interpreter: police	Formation du personnel – comment travailler avec les interprètes	Témoignages de la victime d'un accident routier	Polonais / anglais	Oui
2	Projet ImPLI Prague	Projet universitaire ; Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; Tchéquie	Témoignages de la victime ; cas de vol à l'arrache	Tchèque / allemand / anglais (ST)	Oui
			Aveux du suspect	Tchèque / anglais	Non
3	Projet ImPLI Köln	Projet universitaire ; Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; Allemagne	Témoignages de la victime ; agression d'une femme	Allemand/ français	Non
			Récit du témoin		Non
4	Projet ImPLI Edinburgh	Projet universitaire ; Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; Ecosse	Description du suspect par un témoin ; cas de meurtre	Mandarin/ anglais	Oui
			Témoignages d'une des victimes	Arabe / anglais	Oui
5	Projet ImPLI ISIT	Projet universitaire ; Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; France	Entretiens avec la victime et le témoin ; cas de violence – une femme giflée dans une gare	Allemand/ français	Non
			Aveux du suspect	Allemand/ français	Non
6	Projet ImPLI Antwerp	Projet universitaire ; Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; Belgique	Témoignages de la victime et récit du témoin ; cas de viol	Néerlandais / hongrois (anglais ST ³⁶⁹)	Oui
			Interrogatoire du suspect	Néerlandais / hongrois (anglais ST)	Oui
7	Projet ImPLI Bologna	Projet universitaire ; Formation des interprètes, formation du personnel – comment travailler avec les interprètes ; Italie	Témoignages d'une victime de viol	Allemand / italien (anglais ST)	Non
			Interrogatoire du suspect	Italien / français	Oui

Figure 101 : Corpus Libre Accès – Police

³⁶⁹ Langue des sous-titres.

Nous pouvons remarquer que tous les matériaux, sauf un, proviennent d'un projet inter-universitaire intitulé ImPLI, le sigle correspondant à *Improving Police and Legal Interpreting*, ayant pour objectif de familiariser les apprentis interprètes et les cadets de police aux modalités du travail commun. Les interactions impliquent donc un mélange de deux contextes : celui de l'interprétation pour la police au cours des enquêtes et celui de l'interprétation juridique comprenant la signature des documents légaux et les échanges avec l'avocat présent lors des interrogatoires.

Certaines vidéos originales regroupent ici plusieurs situations différentes, qui présentent souvent les descriptions du même crime ou délit de la perspective de la victime, du témoin et du suspect. Les 7 vidéos originales englobent ici 15 interactions différentes, disposant chacune de ses acteurs et de sa dynamique particulière. Les enquêtes illustrées dans les enregistrements incluent un accident routier, un vol à l'arrache, plusieurs cas de viols ou d'agressions envers les femmes et un meurtre. Les vidéos présentent l'interprétation en 10 langues, incluant le polonais, le tchèque, l'allemand, le chinois mandarin, l'arabe, le néerlandais, le hongrois, l'italien, le français et l'anglais. Il faut préciser que 4 interactions se déroulaient en langues dont nous ne maîtrisons aucune. Dans ces cas, nous mentionnons l'anglais comme la troisième langue utilisée dans les sous-titres ce qui nous servait à suivre le contenu sémantique des échanges. Par ailleurs, presque la moitié, soit 7 interactions sur 15 impliquent l'interprétation avec la prise de notes. Dans certains cas nous pouvons observer que les interprètes étaient équipés de blocks notes mais ils décidaient de ne pas s'en servir, en s'adaptant au rythme de l'échange qui variait du très dynamique au très lent et saccadé.

En ce qui concerne la disposition spatiale, nous distinguons deux types de lieux d'intervention, notamment les hôpitaux et les locaux de la police, ce qui est illustré à travers les captures d'écran de toutes les interactions, présentées dans la Figure 102.



Figure 102 : Corpus Libre Accès – disposition spatiale des échanges à la police

Les images 1 et 4b illustrent les seules interactions ayant lieu au chevet du lit des victimes, hospitalisées³⁷⁰. Les autres exemples présentent les participants assis à une table, l'interprète étant situé entre le policier et l'utilisateur, en triangle, ou se positionnant du côté de l'utilisateur ou du policier. Nous observons donc toutes les combinaisons possibles. Des personnes-tiers visibles dans les illustrations sont les autres officiers de police, des avocats ou des secrétaires.

³⁷⁰ Respectivement suite à un accident routier et une agression devant un bar.

7.1.1. Les défis de l'annotation du corpus multilingue

Une grande variabilité des interactions incluses dans *Corpus Libre Accès* a posé un nombre important de défis lors de son annotation. Dans un premier temps, sachant que les trois contextes majeurs impliquent des participants de différents rôles, il fallait prévoir une construction de plusieurs *templates*, c'est-à-dire des squelettes d'annotations. Nous avons donc créé des *templates* différents pour chaque lieu / contexte d'intervention. Le *template* pour le milieu médical, inclut des acteurs tels que *docteur, interprète médical, patient, membre de famille du patient*. Celui relevant du milieu social regroupe d'autres acteurs : *assistant social*³⁷¹, *interprète social, parent 1, parent 2, enfant*. Pour ce qui concerne le milieu de la police, nous avons opté pour la création de deux templates différents : avec et sans le *tier* dédié à l'*avocat* qui n'était présent que lors des échanges avec les suspects. Le *template police* comptait donc parmi ses acteurs *policier, interprète policier, victime, témoin et suspect*.

En dehors de la gestion des différents participants en fonction de type d'interaction, il était nécessaire d'être attentive à la logistique d'annotation du corpus dans sa globalité, ce qui se traduit par un choix minutieux des noms des *tiers*, en anticipant les contraintes de recherche automatique par la suite. A défaut de cette opération, nous ne serions pas en mesure de générer automatiquement les statistiques prenant en compte plusieurs acteurs relevant de la même position dans le même contexte, comme par exemple tous les interprètes médicaux ou tous les policiers. En outre, si l'on nomme les *tiers* correspondant à un interprète médical en arabe *int med arabe* et à un interprète médical en espagnol *int med espagnol*, il est plus difficile d'examiner au même temps toutes les annotations leur correspondant. En effet, il faudrait additionner les résultats pour chacun de ces *tiers* afin d'arriver à des statistiques communes pour tous les interprètes médicaux. D'où notre décision de nommer les *tiers* selon la fonction de l'acteur de l'interaction et de stocker les métadonnées concernant les combinaisons linguistiques en dehors d'ELAN, dans un fichier Excel. Cela permet de rechercher automatiquement les corrélations par type d'interaction, mais non par langue. Autrement dit, pour le logiciel, tous les interprètes médicaux sont traités comme une seule personne, le nom des *tiers* leur appartenant reste identique. Afin de rechercher des corrélations par langue il faudrait donc faire référence au répertoire des fichiers sur Excel pour savoir quelles sont les combinaisons linguistiques relatives à chaque fichier. Ce choix méthodologique découle de nos

³⁷¹ Il faut préciser que pour la clarté d'analyse de données, les contributions du personnel pédagogique apparaissant dans les vidéos ont été annotées dans le *tier assistant social*, dans la mesure où ils jouaient un rôle similaire, celui de meneur de l'interaction.

questions de recherche qui portent sur la comparaison d'usage des gestes parmi les *contextes* d'interprétation et non parmi les langues-cultures.

D'autres choix méthodologiques ont été dictés par le caractère multilingue de ce corpus. En effet, *Corpus Libre Accès* implique 15 langues de 8 familles, telles que les familles de langues germaniques, finno-ougriennes, indo-iraniennes, malaiques, romanes, sémitiques, sinitiques et slaves. Entre les deux langues d'interprétation par fichier, nous en annotons uniquement une, qui est toujours la langue française ou anglaise. Pour assurer la cohérence du corpus et la comparabilité de données, nous maintenons cette décision même dans le cas de combinaisons linguistiques où les deux langues sont maîtrisées, comme par exemple dans l'interprétation polonais – anglais. *Corpus Libre Accès* compte également 4 interactions impliquant des combinaisons de langues non maîtrisées³⁷², comme hongrois – italien. Dans ces cas, nous annotons toujours les répliques en une seule langue, dont nous connaissons le sens grâce aux sous-titres en anglais fournis par les auteurs de la vidéo. Pour éviter toute confusion, de telles annotations en anglais, au début de chaque segment incluent une étiquette de langue comme */HONGROIS please sign here/*. Malgré un nombre important d'interactions en paire avec l'anglais, quelles que soient les langues de la vidéo, nous gardons les étiquettes de langues en français afin d'éviter les divergences d'orthographe, comme par exemple *PANJABI / PUNJABI*. En ce qui concerne des langues dont un nom complet devrait comprendre deux mots comme le *chinois mandarin* ou le *portugais brésilien*, nous en gardons dans les annotations que la deuxième partie : *MANDARIN* ou *BRESILIEN*. Quant aux différents dialectes de la langue arabe, nous les annotons tous en tant qu'*ARABE* car ils sont souvent mélangés au sein du même enregistrement selon un consultant qui a effectué la vérification linguistique³⁷³.

Vu l'objectif pédagogique de création de la majorité des vidéos, certaines répliques des vidéos originales ont été délibérément rendues inaudibles et remplacées par des commentaires en *voix-off*. Dans ce cas exceptionnel, ne concernant que deux interactions, nous avons naturellement annoté les paroles comme *INAUDIBLES*, pourtant nous avons continué l'annotation des gestes qui, eux, étaient tout à fait visibles. Les segments inaudibles ne constituent que 23 sur 6244, soit 0,37% d'annotations du *Corpus Libre Accès*.

³⁷² Les segments en langues non maîtrisées sont d'habitude plus longs que dans les langues transcrites puisqu'il est plus difficile de faire une segmentation fine lorsqu'on ignore le sens et que l'on n'est pas familier du rythme de la langue.

³⁷³ Tous les corpus confondus impliquent l'arabe littéraire, l'arabe soudanais, l'arabe algérien et l'arabe égyptien.

7.1.2. L'aménagement du vocabulaire contrôlé

L'observation de quelques extraits de *Corpus Libre Accès* nous a convaincue de la nécessité d'adapter le vocabulaire contrôlé une dernière fois, afin de rendre compte de la présence d'un sous-type gestuel qui n'était pas observable dans les enregistrements écologiques. Il s'agit de la création du sous-type gestuel désignant l'action de *serrer la main*, figurant sous l'étiquette *serr* dans les listes de vocabulaire contrôlé. Ce geste *symbolique*, sur le plan sémiotique constitue sans doute un des *emblèmes*. Notre décision de l'annoter séparément découle de sa fonction rituelle dans l'échange communicationnel occidental et de l'important poids social que l'on y attribue. De surcroît, il faut observer que ce type gestuel est présent dans tous les contextes observés dans le cadre de *Corpus Libre Accès*, c'est-à-dire le milieu médical, social et à la police, comme nous pouvons le remarquer dans les exemples constituant la Figure 103.



Figure 103 : Action de *serrer la main* dans le milieu médicale, sociale et à la police³⁷⁴

Les captures d'écran illustrent respectivement les salutations mises en place par le médecin et l'interprète médical, le travailleur social et la mère, ainsi que par le policier et l'avocat convoqué pour assister à l'interrogatoire³⁷⁵.

Par ailleurs, l'absence de cet *emblème* particulier dans le matériel audiovisuel de *Massy* et de *Torcy* découle du fait que les enregistrements ne pouvaient débuter dans ces lieux d'intervention que quelques minutes après l'ouverture de chaque séance, ce qui signifie que ces gestes n'étaient simplement pas filmés, malgré leur usage par les participants. *Corpus Libre Accès*, quant à lui, permet d'observer 28 occurrences de ce geste, ce qui le rend non négligeable. Il faut stipuler que puisque l'action de *serrer la main* implique toujours deux personnes, ce

³⁷⁴ Les images proviennent des séquences : Libre Accès Médical 7.2_Injured knee; Libre Accès Social 19.1_Domestic violence et Libre Accès Police 11.5_Interviewing the thief

³⁷⁵ Nous tenons à préciser que le cadrage imparfait de la dernière image a été imposé par la qualité de la vidéo originale.

geste est annoté chez les deux participants impliqués. Par conséquent, pour avoir une image plus claire de la fréquence de son usage il faut diviser le nombre total des occurrences par deux.

Les interactions dans le milieu médical au sein de *Corpus Libre Accès* ont remis en question un autre élément important de communication : le toucher accompagnant l'osculation. Les gestes pragmatiques de manipulation de membres du patient ont été annotés comme autres *productions non-verbales signifiantes*. Étant donné leur faible taux d'occurrence, nous avons pris la décision de ne pas leur attribuer un type gestuel à part, d'autant plus que leur présence se limitait au milieu médical. Cette stratégie était cohérente avec celle adoptée pour *Corpus Massy* qui fournissait effectivement des exemples de toucher, surtout quand la mère ou la psychiatre prenaient le garçon dans ses bras pour l'apaiser. Le toucher dans *Corpus Libre Accès* se cache donc sous l'étiquette *pnvs*, sauf pour quelques cas, où ces gestes avaient au même temps une autre valeur communicationnelle comme les gestes *phatiques*, consistant ici à toucher pour recentrer l'attention, ou les gestes *déictiques*, consistant à toucher pour demander si cela fait mal à un endroit précis.

8. La dimension non-verbale en chiffres dans *Corpus Libre Accès*

Les sections suivantes seront consacrées à l'analyse de données statistiques calculées dans ELAN, tout comme dans les deux corpus précédents. Compte tenu de l'abondance de données dans *Corpus Libre Accès* regroupant trois contextes différents, nous viserons la concision en présentant une sélection des résultats les plus importants. Nous ne fournirons ici que les statistiques concernant les principaux acteurs des échanges analysés. Ainsi, les résultats relatifs aux productions de la famille du patient dans le milieu médical, ou bien du second parent et de l'enfant dans le milieu social, ne seront pas mentionnés, vu leur caractère marginal dans les interactions. Le tableau consultable ci-dessous, Figure 104, présente les résultats quantitatifs relatifs à 32 séquences, 16 provenant du milieu médical et 16 du milieu social. Il englobe les statistiques calculées par *tier*, comprenant le nombre d'annotations, leur durée minimale, maximale, la moyenne, la médiane et la durée totale. La première colonne de gauche cite les noms de tous les *tiers* utilisés tout au long de ce corpus. L'explication des abréviations est fournie en note de bas de page.

Durée ³⁷⁶ et nombre d'annotations par participant : geste et parole ³⁷⁷							
Acteur (<i>Tier</i>)	Nombre de fichiers	Nombre d'annotations	Durée minimale	Durée maximale	Durée Moyenne	Durée médiane	Durée totale des annotations
P Int med	16	452	0.006	18.582	2.868	2.021	1296.446
G Int med	16	281	0.634	4.12	1.409	1.277	395.815
P Docteur	16	395	0.366	8.591	1.782	1.558	704.026
G Docteur	16	329	0.511	6.175	1.509	1.323	496.365
P Patient	16	235	0.228	9.062	1.932	1.486	454.103
G Patient	16	288	0.355	4.086	1.482	1.422	426.948
P Int soc	16	298	0.373	10.763	2.596	2.064	773.567
G Int soc	16	202	0.457	4.792	1.521	1.341	307.337
P Assistant soc	16	254	0.362	14.063	1.945	1.745	494.031
G Assistant soc	16	208	0.453	6.873	1.499	1.323	311.725
P Parent 1	16	108	0.513	15.387	2.552	2.049	275.626
G Parent 1	16	140	0.461	3.64	1.685	1.58	235.853

Figure 104 : Corpus Libre Accès – statistiques des annotations, milieu médical et social

Si nous observons le nombre total des annotations, nous remarquons qu'il est plus élevé dans le sous-corpus médical, où il atteint 1985 étiquettes, que dans le sous-corpus social, où il égale 1263 annotations. Sachant que le nombre de fichiers analysés dans chaque contexte est identique, nous pouvons supposer que la densité des interactions est plus importante dans le milieu médical.

Dans ces deux sous-corpus, les participants les plus actifs en termes de prise de parole sont respectivement l'interprète médical, regroupant 452 annotations, et l'interprète social, accumulant 298 annotations. Cette tendance semble parfaitement naturelle, sachant que l'interprète est tenu de prendre en charge les répliques de tous les autres acteurs. En ce qui

³⁷⁶ La durée est ici exprimée en secondes.

³⁷⁷ La colonne intitulée *Acteur (tier)* contient les noms de tous les *tiers* annotés dans les enregistrements. Les abréviations appliquées sont les suivantes : P – Parole, G – Geste, Int med – interprète médical, Int soc – interprète dans le milieu social, Assistant soc – assistant social ou enseignant, Parent 1 – parent plus actif lors de la réunion ou l'usager principal ; cette étiquette est indépendante du genre du participant.

concerne l'usage de gestes, dans le corpus médical, la production gestuelle le plus abondant revient au docteur menant la consultation : 329 annotations sur 900. Selon ce critère, l'interprète médical se place en troisième position en termes d'usage de gestes dans les consultations médicales, accumulant 281 annotations. Cette observation permet de supposer que même si l'interprète reproduit certains gestes utilisés par les participants de l'échange, cela ne concerne qu'une partie de leurs contributions. Par ailleurs, en observant les chiffres bruts concernant le nombre d'annotations par *tier*, nous pouvons constater que les différences entre toutes les lignes annotées dans le sous-corpus médical sont très restreintes. En effet, les résultats vont de 235 annotations dans le *tier de parole du patient*, jusqu'à 452 annotations de *parole* chez l'interprète. Cette harmonie de chiffres, visible tant au niveau de la parole que des gestes, témoigne d'une symétrie rigoureuse de l'interaction, fondée sur le principe de question / réponse, excluant les longs monologues d'une partie d'échange, contrairement à certaines interactions authentiques analysées auparavant.

Quant au sous-corpus des interactions en milieu social, la personne la plus active en termes de production gestuelle est également celle en charge de l'interaction, c'est-à-dire l'assistant social ou le professeur. Néanmoins, il faut remarquer que la différence de nombre d'annotations gestuelles entre cet acteur et l'interprète est négligeable, s'élevant à peine à 6 annotations. L'interprète est donc dans ce contexte presque aussi actif que le meneur de l'interaction, sur le plan tant verbal que non-verbal. Par rapport à ceux deux paramètres, l'utilisateur se place toujours en dernière position en termes de nombre d'annotations, ce qui prouve que son rôle principal est d'écouter et non pas de produire.

En raison de différent nombre de fichiers constituant le dernier sous-corpus regroupant les interactions à la police et de nature juridique, leurs données sont analysées séparément, à l'aide de la Figure 105. Ce tableau présente également les statistiques des annotations, relatives aux principaux participants des interactions avec les forces de l'ordre : le policier, l'interprète, la victime, le témoin et le suspect.

Durée³⁷⁸ et nombre d'annotations par participant : geste et parole³⁷⁹

Acteur (Tier)	Nombre de fichiers	Nombre d'annotations	Durée minimale	Durée maximale	Durée Moyenne	Durée médiane	Durée totale des annotations
P Int police	32	842	0.383	11.334	2.236	1.978	1882.315
G Int police	32	369	0.004	4.548	1.389	1.277	512.437
P Policier	32	422	0.423	6.807	2.023	1.786	853.508
G Policier	32	278	0.376	3.327	1.331	1.24	370.07
P Victime	32	312	0.34	5.574	1.819	1.623	567.588
G Victime	32	207	0.595	9.165	1.673	1.409	346.375
P Témoin	32	145	0.511	5.681	2.157	1.979	312.768
G Témoin	32	129	0.562	3.864	1.704	1.559	219.828
P Suspect	32	156	0.469	4.829	1.886	1.694	294.18
G Suspect	32	126	0.559	4.899	1.953	1.82	246.016

Figure 105 : Corpus Libre Accès – statistiques des annotations, police

Les données permettent de constater que le nombre total d'annotations de ce sous-corpus s'élève à 2996, ce qui est légèrement moins abondant que lorsqu'on additionne les segments annotés dans les 32 fichiers en milieu médical et social, qui confondus comptent 3248 segments. Encore une fois l'interprète est le participant le plus actif en termes de prise de parole. Par contre dans ce contexte, la différence entre sa production verbale et celle du meneur de l'interaction, le policier, est beaucoup plus importante. En effet l'interprète accumule 842 annotations de parole contre 422 annotations, soit la moitié de ce chiffre, visibles chez le policier. Ces résultats découlent du fait que lors des interactions à la police l'interprète doit

³⁷⁸ La durée est ici exprimée en secondes.

³⁷⁹ La colonne intitulée *Acteur (tier)* contient les noms de tous les tiers annotés dans les enregistrements. Les abréviations appliquées sont les suivantes : P – Parole, G – Geste, Form – formateur, Int dari – interprète afghan, Int man – interprète en chinois mandarin, Us dari 1 et 2 – usagers afghans, Us man 1 et 2 – usagers sinophones 1 et 2.

restituer les répliques de manière très proche de l'original, puisque la moindre différence, rien qu'en termes de temps de parole, peut entraîner une suspicion chez l'une des parties de ces situations tendues. Cette tendance quantitative est confirmée par rapport à l'usage des gestes. En effet, en termes de résultats bruts, sur ce plan, l'interprète reste le plus actif, accumulant 369 annotations sur 1114. Sa production gestuelle abondante peut témoigner de difficultés cognitives liées à l'interprétation ou être liée à l'usage de gestes *déictiques* faisant référence à des personnes et des objets présents dans l'espace partagé.

8.1. Le ratio geste / parole

Vu le différent nombre de fichiers annotés dans les contextes analysés, afin de voir plus clairement les tendances liées à la fréquence d'usage des gestes, nous nous servons du taux de production gestuelle, introduit dans les corpus précédents comme ratio *geste / parole*. La Figure 106 présente ce taux calculé pour les principaux participants de toutes les séquences regroupées dans *Corpus Libre Accès*. Les lignes correspondant au milieu médical sont représentées en orange, celles relatives au milieu social en jaune, et celles traitant de la police en bleu.

Ratio geste / parole chez les acteurs de Corpus Libre Accès	
Acteur	Pourcentage
Docteur	70,5%
Interprète médical	30,53%
Patient	101,95%
Assistant social	40,3%
Interprète social	39,73%
Parent 1	91,55%
Policier	43,4%
Interprète police	27,22%
Victime	61,03%
Témoin	70,3%
Suspect	83,6%

Figure 106 : Ratio geste / parole chez les acteurs de Corpus Libre Accès

Curieusement, le ratio *geste / parole* dans *Corpus Libre Accès* permet de dresser un paysage des activités multimodales très différent de celui que l'on peut observer à travers les données brutes. En effet, dans le milieu médical, le taux de gestualité est le plus élevé chez le patient, atteignant 101,95%. Ce chiffre suggère que les patients observés dans notre corpus utilisent plus de productions non-verbales que de productions verbales, accompagnant leurs contributions de nombreux gestes qui facilitent et complètent les descriptions. En ce qui concerne les principaux meneurs des trois types d'interactions, c'est-à-dire le docteur, l'assistant social et le policier, le taux d'usage de gestes le plus élevé revient aux professionnels de la santé avec un résultat de 70,5%, ce qui confirme l'hypothèse de départ selon laquelle la production gestuelle serait plus abondante dans le milieu médical que dans le milieu social et policier. Curieusement, le taux d'usage de gestes chez l'interprète médical atteint à peine 30,53%, ce qui est un chiffre peu élevé par rapport aux corpus analysés précédemment, où l'interprète dans les échanges en psychothérapie présentait un taux de 97,6% et l'interprète dariphone en formation civique, un taux de 76,61%. Toutefois, lorsqu'on regarde les résultats concernant tous les interprètes du *Corpus Libre accès*, nous pouvons constater qu'ils se placent tous autour de 30 à 40%. Cette baisse considérable par rapport aux données écologiques peut s'expliquer partiellement par le cadrage des vidéos qui ne permet pas de voir les mains des participants à tout moment, contrairement aux enregistrements réalisés sur le terrain. De surcroît, comme nous l'avons expliqué, *Corpus Libre Accès* réserve un certain degré d'artificialité dans la mesure où il s'agit d'interactions préparées et non entièrement spontanées, mises en place dans un but pédagogique. Une certaine réserve par rapport à la production gestuelle dans ce corpus peut donc témoigner du fait que les bonnes pratiques du métier recommandent un usage sobre et limité de gestes dont l'abondance est vue comme un manque de professionnalisme. En effet, en parcourant les derniers résultats, nous découvrons que l'interprète en milieu social présente un ratio *geste / parole* de 39,73% et celui collaborant avec la police, un taux de 27,22%, ce qui est quand même très restreint. L'interprète policier produit donc statistiquement le moins de gestes de tous les interprètes annotés dans le cadre de *Corpus Libre Accès*, ce qui peut s'expliquer par le caractère sérieux et officiel des conversations où chaque erreur peut entraîner des conséquences juridiques graves. Contrairement au milieu médical, la police ne tolère pas facilement d'explications additionnelles de la part de l'interprète, dont l'impartialité risque d'être remise en question suite à la moindre divergence entre la production originale et la restitution du discours. Par ailleurs, il est assez surprenant de noter que l'interprète social présente un taux de production gestuelle plus élevé que celui

opérant en milieu médical. Ceci peut être lié au fait que l'interprète s'abstient de produire ou reproduire des gestes au moment de l'osculation, puisque les gestes mis en place par le médecin touchent directement le corps du patient, ce qui rendrait leur reproduction redondante. En ce qui concerne les productions multimodales des autres acteurs, nous pouvons observer que de manière globale les policiers et les assistants sociaux produisent considérablement moins de gestes que les professionnels de la santé, les taux de ces deux premiers s'élevant à environ 40% chacun. Quant aux participants des interactions à la police, curieusement, nous pouvons observer que parmi le trio *victime, témoin, suspect*, la production gestuelle est la plus abondante chez le suspect, ce qui peut être lié à un niveau de stress important. De manière globale, en analysant tous les acteurs de tous les contextes, nous pouvons constater que dans *Corpus Libre Accès* ce sont les usagers qui produisent statistiquement le plus de gestes par rapport à leur temps de parole, ce qui peut se justifier par le fait qu'ils n'ont pas besoin de garder une attitude professionnelle et peuvent se permettre de plus de spontanéité dans leurs contributions enregistrées.

8.1.1. Le paysage gestuel de *Corpus Libre Accès*

Les statistiques générées dans ELAN permettent d'esquisser le paysage gestuel des interactions dans le milieu médical, social et policier à travers les chiffres illustrant la fréquence d'usage de différents types gestuels. Notre répertoire annoté dans *Corpus Libre Accès* compte désormais 12 types gestuels regroupés en 4 catégories prépondérantes. La Figure 107 présente la répartition des gestes de différents types dans les trois contextes d'interaction et avec leurs principaux acteurs. La première colonne présente les noms abrégés des types gestuels, tels qu'ils apparaissent dans les annotations. Les catégories majeures sont distinguées grâce à différentes couleurs. Les lignes bleues représentent les gestes *symboliques* : les *hochements de tête*, les *secouements de tête*, les *haussements d'épaules*, les *emblèmes* et le nouveau sous-type des emblèmes, l'action de *serrer la main*. Les gestes *illustreurs* marqués en vert englobent les gestes *iconiques*, les gestes *iconiques abstraits* et les gestes *conceptuels*. Les gestes *régulateurs d'échange* soulignés en jaune incluent les gestes *phatiques*, les gestes *déictiques* et les *battements*. Enfin, en orange nous pouvons consulter les statistiques concernant les autres *productions non-verbales signifiantes* telles que les expressions du visage, le regard ou les postures.

Les trois colonnes représentées en gris renseignent le nombre total de gestes par type pour chacun de trois sous-corpus *Libre Accès*. Les colonnes suivantes permettent de voir comment

ces types sont répartis parmi les principaux acteurs de ces échanges. Nous tenons à rappeler que chaque acteur représente en réalité tous les participants exerçant le même rôle dans l'interaction. La colonne intitulée *policier* renseigne ainsi les gestes produits par tous les policiers annotés dans le corpus³⁸⁰. Les résultats relatifs aux interactions dans le milieu de la santé concernent donc les médecins, les interprètes médicaux et les patients. Les données relevant du milieu social décrivent les participants tels que les assistants sociaux, les professeurs, les interprètes travaillant dans ce milieu et les principaux usagers comme les parents. Quant aux interactions se déroulant à la police, nous présentons les données concernant les policiers, les interprètes collaborant avec la police, ainsi que les victimes, les témoins et les suspects.

Type gestuel	Libre Accès Médical	Docteur	Int méd	Patient	Libre Accès Social	Assista nt social	Int soc	Pare nt	Libre Accès Police	Policier	Int police	Victime	Témoin	Suspect
hoch	293	106	1	116	135	48	5	2	43	81	81	55	15	11
sec	66	7	1	38	25	4	7	14	1	4	8	13	12	4
hau	0	0	0	0	2	0	1	1	8	0	1	4	1	2
emb	2	0	0	2	9	5	2	2	3	1	2	0	0	1
serr	10	4	3	3	4	7	1	6	4	2	2	0	0	0
icon	36	8	9	19	20	7	4	9	58	4	14	15	15	10
icon abs	38	14	11	13	18	8	9	1	37	6	11	7	7	6
con	161	61	64	36	104	30	47	27	291	33	112	65	47	34
phat	64	23	27	14	6	22	19	5	108	49	35	7	1	16
dei	127	46	52	29	94	39	44	1	139	68	60	11	13	12
bat	34	19	13	2	43	25	13	5	51	20	19	3	8	1
pnvs	67	41	0	16	40	13	10	17	80	10	4	27	10	29
Total	898	329	281	288	50	208	202	140	1083	278	369	207	129	126

Figure 107 : Distribution des types gestuels par sous-corpus et par participant – Corpus Libre Accès

Les données quantitatives présentées ci-dessus permettent de calculer la répartition des productions non-verbales parmi les quatre catégories gestuelles majeures. Les résultats obtenus

³⁸⁰ Pour rappel, le corpus englobe les prestations de 8 interprètes médicaux, 7 interprètes sociaux et 9 interprètes policiers.

de cette manière s'avèrent assez surprenants. En effet, même si les divergences d'usage des gestes parmi différents contextes d'interaction constituaient une de nos hypothèses de départ, nous ne nous attendions pas à des écarts aussi importants à ce niveau d'analyse. Or, la hiérarchie des catégories gestuelles les plus fréquemment utilisées est différente dans chacun des trois sous-corpus. Les échanges dans le milieu de la santé sont dominés par les gestes *symboliques* qui regroupent 371 annotations parmi 898 segments répertoriés. Ce chiffre est fortement alimenté par les *hochements de tête* qui constituent le type gestuel le plus fréquent dans ce sous-corpus. Nous avions initialement prévu que les interactions portant sur l'état du corps provoqueraient l'usage abondant de gestes *illustateurs*. Or cette catégorie se trouve en deuxième position avec 235 occurrences, parmi lesquelles les gestes *iconiques* et *iconiques abstraits* ne sont pas particulièrement nombreux. Les gestes *régulateurs d'échange* se placent en troisième position avec 225 annotations et sont suivis par les autres *productions non-verbales signifiantes* que l'on retrouve en dernière place dans tous les sous-corpus.

Les interactions en milieu social présentent un profil différent, mais plus proche de nos hypothèses de départ. En effet, les gestes *symboliques* y occupent également la place primordiale avec 185 occurrences, encore une fois fortement marquées par les *hochements de tête*. Ils sont par contre suivis des gestes *régulateurs d'échange* regroupant 183 annotations, ce qui prouve que la gestion de l'interaction est dans ce type de rencontres plus importante que l'illustration des propos des participants. Un faible degré d'iconicité des conversations en milieu social se traduit par le nombre restreint des gestes *illustateurs* dont nous retrouvons à peine 142 segments gestuels annotés parmi 550 regroupés dans le corpus. Les autres *productions non-verbales signifiantes* comptent dans ce jeu de données à peine 40 occurrences, contre 67 apparitions dans le corpus médical et 80 à la police.

A notre surprise, les interactions avec les forces de l'ordre se montrent tellement abondantes en gestes *illustateurs*, que cette catégorie se place en tête du classement avec 386 occurrences sur les 1083 gestes annotés. Les gestes *symboliques*, regroupant la majorité des annotations dans deux autres sous-corpus *Libre Accès*, arrivent ici en deuxième position avec 319 exemples de leur usage. Les *régulateurs d'échange*, dont nous pensions initialement qu'ils se montreraient assez abondants dans ce contexte, ne se placent en fait qu'à la troisième place avec 298 gestes annotés.

Nous pouvons constater que les résultats regroupés en fonction des catégories gestuelles prépondérantes se montrent très hétérogènes et assez éloignés de nos hypothèses initiales. Cela confirme l'importance de mener une analyse quantitative avant de plonger dans l'étude des cas

particuliers qui ont ressurgi au cours du travail sur le corpus. Même si notre typologie gestuelle a été construite sans prétendre à l’universalité, les données statistiques calculées à sa base permettent de construire une image schématique d’usage des gestes au sein des différents contextes de manière aussi objective que possible.

8.1.2. Le paysage gestuel des interactions médicales

Les sections suivantes se focalisent sur la répartition des gestes de différents types dans chacun des trois sous-corpus, ce qui nous permettra de comparer les paysages gestuels à un niveau plus détaillé. Pour la clarté de cette analyse, chacun de contextes sera représenté sur un histogramme séparé, utilisant les mêmes étiquettes de données et le même code couleur que ceux décrits précédemment. Nous commencerons par les interactions au sein du milieu médical dont la Figure 108 ci-dessous fournit la représentation en chiffres :

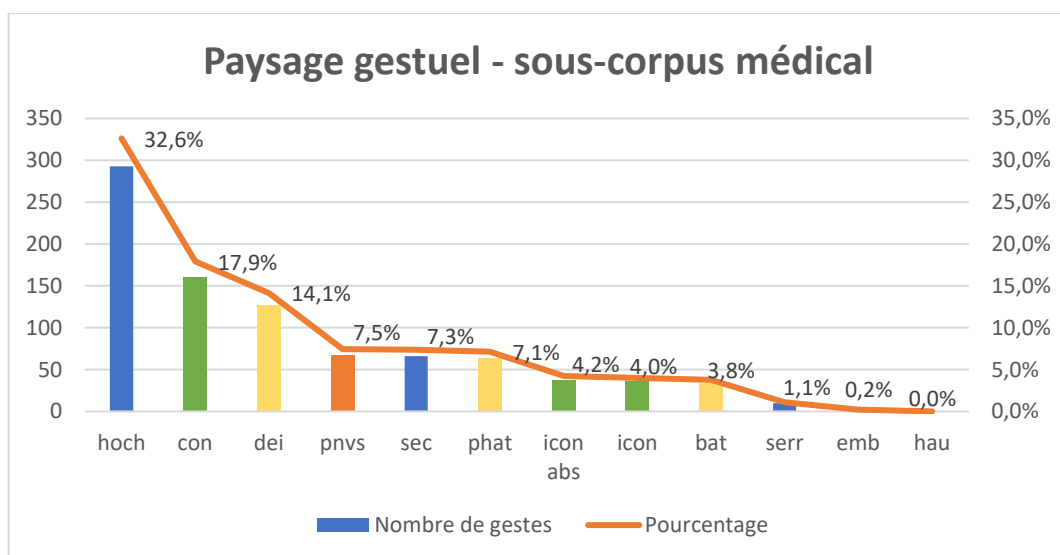


Figure 108 : Distribution de différents types gestuels – Corpus Libre Accès Médical

Lorsque nous passons à l’analyse de 12 types gestuels, les résultats provenant des trois sous-corpus semblent étonnamment plus uniformes et plus cohérents. En effet, en tête du classement des types les plus fréquents dans tous les contextes analysés au sein de *Corpus Libre Accès* nous retrouvons toujours le trio des *hochements de tête*, des gestes *conceptuels* et des gestes *déictiques*. Nous nous proposons d’expliquer l’omniprésence de ces types pour chaque contexte d’usage.

Comme nous l’avons mentionné au sujet de l’analyse de deux premiers corpus *Massy* et *Torcy*, l’abondance des *hochements de tête* peut s’expliquer par le double caractère de ces

productions non-verbales. Elles servent notamment à remplacer ou à renforcer le *oui* verbal, mais aussi à manifester l'écoute active et la compréhension sans couper la parole de l'orateur du moment. Grâce à cette polyvalence, ils constituent le type le plus répandu chez tous les participants des interactions en milieu médical. Leur nombre élevé au sein des interactions médicales peut s'expliquer également par l'usage fréquent des questions fermées de type *oui / non*. Effectivement, le sous-corpus médical permet d'observer de multiples occurrences des *hochements de tête* regroupant 32,6% d'annotations du corpus, mais également des *secouements de tête* qui représentent 7,3% des gestes annotés. Les gestes de ces deux types sont particulièrement fréquents chez les patients lors de l'osculation, en réponse à de multiples questions : */Avez-vous mal ici ?/ /Et ici ?/*.

Les gestes *conceptuels* se placent dans ce sous-corpus en deuxième position englobant 17,9% des annotations. Leur capacité à faciliter la production orale et leur caractère protéiforme favorisant la mise en place des chaînes gestuelles sont à l'origine de l'usage fréquent de ces gestes dans tous les corpus analysés. Une quantité abondante de gestes *conceptuels* dans ce jeu de données est donc loin d'être surprenante. En revanche, le nombre d'occurrences des gestes *déictiques* dans le contexte médical a largement dépassé nos attentes. Malgré nos prévisions, les descriptions des ressentis perçus par le corps impliquent plus souvent les gestes *déictiques* et les autres *productions non-verbales significantes* que les gestes *iconiques*. Ces premiers, constituant 14,1% d'annotations du corpus médical, se manifestent principalement comme des gestes de pointage vers les membres du corps mis en place pour compléter les descriptions de la douleur ou des symptômes ressentis par les patients. Quelques exemples de cet usage des gestes *déictiques* sont présentés dans la Figure 109 regroupant 7 captures d'écran de différents fichiers du sous-corpus médical.



Figure 109 : Usage des gestes déictiques dans les consultations médicales³⁸¹

³⁸¹ Les images proviennent des séquences : Libre Accès Médical 17.1_Yerba ; 8.1_My arm hurts ; 1.1_My brain is hurting ; 7.2_Injured knee ; 18.3_Drinking alcohol ; 20.2_Hepatitis C ; 2.1_On the couch.

Les quatre premières photos permettent d'observer les gestes *déictiques* chez les patients et les trois autres images, les gestes *déictiques* mis en place par les médecins. En partant de l'image de gauche, les gestes illustrent des commentaires tels que : /*my head hurts*/, /*my arm has been hurting since last night*/, /*it's a pain that I have right here*/, /*pain in the inside*/, /*currently do you have any pain in the abdomen?*/, /*oesophagitis is when there is...*/, /*tell me a little bit more about the tummy pain*/. Ces exemples permettent de constater que les gestes de pointage désignant les membres endoloris du corps ne sont pas réservés aux personnes ressentant la douleur réellement, mais sont mobilisés également par les professionnels de santé pour accompagner les questions et les explications. A travers les extraits des transcriptions, nous pouvons remarquer que les gestes *déictiques* interviennent non seulement quand la personne ne sait pas nommer la partie du corps désigné, mais aussi quand le même message est transmis verbalement. Nous retrouvons donc ici encore un exemple de double codage du même élément sémantique, facilitant l'accès immédiat au sens et diminuant la barrière linguistique.

Les gestes *déictiques*, en tant que *régulateurs d'échange*, ont également le pouvoir de faciliter la gestion des tours de parole et de clarifier les rôles des personnes présentes lors de l'interaction. Ces fonctions s'avèrent essentielles lors des rencontres à plusieurs, ce qui a été illustré auparavant dans *Corpus Massy*, mais aussi pour identifier les nombreuses voix incarnées par l'interprète. En effet, sachant que les interprètes sont encouragés à utiliser la première personne pour restituer les discours de différents interactants, pour un usager non habitué à cette pratique, l'auto-désignation de l'interprète par la troisième personne, afin de marquer la différence entre le discours rapporté et direct, peut devenir une source de confusion. Deux exemples de mélange de différents pronoms personnels par l'interprète, en parlant de soi, sont présentés dans la Figure 110, dont les images proviennent respectivement d'un entretien à l'hôpital portant sur les symptômes d'un pancréas enflammé et d'une consultation concernant de forts maux de tête.

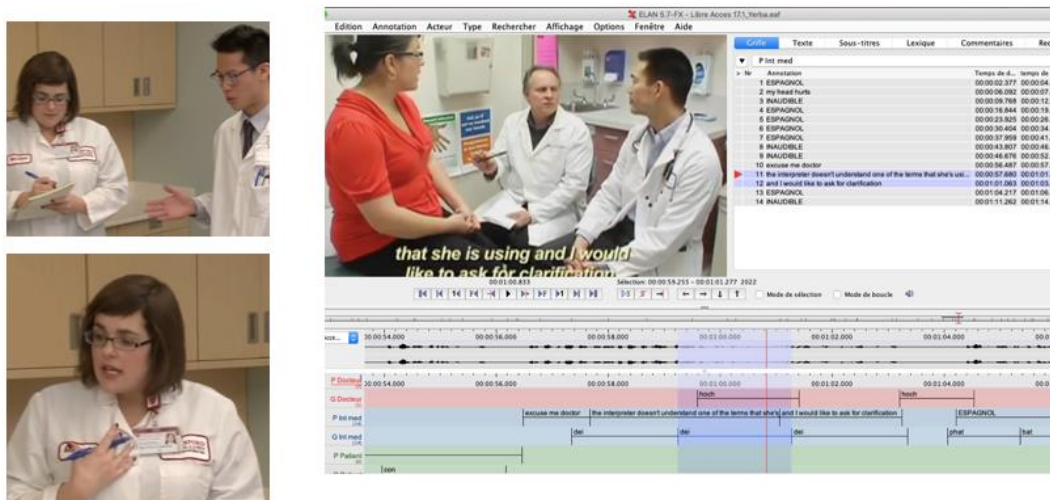


Figure 110 : Désambiguïsation des personnages grâce aux gestes déictiques³⁸²

Les illustrations de gauche permettent d’observer les gestes *déictiques* mis en place respectivement par le médecin, lors de la présentation de l’interprète, et par l’interprète elle-même pendant la restitution de ce passage. En effet, à cause de la tenue portée par l’interprète, la blouse blanche, le patient pourrait s’attendre à ce qu’elle fasse partie du personnel soignant. L’usage du support visuel sous forme des gestes *déictiques* permet ici d’écarter les doutes et d’identifier immédiatement les interactants dans leurs différents rôles.

L’image de droite est une capture d’écran provenant d’ELAN dans laquelle les *tiers* correspondant aux productions de l’interprète sont marqués en bleu. Comme nous pouvons remarquer, l’interprète dans cet extrait produit une chaîne de trois gestes *déictiques* afin de déterminer les personnes impliquées dans son discours, dont la transcription est la suivante : /*excuse me doctor*/ /*the interpreter doesn’t understand one of the terms that she’s using*/ /*and I would like to ask for clarification*/. L’évocation de soi en troisième personne, /*the interpreter*/, est ici effectuée avec un geste d’auto-désignation, notamment de pointage produit par l’interprète vers son torse avec un stylo. Cette manœuvre permet à l’interprète de s’approprier symboliquement la parole qui sert le plus souvent à transmettre les messages des autres. L’usage des gestes *déictiques* s’avère donc important dans le processus de désambiguïsation et de détermination des personnes évoquées par l’interprète, véhiculant les contributions de plusieurs interactants présents.

³⁸² Les images proviennent des séquences Libre Accès Médical 18.1_Introducing everyone et Libre Accès Médical 17.1_Yerba.

Après les gestes *déictiques* qui occupent la troisième place dans tous les sous-corpus *Libre Accès*, les profils gestuels présentent des schémas différents d'un contexte à l'autre. Dans le milieu médical, les trois types suivants, présentant des écarts très restreints, s'organisent ainsi : les autres *productions non-verbales signifiantes* avec 7,5% d'annotations, les *secouements de tête* englobant 7,3% des segments et les gestes *phatiques* pour 7,1%. La forte présence des *productions non-verbales signifiantes* peut s'expliquer par l'usage de grimaces témoignant de la douleur ou de gêne accompagnant certains sujets sensibles. De surcroît, il faut rappeler que ce type accumule également les exemples de toucher lors de l'osculation, ce qui justifie un certain nombre des représentants de ce type d'annotations. L'action de *secouer la tête* est ici liée, comme nous l'avons mentionné, à la réponse aux questions fermées, posées fréquemment de manière répétitive. Les gestes *phatiques*, quant à eux, servent traditionnellement à coordonner la distribution des tours de parole et à signaler la volonté de parler. Cette dernière fonction s'avère très utile lorsque l'interprète souhaite interrompre la conversation principale pour demander des clarifications – l'exemple qui apparaît plusieurs fois dans le corpus. Les gestes de ce type sont aussi fréquemment mis en place par les médecins pour solliciter l'attention des interlocuteurs ou lorsqu'ils souhaitent insister pour que le patient réponde à leurs questions.

Lest trois types suivants en termes de fréquence d'usage dans le sous-corpus médical sont les gestes *iconiques abstraits*, les gestes *iconiques concrets* et les *battements*, recueillant respectivement 4,2%, 4,0% et 3,8% d'annotations. Conformément à nos prévisions, les gestes *iconiques* de deux natures interviennent dans les descriptions de la douleur, de blessures et de symptômes ressentis par les patients, néanmoins leur présence dans ce sous-corpus est beaucoup moins importante que nous ne le pensions. En effet, nous pouvons observer que le discours en milieu médical mobilise largement plus de gestes *conceptuels*, *déictiques* et les autres *productions non-verbales signifiantes* qui remplissent le rôle de compléter et d'accompagner le discours. La raison d'existence de ce phénomène peut reposer sur le fait qu'afin de produire des gestes *iconiques*, le gesticulateur doit être en mesure d'imaginer une représentation visuelle de ce qu'il souhaite communiquer. Nous pouvons supposer que la conceptualisation de la douleur est assez abstraite et que cette représentation est difficilement mise en place, d'où l'usage des gestes moins concrets mais facilitant la production de parole (les gestes *conceptuels*), et l'usage des gestes permettant de désigner la source de la douleur (les gestes *déictiques*). Les autres *productions non-verbales signifiantes* semblent être au service des expressions de la douleur puisqu'ils traduisent les ressentis du corps à travers les

postures, le regard ou les expressions du visage, le plus souvent indépendamment de la volonté du gesticulateur.

Pour ce qui relève des types gestuels restants, nous notons la présence de l'action de *serrer la main* et des *emblèmes*, dont la fréquence d'usage s'élève respectivement à 1,1% et 0,2%, ce qui montre que leur mise en place n'est pas systématique dans les consultations médicales.

8.1.3. Le paysage gestuel des interactions en milieu social

Notre analyse portera désormais sur les résultats correspondant au sous-corpus des échanges en milieu social, présentés dans la Figure 111 ci-dessous. L'histogramme illustre la fréquence d'usage de différents types gestuels. Afin d'assurer la comparabilité des résultats, les étiquettes de données et le code couleur appliqués sont les mêmes que ceux utilisés pour le sous-corpus médical.

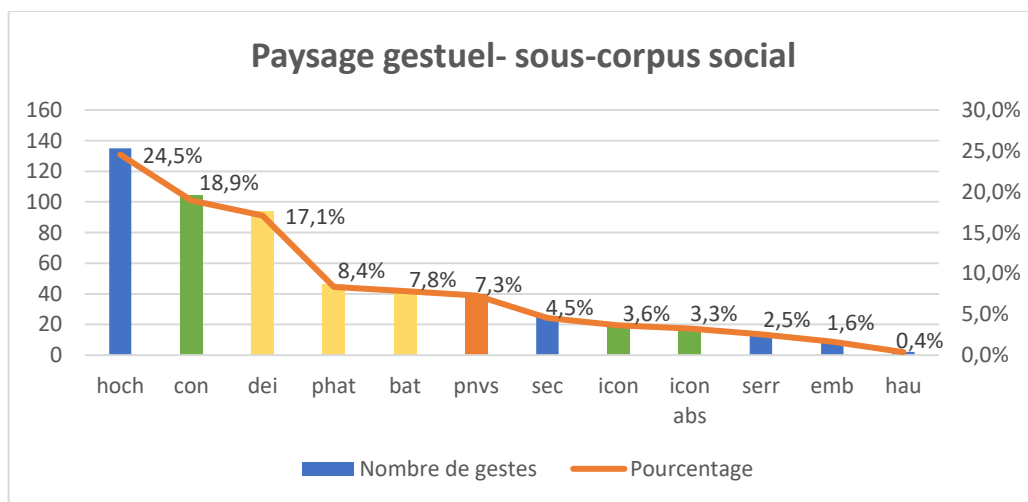


Figure 111 : Distribution de différents types gestuels - Corpus Libre Accès Social

Ce diagramme permet de constater que les trois premières places en termes de fréquence d'usage reviennent ici à la même combinaison de types gestuels que ceux observés dans le milieu médical : les *hochements de tête* se trouvent en première position avec un quart, soit 24,5% des annotations et sont suivis de gestes *conceptuels* impliquant 18,9% des segments annotés puis de gestes *déictiques* pour 17,1% de ce sous-corpus.

Il faut remarquer que malgré le fait que les deux sous-corpus médical et social sont construits du même nombre de fichiers, ce dernier présente globalement presque deux fois moins de gestes. Plus précisément, les interactions en milieu médical recensent dans *Corpus Libre Accès* 898 segments gestuels annotés contre à peine 550 en milieu social. Ces résultats

quantitatifs confirment une des hypothèses initiales selon laquelle les interactions portant sur le corps et la santé impliqueraient plus de gestes que celles ayant lieu dans d'autres services sociaux.

En ce qui concerne le type gestuel dominant, en dehors des caractéristiques polyvalentes des *hochements de tête*, leur forte présence peut s'expliquer par de nombreux gestes de *feedback* produits d'un côté par les assistants sociaux lorsqu'ils écoutent des récits élaborés par des usagers, et de l'autre côté, mis en place par les parents écoutant la description des progrès de leurs enfants lors des réunions à l'école. L'usage de ce type de gestes relève donc d'une réaction ou d'une réponse non-verbale plutôt que du double codage. Les *hochements de tête* représentent les gestes les plus fréquemment utilisés par le personnel et les usagers des services sociaux. Cette forte présence de ce type gestuel peut s'expliquer par le fait que les interactants l'utilisent *automatiquement*, sans même s'en apercevoir. Ils n'ont donc pas l'impression d'utiliser des productions non-verbales. Les commentaires inclus dans les vidéos confirment que l'abondance des gestes est souvent perçue comme peu professionnelle. En partant de cet *a priori*, nous pensions que dans *Corpus Libre Accès*, dont les situations ne sont pas complètement spontanées, les gestes seraient très peu présents. Le grand nombre des *hochements de tête* peut donc provenir du fait que les interactants ne les traitent pas comme des gestes, étant donné leur caractère plus subtil que celui lié aux gestes manuels.

En ce qui concerne les gestes *conceptuels*, ils constituent les productions dominantes dans le répertoire de l'interprète social, regroupant 47 sur 202 de ses gestes. Leur usage plus fréquent chez l'interprète que chez les autres participants peut être lié aux difficultés cognitives inhérentes à l'interprétation. En effet, les sujets des conversations en milieu social sont rarement abstraits et portent surtout sur les faits ou les récits des situations vécues. A cet égard, ils impliquent donc plutôt le travail de mémoire que celui de conceptualisation. La production de la parole chez les acteurs de ce type d'échanges ne devrait donc pas être trop difficile du point de vue cognitif. Les contributions de l'interprète ajoutent pourtant cette couche de restitution du discours-source dans une autre langue, ce qui augmente le niveau de difficulté et stimule par conséquent la production gestuelle. Nos hypothèses initiales nous menaient à penser que dans les interactions semi-préparées et enregistrées dans le milieu social les gestes spontanés, tels que les gestes *conceptuels*, seraient limités au minimum. Nous nous attendions plutôt à ce que les productions observables relèvent de la gestion multimodale de l'échange, impliquant plutôt les gestes *phatiques*, *déictiques* et *battements*. La découverte d'une telle abondance de gestes *conceptuels* était donc assez surprenante.

La troisième place en termes de fréquence d'usage revient aux gestes *déictiques* qui couvrent 94 des 550 annotations du sous-corpus social. Leur forte présence semble naturelle dans ce contexte puisque les gestes de pointage fournissent souvent des informations complémentaires non redondantes par rapport au message verbal. Comme nous l'avons mentionné relativement au sous-corpus médical, les gestes *déictiques* jouent un rôle primordial dans le processus de désambiguïsation de différents pronoms en désignant de manière visuelle une personne ou un objet parmi plusieurs. Le pointage des personnes présentes permet de les identifier sans équivoque, ce qui est primordial pour la gestion de l'échange, surtout dans un contexte multilingue qui implique de nombreux participants. Les exemples d'un tel usage des gestes *déictiques* sont présentés dans les captures d'écran de deux séquences vidéo de la Figure 112 : la première illustre l'entretien d'un assistant social avec un père convoqué à la suite d'une suspicion de violence domestique, et la deuxième provient de la réunion d'une mère d'élève avec la professeur principale et l'administration de l'école.



Figure 112 : Gestes déictiques désignant des personnes présentes³⁸³

Les deux images de gauche montrent l'assistant social et l'interprète produisant des gestes de pointage vers le même participant, en utilisant le pronom */he/*. Cette congruence entre les productions non-verbales des deux acteurs ne laisse donc aucun doute par rapport à la personne désignée. La capture d'écran de droite illustre une réunion comprenant 6 participants, la présentation desquels serait difficile sans recours aux productions non-verbales.

Les gestes *déictiques* du sous-corpus social sont donc majoritairement liés à la désignation des éléments de réalité présents dans l'espace partagé. En dehors de cette fonction de précision et de complémentarité, ils peuvent jouer le rôle dans la mise en valeur des informations choisies. En occurrence, leur usage permet de renforcer le message verbal en insistant sur la présence physique d'un élément évoqué, comme dans le commentaire d'un

³⁸³ Les images proviennent des séquences *Libre Accès Social 5.1_How many children* et *Libre Accès Social 21.1_Learning difficulties*.

assistant social /*here's a police report of some concerns about your children*³⁸⁴, produit avec un geste *déictique* désignant le document mentionné.

Les deux types gestuels occupant la quatrième et la cinquième place dans le sous-corpus social sont les gestes *phatiques* dont les taux d'usage s'élève à 8,4% et les *battements* occupant 7,8% des annotations. Ce schéma confirme ainsi l'hypothèse initiale selon laquelle les interactions du milieu social entérineraient l'usage fréquent des gestes de catégorie *régulateurs d'échange*. Les gestes *phatiques* interviennent dans la gestion multimodale des tours de parole, ce qui est particulièrement important lors des rencontres à plusieurs, comme dans la réunion parent-professeur illustrée ci-dessous. Dans quelques séquences, ils ont été également mis en place pour solliciter l'attention de l'interprète qui s'attardait à rendre compte des conversations secondaires avec l'utilisateur. Les *battements*, en revanche, sont impliqués au niveau de la production du discours dans la mesure où ils permettent de mieux structurer et souligner quelques éléments de parole sur le plan rythmique. Leur usage est souvent réservé aux personnes en position de force, ce qui se traduit par une répartition asymétrique de ces gestes chez ces participants. En effet, les travailleurs sociaux en accumulent 25 des 43 occurrences, soit plus de la moitié de ces gestes annotés. Dans leurs contributions, les *battements* servent à souligner la gravité des conséquences si l'enfant par exemple s'absente de l'école sans raison, ou si les parents ont recours à la violence domestique.

Les autres *productions non-verbales signifiantes* se montrent également bien présentes en milieu social atteignant 7,3% des annotations. D'un côté, ce chiffre est largement alimenté par les exemples de sourire, fréquemment utilisé par les travailleurs sociaux afin d'atténuer les commentaires critiques. Cette stratégie de brise-glace, annoncée par les interprètes d'ISM dans le questionnaire et les interviews se trouve dès lors solidement confirmée dans les données audiovisuelles. De l'autre côté, chez les usagers, les autres *productions non-verbales signifiantes* impliquent souvent des grimaces provoquées justement par des questions sensibles ou par des accusations liées à l'éducation de leurs enfants. Il faut en effet prendre en compte le fait que l'intervention d'un assistant social risque d'être perçue comme très invasive, voire offensante par les usagers issus de certaines cultures, qui confient l'éducation des enfants entièrement à leurs parents. L'usage des mimiques faciales montrant l'empathie ou la bienveillance constituent donc ici un moyen important pour détendre l'atmosphère.

³⁸⁴ La citation provient de la séquence Libre Accès Social 19.1_Domestic violence.

La septième place revient aux *secouements de tête* correspondant à 4,3% des gestes annotés. Leur usage est certainement lié à la réponse négative, mais ne s’y limite pas. Ce geste céphalique est fréquemment mis en place lors que son émetteur exprime un doute, une incertitude, une désapprobation ou quand il pose des questions contenant la négation, comme par exemple */are you sure you didn’t see what happened ?/*. Le mouvement de tête d’un côté à l’autre permet ainsi d’exprimer le refus ou la réticence par rapport à la parole de l’interlocuteur.

Conformément à nos prévisions, les gestes *iconiques* de deux natures interviennent peu dans les interactions en milieu social. Les sujets de conversations étant rarement imagés ou abstraits, les gestes *iconiques concrets* occupent à peine 3,6% des annotations et les *gestes iconiques abstraits*, 3,3%. Le cas exceptionnel provoquant une riche production de gestes *illustreurs* implique les descriptions de violence domestique ou de blessures en résultant. Faisant référence au corps et à l’espace, ce genre de récit suscite une gamme des productions non-verbales illustrant le discours. La Figure 113 présente un exemple d’un tel récit multimodal.



Figure 113 : Gestes iconiques dans un récit de violence domestique³⁸⁵

Les captures d’écran permettent d’observer une série de gestes *iconiques concrets* mis en place par une usagère, mère d’un élève, convoquée par un assistant social pour expliquer pourquoi son fils avait un œil au beurre noir. Les images correspondent respectivement aux paroles suivantes décrivant le comportement de son mari : */he grabbed my phone/ /he threw it across the room/ /and that’s when my son José came in/*. L’abondance des gestes *iconiques* permet ici d’imaginer la scène évoquée par la femme et ainsi de suivre le discours plus facilement.

Les trois derniers types gestuels, les moins fréquemment rencontrés dans le sous-corpus social sont les *serrements de mains* avec 2,5% d’annotations, les autres *emblèmes* manuels

³⁸⁵ Les images proviennent de la séquence Libre Accès Social 19.3_You talk to other men.

correspondant à 1,6% des segments et les *haussements d'épaules* qui regroupent à peine 0,4% des gestes annotés. L'action de *serrer la main*, apparaissant 14 fois dans ce jeu de données, semble un moyen important de montrer la bienveillance et le respect aux usagers des interactions avec les services sociaux. Ce geste rituel lié à l'accueil, dont le rôle essentiel pour un bon déroulement des rencontres, a déjà été évoqué dans les questionnaires et les interviews avec les interprètes d'ISM. Il semble même mis en avant dans les enregistrements à but pédagogique, comme s'il s'inscrivait dans les bonnes pratiques du travail, malgré une réticence accompagnant l'usage des gestes en général. Les autres *emblèmes* manuels étaient, tout comme dans *Corpus Massy* et *Corpus Torcy*, majoritairement les gestes de compter sur les doigts. Quelques exemples de ces rares gestes arbitraires et culturellement codés sont présentés ci-dessous dans la Figure 114.



Figure 114 : Les emblèmes [COMPTER SUR LES DOIGTS] dans le sous-corpus social³⁸⁶

En observant ces images, nous pouvons constater quelques différences formelles concernant la manière dont les usagers déplient leurs doigts en comptant. En partant de l'illustration de gauche, nous voyons les gestes [DEUX] chez une étudiante indonésienne, [TROIS] chez une maîtresse américaine et [DEUX] chez un usager mexicain. Les exemples confirment l'observation prononcée déjà à propos de *Corpus Massy* et de *Corpus Torcy* selon laquelle les formes des *emblèmes* servant à compter révèlent des différences culturelles et individuelles parmi les participants.

³⁸⁶ Les images proviennent des séquences Libre Accès Social 9.1_Choosing classes, Libre Accès Social 6.1_Parent-teacher conference et Libre Accès Social 5.1_How many children.

8.1.4. Le paysage gestuel lié à l'interaction à la police

Le dernier jeu de données analysé dans le cadre du *Corpus Libre Accès* est celui des interactions ayant lieu à la police. Comme nous l'avons signalé au début de ce chapitre, les échanges impliquent d'un côté les interrogatoires menés par les officiers des forces de l'ordre, et de l'autre côté des conseils juridiques adressés aux détenus. Ce sous-corpus de double caractère compte 32 séquences annotées dont le paysage gestuel est présenté dans la Figure 115 illustrant la distribution des 12 types gestuels analysés. Il faut préciser que le nombre de participants est ici plus important que dans les interactions en milieu médical et social comptant essentiellement 3 participants. Nous rappelons que les échanges à la police impliquent trois types d'utilisateurs dont le statut est très varié. Il s'agit des victimes, des témoins et des suspects des affaires présentées dans les enregistrements. La répartition des types gestuels chez ces acteurs sera évoquée dans les cas où elle présente des schémas pertinents.

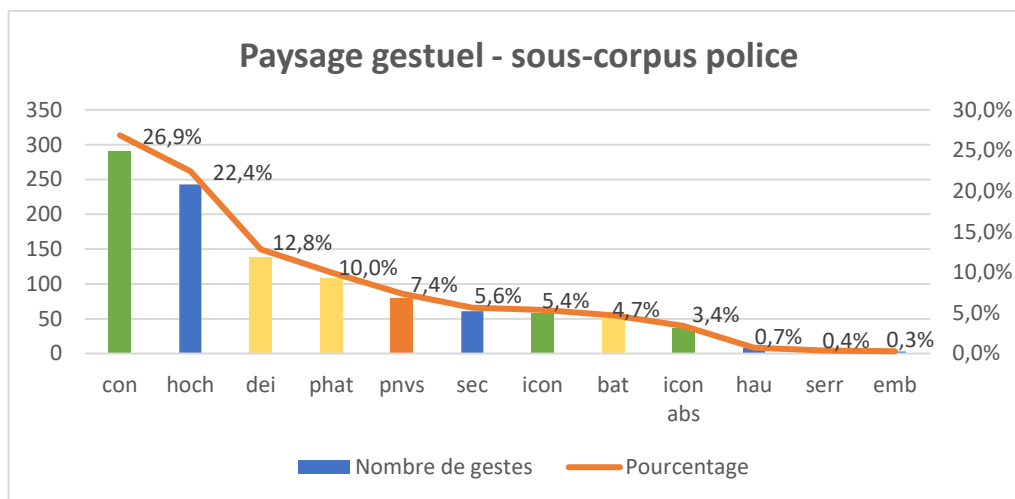


Figure 115 : Distribution de différents types gestuels – Corpus Libre Accès Police

Cet histogramme permet d'observer que les trois types dominants des interactions à la police sont les gestes *conceptuels* rassemblant 26,9% d'annotations, les *hochements de tête* qui en englobent 22,4% et les gestes *déictiques* pour 12,8% des segments annotés. Il faut rappeler que ces derniers occupent la troisième place dans tous les sous-corpus *Libre Accès*. Nous pouvons donc constater que les deux premiers types gestuels sont les mêmes que dans le contexte médical et social, leur ordre est toutefois inversé dans ce jeu de données. En effet, les gestes *conceptuels* sont non seulement les gestes le plus nombreux dans ce sous-corpus, mais ils constituent également le type dominant chez tous les acteurs à l'exception des officiers de

police. Cette répartition semble logique dans la mesure où les gestes *conceptuels* accompagnent surtout la parole spontanée ou de longs récits sollicitant une réflexion permanente. Sachant que les policiers doivent suivre un strict protocole, leurs discours se limite souvent à des questions standards, faisant partie de leur routine, d'où la nécessité de mobiliser un effort cognitif moindre en lien avec la production de parole. Les gestes de ce type accompagnent donc surtout les récits des personnes interrogées et les productions de l'interprète qui allège la difficulté de sa tâche à l'aide des gestes.

Les *hochements de tête* sont utilisés par tous les participants. Ils constituent le type le plus répandu chez les policiers, ce qui est lié au fait qu'ils utilisent ce *feedback* non-verbal afin de ne pas interrompre les paroles de leurs interlocuteurs, victimes de viols ou d'agressions qui se trouvent parfois dans un état psychologique fragile. Le rôle de ces gestes céphaliques est ici plus important que pour ce qui relève de la simple confirmation de l'écoute active. La confirmation non-verbale par un mouvement de tête devient un signe d'empathie et du respect pour la personne en face qui fournit une description de ses expériences traumatiques au prix d'un effort considérable. Le fait de ne pas interrompre les longs tours de parole de l'utilisateur, mais de les *commenter* de manière non-verbale, témoigne d'une adaptation des fonctionnaires au rythme imposé par l'interrogé. Ceci est d'autant plus important qu'à l'origine de ces interactions, c'est le policier qui mène l'enquête et qui est ainsi en charge de la distribution des tours de parole. Un petit geste peut donc améliorer la qualité de la communication dans les situations tendues.

Les gestes *déictiques*, comptant plusieurs occurrences chez chacun des acteurs, présentent des fonctions très similaires à celles décrites dans les deux sous-corpus précédents. Ils permettent de désigner les personnes ou les objets présents, d'identifier un élément parmi plusieurs en assurant la désambiguïsation, ou bien de mettre le référent en valeur en le pointant. Conformément à nos prévisions, ils sont souvent mis en place pour faciliter les démarches légales en impliquant les gestes de pointage vers un document, ou une section d'un document écrit, présenté aux participants. Un exemple de cet usage des gestes *déictiques* est présenté dans la Figure 116 qui provient de l'extrait d'un interrogatoire avec un jeune détenu accusé de vol à l'arraché dans un centre commercial de Prague.



Figure 116 : Reproduction du geste déictique [SIGN HERE]³⁸⁷

Cette situation implique une demande de signature du procès-verbal de l'interrogatoire. Comme nous pouvons le constater, le geste du policier, montrant du doigt l'endroit exact prévu pour la signature, est ensuite reproduit par l'interprète lors de sa contribution. Des cas de reproduction des gestes *déictiques* par les interprètes dans les échanges à la police sont par ailleurs très fréquents, ce que nous analyserons plus amplement dans les sections suivantes. Cette pratique commune témoigne d'une grande importance des gestes *déictiques* qui véhiculent des informations importantes, souvent indispensables pour comprendre pleinement le message transmis verbalement.

En l'occurrence, le caractère non redondant des gestes *déictiques* a été remarqué par les experts judiciaires. Lors des audiences au tribunal, en effet, le greffier doit veiller à inclure la description de certains gestes dans le procès-verbal qui serait sinon incompréhensible. Cette obligation de fournir une trace écrite des gestes est souvent rappelée par la formule *let the record show that the witness pointed to the defendant*, comme le décrit le manuel du droit *Evidence under the rules* (Mueller, Kirkpatrick, & Richter, 2019). L'importance des productions non-verbales est donc reconnue en milieu policier et juridique qui s'inscrivent dans une obligation légale de garder un enregistrement audio ou une transcription des événements.

En termes de fréquence d'usage des types gestuels, la quatrième place revient, tout comme dans le milieu social, aux gestes *phatiques* recueillant 10% des annotations. Présentes surtout chez les personnes en position de force, les policiers et les interprètes, ils servent principalement à solliciter l'attention des usagers plongés dans leurs émotions ou à leur demander d'interrompre le récit pour que l'interprète puisse intervenir. L'atmosphère tendue et anxiogène, les récits des souvenirs traumatiques chez les victimes et la peur de conséquences chez les suspects provoquent par ailleurs une quantité abondante des autres *productions non-*

³⁸⁷ Les images proviennent de la séquence Libre Accès Police 11.9_Please sign here.

verbales signifiantes dont la fréquence d'usage atteint 7,4%. Leurs exemples sont dans ce sous-corpus les plus prononcés et le plus variés, allant des larmes ou des sanglots à l'action de frapper la table avec le poing, en passant par des soupirs répétés. Ce type gestuel est suivi par les *secouements de tête* regroupant 5,6% des segments annotés. Geste céphalique, il est naturellement mis en place pour accompagner ou remplacer la réponse verbale *non*, mais il est également produit lors des plus longs segments de parole qui expriment la négation de plusieurs éléments. Ce phénomène peut être observé entre autres lorsqu'un détenu répond aux accusations et nie la version des faits fournie par les témoins.

Quant aux gestes *iconiques concrets*, ils sont rarement sollicités dans les interactions à la police et y occupent 5,4% d'annotations. Leur usage est plus fréquent chez les victimes et les témoins puisque ceux-ci fournissent des descriptions détaillées des suspects, des agressions ou de la disposition spatiale des lieux et des événements. Un exemple présentant la mise en place de gestes *iconiques* dans la description d'une personne est inclus dans la Figure 117 qui présente des captures d'écran d'un récit de victime d'une agression.



Figure 117 : Reproduction des gestes iconiques dans la description du suspect³⁸⁸

Les images de gauche permettent de voir la victime, l'homme blessé à la tête, qui décrit une des suspects : */and she was wearing this mauve coat/ /with a hood/ (...) /and the coat was open/*. Les gestes visibles ci-dessus correspondent aux mots-clés [*HOOD*] et [*OPEN*]. Les images de droite présentent les mêmes gestes reproduits par l'interprète lors de la retransmission de ce passage. La reproduction de courtes chaînes gestuelles impliquant des gestes *iconiques* utilisés dans les descriptions fournies par les victimes et les témoins est un phénomène assez courant dans le sous-corpus policier.

Les types gestuels restants accumulent moins de 5% d'annotations chacun, ce qui témoigne de leur place marginale dans les interactions avec les forces de l'ordre. Cette dernière partie du classement est ouverte par les *battements* qui regroupent 4,7% des segments annotés, localisés

³⁸⁸ Ces images proviennent de la séquence Libre Accès Police 13.6_Mauve coat.

en grande majorité dans les *tiers* des policiers et des interprètes. Cette répartition confirme nos observations selon lesquelles ce type de gestes se manifeste notamment chez les personnes en position de force dont le statut dans l'échange permet l'usage de gestes ajoutant de l'emphase à leurs propos. Le type suivant est celui des gestes *iconiques abstraits* qui couvrent 3,4% de ce jeu de données. Présents curieusement chez tous les acteurs, ils couvrent des éléments sémantiques variés, tels que [TOGETHER], [TO HAVE THE IMPRESSION THAT], [TO MAKE CLEAR], [TO BE AROUND], [EITHER OR]. Il est intéressant de remarquer que les trois derniers gestes mentionnés ont été produits indépendamment par les participants provenant de différents pays, ce qui prouve un certain niveau d'universalité des gestes *iconiques abstraits*.

Les trois derniers types étaient respectivement les *haussements d'épaules*, l'action de *serrer la main* et les *emblèmes*. Chacun de ces gestes couvre toutefois moins d'un pourcent d'annotations, ce qui prouve leur caractère marginal dans ce sous-corpus.

8.1.5. Les profils gestuels des interprètes

Nous nous sommes principalement intéressée à l'activité multimodale de l'interprète et à sa prise en compte des productions non-verbales des autres acteurs. Afin de rendre l'usage des différents gestes par les interprètes plus visible, nous présentons ici la Figure 118 qui illustre leurs profils gestuels dans différents contextes d'intervention. Les résultats relatifs aux interactions policières et juridiques seront présentés dans un histogramme séparé en raison des différentes compositions du profil des interprètes travaillant dans ce contexte. Les diagrammes reprennent les mêmes variables que les paysages gestuels présentés ci-dessus, pour autant, les résultats ne concernent que les annotations des interprètes.

Les trois profils incluant les caractéristiques de tous les interprètes du *Corpus Libre Accès* permettent de remarquer quelques similarités. Ils montrent avant tout une affinité importante avec les paysages gestuels respectifs de chacun des contextes analysés. En effet, il faut noter que les contributions des interprètes représentent sur le plan quantitatif une partie considérable des gestes annotés dans chaque sous-corpus ; ainsi, plus un geste est présent chez un interprète, plus il sera visible dans le classement réunissant tous les participants. Les gestes des interprètes sont en partie conditionnés par les productions des interactants, mais surtout par le contenu et le contexte du discours-source, ce qui explique les distributions harmonieuses de types gestuels.

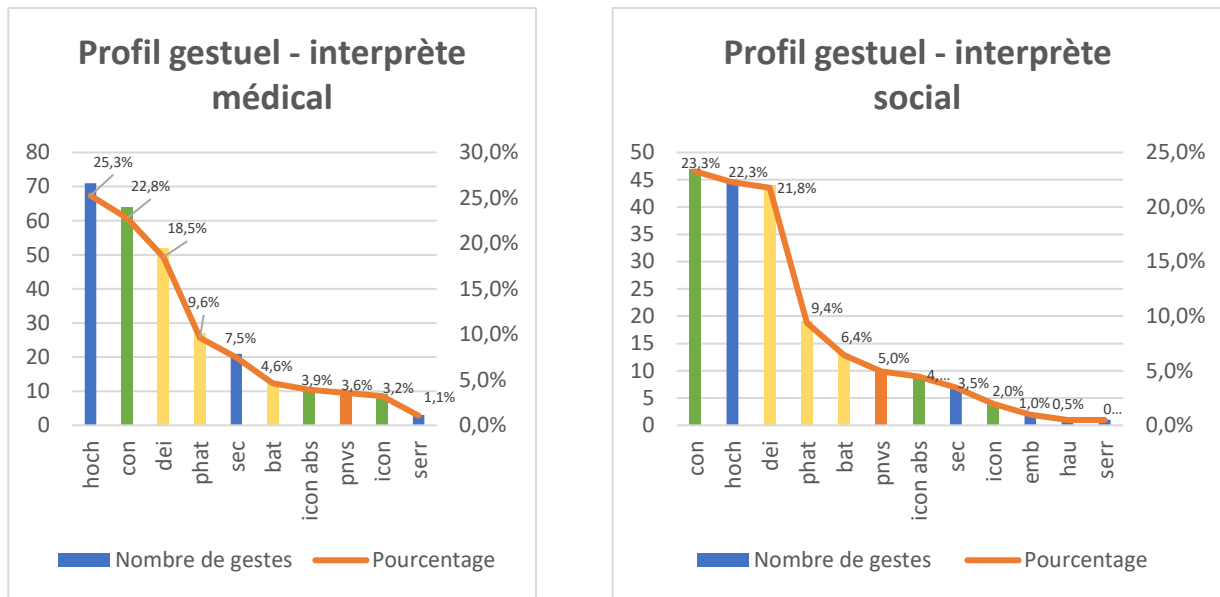


Figure 118 : Profils gestuels de l'interprète médical et social – Corpus Libre Accès

Tout comme dans les statistiques exploitées de chaque contexte, les profils des interprètes laissent observer en haut du classement le trio des gestes *conceptuels*, *hochements de tête* et gestes *déictiques*, qui ensemble regroupent environ deux tiers de tous les gestes produits par chacun des interprètes. Les deux premiers types s'échangent leur place en tête de ce classement, néanmoins il faut remarquer que l'écart entre les deux est aux environs d'un pourcent seulement. Comme nous l'avons expliqué, le nombre élevé de *hochements de tête* est lié au caractère polyvalent de ces productions, plus discrètes que les gestes manuels et plus faciles à réaliser même si les mains de gesticulateur sont prises. De surcroît, il ne faut pas sous-estimer l'impact du cadrage des vidéos imposé par leurs réalisateurs. En effet, les mains des participants ne sont pas toujours bien visibles, contrairement à leur visage, ce qui ouvre la voie à une certaine disproportion entre le nombre d'annotations des gestes manuels et céphaliques.

En ce qui concerne la *disponibilité* des mains au service de la communication, il est intéressant d'observer que les gestes *déictiques* semblent importants aux yeux des participants si bien que ces derniers les produisent tout en tenant des objets tels que le stylo *a priori* utilisé pour la prise de notes. L'hypothèse qu'il faut avoir les mains libres pour gesticuler est donc ainsi infirmée. Par ailleurs, nous imaginions que la prise de notes serait un facteur empêchant considérablement la production gestuelle, mais l'observation du corpus ne confirme pas cette hypothèse. Afin d'examiner l'influence de la technique d'interprétation sur la production gestuelle, nous avons divisé *Corpus Libre Accès* en deux jeux de données, celui concernant les interactions où l'interprète procédait à la prise de notes, et celui où il ne le faisait pas. Les deux

domaines comptent respectivement 22 et 42 fichiers, tous contextes confondus. Les ratios *geste / parole* calculés pour ces recueils de séquences s'élèvent à 26% pour les interprètes prenant des notes et à 33% chez les interprètes traduisant sans aucun support écrit. Les chiffres montrent donc une légère tendance en faveur de la diminution de la production gestuelle lors de la prise de notes, toutefois l'écart n'est pas aussi important que nous ne l'imaginions. L'usage des gestes semble plus conditionné par le contenu sémantique du discours, la charge cognitive du moment et les habitudes communicationnelles idiosyncratiques de chacun des interprètes, que par la modalité d'interprétation en soi. Il faut néanmoins rappeler que ces résultats ne sont fournis qu'à titre indicatif puisque notre jeu de données n'a pas été conçu pour mesurer ce paramètre. Afin de déterminer s'il existe une corrélation étroite entre la modalité d'interprétation et la production gestuelle, il faudrait mener une étude délibérément axée autour de ce paramètre.

Pour revenir aux profils gestuels des interprètes en milieu social et médical, les gestes *phatiques* et les *battements* s'y placent respectivement à la 4^e et à la 6^e position. Nous pouvons donc constater que les gestes *régulateurs d'échange* sont globalement couramment utilisés par les interprètes de service public. Leur abondance chez ces participants indique également que l'interprète doit souvent *prendre en main* la coordination des tours de parole de sorte que les acteurs adaptent le rythme de l'échange aux contraintes de son travail. De surcroît, l'observation du corpus permet de remarquer que les gestes *phatiques* et les *battements* sont d'habitude utilisés par les interprètes spontanément, en ne résultent que rarement de la reprise des gestes des participants. En revanche, pour ce qui relève des gestes *illustateurs*, nous pouvons observer que les gestes *iconiques* de deux natures sont souvent impliqués dans les schémas de reproduction gestuelle. Leur usage limité chez les interprètes médicaux et sociaux peut s'expliquer par le fait qu'ils n'apparaissent que sporadiquement dans les interactions de base, ou bien parce leur application n'a pas besoin de clarification.

Enfin, les autres *productions non-verbales signifiantes* sont en l'occurrence plus nombreuses dans les contributions des interprètes sociaux que médicaux. Cette observation découle du fait que les interprètes collaborant avec les travailleurs sociaux et les enseignants couvrent souvent des entretiens délicats et impliquant la présence des enfants. Le sourire ou les mimiques faciales montrant l'empathie deviennent donc ici un moyen de médiation dans les situations tendues et envahissantes pour les familles impliquées. D'après l'observation des enregistrements, un autre paramètre qui semble motiver l'usage des autres *productions non-verbales signifiantes* chez les interprètes dans le milieu social est celui de recherche de vérité. En effet, certains entretiens avec les travailleurs sociaux ont pour but de déterminer si le foyer

mis en examen pratique la violence domestique. Certains interprètes du corpus analysé tâchent donc de fournir les restitutions aussi proches que possible du discours source, en reprenant parfois les grimaces ou l’intonation des usagers. Cette stratégie a pour objectif de faciliter à l’assistant social la tâche de déterminer si la personne interviewée dit la vérité, ce qui rapproche de tels entretiens à la dynamique qui s’installe lors des interrogatoires à la police.

Les interactions à la police, ils dégagent un profil gestuel légèrement différent chez l’interprète. Appliquant le même format de données que dans lors des sous-contextes sociaux et médicaux, la Figure 119 illustre la répartition des gestes de ces acteurs :

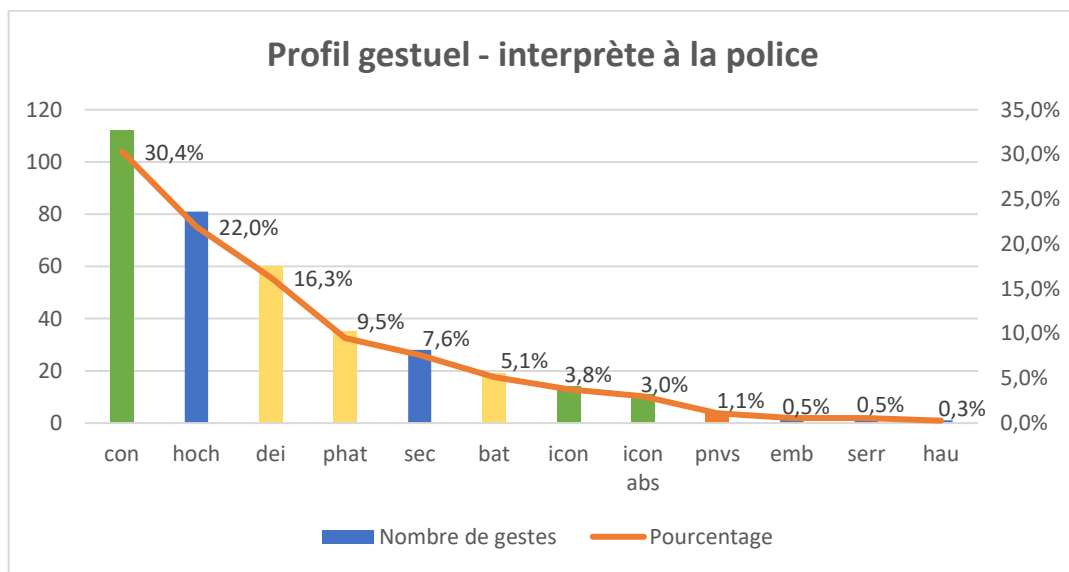


Figure 119 : Profil gestuel de l’interprète à la police – Corpus Libre Accès

Comme nous pouvons le remarquer, le type dominant est celui des gestes *conceptuels* qui à eux seuls couvrent presque un tiers des productions de l’interprète. Un plus grand nombre de ces gestes par rapport à d’autres sous-corpus peut être lié au niveau élevé de stress et à la pression mise sur l’interprète pour qu’il fournisse ses traductions rapidement et avec le plus grand nombre de détails correspondant à la production originale, ce qui est lié à une asymétrie de pouvoir entre les policiers et les personnes interrogées. En effet, à part l’obligation d’assurer l’efficacité de la communication dans les deux sens, on attend de l’interprète qu’il facilite aux fonctionnaires la tâche de déterminer si les personnes interrogées disent la vérité, ce qui augmente la tension parmi les interactants. Les productions non-verbales gagnent ainsi en importance dans la mesure où elles fournissent des informations additionnelles sur l’attitude de l’orateur envers son propre discours et les paroles des autres.

Pour cette même raison, les autres *productions non-verbales signifiantes* sont très peu présentes chez les interprètes en milieu policier qui tiennent à préserver leur impartialité et veillent à éviter toute suspicion d'une sympathie quelconque avec les uns ou avec les autres. Les échanges à la police privilégient les réponses brèves et ponctuelles, ce qui se traduit par un grand nombre de *hochements* et de *secouements de tête*, constituant souvent une reproduction de la réponse multimodale des usagers aux questions fermées.

En ce qui concerne les gestes *régulateurs d'échange*, leur présence est fortement marquée chez les interprètes policiers, tout comme dans les contextes médicaux et sociaux. Comme nous l'avons mentionné, les gestes *déictiques* sont souvent utilisés à des fins de clarification du référent ou en vue d'une désambiguïsation des pronoms utilisés. Leur mise en place par l'interprète est souvent impliquée dans le processus de reproduction des gestes originaux des participants, ce qui se manifeste également par l'usage de gestes *iconiques* de deux natures. Les gestes *phatiques* chez l'interprète sont majoritairement liés à la demande de pauses lors de longs tours de parole des participants. Les *battements* permettent d'insister sur les éléments les plus importants à comprendre dans le discours original, comme les conséquences juridiques des décisions prises par les usagers. Leur usage permet donc de souligner les informations-clés dans le discours et ainsi, d'attirer l'attention du destinataire sur leur importance.

Les interactions à la police permettent d'observer également quelques différences de comportement non-verbal des interprètes en fonction du caractère de l'utilisateur. Certes l'interaction n'a pas le même ton selon qu'il s'agit d'une victime d'agression ou d'un suspect accusé de viol ou de meurtre. Nous remarquons que lorsque l'interprète travaille avec une personne en position de victime, il est plus susceptible de reproduire ses gestes. De surcroît, il adopte en général une posture plus ouverte et il manifeste plus de motivation à maintenir le contact visuel avec l'utilisateur. En revanche, les enregistrements montrent que lors des interrogations des suspects, les interprètes évitent d'entrer en contact visuel avec les détenus en délibérément baissant les yeux. Leurs gestes sont habituellement moins amples, produits près du corps et plutôt liés à la production de parole et à l'effort de restitution du discours de mémoire qu'à la reproduction des gestes originaux des détenus. Les interprètes donnent donc l'impression d'effacer leur présence physique dans l'interaction à travers leur production non-verbale. Le manque de contact visuel avec les suspects peut être motivé par la crainte de se faire manipuler ou celle d'encourager les usagers à transmettre des messages secrets. Cette posture est susceptible d'améliorer le confort psychique des interprètes et de se sentir moins menacés face à des détenus violents ou particulièrement intimidants. En outre, nous remarquons que les

gestes servent non seulement à transmettre l'empathie, mais aussi à se protéger pour préserver sa singularité et son impartialité sans risquer de développer trop d'affinité avec les usagers.

8.2. Les phénomènes multimodaux observables dans *Corpus Libre Accès*

Les 64 séquences vidéo annotées dans le cadre du *Corpus Libre Accès* ont permis d'examiner les mêmes phénomènes gestuels que ceux analysés dans les corpus écologiques, à savoir la reproduction des gestes par l'interprète, le triangle gestuel et la réponse non-verbale.

8.3. La reproduction des gestes

La Figure 120 fournit une liste complète des séquences du *Corpus Libre Accès* : le nom et la durée de chacune d'elles, la présence de chacun de trois phénomènes observés et, dans le cas de reproduction des gestes³⁸⁹, le type du geste impliqué, sa signification et les acteurs le mettant en place.

Phénomènes multimodaux observables dans <i>Corpus Libre Accès</i>						
Nom de la séquence		Durée	Reproduction des gestes / gestes impliqués		Triangle gestuel	Réponse non-verbale
Libre Accès 1.1	My brain is hurting	02:09	oui x 3	bat (docteur / int); dei + icon (patient/ int) RIGHT HERE + IT RUNS THROUGH MY HEAD	non	oui
Libre Accès 2.1	Diarrhea	04:05	oui x 4	icon abs CONSTANT PAIN (docteur / int) + icon abs CRUMPY PAIN (patient / docteur / int) ; dei TUMMY (docteur / int); icon ALL OVER (patient / int)	oui	oui
Libre Accès 2.1	On the couch	00:46	oui x 3	icon EXPOSE THE ABDOMEN (docteur / int) + icon LAY HANDS ON IT (docteur / int); dei COUCH (docteur / int / patient);	oui	oui
Libre Accès 2.2	Herbal medicine	02:47	non	non	non	non
Libre Accès 2.2	Reception	02:09	oui	dei RECEPTION (docteur / int)	non	oui
Libre Accès 7.1	Front desk	00:36	oui	dei FORMULAIRE (docteur / int)	non	oui
Libre Accès 7.2	Injured knee	01:42	oui x 3	dei IN THE INSIDE (patient / int); phat ANY MEDECINE (docteur / int); dei YOUR KNEE (docteur / int)	non	non

³⁸⁹ Si la reproduction concerne une chaîne gestuelle, les gestes impliqués sont liés par « + » ; si le schéma de reproduction implique plus de deux personnes, un tel exemple est marqué en tant que *triangle gestuel* dans la colonne suivante. Le code couleur permet de distinguer les interactions en fonction de leur contexte. Les échanges dans le milieu médical en orange, dans le milieu social – en jaune, et à la police – en bleu.

Libre Acces 7.2	Does it hurt	02:00	oui x 3	dei LAY DOWN HERE + dei WITH YOUR HEAD HERE (docteur / int); icon GET UP (docteur / int)	non	oui
Libre Acces 8.1	My arm hurts	00:26	non	non	non	oui
Libre Acces 17.1	Yerba	01:15	non	non	non	oui
Libre Acces 18.1	Introducing everyone	00:47	oui	dei INTERPRETER (docteur / int)	non	non
Libre Acces 18.2	Inflamed pancreas	00:49	non	non	non	oui
Libre Acces 18.2	VapoRub	01:06	non	non	non	oui
Libre Acces 18.3	Drinking alcohol	01:20	non	non	non	non
Libre Acces 20.1	Against my beliefs	01:55	non	non	non	oui
Libre Acces 20.2	Hepatitis C	02:30	non	non	non	oui
Libre Acces 5.1	How many children	00:47	oui x2	phat + dei HE (assistant / int);	non	oui
Libre Acces 5.2	Who lives in yourhouse	00:39	non	non	non	oui
Libre Acces 5.3	Eye injury	00:53	oui	sec (parent 1 / int)	non	oui
Libre Acces 5.6	School bus	01:09	non	non	non	oui
Libre Acces 5.8	Same place	00:28	non	non	non	oui
Libre Acces 6.1	Parent-teacher conference	03:46	oui	phat (parent 1 / int)	non	non
Libre Acces 9.1	Chosing classes	01:40	oui	emb DEUX COURS (admin / int)	non	oui
Libre Acces 19.1	Domestic violence	01:19	oui	phat (assistant / int)	non	oui
Libre Acces 19.2	Drunk husband	01:25	oui x2	icon COME BACK (assistant / int) + phat (assistant /int)	non	non
Libre Acces 19.3	You talk to other men	01:35	oui x3	sec (parent 1 / int) x 3	non	oui
Libre Acces 19.4	My fault	02:03	oui x 2	bat (assistant / int); sec (mère / int)	non	non
Libre Acces 19.5	Prevention plan	01:47	non	non	non	oui
Libre Acces 21.1	Learning difficulties	00:52	non	non	non	non
Libre Acces 22.1	Skipping class	05:29	non	non	non	oui
Libre Acces 22.2	Back to school	03:13	non	non	non	oui
Libre Acces 23.3	Renting a flat	01:10	non	non	non	oui
Libre Acces 10.1	Car accident	01:13	non	non	non	oui
Libre Acces 10.2	Describing the accident	04:08	oui	sec (victime / int)	non	oui
Libre Acces 11.3	Theft description	01:12	non	non	non	oui
Libre Acces 11.5	Interviewing the thief	02:33	oui	dei LAWYER (policier / int / suspect)	oui	oui

Libre Acces 11.6	Signing the statement	01:25	oui	dei SIGN THIS DOCUMENT (policier / int)	non	oui
Libre Acces 11.8	Lady got on the bus	01:22	non	non	non	oui
Libre Acces 11.9	Please sign here	00:48	oui x 2	dei SIGN HERE (policier / int); dei NEXTROOM (policier / int)	non	oui
Libre Acces 12.2	Vêtements	01:28	oui	sec (victime / int)	non	non
Libre Acces 12.3	Décrire Marcus	01:44	oui	bat (policier / int)	non	non
Libre Acces 12.5	Birthday party	02:37	oui x 2	sec (temoin / int); icon abs TOGETHER (policier / int)	non	oui
Libre Acces 13.1	Witness	01:17	non	non	non	oui
Libre Acces 13.2	Describing the suspect	04:05	oui x 2	dei KNIFE (policier / int : témoin); sec (temoin / int)	oui	oui
Libre Acces 13.3	Interviewing the victim	01:24	oui	dei INTERPRETER (policier / int)	non	non
Libre Acces 13.4	Drawing the bar	00:49	oui	dei BAR (policier / int)	non	oui
Libre Acces 13.5	Attack	01:50	oui	emb STOP (int / policier)	non	oui
Libre Acces 13.6	Mauve coat	02:30	oui x 5	icon HOOD (victim / int); icon OPEN (victim / int); icon abs EITHER OR (victim / int); dei THIS COLOUR (victim / int); icon abs APPROXIMATELY (victim / int)	non	oui
Libre Acces 14.1	Donne-moi ton téléphone	02:15	oui x3	icon AGRIPPER MA CAPUCHE (victim / int); icon ME RETOURNER (victim /int); icon GIFLE (victim / int); sec (victim / int)	non	oui
Libre Acces 14.2	Tourisme	00:30	non	non	non	non
Libre Acces 14.3	Il reste	00:44	non	non	non	non
Libre Acces 14.4	Train station	00:38	non	non	non	non
Libre Acces 14.5	Gifle	02:10	oui x 3	icon SAISI PAR LE COL (temoin / int); icon GIFLE (temoin / int); icon REFUS (temoin / int)	non	oui
Libre Acces 14.6	Vidéo surveillance	03:57	non	non	non	oui
Libre Acces 15.1	La boîte	01:06	oui	sec (victime / int)	non	non
Libre Acces 15.2	Rape	02:41	oui x 3	sec (victime / int); icon SMOKE (policeir / int) + phat (policeir / int)	non	oui
Libre Acces 15.3	Man from the disco	02:10	non	non	non	oui
Libre Acces 15.4	I'm a handsome man	01:12	oui	dei COMISSAIRE (suspect / int)	non	non
Libre Acces 15.5	It's a trap	02:10	oui x3	dei PHOTO (policier / int / suspect), dei DATE + dei HEURE (policier + int)	oui	non
Libre Acces 16.1	Long dark hair	02:47	non	non	non	oui
Libre Acces 16.2	Against the wall	02:10	oui	sec (victime / int)	non	oui
Libre Acces 16.3	Formal complaint	04:04	oui x 2	sec (victime / int); dei VOUS policier / int)	non	oui

Libre Accès 16.4	I have rights	03:17	oui	dei AVOCAT (policier / int)	non	oui
Libre Accès 16.5	She kissed me	03:50	non	non	non	oui

Figure 120 : Phénomènes gestuels observables dans Corpus Libre Accès

La liste des phénomènes gestuels retrouvés manuellement dans le corpus comprend au total à 69 occurrences de reproduction des gestes dont 13 relèvent d'interactions en milieu social, 19 dans le sous-corpus médical et 37 à la police. Ce chiffre dépasse largement nos attentes, puisqu'il signifie que statistiquement, si la répartition de ces exemples était régulière, nous observerions au moins un exemple de reproduction gestuelle dans chaque fichier. Le grand nombre d'exemples retrouvés prouve qu'il s'agit d'un phénomène systématique, mis en place par les interprètes quel que soit le contexte. Conformément à nos hypothèses, ces occurrences sont plus fréquentes en contexte médical et policier que dans les interactions avec les services sociaux. La distribution des types gestuels impliqués est pourtant très différente de ce que nous prévoyions. Le tableau (Figure 121) renseigne le nombre de gestes reproduits en fonction de leur type³⁹⁰.

Reproduction des gestes				
Type gestuel	Corpus ou sous-corpus			
	Médical	Social	Police	Total Libre Accès
dei	10	1	14	25
icon	5	1	9	15
sec	0	5	8	13
phat	1	4	1	6
icon abs	2	0	3	5
bat	1	1	1	3
emb	0	1	1	2
Tous types	19	13	37	69

Figure 121 : Reproduction des gestes par type dans Corpus Libre Accès

Ce tableau récapitulatif permet d'observer que les gestes *déictiques* constituent le type le plus fréquemment impliqué dans le processus de reproduction : 36% de toutes les occurrences de ce phénomène. Outre le rôle important de ces gestes dans les interactions en service public,

³⁹⁰ Le code couleur permet de distinguer les catégories gestuelles : les *régulateurs d'échange* représentés en jaune, les gestes *illustreurs* en vert et les gestes *symboliques* en bleu.

les résultats permettent de dresser quelques caractéristiques de ces échanges. Les gestes *déictiques* permettent avant tout de désigner un lieu, un objet ou une personne localisée dans l'espace commun dans lequel a lieu la rencontre. Leur fréquente reproduction prouve ainsi que les sujets des conversations sont concrets, axés autour des éléments physiques de l'entourage. Cette caractéristique rend les interactions examinées dans *Corpus Libre Accès* très différentes de celles analysées dans le cadre de *Corpus Massy* portant sur les séances de pédopsychiatrie. En effet, parmi 40 exemples de reproduction des gestes retrouvés dans *Corpus Massy*, 36 impliquaient les gestes *iconiques concrets* ou *abstraites*. Vu le caractère souvent abstrait des sujets de conversations psychiatriques, les référents évoqués sont rarement présents dans l'entourage. Au contraire, le caractère varié et imagé des conversations lors des séances thérapeutiques exige de construire un cadre contextualisé des récits présentés de manière verbale, non-verbale ou multimodale, afin de les rendre compréhensibles pour tous les participants. En effet, pour parler d'un objet absent dans l'environnement, il faudrait d'abord l'implanter dans l'imaginaire des participants. La différence entre ce genre de conversations et celui reposant surtout sur les gestes *déictiques* se retrouve dans la comparaison suivante : 1) la situation où l'on décrit un tableau tout en le regardant avec les interlocuteurs et 2) quand on décrit le tableau à une personne qui ne le voit et ne le connaît pas.

Les schémas de reproduction des gestes dans *Corpus Libre Accès* impliquent souvent non seulement des gestes isolés, mais également de courtes *chaînes gestuelles*³⁹¹. Ce phénomène peut être observé dans les explications de procédure médicale contenant des instructions qui portent sur la disposition spatiale ou une action physique du patient. Un exemple de ce type de reproduction est présenté dans la Figure 122 qui provient d'une consultation orthopédique relative à des douleurs de genou.



Figure 122 : Reproduction des gestes *déictiques* dans l'explication de procédure médicale³⁹²

³⁹¹ Par *chaîne gestuelle*, nous désignons quelques gestes-clés reproduits dans le même ordre par l'interprète lors de sa restitution du discours source.

³⁹² Ces images proviennent de la séquence Libre Accès Médical 7.2_Does it hurt.

A gauche, le médecin utilise les gestes *déictiques* pour compléter ses instructions verbales */please lay down here/ /with your head up here/*. Comme l'indiquent les captures d'écran de droite, l'interprète reprend les mêmes gestes, même si leur présence n'est pas indispensable. Il est possible que l'usage des adverbes tels qu'*'ici/ ou /là-bas/* incite automatiquement l'orateur à les accompagner de gestes, puisque ce genre d'énoncés référentiels ne semblent pas complets si leur réalisation n'est pas multimodale.

Un autre contexte implique fréquemment la production multimodale : celui des récits de violence ou d'agression. Conformément à nos prévisions et aux remarques introduites dans le questionnaire, les témoignages de ce type engagent souvent des gestes *iconiques concrets* qui constituent par ailleurs le deuxième type gestuel le plus souvent reproduit dans *Corpus Libre Accès*. La Figure 123 présente un exemple de reproduction d'une chaîne de gestes *iconiques* introduits par une victime d'agression dans une gare ferroviaire.



Figure 123 : Reproduction d'une séquence de gestes iconiques – description d'agression³⁹³

Les gestes de la femme correspondent respectivement aux énoncés */il a agrippé la capuche de mon manteau/ /il m'a retournée/ /et il m'a juste giflée/*. Les gestes illustrant les actions-clés [AGRIPPER], [RETOURNER] et [GIFLER] sont ensuite restitués de manière multimodale par l'interprète, ce que nous pouvons voir dans les images ci-dessous. Les captures d'écran

³⁹³ Les images proviennent de la séquence Libre Accès Police 14.1_Donne-moi ton téléphone.

montrent que les gestes recréés par l'interprète sont moins amples ; ils sont produits plus près de son corps, comme s'ils n'étaient pas destinés au récepteur, mais surtout à elle-même.

Certes, ces gestes *iconiques* facilitent la compréhension du discours en illustrant les faits relatés, néanmoins dans ce cas précis, ils ne sont pas absolument indispensables puisque la victime trouve aisément les mots pour décrire la situation. Cet exemple ressemble justement à la description d'un tableau que seul l'orateur aurait déjà vu. L'usagère utilise donc les gestes pour mieux situer les objets et les actions dans l'espace et recréer ainsi leurs caractéristiques, ce qui facilite également leur visualisation par les destinataires. Il est intéressant de remarquer que, dans ce cas précis, l'interprète était préparée à prendre de notes, ce que nous pouvons constater à partir des captures d'écran qui laissent apercevoir son cahier sur la table. La victime, plongée dans ses émotions, parlait pourtant si vite que l'interprète a décidé de s'adapter à son rythme en mettant en place l'interprétation *chuchotée de liaison*, et donc avec très peu de décalage temporel. Cette rapidité de reproduction du discours peut justement être à l'origine de la production gestuelle plus abondante. En effet, nous pouvons supposer que les informations visuelles que l'interprète pourrait stocker sur le papier, dans ses notes, sous forme de simples dessins par exemple, ont été stockées *dans le corps*, dans ses mains. Cette technique semble permettre de décharger la mémoire courte, fortement sollicitée lors de l'interprétation sans prise de notes. Le même phénomène pouvait être observé dans *Corpus Torcy* où l'interprète afghan produisait largement plus de gestes *iconiques* que son collègue chinois recréant le même discours-source avec les notes écrites. Cette hypothèse reste pourtant à vérifier sur un jeu de données plus homogène et en collaboration avec les spécialistes en linguistique cognitive.

En ce qui concerne d'autres types gestuels repris par les interprètes du *Corpus Libre Accès*, leur variété est beaucoup plus importante que ceux de *Corpus Massy*. En effet, à part la reproduction des gestes *déictiques* et *iconiques*, les interactions en milieu médical, social et policier fournissent 13 exemples incluant les *secouements de tête*, 6 exemples de reproduction de gestes *phatiques*, 5 occurrences de reprise de gestes *iconiques abstraits*, 3 cas impliquant la reproduction des *battements* et 2 exemples de recréation des *emblèmes*. La fréquence de reproduction des *secouements de tête* semble plus surprenante, dans ces observations. En effet, dans les enregistrements analysés auparavant, l'usage de ce geste céphalique était lié plutôt au jeu de miroir, où il pouvait prendre la forme de réponse non-verbale. *Corpus Libre Accès* permet pourtant de remarquer que les *secouements de tête* peuvent faire l'objet de reproduction, ce qui est particulièrement visible lorsque l'interprète est assis légèrement derrière l'usager. Le manque de contact visuel et la disposition spatiale qui limite le contact visuel permettent

d'estimer qu'il s'agit ici de la reproduction du geste destiné à l'institutionnel, et non de son retour à l'émetteur. Cette remarque peut être confirmée par le fait également que nous ne comptons aucun cas de *triangle gestuel* impliquent les *secouements de tête*, ce qui signifie que ces gestes ont tendance à ne pas circuler parmi les participants. Quant à la reproduction des gestes *phatiques* et des *battements*, elle sert avant tout à solliciter la réponse de l'utilisateur et à souligner l'importance d'une information particulière. Les gestes *iconiques abstraits* sollicités par les usagers et reproduits par les interprètes portaient sur les concepts : [CONSTANT PAIN] ou [CRUMPY PAIN], [TOGETHER], [EITHER OR], [APPROXIMATELY]. Enfin, les *emblèmes* repris par les interprètes montraient le chiffre [DEUX] avec les doigts, et la demande de faire une pause, transmise par le signe [STOP] ressemblant au geste grec *moutza*³⁹⁴.

8.3.1. Le triangle gestuel

Comme nous l'avons découvert dans *Corpus Massy*, certains gestes-sources, repris par l'interprète, sont ensuite récréés par leur destinataire. Ce processus de propagation du même geste impliquant au moins trois personnes, dont l'interprète, a été nommé *triangle gestuel*. La Figure 120 présentée précédemment permet de remarquer que ce phénomène n'intervient que très rarement dans *Corpus Libre Accès*. En effet, nous en notons au total 5 occurrences, dont 4 impliquent des gestes *déictiques* et une seule, un geste *iconique abstrait*. Les gestes *déictiques* sollicités dans les *triangles gestuels* servent majoritairement à désigner les objets, les endroits et les personnes présentes dans l'espace commun, ce que nous pouvons déduire des mots-clés les accompagnant : [LAWYER], [KNIFE], [COUCH], [PHOTO]. Les deux derniers exemples sont illustrés dans les captures d'écran ci-dessous, Figure 124. Les images proviennent respectivement du sous-corpus médical et policier.



Figure 124 : Gestes déictiques mettant en valeur un objet dans l'espace commun³⁹⁵

³⁹⁴ Ce geste consistant à montrer la paume de la main est considéré comme très insultant en Grèce. Néanmoins l'interaction analysée impliquait le témoignage d'un homme arabe, victime d'une agression, relaté à la police écossaise pour qui ce même geste n'a pas de connotation négative. Lors de l'entretien précédent l'interrogatoire, ce geste symbolique a été proposé par l'interprète pour signaler le besoin d'une pause. L'usage de cet *emblème* n'a donc entraîné aucune conséquence négative.

³⁹⁵ Les images proviennent des séquences Libre Accès Médical 2.1_On the couch et

Les gestes de pointage vers le même endroit ou le même objet sont ici mis en place par trois participants de chacune des interactions présentées. Le schéma de reproduction implique dans chacun de ces exemples l'institutionnel, l'interprète et l'usager. Les trois premières images relèvent d'une consultation médicale en panjabi et en anglais concernant des douleurs d'estomac. Les gestes *déictiques* visibles sur les captures d'écran accompagnent la proposition du médecin d'ausculter la patiente sur le canapé localisé dans le même cabinet, en dehors du cadre. Le référent est donc le meuble présent dans la pièce ou bien l'endroit où l'examen est censé avoir lieu. Il faut préciser, que la patiente se montre réticente à cette procédure, puisqu'elle implique le contact physique avec un homme qui n'est pas son mari, ce qui peut être sujet à controverse dans certaines cultures. Afin de diminuer la tension et de familiariser l'usagère avec la procédure, le médecin commence par clarifier qu'il devrait ausculter le ventre de la patiente en disant */I will need to/ [EXPOSE THE ABDOMEN] et [LAY HANDS ON IT]*. Ces énoncés sont accompagnés d'une chaîne de deux gestes *iconiques concrets*, reproduits par l'interprète dans son discours, pour assurer le maximum de clarté avant que la patiente ne consente à la procédure. Le travail de l'interprète, femme partageant les mêmes références culturelles, joue ici un rôle important dans la médiation culturelle nécessaire pour convaincre la patiente d'accepter l'examen. L'usage des gestes suggère que ce travail s'effectue également au niveau non-verbal, puisque la congruence des gestes *iconiques* et *déictiques* entre les productions du médecin et de l'interprète assure l'usagère de l'exactitude de l'interprétation. La prise en compte des appréhensions de la patiente et la subtile médiation permettent de la convaincre de se laisser ausculter. Le dernier geste *déictique* de l'usagère, produit avec des *hochements de tête*, tête tournée vers le canapé, confirme en quelque sorte que la femme a bien compris la procédure et qu'elle est prête à s'y adapter.

Le deuxième exemple présenté dans la Figure 122 concerne un contexte très différent : il provient d'un interrogatoire conduit par la police avec un détenu suspecté de viol. Les trois captures d'écran placées à droite illustrent respectivement l'officier de police, l'interprète et le suspect produisant les gestes *déictiques* pointant les photos mises sur la table par le policier. Les documents proviennent des caméras de sécurité et constituent des preuves localisant le suspect sur le lieu d'agression, la nuit où les faits ont été commis. L'usage des gestes de pointage est ici non seulement lié à la désambiguïsation, mais permet également de mettre les preuves en valeur. Le fait de poser la documentation sur la table est un outil d'emphase qui

augmente la pression ressentie par le détenu. En effet, les preuves tangibles existent, et pour souligner ce fait, elles sont placées devant les yeux du suspect, puis mises en valeur par leur désignation. Il est sans doute plus difficile de nier ses actions lorsque l'on est confronté à une preuve physique. Cette même technique est également appliquée dans une autre séquence vidéo, illustrant l'interrogatoire d'une jeune femme chinoise accusée d'être complice d'un meurtre. Dans ce cas, les gestes *déictiques* sont utilisés pour pointer l'arme du crime, un couteau, posé brusquement sur la table par le détective. Les exemples suggèrent ainsi que les gestes *déictiques* peuvent servir à mettre un objet présent en valeur ou même d'en faire un moyen de pression.

En ce qui concerne le seul exemple de *triangle gestuel* impliquant les gestes *iconiques abstraits*, il porte sur la description de la douleur dans une consultation médicale. La Figure 125 présente les captures d'écran qui illustrent le geste [*CRUMPY PAIN*] mis en place par le médecin, l'interprète et la patiente.



Figure 125 : Triangle gestuel – geste iconique [*CRUMPY PAIN*]³⁹⁶

Les gestes *iconiques* servent ici à aider les participants à se mettre d'accord sur un concept difficile à décrire, tel qu'un ressenti ou un type particulier de douleur. Cet exemple présente l'usage des gestes *iconiques* similaire à ceux observés dans les interactions pédopsychiatriques. Tout comme dans *Corpus Massy*, le *triangle gestuel* est ici fermé par la contribution de l'usagère qui s'approprie le geste introduit par le médecin dans le répertoire commun. La production multimodale de la patiente permet au médecin de comprendre immédiatement sa réponse, ce qui accélère l'échange et permet de rendre la communication plus efficace.

³⁹⁶ Les images proviennent de la séquence Libre Accès Médical 2.1_Diarrhea.

8.3.2. Réponse non-verbale

Le dernier phénomène analysé dans *Corpus Libre Accès* est celui d'une réponse non-verbale consistant à produire des gestes de confirmation, de négation ou de *feedback* qui ne sont pas accompagnés de parole. Les types gestuels le plus souvent sollicités dans ce but sont les *hochements* et les *secouements de tête*. Il faut préciser que l'étude de ce phénomène n'était pas prévue dans nos hypothèses initiales puisque nous n'envisagions pas que cette pratique pourrait avoir un caractère régulier. Or, son analyse a commencé sous influence de *Corpus Massy* qui fournissait de nombreux exemples de réponse non-verbale mis en place par l'utilisateur mineur participant aux séances de pédopsychiatrie. En effet, le garçon répondait souvent par hochement ou secouement de la tête, ou bien en haussant ses épaules, et ses productions ne coïncidaient avec aucun équivalent verbal. Cette observation nous a incité à regarder en détail les gestes produits par les participants adultes lorsqu'ils étaient silencieux ; nous avons découvert que les gestes produits étaient plus fréquents que nous ne le pensions.

L'analyse de *Corpus Libre Accès* permet de constater que 47 des 64 séquences, soit 73,4% des fichiers annotés, contiennent au moins un exemple de réponse non-verbale mise en place par les participants. Curieusement, les occurrences retrouvées dans le corpus montrent que les acteurs utilisent ce genre de gestes également lorsqu'ils ne comprennent pas le discours-source qui est réalisé dans une langue étrangère. Dans ce cas-là nous pouvons donc parler de gestes de *feedback* plutôt que d'une véritable réponse. La plupart du temps, une telle réaction non-verbale n'est pas provoquée par une question posée au gesticulateur, mais est utilisée par ce dernier simplement pour faire preuve de son écoute active, de son intérêt et de l'importance qu'il accorde à l'orateur et à sa parole. Une autre régularité surprenante qui a été révélée par *Corpus Libre Accès* est que ce phénomène concerne tous les participants à l'échange. Or, sur la base de l'analyse de *Corpus Massy* nous étions persuadée que ce genre de comportement était réservé aux personnes en position faible dans l'interaction, tels que les usagers-migrants ou même les enfants, dont le rôle principal consiste à écouter le discours de l'institutionnel. *Corpus Libre Accès* permet pourtant de voir que la réponse ou le *feedback* non-verbal intervient également dans les contributions des fonctionnaires, médecins ou policiers, en charge de l'interaction. La Figure 126 présente une capture d'écran provenant d'ELAN qui permet de voir un extrait d'annotation d'une interaction à la police. L'échange consiste à recueillir les témoignages d'une victime de viol, hongroise, reçue dans un commissariat d'Anvers.

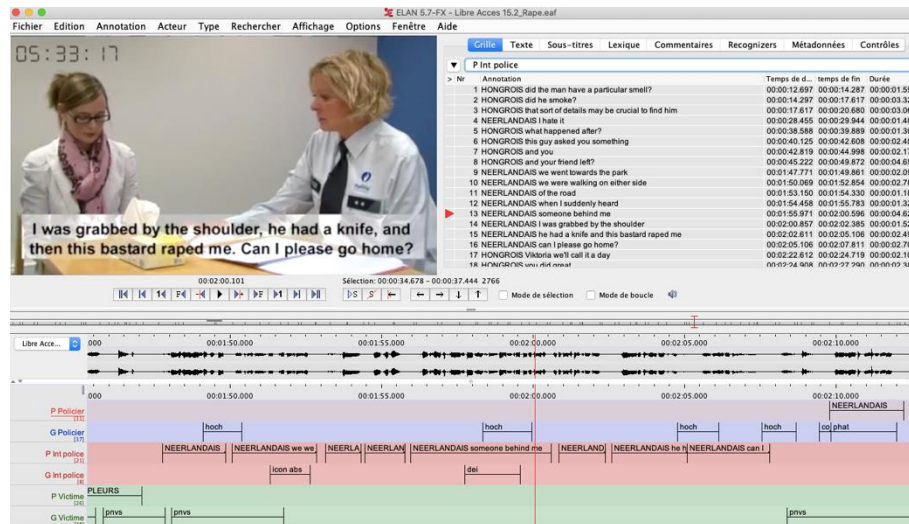


Figure 126 : Réponse non-verbale chez l'officier de police³⁹⁷

L'image permet d'observer les contributions de l'agente de police représentés en haut, en gris et en bleu, d'interprète, en rouge et de la victime, en vert. Si nous nous focalisons sur les *tiers* appartenant à la détective, nous pouvons constater que le premier, prévu pour la transcription de la parole est quasiment vide. Le deuxième *tier*, représenté en bleu et destiné à annoter les productions non-verbales de la fonctionnaire, contient en revanche 6 segments, respectivement 4 exemples de *hochements de tête*, un geste *conceptuel* et un geste *phatique*. L'annotation en ELAN montre que les *hochements de tête* sont donc produits par la policière en silence, sans aucun équivalent verbal à proximité. Ces gestes ne sont pas produits dans le cadre d'une réponse à une question, mais montrent simplement que la fonctionnaire écoute les témoignages attentivement et qu'elle apprécie l'effort que la femme agressée met dans la description de son traumatisme. *Corpus Libre Accès* fournit de nombreux exemples de ce type, présents dans tous les contextes analysés. Cela permet de supposer que la mise en place du *feedback* non-verbal peut être observée également chez les participants en position de force, menant l'interaction. L'usage de cette technique semble donc plus lié au statut momentané au sein la conversation (orateur ou récepteur) qu'au statut permanent tout au long de l'échange (officier de police ou détenu). La mise en place de ce comportement peut donc passer de manière fluide d'un participant à l'autre. Par ailleurs, le nombre important d'occurrences de la réponse non-verbale dans *Corpus Libre Accès* permet de constater que la réaction au discours, visible et manifestée avec son corps, est une condition essentielle du déroulement harmonieux de l'interaction. La confirmation non-verbale et les gestes de *feedback* permettent de

³⁹⁷ Les images proviennent de la séquence Libre Accès Police 15.2_Rape.

transmettre la réaction du destinataire sans initier de nouveau tour de parole, et sans interrompre l'orateur du moment, ce qui peut considérablement augmenter l'efficacité de l'échange.

8.3.3. Conclusions de l'analyse du corpus multimodal

Notre corpus multimodal d'interactions interprétées en service public permet de constater sans équivoque que les productions non-verbales y jouent un rôle important. Le corpus compte au total 12880 segments annotés, dont 5504, soit 42,7%, portent sur les gestes ou autres *productions non-verbales significantes*. Ces statistiques montrent que les participants des échanges en service public utilisent leur corps pour communiquer presque aussi souvent qu'ils sollicitent leur voix. Cette observation est fondamentale dans la mesure où les études en interprétation pendant longtemps plaçaient ce paramètre en marge du cadre analysé. Aujourd'hui, de plus en plus de chercheurs se proposent d'étudier les interactions interprétées en mettant en place la perspective multimodale, rendant compte de la dimension non-verbale de la communication. Notre étude fournit un corpus riche et varié dont l'analyse a pour objectif de contribuer à cette piste de recherche en plein essor, en présentant les paysages multimodaux des interactions en service public ainsi que les profils gestuels des interprètes qui y interviennent.

Si nous prenons en considération les données quantitatives, nous pouvons constater qu'en termes de nombre et de temps des gestes produits, l'interprète est toujours l'un des principaux gesticulateurs des interactions, tant dans les enregistrements authentiques qu'au sein de ceux obtenus en libre accès. Par ailleurs, la comparaison du temps total de parole et de production non-verbale chez les interprètes permet de découvrir que le ratio *geste / parole*, moyen chez tous les interprètes étudiés s'élève à 46,84%, ce qui signifie qu'ils accompagnent de gestes presque la moitié de leurs contributions. L'idée selon laquelle les interprètes s'empêchent d'utiliser leur corps pour communiquer n'est donc pas confirmée à la lecture des données empiriques. Les appréhensions potentielles des interprètes face à l'usage des productions non-verbales se traduisent plutôt par une taille plus réduite des gestes et par une réalisation plus près du corps.

Il faut souligner que ce travail interdisciplinaire nous a incité à nous former à l'usage des outils d'analyse des corpus multimodaux, des outils d'enregistrement et des logiciels de montage vidéo, indispensables pour travailler de manière efficace sur un matériel audiovisuel. Ces opérations nous ont amenée à nous rendre compte de l'importance du dialogue avec la machine et de comprendre son fonctionnement afin de pouvoir rendre visibles et mesurables

les éphémères phénomènes multimodaux. Nous avons découvert à quel point la structure des *templates* et l'architecture du logiciel d'annotation influençaient les résultats d'étude et la faisabilité du projet. L'annotation manuelle du corpus nous a ainsi incitée à compléter notre *vocabulaire contrôlé* avec deux nouveaux sous-types gestuels. Celui des gestes *iconiques abstraits*, s'opposant aux gestes *iconiques concrets* par le caractère non physique du référent, a été inspiré par les interactions pédopsychiatriques à Massy sollicitant souvent des descriptions des émotions ou des ressentis. L'autre type ajouté à la liste initiale lors du travail sur *Corpus Libre Accès* est celui désignant l'action de *serrer la main*, faisant partie des *emblèmes* mais annoté séparément pour mettre en valeur la fonction sociale essentielle qu'il remplit. Il faut préciser qu'il ne s'agit pas ici de types complètement détachés, mais de sous-types existant au sein des mêmes *catégories* et permettent de différencier les types déjà établis, ce qui est représenté dans la Figure 127, incluant les nouveaux types en teints pâles.

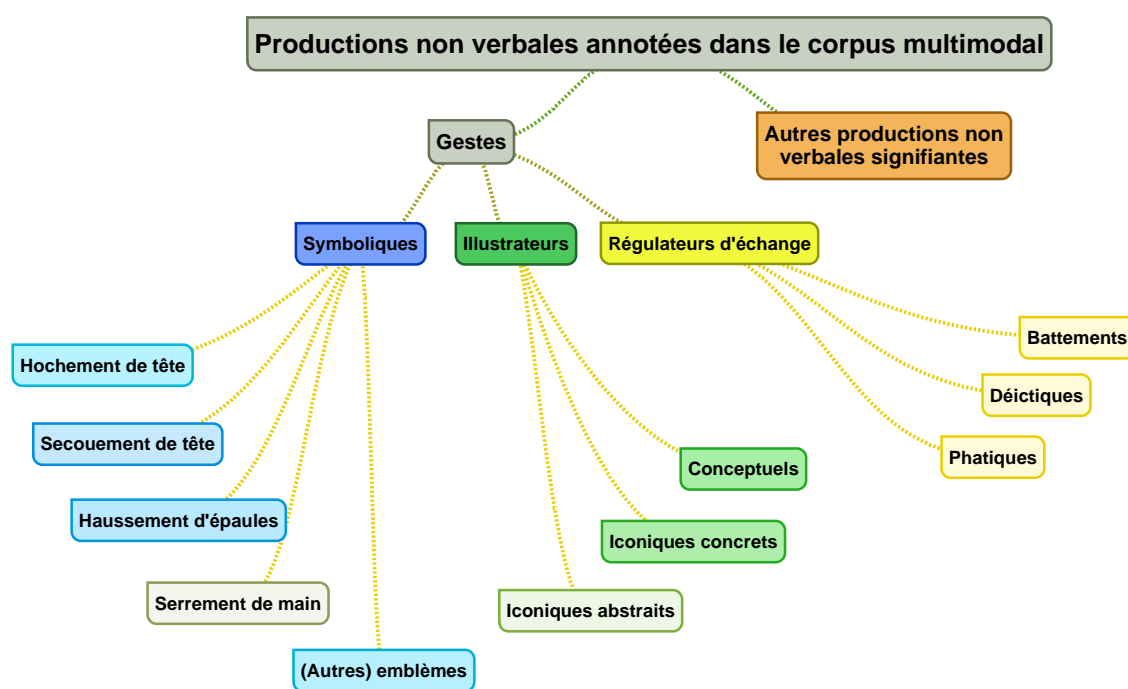


Figure 127 : Version finale de la typologie gestuelle appliquée

Ces modifications du *vocabulaire contrôlé* ont permis de nuancer la palette des gestes étudiés et de rechercher les types supplémentaires à l'aide des fonctions automatiques. La nécessité d'ajuster la liste des étiquettes aux phénomènes observables dans chacun des corpus étudiés nous a appris que le processus d'annotation demandait aux chercheurs d'être flexibles

et de ne pas hésiter à apporter des modifications au fil de leur travail afin d'optimiser les résultats. Ainsi, les étiquettes correspondant aux types gestuels distincts assurent une analyse fine du paysage gestuel tout en gardant la possibilité d'appliquer un niveau de granulation moins détaillé et de fournir les statistiques basées uniquement sur les quatre *catégories* gestuelles prépondérantes.

Par ailleurs, il est important de préciser que l'observation du corpus permet de constater une certaine variabilité des gestes par rapport aux fonctions discursives exercées. La mise en valeur d'un élément du discours, par exemple, peut être réalisée à travers un *battement*, mais aussi par un geste *déictique* ou même un *hochement de tête*. Il existe également des types gestuels qui peuvent remplir plusieurs fonctions, comme justement les *hochements de tête* tantôt utilisés en guise de réponse et tantôt simplement pour marquer l'écoute active. Certains gestes manifestent également une forte ressemblance formelle ; cela peut être le cas des gestes *déictiques*, *phatiques* et *conceptuels*, qui peuvent adopter des positions de mains similaires, malgré les fonctions visiblement différentes que leur attribue le locuteur. Par conséquent, lors de l'identification des gestes, il est nécessaire non seulement de prendre en compte la forme et la fonction des gestes, mais également d'analyser leur contexte de production.

L'étude des paysages gestuels parmi les différents contextes d'enregistrements permet de noter quelques différences de répartition des types de gestes, néanmoins ces différences sont moins importantes que nous ne le pensions. Les types gestuels dominants dans tous les corpus et sous-corpus étudiés sont les gestes *conceptuels*, les *hochements de tête* et les gestes *déictiques*. Le nombre élevé de ces premiers peut être justifié par leurs fonctions pour faciliter la production de parole et diminuer la charge cognitive liée. La forte présence des *emblèmes* céphaliques sous forme de *hochement de tête* découle de leur caractère polyvalent ; en effet, ils permettent non seulement de fournir des réponses positives à des questions fermées, mais également d'apporter un *feedback* non-verbal immédiat sans ouvrir de nouveau tour de parole. Enfin, l'abondance des gestes *déictiques* s'explique par leur possibilité d'agir comme complément du message verbal en transmettant des informations non redondantes et étroitement liées à la parole.

Les profils gestuels des interprètes travaillant dans les différents lieux d'intervention présentent également une forte affinité. Dans presque tous les contextes analysés, le trio des types dominants comprend toujours les gestes *conceptuels*, les *hochements de tête* et les gestes *déictiques*. La répartition des gestes mis en place par les interprètes est donc compatible avec les paysages gestuels présentés par les échanges en général, ce qui montre que l'usage des

productions non-verbales chez l'interprète est conditionné par les sujets abordés, le contenu sémantique du message-source et par les gestes des participants. Les données dont nous disposons ne relèvent pas de corrélation étroite entre la quantité de gestes et la modalité d'interprétation, comme l'interprétation consécutive avec la prise de notes ou l'interprétation chuchotée de liaison. Néanmoins, la vérification de ce paramètre devrait être conduite sur un corpus dédié à cet usage. En revanche, nous remarquons que les productions gestuelles changent chez la même personne selon son statut momentané dans la conversation. Certains gestes sont ainsi réservés à la phase de production du discours, comme c'est le cas pour les gestes *iconiques* ou *conceptuels*, et d'autres ont lieu plutôt lors de la phase d'écoute, ce qui est typiquement le cas des *hochements* et de *secouements de tête*.

En ce qui concerne la seule interaction unidirectionnelle examinée dans le cadre de ce travail, la comparaison de deux interprétations du même discours-source dans *Corpus Torcy*, effectuées vers la langue dari et le chinois mandarin, fait apparaître des différences fondamentales dans la production multimodale du discours-cible adaptée aux langues-cultures dissemblables. En effet, l'interprète afghan présente un profil gestuel similaire à celui du formateur, acteur qui se trouve en charge de la séance de formation civique enregistrée, et est ainsi responsable de la production du discours-source principal. Les contributions de ces deux participants se caractérisent par l'usage fréquent des gestes *régulateurs d'échange*, traditionnellement réservés aux orateurs détenant une position de force. La présence des *battements*, les gestes *déictiques* et *phatiques* chez les interprètes de tous les sous-corpus témoigne par ailleurs de leur rôle de co-coordonateurs du flux de l'interaction, s'appuyant parfois sur ces gestes pour faciliter la gestion des tours de parole.

Quant à l'interprète sinophone de *Corpus Torcy*, il présente un profil gestuel largement plus proche de celui des usagers, récepteurs du discours principal. Cette observation permet de supposer que la production gestuelle donne à l'interprète l'opportunité de se positionner soit en tant que récepteur du discours original, soit plutôt comme émetteur de son propre discours en langue-cible reprenant certes le contenu du discours original, mais doté de plus de poids dans l'interaction.

En termes de positionnement symbolique dans la dynamique interactionnelle en ISP, l'analyse qualitative des profils gestuels des interprètes dans le contexte social et policier permet également de relever quelques régularités intéressantes. Premièrement, à notre surprise, nous notons un usage relativement fréquent des *productions non-verbales signifiantes* par les interprètes sociaux. Ce phénomène peut s'expliquer par deux types d'occurrences.

Premièrement, les acteurs de ce domaine utilisent très souvent le sourire comme stratégie de *brise-glace* permettant de manifester de la sympathie ou de la bienveillance et de décharger ainsi les situations tendues et intrusives consistant en intervention des travailleurs sociaux. Du point de vue de ces derniers, la stratégie interprétative consistant à restituer de manière très exacte le discours-source sur le plan multimodal, comprenant les grimaces, ou même les pauses ou l'intonation particulière, facilite la détermination de la véracité des témoignages des usagers lors des interventions interprétées, surtout celles en lien avec des violences domestiques.

Le rôle des productions non-verbales signifiantes dans la détection du mensonge est également exploitée dans les interrogatoires à la police, où les occurrences bien marquées chez les différents usagers permettent de saisir leur état émotionnel et leur niveau de stress. Quant aux interprètes policiers, leur production non-verbale se montre variable en fonction de la position d'usager. En effet, nous remarquons que les interprètes tendent à garder une position ouverte et à reproduire facilement des gestes-sources lors des interactions avec des victimes, ce qui témoigne d'un rôle important du non-verbal dans l'expression de l'empathie. En revanche, les échanges avec des suspects, surtout ceux accusés des faits graves tels qu'un viol ou un meurtre, sont marqués par un manque de contact visuel avec l'usager et une réticence à la reproduction gestuelle ; comme si la discontinuité des productions non-verbales permettait de se distancier de ces usagers douteux, et le détournement du regard, de se protéger des tentatives d'être sollicité pour devenir complice des récits mensongers.

Pour ce qui relève des modalités de prise en compte des productions non-verbales des interactants par l'interprète dans les échanges bidirectionnels, nous notons 109 exemples de reproduction des gestes dont 15 donnent lieu à des *triangles gestuels*. Par conséquent, nous pouvons constater que le phénomène de reprise des gestes originaux par les interprètes se manifeste de manière systématique et qu'il concerne, à différent degré, tous les contextes d'échanges en service public analysés dans le cadre de cette étude.³⁹⁸ La reproduction implique le plus souvent les gestes *déictiques* et *iconiques* de deux natures, mis en place lors d'explications de concepts abstraits ou liés aux émotions, lors de descriptions de violence ou de douleur, ou bien lors de la désignation des personnes et des objets présents dans l'espace commun. Les facteurs augmentant la fréquence de mise en place de ce phénomène relèvent donc des difficultés cognitives liées à la conceptualisation ou à la restitution du discours, le

³⁹⁸ Tous les jeux de données à l'exception de *Corpus Torcy* présentent des exemples de reproduction des gestes par l'interprète. Le corpus portant sur la formation civique des migrants s'appuie sur une communication unidirectionnelle filmée avec une seule caméra, ce qui ne nous permet pas d'annoter les schémas de prise en compte des gestes de l'orateur.

caractère *imagé* des récits incitant à les visualiser et la possibilité de compléter le message verbal en pointant le référent qui peut constituer objet de vision des participants.

Grâce aux interactions enregistrées, nous pouvions également découvrir quelle était la réaction des participants en cas de manque apparent de cohérence formelle entre les gestes et le message verbal attribué en interprétation. En effet, ce conflit potentiel exigeait des explications supplémentaires de la part de l'interprète, ce qui témoigne du rôle important que les productions non-verbales jouent dans l'installation du climat de confiance. Les gestes, garantissant un accès immédiat à une partie du contenu sémantique grâce au double codage, constituent donc souvent un point de repère permettant aux acteurs allophones de *monitorer* l'activité de l'interprète et de construire leur jugement par rapport à la fidélité de l'interprétation. Les exemples provenant des *Corpus Massy* et *Corpus Torcy* suggèrent également que les gestes *iconiques* peuvent être employés pour faciliter l'explication des concepts méconnus des usagers et pour remplacer ou atténuer les mots relevant d'un tabou, ce qui montre leur potentiel dans le cadre de la médiation culturelle. Enfin, les gestes interviennent souvent sous forme de réponse ou de *feedback* non-verbal qui permettent de communiquer sa réaction au discours de l'orateur sans revendiquer un nouveau tour de parole. Appliquée par la grande majorité des participants du corpus, cette technique permet aux migrants, indépendamment de leur statut, de contribuer à l'interaction et de communiquer directement avec l'institutionnel sans passer par l'interprète. Ce petit *geste* leur permet ainsi de regagner une indépendance symbolique et de prendre l'échange *en main*, ce qui pourrait témoigner d'une volonté de limiter la barrière culturelle et linguistique, comme pour mieux s'intégrer dans la société du pays d'accueil.

Conclusion

Malgré l'intérêt croissant porté à la dimension non-verbale en interprétation en service public, des études empiriques et surtout celles fondées sur corpus, restent jusqu'à présent très peu nombreuses. Un des objectifs principaux de cette recherche est donc de vérifier quel est réellement le rôle et l'impact des productions gestuelles dans ce contexte particulier. Existe-t-il une tendance à marginaliser leur place dans la littérature scientifique ? Les contraintes des textes administratifs, découlent-elles effectivement de cette absence de reconnaissance ou sont-elles plutôt la conséquence d'un modèle théorique conceptualisant l'interprète comme un intermédiaire *présent* mais *extérieur* à la communication ? Afin de réunir ces questions de recherche situées à la frontière de deux domaines complexes, l'ISP et les études gestuelles, nous proposons pour commencer ce travail, une analyse de différentes définitions et de modèles variés de la communication, pour ensuite déterminer la place du non-verbal au sein de ces représentations schématiques. Ces considérations préliminaires nous permettent tout d'abord d'évoquer la problématique complexe du langage en ses formes verbalisées comme terrain de la communication, puis dans un second temps, notre étude prend en compte, s'inspirant en cela des études en communication animale, des modèles plus complexes qui s'appuient sur le principe de *multimodalité* adopté aujourd'hui dans les recherches modernes en sciences du langage. En partant du principe que la langue, la voix et le corps participent tous à la mise en œuvre combinée des énonciations, nous tâchons de fournir un panorama des éléments non-verbaux présents dans un échange communicationnel pour enfin se focaliser, au sein de ce répertoire, sur les gestes manuels et céphaliques.

Compte tenu du caractère protéiforme et polyvalent des productions non-verbales, notre objectif est de désigner les limites, les fonctions et les valeurs sémantiques des gestes. Nous nous proposons donc de déterminer les frontières temporelles d'un geste, opération nécessaire pour rendre le mouvement continu des mains quantifiable et adapté au traitement outillé. A cet égard, nous analysons également les gestes sur le plan formel, praxique et sémiotique pour pouvoir exclure certains mouvements des mains ou du corps comme relevant d'entités autres que le geste lui-même, désignées ici comme autres *productions non-verbales signifiantes*. Puis, afin de saisir pleinement la multitude des fonctions assurées par les gestes dans l'échange communicationnel, nous nous penchons sur différentes classifications des productions

gestuelles offrant une possibilité de voir comment certains chercheurs ont ordonné ces éléments non-verbaux. Notre choix porte plus particulièrement sur trois typologies élaborées par D. McNeill, par J. Cosnier et par F. Poyatos qui constituent ainsi une base de solutions terminologiques et méthodologiques d'approche de la catégorisation des gestes. Situés au sein de différents contextes de recherche, leurs travaux, nous incitent ensuite à élaborer notre propre typologie gestuelle, afin de rendre compte de toutes les occurrences des gestes présents dans notre corpus. Une catégorisation des gestes n'est pourtant pas suffisante pour aller au-delà de l'analyse des productions idiosyncratiques des sujets parlants captés dans nos enregistrements-vidéo. En effet, afin d'examiner la dimension interactionnelle des échanges en ISP, nous trouvons indispensable d'inclure de manière formelle le rôle prépondérant que le contexte d'émission des gestes joue dans l'élaboration de leur sens. Avec pour objectif de rendre compte du processus dynamique et dialogique de la construction du sens à travers des énoncés multimodaux mis en place dans un échange communicationnel, nous introduisons le concept de *gestème*, inspiré de l'outillage théorique de l'approche praxématique. Cette solution permet d'assurer une clarté terminologique face à un phénomène qui échappe à une stabilité définitoire. Ainsi, nous adoptons le terme *geste* comme l'unité quantifiable du système visuel, permettant d'assurer l'analyse quantitative des productions gestuelles ; nous employons le terme *gestualité*, pour désigner l'ensemble des productions gestuelles et des phénomènes liés dans un contexte interactionnel précis ; et nous complétons enfin ce répertoire théorique par le concept de *gestème*, qui permet de situer une occurrence concrète d'un geste dans un contexte précis, ce qui est indispensable pour en déterminer le sens et mener une analyse qualitative de son fonctionnement au sein de l'échange communicationnel.

Les résultats de cette étude réalisée à travers une triangulation de données révèlent de grandes disparités entre la perception et la production réelle de la *gestualité co-verbale* en interprétation en service public. En effet, l'enquête menée dans un premier temps auprès des professionnels du domaine témoigne d'une certaine réticence envers le non-verbal en interprétation, considéré toujours comme « traître », « peu professionnel », ou « secondaire, voire « négligeable », par rapport à la parole. En revanche, dans les entretiens individuels qui offrent plus de souplesse et encouragent une discussion plus ouverte, les interprètes mettent en valeur non seulement l'importance d'apporter l'éclairage culturel sur les *gestes* et les autres *productions non-verbales signifiantes*, utilisés lors des séances interprétées mais soulignent également à quel point l'ethos des participants joue sur leurs relations mutuelles. Selon les interviewés, les contextes dans lesquels les gestes occupent une place particulière, impliquent

surtout 1) des interactions avec des usagers illettrés ; 2) des discussions relevant de sujets tabous, dont l'introduction est souvent effectuée au travers de gestes ; 3) la confrontation de visions du monde fondamentalement différentes, reposant sur des concepts propres à une des cultures données, et provoquant en tant que telle une production gestuelle abondante dont la dimension imagée permet de combler l'absence de termes adaptés dans la langue-cible. En offrant au profit de ce travail de recherche les témoignages des missions sur le terrain les plus marquantes, les interprètes mettent également en lumière certaines imperfections liées au fonctionnement du service public, rarement abordées avec autant de détails dans les textes académiques. Ils mentionnent, entre autres, les difficultés résultant d'une vision stéréotypée de traits physiques constituant leur ethos, menant souvent à une confusion des interprètes avec les usagers-migrants ; confusion qui génère par conséquent un manque de reconnaissance et d'estime pour ces professionnels. Un autre élément de controverse évoqué dans plusieurs entretiens concerne les dilemmes éthiques liés à l'identification des récits mensongers et des tentatives de tromperie des fonctionnaires par les requérants qui prétendent être physiquement ou psychologiquement inaptes à passer devant un tribunal ou, le cas échéant, à être *déportés*. Selon les interprètes, ces stratégies impliquent souvent une modification délibérée de l'apparence, ce qui témoigne d'un grand potentiel non-verbal dans la manipulation de l'interlocuteur.

En outre, à l'occasion des entretiens individuels en face-à-face, les interprètes professionnels font part des nombreux défis liés à la charge émotionnelle qu'exigent certaines séances lorsqu'il s'agit de restituer des récits de tortures, de violence, d'injustice relevant de souffrance physique ou psychique. Les témoignages des professionnels du domaine révèlent enfin certaines conditions de travail particulières, comme des missions à risque lors d'interventions auprès de la police ou de la police aux frontières ; un niveau de stress élevé qui d'une part augmente la production gestuelle des usagers, peut d'autre part mener à des comportements violents, faisant courir à l'interprète des risques pour sa sécurité. Même si ces difficultés inhérentes au métier dépassent l'objet principal de notre étude, nous trouvons qu'il est indispensable de faire entendre à travers ce travail, certains récits des interprètes en service public auxquels on confie souvent peu de place dans la littérature scientifique, focalisée sur les aspects cognitifs et langagiers de l'interprétation, écartant *de facto* le traitement des variables contextuelles fondamentales pour décrire ce métier à part entière. Tous ces éléments mettent en évidence un écart toujours trop important entre les pratiques préconisées dans les discours académiques ou administratifs et le travail sur le terrain qui subit un nombre important de

contraintes, souvent marginalisées voire absentes des textes de référence. Certes, l'objectif majeur de cette recherche est de saisir pleinement le rôle que les éléments non-verbaux jouent au sein de cette dynamique complexe, l'on ne peut toutefois pas passer sous silence ces multiples variables qui régulent le fonctionnement des interactions liées à l'interprétation en service public.

L'exploration scientifique d'un terrain peu décrit, celui des études gestuelles dans le cadre spécifique de l'interprétation en service public a été soumise aux contraintes et aux limitations régulant les domaines publics. Aussi la construction d'un corpus authentique a-t-elle été entravée par de nombreuses impossibilités liées à la confidentialité, au droit à l'image ou à la protection des personnes. Ceci se reflète dans la composition du recueil final des enregistrements-vidéo, comptant à la fois du matériel écologique et des produits circulant en libre accès. A la lumière de ces contraintes gênant la captation de données, il convient de souligner que ce travail fournit certes de nombreux résultats concernant la production gestuelle co-verbale en ISP, mais qu'il propose avant tout une analyse méthodologique élaborée à l'aune d'un cadre théorique spécifique qui pourraient, l'un et l'autre, être transposés à d'autres jeux de données. Passer de la réflexion théorique, autour des productions protéiformes et éphémères que sont les gestes, à leur traitement outillé fait émerger la nécessité d'une certaine souplesse inhérente à tout dialogue avec la machine informatique, dans la mesure où le système de codage et d'extraction de données multimodales prédéfinit, formate pour ainsi dire, à un degré important, les résultats de la recherche entière. Par conséquent, la confrontation de nos hypothèses de travail aux contraintes d'un corpus multimodal nous conduit à réaménager la typologie gestuelle initiale pendant la phase-même d'annotation du corpus, ce qui n'est pas rare dans le domaine des études gestuelles.

C'est ainsi que nous ajoutons au classement proposé en première partie de ce travail deux sous-types gestuels : le premier désigne l'action de *serrer la main*, placé en tant qu'*emblème* parmi les gestes *symboliques* ; le deuxième est celui des gestes *iconiques abstraits*, complétant la palette des gestes *illustreurs*. Le codage de ce premier sous-type a pour objectif de rendre compte de sa valeur culturelle primordiale, dans la mesure où il fait partie inhérente des rituels occidentaux de la politesse. En ce qui concerne le deuxième sous-type ajouté, sa mise en place permet de compléter l'écart entre les gestes *conceptuels* et *iconiques*, appelés désormais *iconiques concrets*, que nous avons jugé à la fois trop important et trop flou lors de l'annotation du matériel vidéo. Cette solution permet de distinguer trois dimensions d'illustration du discours avec les gestes, en fonction de leur niveau de codification et de leur degré d'affinité

avec la parole, paramètres empruntés au Continuum de Kendon. En partant du type gestuel le moins codifié, nous commençons par les gestes *conceptuels*, qui sont globalement de forme très vague, produits typiquement de manière continue. Étroitement liés à la parole, il est impossible de déterminer leur sens si l'on n'écoute pas ou ne comprend pas le message verbal adjacent. Leur position dominante dans le corpus entier s'explique entre autres par leur potentiel à faciliter la production de la parole, entravée en ISP par des facteurs tels que le passage constant d'une langue à une autre, le retrait des souvenirs de la mémoire, ou la description des concepts méconnus des interlocuteurs. Les gestes *iconiques abstraits* se placent dans cette optique entre les gestes décrits ci-dessus et les gestes *iconiques concrets*. Cette division des gestes *iconiques* en deux catégories permet ainsi de désigner séparément le groupe des gestes qui représentent les images associées à certains concepts abstraits non dotés de référent physique, qui résultent ainsi de la connotation et non de la dénotation. Leur usage facilite par exemple la description des émotions complexes à travers des images de sensations physiques associées ou à transposer des représentations des concepts à plusieurs niveaux à l'aide de dessins schématiques dans l'air, ce qui résume leur caractère iconique. En revanche, le terme *geste iconique concret*, est donc ici réservé aux gestes ayant des référents concrets, physiques, pouvant représenter un objet de vision.

En effet, notre typologie gestuelle a subi de nombreux remaniements et des ajustements finaux ont été mis en œuvre lors de la phase-même de son application à l'intégrité du corpus. Non-linéaire, ce processus d'évolution a exigé de revenir sur nos décisions à plusieurs reprises, nous convainquant qu'il n'était pas possible d'élaborer une typologie gestuelle ultime et universelle. Compte tenu du caractère polyvalent et multi-message des gestes (*cf.* J. Cosnier), leur classification dans différentes catégories résulte souvent de choix relatifs, dépendant des paramètres que le chercheur souhaite mettre en valeur dans un projet précis. A cet égard et pour choisir un exemple qui relève des décisions implémentées dans ce travail de recherche, nous pourrions très bien imaginer de placer par exemple les *hochements de tête* parmi les gestes *régulateurs d'échange*, ce qui aurait pour but de souligner le rôle indispensable qu'ils jouent dans le *feedback* non-verbal et dans la coordination des tours de paroles. Notre décision de les classer comme gestes *symboliques* est pourtant motivée par leur grande stabilité formelle et par le fait que cette forme arbitraire peut être associée à des significations différentes ou même contraires selon les cultures. Nous reconnaissons pourtant qu'un autre classement pourrait être possible et justifié selon les critères mis en avant.

Une fois finalisé, ce classement compte 12 types de productions non-verbales, englobant trois catégories prépondérantes de productions gestuelles à proprement parler et une catégorie hétérogène regroupant autres *productions non-verbales signifiantes*. Les gestes *illustateurs*, comme expliqué ci-dessus, comptent les gestes *conceptuels* et *iconiques*, ces derniers divisés en *abstrait* et *concret* en fonction de leur référent. Les gestes *régulateurs d'échange* regroupent les gestes *déictiques*, les gestes *phatiques* et les *battements*. Enfin, au sein des gestes *symboliques*, nous annotons les *hochements* et les *secouements de tête*, le *haussement d'épaules*, la *poignée de la main* et les autres *emblèmes*. Une division aussi détaillée des gestes *symboliques* dans une étude portant sur la *gestualité co-verbale* est sans doute une décision non conventionnelle, il faut toutefois souligner ici que la distinction relative aux types tels que *hausser les épaules* ou *serrer la main* a été introduite sous l'influence de leurs occurrences bien marquées dans notre corpus, même si leur nombre total sur le plan statistique, ne s'est pas avéré très élevé. La stratégie visant à les mettre en valeur ne serait pourtant pas forcément appropriée à d'autres corpus qui n'impliquent pas d'interactions avec les enfants ou qui sont filmées *in medias res*.

Le nombre élevé de productions gestuelles présentes dans le corpus invalide l'hypothèse courante selon laquelle les interprètes professionnels s'abstiendraient de l'usage des gestes dans leurs interventions en service public. En effet, l'abondance des gestes chez les interprètes correspond sur le plan temporel à 47%, soit presque à la moitié de la durée totale du temps de parole. Par ailleurs, nous pensions initialement qu'une production gestuelle abondante serait réservée aux interactions spontanées, produites dans les conditions écologiques, et que leur usage serait visiblement plus limité lors d'interactions semi-contrôlées. Néanmoins, les résultats obtenus grâce à cette recherche présentent des tendances légèrement différentes. En l'occurrence, les séances filmées sur le terrain témoignent d'une très grande variabilité idiosyncratique sur le plan de la production gestuelle des interprètes impliqués, allant de 9% à 98% du temps de parole illustré par geste. En revanche, dans *Corpus Libre Accès*, le ratio *geste / parole* de différents interprètes se montre plus stable, oscillant entre 28% et 40%, ce qui représente malgré tout un taux plus élevé que ce que l'on pourrait estimer, sachant que l'on préconise généralement l'usage modéré des productions non-verbales, considérées comme « ennemies de l'impartialité », et constituant ainsi, si l'on croit certaines chartes, une « erreur déontologique » qui aurait pu être *corrigée* dans le cadre des interactions préparées.

La question qui surgit à la lecture de ces données statistiques est donc la suivante : comment est-il possible que malgré toutes les interdictions, les interprètes accompagnent quand même

presque la moitié de leur parole par des gestes ? Pour trouver la réponse, il faut se pencher sur les types gestuels le plus fréquemment produits par les 27 interprètes étudiés. En effet, leurs *profils gestuels* comprennent avant tout des gestes *conceptuels*, des gestes *déictiques* et des *hochements de tête*, correspondant respectivement à 30%, 18% et 17% de la production gestuelle de ces mêmes acteurs. Même si chacun de ces types relève dans notre classement d'une catégorie différente, nous pouvons facilement désigner leurs points communs. En l'occurrence, dans les trois cas, il s'agit de gestes qui mobilisent peu d'activité cognitive et ne relèvent pas entièrement de la volonté des sujets parlants. Autrement dit, l'usage assez libre et fréquent de ces types gestuels suggère que les interprètes n'ont pas conscience de s'en servir, et les sollicitent plutôt de manière involontaire et automatique. En effet, les gestes *conceptuels* servent avant tout la production de parole, en la facilitant. Les *hochements de tête*, quant à eux, participent au *feedback* non-verbal, indispensable dans les cultures occidentales pour assurer un développement fluide des interactions en face-à-face. En ce qui concerne les gestes *déictiques*, leur usage si fréquent peut se justifier par deux arguments principaux. Premièrement, du point de vue cognitif, ils mettent en place la loi de désignation du référent présent formulée par J. Cosnier, permettant de connecter la pensée du gesticulateur au monde extérieur en vertu de la contiguïté, à travers le pointage des objets ou des personnes dans l'espace commun. De plus, leur caractère indispensable découle du fait qu'ils transmettent un contenu non redondant par rapport à la parole, facilitant ainsi la désambiguïsation et la désignation précise et sans équivoque des référents mentionnés. A la lumière de ces observations, nous pouvons conclure que les interprètes utilisent des gestes assez fréquemment, mais que par ailleurs, les types gestuels qui dominent leur production sont ceux qui ne sont pas forcément *considérés* comme des gestes, dans la mesure où leur implémentation dans le discours est tellement naturelle et cognitivement si peu exigeante qu'elle passe inaperçue.

Par ailleurs, ces trois types gestuels dominants remplissent d'importantes fonctions de régulation. Premièrement, les gestes *conceptuels* mettent en œuvre une régulation de la production gestuelle par rapport à la parole du gesticulateur-même, ce dont témoigne leur combinaison fréquente avec les *battements*. Deuxièmement, les *hochements de tête* permettent de réguler l'interaction, dans la mesure où ils facilitent une gestion efficace des tours de parole et mettent en place la réponse non-verbale. Enfin, les gestes *déictiques* participent à la régulation de la relation entre la parole, abstraite par nature, et les éléments de la réalité physique immédiate, tels que les référents présents dans l'environnement direct des acteurs. Dans cette optique, il est compréhensible que ces trois types occupent une place majeure dans

le profil gestuel des 27 interprètes examinés, et avec des proportions légèrement différentes, dans le paysage gestuel général des interactions dans les services publics examinés, comprenant 22% des gestes *conceptuels*, 21% des *hochements de tête* et 15% des gestes *déictiques*. A cet égard, il serait intéressant de vérifier si ces proportions se confirmeraient dans d'autres contextes interactionnels et parmi différentes cultures. Or pour un tel usage, une étude de ces paramètres exigerait un travail sur des corpus multimodaux d'une autre nature.

En ce qui concerne la quantité de gestes, en dehors du contexte de l'interaction, nous formulons l'hypothèse qu'un autre facteur y aurait un impact considérable, celui relevant du *mode* d'interprétation. Or curieusement, le ratio *geste / parole*, obtenu chez les acteurs pratiquant l'interprétation consécutive avec la prise de notes et l'interprétation chuchotée sans notes, ne montre pas de différence systématique liée au mode d'interprétation sur la production gestuelle des interprètes, s'élevant dans le premier cas à 26%, et dans le deuxième à 33%. Cet écart peu prononcé suggère que les prédispositions idiosyncratiques et les caractéristiques particulières de l'interprétation, telles que le niveau de complexité, le degré de familiarité du discours ou la densité informationnelle ou encore les sujets évoqués, déterminent l'usage des gestes à un niveau plus élevé, indépendamment du choix d'une technique d'interprétation. A cet égard, le corpus permet d'observer que lorsque les interprètes sont déterminés à utiliser des gestes, ils les réalisent même en ayant les mains prises, notamment avec des objets tels qu'un stylo, et ils recourent à la production de gestes exigeant en principe le regard, tels que des *hochements de tête*, même lorsque le contact visuel est impossible, en prenant des notes par exemple. Des études supplémentaires devraient pourtant être menées pour explorer avec finesse les corrélations potentielles entre le mode d'interprétation et l'abondance des productions gestuelles, paramètre qui ne faisait pas ici partie des éléments déterminants de la constitution du corpus. En effet, notre jeu de données était censé avant tout faire ressortir les différences potentielles que seraient susceptibles de générer les contextes d'interprétation, et non des techniques différentes. A ce propos, il nous faut signaler ici que certaines variables n'ont pas été traitées dans le cadre de ce travail : l'influence du genre, celle de la langue ou de la culture-source de l'interprète sur sa production gestuelle. L'étude de ces facteurs demanderait une construction différente du corpus vidéo qui devrait être équilibré sur le plan qualitatif en fonction de ces paramètres. Il est toutefois toujours envisageable de répliquer la méthodologie élaborée sur un autre jeu de données qui permettrait d'analyser ces variables.

Quant à la dimension interactionnelle des échanges interprétés en service public, le travail sur cet aspect du corpus a été guidé par certains compromis. Il faut admettre tout d'abord que

le phénomène de reproduction des gestes par l'interprète, situé au cœur de nos questions de recherche, n'a pas pu faire l'objet d'un traitement automatique à l'aide des fonctionnalités du logiciel ELAN. La complexité et la variabilité de différents paramètres à prendre en compte lors de l'identification de ce phénomène en a rendu impossible la détection par la machine. En effet, la reproduction d'un geste-source dans la contribution de l'interprète implique souvent des changements d'articulateur : l'usage d'une main ou l'usage d'un doigt ; des changements de latéralité : l'usage du membre droit ou gauche ; ou bien des changements portant sur l'espace gestuel ou l'ampleur des gestes qui sont typiquement plus larges et produits plus loin du corps du gesticulateur dans les énoncés-sources que dans l'interprétation. De surcroît, les gestes originaux peuvent être reproduits immédiatement ou plusieurs secondes après l'occurrence-source, ce qui rend le cadre temporel trop large pour qu'il figure parmi les paramètres de recherche automatique. Les fonctions de recherche assistée par l'ordinateur disponibles sur ELAN ne s'avèrent donc pas performantes pour rendre compte de ces paramètres. Or, le phénomène de reproduction des gestes des participants par l'interprète a été examiné manuellement, en comptant ses occurrences dans le corpus au cours de la phase d'annotation³⁹⁹.

Procéder par repérage manuel nous a pourtant permis de découvrir des phénomènes plus complexes, dont nous n'avions pas anticipé l'existence. Avant tout, non seulement les interprètes semblent reproduire les gestes des participants de manière systématique, ce qui se constate au travers des 109 occurrences figurant dans tous les sous-corpus traités par lots, mais de surcroît, ce phénomène peut impliquer de courtes *chaînes* comptant quelques gestes-clés ou former des *triangles gestuels*⁴⁰⁰ engageant plusieurs personnes. Dans le cas des occurrences de ce dernier phénomène⁴⁰¹, nous pouvons parler de tout un réseau de propagation d'un geste, qui peut être reproduit immédiatement mais aussi relancé par le troisième et le quatrième participant, plus tard dans la conversation. Le phénomène de reproduction concerne

³⁹⁹ Rappelons ici que l'annotation d'une séquence-vidéo exige environ 15 à 20 visionnages du même extrait, ce qui fournit l'opportunité de bien le connaître avant de déterminer la présence d'un phénomène recherché. La solution consistant à lister et à décrire les exemples de reproduction des gestes, au fur et à mesure de l'annotation, dans un fichier Excel externe, n'est pourtant possible à mettre en place uniquement dans le cas d'un corpus à taille réduite. Afin d'améliorer ce système provisoire, il serait possible d'annoter directement, dans un *tier* séparé, les occurrences de ce phénomène pour pouvoir les rechercher automatiquement. Cela ne faciliterait toutefois que l'indexation et l'analyse quantitative des occurrences, mais laisserait toujours irrésolu le problème de leur *identification* qui devrait toujours être conduite par l'homme et non pas par la machine.

⁴⁰⁰ La reproduction d'une *chaîne gestuelle* se définit ici comme la reprise de deux ou trois gestes-clés originaux figurant dans l'énoncé de l'interprète. Un *triangle gestuel*, quant à lui, est le nom donné au phénomène de reproduction du même geste-source de l'orateur d'abord par l'interprète, et ensuite par un troisième et éventuellement un quatrième participant, d'où la notion de *triangle* évoquant le nombre minimal d'acteurs impliqués.

⁴⁰¹ Nous en comptabilisons 15 dans le corpus entier.

majoritairement des gestes *iconiques* de deux natures et des gestes *déictiques*, mais aussi, plus rarement, des *secouements de tête* et même des *battements*, ce qui montre comment et à quel point l'interprète doit s'approprier la parole de l'orateur pour pouvoir la déverbaliser et la restituer de manière fidèle. La reprise des productions non-verbales par l'interprète porte avant tout sur des gestes intervenant dans certaines situations récurrentes. La première d'entre elles implique les gestes *iconiques abstraits* et *concrets* qui, respectivement, introduisent des concepts nouveaux ou accompagnent des mots-clés difficiles, ce qui prouve leur participation aux processus de la co-construction et de la négociation du sens dans les échanges interprétés. La co-construction du sens se réalise au travers des contributions multimodales des participants qui ajoutent de nouveaux éléments dans l'espace sémantique commun, en les introduisent par, ou avec l'aide, des gestes. La négociation du sens, quant à elle, englobe les situations au cours desquelles, une fois un concept ajouté, il ne peut être imposé aux autres interactants : sa forme et le *sens* attribués sont soumis à une négociation parmi les participants qui doivent se mettre d'accord sur le référent associé, qu'il soit concret ou abstrait. Par conséquent, l'usage des gestes *iconiques* semble jouer un rôle important dans la déverbalisation du message-source, élément indispensable du processus cognitif de l'interprétation. En effet, si l'interprète observe les gestes faisant partie de l'énoncé-source, il reçoit immédiatement une partie du contenu sémantique sous forme imagée, déverbalisée, ce qui diminue sa charge cognitive, offrant ainsi un avantage considérable dans la mesure où les interprètes travaillent constamment aux limites des capacités de traitement des informations.

En ce qui concerne les gestes *déictiques* au cours des échanges interprétés, leur reproduction fait partie inhérente des opérations de désambiguïsation, portant majoritairement sur des pronoms personnels et relatifs qui peuvent constituer des sources de confusion, surtout lorsque l'interprète utilise la première personne pour rendre les énoncés de l'orateur, et la troisième personne du singulier pour parler de lui-même, comme dans les commentaires tels que « l'interprète voudrait savoir ce que la patiente comprend par ce terme ». Cette dissociation de voix incarnées par la même personne augmente donc l'importance de remettre en place, par le corps, les différents acteurs et les éléments de réalité présents dans l'espace commun. Dans cette optique, nous pouvons constater que les productions non-verbales ont un potentiel non négligeable lorsqu'il s'agit d'ordonner l'espace sémantique immédiat et d'assurer les participants qu'ils ont tous les mêmes points de repère.

La reproduction des gestes, et surtout le *triangle gestuel*, semblent donc relever d'enjeux cognitifs et communicationnels mais aussi sociaux importants. Tout d'abord, la production

gestuelle de l'institutionnel et ses tentatives de s'adresser à l'utilisateur-migrant plus directement, au travers de productions non-verbales telles que la posture d'approche ou le regard, permettent de l'inclure dans la conversation, symboliquement et instantanément à la fois, même s'il ne comprend pas le discours verbal adjacent. Ensuite, si l'utilisateur constate une affinité entre les gestes-clés de l'orateur et ceux de l'interprète, cette convergence l'assure d'une fidélité de l'interprétation, ce qui contribue à établir une relation de confiance indispensable dans ce cadre d'asymétrie de pouvoir éminent. Enfin, comme nous pouvons l'observer par le biais des *triangles gestuels*, la reproduction du même geste-clé par l'utilisateur lui permet de réagir immédiatement, sans passer par l'interprète, ce qui témoigne de sa volonté d'établir un contact direct avec l'institutionnel.

La réponse non-verbale ou bien le *feedback* non-verbal sont des phénomènes multimodaux fréquemment observés dans tous les sous-corpus examinés. Leur réalisation implique majoritairement de gestes céphaliques, tels que les *hochements de tête* offrant un grand niveau de discrétion. Certaines occurrences relèvent pourtant de gestes plus élaborés comme les gestes *iconiques* ou *déictiques* mis en place dans le cadre des *triangles gestuels*. Cette stratégie multimodale, appliquée principalement par les utilisateurs-migrants permet d'observer un nombre de microphénomènes communicationnels au sein des interactions interprétées. Premièrement, lorsque l'on considère la reproduction d'un geste-clé par l'utilisateur allophone, son envoi directement vers le fonctionnaire permet aux requérants de *prendre en main* leur propre expression et de recouvrir une activité communicationnelle, qui dépendraient sinon entièrement de l'assistance de l'interprète. En effet, la reproduction de certains gestes dont le sens a été accordé auparavant, présente un avantage considérable : leur usage n'exige pas d'interprétation verbale et par conséquent, il permet à l'utilisateur-migrant de s'adresser directement au fonctionnaire du pays d'accueil. Certes, les utilisateurs allophones s'appuient invariablement sur l'aide linguistique et sur les ressources interculturelles de l'interprète, cependant un tel usage des gestes peut leur permettre de préserver leur identité en tant qu'acteurs communicationnels et de tenter de dialoguer de plus en plus directement avec les institutionnels. De telles tentatives, à leur tour, peuvent être considérées comme le premier pas des utilisateurs-migrants vers plus d'indépendance dans un nouvel environnement socio-culturel, dans la mesure où leur effort d'établir un dialogue avec les fonctionnaires peut être salué comme la manifestation d'une volonté d'intégration.

A ce propos, il ne faut pas oublier que le dispositif d'interprétation, permettant de sortir des situations de non-communication dans l'immédiat, reste toujours une solution ponctuelle,

couteuse et laborieuse à mettre en place dans le contexte d'interactions en service public. L'objectif à long terme doit donc être non seulement d'accompagner le migrant dans ses démarches vitales et urgentes dans le pays d'accueil, mais également de l'encourager à construire sa propre indépendance permettant de mieux s'intégrer dans une nouvelle société.

A cet effet, les gestes pourraient être considérés non seulement comme un important paramètre de confiance en interprétation en service public, mais aussi comme un facteur d'intégration permettant aux usagers et aux institutionnels de tisser des liens communicationnels provisoires au-delà d'une parole entravée par les barrières linguistiques et culturelles, en faisant référence à un élément que tous les êtres humains ont en commun : le corps. Nous postulons tout de même que ceci n'est qu'une des hypothèses de travail possibles, et des études orientées vers ce paramètre devraient être menées pour en confirmer la validité.

Les résultats de cette étude permettent de constater un écart toujours significatif entre les textes théoriques, académiques et institutionnels consacrés à l'interprétation en service public et les pratiques relevant du travail du terrain. Jusqu'à présent, malgré l'intérêt croissant apporté au non-verbal dans les études liées à l'interprétation, ce paramètre n'est traité dans les textes normatifs que de manière marginale. Pour autant, les données provenant du questionnaire comme des entretiens ou bien encore du corpus multimodal, prouvent sans équivoque que la dimension non-verbale occupe une place inhérente dans les séances interprétées en service public. A ce titre, il paraît nécessaire de l'intégrer lors de la rédaction de normes déontologiques du métier. Certes, la production gestuelle est un phénomène multimodal fortement idiosyncratique dont l'étude doit être soumise à de nombreuses contraintes contextuelles et repose en partie sur l'intuition et l'interprétation du chercheur. L'objectif de ce travail est donc loin de préconiser un usage forcé des gestes dans l'interprétation ou de proposer de remplacer l'instance-interprète par une communication quasi-pantomimique entre les institutionnels et les usagers. Du fait de l'impact considérable que les gestes semblent avoir sur l'établissement d'une relation de confiance, la facilitation des efforts cognitifs ou l'inclusion symbolique des usagers allophones, nous trouvons pourtant qu'une prise en compte de la place de la *gestualité co-verbale* mérite d'être introduite, de manière explicite, dans le programme des formations adressées aux futurs interprètes en service public. Une réflexion portée à ce phénomène pourrait en effet sensibiliser les professionnels aux avantages qu'offre la prise en compte des productions non-verbales et les risques que peuvent engendrer certaines de leurs applications. Encadrée de manière formelle, une présentation de l'éventail des éléments visuels et

kinesthésiques accompagnant le discours, pourrait ici aider les interprètes à identifier les éléments extralinguistiques culturellement controversés, et permettrait de l'autre côté de reconnaître des stratégies multimodales dont les effets sur la dynamique interactionnelle sont bénéfiques ; ce qui permettrait de rétablir la place que le corps humain occupe naturellement dans la *communication interprétée* (Navarro, 2020b). En outre, nous formulons le postulat que le rôle des gestes en ISP devrait faire partie des formations réunissant les interprètes *et* les institutionnels impliqués dans le dialogue multilingue et interculturel, puisque seule une vision holistique et un effort commun de toutes les instances engagées amélioreront sensiblement la pratique de l'interprétation en service public, élément devenu incontournable du fonctionnement des sociétés multiculturelles modernes.

Bibliographie

- Álvarez Sánchez, P., Báez Monte, I. C., & Fernández, A. M. (2008). Linguistic, sociological and technical difficulties in the development of a Spanish Sign Language (LSE) corpus. *In Proceedings of the 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages: Construction and Exploitation of Sign Language Corpora*, (pp. 9-12).
- Adam, C. (2011). Gestures in Simultaneous Interpreting. A Descriptive Study. *Paper presented at the International Federation of Translators* (pp. August 1-4). San Francisco: XIX World Congress.
- Agyekum, K. (2002). Menstruation as verbal taboo among the Akan and Ghana. *Journal of Anthropological Research*, 58(3), 267-287.
- Alibali, M. W., Kita, S., & Young, A. J. (2000). Gesture and the process of speech production: We think, therefore we gesture. *Language and cognitive processes*, 15(6), 593-613.
- Amado, G., & Guittet, A. (2012). Chapitre 1 - Communication et théorie de l'information. Dans G. Amado, & A. Guittet, *Dynamique des communications dans les groupes* (pp. 5-10). Paris: Armand Colin.
- Amman, J.-C. (1779). Dissertation sur la parole. Dans «. D. Amman J.-C., C.-F. Deschamps (pp. 225-362). Paris: Debure.
- Andersen, P. (1988). Explaining intercultural differences in nonverbal communication. Dans L. A. Samovar, & R. E. Porter, *Intercultural communication: A reader* (pp. 272-281). Belmont, CA: Wadsworth.
- Andersson, R., & Sandgren, O. (2016). ELAN Analysis Companion (EAC): A Software Tool for Time-course Analysis of ELAN-annotated Data. *Journal of Eye Movement Research*, 9(3)(1), 1-8.
- Andrén, M. (2010). *Children's Gestures from 18 to 30 Months*. Lund: Centre for Languages and Literature, Lund University.
- Angelelli, C. V. (2001). *Deconstructing the invisible interpreter. A critical study of the interpersonal role of the interpreter in a cross-cultural/linguistic communication event*. PhD dissertation: Stanford University.
- Angelelli, C. V. (2003). The Interpersonal Role of the Interpreter in Cross-cultural Communication: Survey of Conference, Court, Community and Medical Interpreters in the U.S., Canada and Mexico. Dans G. B. In L. Brunette, *The Critical Link 3:*

- Interpreters in the Community* (pp. 289-302). Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Angelelli, C. V. (2004). *Medical Interpreting and Cross-cultural Communication*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Angelelli, C. V. (2008). The Role of the Interpreter in the Healthcare Setting, A plea for a dialogue between research and practice. Dans *Crossing Borders in Community Interpreting, Definitions and Dilemmas* (pp. 147-163). Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Angelelli, C. V. (2019). *Healthcare Interpreting Explained*. Oxon/New York: Routledge.
- Argyle, M., & Cook, M. (1976). *Gaze and Mutual Gaze*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Argyle, M., & Dean, J. (1965). Eye-contact, distance and affiliation. *Sociometry*, 28, pp. 289–304.
- Arnette, S. L., & Pettijohn II, T. F. (2012). The effects of posture on self-perceived leadership. *International Journal of Business and Social Science*, 3, pp. 8-13.
- Auer, E., Russel, A., Sloetjes, H., & Wittenburg, P. (2010). ELAN as flexible annotation framework for sound and image processing detectors. Dans N. Calzolari, B. Maegaard, J. Mariani, J. Odjik, S. Choukri, & S. Piperdis, *Proceedings of the Seventh conference on International Language Resources and Evaluation (LREC'10)* (pp. pp. 890-893). European Language Resources Association (ELRA).
- Aussems, S., & Kita, S. (2017). Seeing Iconic Gestures While Encoding Events Facilitates Children's Memory of These Events. *Child Development*, 90(4), 1123-1137.
- Axtell, R. (1993). *Le pouvoir des gestes*. Paris: Inter Editions.
- Axtell, R. E. (1991). *Gestures: The Do's and Taboos of Body Language Around the World*. New York: John Wiley and Sons.
- Ayaß, R. (2015). Doing data: The status of transcripts in Conversation Analysis. *Discourse Studies*, 17(5), 505-528.
- Azaoui, B. (2014). Très bien, super, génial et Cie. Impact du contexte classe sur les félicitations multimodales de l'enseignant. *Riveneuve. Langues, cultures et pratiques en contexte: interrogations didactiques*.
- Azaoui, B., & Tellier, M. (2020, 6 1). *Comment le corps coconstruit les discours et le sens*. Récupéré sur TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage: <http://journals.openedition.org/tipa/4106>

- Böckler, A., Timmermans, B. N., Sebanz, K., Vogeley, L., & Schilbach. (2014). Effects of observing eye contact on gaze following in high-functioning autism. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 44, pp. 1651–1658.
- Bühler, H. (1986). Linguistic (semantic) and extra-linguistic (pragmatic) criteria for the evaluation of conference interpretation and interpreters. *Multilingua*, 5(4), 232- 235.
- Bühler, K. e. (2009). *Théorie du langage : la fonction représentationnelle*. . Marseille: Agone.
- Baker, M. (2006). *Translation and Conflict. A Narrative Account*. London: Routledge.
- Baker-Shenk, C. (1991). The interpreter: machine, advocate, or ally? Dans J. Plant-Moeller, *Expanding Horizons: Proceedings of the 1991 RID Convention* (pp. 124-140). Silver Spring, MD: RID.
- Baldassare, M., & Feller, S. (1975). Cultural variations in personal space. *Ethos*, 3(4), 481- 503.
- Baraldi, C. (2015). An Interactional Perspective on Interpreting as Mediation. *Lingue Culture Mediazioni - Languages Cultures Mediation (LCM Journal)*, 1, 17-36.
- Baraldi, C., & Gavioli, L. (2012). Understanding Coordination in Interpreter-mediated Interaction. Dans C. Baraldi, & L. Gavioli, *Coordinating Participation in Dialogue Interpreting* (pp. 1-21). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Barbérís, J.-M., Gardès-Madray, F. F., Lafont Robert, R., & Siblot, P. (1984). *Terminologie praxématique*. Récupéré sur Cahiers de praxématique: <http://journals.openedition.org/praxematique/3544>
- Barrier, G. (2006). *La communication non verbale: comprendre les gestes : perception et signification*. Paris: ESF éditeur.
- Barsky, R. F. (1996). The Interpreter as Intercultural Agent in Convention Refugee Hearings. *The Translator*, 2(1), 45-63.
- Batista, A. (2012). *Le développement multimodal de la communication au cours de la petite enfance. Etude en contexte francophone*. Thèse de doctorat en linguistique: Université de Grenoble.
- Beaulieu, C. (2004). Intercultural study of personal space: A case study. *Journal of Applied Social Psychology*, 34, pp. 794-805.
- Benayoun, J.-M. (2014). Interprétation-médiation, nomination et perspectives praxématiques. Dans J.-M. Benayoun, & E. Navarro, *Interprétation et médiation. Deux objets pour un concept pluriel* (pp. 17-27). Paris: Michel Houdiard Editeur.
- Benayoun, J.-M. (2018). Entretien du 26/07. *Université Paris Diderot*.

- Benayoun, J.-M. (2019). Au cœur de l'événement d'interprétation, la médiation. *Colloque: Former des traducteurs et des interprètes : des prérequis au marché du travail* (à paraître). Paris: INALCO.
- Bennegadi, R. (2019). Peut-on soigner sans comprendre ?, Intervention lors du colloque «Faut-il avoir peur de l'interprétariat en santé mentale ? *Colloque: Faut-il avoir peur de l'interprétariat en santé mentale ?* (p. à paraître). Paris: Ministère de la Santé.
- Berk-Seligson, S. (1990). *The bilingual courtroom: Court interpreters in the judicial process*. Chicago: Chicago Press.
- Birdwhistell, R. (1952). *Introduction to Kinesics*. Louisville: University of Louisville Press.
- Birdwhistell, R. (1969). *Kinesics and Context. Essays on Body Motion Communication*. Philadelphie: University of Pennsylvania Press.
- Bogardus, E. S. (1959). *Social Distance*. Yellow Springs, Ohio: Antioch Press.
- Bolden, G. (2000). Toward Understanding Practices of Medical Interpreting: Interpreters' Involvement in History Taking. *Discourse Studies*, 2, 387-419.
- Bonaccio, S., O'Reilly, J., O'Sullivan, S. L., & Chiochio, F. (2016). Nonverbal Behavior and Communication in the Workplace: A Review and an Agenda for Research. *Journal of Management*, 42(5), pp. 1044–1074.
- Bot, H. (2005). *Dialogue Interpreting in Mental Health*. Amsterdam: Rodopi.
- Bouarfa, L., Jonker, P., & Dankelman, J. (2011). Discovery of high-level tasks in the operating room. *Journal of biomedical informatics*, 44, pp. 455-462.
- Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*. Paris: Minuit.
- Bourdin, M., & Larchanché, S. (2015). De l'interprétariat à la médiation en santé mentale : l'expérience du centre Françoise Minkowska. *Rhizome*, 55(1), 48-54.
- Boutet, D. (2017). The dual origin of gesture. Semiotic preconditions for the emergence of two kinds of symbolic gestures. *Language, Interaction and Acquisition*, 8(2), 288–310.
- Boutet, D., Sallandre, M.-A., & Fusellier-Souza, I. (2010). Gestualité humaine et langues des signes: entre continuum et variations. *Langage et Société, Maison des Sciences de L'homme Paris*, pp. 55-74.
- Bouvet, D. (1997). *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles. A la recherche des modes de production des signes*. Paris: L'Hartmann.
- Bres, J. (1998). Brève introduction à la praxématique. *L'Information Grammaticale*(77), pp. 22-23.

- Brinol, P., Petty, R., & Wagner, B. (2009). Body posture effects on self evaluation: a self validation approach. *European Journal of Social Psychology, 39*, pp. 1053-1064.
- Brookes, H. (2014). Gesture and taboo: A cross-cultural prespective. Dans C. Müller, A. Cienki, E. Fricke, S. Ladewig, D. McNeill, & S. Tessendorf, *Body - Language - Communication* (Vol. 2, pp. 1523-1530). Berlin/Boston: Walter de Gruyter.
- Brookes, H. J. (2011). Amangama amathathu "The three letters". The emergence of a quotable gesture (emblem). *Gesture, 11*(2), 194-2018.
- Brown, P., & Levinson, S. (1978). Universals in Language Usage: Politeness Phenomena. Dans E. Goody, *Questions and Politeness: Strategies in Social Interaction* (pp. 56-310). Cambridge: Cambridge University Press.
- Brugman, H., & Russel, A. (2009). Annotating Multimedia / Multimodal resources with ELAN. *Proceedings of the Fourth International Conference on Language Resources and Evaluation*.
- Buckley, H. M., & Roach, M. E. (1974). Clothing as a Nonverbal Communicator of Social and Political Attitudes," *Home Economics Research Journal, 3*, 94-102. *Home Economics Research Journal, 3*, 94-102.
- Bulwer, J. (1644). *Chirologia: or The naturall language of the hand: Composed of the speaking motions, and discoursing gestures thereof; whereunto is added Chironomia: or, The art of the manuall rhetoricke: Consisting of the naturall expressions, digested by art in the hand*. London: Thom. Harper and Henry Twyford.
- Burgoon, J. K. (1991). Relational message interpretations of touch, conversational distance, and posture. *Journal of Nonverbal Behavior, 15*, pp. 233-259.
- Burridge, K. (2006). Taboo, euphemise, and political correctness. Dans K. Brown, *Encyclopedia of Language and Linguistics* (Vol. 12, pp. 455-462). Oxford: Elsevier.
- Calbris, G. (2001). Principes méthodologiques pour une analyse du geste accompagnant la parole. *Mots: La politique à l'écran : l'échec ?*(67), pp. 129-148.
- Calbris, G. (2003). *L'expression de la pensée d'un homme politique*. Paris: CNRS Éd., coll. CNRS Communication.
- Cañigueral, R., & Hamilton, A. (2019). The Role of Eye Gaze During Natural Social Interactions in Typical and Autistic People. *Frontiers in psychology, 10*, 560, 10(560).
- Cartmill, E. A., Armstrong, B. F., Gleitman, L. R., Goldin-Meadow, S., Medina, T. N., & Trueswell, J. C. (2013). Quality of early parent input predicts child vocabulary 3 years

- later. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 110(28), pp. 11278-83.
- Centre d'observation de la société, C. (2018, 05 05). *D'où viennent les immigrés ?* Récupéré sur Centre d'observation de la société: <http://www.observationsociete.fr/population/immigres-et-etrangers/dou-viennent-les-immigres.html>
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. e. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Éditions du Seuil.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Editions du Seuil.
- Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France. (2018). *adoptée à Strasbourg, le 14 novembre 2012*. Récupéré sur www.unaf.fr: <https://www.unaf.fr/IMG/pdf/charte-signee-scan19-12-2012.pdf>
- Cheung, A. (2013). Non-native accents and simultaneous interpreting quality perceptions. *Interpreting*, 15(1), 25-47.
- Childers, T. L. (1985). Measurement of individual differences in visual versus verbal information processing. *Journal of Consumer Research*, 12(2), 125–134.
- Chwalczuk, M. (2019). When gestures speak louder than words: The role of gestures in community interpreting events. Dans I. Cobos López, *Estudios sobre traducción e interpretación. Especialización, didáctica y nuevas líneas de investigación* (pp. 471-490). Valencia: Tirant Humanidades.
- Clifford, A. (2004). Is Fidelity Ethical? The Social Role of the Healthcare Interpreter. *TTR: traduction, terminologie, rédaction*, 17(2), 89-114.
- CNRTL. (2017, 05 22). *Gesticulation*. Récupéré sur Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales: <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/gesticulation>
- CNRTL. (2017, 5 22). *Gestique*. Récupéré sur Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales: <http://www.cnrtl.fr/definition/gestique>
- CNRTL. (2017, 5 22). *Gestuel, gestuelle*. Récupéré sur Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales: <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/gestuel>
- Cohn, J. F., & Ekman, P. (2005). Measuring facial action. Dans J. A. Harrigan, R. Rosenthal, & K. R. Scherer, *The new handbook of methods in nonverbal behavior research* (pp. 9-64). New York: Oxford University Press.

- Cohn, J. F., & Kanade, T. (2007). Automated facial image analysis for measurement of emotion expression. Dans J. A. Coan, & J. B. Allen, *The handbook of emotion elicitation and assessment* (pp. 222-238). New York: Oxford University Press.
- Collados Aís, A. (2003). Material audiovisual sobre interpretación simultánea: investigación experimental en evaluación de la calidad. Dans A. Collados Aís, *La evaluación de la calidad en interpretación: docencia y profesión* (pp. 31-41). Granada: Comares.
- Colletta, J.-M. (2004). *Le développement de la parole chez l'enfant âgé de 6 à 11 ans. Corps, Langage et Cognition*. Sprimont P.: Mardaga.
- Colletta, J.-M. (2015). Gestur and Language Development: towards a unified theoretical framework. Dans G. Ferré, & M. Tutton, *Gesture and Speech in Interaction - 4th edition (GESPIN 4)*. Nantes, France.
- Colletta, J.-M., Millet, A., & Pellenq, C. (2010). Multimodalité de la communication chez l'enfant: Introduction. *Revue de linguistique et de didactique des langues*, 42, pp. 5-8.
- Colón de Carvajal, I. (2013, 06). *Guide pratique pour annoter sous ELAN*. Récupéré sur perso.ens-lyon.fr: <http://perso.ens-lyon.fr/isabelle.colondecarvajal/pro/wp-content/uploads/2015/02/ElanICC.pdf>
- Condon, W. S., & Ogston, W. D. (1966). Sound film analysis of normal and pathological behavior patterns. *Journal nervous and mental disease*, 143, pp. 338-347.
- Cook, S. W., & Goldin-Meadow, S. (2006). The role of gesture in learning: Do children use their hands to change their minds? *Journal of Cognition and Development*, 7(2), 211-232.
- Cook, S. W., Mitchell, Z., & Goldin-Meadow, S. (2008). Gesture makes learning last. *Cognition*, 106, 1047 - 1058.
- Cook, S. W., Yip, T. K., & Goldin-Meadow, S. (2010). Gesturing makes memories that last. *Journal of Memory and Language*, 63(4), 465–475.
- Cosnier, J. (1977). Communication non verbale et langage. *Psychologie médicale*, pp. 2053-2072.
- Cosnier, J. (1996). Les gestes du dialogue. La communication non verbale. *Psychologie de la motivation*, pp. 129-138.
- Cosnier, J., & Brossard, A. (1984). *La communication non-verbale*. Lausanne: Delachaux et Niestlé.
- Cosnier, J., & Vayasse, J. (1997). Sémiotique des gestes communicatifs. *Nouveaux actes sémiotiques*, 7-28.

- Cosnier, J., Berrendonner, A., Coulon, J., & Orecchioni, C. (1982). *Les voies du langage. Communications verbales, gestuelles et animales*. Paris: Dunod.
- Coulon, J. (1982). La communication animale. Dans J. Cosnier, A. Berrendonner, J. Coulon, & C. Orecchioni, *Les voies du langage. Communications verbales, gestuelles et animales* (pp. 182-254). Paris: Dunod.
- Coursey, R. D. (1973). Clothes Doth Make the Man, in the Eye of the Beholder. *Perceptual and Motor Skills*, 36, 1259-1264.
- Crasborn, O., & Sloetjes, H. (2008). Enhanced ELAN functionality for sign language corpora. *In Proceedings of the 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages: Construction and Exploitation of Sign Language Corpora*, (pp. 39-43).
- Cronin, D. (2006). *Translation and Identity*. London: Routledge.
- Cummins, F. (2012). Gaze and blinking in dyadic conversation: a study in coordinated behaviour among individuals. *Language and Cognitive Processes*, 27, pp. 1525–1549.
- Davidson, D. (1978). Ce que signifient les métaphores. Dans *Enquêtes sur la vérité et l'interprétation*. Nîmes: Jacqueline Chambon.
- De Ruiter, J. P. (1998). *Gesture and Speech Production*. PhD dissertation: Katholieke Universiteit Nijmegen.
- De Saussure, F. (1972). *Cours de linguistique générale*. Paris: Editions Payot.
- Demorgon, J. (2010). L'interprétation dans la communication "interculturelle" et la logique adaptative antagoniste. Dans *Les pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle* (pp. 21-32). Lausanne: L'Age d'Homme.
- Détrie, C., Siblot, P., & Verine, B. (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*. Paris: H. Champion.
- Donovan, C. (2010). Interpreter Intervention in Bridging Cultural Gaps. Dans *Les pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interne culturelle* (pp. 107-119). Lausanne: L'Age d'Homme.
- Doty, R. (1981). Olfactory communications in humans. *Chemical Senses*, 6(47), pp. 351–376.
- Dubois, J., & al., e. (2012). *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse.
- Ducharme, R., & Fraisse, P. (1965). Etude genetique de la memorisation de mots et d'images. *Canadian Journal of Psychology*, 19(3), 253–261.
- Eco, U. (1988). *Le signe*. Bruxelles: Labor.
- Efron, D. (1941). *Gesture and environment*. New York: King's Crown Press.

- Efron, D. (1972). Gesture, race and culture. A tentative study of the spatio-temporal and "linguistic" aspects of the gestural behavior of eastern Jews and southern Italians in New York City, living under similar as well as different environmental conditions. *Approaches to Semiotics*.
- Ekman, P. (1972). Universals and cultural differences in facial expressions of emotions. Dans J. K. Coles, *Nebraska symposium on motivation* (pp. 207-283). Lincoln: University of Nebraska Press.
- Ekman, P. (2004). *Emotional and conversational nonverbal signals*. Récupéré sur Paul Ekman: <https://www.paulekman.com/wp-content/uploads/2013/07/Emotional-And-Conversational-Nonverbal-Signals.pdf>
- Ekman, P., & Friesen, W. V. (1968). Nonverbal behavior in psychotherapy research. Dans J. M. Shield, *Research in psychotherapy* (pp. 179-216). Washington, DC: American Psychological Association.
- Ekman, P., & Friesen, W. V. (1969). The repertoire of nonverbal behavior: categories, origins, usage, and coding. *Semiotica*, pp. 49-98.
- Ekman, P., Friesen, W. V., & Hager, J. C. (2002). *Facial action coding system*. Salt Lake City: Research Nexus, Network Research Information.
- Ekman, P., Friesen, W. V., & O'Sullivan, M. (1988). Smiles when lying. *Journal of Personality and Social Psychology*, 54, pp. 414-420.
- Encyclopædia Universalis. (2017). *Gestique*. Récupéré sur Dictionnaire Encyclopædia Universalis: <https://www.universalis.fr/dictionnaire/gestique/>
- Enfield, N. (2002). Hand pointing in Laos: form and function in a locality description task. *MPI Annual Report*. Nijmegen.
- Evans, G. W., Lepore, S. J., & Allen, K. M. (2000). Cross-cultural differences in tolerance for crowding: Fact or fiction? *Journal of Personality and Social Psychology*, 79, pp. 204-210.
- Felberbaum, Y., & Lanir, J. (2018). *Better Understanding of Foot Gestures: An Elicitation Study*. Récupéré sur ResearchGate: https://www.researchgate.net/publication/324660131_Better_Understanding_of_Foot_Gestures_An_Elicitation_Study/citation/download
- Ferguson, C. A. (1981). 'Foreigner talk' as the Name of a Simplified Register. 28, 9-18.
- Ferré, G. (2008). Testimonials on emotions – a multimodal speech analysis. *Actes, LREC08 - Language Resource and Evaluation CONference, Marrakech : Morocco*, (pp. 1-6).

- Ferré, G. (2011). Analyse multimodale de la parole. *Rééducation orthophonique, Ortho édition*, 73-85.
- Ferré, G. (2019). *Analyse de discours multimodale. Gestualité et prosodie en discours*. Grenoble: UGA Editions, Université Grenoble Alpes.
- Ferré, G., & Tutton, M. (2015). Gesture and Speech in Interaction - 4th edition (GESPIN 4). *Gesture and Speech in Interaction*. Nantes, France: Sep 2015.
- Fischer, R., & Van de Vliert, E. (2011). Does climate undermine subjective well-being? A 58-nation study. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 37, pp. 1031-1041.
- Fodor, J. A. (1975). *The language of thought*. Cambridge (Mass.): Harvard University Press.
- Fodor, J. A. (1994). *The elm and the expert: mentalese and its semantics*. Paris: CNRS-Editions-M.I.T. Press.
- Fortis, J.-M. (1996). La notion de langage mental : problèmes récurrents de quelques théories anciennes et contemporaines. *L'esprit et le langage*, 18(2), pp. 75-101.
- Fortis, J.-M. (2011). *La théorie du prototype: de la psychologie expérimentale à la linguistique*. Récupéré sur https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/1710/files/2015/11/prototype_2011_fortis.pdf
- Frank, Lawrence, K. (1958). Tactile communications. *ETC. A Review of General Semantics*, 16, pp. 31-97.
- Freed, B. (2000). Is fluency, like beauty, in the eyes (and ears) of the beholder. Dans A. Arbor, & H. Riggenbach, *Perspectives on Fluency* (pp. 243-265). University of Michigan Press.
- Galhano-Rodrigues, I. (2007). Body in interpretation. Nonverbal communication of speaker and interpreter and its relation to words and prosody. Dans P. Schmitt, & H. Jüngst, *Translationqualität. Leipziger Studien zur angewandten Linguistik und Translaktologie* (pp. 739-753). Frankfurt: Peter Lang Verlag.
- Galhano-Rodrigues, I., Zagar Galvão, E., & Cruz-Santos, A. (2019). *Recent Perspectives on Gesture and Multimodality*. Cambridge: Cambridge Scholars Publishing.
- Garcia Becerra, O. (2012). First impressions in interpreting quality assessment: The incidence of nonverbal communication. Dans M. A. Jiménez Ivars, & M. J. Blasco Mayor, *Interpreting Brian Harris. Recent Developments in Translatology* (pp. 163-180). Bern: Peter Lang.
- García Becerra, O. (2012). First Impressions in Interpreting Quality Assessment: The Incidence of Nonverbal Communication. Dans A. Jiménez Ivars, & M. J. Blasco Mayor,

- Interpreting Brian Harris. Recent Developments in Translatology.* (pp. 173-192). Granada: Peter Lang.
- Gile, D. (1995). *Regards sur la recherche en interprétation de conférence.* Paris: Presses universitaires de Lille.
- Gile, D. (1999). Variability in the perception of fidelity in simultaneous interpretation. *Hermes, Journal of Linguistics*, 22, 51-79.
- Gile, D. (2009). *Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training.* Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Gile, D. (2010). Rôles d'interprètes. Dans *Les pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle* (pp. 45-56). Lausanne: L'Age d'Homme.
- Gillespie, M., James, A. N., Federmeier, K. D., & Watson, D. G. (2014). Verbal working memory predicts co-speech gesture: evidence from individual differences. *Cognition*, 132(2), 174-180.
- Goffman, E. (1963). *Behavior in Public Spaces.* New York: Free Press of Glencoe.
- Goffman, E. (1967). *Les Rites d'interaction.* Paris: Éditions de Minuit.
- Goldin-Meadow, S. (2000). Beyond Words :The Importance of Gesture to Researchers and Learners. *Child Development*, 71(1), pp. 231-239.
- Goldin-Meadow, S. (2003). *Hearing Gesture : How Our Hands Help Us Think.* Cambridge: Harvard University Press.
- Goldin-Meadow, S., & Brentari, D. (2017). Gesture, sign, and language: the coming of age of sign language and gesture studies. *Behavioral and Brain Sciences*, 40, 1–17.
- Goldin-Meadow, S., Nusbaum, H., Kelly, S. D., & Wagner, S. (2001). Explaining math: gesturing lightens the load. *Psychological Science*, 12(6), 516-522.
- Greimas, A. J. (1968). Pratiques et langages gestuels. *Langages*, 10, pp. 3-149.
- Grever, D. (1969). The effects of source language presentation rate on the performance of simultaneous conference interpreters. Dans E. Foulce, *Proceedings of the 2nd Louisville Conference on Rate and/or Frequency Controlled Speech* (pp. 162-184). University of Louisville.
- Grosjean, F. (2011, 04 08). *Those Incredible Interpreters.* Récupéré sur Psychology Today: <https://www.psychologytoday.com/us/blog/life-bilingual/201109/those-incredible-interpreters>
- Groupe μ . (1992). *Traité du signe visuel.* Paris: Seuil.

- Gullberg, M. (1998). *Gesture as a Communication Strategy in Second Language Discourse: A Study of Learners of French and Swedish*. Lund: Lund University Press.
- Gullberg, M. (2008). Gestures and second language acquisition. Dans R. P. N., *Handbook of cognitive linguistics and second language acquisition* (pp. 276-395). New-York City: Routledge.
- Gullberg, M. (2010). Methodological reflections on gesture analysis in second language acquisition and bilingualism research. *Second Language Research*, 6(1), 75-102.
- Gunaydin, G. S. (2017). Impressions Based on a Portrait Predict, 1-Month Later, Impressions Following a Live Interaction. *Social Psychological and Personality Science*, 8(1), 36–44.
- Hall, E. T. (1959). *The Silent Language*. Garden City, New York: Doubleday & Company, Inc.
- Hall, E. T. (1960). The Language of Space. *Landscape*, 140-144.
- Hall, E. T. (1966). *The Hidden Dimension*. Garden City, N.Y.: Anchor Books.
- Hall, E. T. (1974). *Handbook for Proxemic Research*. New York: Society for the Anthropology of Visual Communication.
- Harris, B. (1981). Prolegomenon to a study of differences between teaching translation and teaching interpreting. *Cahiers de Traductologie*, 153-162.
- Harris, R. (1987). *The language machine*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Hébert, L. (2006). *La sémantique interprétative*. Récupéré sur Signo: <http://www.signosemio.com/rastier/semantique-interpretative.asp>
- Hébert, L. (2010). *Typologie des structures du signe : le signe selon le Groupe μ* . Récupéré sur Actes Sémiotiques 113: <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/1761>
- Hertenstein, M. J., & Keltner, D. (2011). Gender and the Communication of Emotion Via Touch. *Sex roles*, 64(1-2), pp. 70–80.
- Hofstede, G. (2001). *Culture's consequences: Comparing values, behaviors, institutions and organizations across nations*. Thousands Oaks, CA: Sage.
- Holle, H., & Rein, R. (2013). *The modified Cohen's kappa: Calculating interrater agreement for segmentation and annotation*. Récupéré sur Research Gate: https://www.researchgate.net/publication/282158053_The_modified_Cohen's_kappa_Calculating_interrater_agreement_for_segmentation_and_annotation
- Holman, R. H. (1980). Clothing As Communication: an Empirical Investigation. Dans J. C. Olson, & A. Abor, *NA - Advances in Consumer Research* (Vol. 7, pp. 372-377). MI: Association for Consumer Research.

- IJzerman, H., & Semin, G. R. (2010). Temperature perceptions as a ground for social proximity. *Journal of Experimental Social Psychology*, 46, pp. 867-873.
- INALCO. (2020). *Albanais*. Récupéré sur Institut National des Langues et Civilisations Orientales: <http://www.inalco.fr/langue/albanais>
- INTERPRET. (2020, 01 15). *Association Suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle*. Récupéré sur https://www.interpret.ch/admin/data/files/infolib_asset/file_fr/73/norme-iso-13611_f.pdf
- Iriskhanova, O. K., & Cienki, A. (2018). The Semiotics of Gestures in Cognitive Linguistics: Contribution and Challenges. *Voprosy Kognitivnoy Lingvistiki*, 4, 25-36.
- ISO, N. (2020, 01 15). *Norme ISO 13611:2014*. Récupéré sur [iso.org.fr: https://www.iso.org/fr/standard/54082.html](https://www.iso.org/fr/standard/54082.html)
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Janzen, T. (2012). Lexicalization and grammaticalization. Dans M. Steinbach, & R. W. Pfau, *Sign Language: An International Handbook* (pp. 816–841). Berlin: Mouton de Gruyter.
- Johnson, K., Lennon, S. J., & Rudd, N. (2014). Dress, body and self: research in the social psychology of dress. *Fashion and Textiles*, 1(20).
- Johnson, M. (1987). *The Body in the Mind: the Bodily Basis of Meaning, Imagination and Reason*. Chicago: University of Chicago Press.
- Joly, A. (1994). Le langage des gestes. *Équivalences*, 24-25(1-2), pp. 19-32.
- Kübler, N. (2014). Mettre en œuvre la linguistique de corpus à l'université Vers une compétence utile pour l'enseignement/apprentissage des langues ? *Open Editions Journal. Recherches en Didactique des Langues et des Cultures*, pp. 1-34.
- Kübler, N. (2015). La linguistique de corpus, un futur de la traduction pragmatique ? *Meta*, 60(5), pp. 351–351.
- Kendon, A. (1972). Some relationships between body motion and speech. An analysis of an example. Dans A. Siegman, & B. (. Pope, *Studies in dyadic communication* (pp. 177-210). Elmsford, NY: Pergamon Press.
- Kendon, A. (1975). Gesticulation, speech, and the gesture theory of language origins. *Sign Language Studies*, 9, pp. 349-373.
- Kendon, A. (1980). Gesticulation and speech: Two aspects of the process of utterance. Dans M. R. Key, *The relationship of verbal and nonverbal communication* (pp. 207-227). The Hague: Mouton and Co.

- Kendon, A. (1983). Gesture and speech: how they interact. Dans J. M. Wiemann, & R. P. Harrison, *Nonverbal Interaction, Sage Annual Reviews of Communication* (Vol. 11, pp. 13–46). Beverly Hills, CA: Sage Publications.
- Kendon, A. (1988). How gestures can become like words. Dans F. Poyatos, *Cross-Cultural Perspectives in Nonverbal Communication*. Toronto: Hogrefe.
- Kendon, A. (1995). Some uses of gesture. Dans D. Tannen, & M. Saville-Troike, *Perspectives on Silence* (pp. 215-234). Norwood, NJ: Ablex.
- Kendon, A. (2000). Language and gesture: Unity or duality? Dans D. (. McNeil, *Language and gesture* (pp. 47–62). UK: Cambridge University Press.
- Kendon, A. (2004). *Gesture. Visible Action as Utterance*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Kendon, A. (2008). Some reflections on the relationship between ‘gesture’ and ‘sign’. *Gesture*, 8, pp. 348–366.
- Kendon, A. (2009). Kinesic Components of Multimodal Utterances. *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 35(2), pp. 36-53.
- Kendon, A. (2013). Exploring the utterance roles of visible bodily action: a personal account. Dans C. Müller, A. Cienki, E. Fricke, S. H. Ladewig, D. McNeill, & J. Bressemer, *Body – Language – Communication: An international Handbook on Multimodality in Human Interaction* (pp. 7–28). Berlin: De Gruyter Mouton.
- Kendon, A. (2014). Semiotic diversity in utterance production and the concept of ‘language’. *Philosophical Transactions of the Royal Society Biological Sciences*.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1997). *Les interactions verbales . Tome 1. Approche interactionnelle et structure des conversations. 3e édition*. Paris: Armand Colin.
- Khaneman, D. (2012). *Thinking, Fast and Slow*. New York: Farrar, Straus and Giroux.
- Kiat, J. E., & Belli, R. F. (2018). The role of individual differences in visual\verbal information processing preferences in visual\verbal source monitoring. *Journal of Cognitive Psychology*, 30(1), 701-709.
- Kida, T. (2006). Transcrire le geste. Dans *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d’Aix-en-Provence (TIPA)* (pp. 127-150). Laboratoire Parole et Langage.
- Kita, S. (2000). How representational gestures help speaking. Dans D. e. McNeill, *Language and gesture* (pp. 162-185). Cambridge: Cambridge University Press.
- Kita, S. (2009). Cross-cultural variation of speech-accompanying gestures. A review. *Language and Cognitive Processes*, 24(2), 145-167.

- Kita, S., & Essegbey, J. (2003). Pointing Left in Ghana. *Gesture*, 1(1), 73-95.
- Kita, S., van Gijn, I., & van der Hulst, H. (1998). Movement Phases in signs and co-speech gestures, and their transcription by human coders. Dans I. Wachsmuth, & M. Fröhlich, *Gesture and Sign Language in Human-Computer Interaction. GW 1997. Lecture Notes in Computer Science* (Vol. 1371, pp. 23-35). Berlin, Heidelberg: Springer.
- Knapp, M. L., Hall, J. A., & Horgan, T. G. (1972). *Nonverbal Communication in Human Interaction*. Holt: Rinehart and Winston.
- Knapp-Potthoff, A., & Knapp, K. (1987). The man (or woman) in the middle: Discoursal aspects of non-professional interpreting. Dans K. Knapp, & W. Enninger, *Analyzing intercultural communication* (pp. 181-211). The Hague: Mouton.
- Kondo, M., & Tebble, H. (1997). Intercultural communication, negotiation and interpreting. Dans Y. Gambien, D. Gile, & C. Taylor, *Conference Interpreting: Current trends in research. Proceedings of the International Conference on Interpreting: What do we know and how?* (pp. 149-166). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Kopp, S., Rohlfing, K. J., de Ruiter, J., Wagner, P., & Karpinski, M. (. (2011). Gesture and Speech in Interaction Conference Proceedings 5-7 September 2011. *GESPIN 2011*. Bielefeld, Germany: Universität Bielefeld.
- Kraus, M., Huang, C., & Keltner, D. (2010). Tactile Communication, Cooperation, and Performance: An Ethological Study of the NBA. *Emotion*, pp. 745-749.
- Krauss, K. R., Chen, Y., & Gottesman, R. F. (2000). Lexical gestures and lexical access: A process model. Dans D. e. McNeill, *Language and gesture* (pp. 261-283). Cambridge: Cambridge University Press.
- Krauss, R. M., & Hadar, U. (1999). The Role of Speech-Related Arm/Hand Gestures in Word Retrieval. Dans R. Campbell, & L. Messing, *Gesture, speech and sign* (pp. 93-116). Oxford: Oxford University Press.
- Krauss, R. M., Chen, Y., & Chawla, P. (1996). Advances in Experimental Social Psychology. *Nonverbal Behavior and Nonverbal Communication: What do Conversational Hand Gestures Tell Us?*, 28, pp. 389-450.
- Krystallidou, D. (2017). Non-verbals in dialogue interpreter education. Improving student interpreters' visual literacy and raising awareness of its impact on interpreting performance. Dans L. Cirillo, & N. Niemants, *Teaching Dialogue Interpreting: Research-based proposals for higher education* (pp. 260-273). Amsterdam/Philadelphia: Benjamins Translation Library.

- Krystallidou, D. (2020). Going video: Understanding interpreter-mediated clinical communication through the video lens. Dans H. Salaets, & G. Brône, *Linking up with Video: Perspectives on interpreting practice and research* (pp. 181-202). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Translation Library.
- Kurz, I., & Basel, E. (2009). The impact of non-native English on Information transfer in SI. *Forum*, 7(2), 187-212.
- Ladmiral, J.-R. (2010). Le concept d'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle. Dans *Les pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle* (pp. 9-20). Lausanne: L'Age d'Homme.
- Ladmiral, J.-R. (2014). *Sourcier ou cibliste*. Paris: Les Belles Lettres.
- Lafont, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- Lafont, R. (1994). *Il y a quelqu'un : la parole et le corps*. Montpellier: Praxiling : Université Paul Valéry.
- Lakoff, G., & Johnson, M. (1980). *Les Métaphores dans la vie quotidienne*. Paris: Minuit.
- Landis, J. R., & Koch, G. G. (1977). The measurement of observer agreement for categorical data. *Biometrics*, 33(1), 159-174.
- Laplane, D. (2001). La pensée sans langage. *Études*, 394(3), 345-357.
- Larousse. (2017, 10 4). *Chef d'orchestre, gestique*. Récupéré sur Dictionnaire de la musique: https://www.larousse.fr/encyclopedie/musdico/chef_dorchestre/166767
- Larousse. (2017, 05 22). *Disctionnaire Larousse*. Récupéré sur Définitions : Gesticulation: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/gesticulation/36851>.
- Larousse. (2017, 11 10). *Geste*. Récupéré sur Dictionnaire de la langue française: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/geste/36848?q=geste#36789>
- Lausberg, H., & Sloetjes, H. (2009). Coding gestural behavior with the NEUROGES-ELAN system. *Behavior Research Methods*, 41(3), pp. 841-849.
- Lausberg, H., Zaidel, E., Cruz, R. F., & Ptítoe, A. (2007). Speech-independent production of communicative gestures: Evidence from patients with complete callosal disconnection. *Neuropsychologia*, 45(13), 3092-3104.
- Le Monde, L. (2018, 05 06). *Comprendre la hausse des demandes d'asile*. Récupéré sur Le Monde: https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/01/08/comprendre-la-hausse-des-demandes-d-asile-en-quatre-graphiques_5238934_4355770.html

- Lecocq, H. (2018). Terminologie comparée et traduction : Approche interdisciplinaire. *Soutenance d'Habilitation à Diriger des Recherches, 12 Novembre 2018*. Paris: INALCO.
- Lederer, M. (2010). Pratiques d'interprétation différentes - même processus de base? Dans *Les pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle* (pp. 33-44). Lausanne: L'Age d'Homme.
- Liddell, S. K. (2003). *Grammar, gesture and meaning in American Sign Language*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Linell, P. (2005). *The written language bias in linguistics: Its nature, origins and transformations*. London: Routledge.
- Lohse, M. (2010). Social, functional, and problem-related tasks in HRI – a comparative analysis of body orientation and gaze. In *2nd AISB workshop on New Frontiers in Human-Robot Interaction*.
- Losson, O. (2000). *Glossaire de la thèse « Modélisation du geste communicatif et réalisation d'un signeur virtuel de phrases en langue des signes française », sous la direction de Jean-Marc Toulotte, Université Lille 1*. Récupéré sur Archives Ouverts: <https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/45535/filename/glossaire.html>
- Müller, C. (2018). Gesture and Sign: Cataclysmic Break or Dynamic Relations? *Frontiers in Psychology*, 9, pp. 1-20.
- Macedonia, M., & Kriegstein, K. V. (2012). Gestures enhance foreign language learning. *Biolinguistics*, 6(3-4), 393-416.
- Mahl, G. F. (1968). Gesture and body movements in interviews. Dans *Research in Psychotherapy* (Vol. II, pp. 295-347). Library of Congress.
- Maille, V. (2001). L'influence des stimuli olfactifs sur le comportement du consommateur: un état des recherches. *Recherche et application en marketing (French edition)*, 16(2), pp. 51-75.
- Martinet, A. (1967). *Eléments de linguistique générale*. Paris: Armand Colin.
- Mason, I. (2005). Role, Positioning and Discourse in Face-to-face Interpreting. Dans R. de Pedro Ricoy, I. Perez, & C. Wilson, *Interpreting and Translation in Public Service Settings. Policy, Practice, Pedagogy* (pp. 52-73). Manchester: St. Jerome.
- Mason, I. (2006). On Mutual Accessibility of Contextual Assumptions in Dialogue Interpreting. *Journal of Pragmatics*, 38, 359-373.

- Mason, I., & Ren, W. (2012). Power in Face-to-face Interpreting Events. *Translation and Interpreting Studies*, 7(2), 233-252.
- Mazur, A. (1977). Interpersonal spacing on public benches in “contact” vs. “noncontact” cultures. *The Journal of Social Psychology*, 101, pp. 53-58.
- McDaniel, E., & Andersen, P. (1998). International Patterns of Interpersonal Tactile Communication: A Field Study. *Journal of Nonverbal Behavior*, 22, pp. 59–75.
- McNeill, D. (1985). So you think gestures are nonverbal? *Psychological Review*, 92, 350–371.
- McNeill, D. (1992). *Hand and Mind : What gestures reveal about thought*. Chicago: University of Chicago Press.
- McNeill, D. (2000). Introduction. Dans D. (. McNeill, *Language and Gesture* (pp. 1–10). Cambridge: Cambridge University Press.
- McNeill, D. (2005a). *Gesture: A psycholinguistic approach*. Récupéré sur McNeill Lab University of Chicago: http://mcneilllab.uchicago.edu/pdfs/gesture.a_psycholinguistic_approach.cambridge.encyclop.pdf
- McNeill, D. (2005b). *Gesture and thought*. Chicago: University of Chicago Press.
- McNeill, D. (2006). *McNeill Lab*. Récupéré sur mcneilllab.uchicago.edu/pdfs/cambridge_encyclopedia.pdf
- Mead, P. (2005). Methodological issues in the study of interpreters’ fluency. *The Interpreters’ Newsletter*, 13, 39-63.
- Mehrabian, A. (1972). *Non verbal communication*. Chicago: Aldine-Atherton.
- Melinger, A., & Kita, S. (2007). Conceptualisation load triggers gesture production. *Language and Cognitive Processes*, 22(4), 473-500.
- Merleau-Ponty, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*. Paris: Gallimard.
- Metzger, M. (1999). *Sign Language Interpreting. Deconstructing the Myth of Neutrality*. Washington D.C: Gallaudet University Press.
- Mikkelsen, H. (1996). Community interpreting: An emerging profession. *Interpreting*, 1(1), 125-129.
- Miletich, M. (2015). Accounting for nonverbal communication in interpreter-mediated events in healthcare settings. Dans *Translation and Translanguaging in Multilingual Contexts* (Vol. 2, pp. 162-181). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

- Miletich, M. (2018). Dragomans Gaining Footing: Translators as Usurpers in Two Stories by Rodolfo Walsh and Moacyr Scliar. *Hikma Revista de Traducción Universidad de Córdoba*, 17, 175-193.
- Ministère de l'Intérieur, M. (2018, 01 16). *Les principales données de l'immigration en France du 16 janvier 2018*, page consultée le 06/05/2018, URL : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Statistiques/Essentiel-de-l-immigration/C>. Récupéré sur Ministère de l'Intérieur: <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Statistiques/Essentiel-de-l-immigration/C>
- Moles, A. (1973). *La communication*. Paris: Marabout.
- Moles, A. (2018). Préface. Dans C. E. Shannon, & W. Weaver, *Théorie mathématique des communications, traduction française* (p. 15). Paris: Cassini.
- Moles, A., & Mathien, M. (2009). Théorie de La Communication et Modèles Systémiques. *Communications*, 12(1), pp. 105–18.
- Morris, D. (1967). *The Naked Ape: A Zoologist's Study of the Human Animal*. London: Vintage Books.
- Morris, D. (1977). *Manwatching: A Field Guide to Human Behavior*. London: Jonathan Cape.
- Morris, D., Collett, P., Marsh, P., & O'Shaughnessy, M. (1979). *Gestures, their origins and distribution*. London: Johnathan Cape.
- Morsella, E., & Krauss, R. (2004). The Role of Gestures in Spatial Working Memory and Speech. *The American Journal of Psychology*, 411-424.
- Morsella, E., & Krauss, R. M. (2004, 117(3)). The role of gestures in spatial working memory and speech. *American Journal of Psychology*, pp. 411-424.
- Mounin, G. (1970). *Introduction à la sémiologie*. Paris: Les éditions de minuit.
- Mounin, G. (1994). *Les Belles Infidèles*. Paris: Presses universitaires de Lille.
- Mousseau, J. (1973). *Dictionnaire des communications de masse*. Paris: Hachette.
- Mueller, C. B., Kirkpatrick, L. C., & Richter, L. L. (2019). *Evidence under the rules. Text, cases, and problems*. New York: Wolters Kluwer.
- Napoli, D. J., & Hoeksema, J. (2009). The grammatical versatility of taboo terms. *Studies in Language*, 33(3), 612-643.
- Navarro, E. (2013). *L'interprétation-médiation. Approche sociolinguistique et perspectives traductologiques*. Université Paris Diderot: Thèse de doctorat.

- Navarro, E. (2020a). De l'interprétation en service public à la médiation. *Séminaire Approche linguistique et géopolitique des mondes modernes, 14 février 2020*. Université de Paris.
- Navarro, E. (2020b). Interpréter l'autre, le soi et leurs contextes. Perspectives linguistiques, traductologiques et interculturelles. *Soutenance d'Habilitation à diriger des recherches*. INALCO: Université de Paris.
- Navarro, E. (2020c). Pratiques et mécaniques interculturelles en contexte médical. De l'interprétation à la médiation. *Analyse des pratiques et des mécanismes de l'interculturel*. Paris: Séminaire ISIT.
- Navarro, E., & Benayoun, J.-M. (2015). *Interprétation et médiation. Migrations, représentations et enjeux socioréférentiels*. Paris: Michel Houdiard Editeur.
- Navarro, E., & Benayoun, J.-M. (2016). Interprétation-médiation: Une étude pragmatique de la désignation d'un nouveau métier. Dans P. M. Phillips-Batoma, & F. Xiangyun Zhang, *Translation As Innovation. Bridging the Sciences and the Humanities* (pp. 169-186). Victoria, TX: Dalkey Archive Press.
- Neveu, F. (2011). *Dictionnaire des sciences du langage. 2e édition revue et augmentée*. Paris: Armand Colin.
- Novack, M. A., Goldin-Meadow, S., & Woodward, A. L. (2015). Learning from gesture: How early does it happen? . *Cognition, 142*, 138–147.
- Occam, G. (1988). *Somme de logique, 1ère partie*. Edition Trans-Europ-Repress.
- OFII, L. F. (2018). *ofii.fr*. Récupéré sur OFII: <http://www.ofii.fr/qui-sommes-nous/nos-missions>
- Ogden, C. K., & Richards, I. A. (1923). *The Meaning of Meaning. A Study of the Influence of Language upon Thought and of the Science of Symbolism*. Londres: Routledge et Kegan Paul.
- Olsson, M. J., Lundström, J. N., Kimball, B. A., Gordon, A. R., Karshikoff, B., Hosseini, N., & Lekander, M. (2014). The scent of disease human body odor contains an early chemosensory cue of sickness. *Psychological Science, 25*, pp. 817-823.
- Ortega Herraiez, J. M., & Foulquié Rubio, A. I. (2008). Interpreting in Police Settings in Spain, Service Providers' and Interpreters' Perspectives. Dans *Crossing Borders in Community Interpreting, Definitions and Dilemmas* (pp. 124-146). Amsterdam: John Benjamins Publishing.

- Pöchhacker, F. (2008). Interpreting as Mediation. Dans *Crossing Borders in Community Interpreting, Definitions and Dilemmas* (pp. 9-26). Amsterdam: John Benjamins Publishing.
- Pöchhacker, F. (2015) (ed). *Routledge Encyclopedia of Interpreting Studies*. London/New York: Routledge.
- Pöchhacker, F. (2020). "Going video": Mediality and multimodality in interpreting. Dans H. Salaets, & G. Brône, *Linking up with Video: Perspectives on interpreting practice and research* (pp. 13-46). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Paivo, A. (1969). Mental imagery in associative learning and memory. *Psychological Review*, 76(3), 241-263.
- Parlebas, P. (1981). *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*. Paris: Publ. I.N.S.E.P DL.
- Parlebas, P. (1998). *Jeux, sports et société. Lexique de praxéologie motrice*. Paris: INSEP Editions.
- Peirce, C. S. (1978). *Écrits sur le signe*. Paris: Le Seuil.
- Pinker, S. (1997). *Comment fonctionne l'esprit*. Éditions Odile Jacob.
- Pointurier, S. (2016). *Théories et pratiques de l'interprétation de service public*. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Pointurier, S. (2019). Interprétation en service public. *Formation des interprètes d'ISM*. Paris.
- Potter, M. C., Wyble, B. H., & McCourt, E. S. (2013). Detecting Meaning in RSVP at 13 Ms Per Picture. *Attention, Perception, & Psychophysics*, 76(2), 270–279.
- Poyatos, F. (1987). Nonverbal Communication in Simultaneous and Consecutive Interpretation: A Theoretical Model and New Perspectives. *TextConText*, 2(2/3), 73-108.
- Poyatos, F. (1997). *Nonverbal communication and translation: New perspectives and challenges in literature, interpretation and the media*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Poyatos, F. (1997). The reality of multichannel verbal-nonverbal communication in simultaneous and consecutive. Dans F. Poyatos, *Nonverbal communication and translation: New perspectives and challenges in literature, interpretation and translation* (pp. 249-282). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

- Poyatos, F. (2002a, Vol. 1. Amsterdam: John Benjamins. DOI: 10.1075/z.ncad1). *Nonverbal Communication Across Disciplines: Culture, Sensory Interaction, Speech, Conversation. Vol. 1.* Amsterdam: John Benjamins.
- Poyatos, F. (2002b). *Nonverbal Communication Across Disciplines: Paralanguage, Kinesics, Silence, Personal and Environmental Interaction. Vol. 2.* Amsterdam: John Benjamins.
- Poyatos, F. (2002c). Nonverbal Communication in Simultaneous and Consecutive Interpretation: A Theoretical Model and New Perspectives. Dans F. Pöchhacker, & M. (. Shlesinger, *The Interpreter Studies Reader* (pp. 235–246). London: Routledge.
- Pradas Macías, M. (2006). Probing quality criteria in simultaneous interpreting. The role of silent pauses in fluency. *Interpreting*, 8(1), 25-43.
- Rapp, M. A., & Gutzmann, H. (2000). Invasions of personal space in demented and nondemented elderly persons. *International Psychogeriatrics*, 12, pp. 345-352.
- Rastier, F. (1990). La triade sémiotique, le trivium, et la sémantique linguistique. *Nouveaux actes sémiotiques*, 9.
- Rastier, F. (1999). *De la signification au sens – pour une sémiotique sans ontologie*. Récupéré sur URL :http://www.revuetexto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semiotique-ontologie.html
- Rastier, F. (2005). Les mots sans les choses, , Sens et Références, mélanges Georges Kleiber, Tübingen, Günter Narr Verlag, 223-252. Dans A. Murguia, *Sens et Références, mélanges Georges Kleiber* (pp. 223-254). Tübingen: Günter Narr Verlag.
- Regenbogen, C., Schneider, D. A., Gur, R. E., Schneider, F., Habel, U., & Kellermann, T. (2012, May 1). Multimodal human communication — Targeting facial expressions, speech content and prosody. *NeuroImage*, 60(4), pp. 2346-2356.
- Remland, M. S., Jones, T. S., & Brinkman, H. (1995). Interpersonal distance, body orientation, and touch: Effects of culture, gender, and age. *The Journal of Social Psychology*, 135, pp. 281-297.
- Rennert, S. (2008). Visual Input in Simultaneous Interpreting. *Meta: Translators' Journal*, 53(1), 204-217.
- Rey, A. e. (1992). *Dictionnaire historique de la langue française : contenant les mots français en usage et quelques autres délaissés, avec leur origine proche et lointaine...* Paris: Dictionnaires Le Robert.

- RFI. (2018, 05 06). *Sept questions sur les réfugiés : qui ils sont, d'où ils viennent, où ils vont*.
Récupéré sur Radio France Internationale: <http://www.rfi.fr/afrique/20170616-sept-questions-journee-internationale-refugies-ils-sont-ils-vont>
- Rizzolatti, G. F., & Gallese, V. (2007). Les neurones miroirs. *Pour la science*, 351, pp. 44-49.
- Rizzolatti, G., & Sinigaglia, C. (2008). *Les neurones miroirs*. Paris: Odile Jacob.
- Rizzolatti, G., Fogassi, L., & Gallese, V. (2001). Neurophysiological mechanisms underlying the understanding and imitation of action. *Nature reviews neuroscience*, 2, pp. 661-670.
- Roach-Higgins, M., & Eicher, J. (1992). Dress and identity. *Clothing and Textiles Research Journal*, 10(4), 1-8.
- Roberts, S. C., Havlíček, J., & Schaal, B. (2020). Human olfactory communication: current challenges and future prospects. *Philosophical transactions of the Royal Society of London. Series B, Biological sciences*, 375(1800).
- Rohlfing, K., Bailer-Jones, D., Loehr, D., & Duncan, S. (2005). How analysis shapes phenomena. *Discussion panel at the 2nd Congress of International Society for Gesture Studies*. Université Lyon, France: June 15-18.
- Rohlfing, K., Loehr, D., Duncan, S., Brown, A., Franklin, A., Kimbara, I., . . . Wellinghoff, S. (2006). Comparison of multimodal annotation tools. *Gesprächsforschung*, 7, pp. 99-123.
- Roque, G. (2008). A propos du Traité du signe visuel : une remarque et deux questions. *Actes du colloque "Le Groupe Mu. Quarante ans de recherche collective"* (pp. 1-12). l'Université de Liège,: Le Groupe μ .
- Rosch, E. (1973). Natural categories. *Cognitive Psychology*, 4, 328-50.
- Rosenfeld, L. B., & Plax, T. G. (1977). Clothing as Communication. *Journal of Communication*, 27, 24-31.
- Rossberg-Gempton, I. E., & Poole, G. D. (1993). The effect of open and closed postures on pleasant and unpleasant emotions. *The Arts in Psychotherapy*, 20, pp. 75-82.
- Roy, C. B. (2000). *Interpretina as Discourse Process*. New York/Oxford: Oxford University Press.
- Ruiter, J., & de Beer, C. (2013). A critical evaluation of models of gesture and speech production for understanding gesture in aphasia. *Aphasiology*, 27, 1015-1030.
- Salaets, H., & Brône, G. (2020). *Linking up with Video: Perspectives on interpreting practice and research*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

- Sandgren, O., & Andersson, R. (2016). ELAN analysis companion (EAC): A software tool for time-course analysis of ELAN-annotated data. *Journal of Eye Movement Research*, 9, pp. 1-8.
- Sandler, W., Gullberg, M., & Padden, C. (2019). *Visual language*. Lausanne: Frontiers Media.
- Santé, H. A. (2017, 02 14). *Référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques. Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé*. Récupéré sur www.has-sante.fr: https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2017-10/interpretariat_dans_le_domaine_de_la_sante_-_referentiel_de_compences....pdf
- Savan, D. (1980). La séméiotique de Charles S. Peirce. *Langages*, 58, 9-23.
- Scheflen, A. E. (1964). The significance of posture in communication systems. *Psychiatry*, 27, pp. 316-321.
- Segal, J. (2011). Chapitre 3. Cybernétique et théorie de la communication. Dans S. J., *Le zéro et le un: Histoire de la notion d'information au XXe siècle* (Vol. 1, pp. 191-295). Paris: Éditions Matériologiques.
- Seleskovitch, D. (1985). Interprétation ou interprétariat. *Meta: Translators' Journal*, 30(1), 19-24.
- Seleskovitch, D., & Lederer, M. (2001). *Interpréter pour traduire*. Paris: Didier Erudition.
- Selting, M., Auer, P., Barden, B., Bergmann, J., Couper-Kuhlen, E., Günthner, S., . . . Uhmann, S. (1998). A Transcription System for Conversation Analysis. *Linguistische Berichte*, 91-122.
- Séro-Guillaume, P. (2008). Le métier d'interprète en Langue des Signes. *Connaissances Surdit , revue ACFOS*, 26, 18-22.
- Shannon, C. E. (1948). The Mathematical Theory of Communication. *The Bell System Technical Journal*, 27, 379–423, 623–656.
- Shlesinger, M. (1994). Intonation in the production and perception of simultaneous interpretation. Dans S. Lambert, & B. Moser-Mercer, *Bridging the Gap: Empirical Research in Simultaneous Interpretation* (pp. 225-236). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Shrout, P. E. (1998). Measurement reliability and agreement in psychiatry. *Statistical Methods in Medical Research*, 7(3), 301-317.
- Siblot, P. (1997). Nomination et production de sens : le praxème. *Langages: Langue, praxis et production de sens*.(127), pp. 38-55.

- Singleton, J. L., Goldin-Meadow, S., & McNeill, D. (1995). The cataclysmic break between gesticulation and sign: evidence against an evolutionary continuum of manual communication. Dans K. Emmorey, & J. Reilly, *Language, Gesture, and Space* (pp. 287–311). Hillsdale, NJ: Erlbaum Associates.
- Singly, F. (2012). *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*. Paris: Armand Colin.
- Sloetjes, H., & Wittenburg, P. (2008). Annotation by category - ELAN and ISO DCR. In *Proceedings of the 6th International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2008)*.
- Sommer, R. (2002). Personal space in a digital age. Dans *Handbook of Environmental Psychology* (pp. 647-660).
- Sonesson, G. (2014). Some issues in the semiotics of gesture : The perspective of comparative semiotics. Dans G. Sonesson, *Handbooks of Linguistics and Communication Science* (Vol. 38, pp. 1989-1999). Lund.
- Sorokowska, A., Sorokowski, P., Hilpert, P., Cantatero, K., Frackowiak, T., Ahmadi, K., . . . Aryeetey, R. (2017). Preferred interpersonal distances : a global comparaison. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 48(4), 577-592.
- Sorokowski, P., Sorokowska, A., Onyishi, I. E., & Szarota, P. (2013). Montesquieu hypothesis and football: Players from hot countries are more expressive after scoring a goal. *Polish Psychological Bulletin*, 44, pp. 421-430.
- Steinbach, M., Pfau, R., & Woll, B. (2012). *Sign Language: An International Handbook*. Berlin & NY: Mouton de Gruyter.
- Streeck, J. (2008). Gesture in Political Communication: A Case Study of the Democratic Presidential Candidates During the 2004 Primary Campaign. *Research on Language and Social Interaction*, 41(2), pp. 154-186.
- Sudan Tribune, C. (2013, 05 28). *Sudan Tribune. Plural News and Views on Sudan*. Récupéré sur <https://www.sudantribune.com/spip.php?article46395>
- Tabakowska, E. (2001). *Kognitywne podstawy języka i językoznawstwa*. Kraków: Universitas.
- Tacchetti, M. (2018, 05 12). *User Guide for ELAN Linguistic Annotator version 5.0.0*. Récupéré sur [mpi.nl: https://www.mpi.nl/corpus/manuals/manual-elan_ug.pdf](https://www.mpi.nl/corpus/manuals/manual-elan_ug.pdf)
- Tellier, M. (2006). L'impact du geste pédagogique sur l'enseignement-apprentissage des enfants de 5 ans. *Thèse de doctorat non publiée*. Paris: Université Paris 7-Denis Diderot.

- Tellier, M. (2010). The Effect of Gestures on Second Language Memorisation by Young Children. Dans M. Gullberg, & K. de Bot, *Gestures in Language Development* (pp. 75-91). Amsterdam: John Benjamins.
- Tellier, M. (2014a). Donner du corps à son cours. Dans M. Tellier, & L. (. Cadet, *Le corps et la voix de l'enseignant : théorie et pratique* (pp. 101-114). Paris: Éditions Maison des Langues.
- Tellier, M. (2014b). Quelques orientations méthodologiques pour étudier la gestuelle dans des corpus. *Discours*, 15, pp. 3-27.
- Tognini-Bonelli, E. (2001). *Corpus linguistics at work*. Amsterdam: John Benjamins.
- Traverso, V. (1999). *L'analyse des conversations*. Paris: Nathan.
- Tryuk, M. (2004). *L'interprétation communautaire. Des normes et des rôles dans l'interprétation*. Warszawa: TEPSIS.
- Van de Vliert, E. (2013). Climato-economic habitats support patterns of human needs, stresses, and freedoms. *Behavioral & Brain Sciences*, 36, pp. 465-480.
- Vettraino-Soulard, M.-C. (1992). La communication olfactive. *Communication et langages*, 92, pp. 102-109.
- Wadensjö, C. (1998). *Interpreting as Interaction*. London: Longman.
- Watzlawick, P., Helmick Beavin, J., & Jackson, D. (1972). *Une logique de la communication*. Paris: Editions du Seuil.
- Weber, W. K. (1984). *Training Translators and Conference Interpreters*. New York: Harcourt Brace Jovanovich.
- Whorf, B. L. (1956). *Language, Thought, and Reality: Selected Writings of Benjamin Lee Whorf* Ed. John B. Carroll. Cambridge: MIT Press.
- Wiener, N. (1948). *Cybernetics: Or Control and Communication in the Animal and the Machine*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Wilcox, S. E. (2004). Hands and bodies, minds and souls: What can signed languages tell us about the origin of signs? . Dans M. Alac, & P. e. Violi, *In the beginning: Origins of semiosis* (pp. 137-67). Turnhout, Belgium: Brepols.
- Williams, L. E., & Bargh, J. A. (2008). Experiencing physical warmth promotes interpersonal warmth. *Science*, 322, pp. 606-607.
- Winkin, Y. (2005). La notion de rituel chez Goffman. De la cérémonie à la séquence. *Hermès, La Revue*, 43, pp. 69-76.

- Wittenburg, P., Brugman, H., Russel, A., Klassmann, A., & Sloetjes, H. (2006). ELAN: a professional framework for multimodality research. *In Proceedings of the 5th International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2006)*, (pp. 1556-1559).
- Wittgenstein, L. (1922). *Tractatus Logico-Philosophicus*. London: Kegan Paul, Trench & CO.
- Woll, B. (2007). Perspectives on linearity and simultaneity. Dans S. i. languages, *Vermeerbergen, M.; Leeson, L.; Crasborn, O. eds.*; (pp. 337-344). Amsterdam: John Benjamins.
- Zabetipour, M., Pishghadam, R., & Ghonsooly, B. (2015). The Impacts of Open/closed Body Positions and Postures on Learners' Moods. *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 6, pp. 643-655.
- Zagar Galvao, E. (2020). Gesture functions and gestural style in simultaneous interpreting. Dans H. Salaets, & G. Brône, *Linking up with Video: Perspectives on interpreting practice and research* (pp. 151-180). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Zebrowitz, L., Wang, R., Bronstad, M., Eisenberg, D., Undurraga, E., Reyes-García, V., & Godoy, R. (2012). First Impressions From Faces Among U.S. and Culturally Isolated Tsimane' People in the Bolivian Rainforest. *Journal of Cross-cultural Psychology*, 43, 119-134.
- Zlatev, J., Alenkær Madsen, E., Lenninger, S., Persson, T., Sayehli, S., Sonesson, G., & van de Weijer, J. (2013). Understanding communicative intentions and semiotic vehicles by children and chimpanzees. *Cognitive Development*, 28, 312-329.
- Zwitserslood, I., Özyürek, A., & Perniss, P. (2008). Annotation of Sign and Gesture Cross-linguistically. *In Proceedings of the 3rd Workshop on the Representation and Processing of Sign Languages: Construction and Exploitation of Sign Language Corpora*, (pp. 185-190).

Table des illustrations

Figure 1 : Modèle de communication de Shannon et Weaver (1948)	35
Figure 2 : Modèle cybernétique de Wiener (1948)	37
Figure 3 : Schéma de communication selon R. Jakobson (1963)	38
Figure 4 : La limite supérieure et inférieure des gestes selon Andrén	60
Figure 5 : Continuum de Kendon selon McNeill (1992)	64
Figure 6 : Version étendue du Continuum publiée par D. McNeill en 2000 et adaptée par C. Müller (2018, p. 12)	66
Figure 7 : Emblèmes étudiés par Morris et coll. (1979)	73
Figure 8 : Richard Nixon produisant l’emblème O.K.	75
Figure 9 : Winston Churchill montrant le V de la victoire et la une du magasin britannique The Sun	80
Figure 10 : Quatre dimensions de gestes selon McNeill (1992)	81
Figure 11 : Le signe « hier » en LSF	85
Figure 12 : Imagerie mentale associée avec le mot "maison" : dessins des participants d’Azerbaïdjan, de Pologne et de Ghana	95
Figure 13 : Gestes et dessins associés avec le mot "arbre" – trois représentations culturelles	97
Figure 14 : Gestualité conversationnelle selon J. Cosnier et J. Vayasse (1997)	103
Figure 15 : La catégorisation des gestes selon Poyatos (1997)	110
Figure 16 : Gestualité co-verbale et autres productions non-verbales significatives	117
Figure 17 : Comparaison des typologies gestuelles de Chwalczuk, McNeill, Cosnier et Poyatos	121
Figure 18 : Plans indéfinis des idées confuses (A) et des sons (B) selon l’école structuraliste	132
Figure 19 : Termes du triangle sémiotique présentés par L. Hébert (2010, p. 5)	136
Figure 20 : Signe linguistique saussurien, triangle sémiotique de Peirce et signe visuel du Groupe μ	137
Figure 21 : Modèle du gestème	145
Figure 22 : Interprète invisible, schéma adapté par Angelelli (2004)	170
Figure 23 : Interprète comme acteur et co-constructeur du discours (Angelelli 2004)	171
Figure 24 : Interprète - un acteur visible d’échange social	172
Figure 25 : Extrait d’un corpus d’interprétation médicale (Baraldi 2015)	174
Figure 26 : Translation as (linguistic/cultural) mediation (Pöchhacker 2008)	176
Figure 27 : Three dimensions of (interpreting as) mediation (Pöchhacker 2008)	176
Figure 28 : Médiation en milieu médical (Baraldi 2015)	177
Figure 29 : Traitement cognitif des signes visuels et verbaux – panneaux routiers	188
Figure 30 : Pays de naissance des sujets du questionnaire	211
Figure 31 : Langues maîtrisées par les participants	214
Figure 32 : Langues de travail des interprètes	218
Figure 33 : Impact de la reproduction des gestes sur l’interaction	254
Figure 34 : Enregistrement vidéo des séances interprétées – considérations éthiques	278
Figure 35 : Construction du corpus vidéo - parcours administratifs	279
Figure 36 : Séances enregistrées auprès des interprètes d’ISM	280
Figure 37 : Disposition spatiale des séances à CMPP Massy	284
Figure 38 : ELAN – affichage de la vidéo et de la bande sonore dans la même fenêtre	288
Figure 39 : ELAN – structure des tiers	289
Figure 40 : Diagramme illustrant la partie essentielle du Modèle de Corpus Abstrait sur ELAN	291

Figure 41 : ELAN – annotation des segments prédéfinis	293
Figure 42 : ELAN – segmentation du tier parole	295
Figure 43 : Transcription des éléments verbaux et paraverbaux	301
Figure 44 : Unité gestuelle – les limites du geste	303
Figure 45 : Liste de vocabulaire contrôlé	309
Figure 46 : Matrice utilisée dans le calcul du Kappa de Cohen représentant le pourcentage d'accord des intercodeurs	314
Figure 47 : Statistiques d'annotation pour plusieurs fichiers EAF	316
Figure 48 : Single Layer Search, ELAN	318
Figure 49 : Multiple Layer Search, ELAN	319
Figure 50 : Corpus Massy – statistiques des annotations	322
Figure 51 : Ratio geste / parole – acteurs de Corpus Massy	323
Figure 52 : Paysage gestuel de Corpus Massy	325
Figure 53 : Distribution des types gestuels par participant – Corpus Massy	326
Figure 54 : Recherche du geste iconique [PUZZLE]	328
Figure 55 : Exemples des mots clés accompagnés des gestes déictiques	329
Figure 56 : Exemples d'énoncés accompagnés des gestes déictiques	330
Figure 57 : Gestes phatiques au début des chaînes gestuelles	332
Figure 58 : Haussement d'épaules chez l'enfant	334
Figure 59 : Emblème [COMPTER SUR LES DOIGTS]	335
Figure 60 : Différences formelles de la réalisation du même geste	337
Figure 61 : Reproduction es gestes par l'interprète - liste d'exemples	340
Figure 62 : Reproduction d'une chaîne des gestes iconiques abstraits	341
Figure 63 : Reproduction du geste iconique [SELFIE]	341
Figure 64 : Reproduction du geste iconique [STEAK HACHE]	342
Figure 65 : Reproduction du geste iconique [ECRIRE]	343
Figure 66 : Négociation du sens du geste iconique [PILIER PRINCIPAL]	344
Figure 67 : Fragment de la transcription de la Séquence Massy 2.12 [PILIER PRINCIPAL] / [POUTRE]	346
Figure 68 : Trois différentes images mentales correspondant à la même unité sémantique	347
Figure 69 : Construction d'un tukul - maison traditionnelle soudanaise	348
Figure 70 : Article de Sudan Tribune de 2013	349
Figure 71 : Triangle gestuel [HANDBALL], geste 1	351
Figure 72 : Triangle gestuel [HANDBALL], geste 2	351
Figure 73 : Triangle gestuel [HANDBALL], geste 3	352
Figure 74 : Triangle gestuel impliquant 4 participants – geste iconique [CALIN]	353
Figure 75 : Compréhension d'un message en langue étrangère grâce aux gestes	354
Figure 76 : Réponse non-verbale [CHIMIE DU CERVEAU]	356
Figure 77 : Disposition spatiale du centre des formations à Torcy	363
Figure 78 : Corpus Torcy – répertoire des séquences annotées	366
Figure 79 : Corpus Torcy - statistiques des annotations	368
Figure 80 : Ratio geste / parole chez les acteurs du Corpus Torcy	371
Figure 81 : Nombreux gestes isolés chez le formateur – ELAN	375
Figure 82 : Gestes isolés chez l'interprète chinois – ELAN	376
Figure 83 : Chaîne gestuelle chez l'interprète dariphone – ELAN	378
Figure 84 : Paysage gestuel de Corpus Torcy	379
Figure 85 : Distribution des types gestuels par participant – Corpus Torcy	381
Figure 86 : Geste iconique abstrait [NIVEAU] produit par l'interprète afghan	385
Figure 87 : Gestes iconiques [CROIX], [KIPPA] et [TURBAN] chez l'interprète afghan et l'usagère chinoise	386

Figure 88 : Emblèmes [UN], [DEUX], [TROIS] chez l'interprète afghan	388
Figure 89 : L'emblème [TROIS] et le système chinois de compter sur les doigts	389
Figure 90 : Profil gestuel du formateur – Corpus Torcy	391
Figure 91 : Profils gestuels des interprètes – Corpus Torcy	392
Figure 92 : Convergence des gestes déictiques de deux interprètes – Corpus Torcy	394
Figure 93 : Gestes iconiques chez l'interprète afghan – Corpus Torcy	395
Figure 94 : Réaction des usagers afghans aux gestes iconiques	396
Figure 95 : Droit à l'avortement - gestes iconiques	397
Figure 96 : Structure du Corpus Libre Accès	402
Figure 97 : Corpus Libre Accès – Milieu médical	404
Figure 98 : Corpus Libre Accès – disposition spatiale des échanges en milieu médical	405
Figure 99 : Corpus Libre Accès – Milieu social	407
Figure 100 : Corpus Libre Accès – disposition spatiale des échanges en milieu social	408
Figure 101 : Corpus Libre Accès – Police	409
Figure 102 : Corpus Libre Accès – disposition spatiale des échanges à la police	411
Figure 103 : Action de serrer la main dans le milieu médicale, sociale et à la police	414
Figure 104 : Corpus Libre Accès – statistiques des annotations, milieu médical et social	416
Figure 105 : Corpus Libre Accès – statistiques des annotations, police	418
Figure 106 : Ratio geste / parole chez les acteurs de Corpus Libre Accès	419
Figure 107 : Distribution des types gestuels par sous-corpus et par participant – Corpus Libre Accès	422
Figure 108 : Distribution de différents types gestuels – Corpus Libre Accès Médical	424
Figure 109 : Usage des gestes déictiques dans les consultations médicales	425
Figure 110 : Désambiguïsation des personnages grâce aux gestes déictiques	427
Figure 111 : Distribution de différents types gestuels - Corpus Libre Accès Social	429
Figure 112 : Gestes déictiques désignant des personnes présentes	431
Figure 113 : Gestes iconiques dans un récit de violence domestique	433
Figure 114 : Les emblèmes [COMPTER SUR LES DOIGTS] dans le sous-corpus social	434
Figure 115 : Distribution de différents types gestuels – Corpus Libre Accès Police	435
Figure 116 : Reproduction du geste déictique [SIGN HERE]	437
Figure 117 : Reproduction des gestes iconiques dans la description du suspect	438
Figure 118 : Profils gestuels de l'interprète médical et social – Corpus Libre Accès	440
Figure 119 : Profil gestuel de l'interprète à la police – Corpus Libre Accès	442
Figure 120 : Phénomènes gestuels observables dans Corpus Libre Accès	447
Figure 121 : Reproduction des gestes par type dans Corpus Libre Accès	447
Figure 122 : Reproduction des gestes déictiques dans l'explication de procédure médicale	448
Figure 123 : Reproduction d'une séquence de gestes iconiques – description d'agression	449
Figure 124 : Gestes déictiques mettant en valeur un objet dans l'espace commun	451
Figure 125 : Triangle gestuel – geste iconique [CRUPMY PAIN]	453
Figure 126 : Réponse non-verbale chez l'officier de police	455
Figure 127 : Version finale de la typologie gestuelle appliquée	457